



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



3 2044 004 471 363

011 3453.1

**Harvard College
Library**



FROM THE FUND BEQUEATHED BY
Archibald Cary Coolidge
Class of 1887
PROFESSOR OF HISTORY
1906-1928
DIRECTOR OF THE UNIVERSITY LIBRARY
1910-1928

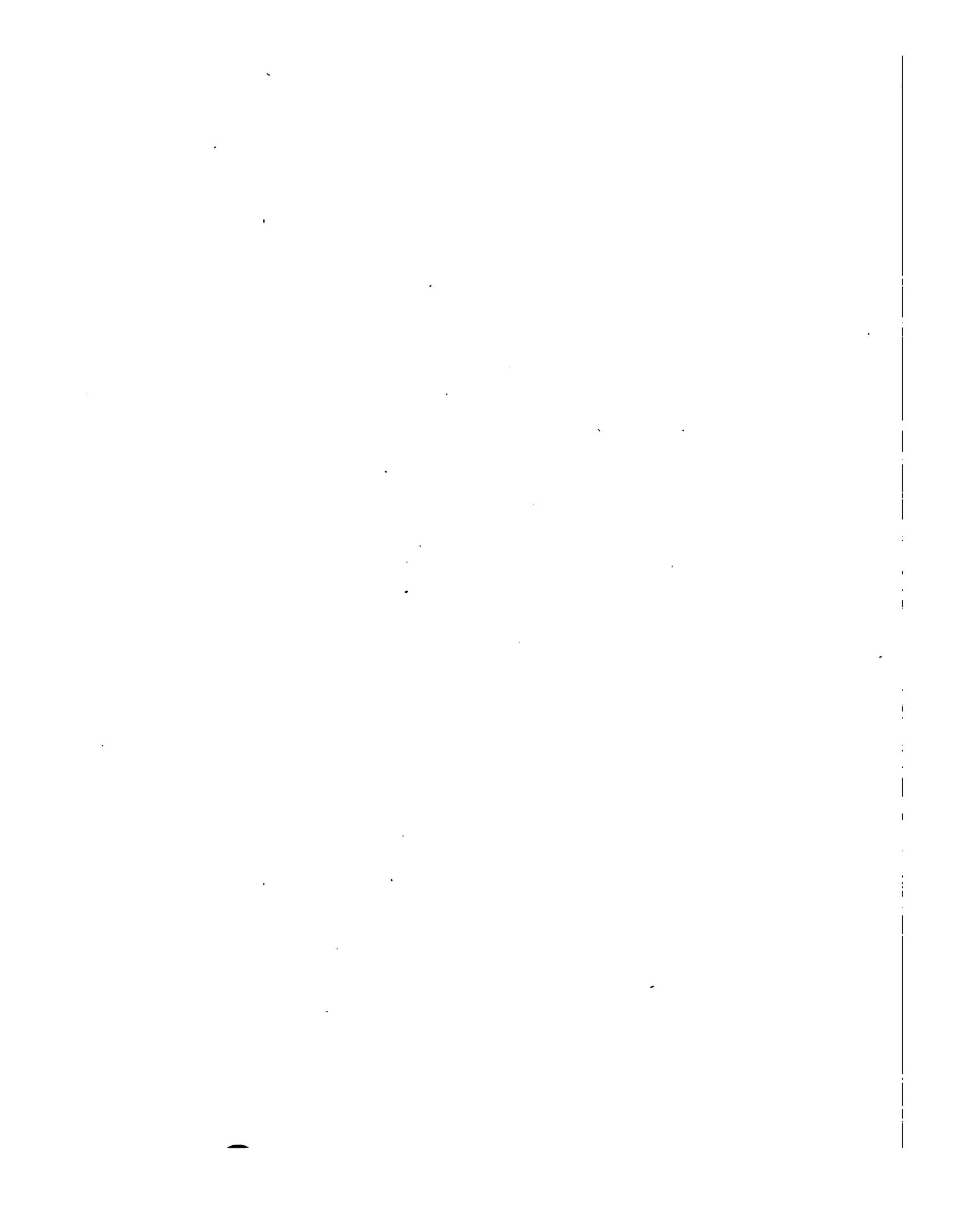




RECHERCHES

SUR

LA CHRONOLOGIE ARMÉNIENNE



„RECHERCHES
SUR
LA CHRONOLOGIE ARMÉNIENNE,
TECHNIQUE ET HISTORIQUE

OUVRAGE FORMANT LES PROLÉGOMÈNES
DE LA COLLECTION INTITULÉE BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ARMÉNIENNE

PAR M. ÉDOUARD DULAURIER
PROFESSEUR À L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

—
TOME I^{er} — CHRONOLOGIE TECHNIQUE

Expertus nosti quanta superat messis, potius quam
spicilegium, post eruditissimos hujus superiorisque ævi
chronologos. Expertus nosti, ex illorum chronologorum
exemplis, quam sint in his litteris faciles errores, imo
quam vitata difficiles.

DODWELL, *De ceteribus Græcorum Romanorumque
cyolis, Epist. de licat.*



PARIS
IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE L'EMPEREUR
A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

—
M DCCC LIX
1859

Ott. 3453.1

Harvard College Library
East Cambridge
Gift of J. Randolph K. K. K. K.
and Archibald Cary Coolidge

~~May 7, 1900~~

July 28, 1900

7875
8

A SA MAJESTÉ
L'EMPEREUR ALEXANDRE II

AUTOGRATE DE TOUTES LES RUSSIES

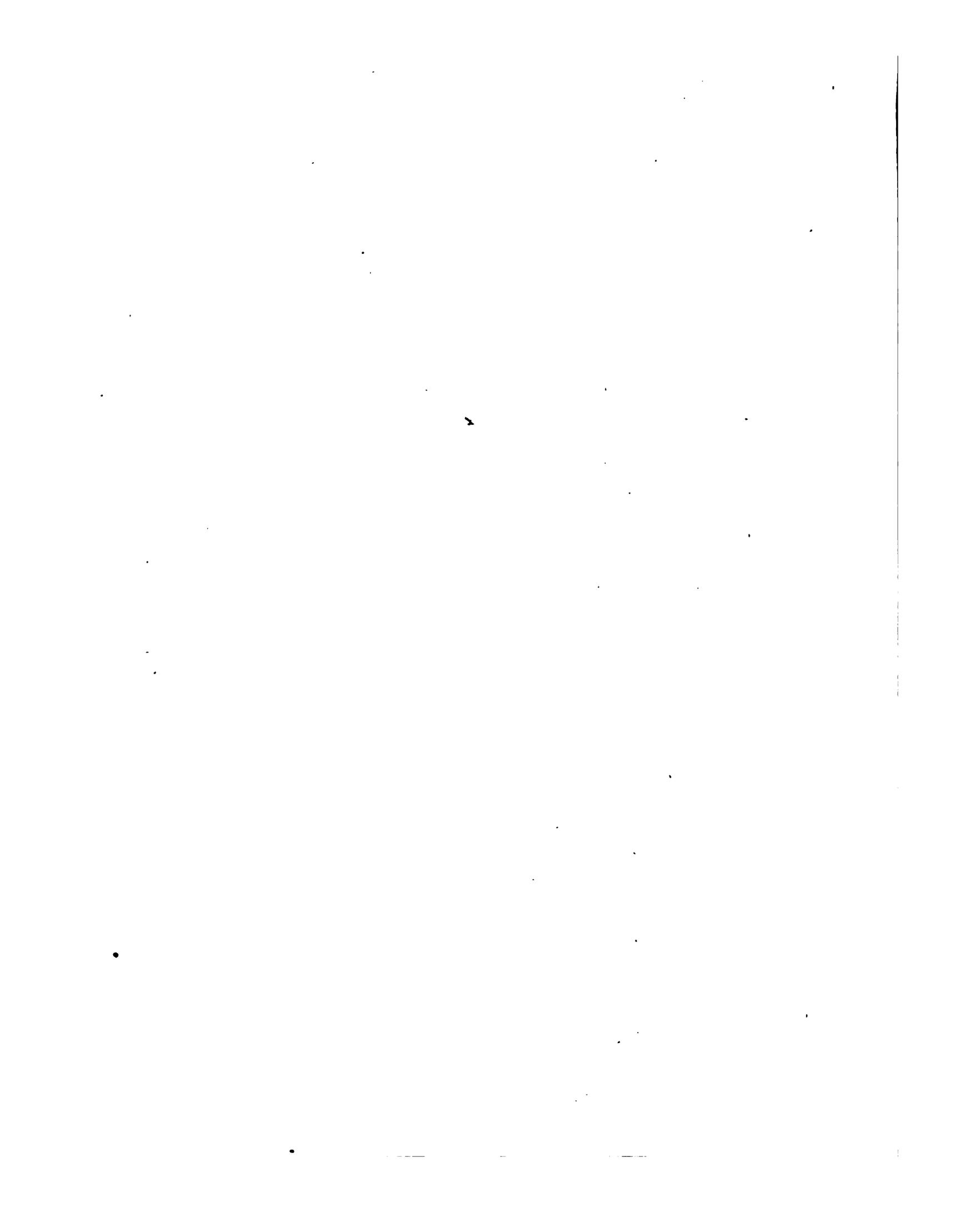
HOMMAGE OFFERT

D'APRÈS LA TRÈS-GRACIEUSE PERMISSION DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE

EN TÉMOIGNAGE

DE LA RECONNAISSANCE ET DU TRÈS-PROFOND RESPECT DE L'AUTEUR

ÉDOUARD DULAURIER



INTRODUCTION.

I.

Si la richesse et l'importance du sujet auquel ce livre est consacré justifient le sens de la première phrase de l'épigraphe que j'ai inscrite sur le frontispice, je n'hésite point à reconnaître en toute humilité que celui des dernières lignes peut s'appliquer à l'auteur. Dans des questions aussi épineuses, aussi complexes, que celles qui forment le domaine de la chronologie technique, je ne puis certainement me flatter d'avoir toujours évité les chances d'erreur qui s'offraient à moi à chaque pas. Des hommes qui seront éternellement nos maîtres, l'immortel auteur du traité *De emendatione temporum*, Joseph-Juste Scaliger, et Petau, son adversaire passionné, mais supérieur peut-être à Scaliger pour la justesse du coup d'œil et la méthode, Dodwell, Corsini, Noris, Fréret, le dernier représentant de ces études parmi nous, n'ont point échappé aux défaillances qui sont le propre de la nature humaine, et que provoque peut-être plus qu'aucune autre la science dont ils ont été les interprètes. N'ayant pas, comme eux, tout ce qu'exige la culture de cette science, une érudition immense, l'habitude du calcul mathématique, la critique que donne un esprit sagace et exercé à ces sortes de spéculations, je ne me dissimule point tout ce que mon insuffisance aura laissé d'imperfection dans mon ouvrage. Quoique je l'aie médité et élaboré pendant plusieurs années, j'aurais voulu le retenir encore entre mes mains, afin de le revoir et de l'améliorer; mais, au moment où vient de paraître le tome I^{er} de la publication que j'ai entreprise

sous le titre de *Bibliothèque historique arménienne*, je ne saurais me soustraire à l'obligation qui m'est imposée de justifier le système chronologique suivi dans cette publication. En confessant que j'ai pu quelquefois m'égarer, j'ai la conviction que ces erreurs ne peuvent être que partielles et n'affectent que des détails isolés, et qu'elles ne touchent en rien à la question principale que j'ai traitée, la théorie du calendrier arménien et la concordance de l'ère à laquelle il sert de base avec notre ère chrétienne vulgaire. J'ai soumis cette théorie à l'épreuve d'un si grand nombre de synchronismes tirés du comput pascal et de témoignages concordants empruntés aux annales de différentes nations, qu'elle peut être considérée maintenant comme une démonstration accomplie.

Le calendrier arménien est fondé sur l'année solaire vague de 365 jours, sans fraction; par conséquent, il anticipe d'un jour, chaque quatre ans, sur le calendrier intercalaire que nous tenons de Jules César, et tout l'ensemble de sa corrélation varie de cette même quantité, par une évolution qui parcourt une période de 1461 années vagues = 1460 années juliennes. Cette période, qui est la *grande ère arménienne*¹, forme une échelle dont les degrés,

¹ On la nomme *grande ère* par opposition aux *petites ères*, qui sont formées du cycle pascal de 532 ans. La *grande ère* est appelée quelquefois simplement *Թուական*, «comput» ou «ère;» *Թիւ* ou *Թուական Հայոց*, «ère des Arméniens;» *սոմար Հայոց*, «calendrier des Arméniens;» *յարեթեան սոմար Հայոց*, «calendrier japhétique des Arméniens,» par allusion à leur descendance de Japhet par Gomer et Thorgom (Thogarmah) (cf. Appendice, n° in a, p. 173); *Թուականութիւն Թորգոմայ* ou *Թորգոմեան*, «ère de Thorgom;» *պարթեւ* ou *պարթեւական Թուական*, «ère parthique,» en souvenir et en honneur des Parthes ou

Arsacides qui régnèrent sur l'Arménie; *խոսրովայն Թուական*, «ère de Khosrov (Chosroës),» peut-être parce que cette ère fut fondée sous le règne de Chosroës Anouschirwan, roi de Perse, suzerain de l'Arménie; ou bien encore *նոր Թուական*, «ère nouvelle,» sans doute parce que les Arméniens n'avaient auparavant aucune ère fixe. (Cf. la revue semi-mensuelle publiée en arménien vulgaire, à Venise, par les RR. PP. Mèkhitharistes, sous le titre de *Բազմադէպ*, *Pazmanéb* (Polyhistor), article du R. P. Léonce Alischan, sur les ères cycliques ou petites ères des Arméniens, cahier du 1^{er} septembre 1848, p. 261-264.)

c'est-à-dire les 533,265 jours dont elle se compose, ont leur place historiquement déterminée dans la succession des temps. Le point précis d'où elle part restait encore à trouver, et l'on conçoit combien il était important de le fixer avec certitude, puisque le déplacement d'un seul de ces degrés entraîne la déviation de l'échelle entière. Cette considération explique la surabondance de preuves dont j'ai cru devoir étayer mes calculs.

Sans la connaissance de ce système de notation chronologique, il était impossible, jusqu'à présent, de traduire correctement les dates que nous fournissent avec tant de profusion les productions littéraires et les inscriptions monumentales de l'Arménie. Cette connaissance peut être utile aussi pour l'histoire d'un pays voisin, qui reçut de l'Arménie sa foi religieuse et sa civilisation, et confondit si souvent avec elle ses destinées, je veux dire la Géorgie, et pour l'histoire des peuples divers avec lesquels les Arméniens ont été en contact depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours.

Cet intérêt n'est pas le seul que nous présente l'étude du calendrier arménien; il y en a un autre d'un caractère plus général. Il est curieux d'y retrouver l'usage immémorial et persistant de l'année vague, la plus ancienne mesure de la révolution solaire dont le souvenir nous soit parvenu, et qui eut cours dans l'antique Orient, et notamment en Égypte et chez les Perses. Nous avons aux Arméniens l'obligation de l'avoir conservée dans son application civile et pratique, et dans les calculs historiques, telle qu'elle était, dans sa forme primitive et inaltérée, avant la réforme des astronomes du dernier des Sassanides, Yezdedjerd III, et la correction gélaléenne, ainsi appelée du nom du sultan Djelâl-Eddin-Mélik-Schah. En effet, elle est employée encore dans l'ouvrage de l'historien Ar'ak'el, qui vivait au xvii^e siècle, et elle figure aujourd'hui sur le frontispice des livres que publient les Arméniens et dans tous leurs almanachs, où ils en marquent le cours et les divisions à côté des quantièmes

juliens. C'est ainsi qu'ils comptent actuellement l'année 1308 de la période de 1461 ans en cours, année qui va du 19 août julien (31 août grégorien) 1858 au même quantième mensuel de 1859, où s'ouvrira leur année 1309.

On a supposé que, si l'année vague a été maintenue si longtemps par les peuples de l'antiquité, qui l'avaient adoptée pour la numération du temps, c'est parce qu'elle était une institution hiératique, appropriée au calendrier sacré, et destinée à faire parcourir à chaque fête le cercle du cours annuel du soleil et à sanctifier chaque jour successivement. « Les Égyptiens, dit Gémînus, « ne veulent pas que les sacrifices qu'ils offrent aux dieux tombent « toujours dans la même saison, mais qu'ils passent à toutes les « époques, en sorte que la même fête qui a été célébrée dans l'été « revienne alternativement dans l'hiver, l'automne et le prin- « temps¹. » Mais, en y regardant de près, on voit que cette raison n'est pas la seule qui fit consacrer la stabilité de cette forme d'année, puisque les astronomes de l'école d'Alexandrie la conservèrent pendant quatre siècles au moins après que Jules César eut fait prévaloir en Égypte la réforme de Sosigène. En effet, n'admettant pas de fraction de jour, elle convient mieux qu'aucune autre aux calculs astronomiques, et rien n'est plus aisé, à un moment donné, que de la ramener au véritable état du ciel et à une phase voulue de l'année tropique, et d'en corriger l'écart, comme le firent les Égyptiens, par l'observation assidue du lever héliaque de Sirius. Qu'elle se prête aussi aisément à l'expression des dates civiles et historiques, c'est ce que montre l'usage constant qu'en ont fait les Arméniens en la rattachant à une ère invariable, en la raccordant avec le calendrier julien, qui était leur calendrier liturgique. Pour eux, cette forme d'année est devenue une règle de la durée aussi

¹ *Introduction aux phénomènes célestes*, texte grec, et traduction française par l'abbé Halma, ch. vi, p. 42.

INTRODUCTION.

simple, aussi précise que pour les astronomes alexandrins¹. Tandis que l'année julienne, dans la forme romaine, qui est la nôtre et qui nous est si familière, est pour les chronologistes une source d'embarras continuels et souvent inextricables, à cause des commencements si divers qu'elle a reçus dans les différentes contrées de l'Europe, au moyen âge, la méthode arménienne a une uniformité et une exactitude qui ne se démentent jamais.

L'année vague n'est donc point, comme on le croit communément, un de ces essais informes par lesquels passèrent les sociétés humaines pour arriver à une appréciation plus ou moins approximative du mouvement annuel du soleil, mais une mesure systématique, que des raisons de convenance firent maintenir à des époques où les progrès de la civilisation et des sciences étaient le plus avancés, et avaient révélé l'insuffisance de cette forme d'année relativement à la durée exacte de l'année tropique.

Outre le mode de supputation dont je viens de parler, les Arméniens ont adopté ce qu'ils appellent les *petites ères*, qui portent les noms d'Æas d'Alexandrie, de Jean Diacre et d'Azaria de Djoulfa. Le commencement de ces périodes, qui ne sont autres que le cycle pascal de 532 ans, si connu en Occident sous le nom de *période victorienne* ou *dionysienne*, a été rattaché, par ces trois computistes, à des époques déterminées, et, quoiqu'elles soient adaptées principalement au calendrier liturgique, elles ont reçu quelquefois, et surtout à partir du moyen âge, une application historique. On trouve également chez les Arméniens diverses sortes d'ères mondaines : celle qui est fondée sur le système chronologique d'Eusèbe,

¹ Il n'est pas à présumer que les Arméniens, avant leur conversion définitive au christianisme par saint Grégoire l'Illuminateur, vers le commencement du IV^e siècle, et avant l'adoption du calendrier pascal, aient appris, comme les Égyptiens, à déter-

miner par l'observation ou à calculer théoriquement le mouvement de précession de l'année vague; ils se servirent sans doute des méthodes toutes faites qu'ils durent emprunter aux Perses, leurs voisins et leurs maîtres.

l'ère alexandrine et l'ère constantinopolitaine. Ils ont aussi l'ère de la fondation de Rome, d'après le calcul de Varron modifié; l'ère des Arabes, qui est un peu en avance sur l'hégire; celle de la Nativité ou de l'Incarnation, précédant de deux années notre ère vulgaire ou dionysienne, et enfin, mais plus rarement, celle de la Passion. Depuis un siècle ou deux, notre ère vulgaire est devenue exclusivement en usage, parmi eux, dans les transactions journalières de la vie, avec le calendrier julien, qui est encore celui de tous les chrétiens orientaux.

Plusieurs dates énoncent, en outre, les années des olympiades, de l'indiction, du jubilé, du cycle solaire, et du cycle lunaire, et autres notations qui ont été appropriées quelquefois, sous une forme spéciale, à la chronologie arménienne. La science du comput ecclésiastique ou du calendrier, qui sert à régler l'année liturgique, prit chez les Arméniens une place aussi considérable, et ne fut pas moins en honneur que chez nos ancêtres, avant la réforme grégorienne. J'ai cru devoir retracer les origines de cette science, aujourd'hui surannée et mise en oubli, la suivre dans ses transformations successives, et entrer dans des détails dont on me pardonnera sans doute la longueur et l'aridité, car la connaissance du comput est indispensable à l'intelligence de tous les monuments littéraires ou diplomatiques, de toutes les chroniques grecques, latines ou écrites dans les idiomes vulgaires de l'Europe, que nous ont légués les siècles écoulés depuis le concile de Nicée (325) jusqu'à la Renaissance. Je puis donc répéter ici, avec Petau, en me plaçant sous l'autorité de ce docte chronologiste : «Sunt hi
«lunæ solisque cycli, ac paschatum et feriarum characterismi;
«quorum methodus ut facilis est, sic incredibilem ac prope
«necessarium habet usum; ut historiæ munimentum, ac tem-
«porum ὄχημα dici merito possit¹. »

¹ *Ad Nicephori Breviarium historicum notæ*, p. 40.

II.

Une des plus importantes applications du comput liturgique est celle qui a donné naissance aux ères qui ont eu cours parmi les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles, et surtout dans l'Église grecque et parmi les historiens et les chronographes byzantins. J'ai fait voir (p. 165-173) comment ces ères, au nombre de trois principales, dérivent l'une de l'autre. La première, dont l'invention est attribuée, par Georges le Syncelle¹, à Jules l'Africain, et qui compte 5500 ans écoulés depuis la création du monde jusqu'à l'Incarnation², est désignée ordinairement par la dénomination très-impropre d'ère *alexandrine*. En effet, Jules l'Africain était originaire de la Palestine, et rien n'indique qu'il ait étudié ou vécu à Alexandrie, ou que son calcul ait jamais été adopté de préférence dans la métropole de l'Égypte. D'ailleurs ce calcul, comme celui d'Eusèbe, n'est qu'une simple supputation historique, fondée sur le texte des Septante, et ne ressemble en rien aux deux autres ères, qui sont des périodes récurrentes, composées de la combinaison de divers cycles, proleptiquement reportées jusqu'à la création, et disposées pour fournir les éléments du calcul pascal. La seconde ère est celle que Pagi et les Bénédictins, d'après lui, nomment *antiochaine*, dénomination inexacte, suivant la remarque du savant astronome Ludwig Ideler³, puisque cette ère ne fut point exclusivement réservée à l'Église d'Antioche, et qu'elle est, au con-

¹ *Chronographia*, p. 259 C.

² Pour la distinction à faire entre la date historique de l'Incarnation, si controversée entre les chronologistes, et la date systématique, qui marque la première année de notre ère vulgaire ou de Denys le Petit, voir la note 98 du chapitre II, p. 147.

³ *Handbuch der mathematischen und tech-*

nischen Chronologie; 2 vol. in-8°, Berlin, 1825, t. II, p. 448. Pagi lui-même avoue très-ingénuement que c'est sans raison et pour imiter seulement quelques modernes, qui n'étaient pas mieux fondés, qu'il a adopté cette dénomination d'ère *antiochaine*. (*Critica in Annales Baronii*, t. I, *Dissert. de periodo græco-romana*, § XVIII.)

traire, de provenance égyptienne. Nous savons, par Syncelle, qu'elle eut pour auteur le moine égyptien Panodore, contemporain de l'empereur Arcadius et de saint Théophile, patriarche d'Alexandrie¹. D'ailleurs Théophane la désigne expressément par le terme d'*égyptienne* ou *alexandrine* : *κατ' Αιγυπτίους ἡγουν Ἀλεξανδρεῖς*². Je l'ai appelée *alexandrine*, *deuxième style*. Elle fut formée par la suppression de neuf années sur le calcul de Jules l'Africain, afin de la faire cadrer avec le calendrier pascal des Alexandrins, lorsqu'ils y eurent introduit l'ennéadécaéteride ou le cycle décennovennal de Méton, corrigé par Callippe, et afin de trouver, au moyen de la division par 19, le nombre d'or de l'année courante³. La troisième ère, qui est la plus célèbre et qui a été la plus répandue, dérive de la première, par une opération inverse de celle qui a produit l'ère égyptienne ou alexandrine, par une addition de neuf ans, en sorte que l'année qu'elle compte pour la 5509^e depuis la création commença le 1^{er} septembre de l'année qui précéda la 1^{re} de notre ère vulgaire. La modification dont elle émane fut conçue dans le but d'obtenir l'année courante du comput pascal, et en même temps du cycle de l'indiction. C'est l'ère romaine, *κατὰ Ῥωμαίους* de Théophane⁴. L'ère alexandrine est la plus anciennement usitée; elle a été employée par Syncelle et tous les chronographes, dont il peut être considéré comme le chef, et qui composent, pour ainsi dire, son école : Théophane, son continuateur, le continuateur anonyme de ce dernier et Léon le Grammairien; Anastase le Bibliothécaire, le compilateur de la *Miscella*; le patriarche Nicéphore; Héron, philosophe et confesseur⁵, et autres, qui, dans des compositions de genres divers, ont suivi cette suppu-

¹ *Chronographia*, p. 260 A.

² *Chronographia*, p. 1 et 275 B.

³ Cf. notre tableau de la page 36 et celui de la page 168.

⁴ *Chronographia*, *loc. laudat.*

⁵ Cf. Du Cange, *Præfatio in Chronicon paschale*, § xx, *De Herone chronologo.*

tation, comme saint Épiphane, saint Maxime le Moine¹, etc. Le premier qui se soit servi couramment de l'ère byzantine est le continuateur de la Chronique pascale, lequel écrivait dans la première moitié du vii^e siècle, sous le règne d'Héraclius²; mais ce calcul n'était point encore admis par les chronographes, puisque saint Maxime, qui est de la même époque, le critique, en termes indirects, il est vrai, mais qui ne laissent aucune incertitude³. Plus tard, à la fin de ce même siècle, nous le trouvons inscrit comme date à la fin du troisième canon du sixième concile œcuménique, tenu à Constantinople, *in Trullo*, en 6199, indiction iv, ou 691 de notre ère⁴. Ce n'est qu'à partir du ix^e siècle qu'il devint le style officiel de la chancellerie byzantine et de l'Église grecque. Il apparaît constamment dans les Nouvelles, à partir des empereurs Basile le Macédonien et Léon le Philosophe, et, au siècle suivant, dans les ouvrages si variés et si précieux de Constantin Porphyrogénète. Cette ère s'est perpétuée depuis lors et a régné sans partage dans l'Église orientale. Les Russes et les nations slaves du rite grec la lui empruntèrent sans doute dès leur conversion au christianisme, dans le ix^e siècle, et c'est par ce mode de supputation que se guide le plus ancien historien russe, Nestor, qui composa sa Chronique dans le monastère de Petcherski, auprès de Kief, vers la fin du xi^e siècle et au commencement du xii^e.

Le moyen de faire concorder ces deux ères, alexandrine et byzantine, avec la nôtre, est sans doute bien simple et à la portée de tous; mais ce qui l'est beaucoup moins, et ce qui exige une grande attention, est la question de savoir le jour où, dans les auteurs qui

¹ *Computus ecclesiasticus*, apud Petau, *De doctrina temporum*, t. III, *Uranologium*.

² Il termine son ouvrage à l'année 18 d'Héraclius, indiction 1, dix-septième année du postconsulat de ce prince, c'est-à-dire en 628.

³ *Comput. eccles.* part. I, cap. xii.

⁴ Mansi, *Collectio conciliorum*, tome XII, p. 51, et Théophane, p. 240. (Conf. Goar, *Notæ in Theophanem*, p. 3; Pagi, *Critica*, ad annum 692, et Ideler, *Handbuch*, t. II, p. 463.)

emploient ces deux méthodes de supputation, commence l'année, question d'un intérêt majeur, puisque l'ignorance de ce point de départ peut produire un anachronisme de plusieurs mois, ou même d'une année entière. Les uns ont admis l'année ecclésiastique, qui s'ouvre au printemps et dans le mois pascal; les autres, l'année civile, qui date du 1^{er} septembre. Il y en a qui se servent de l'une et de l'autre indistinctement. Cependant ceux qui se règlent par l'ère constantinopolitaine comptent généralement par l'année de septembre, quoique plusieurs de leurs dates s'accordent mieux avec l'année ecclésiastique. Une pareille confusion s'explique par le fait que souvent ces chronographes, comme Cedrenus lorsqu'il copie Théophane, ont compilé des ouvrages antérieurs et en ont pris des lambeaux, sans se préoccuper de réduire à leur système particulier des dates exprimées dans un style différent.

Dans les chroniqueurs russes, dont le corps a été réuni par la commission archéographique de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, c'est l'année de septembre qui prévaut habituellement. Il n'y a que dans les continuateurs de Nestor, rassemblés par le moine Laurent¹, que l'on rencontre des dates qui sont, si je ne me trompe, le produit du comput par l'année qui s'ouvrirait au 1^{er} mars. Je dois ajouter que, dans ces chroniqueurs, il règne une divergence et une confusion extrêmes dans l'énoncé des dates. Ces variations proviennent des remaniements faits à des âges postérieurs et par diverses mains, de l'incurie ou de l'ignorance des copistes, et peut-être aussi du système de supputation particulier aux localités ou aux monastères où ces chroniques ont été rédigées ou bien conservées : Novgorod, Pskov, le monastère de Saint-Hypace²,

¹ Voir *Продолжение Лаврентьевской летописи*, dans le tome I, p. 127-209, de la collection intitulée *Полное собрание русских летописей*; S'-Pétersbourg, 1846, in-4°.

² Ce monastère a acquis une célébrité historique parce qu'il servit d'asile au jeune Mikhaïl Fédorovitch, le premier souverain de la Russie de l'auguste et glorieuse famille

auprès de Kostroma, celui de Troïtsa, non loin de Moscou, etc. J'ai osé, après l'estimable travail de Krug¹, et celui beaucoup plus complet et bien supérieur de M. Ed. de Muralt², m'exercer à mon tour sur la chronologie des auteurs byzantins et slavons, en m'efforçant de rendre raison du système qu'ils ont suivi et des anomalies que chacun d'eux présente. Ce plan est entièrement différent de celui des deux savants que je viens de citer, et, si l'on veut bien pardonner un jeu de mots qui n'est acceptable que parce qu'il rend très-nettement ma pensée, je dirai qu'ils ont eu en vue la chronologie de l'histoire, tandis que j'ai fait l'histoire de la chronologie. Dans ce travail, j'ai fait entrer toutes les dates du calendrier liturgique que j'ai pu recueillir, et ce secours m'a été aussi précieux que celui que j'en ai tiré pour la chronologie arménienne. C'est d'après ces principes que j'avais construit une table manuelle, destinée à faciliter le calcul des ères employées par les auteurs byzantins et slavons, et à être placée à la fin du volume que j'offre aujourd'hui au public; mais, pendant le cours de l'impression, cette table a pris des proportions qui m'ont forcé de la retrancher et de la réserver pour une publication spéciale.

des Romanoff, actuellement régnante. Mikhaïl s'était réfugié à Saint-Hypace, auprès de sa mère, pendant que son père, le boyard Fédor Nikititch, plus tard patriarche sous le nom de Philarète, était retenu dans les fers à Varsovie. Les Polonais s'étant mis à la recherche de Mikhaïl, pour le faire périr, un paysan russe, Ivan Sousanin, s'offrit à leur servir de guide; mais, pendant qu'il les égarait dans les bois, il envoyait sous main son fils prévenir celui dont les jours étaient menacés. Il fut massacré par les Polonais,

furieux d'avoir été ainsi trompés. En récompense de cet acte de dévouement patriotique, Mikhaïl Fédorovitch, monté sur le trône, affranchit d'impôts et de toute redevance les fils et descendants d'Ivan Sousanin, par une charte que, depuis lors, chacun de ses successeurs confirme à son avènement.

¹ *Kritischer Versuch zur Aufklärung der byzantinischen Chronologen*; S^t-Pétersbourg, in-8°, 1810.

² *Essai de chronographie byzantine*; Saint-Pétersbourg, in-8°, 1855.

III.

Parmi les chronologistes, il en est trois, Scaliger, Petau et Fréret, qui ont tenté d'aborder un des côtés du sujet qui m'a occupé dans ce livre, et d'expliquer la forme de l'ancien calendrier arménien; mais, étrangers à l'étude de la langue dans laquelle ce calendrier est écrit, et venus à une époque où la littérature dont elle s'est enrichie était encore inconnue en Europe, ils ont manqué des données nécessaires à l'appui de leurs démonstrations, et n'ont pu que s'égarer. Scaliger, par exemple, fait commencer l'année au troisième mois, sahmi, au lieu de navaçart, qui en est le premier; il prétend que le premier jour de ce mois de sahmi tomba le 9 juillet 552 de J. C. et que cette date devint le point de départ de l'ère arménienne¹. C'est là une de ces assertions hasardées auxquelles le créateur de la chronologie moderne s'est laissé quelquefois entraîner, au milieu de sa prodigieuse érudition. Elle n'en a pas moins été admise par les Bénédictins, dans l'Art de vérifier les dates, et répétée dans l'édition moderne de cet ouvrage, ainsi que dans le Nouveau traité de diplomatique, de ces mêmes religieux. Leur autorité si justement respectée² l'a fait passer dans les traités élémentaires de chronologie qui ont vu le jour depuis lors, et dont les travaux des Bénédictins forment ordinairement le fond. Riccioli, dans sa *Chronologia reformatata*, n'est pas moins inexact, en fixant l'origine de l'ère arménienne en 551

¹ *De emendatione temporum*, lib. III, *De anno Armeniorum*, p. 203-206, et lib. V, *De primo sahami Armeniorum*, p. 485, éd. de 1598.

² Tout en admirant les immenses travaux historiques et paléographiques des Bénédictins, je n'hésiterai point à dire que tout ce que ces savants religieux ont écrit

sur la chronologie ancienne laisse beaucoup à désirer. Ils se sont bornés à consulter Scaliger et Pagi, et, ce qu'il y a de surprenant, sans tenir compte des progrès que Petau avait fait faire à la science des temps, quoique l'ouvrage du savant Jésuite, *De doctrina temporum*, eût paru déjà en 1627.

et le premier jour de navaçart au 11 août de cette année¹. Petau, qui n'était pas mieux renseigné, à cet égard, que Scaliger, s'est borné, ainsi que l'a fait observer Fréret, à réfuter, avec sa partialité ordinaire, la thèse de son devancier², et Fréret lui-même, qui éprouvait une semblable pénurie, n'a pu y suppléer que par des conjectures plus ou moins ingénieuses, mais essentiellement contestables³. C'est ainsi qu'il attribue aux Arméniens la création d'une année fixe dès le début du v^e siècle, et qu'il en place le point initial au 11 août 433. Or leur année fixe, qui s'ouvre le 11 août julien, ne remonte pas au delà du xii^e siècle, et est une invention d'un savant computiste contemporain, Jean Diacre, qui fit cette réforme afin d'adapter le calendrier au Ménologe⁴. Un arméniste, l'abbé Villefroy, avait, il est vrai, communiqué à Fréret quelques extraits de l'historien Jean Catholicos et du chronographe Samuel d'Ani; mais ces extraits, tels qu'on les lit dans les œuvres de cet illustre chronologiste, sont tellement tronqués et rendus avec si peu de fidélité, que nous ne devons point être surpris de ce qu'il n'ait pu en tirer aucune indication posi-

¹ Lib. I, cap. LIII, t. I, p. 51; Bononiæ, MDCCLXX, in-fol.

² *De doctrina temporum*, lib. III, cap. XVIII, t. I, p. 152.

³ *Œuvres complètes*, édition de l'an IV (1796), 20 vol. in-18, t. XII, *Mémoire sur l'année arménienne*, p. 187, et dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XIX.

⁴ Jean Diacre était moine du couvent de Hagh'pad, dans le nord de la Grande Arménie. (Cf. la note 57 du chapitre XVII, p. 137.) On lit dans l'historien Guiragos une notice sur ce religieux, dans laquelle il vante son savoir et énumère les ouvrages qu'il composa. Il était le confesseur du roi de Géorgie David II, dit *le Réparateur*. Il

mourut, suivant le même historien, en 578 de l'ère arménienne = (17 février 1129-16 février 1130). Parmi les ouvrages de Jean Diacre, on cite, outre son *Traité du calendrier arménien comparé avec les calendriers des autres nations*, une *Histoire d'Arménie*, puisée aux sources nationales et à celles de la Perse. Ces deux livres sont aujourd'hui perdus, et il ne nous en reste que quelques fragments très-courts, ceux de l'*Histoire d'Arménie*, dans la *Chronographie de Samuel d'Ani*, et les extraits du *Traité du calendrier*, dans des compilations relatives à la science du comput. (Conf. Soukias Somal, *Quadro della storia letteraria di Armenia*; Venise, 1829, in-8°, p. 89.)

tive. Dans le passage de Samuel d'Ani, il s'agit de la période pascale appelée *հինգհարիւրեակ*, *cinqucentenaire*¹, ou cycle de 532 ans². Fréret a pris ce cycle pour une période de 500 ans³, qui n'a jamais existé chez les Arméniens ni ailleurs; son mémoire renferme d'autres erreurs, causées par cette absence de renseignements que je signalais tout à l'heure, et qui a mis en défaut sa sagacité habituelle.

Ce n'est que vers la fin du siècle dernier, depuis que les RR. PP. Mëkhitharistes ont entrepris leurs grands travaux sur les antiques monuments littéraires de leur nation, que le secours des textes originaux a été invoqué pour l'étude de la chronologie arménienne. Le P. Michel Tchamitch, dans les Annotations du II^e livre de son Histoire d'Arménie⁴, a consacré plusieurs pages à rechercher en quelle année les Arméniens renouvelèrent leur calendrier et établirent l'ère que cette correction inaugura. Après avoir transcrit plusieurs passages des écrivains de son pays, où il ne découvre qu'incertitude, il laisse le soin d'en discuter le sens technique aux chronologistes de profession; il ajoute qu'il résulte seulement de ces témoignages, que l'ère arménienne, étant moindre que l'ère chrétienne de 551 ans, a dû nécessairement commencer en 552 de J. C. On verra plus loin que ce calcul n'est qu'une détermination approximative tout à fait insuffisante; seulement

¹ Je demande la permission de créer ce terme technique, qui est l'équivalent de l'arménien *հինգհարիւրեակ*, et que je n'aurais pu suppléer en français que par une périphrase. Il en est de même pour le mot *bicentenaire*, *երկերիւրեակ*, qui reviendra fréquemment dans le cours de mon travail.

² «Car, lorsque, dans le calendrier, on «dit simplement *cinqucentenaire*, on entend «par ce mot le grand cycle de 532 ans.» (Surmeli, *Traité du calendrier en général*,

ecclésiastique et civil (en arménien); Venise, 1818, in-8°.) Les Géorgiens le désignent pareillement par le terme de *cycle de 500 ans*. (Cf. l'Histoire de la Géorgie, traduite par M. Brosset; Saint-Pétersbourg, 1849, in-4°, I^{re} partie, Préface du tsarévitch Wakhoucht, p. 5.)

³ *Mémoire sur l'année arménienne*, *ibid.* p. 199.

⁴ En trois volumes in-4°; Venise, 1784-1786, t. II, p. 509-516.

Tchamitch a réussi à prouver que c'est dans les premiers temps du pontificat de Moïse II, catholicos ou patriarche universel des Arméniens, qui occupa le siège, suivant Samuel d'Ani, de 549 de l'ère chrétienne à 578¹, que la grande ère de sa nation fut instituée.

Un des confrères de Tchamitch, le P. Khatchadour Surmeli, a composé un *Traité du calendrier en général*, dans lequel il s'est occupé d'une manière spéciale de celui des Arméniens, comme régulateur des fêtes mobiles de l'année ecclésiastique, et de la principale de toutes, la Pâque; mais ce livre, étant, à proprement parler, un manuel de la science pratique et élémentaire du calendrier, exclut les investigations et les développements historiques, et laisse de côté tout ce qui a rapport à la chronologie.

Un autre membre de la même congrégation, qui a rendu son nom recommandable par ses travaux sur les antiquités et la géographie de l'ancienne Arménie, le P. Luc Indjidji, dans son livre intitulé *Antiquités géographiques de l'Arménie*, a dit quelques mots de l'ère usitée parmi ses compatriotes; mais il n'entrait pas dans son plan d'en discuter l'origine et d'exposer le système du calendrier dont elle procède.

Un académicien français, auquel les études chronologiques

¹ Ces deux années correspondent à 551 et à 580 de la Nativité, dans la Chronographie de Samuel d'Ani. (Cf. *Samuelis presbyteri Aniensis temporum usque ad suam aetatem ratio*, traduction de Jean Zohrab, p. 48, à la suite de la Chronique d'Eusèbe, version du même et d'Angelo Mai; Milan, 1818, in-4°.) Cette traduction est généralement fidèle, mais elle laisse souvent apercevoir tout ce qui manquait à l'interprète de Samuel d'Ani sous le rapport de la connaissance de l'histoire et de la chronologie.

Samuel est surnommé *Մեծի Անեսի*, ou «d'Ani,» parce qu'il était prêtre de la cathédrale de cette ville, capitale de l'Arménie, sous la dynastie des Bagratides, et située dans le district de Schirag, province d'Ararad. Il vivait au XII^e siècle. (Cf. Soukias Somal, *Quadro*, p. 90.) Sa Table chronologique, qui finit en 1179 de l'ère de la Nativité = 1177-1178 È. Ch. a été continuée par un anonyme jusqu'en 1337 È. Nat. = 1335-1336 È. Ch. dans le manuscrit 96 de la Bibliothèque impériale de Paris.

étaient familières, Saint-Martin, avait compris tout l'intérêt que suggère celle du calendrier arménien. Déjà, en 1819, il promettait d'en faire l'objet d'un mémoire spécial¹; mais, pour s'acquitter de cette tâche avec la supériorité qui lui était propre dans les recherches de ce genre, il lui aurait fallu joindre, à cette étendue et à cette solidité d'érudition qui le distinguaient si éminemment, une connaissance plus approfondie de la langue et de la littérature arméniennes, et avoir à sa disposition les ressources que prête cette littérature, et qui manquaient alors à Paris. Saint-Martin termina sa courte et honorable carrière sans avoir réalisé le projet qu'il avait annoncé.

Ideler, dans son Manuel de chronologie mathématique et technique, et dans l'Abrégé de cet ouvrage², a résumé en quelques lignes tout ce qu'il savait sur le calendrier arménien; mais, dans l'impossibilité de recourir aux sources originales, il n'a pu rien ajouter à ce qui avait été dit avant lui.

On le voit donc, le sujet que j'ai embrassé est encore neuf et intact, après les essais des savants dont je viens de retracer la liste. Si je ne possède point les qualités d'esprit supérieures et cette science profonde par lesquelles ils se sont rendus utiles et illustres, j'ai eu, du moins, la bonne volonté de marcher sur leurs traces et l'émulation de ne pas être jugé indigne d'eux. C'est au public, auquel je sou mets mon livre, à décider jusqu'à quel point j'y ai réussi.

Éd. DULAURIER.

Passy, avril 1859.

¹ *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*; Paris, 1818 et 1819, t. II, p. 246.

² *Handbuch*, t. II, p. 438-444, et *Lehrbuch der Chronologie*; Berlin, 1831, in-8°, p. 439-443.

NOTE

SUR LE MODE DE TRANSCRIPTION DE L'ALPHABET ARMÉNIEN.

Il existe, à l'égard de la prononciation de plusieurs lettres arméniennes dans l'antiquité, une diversité d'opinions qui n'est pas sans analogie avec celle qu'ont fait naître quelques-uns des caractères de l'alphabet grec; mais, tandis que, pour ce dernier alphabet, cette divergence s'est produite entre les Hellènes modernes et les savants de l'Europe, chez les Arméniens, elle s'est établie entre deux fractions de la nation elle-même : d'un côté, ceux de Constantinople et des contrées de l'Empire Ottoman voisines de la capitale; de l'autre, ceux de la Grande Arménie, de Russie, de Géorgie et de Perse. Pour faire comprendre cette différence, nous rangerons les lettres qui en sont l'objet suivant la classe à laquelle elles appartiennent :

Très-fortes.	Fortes.	Douces.
Փ ph'.	Ք p.	Պ b.
Թ th.	Տ t.	Տ d.
Ց ts.	Չ tz.	Շ dz.
Չ tch.	Ճ dch.	Ջ dj.
Կ k'.	Գ k.	Դ g.

Ces trois classes de lettres constituaient autrefois très-certainement trois nuances distinctes; mais aujourd'hui l'une de ces nuances s'est tout à fait effacée, et les Arméniens ne reconnaissent plus que des fortes et des douces. Seulement il faut remarquer que les Arméniens orientaux confondent les douces avec les très-fortes et articulent les fortes comme des douces, tandis que, chez les occidentaux, l'assimilation s'est opérée entre les fortes et les très-fortes.

Un phénomène du même genre s'est produit dans plusieurs idiomes de la famille indo-européenne, à laquelle se rattache l'arménien, dans l'allemand, par exemple, qui convertit en lettres fortes les douces et en lettres douces les fortes de certains dialectes congénères, de souche teutonique. L'arménien a subi, dans les limites de l'unité nationale, l'influence d'une loi analogue. Cette loi se

montre à nous, aujourd'hui, invariable dans la transcription des mots empruntés à des peuples éloignés ou de race différente, les Grecs, les Latins et les Hébreux, tandis qu'elle fléchit et perd sa fixité dans la forme des mots qui proviennent d'une source plus rapprochée et plus intime, et qui est la même où ont puisé le zend et le sanscrit, avec lesquels l'arménien semble s'être développé parallèlement. Il est probable que cette instabilité apparente a sa raison dans les règles d'euphonie communes à tout le système indo-européen, règles dont le sanscrit nous offre le plus complet développement, et qui déterminent la permutation des consonnes en leurs homogènes, lorsqu'elles viennent à se rencontrer, ou suivant la voyelle qui les soutient. Tant que ces règles n'auront pas été reconnues et constatées dans la langue arménienne, tant que l'on ignorera sa véritable prononciation dans ces siècles reculés où elle touchait de très-près aux idiomes iraniens, ce sera en vain que l'on voudra adopter d'une manière exclusive, pour la rendre avec nos caractères européens, l'une des deux prononciations, orientale ou occidentale, qui la partagent de nos jours, car des exceptions viendraient à chaque instant détruire le principe établi. Il est facile de se convaincre de l'impossibilité d'une méthode absolue, par les innombrables contradictions qui résultent du mode de transcription basé sur la prononciation orientale, et admis par quelques philologues contemporains; j'ai préféré me laisser guider par les Arméniens occidentaux, uniquement parce que l'usage suivi par eux est le plus répandu, et qu'il est sanctionné par l'autorité des hommes les plus savants et les plus compétents de la nation, sans toutefois repousser la méthode inverse, lorsque l'analogie ou la raison historique me le prescrivait. Ainsi j'écris *marzban*, *mokbed* (*mobed*), *asbahabed*, *dgh'a*, *R'aban*, et non *marzpan*, *mogpet*, *aspahapet*, *tgh'a*, *R'apan*, parce que ces mots et une foule d'autres semblables se retrouvent dans le vocabulaire ou les monuments littéraires de plusieurs peuples voisins avec la même orthographe qu'en arménien.

Quant aux lettres sur lesquelles il n'y a aucune incertitude, je me suis servi des caractères, soit simples, soit combinés, de l'alphabet romain, les plus propres à rendre les effets phoniques de l'alphabet arménien, et habituellement employés, m'abstenant, autant que possible, de toute orthographe insolite, et proscrivant rigoureusement toute innovation arbitraire.

TRANSCRIPTION DE L'ALPHABET ARMÉNIEN.

LETTRES		PRONONCIATION.	VALEUR NUMÉRIQUE.
MAJUSCULES.	MINUSCULES.		
Ա	ա	a.	1
Բ	բ	p doux.	2
Գ	գ	k doux.	3
Դ	դ	t dental.	4
Ե	ե	é aigu dans le corps des mots et é (é) au commencement. ...	5
Զ	զ	z.	6
Է	է	é ouvert.	7
Ը	ը	è très-bref, analogue à l'è muet français.	8
Թ	թ	th ou t fort.	9
Ճ	ճ	j français.	10
Ի	ի	i, î devant n final.	20
Լ	լ	l.	30
Խ	խ	kh, le χ grec.	40
Ճ	ճ	dz.	50
Կ	կ	g devant a, o, ou, u, et gu devant é, è et i.	60
Տ	տ	h.	70
Ը	ւ	tz.	80
Ղ	ղ	gh', r grassé, analogue au ڭ arabe, mais plus doux.	90
Ճ	ճ	dj.	100
Մ	մ	m.	200
Յ	յ	muet devant les voyelles initiales et après les voyelles finales. Nous le rendons par l'apostrophe, ainsi : 'a, 'e, 'i, 'o, 'ou, et a', o'. Entre deux voyelles, ou entre une voyelle et une consonne, il se prononce comme un i tréma.	300
Ն	ն	n.	400
Շ	շ	sch allemand ou ch français.	500
Ո	ո	o dans le corps des mots et ô (ou) au commencement.	600
Չ	չ	tch, le ch anglais.	700
Պ	պ	b.	800
Պ	փ	dch.	900
Ղ	ր	r', r palatal, le r français.	1,000
Ս	ս	s devant une consonne, c devant les voyelles i, e, et ç devant a, o, u.	2,000
Վ	վ	v.	3,000
Ն	ն	d.	4,000
Ր	ր	r dental.	5,000
Պ	թ	ts.	6,000
Լ	լ	ou, u et v doux.	7,000
Ք	ք	ph' ou p fort.	8,000
Գ	գ	k' fort.	9,000
Օ	օ	ô.	10,000
Փ	ֆ	f.	20,000

Il faut remarquer que la voyelle $\iota = u$ ne se trouve pas habituellement isolée, mais jointe à une autre voyelle.

1° Après $\omega = a$, elle sonne comme un v doux, $\omega\iota = av$, à la fin des syllabes, ou lorsque, dans le corps des mots, suit une voyelle. Dans l'ancienne orthographe, $\omega\iota$ équivaut à l' δ long = o , qui n'a été introduit, avec le $\oint = f$, dans l'alphabet arménien, qu'au XII^e siècle.

2° Après un $\sigma = o$, elle produit la voyelle $\sigma\iota = ou$. Cette voyelle se change en un v doux; précédé, dans la prononciation, d'un ϵ très-bref, lorsqu'elle est suivie d'une autre voyelle, comme $\sigma\sigma\iota\kappa\omega\iota$, *dévial*; $\gamma\sigma\iota\kappa\upsilon$, *Tévin*.

3° Après un $\rho = i$, elle forme la diphthongue $\rho\iota = iou$. Aujourd'hui cette combinaison sert à représenter un son analogue à notre u français ou à l' u de la langue turque, comme dans $\mathbf{U}\rho\iota\kappa\iota$, *Surméli*; $\mathbf{Z}\rho\iota\kappa\iota$, *Hurmuz*, noms propres; $\rho\iota\iota$, *utch*, «trois»; $\rho\iota\kappa\iota$, *ugu*, «coucou.» Il paraît que ce son existait déjà dans l'antiquité; seulement on ne sait pas exactement les cas où il recevait cette prononciation particulière, et s'il faut dire *Siounik'*, $\mathbf{U}\rho\iota\kappa\iota$, ou *Sunik'*.

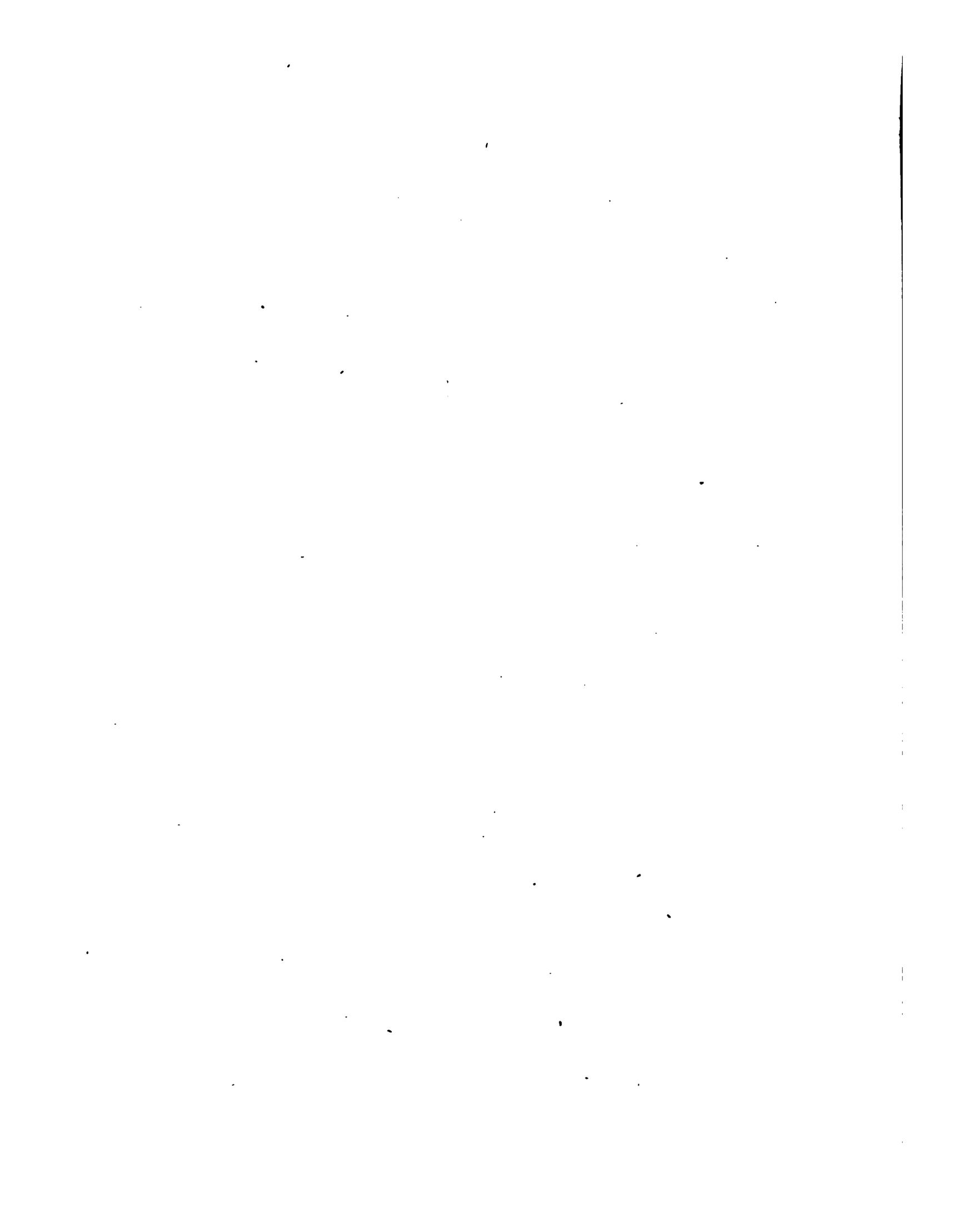
EXPLICATION

DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES QUI ACCOMPAGNENT L'ÉNONCÉ DES DATES.

Pér. Jul. ou P. J.	Période julienne.
È. A.	Ère arménienne ou grande ère arménienne.
È. Ch. ou absence de toute abréviation.	Ère chrétienne vulgaire ou dionysienne.
È. M.	Ère mondaine.
È. Nat.	Ère de la Nativité.
Hég.	Hégire.
Indict. ou Ind.	Indiction.
=	Égal ou concordant.
+ È. Ch.	Années postérieures. } à l'ère chrétienne.
- È. Ch.	

L'année — 1 de l'ère chrétienne a été comptée comme égale à 4713 Pér. julienne, 753 de la fondation de Rome, d'après le calcul de Varron, iv^e de la 194^e olympiade, à la différence des astronomes, qui marquent cette année 0.

L'équivalent d'une date annuelle ou mensuelle, arménienne, syrienne, de l'hégire, ou toute autre, renfermé entre deux parenthèses, comprend les deux termes extrêmes de l'année ou du mois. Ainsi 1 È. A. = (11 juillet 552-10 juillet 553) indique l'année 1^{re} de l'ère arménienne, commencée le 11 juillet 552, et ayant pour 365^e ou dernier jour le 10 juillet 553.



LISTE

DES MANUSCRITS ARMÉNIENS CITÉS.

Les ouvrages où les auteurs ont introduit des divisions ont été cités en indiquant la partie, le livre ou le chapitre; quant à ceux dans lesquels il n'existe aucune section, j'ai cru inutile de marquer les folios, par la raison que les exemplaires très-rare qui se trouvent dispersés dans des collections particulières ont chacun une pagination différente. Une exception a été faite pour les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, où chacun peut consulter et vérifier les passages que j'ai rapportés.

1. Léonce le Prêtre, Histoire des invasions des Arabes en Arménie.
 - A. Collection particulière de M. Brosset, membre de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg.
 - B. Bibliothèque impériale de Paris, supplément arménien; copie faite par M. l'archimandrite Garabed Schahnazariants.
2. Moïse Gagh'angadouatsi, Histoire des Agh'onans.
 - A. Bibliothèque du Musée asiatique de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg.
 - B. Collection particulière de M. Emin, inspecteur et professeur à l'institut Lazareff des langues orientales, de Moscou.
3. Étienne Açogh'ig, Histoire universelle.
 - A. Collection de M. Brosset.
 - B. Bibliothèque des RR. PP. Mèkhitharistes du couvent de Saint-Lazare, à Venise.
4. Oukhthanès d'Édesse, Histoire de la séparation religieuse des Arméniens et des Géorgiens.

Bibliothèque du Musée asiatique de l'Académie impériale de Saint-Petersbourg.
5. Matthieu d'Édesse et Grégoire le Prêtre, Histoire d'Arménie.
 - A. Bibliothèque impériale de Paris, ancien fonds arménien, n° 95.
 - B. Même établissement, même fonds, n° 99.
 - C. Même établissement, supplément arménien; copie faite sur cinq exemplaires de la bibliothèque du couvent de Saint-Lazare.
6. Samuel d'Ani, Chronographie.

Bibliothèque impériale de Paris, ancien fonds arménien, n° 96.
7. Grégoire Dgh'a, Élégie sur la prise de Jérusalem par Saladin.

Bibliothèque du couvent de Saint-Lazare.
8. Histoire anonyme de la Géorgie.

Bibliothèque impériale de Paris, supplément arménien; copie faite par M. l'archimandrite Garabed Schahnazariants.

9. Guiragos, Histoire d'Arménie.
 A. Collection de M. Emin.
 B. Bibliothèque des RR. PP. Mèkhitharistes du couvent de Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Vienne.
 C. Copie appartenant à M. Jean de Brouse Tchamourdji-Oglou, ancien professeur au collège arménien de Sainte-Jérusalem, à Scutari.
10. Vartan, Histoire universelle.
 Bibliothèque du Musée asiatique de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.
11. Michel le Syrien, Chronique.
 A. Bibliothèque impériale de Paris, ancien fonds arménien, n° 90.
 B. Copie du R. P. Léonce Alischan, faite sur l'exemplaire de la bibliothèque du couvent de Saint-Lazare.
12. Malachie le Moine, Histoire des invasions des Mongols.
 Bibliothèque du Musée asiatique de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.
13. Mèkhithar d'Aïrivank', Chronographie.
 Même établissement.
14. Étienne Orbélian, Histoire de la province de Siounik'.
 A. Collection de M. Emin.
 B. Collection de M. Tèr-Ossipiants, professeur au gymnase arménien de Tiflis.
15. Thomas de Medzoph', Histoire de Timour.
 A. Bibliothèque impériale, ancien fonds arménien, n° 96.
 B. Même établissement, supplément arménien, n° 32; copie faite d'après quatre manuscrits de la bibliothèque du couvent de Saint-Lazare.
16. Traité du calendrier, d'après différents auteurs.
 Bibliothèque impériale, ancien fonds arménien, n° 114.
17. Jacques de Crimée, Traité du comput.
 Même établissement, même fonds, n° 115.
18. Jean Zohrab. Collection de mémoriaux, ou notes historiques ajoutées par les copistes aux manuscrits, extraits de vingt-sept évangiles mss. de la bibliothèque du couvent de Saint-Lazare.
 Même établissement, supplément arménien, n° 27.
19. Mèkhithar Kosch, Recueil des lois d'Arménie.
 A. Copie faite sur un exemplaire de la Bibliothèque du couvent de Saint-Lazare.
 B. Copie appartenant à M. Osgan Ovhanisians, professeur adjoint à l'institut Lazareff.

Je dois prévenir que le titre de *Petite Bibliothèque arménienne* désigne la collection publiée par les RR. PP. Mèkhitharistes de Venise, sous celui de *Սուրբ Զայկապաղիք*, en vingt volumes in-32, 1853-1854, et où ils ont rassemblé diverses pièces rares ou inédites, extraites principalement des hagiographes arméniens.

RECHERCHES

SUR

LA CHRONOLOGIE ARMÉNIENNE.

PREMIÈRE PARTIE.

- EXPOSÉ DES PRINCIPES DE LA CHRONOLOGIE TECHNIQUE.
-

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ANNÉE VAGUE ET DE L'ANCIEN CALENDRIER ARMÉNIEN.

L'année arménienne, comme celle des Égyptiens et des Perses dans l'antiquité, est solaire, mais composée de 365 jours, sans fraction. La révolution du soleil dans l'écliptique étant de $365 \frac{1}{4}$ jours, suivant le calcul des astronomes anciens, qui fut consacré définitivement par l'application qu'en fit Jules César à son calendrier, ou, pour m'exprimer plus exactement, de $365 \frac{1}{4} \cdot 2422$, d'après les observations modernes (1), il y a un excédant de 6 heures ou de 5 heures, plus une fraction, dont l'année arménienne ne tient pas compte, et dont elle anticipe sur l'année julienne. Ainsi, dans l'année qui précéda la première de notre ère chrétienne, et qui est marquée — 1 dans notre tableau A (III^e partie), l'année arménienne s'ouvrit le 26 novembre; au bout de quatre ans, le 25 du même mois, et ainsi de suite, en remontant d'un jour après chaque tétraétéride julienne, jusqu'en 1460 de notre ère, où elle recommença le 26 novembre, pour continuer le même mouvement de précession pendant une nouvelle

période de 1460 années juliennes = 1461 années arméniennes (2); et ce mouvement de rotation se continue par périodes pareilles, d'une manière indéfinie, en partant d'un degré quelconque de l'échelle des temps, les mois passant tour à tour dans chaque saison, et les jours dans chaque mois. De là le nom de *vague* donné à cette forme d'année. Elle se divise en douze mois de trenté jours chacun, avec cinq jours épagomènes, *աւելուաց* (3), qui s'intercalent après le douzième mois, hrodits.

Voici les noms des mois arméniens, suivant leur rang ordinal, avec l'indication du quantième qu'occupe, dans la somme des jours de l'année, celui qui commence chaque mois :

I.	Նավասարդ	Navaçart.....	1
II.	Հորի	Hor'i.....	31
III.	Սահմի	Sahmi.....	61
IV.	Ծրե	Dré.....	91
V.	Կաղոտ	K'agh'ots.....	121
VI.	Արաց	Arats.....	151
VII.	Մեհեգան	Méhégan.....	181
VIII.	Արեկ	Arek.....	211
IX.	Ահեգան	Ahégan.....	241
X.	Մարերի	Maréri.....	271
XI.	Մարգաց	Markats.....	301
XII.	Հրոտից	Hrodits.....	331
	Աւելուաց	Avéliats, épagomènes, 1 ^{er} ..	361
		2 ^e ..	362
		3 ^e ..	363
		4 ^e ..	364
		5 ^e ..	365

L'année vague est la plus ancienne mesure du temps qu'ait possédée l'Orient, et très-probablement elle fut en usage chez tous les peuples qui relevaient des grandes monarchies de l'Asie occidentale. Champollion a induit de l'examen des textes hiéroglyphiques qu'elle avait cours en Égypte, au moins dès le XXI^e siècle avant J. C. (4). On a toujours considéré cette forme d'année comme une de ces évaluations imparfaites de la révolution du soleil, comme un de ces essais de calendrier qu'adoptèrent les nations primitives, encore dans un état de

société rudimentaire, avant de parvenir peu à peu à la connaissance de l'année de $365 \frac{1}{4}$ jours. Mais c'est là une hypothèse gratuite, dépourvue de toute sanction historique. Pour si haut que l'on remonte le cours des âges, on retrouve l'usage de l'année vague contemporain d'un état de civilisation suffisant pour que la science eût appris à calculer la quantité dont elle diffère de l'année tropique, et à corriger cet écart. Et, d'ailleurs, son insuffisance ne se trahit-elle pas, après un laps de temps assez court, par un désaccord de plus en plus considérable avec l'ordre des saisons et le retour périodique des phénomènes de la végétation (5)?

Il ne faut, en effet, qu'un espace de 40 ans pour qu'elle soit en avance de 10 jours, comme le fait remarquer Geminus (ch. vi); de 120 ans, pour qu'elle anticipe d'un mois; de 360 ans, pour que cet excès soit de 3 mois ou d'une saison entière (6). L'année vague fut, comme nous l'avons fait observer dans notre Introduction, une institution essentiellement sacerdotale, appropriée aux cérémonies du culte; et elle se maintint, consacrée par une pensée religieuse qui voulait que chaque fête passât successivement à tous les jours de l'année, et que chaque jour fût sanctifié. On ne saurait douter que les Égyptiens et les Perses n'aient bientôt connu la quantité dont elle devance l'année tropique, et appris, à un moment donné, à la raccorder avec le véritable état du ciel.

Nous savons le soin avec lequel les Égyptiens observaient le lever de l'étoile Sirius. Or il s'est rencontré, comme le dit M. Biot (7), que, plus de 3,000 ans avant l'ère chrétienne, jusqu'à plusieurs siècles après cette ère, la révolution héliaque de Sirius, calculée pour l'Égypte, s'accomplissait, mathématiquement parlant, à très-peu de chose près comme l'année julienne, ou comme l'année solaire vulgaire de ces époques, de $365 \frac{1}{4}$ (8). Geminus (*ibid.*) atteste l'habitude constante des Égyptiens d'observer les solstices, habitude qui dut leur révéler la véritable mesure de l'année tropique.

Suivant les auteurs arabes et persans, cités par Golius dans ses notes sur Alfergani, et par Hyde, dans son ouvrage *De religione veterum*

Persarum, les Perses, dès les temps les plus reculés, additionnaient, pendant 120 ans consécutifs, le quart de jour attribué à l'année tropique en sus de l'année vague, et ajoutaient, après ces 120 ans, un treizième mois de 30 jours, qui reportait l'ouverture de leur année à une époque correspondante au 13 juin julien, où le commencement en avait été fixé. Scaliger est le premier des chronologistes modernes qui ait mentionné cette sorte d'intercalation, dont il puisa l'idée dans une lettre qui lui fut adressée par Ignace, patriarche jacobite d'Antioche (9). Son éternel adversaire, Petau, ne manqua pas de lui contester et l'autorité de cette communication, et le système du calendrier perse, que Scaliger en avait déduit. Plus tard, Golius et Hyde ayant mis au jour les passages originaux des auteurs orientaux qu'Ignace avait consultés, Fréret reprit et développa le même système (10), et Letronne paraît y avoir pleinement adhéré, comme on le voit par une des notes de son Compte rendu d'un mémoire d'Ideler sur l'origine du zodiaque (11). Mais un passage de Quinte-Curce (12), cité nombre de fois, est contraire à toute idée d'intercalation (13). En effet, toute addition de ce genre peut être considérée comme une atteinte à la pensée religieuse qui avait suggéré la forme et l'usage de l'année vague, et qui inspirait à Jamblique le regret de ce que cette sorte d'année avait été remplacée par l'année fixe alexandrine (14). Les Arméniens, qui, pendant longtemps, ont eu la même religion que les Perses, et, sans aucun doute, le même calendrier, n'y ont jamais introduit cette correction. Bien moins civilisés et moins savants que ces derniers, et plus tard séparés d'eux par leur conversion au christianisme, ils maintinrent l'année vague, dans sa forme simple et antique, tandis que les Perses la modifièrent, très-probablement lorsque Yezdedjerd III établit l'ère qui a reçu son nom.

L'époque à laquelle l'année vague commença à être en usage parmi les Arméniens ne nous est pas connue historiquement, et les monuments ne nous fournissent aucun renseignement à ce sujet. On pourrait présumer qu'elle leur vint primitivement des Assyriens, si nous n'étions dans une ignorance absolue de la forme d'année de ces der-

niers. Ce qui pourrait faire naître l'idée d'une pareille communication, c'est que l'Arménie, sous le règne des princes de la dynastie issue de Haïg (15), depuis Aram jusqu'à Barouïr, reconnut l'autorité des souverains de Ninive, pendant une période que les historiens prolongent depuis le *xxv^e* siècle jusqu'au *viii^e* avant J. C. Cette sujétion prit fin lorsque Barouïr, s'associant à la conspiration d'Arsace et de Bélésis contre Sardanapale, renversa avec eux l'empire assyrien, et se rendit indépendant.

D'après une tradition relative à Sémiramis (Schamiram), que nous a conservée le plus savant de tous les historiens arméniens, Moïse de Khoren, lequel vivait au *v^e* siècle de notre ère (16), et qu'il avait empruntée à l'historien syrien Mar Iba Katina (17), il semble qu'il y ait eu entre les institutions religieuses des Assyriens et celles des Arméniens une analogie qui s'explique par l'origine des colonies qui vinrent, sous la conduite de Haïg, des plaines de Babylone et de Ninive, peupler l'Arménie, et par l'influence que dut exercer sur les Arméniens la civilisation supérieure du puissant empire duquel ils relevaient. Cette tradition met en scène un mythe, celui des Ar'lêz, Արլէզ (18), divinités ou êtres surnaturels nés d'un chien, et qui avaient pour attributions de lécher les blessures des guerriers tombés sur le champ de bataille, et de les rappeler à la vie. Le roi d'Arménie, Ara', dont la réputation de beauté avait enflammé le cœur de Sémiramis, ayant repoussé les avances et les présents de cette princesse, elle marcha contre lui avec toutes ses troupes. Ara' succomba dans la mêlée; mais la grande reine des Assyriens, toujours éprise, fit chercher avec soin le corps du roi parmi les morts. « J'ai ordonné à mes dieux, dit-elle, « de lécher les plaies d'Ara', et l'existence lui sera rendue. »

Ce mythe, quoique encadré dans un récit légendaire, est l'expression réelle d'une croyance populaire très-ancienne, ainsi que nous l'assure un auteur du *v^e* siècle, Ēznig (19). Un historien antérieur d'un siècle à Ēznig, Faustus de Byzance, nous apprend que ce mythe était encore accrédité de son temps, quoique le christianisme fût déjà dominant dans l'Arménie (20).

Si le mythe des Ar'lèz nous laisse entrevoir quelques points de ressemblance entre la religion de l'Assyrie et celle de l'Arménie, il n'est pas invraisemblable de penser que la même analogie existait pour une institution aussi étroitement liée au culte que l'est le calendrier.

Une opinion bien mieux justifiée et probable est que l'année vague, que l'on retrouve chez les Perses, aussi loin que l'on remonte dans leur histoire, s'introduisit en Arménie avec l'adoration du feu, ou le zoroastrisme, qui prit naissance, ainsi que l'attestent les traditions zendes consignées dans les livres des Parses, dans l'Atropatène, province de l'Arménie orientale. En s'en tenant à cette seconde opinion, rien n'empêche de supposer que cette transmission s'effectua sous les successeurs de Tigrane I^{er}, lorsque l'Arménie passa sous la domination des Achéménides (21). Suivant Surméli, l'année vague arménienne se rattache à une ère qui commença avec celle du roi de Babylone Nabonassar (22); mais c'est uniquement parce que les années de Nabonassar, telles que Ptolémée et les astronomes de l'école d'Alexandrie les emploient, sont de 365 jours sans fraction, et semblables à celles des Arméniens, que ce savant Mekhithariste a conclu de cette similitude l'existence d'une ère arménienne inaugurée sous le règne de Barouïr, l'allié d'Arbace et de Bélésis contre Sardanapale, ère qui aurait couru parallèlement à celle de Nabonassar, depuis l'an — 747 È. Ch. (23).

L'examen du livre si précieux où Moïse de Khoren a décrit les antiquités de sa nation nous fournira peut-être quelques lumières sur l'époque où elle eut un calendrier régulier. Les souvenirs qu'il nous a transmis du temps où elle était gouvernée par les princes de la dynastie de Haïg sont un écho des vieilles poésies populaires qui avaient cours alors en Arménie, et que les monarques assyriens avaient fait recueillir et déposer dans leurs archives royales (24). La société arménienne nous apparaît dans cette partie traditionnelle du livre de Moïse avec un caractère de simplicité, de rudesse et de force, qui rappelle les âges héroïques de la Grèce. Le tableau que l'historien nous retrace de ces temps primitifs nous montre ses compatriotes vivant alors sans

instruction et sans désir d'en acquérir, étrangers à toute science et à toute culture intellectuelle (25). Cet état d'ignorance et de barbarie dut continuer après que la dynastie de Haïg se fut éteinte en la personne de Vahê, fils de Van, contemporain d'Alexandre le Grand, et pendant le temps d'anarchie, de guerres intestines et de désordres, qui suivit la mort de Vahê, et qui dura jusqu'à l'avènement des Arsacides, vers le milieu du n^e siècle avant J. C. (26). Le premier de ces princes qui régna sur l'Arménie, Valarsace, consacra ses efforts à l'organisation politique du pays auquel l'avait préposé son frère aîné, Arsace le Brave, ou Mithridate I^{er}, souverain de la Perse. Mais Valarsace et ses successeurs, jusqu'à Artaxès II, fils de Sanadroug, qui, suivant Samuel d'Ani, occupa le trône depuis l'an 88 jusqu'à 128 È. Nat. = (86-87 à 126-127 E. Ch.), « n'avaient, dit Moïse, aucune idée des arts libéraux et des sciences. Occupés à des incursions et à des expéditions militaires, ils négligeaient ces connaissances, ou les ignoraient. Je parle, ajoute-t-il, des cycles de semaines, de mois et d'années. Rien de pareil n'était en vigueur chez eux, quoique les autres nations en eussent l'usage. Tout cela fut réglé du temps d'Artaxès (27). » Le règne de ce prince marque donc une date certaine dans l'histoire du calendrier arménien. Quoique l'auteur n'ajoute aucun détail aux courtes indications contenues dans ce passage, tout porte à croire que ce calendrier avait pour base, comme celui de la Perse, l'année vague.

Les paroles de l'Hérodote arménien semblent impliquer, non point la création *a priori* d'un calendrier, mais plutôt la correction, le perfectionnement d'un calendrier déjà existant. S'il est impossible d'admettre que les Arméniens eussent vécu jusqu'alors sans système religieux, il s'ensuit qu'ils possédèrent ce qui est le fondement des cérémonies du culte, un calendrier. Les expressions de Moïse, « je parle des cycles de semaines, de mois et d'années, » peuvent très-bien s'entendre de périodes calculées pour déterminer, à de certains intervalles, le rapport de l'année vague et de l'année tropique. Lors même que l'on supposerait que les Arméniens n'ont pas connu très-anciennement cette der-

nière forme d'année, il est indubitable qu'ils durent en avoir communication par les Romains, avec lesquels, lorsque Artaxès II monta sur le trône, ils étaient depuis longtemps en contact, puisque leurs guerres avec eux commencent à Lucullus et Pompée, et leur assujettissement, au règne d'Arsame, père d'Abgare, c'est-à-dire trente ans au moins avant notre ère.

Quoique l'année vague arménienne ait reçu, comme l'année égyptienne, une intercalation destinée à la rendre fixe, cette modification, qui ne fut opérée que sur la fin du XI^e siècle par Jean Diacre, n'eut jamais la consistance et l'universalité de la réforme alexandrine. L'année vague arménienne persista toujours dans l'usage civil; et elle se maintient encore aujourd'hui, quoique, depuis trois siècles environ, elle ait été remplacée, dans les habitudes journalières de la vie, par le calendrier julien. Cette persistance de l'année vague se voit par les extraits des écrivains de tous les âges que j'ai rassemblés dans ma seconde partie (*Anthologie chronologique*).

L'un de ces écrivains, Moïse Gagh'angadouatsi ou Galgandouni, qui, vers la fin du X^e siècle, composa l'histoire des Agh'ouans (28) ou de l'Albanie, pays situé à l'est de l'Arménie, et comprenant le bassin du Gour (Cyrus) jusqu'à la mer Caspienne et au défilé de Derbend, au nord; Moïse nous montre, dans deux passages de son livre, qu'à l'époque où il vivait, les Arméniens tenaient compte très-exactement du rapport de l'année vague et de l'année julienne. Après avoir raconté quelques événements survenus vers 342 È. A. = (17 avril 893-16 avril 894), il ajoute ce qui suit :

« Au bout de quatre ans, lorsque le premier jour de l'année concordait avec celui de la sainte fête de Pâques, Abou-Ali, prince des Agh'ouans, de la race de Haïg, fut tué par son frère germain Sém-pad, et sa mort fut un sujet de profonds regrets pour les siens (29). »

Le premier jour de l'an, ou premier de navaçart, coïncida avec le 16 avril dans la tétraétéride qui comprend les années 345 à 348 È. A. = 896 à 899 È. Ch. De ces quatre années, nous avons, par la date de la Pâque, celle qui fut témoin du meurtre d'Abou-Ali; ce fut 347

È. A. = (16 avril 898-15 avril 899), année où Pâques tomba effectivement le 16 avril.

Ailleurs, le même historien caractérise encore plus explicitement le mouvement d'anticipation de l'année vague sur l'année julienne, lequel fait avancer d'un jour dans l'année vague la fête de l'Épiphanie à chaque bissextile, ainsi que je l'expliquerai plus loin.

« Comme le temps écoulé, dit-il, exige de moi que je retrace les événements qu'il a vus s'accomplir, et que j'ai laissés en arrière, je commencerai d'abord mon récit dès la 18^e bissextile, qui déplaça l'Épiphanie dans le mois de méhégan, et à partir de la 35^e année de Khosrov, fils d'Ormizt, roi des rois (30). »

L'auteur compte la 18^e bissextile à partir de l'an 1 È. A. = (11 juillet 552-10 juillet 553), c'est-à-dire 72 ans. Or $552 + 72 = 624$.

Chosroës II, fils d'Ormizdas III, après qu'il eut tué son père, et que Bahram eut usurpé le trône, se réfugia chez les Grecs, indiction ix. 9^e année de Maurice, suivant la *Chronique pascalle*, p. 300, par conséquent après septembre 590. Chosroës, ayant recouvré ses États, compta sa première année royale à partir de 590, et sa 35^e est 624-625.

Ces deux synchronismes sont donc parfaitement concordants, et ils ont surtout de l'importance en ce qu'ils fixent un des points de la chronologie des Sassanides.

Une preuve à l'appui de cette perpétuité de l'année vague chez les Arméniens se voit dans tous les almanachs modernes (31); ceux que j'ai sous les yeux, publiés à Venise, à Constantinople et à Moscou le plus récemment, marquent le commencement des années

1299, au 21 août julien (2 septembre grégorien)	1849
1300	1850
1301	1851
1302, au 20 août (1 ^{er} septembre).....	1852
1303	1853
1304	1854
1305	1855
1306, au 19 août (31 août).....	1856
1307	1857

Ainsi la rétrogradation du premier de navaçart, qui a lieu à chacune de nos bissextils, a porté, de 1848 à 1856, ce premier jour du 21 août au 19, où il restera jusqu'en 1860, qui est notre prochaine bissextil, et où il passera au 18-30 août.

Les plus anciens historiens arméniens, Agathange et Faustus de Byzance, qui sont du iv^e siècle; Moïse de Khoren, Élisée et Lazare de Ph'arbe, qui appartiennent au v^e, ne nous offrent, relativement au calendrier de leur nation, que de rares et très-courtes indications. Ces auteurs n'ont point, à proprement parler, de système chronologique, car ils n'emploient aucune ère caractérisée, et, lorsqu'ils veulent exprimer la date des événements, ils le font par les années des souverains sous lesquels ils se sont accomplis. Néanmoins ce ne sera pas tout à fait sans fruit que nous les consulterons pour l'objet qui nous occupe ici. Ils nous donneront la preuve que le calendrier réglé sur l'année vague avait, de leur temps, la forme sous laquelle il est disposé aujourd'hui; d'où nous pouvons induire que cette forme est la même que celle qu'il eut antérieurement et dès la plus haute antiquité.

Cette observation trouve d'abord à s'appliquer aux noms des mois. Navaçart est mentionné par Faustus de Byzance, Moïse de Khoren et Lazare de Ph'arbe; k'agh'ots, par Élisée; méhégan, par Moïse de Khoren et Lazare de Ph'arbe; brodits, par Élisée et Lazare de Ph'arbe.

Le mois de navaçart, comme maintenant, ouvrait l'année. Le premier jour de ce mois était, pour les Arméniens, ce qu'est le neurouz pour les Persans, un jour de fête et de réjouissances publiques. Faustus de Byzance fait allusion à ces fêtes, *ημερη των σωτηριων*, « les fêtes de navaçart (32), » dit-il. On lit dans Agathange : « [Saint Grégoire] prescrivit de solenniser la mémoire des saints martyrs dont il apportait les reliques, à la même époque et au même lieu où on honorait auparavant, par un vain culte, le dieu de la nouvelle année, en offrant les prémices de toutes sortes de fruits, le dieu Vanadour Hospitalier..., au jour des réjouissances de navaçart (33). » Le prince Grégoire Magistros (34), qui florissait dans la première moitié du xi^e siècle, a inséré, dans une de ses lettres, un fragment de l'une de ces anciennes

poésies historiques, *երգք վիպասանաց*, que redisaient encore avec amour, *ախորժեւրով*, du temps de Moïse de Khoren, les habitants de Kogh'thén, district situé sur la rive septentrionale de l'Araxe, aux confins de la Médie. Dans ce fragment, qui s'était perpétué jusqu'au temps de Grégoire dans la tradition populaire, le poète a mis dans la bouche d'Artaxès II mourant les regrets de ce prince pour la vie qu'il sent s'éteindre en lui. Ses souvenirs se reportent mélancoliquement sur cette joyeuse matinée du jour qui ouvrait l'année :

Ô qui me rendra la fumée du foyer,
Et l'aurore de navaçart,
L'agilité de la biche et l'élan du cerf?
Nous faisons retentir la trompette,
Et résonner le tambour (35).

Moïse de Khoren raconte, d'après l'historien Bardésane d'Édesse, que le quatrième successeur d'Artaxès, Tigrane III, qui monta sur le trône, suivant Samuel d'Ani, vers 152 È. Nat. = 150-151 È. Ch., éleva un autel sur le tombeau du grand prêtre Majan, son frère, au bourg des idoles, dans le district de Pakrévant, et que, dans la suite, Valarse ou Vologèse, fils de Tigrane, établit une fête solennelle qui devait être célébrée en ce lieu, *au commencement de l'année, à l'entrée de navaçart* (36).

Le rapprochement que je signalais entre le premier jour de navaçart et le neurouz persan est confirmé par un historien du XIII^e siècle, Étienne Orbélian, qui dit : *նաւրուզ որ թարգմանի նաւասարդ*, « nau-rouz, qui se traduit par navaçart (37). » L'étymologie du nom de ce mois vient à l'appui de cette interprétation; il se compose, en effet, de deux mots, *nav*, ou, avec la lettre euphonique qui sert à joindre les éléments des mots composés, *nava*, sanskrit, नव, *nouveau*; persan, نو; grec, *néos*; latin, *novus*, et de *sart*, qui se retrouve aussi en sanskrit, sous la forme शरत् et शारत्: avec la signification d'*année*.

Le sens des noms des autres mois est fort obscur, et l'on n'a guère que des conjectures pour en rendre raison. Le mot *մարդաց*, *markats*, pourrait être le génitif pluriel de *մարդ*, *mark*, « prairie; » *քաղոց*, *k'agh'ots*,

celui de *բաղ*, *k'agh'*, «récolte,» et avoir servi à rappeler l'un le printemps, l'autre la moisson, à cette époque reculée où les Arméniens ne connaissaient d'autres divisions de l'année que celles qu'enseigne la vie des champs. C'est d'après le même ordre d'idées que quelques écrivains rapportent le mot *հրոճից*, *hrodits*, à la racine *հուր*, *hour*, «feu,» comme si ce nom avait été donné à l'un des mois les plus chauds de l'année.

Ces trois dénominations, *markats*, *k'agh'ots* et *hrodits*, pourraient faire supposer qu'elles furent créées lorsque les mois qu'elles désignent répondaient aux phases de l'année auxquelles leur signification fait allusion; mais la place où ils se rencontrent aujourd'hui dans la série des mois arméniens n'est plus la même que celle que cette hypothèse leur assigne, en admettant que les Arméniens primitifs réglaient leur calendrier d'après la distribution de travaux agricoles; et il est impossible de rétablir la concordance de ces noms avec l'ordre des saisons à l'époque où ils furent inventés et de déterminer cette époque. Dans des temps postérieurs, la légende s'est emparée de ces dénominations, et en a rattaché l'origine aux six fils de Haïg, qui furent, suivant cette légende, *Navaçart*, *Hor'i*, *Sahmi*, *Méhégan*, *Arek* et *Hrodits*, et à ses quatre filles, *Arats*, *Maréri*, *Dré* et *K'agh'ots*. Quant à *Markats* et *Ahégan*, ces noms étaient censés, dans cette tradition, avoir été suggérés par la nature des travaux de la campagne (38).

Vérifions maintenant l'ordre dans lequel se succédaient les mois dans le cours de l'année. Moïse de Khoren nous apprend que saint Sahag (Isaac) le Parthe, patriarche d'Arménie, étant mort à la fin de *navaçart*, յերկու ամսոյն նաւասարդի, six mois plus tard, le 13 de *méhégan*, mourut aussi saint Mesrob, dans la ville de Valarsabad. Gorioun, l'historien de saint Mesrob, qui fut son disciple et celui de saint Sahag, comme Moïse de Khoren et un autre historien postérieur de quelques années à Gorioun et à Moïse, Lazare de Ph'arbe, reproduisent les mêmes dates, mais d'une manière plus explicite et plus précise. «Après une longue carrière, dit Lazare, qui suit Gorioun, [saint Sahag.] «parvenu à un âge très-avancé, finit paisiblement ses jours dans le

« district de Pakrévant, au village de Plour. Ce fut au commencement
 « de la seconde année de 'Azguerd (Yezdedjerd II) fils de Vr'am (Bah-
 « ram), roi des Perses, le 30 du mois de navaçart, à la troisième heure
 « du jour. » Un peu plus loin, il ajoute : « Au bout de six mois, dans
 « l'année qui vit mourir saint Sahag, le bienheureux Maschdots (Mes-
 « rob) termina son existence dans la ville de Valarsabad, autrement
 « appelée Nouvelle-Ville (39), le 13^e jour du mois de méhégan (40); »
 il y a effectivement un intervalle de six mois depuis navaçart jusqu'à
 méhégan, qui est le 7^e de l'année. On lit dans Açogh'ig (III, xxxvi) :
 « Cela eut lieu le dernier jour du mois de k'agh'ots et dura de la même
 « manière pendant sept mois, jusqu'à navaçart (41). » K'agh'ots étant le
 cinquième mois, il en faut encore sept pour atteindre navaçart de l'an-
 née suivante. Élisée nous offre cette expression : *մինչև ի նաւասարդէ
 նաւասարդ*, « d'un navaçart à l'autre (42), » c'est-à-dire, depuis le
 commencement de l'année jusqu'au renouvellement de l'année sui-
 vante. Il résulte de ces passages que rien n'a été changé dans l'ordre
 des mois, et qu'il fut dans l'antiquité ce qu'il est aujourd'hui, et tel
 que l'offre notre tableau de la page 2.

Les quantièmes mensuels se comptaient successivement depuis un
 jusqu'à trente, et cette progression n'a jamais varié. Les passages pré-
 cités de Moïse de Khoren et de Lazare de Ph'arbe nous ont fourni des
 dates du 30 de navaçart et du 13 de méhégan. On trouve le 25 de
 hrodits dans Élisée, chap. viii; le 7 et le 25 du même mois, dans La-
 zare (p. 150 et 175); des quantièmes énoncés d'après la même mé-
 thode abondent dans les écrivains et les chroniqueurs de tous les siècles.
 Je dois toutefois faire remarquer que je n'en ai rencontré encore aucun
 exprimé par l'un des cinq épagomènes; mais cette omission n'autorise
 point à conclure que l'on ne se servait point de ces quantièmes addi-
 tionnels. Les mois perses se composaient, comme les mois arméniens,
 d'une série continue de trente jours, marqués chacun, non point par
 un numéro d'ordre, mais par le nom d'un Ized ou génie particulier.
 Il devait en être de même chez les Arméniens, avant leur conversion
 au christianisme, car leur religion avait alors de nombreuses affinités

avec celle des Perses. Leur année comprenait quatre saisons : le printemps, *գարուն*, l'été, *ամառն*, l'automne, *աշուն*, et l'hiver, *ձմեռն*, et il paraît, par le témoignage de Moïse de Khoren, que cette division était usuelle et ancienne chez ses compatriotes (43).

Ce n'est que sous Artaxès II, comme nous l'apprend le même auteur, que les Arméniens admirent la période de la semaine, qui ne fut jamais adoptée par les Perses. Ce fait est d'autant plus remarquable, que ce n'est point la semaine planétaire, d'origine chaldéenne et païenne, qu'ils introduisirent dans leur calendrier, mais la semaine sabbatique, la seule, du moins, que leurs anciens écrivains connaissent, et qui s'est conservée jusqu'à présent. En parlant du calendrier réglé sous Artaxès, Moïse de Khoren mentionne la semaine par le terme *շաբաթ*, *schapath*, qui est l'hébreu *שבת*, et qui est resté dans la langue arménienne pour signifier, comme dans l'idiome auquel il a été emprunté, à la fois l'idée de *semaine* et celle de *sabbat* ou *samedi*. La dénomination des autres jours de la période hebdomadaire a été tirée de leur rang ordinal, comme chez les peuples d'origine sémitique.

Միշաբաթի.	<i>prima sabbathi</i> ,	1 ^{re} férie,	dimanche.
Երկուշաբաթի.....	2 ^e	lundi.	
Երեսշաբաթի.....	3 ^e	mardi.	
Չորեքշաբաթի.....	4 ^e	mercredi.	
Հինգշաբաթի.....	5 ^e	jeudi.	

Quant au nom de la 6^e férie, ou vendredi, *ուրբաթ*, *ourpath*, il a pour étymologie l'hébreu *ערב*, syriaque *ܐܪܒܐ*, arabe *عرب*, mots qui désignent spécialement le soir qui précède le sabbat, et où commence la célébration légale de cette fête.

Cette importation de la semaine juive en Arménie peut s'expliquer par les rapports fréquents qui existèrent entre les deux nations, et qui datent de loin. L'une des plus grandes familles satrapales arméniennes, celle des Bagratides, à laquelle il était réservé de s'asseoir un jour sur le trône, descendait, suivant la tradition, de Schampad, *Շամբատ*, l'un des captifs que Nabuchodonosor ramena de l'une de ses expéditions contre Jérusalem, et qu'il donna à Hratchia', *Հրաչեայ*, « yeux de

« feu, » roi d'Arménie (44). D'après le témoignage de Moïse de Khoren, Tigrane le Grand, ayant envahi la Palestine, entraîna à sa suite une multitude de Juifs qu'il établit à Armavir, sa capitale, et dans le village de Vartkès, sur l'emplacement duquel fut bâtie la ville de Valarsabad (45). Artaxès II les transporta à Artaxate (46). Le général de Tigrane, Parzaph'ran, dont parle Josèphe (47) comme d'un satrape parthe qu'il appelle Barzapharne, après être entré à Jérusalem, alla saccager Maressa, et en enleva les habitants, qu'il transplanta dans la cité de Sémiramis (Schamiramaguerd), ou Van (48). Plus tard, sous le règne de l'empereur Valens et de Sapor II, roi de Perse, ces Juifs furent conduits à Ispahan (49).

L'adoption de la semaine sabbatique par les Arméniens, antérieurement à leur conversion définitive au christianisme, rappelle un fait analogue qui se passa chez les Romains, lorsque, dans les derniers temps de la république ou au commencement de l'empire, l'institution de la semaine et du sabbat judaïques se glissa parmi eux avec les superstitions du monde oriental. Peut-être est-ce dans leurs rapports avec les Romains sous les empereurs qu'ils connurent la période hebdomadaire. Nous savons par Moïse de Khoren combien, sous les Arsacides, ses compatriotes étaient enclins au syncrétisme des idées religieuses (50).

Un passage de Lazare de Ph'arbe, transcrit ci-dessus (p. 13), montre qu'ils partageaient la révolution diurne du soleil d'après un mode de division dont l'usage est fréquemment rappelé par les écrivains postérieurs. La nuit était de 4 veilles, *uywζp*, chacune de trois intervalles égaux ou heures, *σωμp*, comptées depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever, et d'inégale longueur, suivant les saisons. Le jour était partagé en 12 heures, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher (51). Ce mode de division, qui existait chez les Juifs, dix siècles avant notre ère, fut pratiqué de tout temps, comme on sait, par les Romains, avec cette différence que les premiers commençaient le jour, comme tous les peuples dont le calendrier était lunaire, au coucher du soleil, et les seconds, comme toutes les nations qui se guidaient par le cours du soleil, le matin, au lever de cet astre.

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir de notions sur le calendrier arménien dans les auteurs du iv^e et du v^e siècle, ou induire de leurs récits. Elles sont loin d'être aussi complètes que nous pourrions le désirer; mais elles suffisent pour démontrer ce que nous avons avancé, que les Arméniens avaient alors, et qu'ils eurent antérieurement, sans aucun doute, la même forme d'année vague dont ils ont retenu le souvenir et aussi l'usage jusqu'au temps où nous vivons. Nous avons vu que, dans leurs plus anciens historiens, on ne retrouve la trace d'aucun système chronologique, je veux dire, aucune supputation partant d'une ère ou série d'années civiles, courant d'une manière indéfinie, ou bien comptée par cycles, c'est-à-dire par le retour périodique d'un certain nombre d'années; mais, dès qu'au commencement du iv^e siècle le christianisme fut devenu prédominant parmi eux, ils se mirent à étudier, à l'imitation des Grecs, leurs instituteurs religieux, la science de la succession et de la mesure des temps.

L'histoire d'Arménie de Moïse de Khoren (II, x) nous prouve qu'il connaissait parfaitement la chronographie de Jules l'Africain. Si celle d'Eusèbe lui fut peu familière (52), nous voyons, par les travaux des historiens et des chronographes arméniens postérieurs, et notamment par Ét. Açoğ'hig, Thomas Ardzrouni et Samuel d'Ani, combien cet ouvrage était déjà, à l'époque de ces trois auteurs, répandu et apprécié en Arménie. Le premier computiste habile qu'ils aient eu, ou, du moins, dont le nom nous soit parvenu, est Athanase, qui, au vi^e siècle, était supérieur du couvent de Klag, ou de Saint Jean-Baptiste (Garabed ou le Précurseur), dans le district de Darôn. D'après le témoignage des historiens Jean Mamigonien (53) et Guiragos (54), ainsi que du chronographe Mëkhithar d'Aïrivank' (55), « ce fut Athanase qui, par l'ordre du catholicos Moïse II, fonda, dans la ville de Tëvin (56), l'ère et le calendrier arméniens; car, ajoute le premier de ces trois auteurs, il « était versé dans la connaissance du calendrier de toutes les nations. »

Un siècle plus tard fleurit Anania de Schirag, mathématicien d'un grand renom parmi les Arméniens, appelé aussi Anetsi ou d'Ani, parce qu'il était originaire de la ville de ce nom, dans le district de Schirag,

et surnommé Համարող, ou le *Calculateur* (57). On rapporte qu'Anania parcourut toute la Grèce dans un but d'instruction scientifique et littéraire, et que, dans ses pérégrinations, il rencontra à Trébizonde un mathématicien nommé Tychicus, sous la direction duquel il étudia pendant huit ans, après quoi il retourna en Arménie. Il nous reste de lui deux fragments *Sur les poids et mesures*, յաղագս կշռոցն և չափուց, et *Sur le cours du soleil*, յաղագս ընթացից արեգականն (58), qui font vivement regretter la perte totale de ses ouvrages. Ces fragments, non moins que la célébrité dont le nom d'Anania a toujours été entouré, témoignent que la science dont il fut le représentant est une de celles que les Arméniens cultivèrent de bonne heure avec le plus d'ardeur et qu'ils tinrent en plus haute estime. Cette ardeur ne se ralentit point dans la suite, si l'on en juge par le nombre considérable de computistes et de chronographes auxquels leur pays a donné le jour; mais le nom et les ouvrages de la plupart d'entre eux ont péri, et il n'en reste que des passages et des fragments isolés, qui se retrouvent aujourd'hui en assez grande quantité, mais sans désignation d'auteur. Parmi les plus connus, je citerai Jean Gozer'n (xi^e siècle) (59), Samuel d'Ani (xii^e siècle) et son maître, Georges; Jean Diacre, contemporain de Samuel d'Ani; Mékhithar d'Airivank' (xiii^e siècle), Jacques de Crimée (60) (xv^e siècle), Luc de Guégh'i (61) et Cyrille le clerc, դպիր (xvi^e siècle), et enfin Azaria de Djoulfa et Melchisédech de Vëjan (62) (au commencement du xvii^e siècle).

Ce qui aida surtout à développer chez les Arméniens l'étude de la science des temps, c'est la nécessité où ils furent d'avoir, comme les autres nations chrétiennes, un calendrier réglé pour les cérémonies de leur nouveau culte. Un des résultats auxquels cette étude contribua fut de fournir à leurs historiens le moyen de noter, par des caractères chronologiques uniformes et certains, déterminés à l'aide d'un point fixe qui fut établi dans le calendrier vague, le souvenir des événements qu'ils avaient à enregistrer, et de leur inspirer cette exactitude dans l'énoncé des dates qui les distingue généralement.

CHAPITRE II.

GRANDE ÈRE ARMÉNIENNE.

Les différentes ères des Arméniens, et de toutes la plus usitée, leur grande ère nationale, furent instituées afin de pouvoir déterminer le rapport progressif de l'année vague avec l'année julienne, qui est l'un des deux éléments des cycles lunisolaires sur lesquels repose le comput pascal, et obtenir la correspondance, dans l'année vague, des époques où tombent, dans le calendrier fixe, les fêtes du christianisme. Le comput pascal fournissant un de nos éléments les plus importants pour discuter et asseoir la date de la fondation de ces ères, leur enchaînement avec notre ère chrétienne vulgaire, il est bon de connaître auparavant les systèmes de comput d'après lesquels l'Église régla le retour de la solennité à laquelle est subordonnée la disposition de toutes les fêtes mobiles dans l'année liturgique, et, parmi ces systèmes, celui que les Arméniens s'approprièrent.

I.

Calendrier lunisolaire des Grecs dans l'antiquité. — Cycle pascal des Églises d'Orient et d'Occident. — Ennéadécatéride et ère mondaine alexandrines.

Les chrétiens, ainsi que les juifs, règlent, comme on sait, le retour de la Pâque par le calcul des mouvements combinés du soleil (1) et de la lune, qui ramènent cette fête au 14^e jour du mois lunaire le plus rapproché de l'équinoxe vernal, le mois de nisan, chez les juifs (2). Mais il faut que ce 14^e jour tombe après l'équinoxe, car, s'il arrive auparavant, le mois pascal est retardé par l'intercalation d'une lunaison embolismique qui le précède immédiatement. Il y a toutefois cette différence entre les juifs et les chrétiens, c'est que, pour ces derniers, la célébration canonique de la Pâque ne peut avoir lieu, conformé-

ment aux prescriptions du concile de Nicée, que le dimanche, en sorte que, si la pleine lune coïncide avec une des six autres fêtes de la semaine, il faut retarder cette solennité au dimanche suivant.

Au commencement du iv^e siècle, qui est l'époque où ce concile fut tenu (325), et antérieurement, une grande diversité régnait entre les communautés chrétiennes de l'Orient et de l'Occident, sur le choix du jour qui doit être consacré à la mémoire de la résurrection du Sauveur (3). Les antiques traditions de l'Église de Rome font supposer que, dès l'origine de cette Église, cette fête y était toujours fixée au dimanche. Déjà sous le pontificat du pape saint Anicet, vers le milieu du v^e siècle, cette règle était en vigueur, si nous en jugeons par les efforts qu'il fit pour engager saint Polycarpe de Smyrne à s'y conformer; et Bède nous apprend que les successeurs d'Anicet, saint Éleuthère et saint Victor, publièrent des décrets pour la faire observer (4). La lettre synodale adressée par les Pères de Nicée aux fidèles de l'Égypte, de la Lybie et de la Pentapole, montre qu'il en était de même à Alexandrie, et partout en Égypte et en Orient (5); mais, dans l'Asie Mineure, les Églises fondées par saint Jean l'Évangéliste et saint Philippe, étroitement attachées aux enseignements de ces apôtres, célébraient la Pâque comme les juifs, le 14 de la lune après l'équinoxe vernal, quel que fût le jour de la semaine auquel ce quantième répondait. Plusieurs Églises, comme celles de Cappadoce, se guidaient d'après le soleil, sans tenir compte du cours de la lune, et rendaient cette fête fixe, en plaçant invariablement au 25 mars la mémoire de la Passion, Πάσχα σταυρώσιμον, et au 27, celle de la Résurrection, Πάσχα ἀναστάσιμον.

Mais, quoique l'Église d'Alexandrie et celle de Rome fussent d'accord pour faire la Pâque le dimanche, cependant elles étaient fréquemment divisées sur la date où ce dimanche doit être fixé. L'une et l'autre variaient sur la forme du comput, sur la date de l'équinoxe vernal et sur la longueur de l'intervalle dans lequel la Pâque doit être circonscrite ou le *terme pascal* (6). Cependant l'Église d'Alexandrie prit peu à peu, en cette question, une autorité prépondérante, que lui avait méritée la réputation des mathématiciens et des astronomes qui illustrèrent la mé-

tropole de l'Égypte, autorité qu'avait proclamée le concile de Nicée, et qui finit par prévaloir à Rome au commencement du vi^e siècle, et bientôt après dans tout l'Occident (7). Vers le milieu du iv^e siècle, les Arméniens avaient déjà adopté le comput alexandrin. Quelques années après, ce comput ayant été rectifié sur un point qui avait paru défectueux, ils ne tinrent aucun compte de cette correction et le conservèrent dans sa forme primitive; dès lors ils se trouvèrent en désaccord quelquefois avec les Grecs sur l'époque de la solennité pascale, et les divisions qui avaient éclaté pour la même cause entre les Alexandrins et les Latins, pendant les six premiers siècles, continuèrent beaucoup plus tard, et avec une extrême animosité, entre les Arméniens et les Byzantins, qui tenaient, ainsi que tout le monde chrétien, pour le calcul alexandrin rectifié. Comme ce calcul procède des anciennes méthodes grecques, dont les astronomes de la capitale de l'Égypte avaient la tradition et perpétuaient l'enseignement, il est nécessaire que j'expose, au moins sommairement, ce qu'étaient ces méthodes, afin de savoir comment les chrétiens s'appliquèrent à les imiter.

Les Grecs, en employant l'année lunaire, inventèrent, pour la mettre en rapport avec le cours du soleil, divers cycles que décrivent Gémînus et Censorin (8). Le plus simple de ces cycles est la triétéride, dont Dodwell attribue la première idée à Thalès (9), et qui était ainsi nommée, parce que l'intercalation d'un treizième mois (10) avait lieu la troisième année, mais qui ne comprenait, en réalité, qu'une révolution de deux ans, alternativement de 360 et de 390 jours. Ce cycle, à cause de son imperfection, ne tarda pas à tomber en désuétude (11). Répété deux fois, il produisit la période quadriennale appelée *pentaétéride*, parce qu'elle se renouvelait chaque cinquième année, au retour de la néoménie la plus rapprochée du solstice d'été (12). Cette période, qui paraît remonter au temps de Solon, a laissé sa trace dans l'institution des jeux olympiques; mais l'un et l'autre de ces deux cycles ne furent jamais empruntés par les chrétiens pour le calendrier pascal.

On présume que l'*octaétéride* ou période de huit ans eut pour auteur Cléistrate de Ténédos; elle fut, depuis, remaniée et perfectionnée

par plusieurs astronomes, et notamment par Harpalus, Nautelès, Mnésistrate, Dosithée et Eudoxe de Cnide. Comme l'année lunaire, évaluée à 354 jours, retardait de $11^j 6^h$ sur l'année solaire, à laquelle on assignait dès lors une quantité de $365 \frac{1}{4}$ jours, ce reste, multiplié par 8, donna 90 jours pour 8 ans, ou 3 mois de 30 jours chacun, qui furent intercalés après les années 3, 5 et 8 de l'octaétéride (13). Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que l'évaluation de la lunaison à 29 jours $\frac{1}{2}$ était insuffisante, et on la porta à 29 jours $\frac{1}{2} + \frac{1}{3}$ ou à $29^j 12^h 43' 38''$, ce qui produisit un jour et demi de plus après chaque octaétéride, ou trois jours pleins après deux de ces périodes. Il s'en fallait donc d'un jour et demi au bout de 8 ans, de trois jours au bout de 16, pour que la lune eût achevé sa dernière révolution (14). On essaya de compenser cette différence en réunissant deux octaétérides, d'où résulta une période de 16 ans, l'heccædécaétéride, à laquelle on donna trois jours épagomènes. Cependant les Grecs ayant remarqué qu'au bout de dix heccædécaétérides, ou 160 ans, ils étaient en avance de 30 jours sur le soleil, décidèrent de retrancher de cette somme d'années un des mois intercalaires; mais cette correction n'amena point l'accord qu'ils cherchaient à établir entre le soleil et la lune (15); une nouvelle réforme leur parut nécessaire, et ils adoptèrent l'ennéadécétéride, cycle de 19 ans, formé de l'ogdoade et de l'hendécade, et proposé par l'Athénien Méton, fils de Pausanias, qui vivait vers le début de la guerre du Péloponnèse.

Cet astronome fit partir le cours de ce cycle de la nouvelle lune qui suivit le solstice d'été observé par lui et par Euctémon, et fixé, comme le rapporte Ptolémée (16), au 21 de phaménoth 316 de Nabonassar, sous l'archontat d'Apseude, c'est-à-dire, sur la fin de la 1^{re} année de la 86^e olympiade, date qui correspond au 27 juin — 432 E. Ch., 4282 période julienne. La conjonction vraie du soleil et de la lune, qui fut immédiatement postérieure à ce solstice d'été, s'opéra, d'après les tables de M. Largeteau, le 13 juillet à 18^h 40' de temps moyen au méridien d'Athènes (17), le jour julien étant supposé commencer à minuit. La néoménie mathématique eut lieu ainsi, pour

Athènes, au soir de ce jour. Ce fut le soir du 15 juillet, d'après Scaliger (18), Gibert (19) et M. Biot (20), ou du lendemain 16, suivant Petau (21), Dodwell (22), Saint-Martin (23) et Ideler (24), que la lune fut visible après sa conjonction, et qui fut l'époque initiale du cycle de Méton, olymp. 87, 1 (25). Ce cycle renfermait 6940 jours, répartis en 235 mois lunaires, dont 7 intercalaires; et ce nombre de mois fut divisé en 125 de 30 jours ou mois *pleins* et 110 de 29 jours ou *caves*. Pour déterminer la place des mois caves, Méton omettait une unité en partant du commencement de son cycle, tous les mois dans lesquels la somme de jours additionnés produisait 63; le 64^e jour, compté fictivement, était retranché, et le mois devenait cave (26). Il s'ensuit que les mois pouvaient alterner pleins ou caves, ou deux mois pleins se succéder immédiatement, et, de plus, que certaines années communes pouvaient avoir 355 jours, et certaines années embolismiques en compter 385. De ce cycle répété huit fois, Méton avait composé une période de 152 ans.

Ce travail, quoique supérieur à tous les cycles lunisolaires que les Grecs avaient inventés jusqu'alors, n'était point cependant parfaitement correct. Un léger excédant y était attribué à l'année solaire, calculée à raison de $365 \frac{1}{4}$ jours ou $365^j 6^h 18' 57''$. Callippe de Cyzique revint à l'ancienne forme d'année de $365 \frac{1}{4}$ jours, et, trouvant celle de Méton trop forte de $\frac{1}{76}$ de jour, qui, répété pendant 76 ans, égalait un jour entier, il imagina une période composée de quatre cycles de Méton, c'est-à-dire de 940 lunaisons = 882 mois juliens, ou 76 ans, en retranchant un jour des 27,760 que donnait le cycle métonique quadruplé, ce qui ne fit plus que 27,759 jours. Ce retranchement portait sur le 13^e mois de la dernière année de la période, et cette année, étant embolismique, ne recevait plus que 383 jours au lieu de 384. De cette suppression résultait en outre un avantage que Callippe lui-même peut ne pas avoir aperçu, dit M. Biot (27), c'était de diminuer la durée de la lunaison moyenne, durée que Méton avait exagérée (28); du reste Callippe conserva l'ordre des mois pleins ou caves et des embolismes de son prédécesseur. L'ouverture de la pé-

à la 1^{re} année d'Alexandre Sévère, en marquant le 14 de la lune pascalle aux ides ou 13 d'avril, un samedi, indication qui, suivant la remarque de D. Cassini, constate que ce prince était déjà sur le trône en avril 222 È. Ch. (35).

L'octaétéride paraît avoir été préférée par les chrétiens orientaux au cycle de 16 ans et avoir servi à saint Denys, qui occupa le siège patriarcal d'Alexandrie de 248 à 265, pour le canon pascal dont il est l'auteur, comme le montre la lettre adressée par lui à Domitius et à Didyme. Suivant la prérogative des titulaires de ce siège, Denys rédigeait chaque année une encyclique qu'il envoyait aux différentes Églises, pour les avertir du jour où devait cesser le jeûne quadragesimal et commencer la solennité de la Pâque (36). Dans la lettre précitée, saint Denys enseignait que cette fête ne pouvait être célébrée qu'après l'équinoxe vernal, *μετὰ τὴν ἑαρινὴν ἰσημερίαν*. Anatolius, évêque de Laodicée en Syrie, réitéra cette injonction, qui fut depuis confirmée par le concile de Nicée.

Anatolius, originaire d'Alexandrie, où il résida jusqu'au moment où il fut élevé à l'épiscopat, pendant un voyage qu'il fit en Syrie, vers 270, était, d'après le témoignage d'Eusèbe et de saint Jérôme (37), un des hommes les plus savants de son temps, versé dans la connaissance des mathématiques, des belles-lettres et de la philosophie. Il composa un canon pascal qui ne nous est connu que par le fragment que nous en avons conservé Eusèbe (38). Dans ce canon, qui était fondé sur l'enneadécaétéride, reconnue par les Alexandrins comme le plus exact de tous les cycles lunisolaires créés par les Grecs, la néoménie du premier mois ou mois pascal était fixée au 26 de phaménouth, 22 dystrus des Syro-Macédoniens, 11 des calendes d'avril, ou 22 mars, par conséquent la pleine lune au 4 avril. Comme, dans le comput alexandrin, à cette date du 4 avril correspond le nombre d'or XII, qui fut propre à l'année 277, il s'ensuit que c'est à cette année même qu'Anatolius rattacha l'ouverture de son canon. Une des raisons qui le déterminèrent très-certainement à choisir ce point initial, c'est qu'il coïncidait avec la première année en cours de Probus. Après la mort de Tacite, qui

eut lieu dans les premiers jours d'avril 276, Probus ayant été proclamé empereur par les légions d'Orient, Florien, frère de Tacite, s'avança pour lui disputer l'empire, lorsque les soldats de ce dernier, ayant appris l'élection de Probus, massacrèrent Florien à Tarse (39), vers le commencement de juillet. C'est au 1^{er} thoth = 29 août de cette même année 276 qu'il faut reporter l'ouverture du canon d'Anatolius, et, d'après le calendrier romain, aux calendes de janvier 277.

Une phrase d'Anatolius où le texte est altéré, comme l'a soupçonné Petau, a induit Van der Hagen (40) et Ideler (41) à supposer qu'Anatolius fixait l'équinoxe vernal au 19 mars, et, suivant Petau, au 22; mais il faut remarquer qu'Anatolius a ouvert son canon à la 11^e année de l'ennéadécatéride ou cycle décemnovennal, celle où la néoménie pascalle est au 21 mars. Or ce point de départ ne peut se concilier qu'avec le système suivi par lui et par d'autres computistes postérieurs, tels qu'André de Byzance et Ætas d'Alexandrie, système qui donnait pour origine au calendrier pascal la néoménie la plus rapprochée de l'équinoxe du printemps, celle du 22 mars; par conséquent Anatolius plaçait cet équinoxe au 21, et cette date, quoiqu'elle fût alors inexacte astronomiquement, devait être déjà admise dans le calendrier comme fondamentale et fixée invariablement, sans doute, afin de rendre uniforme et de faciliter le calcul pascal, puisque nous la voyons adoptée, 58 ans plus tard, par le concile de Nicée, sans tenir compte de la précession des équinoxes (42). L'ouverture du calendrier pascal se trouvait ainsi rattachée au premier mois zodiacal, par les raisons que nous révèle le passage suivant d'Anatolius: — « On est, » dit-il, dans l'usage de désigner ce segment du zodiaque (le Bélier) » par les termes de première dodécatéorie, d'équinoxial, de commencement des mois, de principe du cycle, de barrière d'où part la » course des planètes; le signe précédent est appelé le dernier des mois, » le douzième segment, la dernière dodécatéorie, la fin de la révolution des planètes. » Nous verrons plus loin d'autres considérations expliquer et justifier ce point de départ du calendrier pascal (43).

L'ennéadécatéride, admise comme cycle pascal par les Alexandrins,

et, à leur imitation, par toutes les Églises d'Orient, introduite à Milan déjà du temps de saint Ambroise, et à Rome vers le commencement du vi^e siècle, nous est parfaitement connue par les indications disséminées dans les écrits relatifs au calendrier pascal que nous ont laissés quelques-uns des Pères de la métropole de l'Égypte, et par les ouvrages des Occidentaux qui ont eu l'occasion de parler incidemment ou de traiter d'une manière spéciale du comput alexandrin (44). L'ennéadécatéride sur laquelle il s'appuie est formée, comme dans les systèmes de Méton et de Callippe, de 12 années communes de 12 mois et de 7 années embolismiques de 13, en tout de 235 lunaisons; mais elle diffère de ces systèmes par la disposition des mois pleins et caves, qui alternent régulièrement, comme dans l'octatéride, et ainsi que cela avait lieu en règle générale, dans l'usage civil, chez les Grecs (45). Elle en diffère aussi par la place du mois intercalaire, qui tombe, non point après le sixième mois, comme dans le calendrier athénien, mais immédiatement avant le mois pascal, dans les limites du 25 février au 6 mars inclusivement. Les années qui prennent ce mois intercalaire sont les 3^e, 6^e, 8^e, 11^e, 14^e, 17^e et 19^e. Le tableau suivant présente l'ensemble de l'ennéadécatéride alexandrine restituée d'après Van der Hagen. Je dois faire remarquer que, chez les Arméniens, l'une des néoménies pascales, la première, celle du 23 mars, offre une variante à laquelle je faisais allusion précédemment (p. 20), et dont la discussion nous occupera bientôt. J'ai suivi, dans ce tableau, la disposition du calendrier alexandrin, mais en substituant aux noms des mois égyptiens les noms des mois romains; chaque quantième indique une néoménie.

ENNÉADÉCAÉTÉRIE ALEXANDRINE.

Années du cycle d'écono- mical.	P.	P.	P.	P.	P.	P.	P.	P.	P.	Années des jours de l'année.			
I.	Août 28.	Sept. 27.	Oct. 26.	Nov. 25.	Déc. 24.	Janv. 23.	Févr. 21.	Mars 23.	Avr. 21 P.	Mai 21..	Juin 19 P.	Juill. 19.	354
II.	Août 17.	Sept. 16.	Oct. 15.	Nov. 14.	Déc. 13.	Janv. 12.	Févr. 10.	Mars 12.	Avr. 10 P.	Mai 10..	Jun 8 P.	Juill. 8.	354
III.	Août 6.	Sept. 5.	Oct. 4.	Nov. 3.	Déc. 2.	Janv. 1.	Janv. 30.	Mars 1 P.	Mars 31.	Avr. 29 P.	Mai 29..	Jun 27 P.	384
IV.	Août 25.	Sept. 24.	Oct. 23.	Nov. 22.	Déc. 21.	Janv. 20.	Févr. 18.	Mars 20.	Avr. 18 P.	Mai 18..	Jun 16 P.	Juill. 16.	354
V.	Août 14.	Sept. 13.	Oct. 12.	Nov. 11.	Déc. 10.	Janv. 9.	Févr. 7.	Mars 9.	Avr. 7 P.	Mai 7..	Jun 5 P.	Juill. 5.	354
VI.	Août 3.	Sept. 2.	Oct. 1.	Oct. 31.	Nov. 29.	Déc. 29.	Janv. 27.	F. 26 P.	Mars 28.	Avr. 26 P.	Mai 26..	Jun 24 P.	384
VII.	Août 22.	Sept. 21.	Oct. 20.	Nov. 19.	Déc. 18.	Janv. 17.	Févr. 15.	Mars 17.	Avr. 15 P.	Mai 15..	Jun 13 P.	Juill. 13.	354
VIII.	Août 11.	Sept. 10.	Oct. 9.	Nov. 8.	Déc. 7.	Janv. 6.	Févr. 4.	Mars 6 P.	Avr. 5.	Mai 4 P.	Jun 3.	Juill. 2 P.	384
IX.	Août 30.	Sept. 29.	Oct. 28.	Nov. 27.	Déc. 26.	Janv. 25.	Févr. 23.	Mars 25.	Avr. 23 P.	Mai 23..	Jun 21 P.	Juill. 21.	354
X.	Août 19.	Sept. 18.	Oct. 17.	Nov. 16.	Déc. 15.	Janv. 14.	Févr. 12.	Mars 14.	Avr. 12 P.	Mai 12..	Jun 10 P.	Juill. 10.	354
XI.	Août 8.	Sept. 7.	Oct. 6.	Nov. 5.	Déc. 4.	Janv. 3.	Févr. 1.	Mars 3 P.	Avr. 2.	Mai 1 P.	Jun 31..	Jun 29 P.	384
XII.	Août 27.	Sept. 26.	Oct. 25.	Nov. 24.	Déc. 23.	Janv. 22.	Févr. 20.	Mars 22.	Avr. 20 P.	Mai 20..	Jun 18 P.	Juill. 18.	354
XIII.	Août 16.	Sept. 15.	Oct. 14.	Nov. 13.	Déc. 12.	Janv. 11.	Févr. 9.	Mars 11.	Avr. 9 P.	Mai 9..	Jun 7 P.	Juill. 7.	354
XIV.	Août 5.	Sept. 4.	Oct. 3.	Nov. 2.	Déc. 1.	Janv. 19.	Févr. 17.	F. 28 P.	Mars 30.	Avr. 28 P.	Mai 28..	Jun 26 P.	384
XV.	Août 24.	Sept. 23.	Oct. 22.	Nov. 21.	Déc. 20.	Janv. 19.	Févr. 17.	Mars 19.	Avr. 17 P.	Mai 17..	Jun 15 P.	Juill. 15.	354
XVI.	Août 13.	Sept. 12.	Oct. 11.	Nov. 10.	Déc. 9.	Janv. 8.	Févr. 6.	Mars 8.	Avr. 6.	Mai 6..	Jun 4 P.	Juill. 4.	354
XVII.	Août 2.	Sept. 1.	Sept. 30.	Oct. 30.	Nov. 28.	Déc. 28.	Janv. 26.	F. 25 P.	Mars 27.	Avr. 25 P.	Mai 25..	Jun 23 P.	384
XVIII.	Août 21.	Sept. 20.	Oct. 19.	Nov. 18.	Déc. 17.	Janv. 16.	Févr. 14.	Mars 16.	Avr. 14 P.	Mai 14..	Jun 12 P.	Juill. 12.	354
XIX.	Août 10.	Sept. 9.	Oct. 8.	Nov. 7.	Déc. 6.	Janv. 5.	Févr. 3.	Mars 5 P.	Avr. 4.	Mai 3 P.	Jun 2.	Juill. 1.	384
										Total		6935	

Les mois marqués d'un P sont pleins ou de 30 jours.
Tous les autres sont cress ou de 29 jours.

La XIX^e année de l'ennéadécaétéride, qui est embolismique, perd un jour, et, au lieu de 384, n'en reçoit que 383, par un effet de l'opération que les computistes désignent par le terme technique de *ὑποτομή σελήνης*, ou *saltus lunæ*, et dont je vais essayer de donner une idée. Pour apparier l'ennéadécaétéride lunaire avec l'ennéadécaétéride solaire, ils étaient convenus de faire, par hypothèse, l'année lunaire de 354 jours juste, et l'année solaire de 365 jours, sans tenir compte d'aucune fraction en sus; la somme que produit, au bout de 19 ans, l'excédant de la lunaison au-dessus de $29 \frac{1}{2}$ jours, était équilibrée, par un calcul séparé, avec la somme que donne l'accumulation, pendant le même laps de temps, de la fraction des 6 heures de l'année solaire. Nous avons donc :

$$\begin{array}{r}
 19 \text{ années solaires de } 365^j \dots\dots\dots = 6935^j, \\
 19 \text{ années lunaires de } 354^j = 6726^j \\
 11 \text{ jours d'excédant de l'année} \\
 \text{solaire sur l'année lunaire} \\
 \text{pendant 19 ans} \dots\dots\dots = 209^j
 \end{array}
 \left. \vphantom{\begin{array}{l} 19 \text{ années solaires de } 365^j \\ 19 \text{ années lunaires de } 354^j \\ 11 \text{ jours d'excédant de l'année} \\ \text{solaire sur l'année lunaire} \\ \text{pendant 19 ans} \end{array}} \right\} = 6935^j.$$

Ces 209 jours d'excédant étaient répartis en 7 mois embolismiques. Or, comme il est de principe que chaque mois embolismique doit être plein, on aurait eu ($7 \times 30 =$) 210 jours au lieu de 209, et, pour l'ennéadécaétéride lunaire, un total de 6936^j; c'était donc un jour à omettre. Mais, pour éviter de faire porter cette suppression sur l'un des mois embolismiques, qui, précédant immédiatement la lunaison pascalle, doivent être toujours pleins, on l'imputait sur un des mois ordinaires de la XIX^e année, le 12^e, qui, d'après son rang ordinal, aurait dû être de 30 jours; de sorte qu'il arrivait une fois, pendant le cours des 19 ans, que trois mois caves se succédaient immédiatement.

Lorsqu'une année lunaire coïncide avec une bissextile, la lunaison de mars s'accroît d'une unité et prend 30 ou 31 jours, suivant que le mois est cave ou plein; en sorte que les années communes ont alors 355 jours, les six premières années embolismiques 385, et la 7^e ou dernière 384. L'ennéadécaétéride lunaire peut coïncider dans sa marche une fois avec quatre bissextils, et trois fois avec cinq, ainsi qu'il suit :

(B est l'abréviation du mot *bissextile*.)

I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX.
 B B' B" B' B' B" B" B B' B' B" B B' B' B" B B' B'.

En ajoutant aux 6935 jours de l'ennéadécatéride lunaire tantôt 4 et tantôt 5 jours, suivant le nombre des bissextiles correspondantes aux années de ce cycle, on a 6939 ou 6940 jours, ou, pour parler plus exactement, une fois 6939 jours et trois fois 6940, en totalité 27,759 jours = 76 ans juliens, ou une période callippique. Il faut observer que l'année tropique ayant 11' 12" de moins que l'année julienne, et le cycle lunaire ayant été calculé ici trop court de 1^h 28' 55", il en résulte que les équinoxes se trouvaient en avance d'un jour tous les 128 ans, et les néoméniens tous les 310 ans.

Hipparque, par suite de son évaluation de l'année tropique à raison de 365j $\frac{1}{4}$ — $\frac{1}{333}$ ou 365j 5^h 55' 12", fut conduit à retrancher de la période callippique un quart de jour; mais les chrétiens n'adoptèrent pas cette réforme et s'en tinrent à l'année julienne, qui était consacrée par un usage général.

L'équinoxe vernal, qui se trouvait au VIII des calendes d'avril (25 mars), lors de la réforme du calendrier romain par Jules César, en — 45 É. Ch., fut fixé par les Pères de Nicée au XII des mêmes calendes (21 mars), et depuis lors il a été maintenu d'une manière invariable au même quantième. On sait que, dans le calendrier grégorien, la discordance de cette détermination avec le mouvement de précession de l'année tropique sur l'année julienne a été prévue et est corrigée d'une manière très-ingénieuse par la suppression du bissextile de trois années centennaires sur quatre.

Il résulte de la lettre de saint Ambroïse sur la célébration de la Pâque (46), que les Pères de Nicée, voulant établir une règle sûre et d'un usage universel pour le calendrier pascal, appelèrent des mathématiciens d'Alexandrie qui adoptèrent l'ennéadécatéride. Saint Cyrille (47) dit que les Pères de ce concile disposèrent le retour des pleines lunes pascales dans le cours du cycle décemnovennal, et saint Protère (48), ainsi que Denys le Petit (49), reproduisent la même as-

sersion (50). Smith, dans ses *Annotations sur l'Histoire ecclésiastique de Bède* (51), fait observer que, si l'emploi de l'ennéadécatéride avait été prescrit par le concile de Nicée, l'Église de Rome n'aurait pas continué à se servir du cycle défectueux de 84 ans, par lequel elle se guidait alors, et aurait adopté le nouveau comput consacré par l'autorité de cette sainte assemblée. Saint Jérôme, et, d'après lui, Bède, Isidore de Séville, Gennadius de Marseille, et l'abbé anglo-saxon Ceolfrid, qui vivait vers la fin du vi^e siècle et fut le précepteur de Bède (52), attestent que ce fut Eusèbe de Césarée qui, peu de temps après le concile de Nicée, publia un calcul qui avait pour base l'ennéadécatéride, et qui fut reçu par quelques Églises comme ayant été rédigé par ordre de ce concile; mais Van der Hagen (53) a contesté à Eusèbe la composition d'un pareil travail, en se fondant sur le silence que gardent à cet égard Théophile, saint Cyrille et saint Protère, dans leurs lettres et leurs prologues pascals, ainsi que tous les autres écrivains de l'Église orientale, et, de plus, sur les paroles expresses d'Eusèbe lui-même, qui dit qu'il avait dédié à Constantin un livre où se trouvait exposée la raison mystique de la fête de Pâques (54). Ces paroles ne peuvent s'appliquer en effet à la rédaction technique d'un comput pascal, et, d'ailleurs, la lettre que Constantin adressa à l'évêque de Césarée, à l'occasion de l'envoi que celui-ci lui avait fait de son livre, montre que la Pâque y était envisagée uniquement sous le point de vue de son institution divine et sacramentelle.

L'introduction du cycle lunisolaire de 19 ans dans le calcul pascal est antérieure à Eusèbe, puisqu'elle remonte au moins à l'année 277, où commence le canon d'Anatolius. La contradiction que présente l'objection assez plausible de Smith, et le témoignage de saint Ambroise, de saint Cyrille et de saint Protère, peuvent s'expliquer par le fait que les Pères de Nicée, qui proclamèrent la supériorité du comput alexandrin, firent dresser un calendrier d'après les principes de ce comput, sans toutefois imposer ce calendrier par une loi rigoureuse aux autres Églises. J'ajouterai qu'il n'est guère probable qu'Eusèbe ait tenté de remplacer, par un calendrier particulier dont il aurait été

l'auteur, celui des Alexandrins, qui se recommandait du suffrage d'un concile.

Depuis Anatolius, l'ennéadécatéride ne cessa plus d'être le cycle liturgique régulateur dans l'Orient, d'où elle passa plus tard dans l'Église occidentale. Elle fut appliquée par le patriarche Théophile au canon qu'il composa pour satisfaire aux vœux de Théodose le Grand, qui avait été choqué des perturbations occasionnées dans la célébration de la fête de la Résurrection du Sauveur, par les calculs différents des Latins et des Orientaux, notamment en 387, où ce désaccord fut de cinq semaines. La table de Théophile avait son commencement, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (55), au 1^{er} consulat de Théodose, 5^e de l'empereur Gratien, en 380, ou, suivant le style alexandrin, au 30 août 379. Il paraît, par saint Cyrille, neveu et successeur de Théophile sur le siège d'Alexandrie (56), que ce canon, dont il ne nous reste plus aujourd'hui que le prologue, embrassait une période de 418 ans ou 22 ennéadécatérides, mais que Théophile n'avait marqué le retour de la Pâque, par l'âge de la lune et les fêtes ou tombe cette fête, que pour un laps de 100 ans. Saint Cyrille réduisit ce canon à 95 ans. ou 5 ennéadécatérides, après lesquelles la Pâque revient aux mêmes quantités mensuelles qu'auparavant. Le canon de saint Cyrille s'étendait du 1^{er} thoth 153 de l'ère de Dioclétien, 29 août 437 È. Ch. jusqu'à 247 de Dioclétien, ou 531 È. Ch. (57).

Nous ignorons l'époque à laquelle le canon de saint Hippolyte cessa d'être en vigueur à Rome; nous voyons, vers la fin du iv^e siècle, cette Église en pleine possession du cycle de 84 ans (58), appelé, par saint Paschasin de Lilybée, *romana supputatio*, et qui aurait précédé celui de saint Hippolyte, si l'on s'en rapporte au témoignage de saint Cyrille. Comme les Latins se trouvaient fréquemment en désaccord sur cette question de la Pâque avec les Alexandrins, le pape saint Léon le Grand, à qui saint Paschasin démontra, dans une lettre datée de 443, la supériorité de la méthode de ces derniers, et qui voulait mettre un terme à ces divisions, saint Léon ordonna à Hilaire, archidiaque de l'Église de Rome, et, depuis, son successeur dans la chaire pontificale

(461), de confier à un homme habile le soin de rédiger un nouveau comput pascal. Hilaire s'adressa à Victorius, originaire d'Aquitaine, de la ville de Limoges, alors sous la domination des Visigoths, auquel on a attribué l'invention de la période de 532 ans, formée du cycle lunaire de 19 ans multiplié par le cycle solaire de 28, et comprenant ainsi 28 ennéadécacétérides. Victorius fit paraître son travail en 457, sous le consulat de Flavius Constantinus et de Rufus, et le dédia à Hilaire. C'est ce qu'on appelle la *période victorienne*. Il la fit courir à partir de l'année que nous comptons aujourd'hui comme la 28^e de notre ère vulgaire, et finir en 559, d'où, en 560, elle devait reprendre son cours (59).

Si l'on songe que les Alexandrins connaissaient longtemps auparavant cette période, on sera porté à croire que Victorius leur en doit peut-être la première idée. Photius, dans sa *Bibliothèque* (codd. 115 et 116), parle d'un certain Métrodore, auteur d'une période de 532 ans, qu'il faisait courir du commencement de Dioclétien (1 thoth = 29 août 284). La circonstance que cette ère était particulière aux Égyptiens a suggéré au savant cardinal Noris la pensée que Métrodore appartenait à cette nation (60), et il ajoute que, comme le canon pascal du patriarche Théophile, qui datait de 380, avait été reçu par toutes les Églises d'Orient, il est probable que Métrodore n'aurait pas osé y substituer le sien, et que, par conséquent, ce computiste doit être antérieur à Théophile. Photius dit que ce canon était peu exact, et que non-seulement il n'était point usité à l'époque où lui-même vivait, mais qu'il paraissait ne l'avoir jamais été : *Καὶ γὰρ οὔτε νῦν ἡ Ἐκκλησία, οὔτε ἡ παλαιὰ περίοδος, ταύταις φαίνεται κεχρημένη*. Les deux moines égyptiens, Anianus et Panodore, contemporains de l'empereur Arcadius (395-408), avaient, au rapport de Georges le Syncelle, employé cette même période plusieurs fois répétée pour mesurer la succession des temps écoulés depuis la création (61). Mais son application au calendrier pascal, dans l'Église d'Alexandrie, paraît ne pas être antérieure à la 2^e moitié du vi^e siècle et avoir eu lieu 30 ans après la cessation du canon de saint Cyrille. Les auteurs arméniens racontent que ce fut

un Alexandrin nommé *Æas*, qui fit prévaloir la période cinquentenaire, dans une assemblée où il avait appelé, de toutes les parties de l'Orient, les hommes les plus habiles dans la science du calendrier.

Victorius, ayant introduit dans le cycle lunaire des Grecs les calculs des Latins, s'écarta assez sensiblement de la méthode alexandrine, et, par suite, de l'unité à laquelle l'Église de Rome cherchait à ramener la célébration de la fête pascalle. Un autre computiste, Denys le Petit, Scythe de nation, que Cassiodore, son ami, nous peint comme Romain par les mœurs et l'éducation, et Bède, comme très-érudit dans les belles-lettres grecques et latines, Denys le Petit, qui vivait à Rome avec le titre d'abbé, sous les empereurs Justin l'Ancien et Justinien I^{er}, entreprit une nouvelle correction (62). Suivant une opinion accréditée par Scaliger (63), à laquelle s'était d'abord rangé Petau (64), et qu'ont suivie les Bénédictins (65), Denys aurait adopté la grande période de Victorius, en l'appuyant sur le calcul alexandrin; mais Petau, revenant sur cette opinion (66), et, après lui, le cardinal Noris (67) et Van der Hagen (68), ont prouvé, par des témoignages concluants, par celui de Denys lui-même (69), de Bède (70), de l'abbé Cœlfrid (71), des chroniqueurs Marianus Scotus (72) et Sigebert (73), et du marbre de Ravenne (74), que Denys rejeta la période de 532 ans pour le canon de 95 ans de saint Cyrille (75). Il fit courir ce canon renouvelé à partir de 532, *ab incarnatione Domini*, indiction x, ou 248 de Dioclétien, pour continuer celui de saint Cyrille, qui avait fini en l'année précédente (76). Ideler a confirmé de son autorité le sentiment de Petau, de Noris et de Van der Hagen.

Ce nouveau comput fit tomber en désuétude le cycle de 84 ans, qui ne trouva plus d'adhérents que chez les Scots et les Pictes, lesquels s'en servaient même incorrectement (77), et finirent eux aussi, au moins la plupart, par l'abandonner vers le commencement du VIII^e siècle (78).

Le comput de Victorius se maintint dans plusieurs Églises de la Gaule jusqu'à la fin du VI^e siècle, comme on le voit dans Grégoire de Tours (79); mais sa grande période, adoptée par les computistes, qui

étaient alors fort nombreux, et parmi lesquels on en comptait de très-savants (80), et notamment par Bède, le plus célèbre de tous, en la remaniant d'après les calculs de Denys le Petit (81), et désignée sans doute pour cela sous le nom de *période victorienne*, a, depuis cette époque, et surtout depuis Charlemagne, sous le règne duquel l'usage en devint général et définitif, servi de règle en Occident, jusqu'à la réforme grégorienne, qui l'a remplacée et rendue inutile. Il faut remarquer que cette période contient 7 fois la période callippique de 76 ans, et qu'elle est formée en même temps, comme celle de Victorius, de l'ennéadecaétéride lunaire multipliée par le cycle solaire de 28 ans; chacune de ses révolutions ramène le cycle lunaire, le cycle solaire, les épactes, les lettres dominicales, et par conséquent les fêtes de la semaine dans un ordre constamment le même. On sait que cette période, multipliée par 15, ou le cycle de l'indiction, est devenue la grande période de 7980 ans, ou *période julienne*, création ingénieuse qui donne à la fois les caractères annuels de la période dionysienne et l'indiction (82).

En rappelant ici que c'est Denys le Petit qui est l'auteur de la supputation qui a cours aujourd'hui parmi toutes les nations chrétiennes de l'Occident, sous le nom d'*ère vulgaire*, et qu'il substitua à l'ère de Dioclétien (83), supputation qui commence à se montrer dès la fin du v^e siècle, et qui fut consacrée définitivement dans les actes et les chroniques (84) à partir de l'an 1000, nous devons ajouter, et nous en fournirons la preuve plus tard, que, dès le v^e siècle, les Arméniens ont eu un point initial analogue pour les années de J. C.

Si maintenant nous reprenons les dates auxquelles s'ouvrent les canons pascals employés dans l'Église alexandrine, et d'où dérivent ceux des Arméniens, ainsi que dans l'Église occidentale, lorsqu'elle eut pris les calculs des Égyptiens, nous trouverons, par l'enchaînement de ces dates, que l'ennéadecaétéride, comme cycle régulateur du calendrier pascal, a suivi un cours interrompu depuis Anatolius, en 277, jusqu'en 1582, époque de la réforme grégorienne, et jusqu'à nos jours, chez les Arméniens, ainsi que chez les Grecs, les Russes et toutes les communions de l'Église orientale restées étrangères à cette réforme.

La raison en est que l'ennéadécatéride avait été combinée avec le cours de l'ère mondaine (cf. Appendice, n° II), dont chaque quantième, divisé par 19, donne l'année correspondante de l'ennéadécatéride, comme on peut s'en assurer par le tableau ci-après. Cette coïncidence, appuyée de celle des dates pascales, confirme la concordance que nous avons établie dans ce tableau, entre l'ère alexandrine et notre ère chrétienne. Seulement il faut observer que l'année alexandrine part du 1^{er} de thoth (29 ou 30 août) qui précède l'année de l'ère chrétienne, à côté de laquelle elle est inscrite parallèlement. Par conséquent, 5492, la première après une bissextile alexandrine, s'ouvrit le 30 août — 2 È. Ch. et se prolongea jusqu'au 28 août — 1, et ainsi de suite. L'ère des Alexandrins, étant adaptée au calcul pascal, doit donc produire, divisée par 19, le nombre d'or qui règle la Pâque de l'année de l'ère chrétienne, commençant 4 mois plus tard que l'année alexandrine, c'est-à-dire au 1^{er} janvier suivant; par exemple, 5769, qui s'ouvre le 29 août 276 È. Ch. donne le nombre d'or de 277.

C'est ce qui résulte clairement d'un passage de la chronographie du moine égyptien Anianus, que nous a conservé Georges le Syncelle : « En divisant, dit Anianus, 5816 (l'année de l'ère mondaine où il place « la 20^e année de Constantin le Grand, *vicennalia Constantini*) par la « période de 532 ans, nous obtenons dix de ces périodes, et pour reste « 496 ans. Ce dernier nombre, porté dans la table pascalle, amène le « XIV de la lune au 29 de phaménoth, ou 25 mars, et le dimanche [de « Pâques] au 3 de pharmouthi, ou 29 mars (85). »

Dans le paragraphe qui traite de l'ennéadécatéride arménienne, nous verrons que la pleine lune pascalle, au 29 de phaménoth (25 mars), appartient à la 11^e année du cycle décemnovennal, laquelle, d'après le tableau ci-dessous, concourut avec 5816 de l'ère alexandrine, ou 323-324 È. Ch. Or 5816, divisé par 19, donne pour quotient 306 cycles écoulés, et pour reste la 11^e année en cours du 307^e. En l'année 324, qui eut pour lettres dominicales E D, le jour de Pâques tomba, dans le comput alexandrin, le 3 de pharmouthi (29 mars), comme l'atteste Anianus. Toutes ces indications, qui, d'après le témoignage du Syn-

celle, étaient reproduites dans la chronographie de Panodore, appuient et justifient entièrement notre démonstration.

ÈRE NOYBALE Alexan- drine. — 2 ^e style.	ÈRE CÉNÉTIQUE.	RANG GÉNÉRAL des cycles décom- posés.	ANNÉES de chaque cycle.	DATE DE L'INSTITUTION DES CANONS PASCALS.	DATE DE LA PÂQUE suivant le comput alexandrin. M. signifie Mars, A. signifie Avril.
5492	— 1	289	I ^{re}	11 A.
5493	+ 1	290	II ^{re}	27 M.
5769	277	XII ^{re}	Canon d'Anatolius; 1 ^{re} année de l'empereur Probus.....	8 A.
5770	278	XIII ^{re}	31 M.
5771	279	XIV ^{re}	13 A.
5772	280	XV ^{re}	4 A.
5773	281	XVI ^{re}	27 M.
5774	282	XVII ^{re}	16 A.
5775	283	XVIII ^{re}	1 A.
5776	284	XIX ^{re}	Ère de Dioclétien, 29 août.....	20 A.
5777	285	304	I ^{re}	12 A.
5796	286	305	I ^{re}	9 A.
5815	323	306	I ^{re}	7 A.
5834	342	307	I ^{re}	11 A.
5845	353	XII ^{re}	Canon bicentenaire d'André de Byzance, en usage chez les Arméniens.....	11 A.
5853	361	308	I ^{re}	8 A.
5872	380	309	I ^{re}	Canon centenaire de Théophile d'Alexandrie; 1 ^{er} consulat de Théodose le Grand.....	12 A.
5891	399	310	I ^{re}	10 A.
5910	418	311	I ^{re}	7 A.
5929	437	312	I ^{re}	Canon de 95 ans de saint Cyrille d'Alexandrie..	12 A.
5948	456	313	I ^{re}	8 A.
5967	475	314	I ^{re}	6 A.
5986	494	315	I ^{re}	10 A.
6005	513	316	I ^{re}	7 A.
6024	532	317	I ^{re}	Canon de 95 ans de Denys le Petit; canon de 532 ans de Bède.....	11 A.
6043	551	318	I ^{re}	9 A.
6044	552	II ^{re}	Fin du canon bicentenaire d'André.....	31 M.
6054	562	XII ^{re}	Institution du canon cinquantenaire d'Ébas d'Alexandrie; il est adopté par les Arméniens.)	9 A.
6062	570	319	I ^{re}	6 A.
6081	589	320	I ^{re}	20 A.
6100	608	321	I ^{re}	7 A.
6119	627	322	I ^{re}	Canons de 95 ans d'Isidore de Séville et de saint Félix abbé.....	12 A.
6556	1064	345	I ^{re}	2 ^e canon de Bède renouvelé.....	11 A.
6576	1084	346	II ^{re}	Canon de Jean Diacre.....	31 M.
7074	1582	372	VI ^{re}	De la 28 ^e ennéadécatéride du 3 ^e canon de Bède renouvelé; réforme grégorienne.....	15 A.
7108	1616	374	II ^{re}	Canon d'Azaria de Djoulfa.....	31 M.

II.

Calendrier pascal des Arméniens. — Discussion de la date qu'ils assignent à la naissance de Jésus-Christ et au pontificat de saint Grégoire l'Illuminateur. — Canon pascal de 200 ans d'André de Byzance. — Canon cinqcentenaire d'Æas d'Alexandrie. — Établissement de la grande ère arménienne.

Les notions qui précèdent nous ont préparé à traiter maintenant du comput pascal des Arméniens, et de leur grande ère dont ce comput fit naître l'idée et à laquelle il est lié. De tous les cycles lunisulaires qui furent adaptés au calendrier liturgique, le seul qu'ils paraissent avoir connu et mis en pratique est l'ennéadécatéride. Comme ce cycle se compose de deux éléments principaux, l'année lunaire, combinée avec l'année solaire de $365 \frac{1}{4}$ jours, ils furent conduits nécessairement à adopter, à côté de leur année vague, celle que l'autorité de Jules César avait fait prévaloir dans tout le monde romain, et qui était devenue l'année ecclésiastique et civile de toutes les nations chrétiennes. Quoiqu'ils aient reçu des Alexandrins la période de 532 ans, ils ne leur empruntèrent jamais leur forme de calendrier; ils s'attachèrent de préférence au calendrier romain, commençant aux calendes de janvier (86), et en employèrent les mois concurremment avec les mois de leur année vague. Dans leurs computistes et chroniqueurs de tous les âges, c'est toujours le calendrier romain qui est mis en rapport avec le calendrier national.

Le calendrier romain fut importé chez les Arméniens, suivant les conjectures les plus vraisemblables, de Constantinople, lorsque cette ville eut remplacé Rome comme métropole de l'empire, et lorsque, convertis au christianisme, ils furent en contact immédiat et incessant avec les Grecs de l'Asie Mineure. Peut-être aussi que cette communication est plus ancienne et contemporaine de l'époque où, sous les Arsacides, les armées romaines, conduites par Lucullus, Pompée, Marc Antoine, et, plus tard, par Corbulon, envahirent leur pays, et qu'ils furent soumis, à partir des derniers temps de la république et sous

Auguste et ses successeurs (87), à un tribut annuel dont les échéances étaient peut-être réglées d'après le calendrier de leurs dominateurs.

La forme des noms des mois romains, dans la langue arménienne, ne permet pas de décider si ces noms y sont passés par l'intermédiaire du grec, ou s'ils y ont été transportés directement du latin. Quoi qu'il en soit, les altérations qu'ils ont subies sont telles, que l'on peut les considérer comme l'effet d'un usage populaire et journalier; et cet usage doit remonter assez haut, puisque nous rencontrons ces dénominations, ainsi altérées, dans une note historique jointe à la Bible arménienne (88), sans doute lorsqu'elle fut traduite sur le texte des Septante, vers les premières années du v^e siècle, et aussi dans la version de la chronique d'Eusèbe, qui est à peu près de la même époque, ou postérieure de peu de temps (89).

Dans le tableau suivant, je mets en regard la forme arménienne avec la forme grecque ou latine dont elle dérive.

Յունվար 'Ounvar Januarius Ιανουάριος.
Փետրվար Ph'édérvar Februarius Φεβρουάριος.
Մարտ Mart Martius Μάρτιος.
Ապրիլ April Aprilis Ἀπρίλλιος.
Մայիս Ma'is Maius Μάιος.
Յունիս 'Ounis Junius Ιούνιος.
Յուլիս 'Oulis Julius Ιούλιος.
Օգոստոս Ókosdos Augustus Αύγουστος.
Սեպտեմբեր Sebtemper September Σεπτέμβριος.
Հոկտեմբեր Hogdemper October Οκτώβριος.
Նոյեմբեր Noiemper November Νοέμβριος.
Դեկտեմբեր Tegdemper December Δεκέμβριος.

Je me réserve de développer plus tard la théorie de l'ennéadecaétéride arménienne, lorsque j'entrerai plus avant dans la description des procédés techniques du calendrier auquel elle servait de base. Pour le moment, il est nécessaire que nous cherchions, dans la chronologie arménienne, une date qui puisse être rattachée à un point fixe de notre ère chrétienne. Pour cela, nous allons essayer de déterminer à quelle année de cette ère répond celle que cette chronologie

assigne à la naissance de Jésus-Christ. C'est, en effet, à la série des années de la naissance du Sauveur qu'ils rapportent le point initial de leur grande ère. Voici un tableau qui pourra nous aider à cette détermination; je l'emprunte à Samuel d'Ani (90), qui, avec la plupart des historiens, des chronographes et des computistes de sa nation, a fondé sa Chronologie sur celle d'Eusèbe :

CANON DE SAMUEL D'ANI.

	SOMME DES ANNÉES.	
Սկսանայ մինչև ի ջրհեղեղն, գումարին ամբ.....	սմբբ
ի ջրհեղեղէն յաշտարակն, ամբ.....	շխե
և անտի յԱբրահամ, ամբ.....	նժէ
և ի ջրհեղեղէն յԱբրահամու ծնունդն, ամբ.....	ջխբ
և յԱբրահամէ մինչև ի Մովսէս յԵգիպտոսէ, ամբ.....	շե
և յԵգիպտոսէ մինչև ջՍողոմոն և ցառաջին շինուածն, ամբ.....	նձ
և յառաջին շինուածոյ տաճարին յերկրորդ շինութիւն, ամբ.....	շժա
և անտի ի ծնունդն Քրիստոսի, ամբ.....	շժբ
որոյ շարադրութիւնն լինի.....	բճղբ
և ի ծննդէնէն Քրիստոսի մինչև ցառաբն Գրիգոր, ամբ.....	յժբ
և անտի ի հայ թուականն, ամբ.....	մոս

TRADUCTION.

Depuis Adam jusqu'au déluge, on compte.....	2242
Du déluge à la construction de la tour [de Babel].	525
De la construction de la tour jusqu'à Abraham.	417
Du déluge jusqu'à la naissance d'Abraham.....	942	
D'Abraham jusqu'à Moïse et à la sortie d'Égypte.....	505
De la sortie d'Égypte jusqu'à Salomon et à la première construction du temple.....	480
De la construction du temple jusqu'à sa restauration.....	511
De la restauration du temple jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.....	518
Somme de ces années réunies.....	5198	
Depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à saint Grégoire l'Illuminateur...	312
Depuis saint Grégoire jusqu'à l'ère arménienne.....	241

Je reprends cette série d'époques, en les mettant en parallèle avec le système d'Eusèbe, ainsi qu'on va le voir dans le tableau suivant :

	ÂGE DU MONDE d'après Eusèbe.	ÈRE D'ABRAHAM.	OLYMPIADES		ÈRE de LA FONDATION de Rome d'après Varron.	ÈRE CHRÉTIENNE. 1 ^{er} octobre.
			D'EUSÈBE.	D'OPTUS.		
Adam	1					— 5200
Déluge	2242					2958
Tour de Babel	2767					2433
Naissance d'Abraham	3184	1				2016
Moïse et sortie d'Égypte	3689	506				1511
Salomon et construction du temple	4169	986				1031
Restauration du temple	4680	1497	65, II	65, I	234	520
Naissance de Jésus-Christ	5198	2015	194, IV	194, III	752	2
	5199	2016	195, I	" IV	753	1
	5200	2017	" II	195, I	754	+ 1
Saint Grégoire l'Illuminateur	5512	2329	272, III	272, II	1063	310
Grande ère arménienne	5753	2470	333, I	332, IV	1204	551 ¹

¹ L'année 551, qui s'étend du 1^{er} octobre de cette même année au 30 septembre 552, comprend la date de l'ouverture de l'ère arménienne, qui est du 11 juillet 552.

Dans le tableau précédent, les années partent du 1^{er} octobre julien, qui correspondait au premier jour du calendrier des Syro-Macédoniens, qu'a suivi l'évêque de Césarée. Lorsque ceux-ci remplacèrent leur calendrier lunisolaire par celui de Jules César, le premier mois, qui, dans l'année macédonienne, commençait à la néoménie la plus rapprochée de l'équinoxe d'automne, et, dans l'année athénienne, à la néoménie la plus voisine du solstice d'été, fut fixé, dans la Syrie, aux calendes d'octobre. Les dénominations des mois macédoniens furent transférées aux mois romains, dans l'ordre où ils se correspondaient à peu près, à l'époque où fut faite cette réforme, et de la manière suivante (91) :

1. Hyperberataeus, ou Tischrin I^{er} Octobre.
2. Dius, ou Tischrin II^{er} Novembre.
3. Apellæus, ou Kanoun I^{er} Décembre.
4. Audineus, ou Kanoun II^{er} Janvier.
5. Peritius, ou Schébat Février.
6. Dystrus, ou Adar Mars.
7. Xanthicus, ou Nisan Avril.

- | | |
|------------------------------|------------|
| 8. Artemisius, ou Iyar..... | Mai. |
| 9. Dæsius, ou Hasiran..... | Juin. |
| 10. Panemus, ou Thamous..... | Juillet. |
| 11. Lôûs; ou Ab..... | Août. |
| 12. Gorpiaëus, ou Eloul..... | Septembre. |

Par suite de l'usage de ce calendrier, l'ouverture de l'année, dans Eusèbe, anticipe de trois mois sur le commencement de l'année romaine, et son année olympique est en avance environ de neuf mois sur l'année olympique d'Iphitus.

Il ne faut pas perdre de vue que, d'après le récit des Évangélistes, tel qu'il était interprété dans la primitive Église orientale, dont l'opinion, sur ce point, subsiste encore chez les Arméniens, J. C. vint au monde le 6 janvier (92).

Cela posé, nous avons comme détermination précise de la naissance du Sauveur, dans le calcul d'Eusèbe et des auteurs arméniens qui l'ont pris pour guide, et, entre autres, Samuel d'Ani, Jean Diacre et l'historien Étienne Açogh'ig, l'énoncé suivant :

Olymp. eusébiennè, 194, 1v = (1^{er} octobre — 2 É. Ch. au 30 septembre — 1)
Nativité, 6 janvier — 1.

Eusèbe, Samuel d'Ani et Açogh'ig (93) font concorder cette date avec l'année 42 d'Auguste (94). Essayons de discuter ce synchronisme. « Atque ab eo tempore, dit Suétone (95), exercitibus comparatis, primum cum M. Antonio, Marcoque Lepido, dein tantum cum Antonio per duodecim fere annos; novissime per quatuor et xl solus rempublicam tenuit; » et Eutrope (96) : « Octavianus Augustus Romanam rediit postquam consul fuerat; ex eo rempublicam per quadraginta quatuor annos obtinuit; ante enim, duodecim annis cum Antonio et Lepido tenuerat; ita ab initio principatus ejus usque ad finem lvi anni fuerunt. » Ces témoignages fixent le commencement de l'empire d'Auguste à l'année qui suivit la mort de César; les deux consuls, C. Vibius Pansa et A. Vibius, ayant péri, Octave et Q. Pedius leur furent subrogés vers le milieu de l'année (97); et, quelque temps après, le v des calendes de décembre (27 novembre), la coalition d'Octave,

Antoine et Lépide, qui se partagèrent le pouvoir, donna naissance à ce triumvirat que souillèrent tant de proscriptions et de massacres, et dont l'une des premières et plus illustres victimes fut Cicéron. Cette année répond à la 43^e avant J. C. comme on le voit par les fastes consulaires. D'après Eusèbe, l'avènement d'Auguste est de l'olympiade 184, III. En combinant les données des deux historiens latins et du chronographe grec, nous avons :

Olympiade eusébiennne 184..	}	1 ^{re} année = (1 ^{er} octobre — 45 au 30 septembre — 44)
		Meurtre de César, aux ides ou 15 de mars — 44.
		2 ^{de} année = (1 ^{er} oct. — 44 au 30 sept. — 43)
		Octave et Q. Pedius, consuls subrogés, août — 43.
		3 ^e année = (1 ^{er} oct. — 43 au 30 sept. — 42)
		Triumvirat d'Antoine, Octave et Lépide, 27 nov. — 43.

Ainsi le triumvirat d'Auguste est pour Eusèbe, ainsi que pour les chronographes ou computistes arméniens, ou pour ceux de l'Occident qui suivent son système chronologique (98), le commencement effectif de l'empire de ce prince. De là, comptant jusqu'à l'an — 1, nous arrivons à la 42^e année de ce règne (du 27 novembre — 2 au 26 novembre — 1) (99), la même qui vit la naissance du Sauveur, d'après l'évêque de Césarée et les auteurs arméniens précités.

Samuel d'Ani, comme Eusèbe, ayant à mettre en rapport, dans ses tables, un ensemble de dates courant par des ères diverses, ne procède que par nombres ronds, afin d'éviter les fractions qui auraient dérangé la disposition parallèle des synchronismes, et en imputant à chacun des souverains ou des pontifes dont il a enregistré les noms, comme année pleine, celle de leur mort ou de leur abdication. Comme il a raccordé ses tables à celles d'Eusèbe, il est évident qu'il a employé la même forme d'année olympique, dans le style julien, en la commençant en octobre. Sa première année de la Nativité court donc du 1^{er} octobre — 2 au 30 septembre — 1, et il est aussi en avance de quinze mois sur l'ouverture de notre ère vulgaire; l'année 554, qui, pour lui, est la première de l'ère arménienne, répond à l'intervalle écoulé du 1^{er} octobre 552 au 30 septembre 553.

Nous reviendrons bientôt sur le système chronologique de Samuel d'Ani.

Un passage de la chronique de Michel le Syrien (*Anthol. chronol.* n° LXXXIX), et un autre de l'histoire de la famille satrapale de Siçagan, par Étienne Orbélian (*ibid.* n° xcvi), nous prouvent que ces deux auteurs font remonter la Nativité jusqu'à notre année — 2. Mais ce calcul semble leur être particulier, car il ne s'en trouve aucune trace ailleurs dans les auteurs arméniens, du moins à ma connaissance.

La supputation qui fait coïncider la naissance de J. C. avec l'an — 1 (comm. 1^{er} octobre — 2), et dont les Arméniens ont pris l'idée à Eusèbe, est restée, pour ces derniers, restreinte au domaine de la chronologie technique. Dans la pratique ordinaire, on voit qu'ils ont compté un peu différemment. Parmi cette masse considérable de dates qui se rencontrent dans leurs historiens de tous les âges, et qui sont énoncées par les années de la grande ère arménienne, le rapport des années de J. C. à celles de cette ère, contrôlé au moyen de synchronismes empruntés aux chroniqueurs étrangers, indique constamment, et d'une manière indubitable, que ce rapport est fondé sur une détermination identique à notre comput dionysien. Ce mode de calcul prévalait déjà chez les Arméniens, comme nous l'avons dit, vers le milieu du vi^e siècle, à l'époque où ils instituèrent leur grande ère, et la discussion que nous entreprendrons bientôt de la forme du calendrier qu'ils se donnèrent alors, fournira un nouvel argument à l'appui de ce fait. Les dates disséminées dans les ouvrages de Moïse Gagh'angadouatsi, Thomas Ardzrouni et Açogh'ig, qui florissaient entre la fin du ix^e siècle et le commencement du x^e, constatent l'usage, dès lors établi dans leur nation, de ce calcul. Mais cette analogie est purement fortuite; et il serait difficile d'admettre que les Arméniens, avant d'être directement en commerce avec les Francs, lors des guerres saintes de Palestine, aient eu connaissance de l'ère que Denys le Petit inventa à Rome, vers 526. Cependant, d'après Assemani (100), les Syriens se servaient de cette ère dès le xi^e siècle, par suite, comme le pense Ideler (101), des relations commerciales qui existaient entre l'Orient et l'Occident. Mais, chez les Armé-

niens, cette supputation remonte trop haut pour ne pas exclure l'idée d'un emprunt; et, d'ailleurs, elle n'était point employée par eux comme une ère proprement dite. Nous avons dit que ce n'est que dans les temps modernes qu'ils ont adopté l'usage de notre ère vulgaire (102).

Ces recherches sur l'année qui, pour les Arméniens, marqua la naissance du Sauveur, doivent avoir pour complément la détermination d'une autre date non moins importante pour nous, celle de leur conversion au christianisme.

Une tradition que nous ont conservée Eusèbe (103) et Moïse de Khoren (104), nous apprend que l'Évangile leur fut annoncé dès le temps des apôtres. Mais ce n'est qu'au commencement du iv^e siècle que la doctrine de J. C., en devenant la religion officielle du pays, fit de véritables progrès parmi eux, et s'y implanta tout à fait. La conversion des Arméniens a été un des plus grands faits de leur existence sociale. Le christianisme constitua de nouveau leur nationalité, et, encore aujourd'hui, il en maintient le lien, politiquement rompu par leur dispersion dans les pays les plus divers. L'apostolat de saint Grégoire l'Illuminateur, l'érection du siège patriarcal où il monta le premier, ainsi que le baptême du roi Tiridate II, sont les premiers événements dont fut témoin l'Arménie chrétienne. Consultons les historiens sur la date où ils se sont accomplis.

Saint Grégoire était Parthe d'origine, et issu de la famille Sourén Bahlav, l'une des branches de la tige royale des Arsacides (105). Il eut pour père Anag, l'un des satrapes qui, après la fin tragique d'Artaban, le dernier des Arsacides de Perse, se déclara pour le fondateur de la dynastie des Sassanides, Ardeschir (Artaxerxès I^{er}). Anag, séduit par les promesses du nouveau souverain, tua par trahison son parent, le roi Arsacide d'Arménie, Khosrov (Chosroës I^{er}), dit *le Grand*, et périt à son tour avec sa famille, poursuivi par les Arméniens, ardents à venger le meurtre de leur souverain (106).

Deux enfants échappèrent à ce massacre. L'un d'eux, sauvé par sa nourrice Sophie, épouse d'un noble Perse appelé Pourtar, (Քուրդար, et grâce au dévouement d'Euthalius, Cappadocien d'illustre naissance.

frère de Sophie, fut emmené à Césarée, où il grandit, élevé dans la religion chrétienne, sous le nom de Grégoire (107). L'autre, qui se nommait Sourèn, fut conduit en Perse. Parvenu à l'âge d'homme, Grégoire, voulant racheter le crime de son père Anag, se rendit incognito auprès du roi Tiridate, fils de Khosrov, et entra à son service. Agathange, auteur contemporain et secrétaire de Tiridate, raconte que ce prince étant venu dans le district d'Èguégh'iats, l'Acilisène de Strabon (108) et de Ptolémée (109), au village d'Èrèz, où s'élevait un temple consacré à Anahid, la Vénus ou Diane arménienne (110), pour y faire des sacrifices, ordonna à Grégoire de porter en offrande dans ce temple « des couronnes et des branches d'arbre au feuillage touffu, » *պսակս և քառնոս ծառոց*. Mais celui-ci s'y refusa, en déclarant hautement qu'il était chrétien. Tiridate, irrité, et, en outre, ayant appris qu'il était fils d'Anag, lui fit endurer les plus cruels tourments, et ordonna de le précipiter dans un souterrain, à Artaxate (Ardaschad), ville de la province d'Ararad (111). Ce n'est point ici le lieu de reproduire la légende de saint Grégoire, telle qu'on la lit dans Agathange et le ménologe arménien (112), et les détails qu'elle donne sur la manière providentielle dont il fut préservé, pendant plusieurs années, dans la fosse où il avait été jeté, sur sa miraculeuse délivrance, sur l'influence civilisatrice et toute bienfaisante de son apostolat. Je dois me borner à la discussion des dates relatives au temps où cet apostolat commença, et dans lequel il est circonscrit. Elles offrent d'assez graves difficultés, à cause des divergences qui se rencontrent dans les textes arméniens.

Moïse de Khoren, qui s'était livré, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, à un minutieux examen de cette question chronologique (113), Moïse de Khoren assure, et Jean Catholicos ainsi que Vartan répètent, d'après lui, que le règne de Tiridate II commença la troisième année de Dioclétien (114). La *Chronique pascalle*, qui nous donne la date la plus exacte que l'on connaisse de l'avènement de ce prince, le place sous le consulat de Carin et de Numérien, l'an du monde 5793 = (1^{er} septembre 284-31 août 285) (115). Dioclétien, proclamé empereur à Chalcédoine, le xv des calendes d'octobre (17 septembre 284),

fit son entrée à Nicomédie, revêtu de la pourpre, dix jours après, le v des calendes du même mois (27 septembre) (116). On sait que les chronologistes et les astronomes ont reculé théoriquement son avènement au 1^{er} de thoth précédent, 29 août de l'année alexandrine = 18 d'athyr de l'année égyptienne vague, 1032 de Nabonassar, pour en faire le point de départ de l'ère connue sous le nom d'ère des martyrs ou de Dioclétien.

Agathange et Samuel d'Ani affirment que ce fut précisément la première année de Tiridate que saint Grégoire souffrit le martyre, et qu'il fut renfermé dans le souterrain d'Artaxate. Le compte des années qu'il y passa varie, dans les différents auteurs, entre 13 et 15. Nous voyons dans Tchamitch, qui a discuté ces chiffres dans son *Histoire d'Arménie* (117), que le dernier, 15 ans (118), est fourni par trois passages du texte arménien d'Agathange, par Zénob de Klag, Moïse de Khoren (119), Jean Catholicos (120), saint Nersès Schënorhali (121), Vartan (122), par le ménologe et l'hymnaire arméniens, et le ménologe grec. J'ajouterai que ce même chiffre se retrouve dans Oukhthanès d'Édesse (123), et dans l'*Éloge de saint Grégoire*, par Jean Diacre (124). Le chiffre de 13 ans se lit dans trois autres endroits de l'Agathange arménien, dans la première lettre du savant prince Grégoire Magistros à Ibrahim, dans l'*Histoire des Agh'ouans* de Moïse Gagh'angadouatsi, dans Mëkhithar d'Airivank' (125), dans le *Panegyrique de saint Grégoire*, par le docteur Jean Blouz d'Ërzënga (126), et ailleurs aussi, dans le ménologe arménien (18 novembre). Le texte grec d'Agathange porte 14 ans; là où l'arménien lit 13, et ce chiffre 14 est aussi donné par saint Jean Chrysostome (127) et par l'hagiographe Métaphraste, et répété par un ancien chroniqueur latin anonyme, et par quelques écrivains arméniens anonymes que mentionne Tchamitch.

Suivant que nous nous déciderons pour l'un ou l'autre de ces deux chiffres, 13 ou 15, nous atteindrons l'année 299 ou 301 pour la date de la sortie de saint Grégoire du souterrain d'Artaxate. L'année suivante, au dire de Samuel d'Ani, c'est-à-dire en 300 ou 302, d'après notre calcul, saint Grégoire conféra le baptême à Tiridate, à la reine, sa

femme, Aschkhên, fille d'Aschkhatar, roi des Alains, d'une branche des Arsacides, collatérale de celles de Perse, d'Arménie et de la Bactriane, à la sœur de Tiridate, Khosrovitoukhd (128), et aux grands du royaume.

« Tiridate, ajoute le même chronographe, rend des édits en faveur de la religion chrétienne. Les populations accourent recevoir le baptême des mains des ministres consacrés par saint Grégoire. Première année de la conversion de l'Arménie au culte du vrai Dieu (129). »

Mais, si cette dernière date oscille entre un espace de trois ans, nous avons pour la limiter et l'appuyer avec solidité, une autre détermination que nous fournit Moïse de Khoren, qu'ont répétée Jean Catholikos (p. 24), Açogh'ig (II, 1) et Vartan, et qui est d'une précision parfaite : c'est celle de l'élévation de saint Grégoire au trône pontifical, en l'année 17 de Tiridate (130), c'est-à-dire dans l'intervalle compris entre la fin de septembre 303 et le même quantième mensuel, 304. Nous avons maintenant la série de dates suivante :

- A. I^{re} année du règne de Tiridate et réclusion de saint Grégoire dans le souterrain d'Artaxate, de la fin de septembre 286 au même quantième mensuel, 287.
- B. Délivrance de saint Grégoire, en 299 ou 301.
- C. Baptême de Tiridate et première année de la conversion des Arméniens à la foi de l'Évangile, en 300 ou 302 (131).
- D. Avènement de saint Grégoire, comme patriarche ou catholicos, de la fin de septembre 303, au même quantième mensuel, 304.

A partir de cette dernière date, 303 ou 304, il s'écoula un espace de 50 ans, pendant lequel nous ignorons comment les Arméniens réglèrent leur calendrier pascal. Il est probable, toutefois, qu'ils ne firent que se conformer au comput de l'Église grecque de Cappadoce, où leurs premiers patriarches allaient recevoir la consécration des mains de l'évêque de Césarée (132), et que cette Église elle-même suivait déjà, comme celle de Constantinople, la pratique des Alexandrins. Ce n'est qu'en 353 que nous les voyons posséder, pour la première fois, un canon pascal qui avait été calculé pour un laps de 200 ans, et qui est appelé le *canon bicentenaire d'André*, *Կանոն երկերիւրեակ Նորիայ*. Son auteur est qualifié, par Açogh'ig, Jean Diacre, Jacques de Crimée

et Guiragos, de frère de l'évêque Magnus, Մագնոս ou Մանգնոս. Il était originaire de Byzance, au dire de Jacques de Crimée (133). Guiragos ajoute que c'est par l'ordre de Constance II qu'il le composa. Le tableau de la page 36 nous montre que, dans la succession des évolutions du cycle décennovennal, ce canon concorde avec celui d'Anatolius et de l'Église alexandrine. C'est déjà une présomption qu'André n'avait fait qu'importer à Byzance le comput égyptien, et que, de Byzance, ce comput passa chez les Arméniens. Cette présomption sera confirmée par la comparaison que nous ferons bientôt de l'ennéadécaétéride d'André et de celle des Alexandrins.

Jean Diacre atteste, en termes formels, que le canon d'André avait pour base le cycle de 19 ans. Ce canon comprenait, par conséquent, dix de ces cycles, plus 10 ans. En effet, tous les auteurs arméniens qui en parlent, Jean Diacre, Samuel d'Ani, Guiragos, Étienne Orbélian et Jacques de Crimée, racontent que, lorsque les 200 ans qu'il embrassait furent écoulés, il manquait à déterminer le retour de neuf pleines lunes pascales, pour revenir au début d'un nouveau cycle, qui eût été le onzième.

Si nous demandons maintenant au chronographe dont nous avons déjà invoqué plusieurs fois l'autorité, Samuel d'Ani, de nous indiquer la date précise où le canon bicentenaire d'André prit cours, il nous répondra que ce fut la première année de l'olymp. euséb. 283, 354 de la Nativité = 352-353 È. Ch.

Jean Diacre, dans les Prolégomènes de son *Traité du calendrier* (134), ouvrage dont il ne nous reste que des fragments, est d'accord avec Samuel d'Ani sur cette date, quoiqu'il procède par un autre calcul (135).

Յառաջումս ամի թագաւորութեան Փիլիպպոսի արքայի Հռոմայեցւոց, շինութեան քաղաքի Հռոմայ՝ ու ամ լցաւ. և յերկրորդ ամէն միւսանգամ համարոյ թուոյ սկիզբն եղին, զոր և թուական Հռոմայեցւոցն անուանեմք. և լինի անտի մինչև ի դիր երկու հարիւրեկին (Նդրիասայ) այլ և իննսուն և ե եկին, քանզի ի միում ամի եզան, թէպէտ և ոչ ի միոջէ, ճիւ ամ:

« La première année du règne de Philippe, empereur des Romains,

« s'accomplit la millième année de la fondation de Rome; et, à partir
 « de la seconde année du règne de ce prince, on fixa de nouveau le
 « point initial d'une ère que nous appelons l'ère des Romains (136). De-
 « puis cette époque jusqu'à l'établissement du cycle bicentenaire d'An-
 « dré et du cycle de 95 ans (137), car ces deux cycles furent fondés
 « dans la même année, quoiqu'ils n'aient pas le même auteur, il y a
 « 104 ans. »

Jacques de Crimée s'exprime à peu près dans les mêmes termes, en ajoutant que la seconde année de l'empereur Philippe et la première du second millénaire de Rome tombèrent en 249 de la naissance de J. C. = 247-248 È. Ch. (138).

L'an de Rome 1000, d'après le calcul de Varron, que suivent Eusèbe, Samuel d'Ani et Jean Diacre, et tous les chronographes et computistes arméniens, correspond à 247 È. Ch. L'année suivante, 1001 = 248 È. Ch., commença l'ère des Romains renouvelée, suivant l'expression de Jean Diacre, le *milliarium sæculum* ou *sæculum novum* des médailles, sous le III^e consulat de Philippe et le I^{er} de son fils, Philippe le Jeune. Cette année 1001 vit finir la 4^e année de leur règne et s'ouvrir la 5^e, Philippe étant monté sur le trône en mars 244, en s'associant son fils, aussitôt après le meurtre de Gordien. C'est donc à tort que nos deux auteurs arméniens font, comme Eusèbe, coïncider la 1^{re} année du second millénaire de Rome avec la 2^e du règne des Philippe. Mais ce calcul pourrait bien être une réminiscence d'un usage fréquent dans l'antiquité, et qu'une ingénieuse flatterie avait suggéré, celui d'inaugurer un règne par une ère ou un cycle nouveau, usage qui a si magnifiquement inspiré le poète :

Ultima cumæi venit jam carminis ætas,
 Magnus ab integro seclorum nascitur ordo;
 Jam redit et Virgo, redeunt saturnia regna;
 Jam nova progenies cœlo demittitur alto.

.....
 Teque adeo, decus hoc ævi, te consule, inibit
 Pollio, et incipient magni procedere menses.

La concordance de l'année 4-5 des Philippe avec 248 est constante

par les fastes consulaires et les médailles (139). Si, à l'an 249 È. Nat. = 247-248 E. Ch., date énoncée par Samuel d'Ani et Jacques de Crimée comme le commencement de la nouvelle ère des Romains, nous ajoutons les 104 ans qui, d'après Jean Diacre, s'écoulèrent jusqu'à l'institution du cycle bicentenaire d'André, nous aurons l'an 352 È. Ch. écoulé et 353 en cours; ce qui nous fait obtenir une détermination conforme à celle de Samuel d'Ani.

Ce chronographe continue ainsi : « Olymp. euséb. 333, 1; 554 E. « Nat. = 552-553 È. Ch., 22^e année de l'empereur Justinien I^{er}, 19^e « du roi de Perse Chosroës le Grand (140), 10^e de Mézizius (141), « marzban d'Arménie, 4^e du catholicos Moïse. »

Աստանօր լցեալ լինին ամբ ի ծննդենէն Քրիստոսի շճԳ, յորում
և բովանդակեցան կանոնք երկերիւրեակ Անդրիասայ : Օրոց զկնի
կարգեցաւ թուական հայոց՝ այսպիսի պատճառաւ . ի լրման երկե-
րիւրեկին՝ լրումն զատկին ի մարտի ին էր, և իսկզբան ապրիլի 4 . և
վասն զի ի սկիզբն ոչ կարացին զնալ, զի յետ ին ին մարտի ժգ էր
ապրիլի, և թ լրմունք ի մէջ, և այնր աղազաւ սկսան շփոթիլ տօնք
ամենայն և արհեստ իրողութեանն, որպէս ասացաւ : Այս իմաստունք
ժամանակին ի միասին եկեալ կարգեցին թուական հայոց, որով ուղ-
ղեսցեն զզատիկն՝ տեառն այլովք հանդերձ : Այց ոչ կարացեալ
ի ճշմարտութեանն կալ անսխալ զամն թ, իսկ ի տասներորդ թուակա-
նին Ասս անուն իմաստուն մտօք՝ ժողովեաց առ ինքն արս կորովա-
միտս և հանձարեղս, և կարգեցին զանտարակուսելի օրինակն՝ որ
հնդհարիւրեակն կոչի : Այս է պատճառ թուականիս հայոց (142).

« Ici finit la 553^e année depuis la naissance de J. C., dans laquelle
« fut achevé le canon de deux cents ans d'André. Après quoi fut établie
« l'ère arménienne, et voici pour quel motif. A la fin du canon bicen-
« tenaire, la pleine lune pascale arrivait le 25 mars. Au commence-
« ment [de ce canon], elle était au 4 avril; et, comme on ne put re-
« monter à ce commencement, parce qu'au 25 mars il aurait fallu
« faire succéder immédiatement le 13 avril, et qu'il y avait entre ces
« deux dates neuf pleines lunes pascales, alors l'ordre de toutes les fêtes
« fut dérangé, et le calendrier resta sans application. Les docteurs de

« ce temps, s'étant réunis, fondèrent une ère pour les Arméniens, afin de déterminer l'époque de la célébration de la Pâque et des autres fêtes. Mais, n'ayant pu rester pendant neuf ans dans le point vrai, la dixième année, un savant nommé *Æas* convoqua des hommes instruits et habiles, qui instituèrent un canon parfait, appelé *cinqcentenaire*. Telle est la cause qui fit créer l'ère arménienne. »

L'époque où le canon cinqcentenaire d'*Æas*, ou période pascale de 532 ans, prit cours chez les Arméniens, a pour caractères chronologiques, suivant le même Samuel d'Ani, l'Olymp. euséb. 335, 11; 563 E. Nat. = 561-562 È. Ch., la 31^e année de l'empereur Justinien, 28^e de Chosroës (143), 19^e de Mézizius, 13^e du catholicos Moïse, 10^e de l'ère arménienne.

Cette date de l'année 10 È. A. est reproduite dans un passage du calendrier attribué à Jean Gozer'n. « A la fin du canon bicentenaire d'André, chaque saison ne ramena plus les fêtes dans l'ordre établi auparavant, si ce n'est le jour de la pleine lune pascale (144); et, pendant neuf ans, ceux-ci comptèrent d'une façon et ceux-là d'une autre. En la 10^e année, commença le canon cinqcentenaire (145). »

Jean Diacre, un computiste anonyme, Mékhithar d'Aïrivank' et Étienne Orbélian, dont nous rapporterons un peu plus loin (§ III) les témoignages, confirment cette date de l'an 10.

Il faut donc distinguer l'établissement de l'ère arménienne, auquel donna lieu un premier essai tenté pour régler le calendrier, en 554 È. Nat. = 552-553 È. Ch., essai dont un laps de neuf ans constata l'insuffisance, d'avec l'adoption faite, au bout de ce temps, de la période cinqcentenaire. La suite de cette discussion mettra dans tout son jour l'importance de cette distinction.

Notre tableau A, qui donne la concordance du calendrier vague arménien et du calendrier julien, depuis la première année de l'ère chrétienne jusqu'en 2011 (146), et qui a été construit d'après un calendrier réglé vers la fin du XIII^e siècle, permet de contrôler l'exactitude de la date assignée par nous à l'ouverture de l'ère arménienne. La concordance des années vagues et juliennes, établie dans ce tableau, et

qui est justifiée par la concordance du calendrier pascal, ainsi que par tous les monuments historiques, conduit, en descendant ou en remontant, à 553. Deux passages que l'on lira plus loin, l'un de Jean Diacre (§ III), l'autre tiré d'un ancien calendrier (§ IV), portent que la première année de l'ère arménienne succéda à une bissextile. Comme 552 fut affectée du bissextile, il est évident que cette première année ne peut être que 553 (147). Les écrivains arméniens qui donnent la date de la fondation de la grande ère de leur pays sont unanimes à reproduire le même chiffre (148).

Cette unanimité de témoignages ne laisse donc aucun doute à l'égard de ce chiffre 553 et sur la nécessité de subordonner à ce point fixe toutes les autres dates attribuées par les différents auteurs à l'ouverture de l'ère arménienne. Ces dates varient beaucoup et sont absolument inconciliables, comme le prouvent les passages que j'ai recueillis dans mon Appendice, n° III, lettres a-i, et que résume le tableau suivant :

SIÈCLE où ont vécu les auteurs cités ci-contre.	NOMS DE CES AUTEURS.	ANNÉES				
		DE J. C.	du patriarcat	de	de	du gouvernement de NERSÈS, MARABEN d'Arménie.
			DE MOÏSE U.	JUSTINIEN I ^{er} .	CHOSROËS I ^{er} .	
IX ^e ...	Jean Catholicos.....	553	10	—	31	—
X ^e ...	Ét. Açogh'ig.....	553	10 de Nersès (150).	14	24	10
XI ^e ...	Jean Gozer'n (149)...	553	10 de Jean (151).	25	25	—
"	Jean Diacre.....	553	—	—	—	—
XII ^e ..	Samuel d'Ani.....	553 (152)	3	21	18	9
"	Michel le Syrien.....	553	— Nersès ou Moïse.	34	—	—
XIII ^e ..	Guiragos.....	553	3	—	—	—
"	Vartan.....	553	10	14	31	—
"	Mekhithar d'Aïrivank'..	553	—	—	—	—
"	Ét. Orbélian.....	553	4	—	—	10
IV ^e ...	Jacques de Crimée (153).	553	—	21	18	—
	Histoire en prose, ano- nyme (154).....	553	3	12	18	—
	Histoire rimée, ano- nyme (155).....	553	10	—	—	—

Le — annonce que l'indication de la date manque.

Cette uniformité dans la supputation par les années de J. C. témoigne indubitablement que le synchronisme de 553 et de la 1^{re} année de l'ère arménienne repose sur des déterminations chronologiques rationnellement calculées. Il est évident aussi que les autres dates, où se trahit une si grande discordance, sont purement approximatives, et ont été rapportées par chaque auteur, suivant les indications particulières qu'il a eu occasion de recueillir. Deux d'entre eux, Jean Catholicos et le docte Vartan lui-même (156), paraissent être si peu au courant de l'histoire de leur calendrier national, qu'ils prétendent que l'ère arménienne fut établie après que le canon cinqcentenaire fut épuisé (157), confondant ce canon avec la période bicentenaire d'André, qui est la seule que les Arméniens aient eue auparavant. C'est une semblable erreur, sans doute, qui a entraîné l'historien Açogh'ig et Jean Gozer'n (158) à affirmer que l'ère arménienne date du pontificat de Nersès II ou de Jean II, prédécesseurs de Moïse. Ils semblent supposer que le canon de 532 ans commença avec la 1^{re} année de J. C. et que la révolution de ce cycle s'étant accomplie sous l'un de ces deux premiers Catholicos, on doit faire remonter l'ère arménienne aux derniers temps du patriarcat de Nersès ou au début de celui de Jean. Nous devons rappeler ici qu'un historien moderne, le P. Tchamitch, dans sa dissertation sur l'ère arménienne, prétend que cette ère ayant 551 ans de moins que celle de J. C. a dû partir de 552. Mais ce calcul n'est qu'une approximation très-imparfaite; et, comme Tchamitch a ignoré l'élément indispensable de cette question chronologique, je veux dire le point fixe initial de l'ère arménienne, et n'a pu, par conséquent, noter le déplacement successif du premier jour de navaçart à chaque tétraétéride julienne, il en résulte que les concordances qu'il donne des deux ères arménienne et chrétienne ne sont jamais que conjecturales, et que la traduction julienne des dates arméniennes qui se rencontrent dans le cours de son volumineux ouvrage et dans les tables qui le terminent, pèche par un écart qui va quelquefois jusqu'à un an (159). Il est vrai que la différence entre les deux ères n'est plus aujourd'hui que de 551 ans; mais cela tient à une raison que n'a pas soupçonnée

Tchamitch, et qui n'a pas échappé au P. Surmeli (160), c'est que l'année arménienne étant de 365 jours, sans fraction, et vague, et anticipant d'un jour tous les quatre ans sur l'année julienne, il doit arriver une fois, dans le cours d'une période de 1461 années vagues = 1460 années juliennes, que l'année arménienne, s'ouvrant au 1^{er} janvier d'une bissextile, finisse le 30 décembre, et que le lendemain 31 amène une nouvelle année arménienne vague. Cette anticipation diminue aussitôt d'une unité la concordance de l'ère arménienne et de l'ère chrétienne. Si l'on a recours à notre tableau A, on verra que c'est précisément le cas qui a eu lieu en 768 È. A. = 1320 È. Ch. Cette année 768 commença au 1^{er} janvier 1320, et 769 au 31 décembre suivant. Par conséquent, la différence du comput arménien et de l'ère chrétienne, qui était auparavant de 552 ans, a été dès lors, et se trouve maintenant réduite à 551 ans, en calculant l'ère arménienne par le *style technique*; ou bien 551 d'abord, et aujourd'hui 550 par le *style vulgaire* (161). Le P. Surmeli assure que c'est parce que ses compatriotes s'imaginent que les années de leur ancien calendrier étaient bissextiles, qu'ils reculent maintenant l'ouverture de leur grande ère jusqu'en 552 (162); mais cette explication n'a aucun fondement et n'est qu'un non-sens.

Le rapport de l'ère arménienne avec l'ère chrétienne ne saurait être compris sans la connaissance du double style que je viens de signaler. Lorsque cette ère fut instituée dans le concile tenu à Tévîn, vers la fin de l'année 552, comme on était dans le mois d'arats (163), qui est le 6^e, et tient le milieu de l'année arménienne, les uns crurent devoir reporter l'ouverture de l'ère au 11 juillet de l'année suivante, 553; c'est le calcul adopté par les chronographes et les computistes dont, jusqu'à présent, nous avons eu l'occasion d'invoquer l'autorité; nous l'avons appelé *style technique*, parce qu'il leur est particulier et qu'il est d'un usage restreint et spécial. Les autres, c'est-à-dire la généralité de la nation, comptèrent l'ère arménienne du moment où elle commença réellement, le 11 juillet 552. C'est la supputation usuelle et courante, celle des chroniques, des inscriptions monumentales et

des mémoriaux historiques, et que j'ai cru devoir désigner, pour cela, par la dénomination de *style vulgaire*.

Nous avons vu, page 42, que Samuel d'Ani étant en avance, pour son ère de la Nativité, de 15 mois sur notre ère vulgaire, l'année 554, où il a ouvert l'ère de sa nation, correspond à l'intervalle écoulé du 1^{er} oct. 552 au 30 sept. 553. C'est donc à partir du 1^{er} oct. 552, que s'ouvre réellement l'ère arménienne, dans la forme où il l'emploie. Le tableau suivant, qui montre comment son système chronologique se raccorde avec celui d'Eusèbe, dont il n'est que la continuation, indique les évolutions du 1^{er} de navaçart vague sur l'échelle des années fixes du chronographe arménien. Pour abrégé, nous avons marqué seulement les intervalles séculaires, ne donnant les années *in expanso*, que là où le mouvement de ces évolutions change de caractère et a besoin d'être mis en relief.

1^{er} TABLEAU.

EUSÈBE.				EUSÈBE.			
ÈRE de la fondation de Rome.	OLYMPIADES.	ÈRE de la naissance d'Abraham. 1 ^{er} octobre.	ÈRE chrétienne. 1 ^{er} octobre.	ÈRE de la fondation de Rome.	OLYMPIADES.	ÈRE de la naissance d'Abraham.	ÈRE chrétienne. 1 ^{er} octobre.
		1	— 2016			3	— 775
		101	1916			4	774
		201	1816	1	7, 1	1264	753
		301	1716	2	2	1265	752
		401	1616	3	3	1266	751
		501	1516	4	4	1267	750
		601	1416	38	16, 2	1307	716
		701	1316	138	41, 2	1401	616
		801	1216	238	66, 2	1501	516
		901	1116	338	91, 2	1601	416
		1001	1016	438	116, 2	1701	316
		1101	916	538	141, 2	1801	216
		1201	816	638	166, 2	1901	116
	1, 1	1240	777	738	191, 2	2001	16
	2	1241	776				

Olympiade d'Iphitos.
1, 1. juillet.

PREMIÈRE PARTIE,

SUITE DU I^{er} TABLEAU.

EUSÈBE.				EUSÈBE.				SAMUEL D'ANI.	
Année de la fondation de Rome.	OLYMPIADES.	Année de la naissance d'Abraham.	Année chrétienne. 1 ^{er} octobre.	Année de la fondation de Rome.	OLYMPIADES.	Année de la naissance d'Abraham.	Année chrétienne. 1 ^{er} octobre.	OLYMPIADES.	Année de la Nativité.
739	191, 3	2002	— 15	750	194, 2	2013	— 4		
740	4	2003	14	751	3	2014	3		
741	192, 1	2004	13	752	4	2015	2	194, 4	1
742	2	2005	12	753	195, 1	2016	1	195, 1	2
743	3	2006	11	754	2	2017	+ 1	2	3
744	4	2007	10	755	3	2018	2	3	4
745	193, 1	2008	9	756	4	2019	3	4	5
746	2	2009	8	757	196, 1	2020	4	196, 1	6
747	3	2010	7	758	2	2021	5	2	7
748	4	2011	6	759	3	2022	6	3	8
749	194, 1	2012	5	760	4	2023	7	4	9

II^e TABLEAU.

SAMUEL D'ANI (continué).			SAMUEL D'ANI (continué).		
OLYMPIADES.	Année de la Nativité.	Année CHRÉTIENNE.	OLYMPIADES.	Année de la Nativité.	Année CHRÉTIENNE.
220, 1	102	100	445, 1	1002	1000 27 mars.
245, 1	202	200	470, 2	1103	1101 24 février.
270, 1	302	300	495, 2	1203	1201 30 janvier.
295, 1	402	400	520, 2	1303	1301 5 janvier.
320, 1	502	500	523, 2	1315	1313 2 janvier.
333, 1	554	552 11 juillet.	3	1316	1314
2	555	553	4	1317	1315
3	556	554	524, 1	1318	1316
4	557	555	2	1319	1317 1 janvier.
334, 1	558	556 10 juillet.	3	1320	1318
2	559	557	4	1321	1319
3	560	558	525, 1	1322	1320
4	561	559		1322	1320 31 décembre.
345, 1	602	600 29 juin.	2	1323	1321
370, 1	702	700 4 juin.	3	1324	1322
395, 1	802	800 10 mai.	4	1325	1323
420, 1	902	900 15 avril.	526, 1	1326	1324 30 décembre.

III.

Témoignage des auteurs arméniens sur le calendrier et l'ère de leur nation.

Plusieurs auteurs, tels que Jean Diacre, un anonyme (164), Guiragos, Étienne Orbélian, Mèkhithar d'Airivank' et Jacques de Crimée, ont parlé, après Samuel d'Ani, de l'institution de l'ère arménienne. Leurs récits faisant connaître la théorie et l'histoire du calendrier arménien, nous avons cru devoir les reproduire, malgré l'inconvénient de quelques répétitions.

A.

Իբրև լցան կանոնք երկու հարիւրեկին ի միում ամի, առնի սկիզբն թուականին հայոց, և էր հռոմին յ շ ամն, որ են իննևտասներեակք ժգ, եղև սկիզբն հայ թուականին: Դարձեալ լրումն զատկի ապրիլի ժգն էր. և յետ ինն ամի գտաւ անտարակուսելի օրինակն աղեքսանդրացւոց քաղաքին Դասեանց՝ շ ք ամաց. և էր լրումն զատկաց ապրիլի դ՛ զոր և ժ երորդ կանոնք անուանեմք, յերեքտասանէն ապրիլի. և զայն եդին սկիզբն բոլորի: Եւ էր յառաջնում ամի թուականին հայոց հասարակածն գարնանային յահի ամսոյ ժգ ին: Իսկ յորժամ շ եակն եդաւ յետ դ ամաց՝ ի ժե էր հասարակածն. և էր ք ամ այնր ոլում պիտթին որ կոչի նահանջ:

(Jean Diacre, Prolegomènes de son *Traité du calendrier*, ms. 114, fol. 56 v°-57 r°.)

« L'année où les calculs du cycle bicentenaire furent épuisés com-
 « mença l'ère arménienne. Il y avait 304 ans écoulés depuis l'ère des
 « Romains; ce qui fait 16 cycles de XIX ans (165). Alors s'ouvrit l'ère
 « arménienne; la pleine lune pascale revenait le 13 avril. Au bout de
 « neuf années fut inventé le cycle parfait d'Alexandrie, par Æas et ses
 « collaborateurs, lequel est composé de 532 ans. La pleine lune pas-
 « cale fut fixée au 4 avril, que nous appelons le 10^e canon, en comp-
 « tant à partir du 13 avril. On en fit le point initial de ce cycle (166).
 « La première année de l'ère arménienne, l'équinoxe du printemps
 « était au 13 du mois d'ahégan (167); lorsque le cycle cinquente-

« naire fut fondé au bout de neuf ans, l'équinoxe tombait le 15 (168);
« c'était la seconde année de l'olympiade que l'on nomme bissex-
« tile (169). »

B.

Յաղագս թէ յուսմի՛ եղան տումարք ազգաց:

Անդրէաս եղբայր Մանգնոսի եպիսկոպոսի, սա աւկամայ յանձն առեալ յաւէտ աշխատութեամբ հաստատեաց զԹ և Ժ երեակն: Սա արար զմիաբանութիւն ազգաց և բոլորս կարգեաց: Ի ժամանակս Գրատիանոսի՝ այր երևելի՛ որ և մարտիրոսացաւ իսկ Արիանոսաց՝ վասն ի Քրիստոս հաւատոց, սա՛ սկսաւ քննել զարուեստն զկարգեալն յԱնդրէասայ և Թանեաւ ուղիղ, բայց միայն ի մասանցն ԹԺ անց, զի ոչ բերէր զկարգն ճշմարիտ: Ի ժամանակս Թագաւորութեան Յուստիանոսի եղև լրումն մ'ամաց կարգածն յԱնդրէասայ, և սկսան շփոթիլ լրմունք զատկաց, և գիրք արուեստական տումարացն: Իսկ այր ոմն ի ճշմարտագունից ուսումնասիրաց՝ յեգիպտական մայրաքաղաքէն Աղէքսանդրիայ՝ Լաս անուն, ձայն արկեալ՝ առ ինքն հաւաքէ զարս կորովամիտս, զԱղգա ի Գամրաց, զՓենեհէզ ի Հրէաստանէ, զՅոհան յԱրաբիոյ, զԱերգ ի Մակեդոնիոյ, զԳիգան ի յԱսորոց, զՅորէյ յԵթովպիոյ, և այլ լք արամբք հաւատարմք, խորհին գտանել զգարձ արեգական և զլուսնին ի միում ամի. և գտանեն զայս լեալ ի իր՝ Թ և Ժ երեակս, յամն շլբ: Ապա դնեն բոլոր լրման զօրինակն շլբ ամաց անսխալ. և յորժամ վճարի՝ դարձեալ ի նոյն կարգ դառնայ. և զաւարտն գտեալ, ի մարտի ին, սկզբնաւորեալ ի յապրիլի իգ իցն վասն զի անցեալ էր Թ ամի սկզբանէ բոլորին, կարգեցին զապրիլի գն, և ասացին թուական հայոց Ժ. որով սահմանեցին ի շարժել թուականին, երթալ Թ և զայլ ԺԹ. ԺԹ. և ի դ իցն ապրիլի գտանել զմուտ շեկին: Իսկ այր ոմն՝ Իրիոն անուն՝ կոստանդնուպոլսացի՝ սուտանուն վարդապետ, ի դրանէն ամբարշտին Յուստիանոսի, իբր քամահանս վարկուցեալ զոչ տանին զնա ի ժողովն իմաստասիրաց, խորհուրդ չար ի միտ առեալ, կամէր տապալել զկանոնեալ արուեստն, խախտէ զապրիլի Ժէն ի Ժգ, և զգն ապրիլի ի ե. որով գտանի՝ սխալ պասէքն սուրբ՝ յառնջ միով շաբաթով. և այս ոչ յամենայն ժամ ԹԺ երեակ բոլորակի, այլ ըստ անգամ պատահեալ ի շեկին. պատճառելով զժողովումն հնգեկի մասանցն, զոր կոչէ օր եկամուտ, և դնէ ի վերայ

յարակային: Այսպէս ընդ սխալանօք անկեալ զայ հանդիպի ի ներքոյ հասարակածին. և փակի ընդ նոյնիւք գրեւեացն. զի գրէ թէ՛ անիծեալ որ առնէ զլուսն զատկին յառաջ քան զհասարակածն: Արդ իրիոն թէպէտ և բիւր անգամ կարծէր ճարտարանալ, սակայն ոչ զերծանի ի նոյնից, նմանեալ այնմ որ սակաւ աղօթէ և բազում հայհոյէ: Առնէ և զժողովուսն ամացն ի սկզբանէ ինքնուսոյց վարդապետութեամբ. հաւաքէ մինչև ի ծնունդն Վրիստոսի ամբ ըջ. և օրինակ տայ զտապանակն Սովսէսի՝ զարկոյն կտակարանաց ի Ե կանգնոյ և կիսոյ զբարձրութիւնն լեալ, ընդ Ե կանգնոյ և զ կէս կանգնոյ (170): Այլ և ոչ ըստյաւէտ քննութեան Աստեբեայ և ոչ Անդրէասայ համեմատեալ. զի թէպէտ (171) և այսք զատ ի միմեանց վարին, զորոյ զպատճառն բացայայտեաց Աստեբի նախ քան զԱբրահամ, յերիս հատուածս բաժանեալ զԹիւս ամացն ի սկզբանէ, զբարայականն և զհրէականն, և զհից թարգմանչացն: Ըստ հից թարգմանչացն, ի յԱդամայ մինչև ի Սովսէս, վոճթ. ըստ հրէիցն՝ անձը (172), ըստ եբրայականին՝ սչծդ: Թէպէտ այսպէս տարակուսեալ ի միաբանութենէն եղեն, այլ միւս զժամանակս թարգմանչացն նշանակելով ուղղապետէ Անդրէաս. մինչև ցծնունդն Վրիստոսի ասաց ըո ամբ. և մինչև ի մեր թուականս հաւաքեալ լինի ամբ ցձծդ (173): յորում թժ երեակք և է երեակն շրջանք, և շարժմունք եղանակաց անսխալ զիջանելով աւարտին:

(Anonyme, ms. 114, fol. 66 v° - 68 v°.)

« Par qui furent inventés les calendriers des diverses nations.

« André, frère de l'évêque Magnus, ayant consenti malgré lui [à se charger de la rédaction du calendrier], régla avec beaucoup de travail le cycle de xix ans; il concilia les computs des différentes nations, et inventa des périodes. Sous le règne de Gratien, un homme éminent, qui fut martyrisé par les Ariens à cause de sa foi en J. C. entreprit d'examiner le travail d'André, et reconnut qu'il était correct, excepté en quelques points du cycle décemnovennal, qui ne ramenaient point la véritable marche du temps. Sous le règne de Justinien, arriva le terme de la période de 200 ans dont André était l'auteur, et le désordre commença à se glisser dans le retour des pleines lunes pascales, ainsi que dans le calendrier. Alors un savant,

« vraiment digne de ce nom, originaire d'Alexandrie, métropole de
 « l'Égypte, nommé *Æas*, convoqua auprès de lui des hommes versés
 « dans ces matières, Addé de Cappadoce, Phinée de Judée, Jean d'Ara-
 « bie, Serge de Macédoine, Gigas de Syrie, Joël d'Éthiopie, ainsi que
 « 36 autres d'un savoir éprouvé, afin de déterminer, par des re-
 « cherches approfondies, le retour concordant du soleil et de la lune
 « dans une même année. Ils trouvèrent que cette coincidence se repro-
 « duit en 28 fois le cycle de XIX ans, ou 532 ans. Alors, ils créèrent
 « une période dont la révolution est de 532 ans, période infailible,
 « et qui, une fois qu'elle est finie, reprend dans le même ordre qu'au-
 « paravant. Ils trouvèrent aussi qu'elle se terminait le 25 mars, en par-
 « tant du 13 avril. Comme il y avait neuf années écoulées depuis le
 « commencement du cycle décennovennal (174), ils prirent pour point
 « de départ le 4 avril (175), et ils dirent 10 pour l'ère arménienne,
 « terme qu'ils adoptèrent en tenant compte de la progression de cette
 « ère, et en décidant qu'ils avanceraient alors de 9 ans, et, par la suite,
 « de 19 en 19, et que la période cinquentenaire s'ouvrirait par le
 « 4 avril. Cependant un certain Irion de Constantinople, faux docteur
 « s'il en fut, attaché à la cour de Justinien, ayant regardé comme une
 « insulte pour lui de n'avoir pas été invité à la réunion de ces savants,
 « conçut une mauvaise pensée. Il résolut de détruire le calendrier qui
 « était leur ouvrage, et il changea le 17 avril en 16, et le 6 en 5,
 « calcul par lequel on obtient une Pâque erronée, et en avance d'une
 « semaine. Cette erreur ne se rencontre pas dans toutes les parties du
 « cycle décennovennal, mais arrive parfois dans le cours de la période
 « cinquentenaire. Irion se fondait sur la somme des fractions du cinq.
 « qu'il appelle *jour adventice* et qu'il ajoute à l'épacte (176). C'est ainsi
 « que la Pâque tombe à faux et en dedans de l'équinoxe. Par suite, Irion
 « est frappé de l'anathème consigné dans cette sentence : « Maudit soit
 « celui qui observe la pleine lune de Pâques avant l'équinoxe ! » Quand
 « même Irion se figurerait des milliers de fois avoir fait une chose
 « excellente, il n'échapperait pas cependant à l'anathème, semblable à
 « celui qui prie peu et blasphème beaucoup. Calculant la somme des

« années depuis l'origine [du monde], d'après une doctrine qui lui est
 « particulière, il compte jusqu'à la naissance de J. C. 5500 ans (177),
 « et présente pour type l'arche d'alliance de Moïse, qui avait deux cou-
 « dées et demie de long, une coudée et demie de large, et une coudée
 « et demie de haut. Il ne se conforme pas aux profondes investigations
 « d'Eusèbe et d'André; car, quoique ceux-ci aient un système différent,
 « ce dont Eusèbe explique la cause, qu'ils fassent antérieurement à
 « Abraham trois parts des années de la création d'après le calcul hé-
 « breu (samaritain), juif et celui des Septante, et qu'ils comptent de-
 « puis Adam jusqu'à Moïse 3689 ans, selon les Septante; 2454, selon
 « les Juifs; 2753, selon le texte hébreu, et quoiqu'il n'y ait pas entre
 « ces calculs de l'uniformité, cependant André, en exprimant le reste
 « du temps marqué par les Septante, est dans le vrai. Jusqu'à la nais-
 « sance de J. C. il compte 5600 ans, ce qui produit, en prolongeant
 « jusqu'à la fondation de notre ère, un total de 6153 ans, espace pen-
 « dant lequel les cycles de XIX ans et ceux de VII, ainsi que les mou-
 « vemens des saisons, s'accomplissent régulièrement et achèvent leurs
 « révolutions. »

C.

Եւ յետ Յովհաննիսի, առնու զկաթուղիկոսութիւնն տէր Մովսէս... : Եւ յերրորդ ամի նորա լցեալ լինի ի ծննդենէ Քրիստոսի ամբ 2 յիսուն և երեք, և բովանդակեցաւ կանոնք երկերիւրեկի, զոր կարգեաց իմաստասէրն Մնդրէաս՝ եղբայր Մանգնոսի եպիսկոպոսի՝ հրամանաւ Կոստանդնի կայսեր, վասն լրմանցն զատկաց և այլ տօնից : Օ ի իբրև լցաւ երկերիւր ամ՝ լրումն զատկին մարտի քսան և հինգ էր, և յիսկզբան՝ ապրիլի ի չորս : Եւ զի ոչ ի սկիզբն կարացին գնալ, զի յետ մարտի ի քսան և հնգին՝ երեքտասան էր ապրիլի, և ինն լրմունք ի մէջ կային (178), և այնր աղազաւ սկսան շփոթել տօնք ամենայն և ամենայն արհեստք տուամարականք : Եւս հայրապետն Մովսէս ժողովեաց զիմաստունն (179), որ էին ի ժամանակին. յորս էր և Մթանաս ի վանաց սուրբ կարապետին. և կարգեցին թուական հայոց, որով ուղղեցեն զգատկին տեառն այլովքն հանդերձ : Բայց ոչ կարացեալ կալ ի շմարութեանն անսխալ գամս ինն. իսկ ի տաս-

ներորդ թուականին, լաս ոմն անուն արէքսանդրացի՝ այր կորովի և իմաստուն, իբրև ետես զայնպիսի շփոթումն, որ յամենայն յեկեղեցիս, ճայն արկեալ առ ինքն հաւաքեաց զամենայն իմաստունս որ յամենայն յազգաց. զլատոէ ի Գամրաց, զԳիզան յԱսորոց, զԱլոզս ի յունաց, զՓենեհէս ի շրէաստանէ, զՅոհան յԱրաբիոյ, և այլ արեւսուն և վեց իւր նմանիս, և այլ բազմութեամբ: Աւստաջ վարեալ զարուեստն Մնդրէասի (180) շէք, այլ ի նոյնն դարձաւ: Ապա կարգեցին զանտարակուսելի օրինակն որ հինգ հարիւրեակն անուանի՝ բազմիմաստ և անսխալ. գլուխ եղեալ բոլորին զչորսն ասորիլի. զի իբրև աւարտի հինգ հարիւր երեսուն և երկու ամն, այլ ի նոյն (181) դառնայ. և սկսան ուղղել ամենայն տօնք և արուեստք իրողութեան: Բայց զԻրիոն ոմն ի դրան Յուստիանոսի ոչ կոչեցին ի ժողովն, քամահանս վարկաւ անձին իւրում: Իբրև տարաւ Ալոզս իմաստասէրն զօրինակն առ թագաւորն, սկսաւ Իրիոն (182) քննել մասունս հնգեկի և վեցեկի, որ ոչ երբէք լեալ էր. զի հնգեակն և վեցեակն մասունքն են՝ մին՝ արեգական և միւսն՝ լուսնի, այլ նա զհակառակն արար. զի փոխեաց զասորիլի տասն և եօթն ի վեշտասան, և զվեցն ի հինգ: Այն վեշտասանն չբերէ ինչ սխալ, այլ այն վեցն՝ (183) եղեալ իննսուն և հինգ՝ կիւրակէ ածէ մեզ. իսկ այն հինգն՝ նոցա շաբաթ, ըստ Իրիոնի գործելեացն. և ընդ հրէայսն առնեն զգատիկն, և ի սուրբ ժողովոյն՝ Աիկիայ նորով անկանին (184), որք օրինադրեցին ոչ առնել զգատիկ ընդ խաչահանունն: Իսկ մեք ի միւս կիւրակէն տամք և զերծանիւք ի նորովից, զի հայք ոչ ընկալան զթիւր օրինակն, որպէս և ոչ զժողովն քաղկեդոնի, ընդ իշխանութեամբ պարսից գոլով. զի յետ ութ ամի երեքեալ եղծումն իրացն: Իսկ յետ ՄԺԵԺայ, մարզպանք հայոց պարսիկք տիրեն ամն երեսուն և վեց:

(Guiragos, Histoire d'Arménie.)

« Au catholicos Jean succéda le seigneur Moïse. . . . La 3^e année
 « du pontificat de ce^{dernier} finit la 553^e depuis la naissance de J. C.
 « et fut complété le cycle de 200 ans que le savant André, frère de
 « l'évêque Magnus, avait établi par l'ordre de l'empereur Constance [II],
 « pour régler les pleines lunes pascales et les autres fêtes. Comme,
 « lorsque la 200^e année de ce cycle fut expirée, la pleine lune pas-
 « cale arrivait le 25 mars, tandis qu'au commencement elle était au

« 4 avril, on ne pouvait remonter à l'origine, parce qu'après le 25 mars
« venait le 13 avril, et que neuf pleines lunes pascales se trouvaient
« dans l'intervalle. Alors le dérangement s'introduisit dans l'ordre des
« fêtes et dans toutes les méthodes du calendrier; le patriarche Moïse
« rassembla les savants de son temps, parmi lesquels figurait Athanase,
« du couvent du Saint-Précurseur, et ils fondèrent une ère pour les
« Arméniens, afin de régler par ce moyen l'époque de la Pâque et des
« autres fêtes. Mais, n'ayant pu se tenir dans le point vrai et se pré-
« server d'erreur pendant le cours de neuf ans, un savant d'Alexan-
« drie très-habile, nommé *Æas*, voyant la confusion régner dans toutes
« les Églises, réunit auprès de lui des computistes de tous les pays, *Addé*
« de Cappadoce, *Gigas* de Syrie, *Eulogius* de chez les Grecs, *Phinée* de
« Judée, *Jean* d'Arabie, et plusieurs autres au nombre de 36, non
« moins entendus, ainsi que beaucoup d'autres personnes. Alors, ayant
« continué le canon d'André par un cycle de 532 ans raccordé avec
« ce canon, ils créèrent la période appelée cinqcentenaire, qui fournit
« un comput très-ingénieux et infailible, et lui donnèrent pour point
« de départ le 4 avril; car, lorsque les 532 ans sont écoulés, cette pé-
« riode revient au même point qu'auparavant. De cette sorte, l'époque
« des fêtes et toutes les méthodes du calendrier furent redressées. Un
« certain *Irion*, attaché à la cour de Justinien, n'ayant point été con-
« voqué à cette réunion, regarda cet oubli comme un outrage, et, lorsque
« le savant *Eulogius* vint apporter le nouveau calendrier à l'empereur,
« *Irion* entreprit l'examen des nombres 5 et 6, chose qui ne s'était
« jamais faite; car le 5 et le 6 sont les fractions, l'une du soleil, et
« l'autre de la lune (185). Mais lui adopta un système tout opposé.
« changeant le 17 avril en 16, et le 6 en 5. Ce chiffre 16 n'entraîne,
« il est vrai, aucune erreur; mais le 6, en 95 ans, nous amène le di-
« manche, tandis que le 5 produit pour eux le samedi, conformément
« aux calculs d'*Irion*, et ils célèbrent la Pâque en même temps que les
« Juifs, tombant ainsi sous le coup des anathèmes du concile de Nicée,
« qui a défendu de faire cette fête avec ceux qui crucifièrent J. C. (186).
« Nous, nous la retardons au dimanche suivant, et nous échappons

« ainsi à cette sentence. Les Arméniens ne reçurent pas, en effet, ce
 « faux comput, ni le concile de Chalcedoine, car ils se trouvaient alors
 « sous la domination des Perses, par la raison qu'au bout de huit ans
 « les affaires avaient mal tourné, et qu'après Mézizius (Méje), les marz-
 « bans perses gouvernèrent l'Arménie pendant 36 ans. »

D.

Ի չորրորդում ամի հայրապետութեան տեառն Մովսէսի հայոց
 կաթողիկոսի, և ի Ժ երորդ ամի մարզպանութեան հայոց՝ Մեծեծ
 Գնունույ, մինչ էր կենարարին թուականն շԺԳ, ի լրմանն ԸՃ՝ եկին
 Մեղրէասայ, յորում ամի էր զատիկն ի մարտի ին, և սկիզբն բոլո-
 ղին ի յապրիլի Գ ն էր, ոչ կարացին գնալ ի սկիզբն. քանզի յետ ին
 մարտի, Ժ և Գ էր ապրիլի, և Թ լրմուլք ի միջոցին պակաս գայր. և
 այնր աղագաւ սկսան շփոթիլ ամենայն տօնք տարւոյն: Ապա հարկ եղև
 թուական հայոց կարգել, զի նովաւ ուղղեցեն զտարակոյսն, զոր և
 ուղղեցին իսկ, ի Ժ թուականին, ի ձեռն Ասասայ, որ կարգեաց զան-
 տարակուսելի օրինակն զ շ՝ եկին՝ այլովք իմաստնօք հայոց: Արդ
 ի կարգել թուականին մեծաւ ժողովով ի Ղուին քաղաքի, էր եպի-
 սկոպոս Սիւնեաց տէր Արթանէս, և իշխան տէր Միհր Արտաշիր-
 որք և միաբանեալ ժողովոյն, յուղարկեցին զիմաստուն վարդապետս
 և զկատարեալ գիտնականս իւրեանց, որք էին նախաթոռ ի վարդա-
 պետսն հայոց, և ուղղեցին զանտարակուսելի տումարն:

(Étienne Orbélian, chap. xxiii.)

« L'année 4 du patriarcat du seigneur Moïse, catholicos d'Arménie,
 « et la 10^e du gouvernement de Mézizius, Knouni, marzban d'Arménie,
 « en 553 de l'ère du Sauveur, finit le cycle bicentenaire d'André. Cette
 « même année, la Pâque tombait le 25 mars, tandis que le cycle [de
 « XIX ans] partait du 4 avril; et l'on ne put reprendre au commen-
 « cement, parce qu'après le 25 mars se présentait le 4 avril, et que
 « neuf pleines lunes pascales manquaient dans l'intervalle. C'est ce qui
 « fit que l'ordre de toutes les fêtes annuelles fut dérangé; alors il de-
 « vint nécessaire d'établir une ère pour les Arméniens, afin de remé-
 « dier à ce désordre. Effectivement, cette réforme fut accomplie la

« 1^o année de l'ère arménienne par Æbas, qui régla la méthode infaillible
 « du cycle cinqcentenaire, avec le concours d'autres savants d'Arménie.
 « Lorsque l'on établit notre ère dans un grand concile tenu dans la
 « ville de Tëvin, la province de Siounik' avait pour évêque le seigneur
 « Vërthanès, et pour prince, le seigneur Mihr Ardaschir, qui, adhérant
 « à ce concile, y envoyèrent quelques-uns de leurs docteurs et savants,
 « d'une érudition consommée, lesquels tenaient le premier rang parmi
 « ceux d'Arménie; et ils créèrent un calendrier parfait. »

E.

ՀԵՂԻ. Երաւ մեակն Նորդասայ ի մարտի ին. և յապրիլի իդ չկա-
 րացին գնալ, որ սկիզբն էր. զի թ լրմունք ի մէջ էր. և ապա խափա-
 նեցան. և իմաստունքն ժամանակին կարգեցին թուական. Հայոց.
 սրբոյն Սոփսէսի կաթողիկոսին հրամանաւ տարաւնացին Ն. Թանաս
 գլակայվանեցի արար տումար Հայոց:

(Mekhithar d'Airivank', *Chronographie*, fol. 33.)

« 553. Fin du canon bicentenaire d'André au 25 mars. [Les Ar-
 « ménien] ne purent remonter jusqu'au 4 avril, qui était le commen-
 « cement [du calendrier], parce que neuf pleines lunes pascales se trou-
 « vaient entre ces deux termes, et ils furent ainsi arrêtés. Alors les
 « savants de cette époque instituèrent l'ère arménienne. Par l'ordre de
 « saint Moïse, catholicos, Athanase de Darôn, religieux du couvent de
 « Klag, composa un calendrier pour les Arméniens. »

F.

Նանիր, որդի, զի առաջինքն ոչ միեղանակ կանոնովք առ լուս-
 նացոյցսդ վարեցան, այլ ոմանք թ եկօք, և կէսք եթ անեկօք, և այլք
 զթ եկօք. և ոմանք մ եկօք Նորդասայ, մինչև ի գիւտ շ եկիդ, և այլ
 ոմանք նուազագունք. որպէս և յայտնի իսկ է, զի ղե եկօք վարեցան:
 Իսկ ի ժամանակս ամբարիշտ թագաւորին (Յուստիանոսի՝ եղև լրումն
 մամից կարգացն Նորդիասայ, և սկսան շփոթել լրմունք զատկաց և
 գիրք արուեստական տումարաց: Իսկ այր մի ի Չչմարտագունիցն
 Պետրոսասիրաց յեգիպտական մայրաքաղաքէն Ն. Ղէքսանդրիայ՝ Լաս

անուն, կոչեցեալ ձայն արկեալ առ ինքն ժողովէ զարս կորովամիտս, զԱղղայի Գամրաց, զՓենէհէզի շրէտստանէ, զՅօհանի յԱրարիոյ, զՅովբէլ յԱթովպիոյ, զԱբրգի Սակեդոնիոյ, զՎիգան յԱսորոց, և այլ լգ արամբք հաւատարմք. և սկսան խորհիլ գտանել զգարձ արեգականն և լուսինն ի միում ամի. և գտին զայս լեալ ի իր, թ ու ժ երեական: Աւագըեցութեամբ հոգւոյն սրբոյ ծանեան զլուսինն ստեղծեալ ի լուման ձևի, և զաւուրս եժ ան ընթացեալ լեալ էր և բոլորեալ լուսողն, և այսպէս աւարտեալ զկարգ ծննդեանն և հասեալ ի յապրիլի դ, առնուլ զառաջին լրումն նուազելոյ. որպէս և այժմ րատ բնութեան կարգի: Աւուրախացեալ փառս ետուն Աստուծոյ, և զոհացան զհոգւոյն սրբոյ. և սկիզբն արարին քննութեան յապրիլի դիցն, զի գտանիցեն միւսանգամ զարեգակնն և լուսինն ի ստեղծման շաւիղն, և արեգակն ի իր ամի: Աւ ապա այսպէս ընթացեալ մի զինի միոյ, և գտեալ ի շէք ամի զերկոսեանն ի գլուխ շրջանին, և փառաւորեցին զԱստուծ: Աւ դրին ի գլուխ բոլորին ապրիլի դ, ինեւ լուման առաջին զինի արարչութեան զատկին. և շինեցին շէք տարու լումանք, և վերադիրք և է եակք, և զպատկեր աւուրց լումանն. և անուանեցին անտարակոյս օրինակ. զի զ շ եակ շրջանն յորժամ լմեն արեգակնն և լուսինն, և դարձեալ դառնան յառաջին կարգն՝ ի սկիզբն շրջանին. և նոյնպէս բերեն որպէս զառաջինն՝ զլումունքն, զվերադիրքն, զ է եական, զպատկեր աւուրց լումանց, և զամենայն տօնս և զորպիսութիւնս միանգամայն. և սմա այլ ոչ է կատարած և կամ վաղճան, այլ կատարումն աշխարհիս է, զի այլ կերպիւ ոչ է հնար վաղճան առնուլ սմա:

(Jacques de Crimée, *Traité du calendrier*, ms. 115, fol. 73 v°-74 r°.)

- « Sache, ô mon fils, que les anciens ne se sont pas servis de canons
 « uniformes pour leurs calendriers; les uns ont employé des périodes
 « de 10 ans, les autres de 15, ceux-ci de 16, et ceux-là la période
 « bicentenaire d'André, jusqu'à l'époque de l'invention du canon cinq-
 « centenaire. Il y en a même qui ont eu des périodes plus courtes; ce
 « qui n'est pas douteux, car ils en possédaient de 95 ans. Dans le temps
 « de Justinien, cet impie souverain, arriva le complément des années
 « de la période d'André, et alors la confusion se mit dans l'ordre des
 « pleines-lunes pascales, et dans tous les livres qui contenaient les calculs

« du calendrier. Un savant, dans toute l'acception du terme, originaire
 « d'Alexandrie, métropole de l'Égypte, nommé *Æas*, appela auprès de
 « lui des hommes non moins distingués, Addé de Cappadoce, Phinée
 « de Judée, Jean d'Arabie, Joël d'Éthiopie, Serge de Macédoine, Gigas
 « de Syrie, avec 36 autres d'un savoir éprouvé. Ils entreprirent de
 « déterminer le retour du soleil et de la lune dans une même année,
 « et ils trouvèrent que ce retour s'opérait en 28 fois le cycle de XIX ans.
 « Inspirés par l'Esprit-Saint, ils apprirent que la lune avait été créée
 « dans sa forme pleine, qu'elle avait alors 15 jours et donnait toute sa
 « lumière; qu'elle avait ainsi atteint le cours qu'elle suit dès sa nais-
 « sance, et que, parvenue au 4 avril, elle se trouvait pour la première
 « fois dans la plénitude qui amène sa décroissance, de la même ma-
 « nière que cela a lieu maintenant, d'après l'ordre naturel de sa révo-
 « lution. Remplis de joie [de cette découverte], ils glorifièrent Dieu et
 « rendirent grâces à l'Esprit-Saint. Ils établirent donc pour point de
 « départ le 4 avril, afin de trouver ensuite le point où le soleil et la
 « lune se rencontrèrent dans la marche que leur imposa le Créateur,
 « et le soleil dans la 28^e année; puis, opérant successivement à l'aide
 « de ce calcul, ils reconnurent qu'après un espace de 532 années ces
 « deux astres coïncidaient au commencement de cette période, et ils
 « louèrent le Seigneur. Ils inscrivirent en tête de cette période le 4 avril,
 « comme étant la première pleine lune pascalle après la création, et ils
 « déterminèrent les pleines lunes des 532 ans, les épactes, les lettres
 « dominicales, les caractères des jours où revient la pleine lune [pas-
 « cale], et ils appelèrent ce canon, *calendrier infailible*; car, lorsque le
 « soleil et la lune achèvent cette période, ces astres reviennent au même
 « point, avec une nouvelle période et ramènent, comme auparavant,
 « les pleines lunes, les épactes, les lettres dominicales, le quantième
 « des jours des pleines lunes [pascales], toutes les fêtes et toutes les
 « autres méthodes du calendrier. La période cinquentenaire ne doit
 « avoir d'autre accomplissement et d'autre terme que la fin du monde;
 « car il n'est pas possible qu'elle cesse différemment (187). »

IV.

Théorie de l'ennéadécaétéride arménienne.

Pour faire comprendre, au moins autant qu'il est nécessaire ici, les détails de chronologie technique contenus dans les fragments précédents, nous devons maintenant acquitter la promesse que nous avons faite plus haut (p. 38) d'expliquer le système de l'ennéadécaétéride arménienne.

Le témoignage des auteurs arméniens nous a appris que l'ennéadécaétéride était la base du canon bicentenaire d'André, et le tableau de la page 36 nous a montré, dans l'enchaînement chronologique des dates pascales, que ce canon fut rattaché aux évolutions annuelles du calendrier alexandrin. Ce premier fait implique déjà une analogie dans la méthode du comput. Un autre point de ressemblance est l'affectation d'une même année du cycle décemnovennal, la xii^e , à l'ouverture du canon d'Anatolius, en 277, et au début de celui d'André, en 353. Nous verrons bientôt que le canon cinquentenaire d'Æas d'Alexandrie commença pareillement par une xii^e année, deux siècles plus tard. Cet intervalle de 277 à 353 comprend les huit dernières années d'un cycle décemnovennal, trois cycles entiers, et les onze premières années d'un cinquième cycle. De ce tableau ressort la preuve du soin avec lequel a été maintenu sans interruption le cours de l'ennéadécaétéride alexandrine, tant en Orient qu'en Occident, en remontant, depuis la réforme grégorienne, aussi haut que les monuments qui nous restent du calendrier pascal nous permettent d'atteindre, jusqu'à l'institution du canon d'Anatolius.

J'ai déjà dit que la persistance de ce cycle tient à ce qu'il avait été combiné dès le principe avec l'ère mondaine alexandrine, prise comme grande période pascale, ayant pour diviseur la période de 532 ans, et pour sous-diviseurs l'ennéadécaétéride et le cycle solaire. Je dois faire observer maintenant que l'ère mondaine de Jules l'Africain, qui admet 5500 ans depuis la création du monde jusqu'à l'incarnation, et

que j'appellerai *alexandrine 1^{re} style*, est la même au fond que celle qui est attribuée aux moines égyptiens Anianus et Panodore, et qui compte 5492 ans, et la même aussi que celle de l'Église constantino-politaine, qui est de 5508 ans. En effet, comme Petau (188) et Van der Hagen (189) l'ont fait remarquer, ces trois supputations ont le même nombre d'années, savoir : 5500 depuis la création jusqu'à J. C., en variant seulement sur le point où ce chiffre doit être placé sur l'échelle des temps (voir Appendice, n^o II). Pagi, et les Bénédictins d'après lui, prétendent que l'ère mondaine de Jules l'Africain, d'abord reçue par les Alexandrins, aurait subi une réduction de 10 ans en 284 È. Ch., lors de l'établissement de l'ère de Dioclétien, parce que l'on se serait aperçu que le calcul de Jules l'Africain, divisé par le facteur 19, donnait alors pour reste le nombre d'or II, au lieu du nombre d'or I, qu'il fallait trouver. Georges le Syncelle affirme (p. 260), et Petau répète d'après lui, que cette correction avait été faite par Panodore, sous le règne d'Arcadius (395-408) et sous le patriarcat de Théophile (385-412), afin de mettre l'ère alexandrine en harmonie avec le comput pascal de ce dernier. Mais il ne faut pas perdre de vue que le canon d'Anatolius, qui s'ouvrit en 5769 de l'ère alexandrine = 277 È. Ch., est antérieur de 103 ans à celui de Théophile, qui part de 380, et que le quantième alexandrin 5769, divisé par 19, donne précisément pour reste ce nombre d'or XII. Il est évident par là que, si le calcul de Jules l'Africain a subi une transformation par la substitution du chiffre 5492 à 5500, cette transformation n'eut pas lieu en 284, comme Pagi et les Bénédictins l'ont cru, et qu'elle ne fut pas non plus, comme l'a pensé Petau, l'ouvrage de Panodore, qui vivait dans la seconde moitié du IV^e siècle. Mais il est probable qu'elle fut opérée, lors de la création du canon d'Anatolius, par suite du besoin qui se fit alors sentir de raccorder l'ère mondaine avec le cours de l'ennéadécatéride. Toutefois elle ne saurait être antérieure à 265, année où mourut saint Denys, patriarche d'Alexandrie, lequel avait réglé le calendrier pascal sur l'octaétéride.

Si nous revenons maintenant à notre tableau de la page 36, nous

Y verrons que, d'un autre côté, Théophile, saint Cyrille, Denys le Petit, Bède, Isidore de Séville et saint Félix abbé, ont commencé leur canon pascal, non point à la XII^e année, mais à la 1^{re} du cycle décennovennal. Cette différence d'origine n'en produit aucune dans la succession des années communes et embolismiques, puisque, quel que soit le point d'où l'on parte, il suffit de compter 19 pour ramener les années dans le même ordre systématique. C'est ce que rendra sensible le tableau suivant, qui est construit d'après les calendriers alexandrin et romain. L'abréviation *Pham.* signifie le mois de phaménouth, *Phar.* celui de pharmonthi; *M*, mars; *A*, avril; *E*, année embolismique.

PREMIÈRE ANNÉE du CANON PASCAL.	ANNÉES du cycle décennovennal ou nombre d'or.	NÉOMÉNIÉS		PLEINES LUNES		
		PASCALES.		PASCALES.		
Suivant Théophile, S. Cyrille, Denys le Petit, Bède, Isidore de Séville, S. Félix abbé.....	I.....	27 Pham.....	23 M.	10 Phar.....	5 A.	
	II.....	16 Pham.....	12 M.	29 Pham.....	25 M.	
	E. III.....	5 Phar.....	31 M.	18 Phar.....	13 A.	
	IV.....	24 Pham.....	20 M.	7 Phar.....	2 A.	
	V.....	13 Pham.....	9 M.	26 Pham.....	22 M.	
	E. VI.....	2 Phar.....	28 M.	15 Phar.....	10 A.	
	VII.....	21 Pham.....	17 M.	4 Phar.....	30 M.	
	E. VIII.....	10 Phar.....	5 A.	23 Phar.....	18 A.	
	Ogdoade.					
	IX.....	29 Pham.....	25 M.	12 Phar.....	7 A.	
	X.....	18 Pham.....	14 M.	1 Phar.....	27 M.	
	E. XI.....	7 Phar.....	2 A.	20 Phar.....	15 A.	
	XII.....	26 Pham.....	22 M.	9 Phar.....	4 A.	
	XIII.....	15 Pham.....	11 M.	28 Pham.....	24 M.	
	E. XIV.....	4 Phar.....	30 M.	17 Phar.....	12 A.	
	XV.....	23 Pham.....	19 M.	6 Phar.....	1 A.	
	XVI.....	12 Pham.....	8 M.	25 Pham.....	21 M.	
	E. XVII.....	1 Phar.....	27 M.	14 Phar.....	9 A.	
	XVIII.....	20 Pham.....	16 M.	3 Phar.....	29 M.	
E. XIX.....	9 Pham.....	4 A.	22 Phar.....	17 A.		
Hendécade.						
	I.....	27 Pham.....	23 M.	10 Phar.....	5 A.	

Équinoxe vernal, 25 pham. = 21 mars.

Ces deux points de départ, l'un par la 1^{re} année du cycle décennovennal, l'autre par la XII^e, analogues au fond, avaient été choisis chacun par une considération particulière. Théophile, saint Cyrille et les Occidentaux qui adoptèrent le comput alexandrin, comme Denys le Petit, Bède, Isidore de Séville et saint Félix abbé, faisaient commencer et courir l'ennéadécaétéride, suivant le rang ordinal et direct des années dont elle est composée dans son ensemble, comme cycle lunisolaire; les autres, Anatolius, André et Æas, suivant l'ordre dans lequel on énumérait la série des lunaisons. La 1^{re} lunaison, c'est-à-dire la première néoménie pascale, était celle du 22 mars, comme la plus rapprochée de l'équinoxe vernal, fixé au 21 mars par le concile de Nicée. Elle amenait la pleine lune au 4 avril. C'est à ce point de départ que font allusion Jean Diacre (p. 57), l'anonyme (p. 60), Guiragos (p. 63) et Jacques de Crimée (p. 67), lorsqu'ils racontent que les savants qui se rassemblèrent à Alexandrie, sous la présidence d'Æas, pour établir la période cinqcentenaire, prirent pour fondement le 4 avril. En effet, c'est le terme pascal de la XII^e année du cycle décennovennal, laquelle coïncida de fait avec 562 È. Ch. (cf. p. 36).

Le choix de la néoménie pascale du 22 mars comme première du calendrier pascal avait été suggéré aussi par une autre raison que nous fait connaître Jacques de Crimée (*loc. laud.*), lorsque, reproduisant une croyance longtemps accréditée, il nous dit que le 4 avril est le jour où la lune fut créée par Dieu, et que cet astre, en ce moment, apparut dans sa plénitude, et donnant toute sa lumière. Ailleurs il s'exprime ainsi (f. 156 r^o) :

Այլ թուեաց [Ռուստակէօ] թէ առաջին ապրիլի է սկիզբն արարչութեան վասն զի ի չորրորդում աւուրն ստեղծ Մատուած զարեզակն և զլուսինն : Այլ վասն այսորիկ ի չորիցն ապրիլի է սկիզբն և ի չորեքտասանիցն նիսանայ կարգեցին զինն և տասներեակ բոլորին որ ի մի աւուր սկիզբն առնուն և ի միում աւուր կատարին :

« [R'èsdaguès] pensait que le 1^{er} avril fut le commencement de la « création, et que le 4^e jour étant celui où Dieu fit le soleil et la lune,

« il faut, par conséquent, partir du 4 avril. C'est au 14 de nisan que l'on fixa l'origine de l'ennéadécatéride, qui ramène le commencement et la fin des révolutions du soleil et de la lune à un même jour. »

Il faut se rappeler qu'il existait deux opinions sur l'époque de l'année où le monde fut créé, opinions qui, après avoir partagé les premiers chrétiens, ont traversé tout le moyen âge et se sont continuées chez les théologiens et les chronologistes modernes. L'une plaçait cette époque à l'équinoxe d'automne, et l'autre à l'équinoxe vernal, ou tout au moins dans le premier mois du printemps. Ces deux opinions étaient d'origine judaïque, et avaient leur source dans les deux manières différentes dont les Juifs ouvraient l'année, et qui remontent à leur sortie d'Égypte : comme année religieuse, à la néoménie qui suit immédiatement l'équinoxe vernal ; comme année sabbatique et jubilaire, à la néoménie qui vient aussitôt après l'équinoxe d'automne.

La première de ces deux opinions, celle qui prenait pour époque initiale du monde l'équinoxe vernal, rallia des adhérents principalement parmi les chrétiens, parce qu'elle se conciliait avec l'ouverture du calendrier pascal. Elle était professée par tous les computistes occidentaux, de même que par Jacques de Crimée, telle qu'elle est résumée dans ces vers techniques du poème de Mainfroi (190) :

Divini libri testatur pagina lunam
 Infixam caelo cursum sub sole habuisse,
 In quarta feria positam cursum inde tulisse.
 Atque die qua prima fuit non prima refulsit,
 Ni post annos inde decenos atque novenos.
 Hic lunæ *cursum* est, *cyclus* jure vocatus.
 Inde velut primum per cursum transmeat orbem
 Cujus prima caput transit lunatio mundi,
 Quæ quartam decimam completo lumine lunam
 Attulit in nonis qui nunc est mensis aprilis.

Nous avons dit que la 1^{re} année du canon bicentenaire d'André, XII^e du cycle décemnovennal, correspond à la date 353 E. Ch. Les caractères dont cette année 353 fut affectée confirment ce synchronisme :

Nombre d'or XII,
 Épacte. XI,
 Cycle solaire XXVI,
 Lettre dominicale C, et, pour les Arméniens, É (191),
 Néoménie pascale, lundi 22 mars,
 Pleine lune, dimanche 4 avril,
 Pâques différé d'une semaine, dimanche 11 avril.

Si maintenant nous essayons de reconstruire, à l'aide des passages transcrits ci-dessus, l'ennéadécatéride d'André de Byzance, sa conformité avec le système alexandrin se révélera à nous par la conformité de la date des pleines lunes pascales, une seule exceptée, qui exige quelques explications. Mais d'abord il est nécessaire que le lecteur jette les yeux sur l'ennéadécatéride du computiste de Byzance restituée. (S indique le *saltus lunæ*.)

ENNÉADÉCATÉRIDE D'ANDRÉ DE BYZANCE.

ANNÉES DU CYCLE décennovennal.	ÉPACTES		PLEINES LUNES PASCALES	
	D'ANDRÉ.	DES ALEXANDRINS.	D'ANDRÉ.	DES ALEXANDRINS.
XII.....	11	"	4 A.	"
XIII.....	22	"	24 M.	"
E. XIV.....	3	"	12 A.	"
XV.....	14	"	1 A.	"
XVI.....	25	"	21 M.	"
E. XVII.....	6	"	9 A.	"
XVIII.....	17	"	29 M.	"
E. XIX.....	28	S. "	17 A.	"
I.....	9	10	6 A.	5 A.
II.....	21	"	25 M.	"
E. III.....	2	"	13 A.	"
IV.....	13	"	2 A.	"
V.....	24	"	22 M.	"
E. VI.....	5	"	10 A.	"
VII.....	16	"	30 M.	"
E. VIII.....	27	"	18 A.	"
IX.....	8	"	7 A.	"
X.....	19	"	27 M.	"
E. XI.....	0	"	15 A.	"

On remarquera dans ce tableau que le retranchement d'un jour que les computistes faisaient subir à l'ennéadécactéride lunaire, pour équilibrer son cours avec les 19 années juliennes correspondantes, et qu'ils nomment *saltus lunæ*, a été fixé par André à l'année 1^{re} du cycle décemnovennal, et après l'épacte ix. Dans le comput alexandrin, le *saltus lunæ* affecte l'année xix et l'épacte xxviii. Cette variante, qui abais-sait d'un rang le *saltus lunæ*, faisait en même temps remonter d'un jour l'épacte (voir Append. n° iv) et, par suite, la néoménie pascale, et entraî-nait une déviation correspondante dans la fixation du jour de la Pâque. Car, lorsque les Alexandrins célébraient cette fête le 6 avril, les Arméniens devaient quelquefois la reculer jusqu'au 13. Cette diffé-rence ressort du tableau suivant, qui embrasse les limites de la néo-ménie pascale, circonscrite, pour les Alexandrins comme pour les Arméniens, entre le 12 de phaménoth = 8 mars, et le 10 de phar-mouthi = 5 avril inclusivement.

QUANTIÈME MENSUEL.			ÉPACTES.	QUANTIÈME MENSUEL.			ÉPACTES.
Phaménoth.	Mars.	Pharmouthi.		Mars.	Avril.		
12	8	25		1	27	6	
13	9	24		2	28	5	
14	10	23		3	29	4	
15	11	22		4	30	3	
16	12	21		5	31	2	
17	13	20			Avril.		
18	14	19		6	1	1	
19	15	18		7	2	30	
20	16	17		8	3	29	
21	17	16		9	4	28	
22	18	15		10	5	27	
23	19	14		11	6	25. 26	Pleine lune pascale pour les Alex. { Pâques pour les Alexandr. Dim. { Pleine lune pascale pour les Arméniens.
24	20	13		12	7	24	
25	21	12		13	8	23	
26	22	11	Néoménie pascale pour les Alex.	14	9	22	
27	23	10	Néoménie pascale pour les Arm.	15	10	21	
28	24	9		16	11	20	
29	25	8		17	12	19	
30	26	7		18	13	18	Dimanche, Pâques pour les Arm.

Notre tableau de l'ennéadécaétéride d'André fait comprendre tout de suite ce que disent Samuel d'Ani, Guiragos, Étienne Orbélian et Mëkhithar d'Airivank', qu'après la 200^e et dernière année de la période bicentenaire, les Arméniens furent arrêtés tout court, et ne purent passer de la pleine lune pascalle, qui arrivait le 25 mars, à celle que l'année suivante ramenait au 13 avril, et qu'entre le 25 mars, qui est la 10^e pleine lune pascalle, et le 4 avril, qui est la première, il y avait à en compter neuf.

Tout porte à croire que l'ennéadécaétéride d'André, telle que nous l'avons rétablie d'après les auteurs arméniens, n'est autre que celle d'Anatolius, et reproduit la forme du comput alexandrin la plus ancienne dont le souvenir se soit perpétué jusqu'à nous.

L'anonyme transcrit p. 59 nous apprend que déjà, sous le règne de Gratien (24 août 367-25 août 383), des imperfections avaient été signalées dans le calendrier d'André, et qu'il avait subi quelques corrections. Mais quelles furent ces corrections? C'est ce qu'il nous laisse ignorer. Nous inclinons à croire qu'elles consistèrent principalement dans le changement de l'épacte ix en x, et du terme pascal 6 en 5 avril. Quoique cette modification soit attribuée par tous nos auteurs au computiste Irion, qui était attaché à la cour de l'empereur Justinien, cependant, comme elle se retrouve dans le cycle décemnovennal de Bède, qui procède de celui de Denys le Petit, imitateur à son tour des Alexandrins, il serait plus naturel de la rapporter à ces derniers, et parmi eux, en première ligne, à Théophile ou à saint Cyrille. L'usage généralement répandu, tant en Occident qu'en Orient, de l'ennéadécaétéride ainsi réformée, est une présomption que cette correction vient de l'Église égyptienne, dont l'autorité supérieure, en tout ce qui a rapport au calcul pascal, pouvait seule se faire ainsi accepter partout. Quoi qu'il en soit, les Arméniens repoussèrent toujours cette correction, et conservèrent la forme primitive de l'ennéadécaétéride. Nous aurons bientôt à raconter les divisions et les querelles qui en résultèrent entre eux et les autres nations chrétiennes, et qui contribuèrent à rendre plus profonde leur séparation religieuse.

D'autres arguments, puisés ailleurs qu'aux sources arméniennes, achèveront de prouver que le comput d'André n'était qu'un emprunt fait aux Alexandrins, et que les années communes et embolismiques du cycle décemnovennal, et, par conséquent, les phases lunaires, étaient disposées dans le même ordre de part et d'autre. Théophile occupa, ainsi que nous l'avons dit, le siège patriarcal d'Alexandrie de 385 à 412, intervalle qui s'étend de la 1^{re} année d'un premier cycle décemnovennal jusques et y compris la 14^{me} d'un second cycle. (Voir le tableau de la p. 36.) La première de ses trois lettres pascales indique la date de la fête de la résurrection du Sauveur au 19 de pharmouthi (14 avril), la 2^e au 11 de pharmouth† (6 avril), et la 3^e au 22 de pharmouthi (17 avril). Ces quantités nous donnent les années 401, 402 et 404, et répondent à une année embolismique, 401, qui fut la 11^{me} du cycle décemnovennal, à une année commune, 402, qui fut la 14^{me} de ce cycle, et à une année embolismique, 404, qui en fut la 1^{re}. Or ces années tiennent exactement la même place dans le canon d'André, et y ramènent la Pâque à la même date que dans le calendrier alexandrin. (Voir le même tableau, et III^e partie, tableau G.)

En comparant le tableau G avec la *Tabula Paschatis legitimi* de Riccioli (I, xxviii, t. I, p. 75-78), on verra que les dates de cette solennité, à l'exception de la différence qu'amène la conversion du 6 en 5 avril, sont absolument identiques.

Enfin Van der Hagen (192), en calculant quelques dates pascales mentionnées par Anianus et Panodore, et rapportées par le Syncelle, ou énoncées dans les Prologues pascaux de Théophile et de saint Cyrille, dans la lettre de saint Ambroise aux évêques de la province Æmilia, dans les lettres du pape saint Léon à l'empereur Marcien, à l'impératrice Eudocie et à l'évêque Julien; son légat à Constantinople, dans celles de saint Protère, de saint Cyrille d'Alexandrie et de saint Paschasin de Lilybée au même saint Léon, dans les deux lettres de Denys le Petit, l'une à Petronius, et l'autre à Boniface et à Bonus, dans le livre de Bède, *De natura rerum et temporum ratione*, Van der Hagen établit que la 1^{re} année du cycle décemnovennal alexandrin

avait la néoménié pascale au 27 de phaménoth = 23 mars, la pleine lune au 10 de pharmouthi = 5 avril, dates qui sont confirmées par leur conformité avec celles inscrites dans notre tableau ci-dessus de l'ennéadécaétéride d'André, en regard de l'année 1^{re} du cycle décennovennal, à la colonne du terme pascal des Alexandrins rectifié, et qui, en même temps, confirment ce que nous venons de dire sur l'identité du comput d'André et de l'Église alexandrine.

Si le canon bicentenaire d'André prit cours en 353, comme nous l'avons démontré, il dut finir nécessairement en 552; d'où nous pouvons inférer que cette année 552 est bien la date du concile de Tëvïn, dans lequel les Arméniens instituèrent leur grande ère nationale, ce concile ayant été convoqué au moment où le canon bicentenaire prenait fin, afin d'aviser à la rédaction d'un nouveau calendrier, destiné à régler la Pâque des années suivantes. Il est donc beaucoup plus probable que ce concile eut lieu en cette année-là qu'en 551, comme le prétend Tchamitch.

Au canon d'André succéda, chez les Arméniens, la période de 532 ans, qu'établit ou plutôt que fit prévaloir, comme nous le savons déjà, un savant d'Alexandrie, dont le nom, *Ἰάσος*, *Īās*, *Æas*, trahit une origine grecque, et qui s'aïda de la coopération des plus habiles computistes contemporains. D'après les auteurs arméniens, il paraît que l'assemblée ou concile dont *Æas* fut le chef eut lieu d'un commun accord avec les principales communautés chrétiennes de l'Orient, qui, chacune, y envoyèrent des représentants. Guiragos affirme qu'un certain Eulogius y était venu de chez les Grecs, c'est-à-dire de Constantinople, et qu'il rapporta le nouveau comput à Justinien. Ces paroles pourraient faire supposer que cette assemblée fut tenue à l'instigation et par la volonté de ce prince. La fixation de la solennité pascale était une des plus grandes affaires qui occupaient alors le pouvoir politique, et les empereurs y déployaient le zèle le plus vif. C'est ce motif, non moins que celui de l'hérésie d'Arius, qui engagea Constantin à provoquer la réunion du concile de Nicée. Plus tard, nous voyons Théodose, animé de la même sollicitude, charger Théophile de rédiger un canon.

pascal; Marcien, à la prière du pape saint Léon, faire appel aux lumières de saint Protère (193); enfin l'empereur Héraclius composer lui-même un calcul ecclésiastique. La science du comput fut de tout temps cultivée ou propagée par des hommes éminents par leur érudition ou leur rang, depuis saint Léon jusqu'à Grégoire XIII, depuis Anatolius, Théophile et saint Cyrille jusqu'à Bède, dont l'autorité en ces matières fut souveraine pendant tout le moyen âge en Occident. Dans ses applications historiques, cette science prêta son cadre à l'arrangement successif des dates qui fixent la mémoire des faits que les âges passés ont vu s'accomplir, comme dans le Canon pascal de Victorius, la Table pascalle séculaire, *Paschalis centum annorum laterculus* (312-411), publiés par Gilles Boucher (194), où chaque année est accompagnée du nom des consuls en exercice, et aussi dans des ouvrages d'un plan plus vaste, comme dans les Chronographies d'Anianus et de Panodore (195), la Chronique pascalle, celle de Prosper d'Aquitaine, la Chronographie du Syncelle, et autres compositions analogues que nous pourrions mentionner (196).

Samuel d'Ani, dans ses Tables, a inscrit l'ouverture de la période cinquentenaire d'Æas à l'année 563 È. Nat. = 561-562 È. Ch., ou 10 È. A. Cette date de l'année 10 est confirmée par Jean Gozer'n, ou l'auteur du calendrier qui porte son nom (p. 51), Jean Diacre (p. 57), l'anonyme (p. 60), Guiragos (p. 63), et Étienne Orbélian (p. 64). Ces auteurs, et de plus Jacques de Crimée (p. 67), nous apprennent qu'alors on avait, pour la lune pascalle, la date du 4 avril, qui fut prise comme terme initial de la nouvelle période. En effet, le cours du cycle décemnovennal amenait en 562 le terme pascal au 4 avril, qui correspond à la néoménie du 22 mars, et à l'année xii du cycle décemnovennal. Si maintenant nous consultons notre tableau de la page 36 et notre tableau G (III^e partie), nous nous convaincrions, en les comparant avec la Table pascalle de Riccioli, que ce furent là effectivement les caractères de l'année 562, caractères dont voici l'énumération :

Nombre d'or xii.
Épacte. xi.

Cycle solaire x_1 ,
 Lettre dominicale A, et, pour les Arméniens, È,
 Néoménie pascale, mercredi 22 mars.
 Pleine lune, mardi 4 avril,
 Pâques, dimanche 9 avril.

En remontant depuis 562 les dix années que comptait alors l'ère arménienne, nous sommes conduit juste en 553, calcul qui nous donne, pour l'ouverture de cette ère, une détermination conforme à toutes celles que nous avons obtenues précédemment.

Lorsque, après la cessation du canon d'André, en 552, et après avoir conservé pendant neuf ans un calendrier fautive et en désordre, les Arméniens adoptèrent la période d'Æas, ils la raccordèrent avec le canon d'André, ainsi que le dit Guiragos (p. 63); pour cela, ils tinrent compte de ces neuf années d'intervalle, comme si elles s'étaient écoulées en ramenant les véritables lunes pascales dans le cours du cycle décennovennal. L'année 552 était la 1^{re} de ce cycle; 562 fut la 11^{re}, comme elle l'était pour les Alexandrins.

La période d'Æas, ayant commencé en 562, dut, par conséquent, se terminer en 1093, pour recommencer en 1094, année qui fut marquée en effet des mêmes caractères que 562, savoir: nombre d'or, XII; néoménie pascale, mercredi 22 mars, etc.: Samuel d'Ani a indiqué ce renouvellement en 1096 È. Nat. = 1094-1095 È. Ch., un an trop tard; et cette erreur a été répétée par Mèkhithar d'Airivank', qui lui est postérieur d'un siècle, et qui indique la date 544 È. A. = (26 février 1095-25 février 1096).

Le cycle de 532 ans, transformé par un multiple en une grande période pascale, avait été appliqué par les Grecs, comme ère mondaine, à la chronologie historique. Les Arméniens l'adaptèrent, eux aussi, à la mesure du temps, mais en comptant chaque cycle séparément et successivement. C'est ce qu'ils appellent leurs *petites ères*; il en sera question dans notre chapitre III. La première de ces méthodes de supputation dont il soit fait mention est celle de Jean Diacre, qui, vers la fin du XI^e siècle, donna aux Arméniens un système d'année

fixe, et, pour origine à son nouveau calendrier et à l'ère qu'il créa, l'année 1084. Le cycle cinquentenaire précédent avait donc dû partir de 552. Cette date de 552 est remarquable en ce qu'elle prouve que l'on observait déjà les deux manières différentes de compter l'ère arménienne, le style vulgaire ou historique, qui s'ouvre le 11 juillet 552, et le style technique, particulier aux computistes, qui reculaient le commencement de cette ère jusqu'au 11 juillet de l'année suivante, 553. Dans le calendrier attribué à Jean Gozer'n, on lit que ce fut le 7 du mois d'arats que fut fondée l'ère arménienne. Ce quantième qui, en 552, répondit au 13 décembre julien et scinda à peu près par le milieu l'année arménienne (Append. n° III c), peut expliquer l'origine du double point de départ qu'elle a reçu.

C'est parce que Jean Diacre voulut établir une petite ère d'un usage pratique et général, qu'il a été conduit à admettre que le cycle cinquentenaire antérieur au sien avait pris cours en 552, date vulgaire de l'ouverture de la grande ère, et à faire courir la sienne à partir de 1084.

Que ce point initial de 552 fût pleinement en usage déjà dans le IX^e siècle, c'est ce qui résulte du passage de l'historien Moïse Gagh'angadouatsi (p. 8), qui nous apprend que le mouvement d'anticipation de l'année vague avait porté en 347 È. A. le 1^{er} de navaçart au jour de Pâques. La conversion de cette date par le style vulgaire nous donne 898 È. Ch., et fait coïncider exactement le jour de Pâques de cette année 898 avec le 1^{er} de navaçart, qui tombait le 16 avril.

Dans les âges postérieurs, nous trouvons cette supputation de l'ère arménienne par la concordance 1 È. A. = 552 È. Ch., admise par tous les historiens. Je n'en citerai ici qu'un exemple entre mille, parce que je puis l'appuyer du synchronisme irréfragable d'une date pascalé.

Le chroniqueur Matthieu d'Édesse, qui vivait sur la fin du XI^e siècle et au commencement du XII^e, rapporte (ch. CCVIII) que l'émir de Mossoul, Maudoud, arriva avec son armée sous les murs d'Édesse, le lendemain de Pâques, 1^{er} de sahmi, 561 È. A. Or la concordance de 561

avec les années de l'ère chrétienne, calculée par le style vulgaire, produit 1112 È. Ch., et la preuve que cette concordance est parfaitement exacte, c'est que Pâques tombait cette année le 21 avril, et le lendemain lundi, 22, le 1^{er} de sahmi.

La série de dates qui compose notre Anthologie chronologique justifie surabondamment le calcul de l'ère arménienne et de l'ère chrétienne, opéré en prenant pour base 1 = 552.

Le computiste Azaria, qui vivait à Djoulfa en Perse, au commencement du xvii^e siècle, et qui est l'auteur de la Petite Ère désignée par son nom, inaugura un nouveau calendrier et un autre cycle centenaire, pour continuer, à partir de 1616, le cycle de Jean Diacre, qui avait pris fin en 1615. Si de 1616 nous retranchons 552, nous aurons 1064, et la preuve que c'est bien cette année 1064 qui marqua, pour Jean Diacre, le commencement de son calendrier et de sa Petite Ère. Dans le chapitre consacré à l'exposition du comput de ce dernier, nous fournirons d'autres dates qui concordent avec celle qui vient d'être énoncée, et achèvent de la mettre hors de doute.

Il y a donc eu, chez les Arméniens, trois cycles successifs de 532 ans, qui forment un ensemble chronologique composé de trois périodes distinctes, ayant chacune sa numérotation d'années particulière de 1 à 532. La première, que nous appellerons Comput ancien ou Canon d'Æas, a été rattachée à 552; la seconde, Comput ou Petite Ère de Jean Diacre, qui date de 1064; la troisième, Comput ou Petite Ère d'Azaria, partant de 1616, actuellement en cours, et devant se prolonger jusqu'à l'année 2147 È. Ch.

Le cycle centenaire antérieur à celui de Jean Diacre n'est très-certainement qu'un calcul proleptique, imaginé après coup pour faire cadrer le début de ce cycle avec l'ouverture de l'ère arménienne, puisque les Arméniens ne connurent la période pascale de 532 ans qu'en 562. Ce calcul rétrospectif était même étendu beaucoup plus loin en arrière par quelques computistes, qui admettaient un cycle centenaire antérieur à celui qui datait de 552. Ce cycle ancien aurait, par conséquent, commencé en l'an 20 È. Ch., comme le montre d'ailleurs un passage

d'un vieux calendrier, cité par le R. P. Léonce Alischan (*Pazmavéb*, 1^{er} septembre 1848, p. 261).

Ի կաշէլու թեան Նորուածն բանի թ էր թուականն :

« Lors du crucifiement de Dieu le Verbe, l'ère était 9. »

Ainsi $(9 + 20) = 29$ est l'année de l'ère chrétienne qui correspond à celle où l'auteur du calendrier précité place la Passion, d'accord avec plusieurs Pères de l'Église ou écrivains ecclésiastiques, et, entre autres, Tertullien (*Adversus Judæos*, cap. viii), Lactance (*Divin. Instit.* IV, x), Sulpice Sévère (*Sacra Historia*, lib. II), saint Augustin (*De Trinitate*, IV, v, et *De Civitate Dei*, XVIII, caput ultim.) et Prosper d'Aquitaine (*Chronicon*, ad annum mundi 5229), qui affirment que le Christ fut crucifié la quinzième année de Tibère, sous le consulat des deux Geminus (197).

Nous avons donc quatre cycles cinqcentenaires successifs qui s'enchaînent dans la progression suivante :

I^{er}. 20 È. Ch. + 532 = II^e. 552 È. Ch. + 532 = III^e. 1084 È. Ch. + 532 = IV^e. 1616.

Il faut observer que la période cinqcentenaire et le cycle décemnovennal étaient, dans leurs cours, indépendants l'un de l'autre; les évolutions annuelles du cycle se développèrent sans interruption par une numération partout uniforme, pendant treize siècles, de 277 à 1582, et n'auraient pu être dérangées sans occasionner une perturbation générale dans la célébration de la Pâque, tandis que la période cinqcentenaire, commençant avec une année prise arbitrairement comme origine, se renouvelle au bout de 532 ans, en ramenant les caractères du calendrier dans le même ordre qu'au point de départ que l'on a choisi. On peut s'en assurer en partant de telle date que l'on voudra de notre tableau G (III^e partie), et en revenant, après 532 ans, à cette même date. Il n'est donc pas étonnant de trouver chez les Arméniens deux manières différentes de faire évoluer cette période, l'une par 562, 1094; l'autre par 20, 552, 1084, 1616; à côté du cycle décemnovennal, courant par les années de l'ère mondiale alexandrine. Bède, en Occident, fit partir cette période de l'an 532, et les compu-

tistes qui vinrent après lui ne firent que la continuer, lors de son renouvellement en 1064.

Le tableau ci-dessous montre comment s'enchaînent et concordent les dates et les faits que l'explication de l'ennéadécatéride arménienne nous a donné lieu de discuter.

ANNÉES.					ÉPACTE.	PLEINE LUNE -pascale.	LETTRE DOMI- NICALE.	FIQUES.
de l'ère c.	de l'ère A.	DU CANON d'André.	DU CYCLE décennov.					
353		1	XII	Institution du canon bicentenaire d'André de Byzance.	11	4 A.	É	11 A.
543		191	XII		11	4 A.	T	5 A.
544		192	XIII		22	24 M.	ÉZ	27 M.
545		193	XIV		3	12 A.	É	16 A.
546		194	XV		14	1 A.	A	8 A.
547		195	XVI		25	21 M.	P	24 M.
548		196	XVII		6	9 A.	KT	12 A.
549		197	XVIII		17	29 M.	É	4 A.
550		198	XIX		28	17 A.	Z	24 A.
551		199	I		9	6 A.	É	9 A.
552		200	II	Concile de Tévra. Institution de l'ère arménienne.	21	25 M.	AP	31 M.
553	1		III		2	13 A.	K	20 A.
554	2		IV		13	2 A.	T	5 A.
555	3		V		24	22 M.	É	28 M.
556	4		VI		5	10 A.	ZÉ	16 A.
557	5		VII	Années de confusion dans le calendrier arménien.	16	30 M.	A	1 A.
558	6		VIII		27	18 A.	P	21 A.
559	7		IX		8	7 A.	K	13 A.
560	8		X		19	27 M.	TÉ	28 M.
561	9		XI		30	15 A.	Z	17 A.
562	10		XII	Institution du canon cinquanteenaire d'Éas d'Alexandrie.	11	4 A.	É	9 A.
1084	532		II	Comput de Jean Diacre.	21	25 M.	AP	31 M.
1616	1065		II	Comput d'Asaria.	21	25 M.	AP	31 M.

V.

Divisions occasionnées par la diversité du comput pascal entre les Arméniens, les Grecs et autres nations; troubles et désordres survenus à cette occasion.

La modification qu'un computiste de la cour de Justinien, cet Irion dont le nom revient, dans les auteurs arméniens, toujours accompagné d'anathèmes, fit subir au calendrier d'Æas, appelle maintenant notre attention, car elle fit naître entre les Grecs et les Arméniens de vives et fréquentes disputes, qui réagirent sur les destinées politiques de ces derniers. Ces discussions continuaient au temps des croisades, et les Francs s'y trouvèrent mêlés, sans toutefois y prendre une part active. Comme elles furent signalées par des circonstances assez graves, ou liées à des événements considérables, il n'est pas sans intérêt pour nous d'approfondir la cause d'où elles provinrent.

Le changement dont Irion fut l'auteur eut lieu, suivant Samuel d'Ani, deux ans après l'établissement de la période cinqcentenaire, Olymp. Euséb. 305, IV; 565 È. Nat. = 563-564 È. Ch. Ce changement consista à avancer d'un degré le *salvus lunæ*, et à le transporter à l'épacte 17, tandis qu'il était à l'épacte 28 des Alexandrins, 9 des Arméniens. Par conséquent, lorsque ceux-ci comptaient 28, Irion avait 29. Pour les autres nombres, il n'avait rien changé au calendrier des Alexandrins; mais, comme ceux-ci différaient déjà des Arméniens en comptant 10 d'épacte lorsque ces derniers avaient 9, il en résulta qu'Irion fut en désaccord avec les Arméniens pour deux épactes à la fois, et, par suite, pour le terme pascal. Voici le cycle épactal du computiste byzantin comparé avec les cycles arménien et alexandrin.

CYCLE ÉPACTAL			TERME PASCAL		
ARMÉNIEN.	ALEXANDRIN.	D'IRION.	ARMÉNIEN.	ALEXANDRIN.	D'IRION.
11	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>	4 A.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
22	"	"	24 M.	"	"
3	"	"	12 A.	"	"
14	"	"	1 A.	"	"
25	"	"	21 M.	"	"

CYCLE ÉPACTAL			TERME PASCAL		
ARMÉNIEN.	ALEXANDRIN.	D'IRION.	ARMÉNIEN.	ALEXANDRIN.	D'IRION.
6	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>	9 A.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
17	"	S. "	29 M.	"	"
28	S. "	29	17 A.	"	16 A.
S. 9	10	"	6 A.	5 A.	<i>Id.</i>
21	"	"	25 M.	"	"
2	"	"	13 A.	"	"
13	"	"	2 A.	"	"
24	"	"	22 M.	"	"
5	"	"	10 A.	"	"
16	"	"	30 M.	"	"
27	"	"	18 A.	"	"
8	"	"	7 A.	"	"
19	"	"	27 M.	"	"
30	"	"	15 A.	"	"

Ainsi les Arméniens ayant pour épacte 9, la néoménie pascale arrive le 24 mars, la pleine lune le 6 avril; et, si la lettre dominicale est **Q**, **K**, le 6 avril sera un dimanche; alors la Pâque est remise au dimanche suivant, 13 avril. Irion, ainsi que les Alexandrins, comptant alors pour épacte 10, la néoménie pascale tombe, pour eux, le 23 mars, la pleine lune le 5 avril et la Pâque le lendemain dimanche, 6 avril, huit jours avant celle des Arméniens. Pareillement, les Arméniens ayant pour épacte 28, la néoménie pascale se rencontre le 4 avril, la pleine lune le 17, et, si la lettre dominicale est **O**, **Z**, la fête est retardée jusqu'au dimanche suivant, 24. Il en est de même pour les Alexandrins. D'après Irion, l'épacte étant 29, la néoménie pascale arrive le 3 avril, la pleine lune le 16, et la Pâque peut être célébrée le lendemain 17, une semaine avant celle des Arméniens et des Alexandrins (198). On conçoit maintenant ce qu'entendent notre anonyme et Guiragos (p. 60 et 63) par ces mots, qu'Irion substitua au 6 avril le 5, et au 17 le 16, et anticipa d'une semaine la fête de la Résurrection du Sauveur.

L'ennéadécatéride d'André de Byzance nous a présenté l'épacte 9, au lieu de 10 des Alexandrins, et nous avons dit (p. 75 et 76) que cette épacte 9 se trouvait sans doute dans l'ancien comput alexandrin, celui

d'Anatolius, qui fut corrigé probablement par le patriarche Théophile ou saint Cyrille, mais conservé par les Arméniens. Nous avons la certitude que cette correction avait été introduite dans le canon de saint Cyrille, qui commença en 437 (1^{er} de thoth = 29 août 436, style alexandrin), puisque, en 475, la Pâque fut célébrée en Égypte le 6 avril, tandis que les Arméniens, attachés au comput d'André, durent faire cette fête le 13.

Ce fut la seule fois où, durant le cours du cycle bicentenaire, ils se trouvèrent en désaccord avec les Alexandrins. A Rome et dans l'Occident, le canon de Victorius d'Aquitaine, qui était alors en vigueur, retarda la Pâque jusqu'aux ides ou 13 d'avril. Les Arméniens n'adoptèrent le canon cinqcentenaire d'Ætas qu'en maintenant leur ancienne épacte 9, et elle s'est perpétuée jusqu'à présent dans leur calendrier. Quatre fois en 532 ans, cette épacte, en se combinant avec la lettre dominicale K , amène la Pâque une semaine plus tard que celle des Alexandrins, dont le comput est aujourd'hui celui de toutes les Églises chrétiennes. On voit dans notre tableau G que cette déviation se reproduit aux années 19, 114, 209 et 456 de la Période cinqcentenaire (199). A côté est inscrit le quantième de la Pâque rectifiée ou de la Pâque alexandrine. Un témoignage historique nous vient ici à l'appui; c'est celui de Matthieu d'Édesse, qui nous apprend qu'en 456 É. A. = (20 mars 1007-18 mars 1008), la discorde éclata entre les Grecs et les Arméniens au sujet de la solennité pascale. Effectivement, cette année, qui est la 456^e de la Période, fut affectée de l'épacte 9 et de la lettre dominicale K , et Paques tomba, pour les Arméniens, le 13 avril, pour les Grecs, le 6.

Irion ayant ajouté une variante (29 d'épacte au lieu de 28) à celle qui distinguait le calendrier arménien du calendrier alexandrin (9 au lieu de 10), rendit ces divergences plus fréquentes, et fut en avance sur les Arméniens d'une semaine, huit fois dans le laps de la période cinqcentenaire, aux années 19, 94, 114, 189, 209, 436, 456 et 531. Dans le tableau G, le retour de ces écarts est marqué par l'abréviation Ir. (Irion).

Les Arméniens avaient adopté le canon d'André, parce qu'à l'époque où vivait ce computiste, ils étaient encore unis à l'Église byzantine. Mais ils rejetèrent celui d'Irion, qui vit le jour dans un temps où ils s'étaient séparés de cette Église; dans leur animosité contre les Grecs, ils accusèrent celui-ci d'avoir faussé en deux endroits le calendrier établi, quoiqu'il se fût borné à changer une seule épacte (28 en 29), et que la variante 10 pour 9 fût beaucoup plus ancienne et se trouvât déjà dans le calendrier alexandrin rectifié. Du reste, comme on ne rencontre dans les historiens la mention d'aucune dissidence pascale provoquée par la correction d'Irion, et que toutes proviennent de la variante alexandrine précitée, ou peut-être aussi de quelque erreur accidentelle et imprévue de calcul, on doit présumer que cette correction resta sans application pratique.

On sait que cette scission entre les Arméniens et les Grecs s'accomplit à l'occasion du concile de Chalcédoine. Au moment où il fut tenu, les Arméniens, soulevés contre la domination des Perses, et en guerre avec eux, furent empêchés d'y assister, et n'eurent qu'une connaissance imparfaite des décisions qu'il rendit. Tout en acceptant au fond le dogme qu'il proclama en opposition aux doctrines d'Eutychès, le dogme des deux natures, divine et humaine, en J. C., ils déclinèrent l'autorité de cette assemblée, trompés par les calomnies que répandirent contre elle en Orient les partisans de Dioscore et d'Eutychès, qui l'accusaient d'avoir renouvelé l'hérésie de Nestorius. Les deux nations se vouèrent dès lors une haine implacable, qui se traduisit, de la part des Grecs, par des efforts réitérés pour asservir les Arméniens et par des persécutions, et, du côté de ces derniers, par des protestations armées contre cette oppression, par des injures et des malédictions dont leurs historiens se sont faits plus d'une fois les échos. Les différences du comput pascal vinrent accroître et réveiller de temps en temps cette haine réciproque. Elle éclate dans le récit où Matthieu d'Édesse nous retrace la dispute qui s'éleva en 456 É. A. = (20 mars 1007-18 mars 1008), et qui est mémorable par le fâcheux événement qui l'accompagna, ou dont elle fut la cause, si l'on en croit notre chroniqueur, le massacre

que firent les Arabes, alors maîtres de Jérusalem, des pèlerins accourus pour visiter les saints lieux. En même temps, il raconte le célèbre miracle du feu sacré, qui descendait du ciel, le samedi saint, sur les lampes du Saint-Sépulcre, et dont parlent comme témoins oculaires deux chroniqueurs latins du siècle suivant, Foulcher de Chartres et l'annaliste de Gênes, Caffaro (200). Voici le récit de l'écrivain arménien :

(Յորժամ լինէր թուականն Հայոց զՃԺԵ ամ զօրաժողով արար թագաւորն Աստիւն զամենայն աշխարհս տէրութեան իւրոյ, և խաղայր գնայր ի վերայ աշխարհին Բուլղրաց. և բազում ժամանակս արարեալ յաշխարհն այն մեծաւ պատերազմաւ: Եւ յայսմ աւուրքս մեծ խոս վութիւն եղև ի քաղաքն ի Կոստանդնուպօլիս և յամենայն յաշխարհն Յունաց. վասն զի յաւուր մեծ զատկին մոլորեալ եղեն ի կատարելոյ զսուրբ յարութեան օրն զատկին: Եւ ամենայն վարդապետք տանն Յունաց ընդ ստութեամբ փակեցին զուղղորդ պատուիրանսն աստուածաշունչ գրոց, և զսուտ և զխաբերայ տուամարն Հակառամարտին Ռիոնի ընկալան, և զճշմարտագիր տօմարն մեծին Անդրէասի ոչ ընկալան: Եւ ամեծին զլրումն զատկին ի կիրակէին ի շաբաթն, և զկնի աւուր միոյ զատիկ արարին. զոր պարտ էր զկնի ութ աւուրն կատարել: Եւ ամենայն տանն Յունաց մոլորեալք ի սուրբ զատկէն. և եղև սուգ մեծ ի վերայ եկեղեցւոյն Կոստանդնուպօլիսի, ևս առաւել ի սուրբ և յաստուածակերտ քաղաքն Երուսաղէմ. զի Հպարտութեամբ բարձրավզեալ ամեծին զատկին ի յաւուր ծաղկազարդին: Եւ եղեն Հակառակողք ամենայն ազգաց տունն Յունաց, ևս առաւել քրիստոսի վասն զի պատերազմեցան ընդ հոգւոյն սրբայ տունն փիլիսոփայից. Եւ յայնմիկ զատկի ոչ վառեցաւ լոյս կանթեղացն ի սուրբ գերեզմանն աստուածընկալ ի քաղաքն Երուսաղէմ. վասն զի սուտ էին. անօրէնութեամբ արարին զատկին իւրեանց: Իսկ յայսմ աւուր ազգն անօրինաց որ կայր ի քաղաքն Երուսաղէմ, իբրև տեսին զզատկին քրիստոնէից ի մէջ սուրբ յարութեանն, կոտորեցին սրով զամենայն քրիստոնեայան, հոգիք իբրև ծո. և լցաւ սուրբ գերեզմանն քրիստոսի արեամբ աղօթաւորացն. և զեռ մինչև ցայսօր կան օսկերք նոցա լցեալ ի յայրի անդ յարեմտից կուսէ քաղաքին Երուսաղէմի. զոր այժմ հանկանց նշարք կոչեն զնոսա: Եւ զայս այսպէս արարին հանձարեղ իմաստունքն Յունաց: Իսկ թագաւորն Աստիւ իբրև յաղթեաց և էառ

զԹագաւորութիւն Ռուլդրաց, դարձաւ ի Կոստանդնուպօլիս մեծաւ
 ուրախութեամբ : Եւ յորժամ լուաւ զայս ամենայն կոտորածս, որ
 եղև վասն սուրբ զատկին, կոչեաց զամենայն իմաստունքսն Յունաց
 և հարցանէր զպատճառն : Եւ նոքա ըստ կամաց իւրեանց սկսան
 բազմադիմի մոլորեցուցանել զԹագաւորն օտարոտի պատասխանաւ
 տրութեամբ . և ծանեաւ Թագաւորն զայլակերպ պատասխանիս նոցա .
 իմացաւ որ սուտ էին և մոլորեալք : Իսկ յառաջագոյն լուեալ էր Թա-
 գաւորն վասն Հայոց վարդապետացն, եթէ յաղթողք և կորովիք են
 գրոց պատուիրանաց . և յանուանէ գիտէր վասն Յուսեփայ Մեծայուց
 Տօրն . և յաղագս Յոհաննիսի որ համանուն ասէին Կոզեռն : Եւ յայն-
 ժամ գրեաց առ Յոհաննէս արքայն Հայոց, զի առաքեսցէ զնստա առ-
 ինքն ի Կոստանդնուպօլիս . զի ի նոցանէ գիտասցէ զճշմարիտ պատ-
 ճառն և զուղղորդ զատկին : Իսկ նոքա ոչ առին յանձն գնալ . այլ
 թղթօք գեղեցկաշար բանիւք հասկացուցին զԹագաւորն ամենայն
 խորին քննութեամբ : Եւ յայնժամ հակառակեալ կղերիկոսքն, ոչ
 հաւանեցան թղթոյն, մինչև գարձեալ Թագաւորն Սասիլ յղարկեալ
 ի Հայք առ Յոհաննէս շահնշահ, և առ տէր Սարգիս կաթողիկոսն
 Հայոց . և մեծաւ խնդրուածովք ետ բերել առ ինքն զՀայոց վարդա-
 պետն զՍամուէլ զայր կորովի և յաղթող . և կացուցանէր զնա յա-
 տենի խօսել ընդ վարդապետացն Յունաց : Իսկ իմաստունքն Յու-
 նաց շարժեցին ի վերայ Սամուէլի զամենայն գրեանս տանն Յունաց
 և ոչ կարացին շարժել զնա ի ճշմարտութեանց անտի : Եւ սկիզբն
 արար Սամուէլ յառաջին յաւուրն յարարչութենէն, և զայր հասանէր
 մինչև ցվերջին պատկեր աւուրն . և զամենայն պատճառս պատճենից
 տօմարացն առաջին իմաստնոցն հաստատուն կացուցանէր . և հաճոյ
 լինէր Թագաւորին ամենայն բանքն նորա : Եւ իմաստունքն Յունաց
 ասէին առ Թագաւորն . ո՞վ տէր արքայ, հրամայեա՛ և անձայսր զմեծ
 վարդապետն Երբայեցւոց, որ բնակեալ կայ ի կղզւոջն Կիպրացւոց, այր
 կորովի և հմուտ տումարի և ամենայն արուեստից ի մանկութենէ
 իւրմէ . և յղարկեալ Թագաւորն ի Կիպրոս, և ածէր զՍուսի զվարդա-
 պետն Երբայեցւոցն : Եւ նա կացեալ յատենի տուաջի Թագաւորին
 Սասիլ, այր ճարտարաբան և հզօր . և սկսանէր խօսել զարուեստ
 տումարին . և յամօթ և սուտ արար զամենայն իմաստունք տանն
 Յունաց, և գովէր զբանքն Սամուէլի Հայոց վարդապետին : Իսկ Թա-
 գաւորն յոյժ սրտմտեալ ի վերայ վարդապետացն Յունաց, և զբազումս

Ե՛հան ի պատուոյ եկեղեցւոյն, և ընկէց ի փառացն. և զվարդապետն
 Հայոց յղարկեալ մեծաւ պարգևօք յաշխարհն Հայոց :

(Matthieu d'Édesse, *Chronique*, chap. xxxiiii.)

« En l'an 455 de l'ère arménienne = (20 mars 1006-19 mars
 « 1007) l'empereur Basile rassembla toutes ses forces et marcha contre
 « les Bulgares. Il séjourna longtemps dans leur pays, occupé à leur
 « faire une guerre terrible. Dans ce temps [456 È. A. = (20 mars 1007-
 « 18 mars 1008)] de grands troubles s'élevèrent à Constantinople et
 « dans tout l'Empire, par suite de l'erreur dans laquelle tombèrent les
 « Grecs au sujet de la célébration du saint jour de la Résurrection. Les
 « docteurs de cette nation altérèrent le sens véritable des préceptes de
 « l'Écriture inspirée par Dieu, et suivirent le faux calendrier de l'obs-
 « tiné Irion, au lieu du calcul irréprochable du grand André. Ils trans-
 « portèrent la pleine lune de Pâques du dimanche au samedi, et le
 « lendemain ils firent cette fête, tandis que l'on devait la différer de
 « huit jours. Toute la nation grecque se trouva ainsi en dehors de la
 « vérité. Le deuil se répandit sur l'Église de Constantinople et princi-
 « palement sur la sainte cité de Jérusalem, parce que, dans leur orgueil-
 « leuse opiniâtreté, les Grecs firent la Pâque le jour du dimanche des
 « Rameaux, en contradiction avec toutes les autres Églises, et en ad-
 « versaires de J. C. La secte des philosophes se mit ainsi en guerre
 « contre l'Esprit saint. A la Pâque de cette année, les lampes du Sépulcre
 « qui a reçu un Dieu ne prirent pas feu à Jérusalem, à cause de l'er-
 « reur des Grecs, et parce qu'ils célébrèrent cette solennité en violation
 « de la loi. Ce jour-là, les infidèles qui occupaient Jérusalem ayant vu
 « les chrétiens réunis dans l'église de la Résurrection, les passèrent
 « tous au fil de l'épée, au nombre d'environ dix mille. Le Saint Sé-
 « pulcre regorgea du sang des pèlerins; leurs ossements sont demeu-
 « rés jusqu'à présent entassés dans une caverne à l'ouest de la ville, et
 « on les désigne aujourd'hui sous le nom de *Reliques des jeunes gens*. Telle
 « fut l'œuvre de ces savants docteurs grecs.

« Cependant l'empereur Basile, après avoir vaincu les Bulgares et
 « s'être rendu maître de leur pays, s'en revint à Constantinople dans

« l'allégresse du triomphe. Ayant appris le massacre dont la célébration
 « de la Pâque avait été la cause, il appela tous les savants et leur de-
 « manda l'explication de ce qui s'était passé. Ceux-ci entreprirent, d'a-
 « près leurs idées particulières, de tromper l'empereur par différentes
 « raisons et par une fausse apologie de leurs doctrines. Mais Basile dé-
 « mêla ce qu'il y avait d'ambigu dans leurs réponses, et comprit qu'ils lui
 « en imposaient et qu'ils étaient eux-mêmes dans l'erreur. Comme autre-
 « fois il avait entendu dire que les docteurs arméniens étaient très-forts
 « et très-versés dans la science des livres saints, et qu'il connaissait de
 « nom Joseph, abbé du couvent d'Ëntzaiouts (201), et Jean, surnommé
 « Gozer'n, il écrivit à Jean, roi d'Arménie (202), de lui envoyer ces
 « deux docteurs à Constantinople, afin d'apprendre de leur bouche la
 « véritable doctrine et l'époque exacte de la Pâque. Mais Joseph et
 « Jean Gozer'n ne voulurent pas se rendre à cette invitation, et se bor-
 « nèrent à écrire à Basile des lettres, où, par une suite de raisonnements
 « bien enchaînés et par un examen approfondi de la question, ils le
 « mirent au courant des points controversés. Le clergé de Constanti-
 « nople ne céda pas toutefois à cette démonstration. Alors l'empereur
 « expédia un nouveau message au roi Jean, schahenschah (203), et au
 « seigneur Sarkis (Serge), catholicos, et, à force d'instances, il obtint
 « d'eux qu'ils envoyassent le docteur Samuel, homme extrêmement sa-
 « vant et habile. Basile le mit aux prises, dans une assemblée, avec
 « les docteurs grecs. Ceux-ci opposèrent à Samuel tous les livres de
 « leur nation, mais sans réussir à le faire dévier de la vérité. Le doc-
 « teur arménien, partant du premier jour de la création, et poursuivant
 « jusqu'au jour qui était l'objet de la discussion, dégagea avec certitude
 « le point vrai déterminé par les méthodes des anciens computistes;
 « tous ces raisonnements plurent à l'empereur. Cependant les docteurs
 « grecs dirent à Basile : Seigneur, ordonne de faire venir ici le grand
 « docteur des Hébreux, qui demeure dans l'île de Chypre, et qui, de-
 « puis l'enfance, a acquis une si vaste érudition dans la science du ca-
 « lendrier et de toutes les méthodes sur lesquelles cette science s'ap-
 « puie. L'empereur ayant envoyé à Chypre, en fit ramener Moïse; et

« cet homme disert et savant, debout dans l'assemblée, en présence de
« l'empereur, se mit à discourir sur les principes du calendrier; et cou-
« vrit de confusion les docteurs grecs en leur montrant leur erreur,
« tandis qu'il prodigua les éloges aux démonstrations de Samuel. Ba-
« sile, irrité contre eux, en dépouilla un grand nombre de leurs fonc-
« tions ecclésiastiques et de leurs honneurs; puis il renvoya en Armé-
« nie Samuel comblé des marques de sa libéralité. »

Au rapport du même historien, la guerre se ralluma en 551 È. A. —
(24 février 1102-23 février 1103); et, en effet, cette année, qui est
la 19^e de la période cinqcentenaire, a, dans notre tableau G, les mêmes
caractères que l'année 1007, où avait surgi la dispute dont le récit pré-
cédent de Matthieu d'Édesse nous a retracé le tableau. Dans celui que
nous allons lui emprunter, il nous représente les Francs, qui dominaient
alors dans la Palestine, comme attachés, avec les Grecs, au comput
alexandrin, en cours alors partout, tandis que les Arméniens et les
Syriens persistaient dans leur calcul particulier (204). Ce qui se passa
dans cette conjoncture formant un épisode de l'histoire religieuse des
croisades, j'ai cru devoir le reproduire ici :

Վարձեալ ի Թուականութեանն Հայոց շԾա եղև շփոթումն մեծ
և ահաւոր խառնակումն հաւատոյ վասն զի ի սուրբ գատկէն եղեն
մոլորեալ Ժ ազգ հաւատացելոց և Հայք և Մսորիք միայն մնացին
հաստատուն իսկ Հռոմք և Քրանգ եղեն հետևողք չար սերմանցն
զոր սերմանեաց պիղծ հերիտիկոսն Խոխոն, որ արկանէր զտօմարն ի
յապրիլի ի Ե, և զլրումն լուսնին հանդիպեցուցանէր ի տօնն Վազարու
և յաւուր շաբաթու զոր Հայք և Մսորիք և Աբրայեցիք ի յապրիլի
Գ որ հանդիպեցուցանէր ի տօնի ծաղկազարդին : Այդ զայս զտօմար
պատճենիս Թիւրեալ խափանեալ էր փիլիսոփայն Խոխոն՝ որ էր այր
հոռոմայեցի վասն զի յորժամ շարագրեցին զտօմար պատճենիցն,
չըջանակ իննևտասներեկի բոլորին, զնա ի մօտ ոչ կոչեցին այլ դասք
իմաստասիրացն և յաղագս այսորիկ մախացեալ նորա յոյժ ընդ նոսա :
Աւ եկեալ՝ գաղտ առեալ զգրեալսն և զգ ն՛ Ե արար, և զվերջինն
յառաջինս, որ հանապազ ածէ ի մոլորութիւն գատկաց ամենայն դե
ամ և արդ՝ այսպիսի պատճառանօք (Յոյնք և Հռոմայեցիք լինին

մոլորեալք ամենայն զե ամ: Օպս այսպէն կարգադրեաց Խոխոն ի յազգն Հռոմայեցւոց: Ասան այսր պատճառի մեծ մաքառումն եղև ընդ Յոյնք և ընդ Հայք: սակայն ազգն Քրոանգաց ոչ ինչ ունէին հոգս շփոթանալ ընդ Հայք: Իայց միայն Յոյնք ունէին մեծ վէճ և մաքառումն ընդ Հայք, վասն սուրբ զատկին: Եւ Անտիոք և ամենայն Կիւլիկէ և Ուռհայ ունէին սաստիկ պատերազմ ընդ Յոյնք՝ վասն հաւատոյ զի ջանային դարձուցանել յիւրեանց անհաստատ սոմարն զՀայք: Եւ այսպիսի ջանիւս աշխատութիւնս հասուցանէին ազգին Հայոց և ոչ կարացին շարժել զնոսս: Եւ սակայն Ասորիք որք Ուռհայ էին ահաբեկեալ ինէին, դարձան ի կողմն Յունաց, և ուրացան զգաշինսն զոր ունէին ընդ Հայք:

(Matthieu d'Édesse, *Chronique*, chap. clix.)

« L'année 551 de l'ère arménienne = (24 février 1102-23 février 1103) fut marquée par de grands troubles et une violente perturbation de la foi, dont la célébration de la Pâque fut le motif. Dix nations chrétiennes tombèrent à ce sujet dans l'erreur, à l'exception des Arméniens, et des Syriens, qui restèrent inébranlables. Mais les Grecs et les Francs recueillirent la mauvaise semence qu'avait répandue l'infâme hérétique Irion, lequel fixait l'époque de la Pâque au 5 avril et faisait coïncider la pleine lune avec la fête de saint Lazare, le samedi (205), tandis que, pour les Arméniens, les Syriens et les Hébreux, elle arrivait le 6 avril, ce qui la faisait cadrer avec le dimanche des Rameaux. Ce philosophe Irion, qui était Grec d'origine, avait ainsi faussé et dérangé l'ordre de notre calendrier, parce que, quand on fonda le calcul pascal sur le cycle de xix ans, les autres savants ne l'avaient pas appelé à concourir à ce travail. Cette exclusion lui inspira une extrême animosité contre eux; il vint, et, ayant pris à part lui leurs livres, il changea le 5 en 6, et fit des derniers nombres les premiers. Ce renversement détermine une fausse Pâque tous les 95 ans. C'est là ce qui produisit l'erreur où tombent les Grecs et les Occidentaux à chaque renouvellement de cet intervalle. Tel est le comput auquel Irion donna cours parmi les Grecs, et qui souleva de grands débats entre ceux-ci et les Arméniens. Mais les Francs

« n'avaient aucun souci de disputer avec ces derniers sur ce point de doctrine. Les Grecs seuls faisaient une vive opposition aux Arméniens. Les habitants d'Antioche, de toute la Cilicie et d'Édesse, eurent à soutenir une lutte violente contre eux pour cette question de foi; car les Grecs cherchaient à imposer aux Arméniens leur calendrier vicieux, et, par leurs efforts pour y parvenir, ils suscitèrent des disgrâces à notre nation, mais sans réussir à l'ébranler. Les Syriens d'Édesse, cédant à la crainte, embrassèrent le parti des Grecs, et renièrent l'alliance qu'ils avaient contractée avec les Arméniens. »

Au bout de quatre-vingt-dix ans, la même question ranima les mêmes discussions, et les Arméniens se trouvèrent séparés des Grecs et des autres communions chrétiennes. Guiragos est entré, à ce sujet, dans des détails qui appartiennent également à l'histoire des croisades, et que je n'aurai garde d'omettre.

Ակսեալ ի ռն Թուականին Հայոց, զկնի չորս ամաց առնլոյ զԱրուսաղէմ Ստլահադնին, և կատարի յամս է ի խանգար զատկին Յունաց վանն այսր զատկին բազում հակառակութիւն և վէճէրսմենայն ազգաց ընդ Հայոց, և առաւել Արաց ազգին : Օ ի լրեալ ասէին զթերին ուղիղ գորեղծ ապականեաց Իրիոն անիծեալն, որ ի դրան ամբարշտին (Յուստիանոսի : 206)

Ալ վանն այսպիսի վիճման Հայոց և Արաց՝ առաքէ Թագուհին Թամարն և սպարապետն Օլբարիայ զմի ոմն ի մեծ իշխանացն Արաց, նմանապէս և ի Հայոց յԱրուսաղէմ, յառաջ քան զզատկին, տեսանել զճճմարիտն և այսոցիկ զատավճիռ՝ լուցումն կանթեղին որ ի սուրբ գերեզմանին քրիստոսի. զոր ասեն խնդրուածովք սրբոյն Գրիգորի Հայոց լուսաւորչի՝ առանց ձեռաց մարդոյ և զգալի հրոյ լուցանիլ, հրամանաւ Աստուծոյ, յամենայն զատկի. որ լինի մինչև ցայսօր ժամանակի : Բայց զվերակացութիւն քաղաքին Տաշիկք ունէին. հարցին ցքրիստոնեայնն. թէ երբ իցէ զատկին ձեր. պատասխանեցին որ ի Յունաց և յայլոց ազգաց, թէ յայսմ կիւրակէի : Իսկ որ ի Հայոց էին՝ ասացին ոչ յայսմ կիւրակէի, այլ ի միւս կիւրակէին. իսկ որ տաճիկ վերակացուն էր քաղաքին՝ այր իմաստունն էր. հրամայեաց շիջուցանել (207) զամենայն լոյս, որ էին ի տաճարի անդ և փակեալ զդուրսն կնքեալ մատանեաւ իւրով, և ոչ ումեք հրամայեաց մտանել ի ներքս, տեսաւ

նել թէ որ ազգ իցէ ճշմարիտ . և իբրև անցաւ օրն (208) և եղև երեկոյ, և սպասէին լուցման, և իբրև ոչ լուցաւ՝ հրամայեաց իշխանն անարգանօք հանել զամենեսեան և գանիւ մեծաւ, իբրև զսուտս, բայց ի հայոց : Այլ իբրև անց շաբաթն և եին միւս կիրակէն, զոր ասէին հայք զատիկ, մինչդեռ ի պաշտման և յաղօթս էին՝ ի տասներորդ ժամու, ազդումն եղև ամենեցուն, և վաղվաղակի լուցաւ կանթեղն առանց ձեռաց, և եղև ուրախութիւն մեծ հայոց : Այլ առեալ (209) գան հարին այլոց ազգաց, և գովէին ամենեքեան զիմաստութիւն և զհաւատս հայոց, և ս առաւել ազգն տաճկաց . և անարգէին ձաղէին զՅոյնս յամենայն քաղաքս, որ ընդ իշխանութեամբ հաճկաց : Տեսին զայն և արքն առաքեալ ի թագաւորէն (210) Արաց և ի զօրավարէն . և եկեալ պատմեցին զոր տեսին . և ինդաց մեծ զօրավարն Օլաքարէ և ամենայն հայերն որ էին ի զօրուն, և առաւել ևօ հաստատէին յուրիղ հաւատս հայոց :

« [L'église de Nor-Kédig,] commencée en 640 de l'ère arménienne
 « = (2 février 1191-1^{er} février 1192), quatre ans après que Saladin
 « eut pris Jérusalem, fut achevée la septième année (211), à l'époque
 « de la fausse Pâque des Grecs (212). Ce fut l'occasion de contestations
 « et de disputes multipliées entre toutes les nations et les Arméniens.
 « Ces discussions furent très-vives, principalement du côté des Géor-
 « giens; car ils proclamaient avec effronterie comme erroné l'excel-
 « lent calendrier qui fut faussé par Irion, lequel était attaché à la cour
 « de l'impie Justinien.
 « Cette dispute des Arméniens et des Géorgiens engagea la reine de
 « Géorgie, Thamar (213), et le général en chef, Zak'arè (214), à en-
 « voyer à Jérusalem un des plus grands personnages du royaume ainsi
 « que de l'Arménie, avant la Pâque, afin de s'assurer de la vérité et
 « de ce qui en est la preuve décisive, l'embrasement de la lampe du
 « Saint Sépulcre. Cette lampe, grâce aux prières de saint Grégoire l'Il-
 « luminateur, s'allume, sans l'intervention d'une main humaine, et sans
 « feu matériel, comme on l'affirme, à chaque fête de Pâques; et ce mi-
 « racle s'est opéré jusqu'à présent. A cette époque, les musulmans,
 « qui étaient les maîtres de Jérusalem, demandèrent aux chrétiens

« quand serait leur Pâque. Les Grecs et les autres nations répondirent, « Ce dimanche-ci; mais les Arméniens dirent: Non point ce dimanche, « mais le prochain. Le chef musulman de la cité sainte, homme plein « de sens, commanda d'éteindre toutes les lumières qui se trouvaient « dans l'église, et il en ferma la porte, sur laquelle il apposa son sceau. « En même temps, il défendit que personne y entrât, voulant consta- « ter quelle nation était dans la vérité. Lorsque le jour fixé par les « Grecs fut écoulé et que le soir fut venu, on attendait que la lampe « prît feu. Mais, comme il n'en fut rien, le gouverneur les fit tous chas- « ser ignominieusement et à grands coups de bâton, comme des igno- « rants et des imposteurs, hormis les Arméniens. A la fin de la semaine, « lorsque l'on fut au dimanche suivant, que les Arméniens assuraient « être le jour de Pâques, au moment où ils faisaient l'office et étaient « en prières à la 10^e heure, l'attention de chacun fut éveillée par la « vue de la lampe, qui s'alluma tout à coup, sans le secours de main « d'homme. Ce fut une grande joie pour les Arméniens. Ceux qui « avaient bâtonné les autres chrétiens louèrent au contraire le savoir « et la croyance des Arméniens, et les musulmans, dans toutes les villes « qui étaient en leur pouvoir, accablèrent plus que jamais les Grecs de « mépris et de railleries. Les envoyés de la reine de Géorgie et du gé- « néral en chef furent témoins de ce qui se passa, et, s'en étant retour- « nés [dans leur pays], en racontèrent les détails, à la grande joie de « Zak'arè et de tous les Arméniens qui étaient dans son armée; et ils « furent confirmés plus fortement dans la croyance arménienne, qui « est la véritable. »

« En 646 = (31 janvier 1197-30 janvier 1198), à cette époque si agitée, dit Tchamitch, qui rapporte le même événement avec quelques autres circonstances (t. III, p. 161), s'éleva un nouveau sujet de troubles graves, dans le pays des Géorgiens, entre ceux-ci et les Arméniens qui habitaient parmi eux, au sujet de la Pâque de cette année, comme cela était arrivé, 95 ans auparavant, sous le pontificat du catholico Grégoire Vgaïacêr (1065-1105). Les Arméniens refusant de faire cette fête avec les Géorgiens et voulant la célébrer une semaine

plus tard, des discussions naquirent de part et d'autre. Dans l'ardeur de la dispute, les Géorgiens se précipitèrent sur une des églises arméniennes (215) et y mirent le feu. Quarante personnes périrent dans l'incendie. Alors les Arméniens coururent tous à la fois aux armes, pour tirer vengeance de cette agression, et toute la ville se souleva; les Géorgiens n'eurent d'autre moyen, pour calmer le ressentiment de leurs adversaires, que de payer 100,000 tahégans (216) pour la reconstruction de l'église, et 40,000 comme indemnité pour les personnes qui avaient été dévorées par les flammes.

« Dans la Cilicie, des contestations non moins vives divisèrent, à cette occasion, les Arméniens et les Grecs. Mais, comme les Arméniens étaient les plus forts, et protégés par leur prince, Léon II le Grand, ils célébrèrent la Pâque, en toute liberté, séparément des Grecs. Ceux-ci, réduits à l'impuissance, recoururent à leur ancienne coutume de calomnier, sous divers prétextes, les Arméniens auprès des Latins, les représentant comme éloignés non-seulement des antiques traditions de l'Église, mais surtout de la vraie foi, et entachés d'erreur. Comme il y avait un grand nombre d'Arméniens à Constantinople et dans les villes de l'empire, les Grecs se mirent à les persécuter, afin de les contraindre à se conformer aux cérémonies de l'Église grecque, soit pour l'observation des fêtes, soit pour d'autres articles, ainsi qu'à recevoir de nouveau le baptême et la confirmation, et les prêtres, le sacrement de l'ordre. Une pareille persécution avait été suscitée, quelques années auparavant, par l'empereur Isaac l'Ange, surnommé Physicus (Ph'isig) (1185-1195), ainsi que le raconte Vartan. Son successeur, Alexis l'Ange (1195-1203), après avoir privé son frère de la vue, et s'être emparé de la couronne, était alors absorbé par les guerres et les révolutions qui déchiraient ses États; mais ses sujets continuaient avec le même acharnement à tourmenter les Arméniens qui vivaient sur les terres de la domination grecque. »

« En 741 de l'ère arménienne = (8 janvier 1292-7 janvier 1293), sous Héthoum II, roi de Cilicie, il y eut Pâques oblique; les uns prétendaient célébrer cette fête le 6 avril, avec les Grecs, les autres, une

semaine plus tard, le 13, d'après leur calendrier particulier. Le roi, voyant que les deux partis s'obstinaient dans leurs opinions et leurs querelles, manda de Hr'om-gla' à Sis le catholicos Étienne IV, et, d'après son assentiment, ordonna la réunion à Sis d'un concile composé d'évêques et de docteurs, afin d'établir le véritable point de doctrine. Après un examen approfondi, les Pères du Concile décidèrent qu'il fallait faire la Pâque cette année le 6 avril, en même temps que les Grecs (217). Mais les habitants de la grande Arménie, depuis Césarée jusque dans les contrées supérieures, retardèrent d'une semaine, suivant leur ancien usage, contrairement à ceux de la Cilicie (218). » (Tchamitch, t. III, p. 286-287.)

« En 1083 = (14 octobre 1633-13 octobre 1634), la deuxième année du catholicos Philippe, les Arméniens se trouvèrent en désaccord avec les Grecs, au sujet du jour de Pâques; le patriarche [arménien] de Jérusalem était alors Grégoire II Mogatsi, surnommé Baron Dêr, fils de Markar. Avant que cette fête eût lieu, Grégoire prit à tâche de se concilier les Grecs, afin de prévenir toute dispute dans la ville dont il était le chef religieux; car il savait, par le témoignage de l'histoire, que toutes les divisions occasionnées par la Pâque avaient été accompagnées de troubles considérables, jusqu'à l'effusion du sang. Il convia deux et trois fois les principaux d'entre les Grecs à un repas, et conféra longuement avec eux. Mais ses avances furent inutiles, et ses raisons méprisées et tournées en dérision. Bien plus, les Grecs le pressèrent de faire la fête avec eux. Ayant envoyé à Constantinople, ils obtinrent un firman de la Porte, et gagnèrent le gouverneur de Damas, qui avait sous sa juridiction la ville de Jérusalem. Ils firent même venir des kapidji-baschi; après quoi ils firent dire ceci à Grégoire: « Si tu ne célèbres pas la Pâque avec nous, ni toi, ni les tiens, vous n'échapperez point de nos mains. » Les Jacobites, les Abyssins et les Coptes, dont la Pâque coïncidait avec celle des Arméniens, furent aussi l'objet de ces menaces. Mais, comme ils tenaient ferme, les Grecs les expulsèrent de l'église de la Sainte-Résurrection, pour qu'ils s'en allassent au couvent arménien [de Saint-Jacques]. Puis, la menace à la bouche, ils parcou-

rurent la ville, armés d'épées et de bâtons, comme s'ils agissaient en vertu d'un ordre impérial, et proférèrent de terribles paroles contre les Arméniens.

« Le patriarche Grégoire écrivit en différents lieux à ses compatriotes, les conjurant de venir à son secours, au moins par des dons d'argent; mais le défaut de temps rendit cet appel sans résultat. Grégoire, au désespoir, prit le parti d'aller faire part au gouverneur de Jérusalem des propos et de l'arrogance des Grecs; et, l'ayant mis dans ses intérêts à force de présents, il se rendit auprès des autres autorités et des notables de la ville, et leur remontra que, si les Grecs n'étaient pas contents, Jérusalem allait devenir le théâtre des plus graves désordres. Il sema en même temps l'argent à profusion, jusqu'à 20,000 tahéghans. Alors le gouverneur et les chefs publièrent un ordre qui prescrivait d'enlever aux Grecs leurs épées, et de ne laisser pénétrer aucun d'eux dans la ville, portant des armes.

« A cette époque vint en pèlerinage à Jérusalem un certain Avédik' de Pagh'èsch (219), intendant de Kutchuk-Ahmed-Pacha, lequel s'avavançait en même temps vers Tyr et Sidon, contre un rebelle nommé Man-Oglou. Avédik', témoin des perturbations suscitées par les Grecs, s'empressa d'aller en prévenir Kutchuk-Pacha. Celui-ci envoya aussitôt dire au gouverneur de Damas de réprimer les Grecs et de protéger les Arméniens. Le gouverneur expédia à Jérusalem un détachement de troupes, sous le commandement d'un officier, qui, après s'être concerté avec le gouverneur de la cité sainte, alla se poster, la veille de Pâques, à l'entrée du Saint Sépulcre. En ayant chassé les Grecs, il ferma la porte et ne permit à aucun d'eux d'y entrer. Au bout d'une semaine, lorsque arriva la Pâque des Arméniens, il fit rouvrir le Saint Sépulcre, et, après que les Arméniens eurent terminé leur cérémonie, il s'en retourna.

« Les Grecs, furieux, coururent à Constantinople, firent saisir deux Arméniens, Minas, prêtre, et Sefèr Aladjadji, et les traînèrent devant le cadî, comme coupables envers le sultan. Quoique ces deux Arméniens donnassent la preuve de leur innocence, ils n'en furent pas moins

condamnés à abjurer; et, sur leur refus, ils furent décapités. Le récit de ce qui se passa alors fut retracé sommairement par un témoin oculaire, qui affirme l'avoir écrit par ordre du patriarche Grégoire. Comme celui-ci avait fait de grandes dépenses dans ces circonstances, il eut beaucoup de peine à acquitter les dettes qu'il avait contractées. » (Tchamitch, t. III, p. 615-616.)

En 1178 = (20 septembre 1728-19 septembre 1729) le retour prochain de la Pâque oblique mit de nouveau en opposition les Arméniens et les Grecs. De part et d'autre on employa beaucoup d'argent pour gagner les dignitaires les plus influents de l'État (220), en vue de la célébration de la fête à Jérusalem. Excités par une rivalité réciproque, les deux partis en vinrent à des paroles amères, et, lorsque les uns et les autres se rencontraient, ils échangeaient des injures et des menaces. A la vue de ces scènes, les deux patriarches, grec et arménien, se réunirent, et, s'étant témoigné réciproquement leurs dispositions pacifiques, convinrent de chercher de concert à apaiser la multitude. Ils lancèrent l'anathème contre quiconque parlerait de la célébration de la Pâque et se permettrait un outrage. Malgré tous leurs efforts, lorsque le moment de cette fête fut venu, Jérusalem fut remplie de troubles, et deux Arméniens ainsi que deux Grecs furent tués. Ces meurtres portèrent au comble l'irritation des deux nations l'une contre l'autre. Tandis que la haine animait ainsi tous les cœurs, la même année, éclata, à Constantinople, un terrible incendie qui consuma douze églises appartenant aux Grecs, et une église arménienne, celle de Saint-Michel l'Archange, qui avait été bâtie par le patriarche Jean avec l'aide de Mahdeci (221) Sylve (Segh'pos), de la ville d'Aguën (222). » (*Id.* t. III, p. 804.)

Ces dissensions religieuses ne sont pas les seules que l'histoire arménienne ait enregistrées. Si Sanfueł d'Ani en rapporte déjà deux exemples, aux années 659 et 754 È. Nat. = 657-658 et 752-753 È. Ch. (223), je pourrais en citer d'autres postérieurs à ceux qu'a recueillis Tchamitch et qui touchent à l'histoire contemporaine.

VI.

Du quatrième mensuel et du jour où s'ouvrit la grande ère arménienne.

Nous savons maintenant que l'ouverture de l'ère arménienne est de l'an 553 È. Ch., en comptant par le style technique, et 552, par le style vulgaire. Il nous reste à nous enquérir du mois et du jour juliens auxquels cette ère a commencé. Le passage suivant, cité par le P. Surmeli, d'un calendrier de la fin du xiii^e siècle, va nous mettre sur la voie que nous cherchons.

« L'année où fut établie l'ère arménienne, navaçart, qui est le mois que les Arméniens ont placé à la tête de l'année, et qui est le commencement de cette ère, fut fixé, suivant la concordance des mois romains, au 11 juillet. L'Épiphanie tombait alors le 30 du mois d'arats. La première année de notre ère se rencontra après une bissextile (224). . . . Chaque quatre ans l'Épiphanie avance d'une unité. . . . En l'année 748 = (6 janvier 1299-5 janvier 1300) l'Épiphanie entra dans le mois de navaçart. »

Jacques de Crimée explique très-bien comment le mouvement de précession de l'année vague fait avancer d'un jour l'Épiphanie, chaque quatre ans, par l'anticipation qui déplace en même temps de la quantité d'un jour le premier de navaçart. Je dois ajouter que les computistes arméniens, pour calculer ce mouvement de l'année vague, prennent toujours pour point d'appui l'Épiphanie, parce que cette fête, qui réunit à la mémoire du baptême de J. C. celle de la Nativité, ouvre, chez eux, l'année ecclésiastique. Voici le passage de Jacques de Crimée :

Արդ ի դնել մեծ թուականին Հայոց, նաւասարդն որ տարեգլուխ եղաւ Հայոց և սկիզբն թուականին՝ ըստ Հռոմայեցւոց ամսոցն, իյուլիս ամսոյ ի ժա եղեալ է, որ ամուան առաջի ամսոյն իգ օր էր և յայտնութիւն յարաց ամսոյ լն դիպեցաւ և ամենայն առաջին ամնահանջի և չորրորդ ամնահանջ որ է զոյգ թիւ : Աւ յորժամ յարաց լ էն մինչև յաւելեացն ի նն եկն յայտնութիւն՝ որ է ճճձ օր, և առնէ շիտ ամ, նա նահանջն հանապազ ի զոյգ թիւն եկաւորէ, դ, ը, ժբ, և այլն ըստ կարգի : Աւ այս վամն էր զի յայտնութիւն զայսքան ժամանակս յառաջ

գայր քան զնաւասարդն. և ապա յետոյ գայր նաւասարդն և յաւելոյր
զՔարտ (225) թիւ թուականին ի նահանջի յառաջի ամն : Իսկ յորժամ
եկն յայտնութիւն և եմուտ ի նաւասարդն ի չիւր ամն, յայնժամ յառաջ
խաղացոյց նահանջն զնաւասարդն և ձգեաց առջև յայտնութեան :

(Fol. 49 r° et v°.)

« Lorsque l'on fonda la grande ère arménienne, navaçart, qui, pour
« les Arméniens, fut le commencement de l'année et de leur ère, s'ouvrit,
« suivant la concordance des mois romains, le 11 juillet, qui est le
« 23^e jour du premier mois de l'été (226). L'Épiphanie tomba alors le
« 30 d'arats. Chaque quatre ans cette fête se déplace, la 4^e année étant
« bissextile, laquelle constitue un nombre pair. Dans l'intervalle pen-
« dant lequel l'Épiphanie passa du 30 d'arats au 5^e épagomène, inter-
« valle qui donne 186 jours et l'an 744, l'année bissextile arrivait tou-
« jours dans un nombre pair, comme 4, 8, 12, et ainsi de suite. Mais
« pourquoi cela? Parce que l'Épiphanie avança de la même quantité de
« temps que navaçart; ensuite navaçart vint postérieurement, et un
« nombre impair s'ajoutait alors à notre ère, dans l'année bissextile.
« Lorsque l'Épiphanie entra dans navaçart en 748, l'année bissextile
« fit avancer ce mois et en porta l'ouverture avant l'Épiphanie (227). »

Si maintenant nous appliquons les calculs de Jacques de Crimée à
la date de l'Épiphanie, indiquée dans le fragment du calendrier cité
par Surméli, nous trouverons que de l'an 1 È. A. = 553 È. Ch.
jusqu'en 744 = 1296, les 744 ans révolus, divisés par 4, donnent
pour quotient 186 tétraétérides, sans reste, ou 186 bissextilles, à cha-
cune desquelles l'année vague avança d'un jour, et que du 30 d'arats,
quatrième mensuel de l'Épiphanie, en la 1^{re} année de l'ère arménienne,
jusqu'au 1^{er} de navaçart, où tomba cette fête en 748 È. A. = 1300
È. Ch., nous avons un pareil nombre de jours, c'est-à-dire 186 jours
écoulés + 1 tétraétéride = 1 jour, en tout 187. (Conf. III^e partie,
tableau E, servant à trouver le jour de l'Épiphanie dans l'année vague.)

L'auteur ou plutôt le compilateur qui a réuni dans le manuscrit
arménien 114 de la Bibliothèque impériale des fragments d'Anania
de Schirag., de Jean Diacre, et autres computistes, atteste également

(fol. 111 v°) qu'en l'an 1^{er} de l'ère arménienne l'Épiphanie coïncida avec le 30 d'arats. Nous ne négligerons pas ce témoignage, qui, en s'ajoutant aux précédents, corrobore cette détermination importante pour fixer le mois et le jour où cette ère commença. Nous transcrivons ce passage :

(Յետ շժգ ամի ծննդեանն Քրիստոսի յառաջնոցն եղեալ յանկ ելեալ և սկսեալ շփոթեցաւ տումարն՝ զամս թ : Աւ ապա ի ձեռն] ա սեանց լգ արանց հաւատարմաց՝ կարգեցաւ տումարն շայոց և շո մայեցւոց յաւէտ անխափան մնալ : Աւ ի շժգ ամին եզին զթուականն շայոց՝ վկայ ուղղութեան տումարիս . և ի նաւասարդի մուտն թուականն եղև ա . և ի նոյն ամին յայտնութիւնն յարաց լ հանդիպեցաւ առաջին ամս և շարժական . զի դ տարին՝ տարի մի յառաջ խաղայ ամաց և անցեալ զերկուսասան ամիսն , գայ հասանէ յարացի իթ , ի դ ամին բոլորեալ զտարին (228) :

« 553 ans après la naissance du Christ, le comput établi par les « anciens étant épuisé et ayant recommencé, le désordre régna dans « la supputation des temps pendant neuf ans. Ensuite Mas et ses col- « laborateurs, au nombre de 36, savants d'une instruction solide, ré- « glèrent le calendrier des Arméniens et des Romains (Grecs) de ma- « nière à le rendre perpétuel, sans qu'il pût jamais se déranger. En « l'année 553 ils établirent l'ère arménienne en harmonie avec le calen- « drier rectifié. Au 1^{er} de navaçart on compta 1 de cette ère. Cette « même année l'Épiphanie tomba le 30 d'arats, année première et « mobile; car, au bout de quatre ans, elle fait un pas, et, après avoir « franchi les 12 mois, elle arrive au 29 d'arats, complétant ainsi la « révolution quadriennale. »

La formule suivante de calcul, qui est extraite du même manus- crit 114 (fol. 1 v°), nous permet de soumettre cette date fondamentale du 30 d'arats à une contre-épreuve qui va en faire ressortir toute l'exactitude.

Թուական այսպէս արա՛ . կալ թիւ մի յարաց ամսոյն , և թուեա՛ մինչև ցայտնութիւնն , չորեքպատկեա՛ , և այն է :

« Pour obtenir l'ère arménienne, opère ainsi : prends un nombre

« à partir du mois d'arats, et, comptant jusqu'à l'Épiphanie, multiplie-le par 4, et tu auras l'année que tu cherches. »

Maintenant consultons notre tableau E. Si l'on prend un quantième quelconque à partir du mois d'arats révolu, en d'autres termes, depuis le commencement du mois suivant, qui est méhégan, en descendant jusqu'à une époque donnée pour l'Épiphanie, et si l'on multiplie ce quantième par 4, on obtiendra l'année arménienne dans laquelle tomba alors le jour de cette fête. Il faut se rappeler que, pendant la tétraétéride julienne à laquelle appartient cette année, l'Épiphanie reste au même quantième arménien. Supposons que cette fête soit marquée au 12 d'arats; nous aurons $12 \times 4 = 48$ pour l'année arménienne où cette fête arriva le 12 d'arats. Ce calcul, reproduit dans tous les traités du calendrier parvenus jusqu'à nous, prouve que la date sur laquelle il est fondé, savoir le 30 d'arats, était admise universellement comme celle du jour de l'Épiphanie en l'an 1 È. A. Si nous remontons le cours de l'année, dans le tableau E, depuis arats révolu, c'est-à-dire depuis le 1^{er} de méhégan jusqu'au 1^{er} de navaçart, en appliquant les formules de calcul que nous avons données dans la note qui précède ce tableau, nous arriverons juste à la date qu'assignent à l'Épiphanie l'auteur du calendrier cité par Surméli et Jacques de Crimée, c'est-à-dire au 1^{er} de navaçart 748 È. A. = 1300 E. Ch. Cette détermination entraîne nécessairement la coïncidence du 1^{er} de navaçart avec le 11 juillet de l'an 1 È. A.

Il est donc constant, par la discussion à laquelle nous venons de nous livrer, que la première année de la grande ère arménienne s'ouvrit :

Le jeudi, 11 juillet 552, en style vulgaire;

Le vendredi, 11 juillet 553, en style technique;

En comptant le jour civil, à partir du lever du soleil, suivant l'usage arménien.

Cette première année, le calendrier arménien correspondit au calendrier julien, ainsi qu'il suit :

				STYLE VULGAIRE.		STYLE TECHNIQUE.	
1	Navacart....	1 ^{er} jour..	11 juillet.....	Jeudi.....	552	Vendredi...	553
2	Hor'i.....	1 ^{er}	10 août.....	Samedi.....	"	Dimanche...	"
3	Sahmi.....	1 ^{er}	9 septembre....	Lundi.....	"	Mardi.....	"
4	Dré.....	1 ^{er}	9 octobre.....	Mercredi....	"	Jeudi.....	"
5	K'agh'ots...	1 ^{er}	8 novembre....	Vendredi...	"	Samedi.....	"
6	Arats.....	1 ^{er}	8 décembre....	Dimanche...	"	Lundi.....	"
	Arats.....	25 ^{er}	1 ^{er} janvier.....	Mercredi....	553	Jeudi.....	554
7	Méhégan....	1 ^{er}	7 janvier.....	Mardi.....	"	Mercredi....	"
8	Arek.....	1 ^{er}	6 février.....	Jeudi.....	"	Vendredi....	"
9	Ahégan....	1 ^{er}	8 mars.....	Samedi.....	"	Dimanche...	"
10	Maréri....	1 ^{er}	7 avril.....	Lundi.....	"	Mardi.....	"
11	Markats....	1 ^{er}	7 mai.....	Jeudi.....	"	Vendredi...	"
12	Hrodits....	1 ^{er}	6 juin.....	Samedi.....	"	Dimanche...	"
	Avétiats....	1 ^{er}	6 juillet.....	Dimanche...	"	Lundi.....	"
	Idem.....	2 ^o	7 juillet.....	Lundi.....	"	Mardi.....	"
	Idem.....	3 ^o	8 juillet.....	Mardi.....	"	Mercredi....	"
	Idem.....	4 ^o	9 juillet.....	Mercredi....	"	Jeudi.....	"
	Idem.....	5 ^o	10 juillet.....	Jeudi.....	"	Vendredi...	"

L'auteur du manuscrit précité 114, en énumérant (fol. 88 r^o) les caractérismes de la 1^{re} année de l'ère arménienne, nous fournit le moyen d'en reconstruire le calendrier. On remarquera en même temps que, par une dérogation aux habitudes des computistes, il a employé le style vulgaire, en faisant courir cette première année du 11 juillet 552 au 10 juillet 553 inclusivement.

Յորժամանցեալ էր միսդ ի սրբոյն Վրիգորէ, յառաջի ամի թուակա-
նին, յորժամ եղաւ կարգ թուականիս մերոյ, ի թ երորդ ամի աթո-
ռակալդութեան տեառն Սօփէսի Հայոց կաթողիկոսի, իբ ամի խոս-
րովու պարսից արքային. և էր յայտնութիւնն յարաց 1, և օրն բ շա-
բաթի, վերադիրն գ, եօթներեակ դ, գարնանամուտն ահի ժ գ, մարերի
ը անկաստեղ էր, հրոտից ժ դ ամառնամուտ էր, հոռի զ աստուածածին
էր, սահմի զ սուրբ խաչ էր, թ աշնանամուտ էր, արաց ժ ա ձմեռնա-
մուտ էր, իբ յայտնութեան բարեկենդան, լ յայտնութիւն էր, յարեգի
թ տեառն ընդառաջ էր, մարերի է լրումն զատկի էր :

« Lorsque la 246^e année depuis saint Grégoire fut écoulée, en la 1^{re}

« de notre ère, et lorsque cette ère fut réglée, l'an 10 du pontificat de
 « Moïse, 22^e de Khosroës, roi de Perse, l'Épiphanie tomba le 30 d'arats,
 « un lundi; l'épacte était 3, et la lettre dominicale T; l'entrée du prin-
 « temps eut lieu le 13 d'ahégan (20 mars); le coucher de l'astre (cf. *Ap-
 « pendice*, n° v), le 8 de maréri (14 avril); l'entrée de l'été, le 14 de
 « hrodits (19 juin); la fête de la Mère de Dieu, le 6 de hor'i (15 août);
 « la fête de la sainte Croix, le 6 de sahmi (14 septembre); l'entrée
 « de l'automne, le 10 de ce même mois (18 septembre); l'entrée de
 « l'hiver, le 11 d'arats (229) (18 décembre); le carnaval de l'Épiphania,
 « le 22 du même mois (29 décembre), et l'Épiphanie, le 30 (6 jan-
 « vier); la Présentation de N. S., le 9 d'arek (14 février); la pleine
 « lune pascalle, le 7 de maréri (13 avril). »

Ces caractérismes conviennent effectivement à la première année de l'ère arménienne. Comme cette année se partage par moitiés presque égales entre 552 et 553, il en résulte que la Pâque appartient à la seconde moitié de cette année, ou 553, année où elle fut au 20 avril. Il s'ensuit également qu'il y a une faute dans l'épacte 3, au lieu de l'épacte 2 qu'avait l'année 553, et dans la lettre dominicale Պ, T, au lieu de Պ, K qu'il aurait fallu. Mais c'est très-probablement une faute de copiste, les formes de ces lettres se confondant très-facilement l'une avec l'autre dans les manuscrits. La date de l'entrée de l'été au 19 juin est confirmée par Jacques de Crimée (conf. p. 102). Le *coucher de l'astre* est au 14 avril, et cette mention s'est conservée dans tous les almanachs modernes. L'Assomption est au 15 août, jour qu'indique le ménologe arménien, d'après le ménologe grec (230). Cependant, comme la fixation de cette fête au 15 août paraît ne point remonter plus haut que le règne de l'empereur Maurice (14 août 582-18 novembre 602), ou, suivant d'autres, de Justinien (231), il s'ensuit que cette date n'est ici qu'une énonciation proleptique. La fête de l'Exaltation de la Croix (232) est, comme dans le ménologe grec, au 14 septembre. L'Épiphanie, au 6 janvier, et le dimanche de carnaval ou de réjouissance, բարեկերպարան, qui, chez les Arméniens, précède la semaine de jeûne qu'ils observent avant l'Épiphanie, au 29 décembre (tableau D, III^e partie),

ainsi que la Présentation de N. S. et la Purification de la Vierge (233) au 14 février, se rencontrent aussi à leur véritable date. L'indication de la pleine lune pascale au 13 avril achève de caractériser d'une manière indubitable l'année 553, comme on peut s'en assurer, en comparant le tableau de la page 83 avec le tableau G, III^e partie.

En instituant leur grande ère, les Arméniens n'innovèrent en rien, quant à l'usage et au cours de l'année vague. Ils n'eurent autre chose à faire que d'en suivre le mouvement progressif, en notant, à un moment déterminé, sur cette échelle ininterrompue, un point fixe, qui fut le 11 juillet 552 st. vulg. ou 553 st. techn., année où le 1^{er} de navart avait atteint, par suite du mouvement de précession qu'il accomplit à chaque tétraétérade julienne, ce quantième du 11 juillet. Un argument à l'appui de ce fait ressort des dates n^{os} 1 à 14 de notre *Anthologie chronologique* : ces dates, antérieures à la fondation de l'ère arménienne, sont calculées d'après le même système de calendrier que celles qui sont postérieures à 552 ou 553, et s'enchaînent dans le même ordre, en remontant, par une marche rétrograde, de 1461 années arméniennes = 1460 années juliennes. La concordance du calendrier vague arménien avec l'ère chrétienne est donnée, pour le rang ordinal et la date de l'ouverture de chaque année, dans notre tableau A, et le calcul pour trouver l'accord du mois et du jour juliens, dans les tableaux B et C, III^e partie.

Depuis le x^e siècle, et surtout depuis le xi^e et le xii^e, les écrivains arméniens joignent quelquefois, au quantième mensuel de leur calendrier, celui du mois romain correspondant. Cet usage devint de plus en plus fréquent à mesure qu'un commerce plus intime s'établit, à l'époque des croisades, entre eux et les Occidentaux ou Latins. Ces écrivains sont, en général, corrects dans l'association de ces doubles quantités. Cette exactitude est une nouvelle preuve du soin avec lequel est traitée, dans leurs ouvrages, la partie chronologique; et c'est là un mérite d'autant plus grand, que la notation précise de la correspondance des mois arméniens et des mois romains exige chaque fois l'emploi du calcul et un certain degré d'attention, l'année vague dé-

rangeant, à chaque bissextile, tous les points de cette correspondance. Il y a plus; le calendrier arménien, mis en rapport avec le calendrier julien, constitue, pour chaque période de 1461 années vagues = 1460 années juliennes, un ensemble dont toutes les parties, s'enchaînant l'une avec l'autre, forment une double échelle chronologique dont le parallélisme serait détruit, si le quantième mensuel et hebdomadaire, initial de cette période, variait seulement d'une unité, à plus forte raison si l'on plaçait ce point de départ en deçà ou au delà de la tétraétéride julienne où il a commencé (552-555). On conçoit de quelle importance il était pour nous de déterminer rigoureusement ce quantième initial. Les deux supputations de l'ère arménienne, style vulgaire, 11 juillet 552, et style technique, 11 juillet 553, étant circonscrites dans la tétraétéride pendant laquelle le 1^{er} de navaçart resta fixé au 11 juillet, maintiennent le même rapport pour les quantième mensuels entre l'ère arménienne et l'ère chrétienne. Le quantième hebdomadaire, en d'autres termes, la lettre dominicale, distingue seul ces deux années, comme on peut le voir dans le tableau de la page 83.

Le parallélisme de l'ère arménienne et de l'ère chrétienne, une fois établi, peut devenir un secours précieux pour la détermination de certaines dates, dans l'énoncé desquelles l'année manque. Un double quantième mensuel, exprimé par un jour du calendrier arménien, et par le jour correspondant du calendrier romain, indique nécessairement la tétraétéride julienne à laquelle ce quantième est seul applicable, et restreint ainsi dans une limite de quatre ans le chiffre de l'année à retrouver. Si maintenant le quantième hebdomadaire ou un des caractères du calendrier pascal est ajouté à l'énoncé en question, il devient possible aussitôt de déterminer celle des quatre années qu'il faut retrouver, et de restituer la date annuelle qui manque. Dans le calendrier julien, l'année comprend 52 semaines + 1 jour, lorsqu'elle est commune, + 2 jours, quand elle est bissextile. Par suite, il faut 28 ans pour que le cycle solaire, qui est de 21 années communes et de 7 bissextils, et dont la 1^{re} année coïncida avec l'an 1 È. A. = 552, ramène la lettre dominicale et les lettres fériales dans le même ordre

qu'auparavant. Dans le calendrier vague, où l'année est constamment de 365 jours = 52 semaines + 1 jour, il ne faut que sept ans. Chaque sept ans, les fêtes recommencent dans le même ordre, tandis que les quantième mensuels se déplacent, à chaque tétraétéride, pendant le cours de la période de 1461 années vagues. Il résulte de la combinaison de ce double mouvement avec les quantième mensuels fixes du calendrier romain, que, sur les 547,225 jours = 78,175 semaines pleines dont se compose cette période de 1461 ans, chaque jour a un caractère particulier et exclusif, formé de deux quantième mensuels, arménien et romain, et d'un quantième hebdomadaire.

Soit une date ainsi conçue: 25 d'arek, 13 juin, dimanche; à quelle année arménienne et de l'ère chrétienne répond-elle? Recourons à notre tableau C (III^e partie), *Calendrier vague arménien*. Nous y verrons que le 25 d'arek est le 235^e jour. Dans le tableau B, le 13 juin est le 164^e. A partir de ce 13 juin, remontons en comptant 235 jours, et nous arriverons au 22 octobre julien de l'année précédente (234), qui nous donnera le 1^{er} de navaçart. D'après notre tableau A, l'année arménienne s'ouvrit à cette même date du 22 octobre dans la tétraétéride 1600-1603; mais, de ces quatre années, il n'y en a qu'une seule où le 13 juin julien put être un dimanche, c'est l'année 1602, qui fut affectée de la lettre dominicale C. Si l'année était bissextile et que le calcul jusqu'au 1^{er} de navaçart rétrogradât en février, on aurait à ajouter une unité à la somme des jours dont il faut remonter la série.

Autre exemple :

24 de sahmi, 11 mai, la semaine avant la Pentecôte.

Le 24 de sahmi est le 84^e jour de l'année arménienne; le 11 mai, le 131^e du calendrier julien. Remontant de 131 jours, à partir du 11 mai, nous avons :

1^{er} de navaçart = 18 février dans la tétraétéride 1125-1128.

De ces quatre années, 1125 est la seule qui puisse convenir ici. Pâques tomba le 29 mars, la Pentecôte le 17 mai, et le 11 mai fut un lundi, 2^e jour de la semaine qui précéda la Pentecôte. En 1126 la Pentecôte eut lieu le 30 mai, en 1127 le 22, et en 1128 le 10 juin,

et ces quantièmes mensuels excluent forcément le 24 de sahmi = 11 mai de la semaine immédiatement antérieure à cette fête.

En présentant les auteurs arméniens comme généralement soigneux et corrects dans l'expression des dates, nous n'avons point voulu dire cependant qu'ils sont toujours à l'abri de ces erreurs et de ces incertitudes qui fourmillent dans les annales de toutes les nations, et qui font de la chronologie une science si épineuse. Il y a, en outre, à faire la part des fautes de copistes, qui, dans le cours des siècles, se sont glissées dans les manuscrits, et qui altèrent si facilement les transcriptions numériques. Notre seconde partie, l'Anthologie chronologique, a pour objet de montrer comment on doit expliquer et rectifier ces erreurs par l'application des principes développés dans notre Exposé.

CHAPITRE III.

PETITES ÈRES DES ARMÉNIENS.

I.

Année fixe, Petite ère et Calendrier de Jean Diacre.

Nous avons vu que les Arméniens ont eu simultanément l'usage de l'année vague, qui fut leur année civile et populaire, et celui de l'année julienne, suivant la forme romaine; pour leur calendrier pascal.

Il est évident que l'année vague ne pouvait se plier aux exigences du calendrier liturgique; la disposition de ce calendrier, avec ses fêtes fixes et ses fêtes mobiles, avec les méthodes compliquées qui en déterminent le retout, cycle solaire, cycle lunaire, épacte, lettre dominicale, etc., était incompatible avec une forme d'année où les quantités mensuels se déplacent à chaque tétraétéride, et sont dans une perpétuelle instabilité et appropriés à un culte essentiellement différent. D'ailleurs, toutes les nations chrétiennes de l'Orient et de l'Occident ne se servaient plus que de l'année julienne, sur laquelle étaient réglés tous les ménologes et les rituels. Ces inconvénients d'un calendrier vague durent frapper encore plus vivement les Arméniens, lorsque, à l'imitation des Grecs, ils voulurent posséder un ménologe. L'année vague était, d'ailleurs, une réminiscence et un héritage des siècles où dominait chez eux le paganisme, soit sous la forme du culte du feu, soit sous celle de ce syncrétisme religieux que les souverains Arsacides firent prévaloir dans l'Arménie, et qui associa à l'antique religion de la Perse l'adoration des divinités du polythéisme grec.

Cette origine de l'année vague et sa discordance avec le calendrier adopté dans tout le monde chrétien leur fit sentir le besoin de réformer le leur et de le rendre fixe. Les historiens Jean Catholicos, Açogh'ig et Vartan, ainsi que les chronographes Samuel d'Ani et Mèkhi-thar d'Aïrivank', mentionnent les essais qui furent tentés dans ce but,

et dont le premier instigateur fut le patriarche Anastase, qui siégea, suivant Samuel d'Ani, de 669 à 674 E. Nat. = 667-668 à 672-673 E. Ch. Voici le témoignage de Jean Catholicos, qui est reproduit à peu près dans les mêmes termes, par Açogh'ig, Vartan et Guiragos (*Append. VII, a, b et c.*) :

« Le patriarche Anastase porta son attention sur le calendrier arménien, afin d'essayer s'il pourrait le rendre fixe, comme celui des autres nations, pour que les fêtes annuelles fussent à jamais déterminées avec stabilité, ainsi que les divisions du temps. Dans cette intention, il appela auprès de lui Anania, surnommé Anetsi, lequel était profondément versé dans la science du calendrier, et lui ordonna de mettre ce projet à exécution. Anania y consacra tous ses efforts, et régla le calendrier arménien dans un ordre fixe, à l'instar de celui de tous les autres peuples. Il voulut que ce calendrier fût en harmonie avec quelques-uns des meilleurs, afin que nous n'eussions plus besoin de recourir à la concordance de celui des Romains. Tandis qu'Anastase songeait à réunir un concile, pour faire accepter cette réforme, il mourut après avoir siégé six ans. Ceux qui vinrent après lui n'eurent aucun souci de ce projet, et l'on continua à se servir de l'ancien calendrier progressif et vague. »

Cet essai de correction eut lieu, suivant Samuel d'Ani, en l'olymp. euséb. 362, I; 670 E. Nat. = 668-669 E. Ch., la 5^e année du gouvernement de Hamazasb (1), patrice et curōpalate d'Arménie, la 2^e du pontificat d'Anastase, 117^e de l'ère arménienne = (12 juin 668-10 juin 669).

Ce ne fut que quatre siècles et demi plus tard, et à la fin du XI^e, sous le patriarcat de Grégoire III (2), frère de Nersès Schénorhali, que l'Arménie eut enfin un calendrier fixe, dont l'auteur fut Jean Diacre. Guiragos s'exprime ainsi :

Նոյնպէս և մեծիմաստն գիտութեամբ քան զյորովս՝ և հանձարեղն յամենայնի՛ մտահարուստն (Հովհաննէս՝ Սարկաւագ կոչեցեալ, ի Հաղբատ, բազում ինչ աշխատասիրեաց ի գիրս, յիշատակ բարի թողեալ: Սա զբազմաց փափաքեալն և ոչ ձեռնհաս՝ զհաստատ և զանշարժ

տոմարն կարգեաց Հայոց, փոխանակ շարժականին և անհաստատոյն-
արար և զմիաբանութիւն ամենայն ազգաց տոմարի ընդ Հայոց. վասն
զի յոյժ իմաստուն էր այրն. և աստուածային շնորհօք զարդարեալ :

« Un homme qui était un savant consommé, plein de sagacité, d'un
« esprit sublime, Jean, surnommé Diacre, de Hagh'pad (3), composa
« un grand nombre de livres, laissant après lui la mémoire la plus re-
« commandable. Il exécuta une chose désirée par beaucoup de gens,
« mais qui n'avait pu être réalisée; il donna aux Arméniens un calen-
« drier stable et fixe à la place de leur calendrier vague. Il fit concor-
« der la supputation des peuples étrangers avec celle des Arméniens;
« car c'était un homme extrêmement habile et rempli des grâces di-
« vines. »

La correction de Jean Diacre consista dans la substitution de l'année julienne à l'ancienne année vague; il intercala le bissexe du calendrier romain après le 5^e épagomène, à l'imitation des Alexandrins, et, au lieu de cinq, il en compta six à chaque quatrième année: il fit ouvrir son année fixe au 11 août. Nous devons faire remarquer que, dans le calendrier alexandrin, le 6^e épagomène s'ajoutait à la fin de la 3^e année de la tétraétéride, cinq mois avant l'intercalation du bissexe romain; dans le calendrier de Jean Diacre, il se plaçait à la fin de la quatrième année, se terminant au 10 août, six mois et neuf jours après le bissexe romain. De cette manière les fêtes des saints furent rendues stables, et le ménologe arménien, յայսմաւուրք, reçut une forme régulière et définitive (4). La correspondance des mois arméniens et des mois romains devint, dans ce nouveau système d'année, immobile de variable qu'elle était. Aussi voit-on dès lors l'usage de cette concordance, simplifié, se propager de plus en plus et se rencontrer plus fréquemment, même avec les quantièmes mensuels de l'année vague.

Le tableau F (III^e partie) présente la correspondance du calendrier arménien fixe avec notre calendrier. Il a été dit précédemment (p. 81) que l'ère de Jean Diacre a pour cycle générateur le canon de 532 ans, et qu'elle a commencé en 1084. Cette date est confirmée par trois mémoriaux (5); le premier est de l'historien Guiragos, dans sa traduction

du commentaire de saint Jean Chrysostome sur l'évangéliste saint Jean. Guiragos, après avoir indiqué la date de son travail à l'année 566 È. A. ajoute : *իսկ ըստ աւարտման առաջնոյ շրջանին շքնորս սկսեալ շարամաց՝ 14*, « après la révolution du 1^{er} cycle de 532 ans, en 34 de la « nouvelle série d'années. »

L'an 566 = (21 février 1117-20 février 1118), l'an 34 de la nouvelle ère précitée, retranché de 1117, année courante, nous donne 1084 È. Ch.

Le second mémorial est du fabuliste Mëkhithar Kôsch, auteur de la fin du XII^e siècle : *ի թուականութեանս Հայոց 514 և շրջանին երթալոյ ի բաց՝ ճա, որ կոչի փոքր*, « en 633 de la grande ère arménienne, « et de la période que l'on appelle petite ère, 101. » L'année 633 = (4 février 1184-2 février 1185); l'an 101 retranché de 1184, année courante, nous laisse 1084, comme dans l'exemple précédent. Enfin le troisième mémorial est extrait d'un magnifique manuscrit tracé en lettres onciales, *երկաթագիր*, sur vélin, par un scribe nommé Sarkis, dans le couvent de Hagh'pad, et contenant la traduction arménienne des discours de saint Basile (6); ce mémorial est ainsi conçu : — *Պրեցաւ գիրքս ի թուականիս Հայոց նորումն ճթ, իսկ Հռոմաց 114, ի Հայրապետութեան տեսան՝ Ներսիսի Հայոց կաթողիկոսի. և ի թագաւորութեանն Արաց և այլ բազում ազգաց՝ Պէտրոսեայ որդւոյ Պեմետրէի* : « Ce livre a été transcrit en l'année 89 de la nouvelle « ère arménienne, 393 de l'ère des Romains, sous le pontificat de Nersès, catholicos d'Arménie, sous le règne de Kêorkê (Giorgi), fils de « Témédre (Dimitri), souverain des Géorgiens et d'un grand nombre « d'autres nations (7). »

89 du nouveau style arménien, ajouté à 533 È. A. = (29 février 1084-27 février 1085), nous conduit à 621 È. A. (7 février 1172-5 février 1173). L'ère des Romains renouvelée en 248 È. Ch. n'est point prise ici comme procédant du cycle millénaire romain (cf. p. 48 et 49), mais de la période pascale de 532 ans (8). En effet, si, à partir de 248 È. Ch., où commença l'ère des Romains renouvelée, on compte une première période cinquentenaire, on aura l'an 779, et, entre cette

dernière date et 1172, il y a juste les années écoulées de la seconde période, ou les 393 ans de l'ère des Romains, que le mémorial ci-dessus fait concorder avec 89 du nouveau style arménien.

Il paraît que la petite ère de Jean Diacre eut cours surtout dans l'Arménie supérieure et dans la province d'Artsakh (9). C'est, en effet, dans cette partie de l'Arménie qu'ont pris naissance ou ont vécu les auteurs des trois mémoriaux précités; cette ère particulière ne se trouve jamais employée dans les chroniques, et ne fut point acceptée, à ce qu'il paraît, par la généralité de la nation.

II.

Petite ère et Calendrier d'Azaria.

Azaria, surnommé Ջուղայեցի ou de Djoulfa, était du nombre de ces Arméniens que Schah-Abbas I^{er}, dit le Grand, transporta en masse dans la Perse, au commencement du xvii^e siècle. Son surnom annonce qu'il était originaire de Djoulfa, ou plutôt, suivant la prononciation arménienne, Dchough'a' Ջուղայ, ou Djough'a' Ղուղայ, village du district de Kogh'thën, sur la rive nord de l'Araxe; peut-être ce surnom lui vient-il du faubourg d'Ispahan, où une partie de ces Arméniens s'établit, et que, par un souvenir de la patrie absente, ils appelèrent նոր Ջուղայ, la nouvelle Djoulfa (10).

J'ai déjà fait connaître suffisamment (p. 81) l'ère d'Azaria, qui n'est autre que le cycle de 532 ans, courant à partir de l'an 1616 È. Ch. et se raccordant avec le cycle de même durée, ou l'ère de Jean Diacre, qui avait fini en 1615, et qui était elle-même la continuation d'un cycle antérieur de même étendue, et commençant en 552.

Il nous reste à donner quelques notions sur le calendrier du computiste de Djoulfa.

Comme Jean Diacre, il employa l'année julienne avec son intercalation quadriennale. Il retint la division arménienne de l'année en douze mois de 30 jours et cinq épagomènes; mais avec cette différence, qu'au lieu de placer le jour intercalaire après le cinquième épagomène, et

d'en compter six dans les années bissextiles, à la manière de Jean Diacre, il l'ajouta à la fin du 12^e mois, qui prenait alors 31 jours.

Voici les noms et l'ordre des mois dans ce calendrier :

Շամս Schams	30 jours.
Ադամ Atam	30 60.
Շաթ Schépath	30 90.
Նախա Nakha'	30 120.
Գհամար Gh'amar	30 150.
Նատար Natar	30 180.
Թիրա Thira'	30 210.
Դամա Tama'	30 240.
Համիրա Hamira'	30 270.
Արամ Aram	30 300.
Օվտան Övtan	30 330.
Նիրհան Nirhan	30 ou 31 .. 360 ou 361.
Աեթոմեն Épagomènes	5 365 ou 366.

Cette nomenclature se compose de noms qui paraissent avoir été pris indistinctement d'un côté et d'autre : Շամս, *Schams*, شمس, *le Soleil*, et Գհամար, *Gh'amar*, قمر, *la Lune*, sont deux mots arabes; Թիրա, *Thira'*, est sans doute le même que تیر, 4^e mois du calendrier persan; Շաթ, *Schépath*, rappelle le mot hébreu שבת ou שבת des Syriens; Համիրա, *Hamira'*, est l'arabe امير, *Amir* ou *Émir*; Ադամ, *Atam* ou *Adam*, le nom du premier homme, créé par Dieu; Արամ, *Aram*, celui du 7^e descendant de Haïg, le fondateur de la nation arménienne. Le reste de cette nomenclature ne réveille aucune idée qui nous soit connue.

L'année d'Azaria s'ouvre à l'équinoxe vernal, le 21 mars julien, répondant aujourd'hui au 2 avril grégorien. On sait que ce jour est celui auquel l'équinoxe du printemps fut fixé par le concile de Nicée, et que déjà, à l'époque de la réforme de Grégoire XIII, en 1582, cet équinoxe était en retard de dix jours, par suite de l'excédant de l'année julienne sur l'année tropique, accumulé pendant 12 siècles, et, en outre, que cette rétrogradation est de 12 jours dans le siècle où nous vivons. Il est donc certain qu'Azaria adapta à son calendrier l'année ju-

lienne, dont l'usage était déjà familier à ses compatriotes, et nullement, comme l'imagine Fréret (11), et comme l'a répété Ideler (12), l'année géraléenne, qui est à très-peu près égale à l'année grégorienne, et dans laquelle l'équinoxe vernal tombe au 15 mars (13).

Les Arméniens qui résident à Djoulfa en Perse comptent par l'ère d'Azaria. En la présente année 1858, le 21 mars = 2 avril a commencé la 243^e année de cette ère. Les mois d'Azaria répondent aux nôtres dans l'ordre suivant :

STYLE JULIEN.		STYLE GRÉGORIEN.	
Schams	21 Mars	2	Avril.
Atam	20 Avril	2	Mai.
Schêpath	20 Mai	1 ^{er}	Juin.
Nakha'	19 Juin	1 ^{er}	Juillet.
Gh'amar	19 Juillet	31	Juillet.
Natar	18 Août	30	Août.
Thira'	17 Septembre	29	Septembre.
Tama'	17 Octobre	29	Octobre.
Hamira'	16 Novembre	28	Novembre.
Aram	16 Décembre	28	Décembre.
Övtan	15 Janvier	27	Janvier.
Nirhan	14 Février	26	Février.
Épagomènes	16 Mars	28	Mars.

CHAPITRE IV.

NOTATIONS CHRONOLOGIQUES EMPLOYÉES DANS LES CHARTES DES PRINCES ARMÉNIENS DE LA DYNASTIE ROUPÉNIENNE, QUI RÉGNÈRENT DANS LA CILICIE.

Lorsque le dernier roi de la dynastie des Bagratides d'Ani, Kakig II, eut été dépouillé de ses États par l'empereur Constantin Monomaque, plusieurs chefs de la grande Arménie émigrèrent en Cilicie et se cantonnèrent dans les gorges et sur les sommets de la chaîne du Taurus. L'un d'eux, Roupên ou Ruben, parent de Kakig, ayant rallié autour de lui nombre de ses compatriotes qui étaient venus s'établir dans ce pays, enleva aux Grecs les deux forteresses de Partzêrpert et de Gobidar' (1). Sur ces entrefaites, ayant appris que Kakig avait péri victime d'un guet-apens que lui avaient dressé trois frères, fils du prince grec Mandalê (Pantaléon), lesquels occupaient la place forte de Guizisdra ou Guentrôsgavis, au sud-ouest de Césarée, il s'enfonça dans les profondeurs du Taurus jusqu'au village de Gor'ozomol (2), où il se fixa. Soutenu par les Arméniens qui habitaient ces montagnes, il en chassa les Grecs et se rendit indépendant (3). Après lui, son fils Constantin s'empara du château fort de Vahga' (4), y établit le siège de sa principauté, et consolida définitivement la puissance des Roupéniens, dont il fut considéré comme le fondateur par les historiens de sa nation. Vers le sud, un autre Arménien, Ôschin, était seigneur de la forteresse de Lamprôn (5), qu'il tenait en fief de l'Empire, et son frère Pazouni possédait la ville de Tarse. Dans le nord de la Comagène, le prince Kôgh'-Vasil s'était formé un petit État dont K'éçoun (6) était la capitale, et occupait la forteresse de Hr'om-gla' (7). Lorsque les croisés, campés devant Antioche, assiégée par eux, souffraient de la famine et des attaques des Turcs, les chefs du Taurus, et Constantin à leur tête, s'empressèrent de leur envoyer des secours de vivres et de troupes, et, depuis lors, ils ne cessèrent de s'associer à la fortune de leurs frères d'Occident et de com-

battre dans leurs rangs; une fois maîtres d'Antioche, ceux-ci témoignèrent leur reconnaissance à Constantin par des présents et le titre de baron qu'ils lui décernèrent. C'est sous ce titre que régnèrent ses premiers successeurs, jusqu'à Léon II, qui prit celui de roi.

Pour pouvoir classer les chartes qui émanent de ces princes, il est nécessaire d'avoir la liste chronologique des descendants de Roupén. Nous l'avons rédigée en très-grande partie d'après l'Abrégé de l'Histoire d'Arménie par le connétable Sëmpad, général au service du roi Léon III. La position élevée et toute particulière de cet écrivain à la cour de Sis est une garantie de son exactitude.

È. A.	È. CH.	
	Vers 1080.	Roupen I ^{er} , dit le Grand, s'établit dans le Taurus.
BARONS.		
547	25 fév. 1098-24 fév. 1097. .	Constantin I ^{er} , fils de Roupén, se rend maître de la forteresse de Vahga' et fonde la dynastie des Roupéniens; il reçoit des croisés le titre de baron.
549	25 fév. 1100-23 fév. 1101. .	Mort de Constantin (8); son fils Thoros I ^{er} hérite de son titre et de sa principauté.
578	17 fév. 1129-16 fév. 1130. .	Thoros meurt; il a pour successeur son frère Léon I ^{er} .
585	16 fév. 1136-14 fév. 1137. .	Léon est fait prisonnier par l'empereur Jean Comnène, qui s'empare de ses États, et l'emmène à Constantinople.
588	15 fév. 1139-14 fév. 1140. .	Il meurt dans les fers.
590	14 fév. 1141-13 fév. 1142. .	Thoros II, son fils, s'échappe de Constantinople et revient en Cilicie, où il reprend possession des États de son père.
613	9 fév. 1164-7 fév. 1165. . .	Sdéph'ané, frère de Thoros, est pris et tué par les Grecs.
617	8 fév. 1168-6 fév. 1169. . .	Mort de Thoros; son jeune fils Roupén lui succède sous la tutelle de Thomas, cousin-germain de Thoros, et baile d'Arménie.
618	7 fév. 1169-6 fév. 1170. . .	Mans, frère de Thoros, s'empare de la principauté de Cilicie. Thomas s'enfuit à Antioche, et le jeune Roupén est mis en sûreté dans la forteresse de Hr'om-gia', où il meurt l'année suivante.
624	6 fév. 1175-5 fév. 1176. . .	Au bout de 7 ans, les grands tuent Mleh. Roupén II, fils aîné de Sdéph'ané, est placé par eux sur le trône.
634	3 fév. 1185-2 fév. 1186. . .	Il est pris en trahison par le prince d'Antioche (probable-

È. A.	È. CH.	
636	3 fév. 1187-2 fév. 1188...	ment Boëmond, dit le Bambe); mais bientôt après il recouvre la liberté. Mort de Roupén; il est remplacé par son frère Léon II.
ROIS.		
646	31 janv. 1197-30 janv. 1198.	Le 6 janvier, jour de l'Épiphanie (1198), Léon est sacré roi (9) sous la suzeraineté de l'Église de Rome et de l'empereur d'Allemagne.
668	26 janv. 1219-25 janv. 1220.	Mort du roi Léon (10). Sir Adan, et ensuite le grand baron Constantin, sont créés baïes du royaume.
671	25 janv. 1222-24 janv. 1223.	PHILIPPE, fils de Raymond le Borgne, prince d'Antioche, est appelé au trône et épouse Zabél (Isabeau), fille et héritière du roi Léon. Il est détrôné par les grands et renfermé dans la forteresse de Partzèrpert, où il meurt dans l'année.
675	24 janv. 1226-23 janv. 1227.	Héthoum I ^{er} , fils de Constantin, est choisi pour roi par les évêques, les nobles et le patriarche Constantin; on lui donne en mariage la reine Zabél (11).
715	14 janv. 1266-13 janv. 1267.	Léon, fils de Héthoum, est fait prisonnier, et son frère Thoros tué en combattant les Égyptiens.
717	14 janv. 1268-12 janv. 1269.	Léon est rendu à la liberté.
719	13 janv. 1270-12 janv. 1271.	Mort de Héthoum; son fils Léon III est sacré l'année d'après.
738	8 janv. 1289-7 janv. 1290..	Léon meurt, son fils Héthoum II lui succède.
746	6 janv. 1297-5 janv. 1298..	Le roi Héthoum se rend avec son frère Thoros à Constantinople, laissant l'administration du royaume à son autre frère Sémpad; celui-ci, à leur retour, se saisit d'eux et les met en prison.
748	6 janv. 1299-5 janv. 1300..	SÉMPAD fait aveugler Héthoum et étrangler Thoros. CONSTANTIN II, 4 ^e frère, chasse Sémpad et monte sur le trône. Héthoum règne de nouveau après avoir expulsé du pays Constantin et Sémpad; au bout de quelque temps, il abdique en faveur de son neveu,
	1305.....	Léon IV, fils de Thoros.
756	4 janv. 1307-3 janv. 1308..	Le roi Léon et son oncle Héthoum sont tués par Ph'ilar-gh'ou, général mongol, le 17 novembre.
757	4 janv. 1308-2 janv. 1309..	Ôschin, frère de Héthoum, est sacré à Tarse.
769	1 ^{er} janv.-30 déc. 1320.....	Mort d'Ôschin; la Cilicie est envahie par les Égyptiens.
770	31 déc. 1321-30 déc. 1322..	Léon V, fils d'Ôschin, est couronné.
780	29 déc. 1330-28 déc. 1331..	Il épouse, en secondes noces, Constance, fille de Frédéric II, roi de Sicile, et veuve de Henri II, roi de Chypre.

È. A.	È. CH.	
	1342.....	CONSTANTIN III, Jean (Djivan), fils de Zabloun ou Zabil, fille de Léon III, mariée à Amauri, comte de Tyr, frère de Henri II, roi de Chypre. Il est tué par les troupes après un an de règne.
	1343.....	GUY, frère de Constantin. Il est tué par les nobles après un règne de deux ans.
	1345.....	CONSTANTIN IV, descendant de Léon V et fils du baron Baudouin, maréchal. Sa mort.
811	21 déc. 1361-20 déc. 1362..	Inter règne de deux ans.
	1363.....	LÉON VI, fils présumé de Constantin IV, et né d'une mère arménienne. Il épouse Marie, nièce de Philippe de Tarente, empereur titulaire de Constantinople.
	1365.....	Il est fait prisonnier par le sulthan Mélik-el-aschraf-Schaban, et conduit en Égypte. Destruction définitive de la royauté arménienne.
	1375.....	Léon est délivré par l'intervention de Jean I ^{er} , roi de Castille, et de Pierre IV, roi d'Aragon.
	1382.....	Il meurt à Paris, à la cour de Charles VI (12).
	1393.....	

Nous avons dit que les croisades firent naître des rapports multipliés entre les princes roupéniens et les Francs, maîtres de la Syrie et de l'île de Chypre. On les voit, dans l'histoire, contracter des alliances avec la maison de Lusignan, avec celle des princes d'Antioche, des comtes d'Édesse et des rois de Jérusalem; rechercher, surtout contre les musulmans d'Égypte, leurs constants ennemis, la protection des papes, promoteurs de toutes les expéditions d'outre-mer, et favoriser de tout leur pouvoir le commerce que leurs sujets arméniens entretenaient avec les Génois et les Vénitiens, auxquels les Roupéniens avaient ouvert les ports de leur royaume et accordé des établissements, même dans les villes de l'intérieur (13), avec les Siciliens, les Pisans, les Catalans et les Provençaux, qui fréquentaient les côtes de la Cilicie. Parmi les emprunts que ces souverains firent aux institutions et aux coutumes des Occidentaux, est celui de la forme instrumentaire de leurs actes de tran-

saction ou de concession de privilèges. Un certain nombre de ces actes ou chartes, rédigés, les uns en latin, et d'autres en français, sont parvenus jusqu'à nous, conservés dans les archives des nations de l'Europe méridionale, dont les navires marchands sillonnaient la Méditerranée au moyen âge. La plupart sont très-probablement des traductions d'originaux arméniens, qui ont disparu au milieu des dévastations de toute sorte que la Cilicie eut à subir. On ne connaît, jusqu'à présent, que deux de ces pièces arméniennes, dont l'une est accompagnée de la version latine, qui aient échappé au naufrage où tout le reste a été englouti.

Les chartes des Roupéniens sont datées par l'ère dionysienne de l'incarnation et par l'indiction, à l'imitation du style des Occidentaux, et quelquefois, en même temps, par l'ère arménienne. Mais à quel quantième mensuel s'ouvrent, dans ces documents, les années de l'incarnation et l'indiction? C'est là une question qui doit nous arrêter tout d'abord. On sait quelle fut, à cet égard, au moyen âge, la variété des pratiques en vigueur dans les chancelleries des divers États de l'Europe. Parmi ces supputations si différentes, il y en a cinq principales, qui sont :

- 1° L'année de la Circoncision, au 1^{er} janvier;
- 2° L'année de l'Annonciation, au 25 mars;
- 3° L'année pascale, au jour de la fête de Pâques, du 22 mars au 25 avril inclusivement;
- 4° L'année constantinopolitaine, au 1^{er} septembre;
- 5° L'année de la Nativité, au 25 décembre, jour de Noël.

Le savant auteur de l'Histoire de l'île de Chypre, sous les princes de la maison de Lusignan, a émis l'opinion (tome II, préface, p. XIII) que, dans la Cilicie, on comptait l'indiction, comme en Chypre, à partir du 25 décembre, suivant la méthode romaine. Je regrette d'être obligé de dire que cette conjecture est démentie par une charte de Léon V (n° XVII), qui énonce formellement l'*indiction grecque*, *ἡ ἰνδικτιὼν ἡμερῶν*. Quant à l'usage de faire commencer l'année à Noël, il ne dut jamais prévaloir en dehors de la chancellerie des princes Roupéniens, et

du être réservé pour les pièces adressées aux Occidentaux; car nous avons vu que les Arméniens ont célébré de tout temps, et célèbrent encore aujourd'hui la Nativité, non point le 25 décembre, mais le 6 janvier, qui est le premier jour de leur année ecclésiastique. Il est impossible d'admettre que, chez eux et dans leurs rapports mutuels, ils aient pris jamais pour point initial de leur année civile cette date du 25 décembre, puisque, malgré tous les efforts des Latins pour les engager à l'adopter en commémoration de la naissance du Sauveur, ils la repoussèrent toujours, choqués de cette dérogation au rite antique de leur Église nationale.

Il n'existe aucune charte des huit premiers princes roupéniens qui régnèrent avec le titre de baron. On n'en a retrouvé aucune des Lusignans. Sous les premiers, les relations politiques et commerciales avec les Latins étaient en voie de s'établir, et n'avaient point encore acquis les développements qu'elles prirent depuis le règne de Léon II, le premier des princes de la Cilicie qui ait porté le titre de roi. Sous les Lusignans, les invasions incessantes des Égyptiens, les agitations et les désordres auxquels la Cilicie était livrée, expliquent facilement l'absence de ces documents.

Nous avons extrait de ceux qui nous restent les souscriptions contenant quelque date intéressante.

Voici ces souscriptions par ordre de règnes.

LÉON II.

I. Privilège accordé aux Génois en la personne de Baudouin de Rogerio, ambassadeur auprès du roi Léon.

« Data per manus Johannis venerabilis archiepiscopi Siensis (lis. Sissensis), trium arcium (14) abbatis, tocius regni Armenie legati et cancellarii, anno incarnati Verbi millesimo ducentesimo primo, mense marcio. »

Archives de Gènes, *Liber jurium*, t. I, fol. 231.

Archives générales de Turin, *Liber jurium*, p. 230 *retro*.

Publié par Silvestre de Sacy dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XI, p. 19; et

de nouveau dans l'*Historia patrie monumenta, Liber jurium*, t. I, col. 468, n° 461, in-fol. Turin, 1856.

II. Privilegium Armenie; D. Henrico Dandulo, duci Venetiarum.

« Factum est hoc privilegium et datum per manus domini Iohannis, venerabilis archiepiscopi Sisensis illustris Armenie cancellarii, anno dominice incarnationis millesimo ducentesimo primo, mense decembris. »

Archives des Frari, à Venise, *Liber pactorum*, registre I^r, fol. 167-168; registre II, fol. 6.

Imprimé dans le recueil intitulé : *Archivio storico italiano*, Appendice n° 29, p. 361 et suiv. Florence 1853, in-8°.

III. Léon déclare que, si la ville de Larenda (15) tombe entre ses mains, celles de ses héritiers ou tous autres chrétiens à venir, il veut et entend qu'elle soit remise aux chevaliers de l'Hôpital, et, en outre, il leur concède d'autres privilèges.

« Factum est autem hoc anno ab incarnatione Domini M^o. CC^o. X^o, mense augusto, indictione xiii^a, per manus Bartholomei, regie diane secretorum protonotarii feliciter, amen. »

Paoli, *Codice diplomatico del sacro militare ordine gerosolimitano*, t. I, n° 96, p. 100-101.

IV. Léon donne aux Hospitaliers le casal de Vanerium (16), dans le territoire de Mélon, reconnaissant avoir reçu d'eux en paiement la somme de dix mille besans sarrasins.

« Factum est autem hoc privilegium per manus magistri Bovonis, latini cancellarii domini regis apud Tarsum, incarnati Verbi anno M^o. CC^o. XIII^o, nono kalendas maii (23 avril). »

Paoli, *ibid.* n° 99, p. 104-105.

V. Léon déclare avoir reçu des Hospitaliers vingt mille besans sarrasins, pour lesquels il leur donne en gage « *tota terra Gigucrii* (17), et tous les châteaux d'alentour avec les rentes d'iceux. » Les susdits territoires et châteaux pourront être repris par le roi, deux ans après la signature de l'acte, à la condition de rembourser aux Hospitaliers la somme prêtée.

« Factum est hoc privilegium per manus magistri Bovonis, latini can-

cellarii domini regis apud Tharsum, incarnati Verbi anno M^o. CC^o. XIII^o, nono kalendas madii (mai) (23 avril). »

Paoli, *ibid.* n^o 100; p. 105.

VI. Privilège accordé par Léon aux Génois (Hugo Ferrari, vicomte, *vice comes*, de Gênes).

« Actum est hoc anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo decimo quinto mense marcii. »

La traduction de l'acte original porte :

« Actum Janue anno dominice nativitatis millesimo ducentesimo quadragesimo nono, indictione quinta, die sabbati, tertio aprilis. »

Archives de la cour à Turin, expéditions originales, *Genova, Materie politiche*; Gênes, Archives de l'université, *Liber juris*, vol. I, fol. 74 v. publié dans l'*Historia patrie monumenta*, t. I, col. 574-576, n^o 514.

A Gênes, l'année s'ouvrait, suivant le style romain, le jour de Noël; 1249 avait donc commencé le 25 décembre 1248. On comptait en même temps :

7 de l'indiction CP. = (1^{er} sept. 1245-31 août 1249);

7 de l'indiction pontificale = (25 déc. 1248-24 déc. 1249);

6 de l'indiction césaréenne ou impériale, à Venise, Pise, Chypre, etc. = (24 sept. 1248-23 sept. 1249); par conséquent, à Gênes, où l'on supputait l'indiction impériale par un an de retard, on avait encore 5 à la date ci-dessus.

HÉTHOUM I^{er}.

VII. Donation faite à Guérin de Montaigu, grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, par Constantin (18), seigneur de Lamprôn, d'un cazal appelé *Gouvaira*.

On lit dans le Nouveau traité de diplomatique, t. IV, p. 703.

« M. Raybaud, avocat d'Arles, occupé de recherches utiles au public, nous fit part, il y a quelques années, d'une charte datée de l'ère des Arméniens. C'est la donation d'un cazal appelé *Gouvaira* faite à Guérin, grand maître à Jérusalem, par Constantin, qui se qualifie : « Seigneur de Lambron ou des Embruns et Sers de Deus, et Meteor de la couronne des « Ermines. » Cette pièce, gardée à la chancellerie de Malte, est datée de la fin d'octobre, « lan « de la lettreure des Ermines que elle fust trouvee DCLXXXII. »

« Dans l'Histoire du prieuré de Saint-Gilles, par Raybaud, conservée à la bibliothèque d'Aix, on lit, tom. I, p. 116, la mention que Constantin, seigneur de Lambron, avait fait donation d'un cazal, en octobre 1232. Cette charte, déposée au grand prieuré de Saint-Gilles, dont le siège était à Arles, et ensuite transportée à Malte en 1741, avait le n^o 240. La même

indication est reproduite dans l'inventaire des titres envoyés à Malte en 1741, tome II du même ouvrage.»

(Renseignements communiqués par M. Gibert, bibliothécaire de la ville d'Arles, lettre du 24 avril 1856.)

Des recherches ultérieures faites à Malte, dans les diplômes originaux, pour retrouver cette pièce, par M. Ferrugia, consul général de Turquie, ont été sans résultat, ainsi que le prouve sa lettre adressée de Malte, en date du 18 juin 1856.

L'année 682 È. A. = 23 fév. 1233-22 fév. 1234.

VIII. Privilège accordé par Héthoum I^{er} et sa femme, la reine Isabelle, aux Vénitiens (Jacques Tiepolo, doge), confirmant les privilèges accordés antérieurement.

« Factum est hoc privilegium per manus Gregorii sacerdotis cancellarii, anno Domini incarnationis millesimo CC^{mo} XLV^{to}, mense marcii. »

Venise, *Liber pactorum*, vol. II, fol. 6.

Publié dans l'*Archivio storico italiano*, Append. n° 29, p. 365.

IX. Transaction entre la commune de Gênes et divers marchands de Mossoul ou sujets du roi d'Arménie, du roi de Chypre et de Jérusalem, ou habitant le patriarcat d'Antioche et la principauté de Tyr et de Thoron, relativement aux indemnités réclamées des Génois pour une galère dont la flotte de Lucheto de Grimaldi s'était emparée près de Gorigos (19), 1268, 22 octobre.

Archives de la cour à Turin, *Genova, materie politiche, mazzo secundo*.

Publié par M. de Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, Documents, p. 74 et suiv.

LÉON III.

X. « Privilegium Armenie regis Leonis factum domino Laurentio Theupulo, duci Venetiarum, anno 1271, armen. 721. »

« En lan d'Ermenie set cens e vint e un, e a l'endition dex Grex, chi se au mois de Jenvier. Ce fut fait a Sis la citte en lan de Nostre Seignor Jesu Christ mille e deus cens e sittante un. »

Archives des Frari à Venise, *Liber pactorum*, registre II, fol. 41.

Publié dans l'*Archivio storico italiano*, Append. n° 29, p. 368.

La concordance donnée ici de l'ère arménienne et de l'ère chrétienne est remarquable.

L'année 721 È. A. = (13 janvier 1272-12 janvier 1273) semble en retard sur le millésime de l'incarnation. Mais, comme, d'après le style vénitien suivi dans les actes publics, l'année

s'ouvrait le 1^{er} mars, il s'ensuit que l'année 1271 se prolongea, à Venise, jusqu'au 29 février 1272, et que le commencement de l'année arménienne 721 coïncida avec la fin de 1271 du style vénitien, c'est-à-dire depuis le 13 janvier jusqu'au 29 février inclusivement. C'est donc dans cet intervalle qu'eut lieu la rédaction de la présente pièce.

XI. Quittance des marchands susmentionnés (n^o IX), en faveur de Jacques Pallavicino, agissant au nom des Génois qui avaient indemnisé les plaignants pour le pillage de la galère prise à Gorigos.

« Actum in Aiacio (20), in curia domini regis Armenie, que regit curiam ducalem et bailiam regis, anno dominice nativitatis millesimo CCLXXI^o, indictione xiiii^a, die sexta octubris, circa vespervas. »

Archives de la cour à Turin, *Genova, materie politiche, mazzo secundo*.

Publié par M. de Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, Documents, p. 78 et suiv.

XII. Privilège accordé aux Génois.

Dans l'original arménien :

Ի Թուականիս Հայոց չճիկ (lis. չիկ) ի փոքր Թուականիս յերկուքն յամենամն ղեկտեմբերի ի իգ, հաստատուն կամաւքն Մատուծոյ :

Dans la traduction latine annexée à l'original :

« In M^o (millesimo) Armeniorum DCCXXXVII et in Pro M^o (parvo millesimo) II, in mense decembri, die XXIII, et est confirmatum voluntate Dei. Scriptum per manum Aitonis, cancellarii regis, servi Dei et sancti regis qui fecit hoc donum. »

Archives de Gênes, *Liber iurium*, t. I, fol. 234 v^o.

Publié par Saint-Martin, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XI, p. 97-122, et collationné en 1856, par les soins de M. Castelli, directeur général des Archives du royaume de Sardaigne.

787 È. A. = (9 janvier 1288-7 janvier 1289).

Comme l'année 2 de la petite ère dont il est ici question ne se rapporte à aucun mode de supputation particulier aux Arméniens, je pense que ce pourrait être l'indiction. En 1288 on avait, en effet, 2 de l'indiction constantino-politaine depuis le 1^{er} septembre; et il ne s'en fallait que de deux jours pour que l'indiction romaine 2 s'ouvrit le 25 décembre suivant.

Mais l'indiction grecque est la seule qu'aient employée les Arméniens, comme j'aurai l'occasion de le montrer, *Appendice n^o IX*.

XIII. Déclaration par laquelle le baron Thoros (Tarocius), *conestabuli-ducha*, confesse et déclare qu'il a reçu pour le seigneur roi d'Ar-

ménie, *secundum quod recitavit de lingua armena ad latinam Guillelmus drugomanus curie*, de Jean Permarino, baile des bourgeois vénitiens d'Aïas, une somme de douze cents dirhems nouveaux d'Arménie, quatorze deniers (21), à charge par lui de remettre cette somme à Bindone Seci Merenda, consul des Pisans, en réparation du dommage causé audit Bindone par le baile, les marchands et l'équipage de deux galères vénitiennes, qui, depuis peu, s'étaient emparés du château d'Aïas, en terre ferme, et l'avaient pillé.

« Hoc fuit actum in Laiacio in castro de terra ante portam (portum?), loco ubi curia tenetur, anno Domini nativitatis M° CCC° IIII°, indictione secunda, die decima junii, circa terciam. »

Archives des Frari à Venise, *Liber commemorialium*, registre I, fol. 115 v°.

Publié par M. de Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. III, Documents, p. 677 et suiv.

LÉON IV.

XIV. Privilège accordé à Pierre Gradenigo, doge de Venise. Dans le nombre des clauses de cet acte, on lit la suivante :

« Et nos otroions et donons une yglise en la cite de Leyas a Veniciens et que il teignent prestre qui sert liglise en remembrance de nos et de nos mors; et les maisons que nostre pere leur avoit done nos leur otroions. Et a greindir nos avons escrit le royal haut escrit de nostre man et lavons garni de nostre bolle dor, en lan d'Ermenie set sens et cinquante sinc, indision quinte, ou mes de may, vicesine jors, et ce fu fait a Sis la cite par la man de Gregoire chancelier en lan de Nostre Seignor Jesu Criste mill et treis sens et set. Et la escrit Paumier le escrivain par le commandement dou roy. »

Archives des Frari, à Venise, *Lib. pactorum*, reg. III, fol. 48. *Lib. commemorialium*, registre I, fol. 115 v°.

Publié par M. de Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, tome III, Documents, p. 687 et suiv.

La date 755 È. A. = (4 janvier 1306-3 janvier 1307). Comme cette pièce est du 20 mai 1307 de l'incarnation, il est évident que le calcul de l'ère arménienne est défectueux d'une unité, et qu'il fallait 756, et ce qui montre l'erreur, c'est l'indiction, qui, en 1307, fut effectivement 5.

XV. Exemplum seu forma securitatis, facte Venetis.

« Escrites a XXX jors dou mes de may en lan qui cort Ermines de V.
 et de la gran carnacion VII^e. LVI et lan de Crist M. CCC. VII. »

Archives impériales de Vienne, *Lib. commemor.* vol. I, cote 273-277; et publié par M. de Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, tome III, Documents, p. 683 et suiv. d'après la copie des Archives des Frari, à Venise, *Lib. commemor.* reg. I, fol. 115 v^o.

Ces mots « la gran carnacion » ne peuvent s'entendre que de la grande ère arménienne; en effet, 756 È. A. = (4 janv. 1307-3 janv. 1308), et la concordance avec la date de l'incarnation est exacte.

LÉON V.

XVI. Privilegium Armenie regis duci Francisco Dandulo et communi Venetiarum concessum.

Ce traité fut négocié par Jacques Trevisano, ambassadeur de François Dandolo. En voici le début et la fin :

« In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, amen. Leo Dei gracia
 « adiutorioque eius rex omnium Armenorum filio (lis. filius) in Christo
 « quiescentis regi[s] Armenorum Ossini, potens et sublimis, de Ru-
 « binis. »

« Datum anno incarnationis Domini M^o CCC^o XXXIII^o et antea com-
 « putationem S. Armenorum septingentesimo octuagesimo II^o mensis no-
 « vembris die X^a, sub canceleratu honorabilis viri domini Joannis. »

« Leo rex omnium Hermenorum. »

Lib. pactorum, Archives des Frari, à Venise, et Archives de Vienne, reg. III, cote 75.
 L'année 702 È. A. = (28 déc. 1332-27 déc. 1333) concorde très-bien avec la date de l'incarnation.

XVII. Privilège accordé aux marchands du royaume de Sicile (22).

Voici le commencement et la fin de cette pièce, qui ne nous reste plus qu'en arménien :

Յանուհի հաւր և որդւոյ և շմարիտ կենդանարար սուրբ հոգւոյն
 ամէն. | Լոն ի Քրիստոս Աստուած հաւատացեալ, շնորհաւքն և
 օղորմութեամբ նորին թագաւոր ամենայն հայոց, որդի ի Քրիստոս
 հանգուցեալ արքային հայոց Աշնի առաջնոյ, կարող և բարձր, ի
 պաճառ (պայծառ) և բարի արմատոյն Րոաւբինաց :

Գրեցաւ ի թվականութեան մարդեղենալոյն (մարդեղանալոյն)
 Քրիստոսի յու սոյն մերոյ ՌԳՂԴ, ի հայոց մեծաց թուիս 22

Իյրնիքոնիս Հոռոմոց ժե և յամենանն սուեմբերի իդ ի ջանլիբութեան
 (Յանէսիրիցանց և արքայութեան Ալաօլի ծառայի Աստուծոյ և
 շնորհողի այսմ վերնոյ գրեալ պարգևացս :

ԼԵՈՆ ԹԱԳԱՒՈՐ ԱՄՆՆԱՅՆ ՀԱՅՈՑ :

Publié par le  Léonce Ahischan, *Parmavé*, livraison du 15 mars 1847.

« Au nom du Père, et du Fils, et du vrai et vivifiant Esprit saint, Amen.

Léon, fidèle en J. C. Dieu, par sa grâce et sa miséricorde roi de tous les Arméniens, fils du défunt en J. C. Ôschin I^{er}, roi des Arméniens, puissant et sublime, de l'illustre et excellente race de Rôpên.

[Ceci] a été écrit en l'année de l'incarnation du Christ, notre espoir, 1330, de l'ère de la grande Arménie 780, indiction grecque XV, le 24 du mois de novembre, le chancelier des et du royaume étant Vasil, serviteur de Dieu, lequel a conféré le privilège ci-dessus. »

LÉON, ROI DE TOUS LES ARMÉNIENS.

L'année arménienne (29 déc. 1330-28 déc. 1331) semble être en retard d'un an sur le millésime de l'incarnation; mais il est probable que, dans un acte fait en faveur des marchands siciliens qui allaient commercer dans la Cilicie, le rédacteur a employé, pour l'ère de l'incarnation, le comput de ces derniers, suivant le style florentin; ce style, qui ouvrait l'année à l'Annonciation, était en retard d'une année sur le style piéan. L'un et l'autre furent employés au moyen âge dans le royaume de Naples et de Sicile. (Voir M. de Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, Documents, tome II, préf. p. xxvii.) La date du privilège ci-dessus est donc réellement 1331.

XVIII. Lettre du roi d'Arménie à Barthélemy Gradenigo, doge de Venise, traitant d'affaires commerciales et datée de Sis, 1^{er} mars, indiction IX.

Archives des Frari, à Venise, *Lib. commemorialium*, reg. III, fol. 193.

Conf. M. de Mas-Latrie, Rapport inséré dans les Archives des Missions scientifiques. juillet 1852, p. 370.

L'indiction IX est revenue deux fois sous le règne de Léon V, en 1326 et 1341; mais, comme Barthélemy Gradanigo a été doge de 1339 à 1343, la date de cette lettre ne peut être que 1341, dernière année de Léon.

NOTES DE LA PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

(1) *Traité du calendrier*, par Fr. Arago, dans l'Annuaire du Bureau des longitudes, année 1850.

(2) M. Biot a établi qu'en calculant la valeur exacte de l'année solaire dans l'antiquité. 1461 années vagues = 1460 années juliennes répondent à 1560 années solaires vraies. — *Mémoire sur divers points d'astronomie ancienne*, dans les Mémoires de l'Académie des sciences. tome XX.

(3) Le mot *an.khrang* est le génitif du pluriel *an.khrang*, additionnels, en sous-entendant *an.khrang*, jours, qui régit *an.khrang*. Riccioli (*Chron. reform.* t. I, p. 51), écrit *aceliacz*, altération répétée par Ideler (*Handbuch*, t. II, p. 439-443, et *Lehrbuch*, p. 440) et Daunou (*Cours d'études historiques*, t. III, p. 305).

(4) *Mémoire sur les signes employés par les anciens Égyptiens à la notation des divisions du temps*, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. XV, 1^{re} partie.

(5) Fr. Arago (*Traité précis du calendrier*) signale l'imperfection de l'année vague, en ce sens que, dans la succession d'essais et d'efforts que firent les nations de l'antiquité pour arriver à une détermination de plus en plus exacte du cours du soleil, cette forme d'année a dû précéder celle qui compte $365 \frac{1}{4}$ jours; mais, si l'on suppose une science assez avancée pour pouvoir calculer, à un instant donné, le rapport de l'année vague avec l'état vrai du ciel, ou si elle est fixée à une ère historique, servant, comme un point d'appui, à constater l'écart qu'elle a parcouru, il est évident alors que l'année vague, qui n'admet pas de fraction, l'emporte sur l'année de $365 \frac{1}{4}$ jours par sa simplicité et par la facilité qu'elle prête aux calculs astronomiques. C'est pour cette raison, comme nous l'avons fait remarquer dans notre Introduction, que Ptolémée et les astronomes de l'école d'Alexandrie l'adoptèrent de préférence à l'année julienne, en la faisant partir de l'ère de Nabonassar, 26 février — 747 É. Ch. date chronologique, — 746, date astronomique, 3967 Pér. Jul. De même les Arméniens, qui ont connu l'année julienne, au moins depuis leurs relations avec les Romains, ont continué toujours à employer l'année vague, et, en la rattachant à leur grande ère, ont pu s'en servir dans la vie civile, ainsi que dans leurs monuments historiques, et noter la date des événements, avec autant de précision et de simplicité que les nations de l'Europe moderne avec leur méthode de supputation. L'année vague égyptienne a été l'objet d'une remarque analogue de la part de M. Biot, dans ses Recherches sur l'année vague des Égyptiens (*Mém. de l'Acad. des sciences*, t. XIII).

- (6) 480 ans, pour une des trois saisons qui, chez les Égyptiens, partageaient l'année.
- (7) *Recherches sur l'année vague des Égyptiens.*
- (8) Strabon, XVII, 1, affirme que ce furent les prêtres d'Héliopolis qui enseignèrent à Platon et à Eudoxe la mesure de l'année solaire de $365 \frac{1}{4}$ jours, que les Grecs, ajoute-t-il, avaient ignorée jusqu'alors. Mais nous savons (cf. p. 22) qu'elle avait été déjà admise dans le calendrier des astronomes antérieurs à Méton, et, par conséquent, à Platon et Eudoxe. L'astronome alexandrin Sosigène, sous Jules César, et par son ordre, l'introduisit à Rome, si toutefois elle n'y était pas connue auparavant, comme le pense Dodwell; et, de là, l'usage s'en répandit bientôt après dans tout le monde romain. C'est celle dont se servent encore aujourd'hui les chrétiens d'Orient et les Russes, dans sa forme primitive, et les Occidentaux, avec la correction grégorienne. Quatre de ces années, les trois premières étant de 365 jours ou communes, et la quatrième de 366 ou intercalaire = 1461 jours, formaient, pour Eudoxe, une période chimatérique que Plin (II, XLVIII) appelle *lustrum Eudoxi*.
- (9) *De Emend. temp.* lib. III, de Neuruz periodico veterum Persarum.
- (10) *Œuvres complètes*, t. XII, de l'ancienne année des Perses, p. 72.
- (11) *Journal des Savants*, cahier de novembre, 1839.
- (12) «Magos trecenti et sexaginta quinque juvenes sequebantur, puniceis amiculis velati. diebus totius anni pares numero; quippe Persis quoque in totidem dies descriptus est annus.» (*De rebus gestis Alexandri magni*, III, III.)
- (13) M. Biot (*Mém. de l'Acad. des sciences*, t. XXII, p. 376) pense que «cette hypothèse d'une intercalation dans l'ancien calendrier des Perses n'est justifiée que par des traditions vagues, dépourvues de toute autorité historique, et que même une foule d'inductions y sont contraires.» C'était aussi l'opinion de Saint-Martin, comme me l'a assuré un savant académicien, M. Lajard, qui a été, pendant de longues années, en rapports d'amitié et d'études avec lui.
- (14) «Les rites antiques doivent, comme des asiles sacrés, être toujours maintenus inaltérés et invariables, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. Car il est en quelque sorte arrivé maintenant que les noms divins des jours, ainsi que les prières, ont perdu leur force, parce que, depuis longtemps, ces institutions ont été changées, et le sont encore chaque jour par les Grecs novateurs et impies.» (Jamblique, *Des Mystères des Égyptiens*, VII, VII.)
- (15) Haïg fut le père et le premier chef de la nation arménienne, et, suivant la légende recueillie par l'historien Mar Iba Katina (*apud* Moïse de Khoren, I, x-xii), il vainquit et tua Bétus, roi d'Assyrie. Jean Catholicos dit que, depuis Valarsace, premier souverain de la dynastie des Arsacides d'Arménie, en remontant jusqu'à Haïg, il y a 2297 ans, ou 2295, suivant quelques manuscrits. Valarsace ayant commencé à régner, suivant Tchamitch (*Hist. d'Arménie*, t. I, p. 208 et t. III, tables, p. 106), en — 149 É. Ch., ou en — 150 d'après Saint-Martin (*Fragm. d'une Hist. des Arsacides*, t. I, p. 265), nous avons, pour l'époque où vécut Haïg, une date qui varie entre — 2447 et — 2444 É. Ch.
- (16) Moïse de Khoren, né vers la fin du IV^e siècle, termina sa longue carrière vers 488, suivant Samuel d'Ani.
- (17) Quoique, d'après les fragments extraits par Moïse de Khoren de Mar Iba Katina, il soit évident que ce dernier avait admis dans son livre quelques récits apocryphes, cependant il y en a un certain nombre dont la couleur originale et vraiment arménienne ne permet pas

de douter de leur authenticité et de leur ancienneté. C'est ce que démontre le mythe antique des Arlêz, persistant encore chez les Arméniens convertis au christianisme. Dans mon Histoire d'Arménie, qui est en ce moment en préparation, j'ai discuté l'autorité de Mar Iba Katina et la valeur des renseignements que lui doit Moïse de Khoren, et qu'il a consignés dans le premier livre de l'Histoire d'Arménie, et dans le second jusqu'au chapitre ix inclusivement.

(18) Ce mot est écrit aussi յարալէշ, 'aralêz, et արալէշ, aralêz, au singulier, et signifie, suivant les auteurs du Nouveau Dictionnaire arménien (Venise, 2 vol. grand in-4°, 1836-1837), «léchant continuellement, complètement, ou dévorant», յարա կ. խաղառ. լիզանոց. լառիլիզոց. peut-être aussi, «léchant Ara», արալէշ կ. Արալի լիզոց. L'interprétation «dévorant, consumant», me paraît tout à fait contraire à l'esprit du mythe qui a suggéré cette expression.

(19) *Réfutation des doctrines hétérodoxes*, I, xxiv et xxv, p. 98-100, édition de Venise, in-32, 1826.

(20) Il s'agit, dans Faustus de Byzance, du général en chef des Arméniens, Mouschegh' le Mamigonien, qui fut calomnié auprès du roi arsacide Varaxtad, fils de Bab (384 à 366 de J. C.), par le gouverneur de ce prince, Pad Sahar'ouni, lequel voulait enlever à Mouschegh' la charge de commandant des troupes, et qui, de complicité avec le roi, le tua dans un festin offert par ce dernier à sa noblesse.

«Lorsqu'on eut apporté, dit l'historien, le corps du général Mouschegh' dans sa maison, ses parents ne croyaient pas à sa mort, quoiqu'ils lui vissent la tête séparée du tronc. Ils disaient: «Mouschegh' a affronté bien des fois les hasards de la guerre, et jamais il n'a reçu de blessure; jamais flèche ne l'a atteint, ni arme ennemie ne l'a percé.» Quelques-uns d'entre eux espéraient le voir ressusciter; ils réunirent la tête et le tronc, qu'ils transportèrent sur la plateforme d'une tour. Ils disaient: «C'était un brave, et les Arlêz descendront et lui rendront la vie.» Ils restèrent à garder son corps, jusqu'à ce qu'enfin il tomba en putréfaction; alors ils descendirent, et, versant des larmes, ils l'enterrèrent suivant la coutume établie.» L. V, ch. xxxvi.

(21) Depuis le v^e siècle jusqu'au milieu du iv^e avant J. C. suivant les calculs de Tchamitch, t. III, tables, p. 105.

(22) Nabonassar d'Hipparque, de Ptolémée et de Censorin, Béléstis d'Agathias et d'Alexandre Polyhistor.

(23) *Traité du Calendrier*, p. 17. — Surméli dit 743 ans avant J. C., en comptant d'après le système d'Usserius, qui place la naissance du Sauveur quatre ans avant l'ère vulgaire, système suivi par Bossuet dans son Discours sur l'histoire universelle.

(24) *Histoire d'Arménie*, I, xiv.

(25) *Ibid.* I, III et II, LIX. Açogh'ig (I, v), reproduisant à peu près les expressions de Moïse de Khoren, nous peint l'état de la société arménienne, restée inculte et grossière jusqu'au règne d'Artaxès II.

(26) Moïse de Khoren, I, xxxvi.

(27) *Histoire d'Arménie*, II, LIX. — Açogh'ig (I, v), Guiragos et Vartan parlent aussi de l'institution ou de la réforme du calendrier arménien par les soins d'Artaxès II.

(28) L'histoire de l'ancienne Albanie nous est assez peu connue, et ce que nous en savons nous vient des auteurs arméniens, et principalement de Moïse Gagh'angadouatsi; nous igno-

rons même entièrement la langue et les caractères dont se servaient les populations de ce pays. Ces caractères leur furent donnés, à ce que nous disent Moïse de Khoren (III, LIV), Jean Catholicos (ch. viii¹) et Apogh'ig (II, 1), par S. Mesrob, l'inventeur des lettres arméniennes. Les Agriouans avaient la même forme de calendrier vague que les Arméniens, ainsi que le prouve la disposition de leurs mois, dont j'ai donné le tableau, Append. n° I, et il est probable qu'ils l'avaient reçue de la Perse, comme tous les peuples soumis à la suprématie de cet empire ou à l'influence de sa civilisation.

(29) Իսկ յեր գ ամաց յարևմտաօրհայտնա շահարկայի քառանգին յաւր, սպանաւ Մարտայի Արտանայի իշխան հայրազնի յիւրոն: Հարազատն Յմբաստայ. և եղև այն առ գ մեծ իւրայնոցն զարմոց: (Part. III, ch. xxi.)

(30) Եւ զի: անցեալ ժամանակն յերա զիւրն պահանջէ ի մէջ, սկսայց յաւարցին ժը և նահանջէն յայտնաւ թեան Յեանն մերոյ Յեանաի Քրիստոսի մահակոյն ամաց: յերեւանն առև և հինգ ամն ի սոսրոզաւ, արքայից արքայի՛ որ եղև: (Ibid. p. II, ch. ix.)

Il faut observer que les années 79 à 76 È. A. ayant commencé le 28 juin 624 à 627 È. Ch., l'Épiphanie ou 6 janvier nous porte à l'année de notre ère vulgaire qui suit celle où s'est ouverte l'année arménienne, et par conséquent à 625-628.

(31) Le plus curieux de ces almanachs est celui qui a été publié avec un traité sommaire du comput arménien, à Amsterdam, par Matthieu Ohannician et Luc de Vanant, et qui est réglé pour l'année 1147 È. A. = 1698 È. Ch. Il porte le titre de *Concordance de cinq sortes de mois: romains, d'Azaria, arméniens, juifs et musulmans, avec un cycle perpétuel indiquant le caractère des années et le terme passé, suivant l'ancien et le nouveau comput* (en arménien). Il existe aussi un calendrier ecclésiastique qui mérite d'être consulté; il a pour auteur Verthamès Anquer, élève de Makhthar-abbé, et a paru à Venise; in-4°, 1782, sous le titre de *Calendrier perpétuel où sont indiquées les fêtes solennelles; celles des saints, et les jours de jeûne* (en arménien).

(32) *Histoire d'Arménie*, II, v.

(33) Édition de Venise, 1835, in-18, p. 619-620. — Le mot *գոթարար* signifie littéralement *celui qui donne un abri*. En effet, auprès du temple de ce dieu était une maison destinée à recevoir les étrangers: C'était le *Jupiter Hospitalis* de l'ancienne Arménie.

(34) Le prince Grégoire, surnommé Magistros, *Magister militia*, titre que Constantin Monomaque lui avait conféré avec le gouvernement d'une partie de la Mésopotamie, descendait de la race royale des Arsacides de Perse, et comptait parmi ses aïeux; dans la ligne maternelle, saint Grégoire l'Illuminateur. Il se distingua par ses talents militaires et par son érudition: Il a laissé plusieurs ouvrages en prose ou en vers, et, entre autres, un recueil de lettres encore inédit, et précieux pour les renseignements qu'il fournit sur l'histoire politique, religieuse et littéraire de l'Arménie au siècle où vécut Grégoire.

¹ Afin de mettre le lecteur en état de vérifier mes citations de Jean Catholicos, j'ai indiqué les chapitres de la traduction de Saint-Martin. Mais, comme cette version n'est qu'une ébauche imparfaite et un calque très-infidèle, j'ai en toujours soin de la refaire sur l'original, publié une pre-

mière fois au couvent de Saint-Jacques, à Jérusalem, in-4°, 1843, et une seconde fois par M. J.-B. Emin, à Moscou, grand in-8°, 1853. Lorsque je renvoie au texte du même historien, c'est ordinairement d'après cette dernière édition.

(35) Voici le texte de ce fragment de poésie populaire. Il a été publié pour la première fois dans l'*Europe*, journal arménien hebdomadaire, qui paraît à Vienne, sous la direction des RR. PP. Mékhitaristes du couvent de Notre-Dame-de-Bon-Secours, n° du 1/4 mars 1851 :

Ո՛ր սպր ինձ գծուի ծխանի,
 Եւ զարուսան նաւասարդի,
 Չվազելն եղանց եւ գվազելն եղ ջերուաց .
 Մեք փող հարուսք .
 Եւ թմրիկ հարկանէաք :

(36) *Histoire d'Arménie*, I, LXVI.

(37) *Histoire de la province de Siounik'*, ch. LXX.

(38) Իսկ մերս [ամիսքն] յանուն որդւոց եւ դստերացն Հայկոյ եղան, զի որդէս յանուն Հայկոյ աղգս հայ անուանեցաւ, այսպէս եւ ամիսքս ի զուական անուանց նորա զանուն ընկալան . եւ են այսոքիկ նաւասարդի, հոսի, սահմի, մհէկի, արեգի, եւ հրատից . Սոքա որդիք էին . արաց, մարեգի, արէ, եւ քաղց . սոքա դստերք էին . իսկ մտրուաց եւ հարուանց՝ որ է ահիկ, զայս ի գործոց առնի զանուանս :

« Nos mois ont pris leurs noms des fils de Haïg. Car, de même que notre nation a tiré « le sien (Haï) de Haïg, pareillement nos mois ont reçu leurs dénominations du nom de ses « enfants. Ces enfants sont : Navaçart, Hor'i, Sahmi, Méhégui, Aréki et Hrodits, pour les fils ; « Arats, Maréri, Dré et K'agh'ots pour les filles. Quant à Markats et Harouants, qui est Ahgui « (Abégan), ces mois ont été ainsi appelés à cause des travaux qui se faisaient pendant leur « durée. » — Jacques de Crimée, *Traité du calendrier*, ms. 115, f° 30 v° et 31 r°. — Jean Vaganagan, qui composa au XIII^e siècle une Histoire des Mongols aujourd'hui perdue, et plusieurs autres ouvrages, a rapporté avec quelques légères différences cette tradition dans son Discours solennel pour le premier jour de l'an, cité dans le Nouveau Dictionnaire arménien, au mot նաւասարդ .

(39) Cette ville portait d'abord le nom d'*Ardémét*, et celui de *Bourg de Vartkés*. Elle était située dans la province d'Ararad, sur le K'acagh', aujourd'hui Garpo'-dchour (rivière de Garpi), l'un des affluents septentrionaux de l'Araxe.

(40) Suivant Gorioun (Vie de saint Mesrob, dans la Petite Bibliothèque arménienne, t. XI, p. 27-28 et 31), la mort de saint Sahag arriva la 1^{re} année de 'Azguerd, fils de Vr'am; d'après Moïse de Khoren (III, LXVII) et Lazare de Ph'arbe (p. 63-64), au commencement de la 2^e. En admettant, ce qui est probable, que Gorioun a entendu la fin de la 1^{re} année, ces deux calculs différaient très-peu l'un de l'autre.

Dans une Vie anonyme de saint Sahag et de saint Mesrob (*Petite Bibl. arm.* t. II, p. 35), on lit que saint Sahag mourut le 30 de navaçart, un jeudi. La 1^{re} année de 'Azguerd répond à 439-440 È. Ch. et la 2^e à 440-441. En 439, le 1^{er} de navaçart coïncida avec le 9 août, et le 30 avec le 7 septembre. Cette année ayant été affectée de la lettre dominicale A, pour les Arméniens È, le 7 septembre fut effectivement un jeudi; ce fut donc la 1^{re} année de 'Azguerd, comme le disent explicitement Gorioun et Moïse Gagh'angadouatsi et comme on peut l'induire de Moïse de Khoren et de Lazare de Ph'arbe, que saint Sahag termina sa carrière.

Saint-Martin (*Notes sur l'Histoire du Bas-Empire* de Lebeau, t. VI, p. 134) a, par erreur, placé cet événement en 440 et fait coïncider le 30 de navaçart de cette année avec le 9 sep-

tembre, tandis qu'il tomba le 6. La date de la mort de saint Mesrob, étant marquée comme ayant eu lieu six mois après celle de saint Sahag, le 13 de méhéyan, est par conséquent du samedi 17 février 440. Il fut enterré au village d'Ôschagan, dans le district d'Arakadz-odên. Cf. Lazare de Ph'arbe, p. 64; et Thomas Ardzrouni, p. 81, éd. de Constant. in-8°, 1852.

(41) Այս լինելը յամենայն ըստոյն է զերջնական աւուրք, և զայս ձև օրհնակի կայեալ ամբար է մինչև ցիւր. անարդի.

(42) *Histoire de la guerre de Vartan et de ses compagnons contre les Perses*, édit. de Venise, in-18, 1842, p. 87.

(43) *Histoire d'Arménie*, I, IV.

(44) Moïse de Khoren, I, XXII.

(45) *Ibid.* II, XIV, XVI et LXV.

(46) *Ibid.* II, XLIX.

(47) *Antiq. judaïques*, XIV, XLII, p. 556-560, éd. Dindorf, et *Guerres des Juifs*, I, XLII, p. 32-35. Cf. Saint-Martin, *Fragments d'une Histoire des Arsacides*, t. II, p. 122-123.

(48) Moïse de Khoren, II, XIX, LXV; et Ét. Açogh'ig, I, V.

(49) « Mehroujan [de la famille Ardzrouni] et Vahan [Mamigoniën, qui avait embrassé la cause de Sapor II] reviennent s'emparer de Vandoab¹; ils saccagent, détruisent toutes ces magnifiques et solides constructions, et emmènent captifs les habitants de cette ville.

« Cinq mille juifs et dix sept mille chrétiens, ainsi que les juifs que Barzaphran avait emmenés prisonniers par ordre de Tigrane, sont envoyés à Asbahan (Ispahan); Mehroujan et Vahan s'emparent de Valarsabad et d'Artaxate, et traînent aussi en captivité les juifs qui, depuis le temps de saint Grégoire l'Illuminateur, avaient embrassé le christianisme, leur faisant courir un danger plus grand qu'aux autres à cause de leur foi en J. C. »

Thomas Ardzrouni, p. 68-69 et 329.

(50) *Histoire d'Arménie*, II, XIV. — Deux historiens d'un âge comparativement récent, Ét. Açogh'ig, qui est du x^e siècle, et Matthieu d'Édesse, qui écrivait dans le XI^e, mentionnent ce que les Arméniens appelaient la *petite semaine*, Շաբաթ փոքրիկ. Cette expression, qui appartient au calendrier ecclésiastique, désignait une des semaines du carême de Pâques, comme je l'ai montré dans mes notes sur la Chronique de Matthieu d'Édesse, chap. CLXXVII, et s'employait sans doute par opposition à la *grande semaine*, Աւագ շաբաթ, ou semaine sainte.

(51) On trouve la 9^e heure du jour indiquée dans Faustus de Byzance, V, VI, et Lazare de Ph'arbe, p. 177; midi, 6^e heure du jour, dans Matthieu d'Édesse, chap. XLVIII et CCXII. On lit dans Thomas Ardzrouni, p. 198: « La mêlée devint acharnée depuis l'aurore jusqu'au moment où le dominateur du jour finit sa course, à la 12^e heure; » et p. 338: « Tandis que le soleil à la 3^e heure illuminait la voûte des cieux. » Matthieu d'Édesse, ch. XLVIII et CCXII, mentionne la 6^e heure du jour, comme l'heure du repas, qui se faisait à midi dans les communautés religieuses.

Les Géorgiens avaient aussi la même manière de diviser le jour, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Cf. *Hist. de la Géorgie*, traduite par M. Brosset, p. 110.

¹ Vandoeb ou Van, ou bien encore Vanspert et Vanaguerd, au sud du lac d'Agh'thamar, dans le district de Dosb, province de Vsaouragan.

(52) Angelo Mai et Zohrab, dans leur traduction de la Chronique d'Eusèbe, prétendent une première fois (*Præf.* p. xi, n. 2) que cet ouvrage avait été inconnu ou du moins peu familier à Moïse de Khoren, et une seconde fois (part. I, p. 61, n. 1), qu'il lui avait été inconnu entièrement. Ils se fondent sur l'omission qu'a faite Eusèbe dans la liste des patriarches issus de Noé, du nom de Gaïnan, non que Moïse de Khoren (I, iv) affirme se trouver dans tous les chronographes. Mais il existe une preuve péremptoire que l'historien arménien a dû consulter la chronique de l'évêque de Césarée, puisqu'il copie exactement (I, xviii) l'extrait qu'Eusèbe (p. 41, éd. de Milan) a donné de Céphalion, relatif à Sémiramis. D'un autre côté, comme il ne mentionne pas une fois dans son Histoire d'Arménie le titre de cette chronique, on peut en conclure qu'il la lisait dans l'original grec, et qu'elle n'avait point encore été traduite en arménien. Je ne saurais donc partager l'opinion de Soukias Somal, qui, dans son *Quadro delle opere anticamente tradotte in armeno* (Venise, in-8°, 1825, p. 9), affirme que c'est Moïse de Khoren lui-même qui est l'auteur de cette version. Il est probable qu'elle fut faite plus tard, mais bien antérieurement au siècle d'Açogh'ig; car alors l'ouvrage d'Eusèbe avait acquis parmi les Arméniens une autorité qui fait supposer qu'il leur était familier depuis longtemps.

(53) *Histoire de la contrée de Darôn*, p. 8, Venise, in-8°, 1832.

(54) Voir notre extrait de Guiragos, p. 62-64.

Cet historien était surnommé *Գանձակցի*, c'est-à-dire de Kantzag, lieu de sa naissance. ou *Գեղեցի*, de Kédig, monastère où il avait fait profession. Il a écrit, au xiii^e siècle, l'histoire de sa nation depuis le roi Tiridate II et saint Grégoire l'Illuminateur, vers 300, jusqu'en 1260, sur la fin du règne de Héthoum I^{er}.

(55) Mèkhithar d'Airivank', *Chronographie*, fol. 33 r^o. — Mèkhithar, surnommé *Արթուրցի*, ou d'Airivank', parce qu'il avait été religieux de ce monastère, situé dans le district de Kègh'ark'ounik', province de Siounik', a composé une Chronographie universelle, à partir de l'origine du monde, jusqu'en 738 È. A. = (8 janvier 1289-7 janvier 1290). Cet ouvrage, que l'on croyait perdu, a été retrouvé il y a quelques années dans la Bibliothèque d'Édchmiadzin.

(56) Tèvin, dans le district d'Ösdan, province d'Ararad; *Τιβιον* de Constantin Porphyrogénète, *Δοβιον* de Procope. Les Bénédictins ont transcrit le nom de cette ville, d'après Galanus (*Conciliatio Ecclesie armene cum romana*), sous la forme *Tiben*. Saint-Martin, et quelques arméniens d'après lui, écrivent Tovin ou Dovin, contrairement aux règles de l'orthographe et de la prosodie arméniennes.

(57) Voici en quels termes Guiragos s'exprime sur le compte d'Anania de Schirag :

« Parmi les hommes célèbres et savants qui brillèrent dans l'Orient (la Grande Arménie) est le docteur Anania, du couvent de Sanahin¹, qui vécut du temps de Dioscore. Il était « habile dans la science du calendrier et dans l'interprétation de l'Écriture sainte. On dit qu'il « avait réuni les commentaires sur les apôtres, de saint Éphrem, de saint Jean Chrysostome, « de saint Cyrille et autres Pères, en les abrégant pour en faciliter l'intelligence au lecteur. « Il en fit une mystique et rationnelle exposition, ainsi que la concordance des Évangiles. Il

¹ Couvent et village situés en face d'un autre monastère non moins célèbre de l'Arménie septentrionale, Hagh'pad, dans le district de Sévor-

tik', province d'Oudi, sur les limites de la Géorgie (*Indjidji, Arm. anc. p. 344*).

«écrivit aussi une lumineuse explication du trisagion qui se chante dans les églises orthodoxes «avec le Khatchetsar¹. On lui attribue le panégyrique du Schogh'agath².»

Pendant le cours de l'impression de mon volume, ayant eu communication du catalogue des manuscrits du couvent de Saint-Lazare à Venise, j'y ai trouvé le titre des ouvrages suivants d'Anania de Schirag : 1° *Astronomie*; 2° *Calendrier réglé suivant le comput arménien*; 3° *La science des six millénaires, ou l'art du calcul*; 4° *Sur l'état de sa vie*; 5° *Sur les poids et mesures*; 6° *Traité d'arithmétique*; 7° *Noms et couleurs des trente-trois pierres précieuses*; 8° *Histoire chronologique*; 9° *Du repentir et des larmes*; 10° *Sur l'Épiphanie*; 11° *Sur la Pâque*.

(58) Ces deux fragments ont été publiés par le R. P. Pascal Aucher, dans son livre intitulé : *Explication des poids et mesures des anciens* (en arménien), Venise, in-8°, 1821.

(59) Jean Gozer'n, moine et docteur du couvent de Darôn, dans la province de Dourou-péran, fut renommé pour son éminente piété et ses connaissances en mathématiques et en astronomie. Il composa, entre autres ouvrages, un *Traité du calendrier*, à la demande d'Anania, évêque d'Alaschguerd ou Valarsagnerd, ville du district de Pakrévant. Cf. Arisdaguès Lasdiverdtsi, historien du XI^e siècle (ch. II, p. 7, éd. de Venise, in-8°, 1844), et Soukias Somal. *Quadro della storia letteraria di Armenia*, p. 69-70.

(60) Le *Traité du vartabed* Jacques de Crimée sur le calendrier est encore inédit. Il le composa à la demande de Thomas, surnommé Medzoph'etsi, parce qu'il était supérieur du couvent de Medzoph', situé non loin de la ville d'Ardjésch, dans le Vasbouragan, et connu par son *Histoire de Timour*. Le ms. de Jacques de Crimée que possède la Bibliothèque impériale est écrit en caractères appelés *nódrakir*, sur papier de coton, et paraît être du XVII^e siècle.

(61) Guégh'i, Գեղի, district de la quatrième Arménie, autrement appelé *Khortzén*. Le nom de Guégh'i servait aussi à désigner d'une manière particulière la partie nord du district de Khortzén.

(62) Vêjan, Վեյան, bourg du district d'Arakadz-odén, dans la province d'Ararad, situé au pied du mont Arakadz, et non loin d'Érivan.

CHAPITRE II.

(1) Les Juifs faisaient l'année solaire de 365 $\frac{1}{4}$ jours, et cette forme d'année dut leur venir soit des anciens Égyptiens, soit des Grecs d'Alexandrie ou de Syrie.

(2) Chez les Juifs, qui commençaient le jour au coucher du soleil, la célébration légale de

¹ Les Arméniens ajoutant, dans certaines fêtes, aux paroles du trisagion, les mots *որ խաչեցար*, «qui as été crucifié», les Grecs les accusèrent d'appliquer cette expression, non point exclusivement à la seconde personne de la sainte Trinité, au Fils incarné, mais aux trois personnes elles-mêmes à la fois. (Cf. *Histoire, dogmes, traditions et liturgie de l'Église armén. orient.* par Ed. Du-laurier, Paris, 2^e édit. in-18, p. 95-96.)

² Ce nom de *սոփոփայտ*, *schogh'agath*, «diffusion de rayons lumineux», a été donné à la cathédrale d'Édchmiadzîn, et à la fête par laquelle on en célèbre la dédicace, en souvenir des rayons de lumière céleste qui apparurent à saint Grégoire l'Illuminateur, et qui lui désignèrent l'emplacement où cette église devait s'élever. (Indjidji. *Arm. anc.* p. 476-477.)

la Pâque était fixée au soir du 14 de la lune de Nisan, tandis que, chez les Chrétiens, cette fête ne peut avoir lieu avant le lendemain, 15 du mois pascal.

(3) «Paschale etenim festum ita tamen est lunaris cursus conditione mutabile, ut «plerumque sacratissimi diei ambigua currat electio.» — S. Leonis papæ *Epistola Lxiv, ad Marcianum Augustum, de Paschate anni Christi 455.* — «Neque solum alius alio est propria definitione dissimilis; verum etiam singuli quique eorum in semetipsis alternatione prædicta, «lunari scilicet, ac dierum, nunc varietate subeistunt, nunc assertionem deficiunt.» (Victorii *Præfatio Paschalis festi, apud Gilles Boucher, De doctrina temporum commentarius, Anvers, in-folio, 1634, p. 2, et Petau, De doctr. temp. t. II, p. 504.*)

(4) «Victor XIII^m Romæ episcopus, datis late libellis, constituit Pascha die dominico «celebrari, sicut et prædecessor eius Eleutherius.» (Bède, *Ecclesiastica historia gentis Anglorum, I, xxv, Opp. t. VI, ed. Migne; cf. annot. de Smith, num. 9, De controversiis quæ in Ecclesia acciderunt de celebratione Paschatis; et Socrate, Hist. eccles. V, xxiii.*)

(5) Théodoret, *Hist. eccl. I, ix et x; et Sozomène, Hist. eccl. I, ix. Cf. Eusèbe, Vie de Constantin, III, v et xvii-xx, et Hist. eccl. V, xxiii-xiv.*

(6) Chez les Alexandrins, le terme pascal était compris entre le 26 de phaménoth (22 mars) et le 30 de pharmouthi (25 avril) inclusivement; à Rome, entre le 13 des calendes d'avril (20 mars) et le 11 des calendes de mai (21 avril). Depuis le pape saint Léon, les Latins étendirent le terme pascal jusqu'au 9 des calendes de mai (23 avril). En Égypte, la Pâque pouvait être célébrée dès le lendemain de la pleine lune, c'est-à-dire le 15^e jour du mois lunaire pascal; à Rome, jamais avant le 16. Cf. Victorii *Præfatio paschalis festi, apud Petau, De doctr. temp. t. II, p. 504-505; Noris, Dissert. II^e, De paschali Latinorum cyclo, p. 117-119; et Gilles Boucher, De doctr. temp. p. 2-10. Depuis Denys le Petit, l'Église de Rome se conforma de tout point, pour le calcul pascal, à la méthode des Alexandrins.*

(7) Cette prééminence de l'Église d'Alexandrie, dans toutes les questions relatives au calcul pascal, lui avait été conférée par le concile de Nicée, comme nous l'apprend formellement saint Cyrille : — «Cum his igitur atque hujus modi dissensionibus per universum orbem paschalis regula turbaretur, sanctorum totius orbis Synodi (Nicæna videlicet) consensione decretum est, ut quoniam apud Alexandriam talis esset reperta Ecclesia, quæ in hujus scientia «clareret, quota kalendarum vel iduum, vel quota luna paschalis debeat celebrari, per singulos annos romane Ecclesiæ litteris intimaret; unde apostolica auctoritate universalis Ecclesia per totum orbem definitum pasche diem sine ulla disceptatione cognosceret.» (*Prologus paschalis, apud Petau, De doctr. temp. t. II, p. 502; et Gilles Boucher, De doctr. temp. p. 481-484; cf. Bède, De natura rerum et temporum ratione, cap. xlv, Opp. t. V, et S. Leonis papæ Epist. ad Marcianum Augustum.*)

(8) Je ne parle que des cycles qui ont eu cours dans l'usage civil. Censorin (*De die natali, cap. viii*) en énumère plusieurs autres, composés par les astronomes, d'après la quantité qu'ils assignaient, chacun en particulier, à la mesure de l'année solaire, au-dessus de 365 $\frac{1}{4}$ jours, et du cours de la lune, au-dessus de 30 jours.

(9) *De veteribus Græcorum Romanorumque cyclis, Dissert. III^e, De cyclis Metone antiquioribus, p. 165.*

(10) Ce 13^e mois de la triétéride était de 30 jours, comme les autres.

(11) On pourrait induire d'un passage d'Hérodote (II, iv), que la triétéride était encore en usage de son temps. Cf. le discours de Solon à Crésus, *ibid.* I, xxxii.

(12) Censorin (cap. viii), après avoir dit que les Grecs, dans l'antiquité, instituèrent une période de deux ans, formée de 25 mois lunaires, et qu'ils l'appelaient *τριετηρίς*, «quod tertio quoque anno intercalabatur, quamvis biennii circuitus, et revera *διετηρίς* esset,» ajoute : «postea, cognito errore, hoc tempus duplicarunt, et *τετραετηριδα* fecerunt, sed et eam, quod quinto quoque anno redibat, nominabant *πεντεετηριδα*, qui annus magnus ex quadriennio commodior visus est. . . . Quare Agon, et in Elide Jovi Olympico, et Romæ Capitolino, quinto quoque anno redeunte, celebrabatur.»

(13) Géminus, *Introd. aux phénomènes célestes*, ch. vi.

(14) Cette nouvelle évaluation de l'octaétéride donnait 2923 $\frac{1}{2}$ jours, tandis que huit années juliennes = 2922 jours.

(15) «Huit années, dit Géminus (ch. vi), ne renferment pas trois mois embolismiques; car, si l'année lunaire était de 354 jours, et que l'année solaire la dépassât de 11 $\frac{1}{4}$ jours, cet excédant, multiplié par 8, produirait 3 mois embolismiques. Mais maintenant l'année lunaire est exactement de 354 jours et un tiers à peu près. Si nous retranchons ces 354 $\frac{1}{3}$ jours de 365 $\frac{1}{4}$ jours, nous aurons pour reste 10 $\frac{1}{12}$ jours, nombre qui, multiplié par 8, produit 87 $\frac{1}{3}$ jours à peu près. Ces 87 $\frac{1}{3}$ jours ne font pas 3 mois. Ainsi il faut reconnaître que, dans une période de huit années, il ne peut y avoir 3 mois embolismiques. Cela devient évident par l'ennéadécétéride; car, en 19 années, il y a 7 mois embolismiques, et, dans un espace de temps plus considérable, l'ennéadécétéride s'accordera avec la distribution des mois. En 8 périodes de 19 années, il se trouvera donc 56 mois embolismiques. L'octaétéride ayant trois mois embolismiques, 19 octaétérides = 152 ans en auront 57, tandis que, dans le même intervalle, l'ennéadécétéride, qui s'harmonise avec les phénomènes célestes, n'en comptera que 56. L'octaétéride contient donc un mois embolismique de trop; par conséquent elle ne peut avoir 3 mois intercalaires, et c'est en cela que cette période est fautive.»

(16) Ptolémée, *Grande composition mathématique*, III, II, p. 162, édit. et trad. d'Halma; Diodore de Sicile, XII, xxxvi; cf. Scaliger, *De emend. temp.* lib. II, *De anno Metonis*, et Dodvell, *Usus cycli metonici civilis*, p. 30.

(17) Table pour le calcul des syzygies écliptiques ou quelconques, dans les *Mém. de l'Acad. des sciences*, t. XXII; cf. M. Biot, *Résumé de chronologie astronomique*, *ibid.* p. 419.

(18) *De emend. temp. loc. laud.*

(19) Mémoire sur l'année grecque, dans les *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. XXXV, p. 134-135.

(20) *Résumé de chronol. astronom.* p. 426.

(21) *De doct. temp.* II, x; p. 58.

(22) *De veter. Græc. Roman. cyclis*, Dissert. I^{re}, p. 62, et *Tabulæ atticæ ad tres dissertationes priores*, p. 716.

(23) *Nouvelles recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre*, p. 18.

(24) *Handbuch*, t. I, p. 329 et 384.

(25) Les deux dates 15 et 16 juillet sont au fond identiques; dans la première, le jour

initial du cycle de Méton est compté du 15 au coucher du soleil, commencement du jour civil des Grecs; dans la seconde, on part du minuit julien qui suivit la conjonction.

(26) Cette théorie de l'ennéadécatéride métonique est parfaitement expliquée par Géminus, dans son ch. vi.

(27) M. Biot, *Résumé*, p. 484. — Ce savant astronome a calculé que, dans le calendrier de Méton, après cinq cycles et $\frac{7}{17}$, la lune moyenne véritable devait proportionnellement précéder le 1^{er} hécatombeon théorique ou légal de $1 \frac{1}{2}$ jour.

(28) Voici les différentes évaluations de la lunaison :

Dans la triétéride.....	29 ^j 12 ^h
Dans l'octaétéride.....	29 12
Dans l'octaétéride rectifiée.....	29 12
Dans l'ennéadécatéride métonique....	29 12 46'
Dans l'ennéadécatéride callippique....	29 12 44 25,5"
D'après Hipparque.....	29 12 44 2,5
Chez les modernes.....	29 12 44 2,8921

(29) *De emend. temp.* lib. II, p. 62. — *Handbuch*, t. I, p. 391. — *Résumé de chronologie astronom.* p. 417.

(30) *De doct. temp.* II, XIX et IX, XXXIX. — *Mém. de l'Acad. des inscr.* t. XXXV, loc. laud.

(31) *Nouvelles recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre*, p. 21.

(32) *Tabula attica*, p. 724.

(33) Dodwell, *Dissert. I.*, p. 46-47, a induit d'un texte de Thucydide et d'un autre de Ptolémée que les années 8, 11 et 13 de l'ennéadécatéride métonique étaient intercalaires.

(34) Eusèbe, *Hist. eccles.* VI, XVI; Isidore de Séville, *Origines*, VI, XVII; saint Jérôme, *De scriptoribus ecclesiasticis*, cap. LXI; Photius, cod. 121. — Saint Hippolyte était évêque du Portus, τοῦ Πόρτου, près de Rome (*Chronique pascale*, p. 5¹, et Syncelle, *Chronogr.* p. 285), ou Portus Romanus (*Romanum martyrologium*, 22 augusti), sans aucun doute Ostie. Cf. les Œuvres de saint Hippolyte, publiées par Fabricius (2 vol. in-fol. Hambourg, 1716), ainsi que le travail de M. Charles Bunsen, intitulé: *Hippolytus und seine Zeit* (2 vol. in-8°, Leipzig, 1852-1853), et la traduction anglaise publiée à Londres, même date.

(35) M. Fynes Clinton (*Fasti romani*, vol. I, p. 234) a calculé, d'après Dion (*Hist. rom.* ch. III), qu'Héliogabale ayant été tué après 3 ans, 9 mois et 4 jours de règne, cet événement arriva le 11 mars 222. Une inscription rapportée par Eckhel, t. VIII, p. 436 (Imp. Cæs. M. Aur. Severo Alexandro Cos. eidib. aprilibus), confirme celle du socle de la statue de saint Hippolyte, en nous montrant que le successeur d'Héliogabale, Alexandre Sévère, était déjà empereur le 13 avril de cette même année 222. Enfin, dans le canon de saint Hippolyte (*apud Hippolytum Fabricii*, t. I, p. 36), on voit que les années 3, 7, 11 et 15 sont bissextiles; et, comme 224, 228, 232 et 236 le furent pareillement, il y a là une nouvelle preuve de l'exactitude de la date initiale de ce canon et du règne d'Alexandre Sévère.

(36) Eusèbe, *Hist. eccles.* VII, XV et XX, et saint Léon le Grand, *Epist. ad Marcianum Augustum*.

¹ Je dois avertir le lecteur que les pages des auteurs byzantins citées dans ce livre sont celles

de l'édition de Venise, ex typographia Bartholomæi Javarina, in-fol. 1729 et 1733.

(37) Eusèbe, *Hist. eccles.* VII, xxvi, et saint Jérôme, *De viris illustribus*, cap. lxxii.

(38) *Hist. eccles.* VII, vii.

(39) Vopiscus, *Florianus*, cap. i, et *Probus*, cap. x; Victor, *De cæsaribus*, cap. xxxvii, *Probus*.

Suivant l'auteur de l'*Építome de vita et moribus imperatorum romanorum*, cap. lxxvi, *Tacitus et Florianus*, § II, et le compilateur de la *Miscella*, lib. X, Florian se donna lui-même la mort en s'ouvrant les veines.

Moïse de Khoren (II, lxxvi) dit, d'après Eusèbe, que Tacite fut assassiné par les siens dans la Chaldée Pontique, ou pays de Djanik', et ajoute que Florian, frère de ce prince, périt de la même manière quatre-vingt-huit jours après, à Tarse. Saint Jérôme, Prosper, Cassiodore et Orose sont aussi d'accord avec Eusèbe.

(40) *Ad vera Anatolii græca observationes*, §§ x, xiv et xv.

(41) *Handbuch*, t. II, p. 298.

(42) En l'année 277, où s'ouvrit le canon d'Anatolius, l'équinoxe vernal, calculé par les Tables de M. Largeteau, eut lieu le 20 mars à 18^h 42' 20" de temps moyen, sous le méridien de Paris, et le même jour, à 20^h 31' 33", sous le méridien d'Alexandrie; en 325, date du concile de Nicée, il arriva le 20 mars à 9^h 46' 19" du matin, temps moyen, sous le méridien de Paris, et le même jour, à 11^h 36' 21", sous le méridien de Nicée¹. Cet équinoxe fut donc calculé alors un jour trop tard. — Ideler pense que ce fut peut-être par ignorance que les Pères du concile assignèrent à l'équinoxe du printemps une date fixe. Mais il est difficile d'admettre que les mathématiciens d'Alexandrie, auxquels ils recoururent pour régler le comput pascal, d'après le témoignage de saint Ambroise (*Epistola ad episcopos per Æmiliam constituto, de festi paschalis ratione, apud G. Boucher, p. 375*), aient ignoré la doctrine de la précession des équinoxes, qui était sans aucun doute un des objets de l'enseignement du Musée. Il est à présumer que le concile voulut seulement que le retour de la Pâque fût indiqué avec une exactitude momentanément suffisante pour l'usage liturgique, en laissant aux âges à venir le soin de mettre le comput en harmonie avec la précession des équinoxes, à mesure que le besoin de cette correction se ferait sentir. Quoique cette réforme n'ait été accomplie qu'en 1522, elle était déjà reconnue nécessaire et réclamée dès le xiv^e et le xv^e siècle. Nous avons la preuve par Bède que les computistes n'ignoraient nullement la différence du calcul moyen, admis dans le calendrier, d'avec le calcul vrai et astronomique: «Non quod Ægyptas, vel cetera per Orientem Christi Ecclesia, verum eatenus lunæ cursum, vel diem nescierit invenire paschalem, sed quia ea quæ ipsis temporibus annuatim cum labore investigata et per orbem mandata sæpius in quæstionem venire solebant, facilius præfixa semel regula circulari semper observari et sine scrupulo ambigendi poterunt edisci.» (*De natura rerum et temporum ratione*, cap. XLIV.)

¹ Ce calcul du temps où eut lieu l'équinoxe vernal sous le méridien de Nicée n'est qu'approximatif; la longitude de cette ville n'étant point donnée dans la *Table des principales positions du globe* de Coulier, nous avons pris celle d'Ismid

ou Nicomédie, la ville la plus voisine; encore même cette longitude n'est indiquée par Coulier que d'après l'autorité très-contestable du *Voyage en Arménie et en Perse* d'Amédée Jaubert.

(43) Ce passage d'Anatolius est rapporté par Eusèbe, *Hist. eccles.* VII, vi; cf. le Calendrier zodiacal de notre *Appendice*, n° vi.

(44) Ces écrits sont : le Prologue pascal de Théophile et ses trois Lettres pascales, qui nous sont parvenues dans la traduction latine de saint Jérôme (*Opp.* t. I, p. 773-828, éd. Migne); celles de saint Cyrille, qui se trouvent dans le tome I^r de ses Œuvres, et auxquelles il faut joindre son Prologue pascal et la Lettre de saint Prêtre au pape saint Léon, qui n'existent plus aujourd'hui qu'en latin, et qui ont été éditées par Petau et Gilles Boucher; la lettre de saint Ambroise aux évêques de la province Émilie, celle de l'abbé Ceolfrid à Naiton, roi des Pictes (*apud* Bède, *Hist. eccles. gentis Anglorum*, V, xxi; les traités de Bède, *De natura rerum et temporum ratione*, et *De ratione temporum*, *Opp.* t. V; le comput d'Isidore de Séville, *De cyclo paschali* (*Origines*, VI, xvii) et celui de saint Félix, abbé, dans le *Liber de computo*, par un anonyme, cap. cxxi et cxxii, *apud* Muratori, *Anecdota latina*, t. III.

(45) Dodwell, *Dissert.* I^r, *Uetus cycli metonici similis*, page 49; et Ideler, *Handbuch*, tome II, page 236.

(46) *Epist. ad episc. per Æmiliam constit.* Cf. Denys le Petit, I^r et II^r *epist. de ratione Paschæ*, *apud* Gilles Boucher, p. 485-493, et Petau, t. II, p. 498-501.

(47) *Epist. ad Leonem papam*, *De Paschate anni Christi 444*.

(48) *Epistola responsoria ad Leonem papam*, *De Paschate anni 455*.

(49) I^r et II^r *epist. de ratione Paschæ*.

(50) Le même témoignage se trouve dans le Préambule de la Chronique pascale, p. 7.

(51) Bède *Opp.* t. VI, p. 319, éd. Migne.

(52) Saint Jérôme, *De viris illustribus*, cap. lxi; Bède, *De natura rerum et temporum ratione*, cap. xliv; saint Isidore, *Origines*, VI, xvii; Gennadius, *De scriptoribus ecclesiasticis*, cap. lxxxviii; Ceolfridi abbatis *ad Naitonem, regem Pictorum, epistola*, *apud* Bède, *Histor. ecclesiast.* V, xxi.

(53) *De Eusebii Casariensis cyclo decemnoventali*.

(54) Προσφωνησάντων γὰρ ἡμῶν ἀπὸ μυστικῆν ἀνακάλυψιν τοῦ τῆς ἑορτῆς λόγου. *Vie de Constantin*, IV, xxxiv et xxxv.

(55) *Prologus Theophili Alexandrini episcopi ad Theodosium imperatorem de sancto Pascha*, *apud* G. Boucher, p. 471-473, et Petau, t. II, p. 501-502. Cf. Victorius, *Canon paschalis*, *apud* Boucher, p. 4, et Idace, *Chronique*.

(56) *Prologus sancti Cyrilli scriptus pro cyclo xcv annorum*; G. Boucher, p. 481-484, et Petau, p. 502-503.

(57) Cf. I^r *epist. Dionysii Exigui ad Petronium episcopum*, *ibid.*

(58) Ce canon se compose de six cycles de 14 ans, ou, suivant une autre division, de sept cycles de 12 ans. Si l'on observe que sa première année commence par un samedi, et que saint Épiphane dit que, dès le temps de J. C., les Juifs avaient un comput d'un pareil nombre d'années, et, de plus, que saint Cyrille accuse formellement les Latins d'avoir imité ces derniers, on sera porté à croire, avec Petau et G. Boucher, que ce canon était vraiment d'origine ju-daique, quoique cette conclusion soit contestée par Van der Hagen (*Observationes in Prosperi chronicon*, p. 313). On trouve le cycle de 84 ans employé dans les Fastes consulaires d'un anonyme, publiés par Noris, ainsi que dans la Chronique de Prosper d'Aquitaine. Noris, dans sa

Dissert. I^a ad fastos consulares, et Ideler, *Handbuch*, t. II, p. 238-254, en ont expliqué longuement la disposition.

Ce cycle resta en vigueur à Rome, au moins jusqu'au pape saint Léon le Grand, d'après le témoignage de saint Paschasin de Lilybée (*Epist. ad Leonem Magnum*, apud G. Boucher, p. 75-77; et de Prosper d'Aquitaine, *Chronicon*, ad annum 444). Saint Cyrille, dans son *Prologus paschalis*, reproche aux Latins, en termes très-durs, l'usage d'un calcul aussi imparfait.

(59) «A duobus Geminis Rufo scilicet et Rubellio¹ usque ad consulatum Constantini et Rufi diligenti annotatione collectis per 430 annos cum lunis atque temporibus ac deinceps sine consulibus per annos centum et duos futuros, ut 532 annis omnis summa consistat, patefacere properavi.» Victorius, (*Canon paschalis*, apud G. Boucher, p. 9.)

(60) *Dissert. II^a, De paschali Latinorum cyclo*, p. 117-119. — Du Cange est de la même opinion sur l'époque de Métrodore et sur son origine alexandrine ou égyptienne (*Præfatio ad Chronicon paschale*, § xxxi). Si c'est le même dont parle saint Jérôme dans sa *Chronique*, il aurait vécu dans la première moitié du iv^e siècle, puisqu'il l'inscrit à l'année 2348 de l'ère d'Abraham, 334 de J. C. = 332 È. Ch.

(61) *Chronographie*, p. 27.

(62) Cassiodore, *Divinarum institutionum* lib. III, cap. xxiii; Bède, *De natura rerum et temporum ratione*, cap. xlvi. Cf. Marianus Scotus, *Chronicon universale*, ad annum 532, et Baronius, *Annales ecclesiastici*, ad annum 527.

(63) *De emend. temporum*, lib. II, p. 116.

(64) *De doct. temporum*, II, lxvii.

(65) *L'art de vérifier les dates*, t. I, Dissertation sur les dates des chartes et des chroniques, p. xxiii.

(66) *De doct. temporum*, xii, 3.

(67) *De cyclo paschali ravennate*, cap. 1.

(68) *Dissert. de cyclo paschali xcv annorum à Dionysio edito*.

(69) *I^a Epistola, ad Petronium*.

(70) *Liber de temporibus*, cap. xxii; et *Liber de temporum ratione*, cap. xli.

(71) *Epistola ad Naitonem, regem Pictorum*.

(72) *Chronicon universale*, ad annum 531.

(73) *Chronicon*, ad annum Christi 532.

(74) Noris, *De cyclo paschali ravennate*, cap. 1.

(75) C'est à tort que Scaliger, Petau et les Bénédictins ont prétendu que Denys le Petit publia son cycle pascal en 526. Van der Hagen, *De cyclo pasch. xcv ann.* p. 2, et Noris, *De cyclo pasch. ravennate*, ont démontré par les paroles de Denys lui-même, que ce fut en 525.

(76) Bède, *De temporum ratione*, cap. lxiii.

(77) Les Scots et les Pictes circonscrivaient le dimanche pascal dans l'intervalle du 14 au 20 de la lune, tandis qu'à Rome c'était du 16 au 22.

¹ Le consulat de L. Rubellius Geminus et C. Fusius (*alias*, Fusius) Geminus est ainsi placé par Victorius à l'an 28 È. Ch. tandis qu'il est réelle-

ment de l'année 29. Ces deux consuls commencent la liste de ce computiste et de Prosper d'Aquitaine.

(78) Bède, *Hist. eccles.* II, II, et V, XXI.

(79) On lit dans l'*Historia Francorum*, V, XVII, qu'en 590 l'Église de Rome et quelques Églises de la Gaule, se conformant aux calculs de Victorius, célébrèrent la Pâque huit jours plus tard que les Alexandrins. A Milan, saint Ambroise, dès l'année 386, avait fait prévaloir le comput de ces derniers.

(80) «Tanta hodie calculorum exuberat copia, ut etiam in nostris per Britanniam ecclesiis, plures sint qui mandatis memoriæ veteribus illis Ægyptiorum argumentis, facillime possint in quotlibet spatia temporum paschales protendere circulos, etiamsi ad quingentos et triginta duos voluerint annos.» (Ceoffridi *Epistola*.)

(81) Isidore de Séville et S. Félix, abbé, renouvelèrent le canon de 95 ans de Denys le Petit, qui avait fini en 626, et firent partir le leur de 627, indiction xv. Le canon de 532 ans de Bède s'étendit de 532 à 1063 inclusivement. (Cf. le Tableau de la page 36.)

(82) La période julienne est attribuée communément à Joseph-Juste Scaliger; mais Petau (*De doct. temp.* IX, 1) lui a contesté le mérite de cette invention, pour en faire honneur exclusivement aux Grecs Constantinopolitains. Daunou, *Étud. histor.* t. III, Chronologie technique, p. 370, prenant parti pour l'illustre chronologiste protestant, a vivement inculpé à ce sujet le savant jésuite. Un des confrères de Petau, Riccioli, *Chronol. reform.* t. I, p. 79, a reproduit l'opinion de son devancier. Ce sont effectivement les Byzantins qui ont eu les premiers l'idée de cette période pour trouver l'indiction et en même temps le nombre d'or, à une époque voulue. Mais le mérite de l'avoir coordonnée avec l'ère vulgaire, et d'en avoir fait une échelle applicable à tous les calculs chronologiques, appartient incontestablement à Scaliger.

(83) «Quia vero S. Cyrillus primum cyclum ab anno Diocletiani 153° cœpit, et ultimum in 247° terminavit, nos a 248° anno ejusdem tyranni, potius quam principis inchoantes, notuimus circulis nostris memoriam impii et persecutoris innectere, sed magis elegimus ab Incarnatione D. N. J. C. annorum tempora prænotare.» (*I^a epistola*, ad Petronium.)

(84) Dans le XII^e livre des *Épîtres* de saint Grégoire le Grand se trouve un privilège accordé à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, et se terminant ainsi: «Datum viii Kal. Junii anno ab Incarnatione Domini DCXIII, indict. undecima.» Dans un diplôme de Charlemagne, pour la fondation de l'évêché de Brème, on lit:

«Data II idib. Iulii, anno dominicæ Incarnationis DCCLXXXIX, indict. XI.»

Le testament du même empereur, dans Éginhart, est ainsi daté:

«Anno Incarnationis Domini nostri Iesu Christi MCCCXI, anno regni Caroli in Francia XLIII, et in Italia XXXVI, imperii autem XI, indictione IV.»

Cf. les dates des diplômes des empereurs Louis, Charles le Gros, Arnoul, Othon I et III, Conrad II et Henri III, énoncées par les années de l'incarnation et de l'indiction; *apud Riccioli, Chron. reform.* t. I, p. 219.

(85) Syncelle, *Chronographie*, p. 28.

(86) L'année ecclésiastique des Arméniens commence le 6 janvier, jour de l'Épiphanie, où ils célèbrent à la fois la Nativité et le Baptême de Jésus-Christ. Saint Épiphanie, qui écrivait dans la seconde moitié du IV^e siècle, nous apprend (*Hæres.* LI, 4) que l'usage de célébrer la Nativité et l'Épiphanie le même jour, 6 janvier, existait de son temps dans l'Église grecque; il dit que J. C. est né, suivant les Romains, le 6 janvier; suivant les Alexandrins, le 11 de

tybi; suivant les Syriens ou les Grecs, le 6 d'audynæus. Saint Jean Chrysostome, qui, vers la fin du même siècle (398), s'assit sur le siège de Constantinople, atteste (*Homilia in diem natalem Christi*, *Opp.* t. II, éd. Montfaucon) que, depuis longtemps, en Occident, la coutume était de solenniser la Nativité le 25 décembre. Cette coutume ne tarda pas à passer chez les Grecs et à se répandre en Orient; mais les Arméniens restèrent fidèles à la date du 6 janvier; et ce point de discipline devint plus tard un sujet de vives disputes entre eux et les Byzantins. Les raisons sur lesquelles les Arméniens se fondaient sont discutées par le patriarche saint Nersès Schnorali dans son *Exposé de la foi de l'Église arménienne*, adressé à l'empereur Manuel Comnène, en 1166. (Voir *Histoire, dogmes, traditions et liturgie de l'Église arménienne orientale*, 2^e édition, p. 92.) Dans une dissertation sur l'époque du mutisme de Zacharie, de la naissance et du baptême de J. C. par Michel, 23^e catholicos des Agh'ouans, lequel fut contemporain de l'empereur Philippique Bardane (712-713) et siégea trente-sept ans, on trouve ce qui suit, *apud* Moïse Gagh'angadouatsi, III, XIV: « Il existe des villes « qui solennisent la Nativité le 25 décembre, et l'on dit ailleurs qu'il y avait des fidèles qui, « sortis du paganisme et non de l'état de circoncision, avaient l'usage de célébrer la naissance « du soleil ce jour-là. Comme ils refusèrent d'y renoncer, les apôtres furent forcés de leur « céder, et de fixer en ce jour même la Nativité. Ceux qui sont d'origine judaïque, en quelque « lieu que ce soit, font cette fête le 6 janvier. Nos ancêtres nous ont transmis cette coutume. « et nous la suivons aujourd'hui, d'après ce qui est dit: La loi viendra de Sion, et le Verbe « de Dieu de Jérusalem. »

Dans l'ouvrage intitulé: *Des généalogies depuis Adam jusqu'à J. C.* ms. arménien de la Bibliothèque impériale, n° 96, fol. 13 r°, on lit: « La conception de Notre-Seigneur Jésus-Christ eut lieu en l'an du monde 5419, le 7 avril, un mercredi. Il naquit le 6 janvier, un jeudi, et fut baptisé le 6 janvier pareillement, un dimanche. »

Au sujet de cette forme d'ère mondaine, cf. les n° II, III *c* et *f*, et VIII, de notre *Appendice*.

Aujourd'hui les Arméniens catholiques célèbrent la fête de la Nativité le 25 décembre, comme l'Église latine et l'Église grecque; mais leurs compatriotes dissidents persistent toujours dans l'ancien usage. Nous devons ajouter que la fête de l'Épiphanie a, dans l'Église orientale, une autre signification que dans l'Église d'Occident. Pour la première, elle réveille le souvenir de la manifestation de J. C. comme Dieu lors de son baptême dans le Jourdain, et, pour la seconde, celui de l'apparition de l'étoile qui annonça aux mages la naissance du Sauveur.

(87) Moïse de Khoren, II, XXVI, XXXVIII, XLVII et LV; III, XIII.

(88) Édit. de Zohrab, Venise, 1805, in-4°, p. 766, col. 1, à la suite de la Préface des Éptres de saint Paul. Cf. *Anthologie chronologique*, n° II.

(89) Cf. notre chap. I, p. 16, note 52.

(90) Part. I^{re}, cap. VII^e, p. 29 et 30 de la traduction de Zohrab.

(91) M. Henri Martin (Mémoire où se trouve restitué pour la première fois le calendrier luni-solaire chaldéo-macédonien, *Revue archéologique*, 1853, p. 22-23 du tirage à part) dit que, sous les Séleucides, les Syriens et les Hébreux avaient transposé d'un rang les noms des mois macédoniens, et assignaient à hyperberetæus la première place, qui appartenait à dius chez les Macédoniens, tout en commençant l'année au même point que ces derniers. M. Fynes Clinton (*Fasti hellenici*, t. III, Appendix, p. 369), pense, comme Valois, que

l'année des Syro-Macédoniens s'ouvrait avec dius, aux calendes de novembre. Mais mon objet n'est point de discuter les opinions divergentes émises sur la correspondance des mois macédoniens avec les mois romains par Scaliger, Petau, Usserius, Noris, Corsini et autres chronologistes. Je m'en suis tenu à la concordance donnée par Ideler, *Handbuch*, t. I, p. 430, et *Lehrbuch*, p. 180, et pour laquelle il paraît avoir suivi Petau. Dans le calendrier syromacédonien, l'équinoxe autumnal était fixé au 23 septembre, d'où il est permis de conclure que l'année commençait en octobre, conformément à l'usage suivi de tous temps par les Grecs et les Romains de l'ouvrir au mois venant immédiatement après l'une des phases cardinales qui partageaient la révolution annuelle du soleil.

(92) Cf. *Histoire, dogmes, traditions et liturgie de l'Église arménienne orientale*, 2^e éd. p. 92.

(93) *Histoire universelle*, I, III.

(94) Eusèbe, Samuel d'Ani et Aëogh'ig indiquent aussi l'année 32 du règne d'Hérode le Grand; mais j'ai dû renoncer à m'appuyer de ce synchronisme, qui n'a pu être établi d'une manière certaine, malgré tous les efforts des chronologistes. La date de l'avènement de ce prince varie, suivant les différents systèmes proposés, depuis — 42 È. Ch. jusqu'à — 31; celle de sa mort, depuis l'année — 4 È. Ch. jusqu'à + 7. (Cf. Petau, *De doctr. temp.* X, LXVII, XI, 1-19, et principalement Riccioli, *Chronol. reform.* t. I, p. 285-289, qui a résumé toutes les opinions émises sur cette question de chronologie; Fréret, *Éclaircissements sur l'année et le temps précis de la mort d'Hérode le Grand, roi de Judée, Œuvres compl.* t. XIV, p. 313 et suiv. Ideler, *Handbuch*, t. II, p. 389-393; et notre *Appendice*, n° VIII, note 11.)

(95) *Duodecim Cæsares*, Octavius Cæsar Augustus, § VIII.

(96) *Breviarium Historiæ romanæ*, lib. VII.

(97) Cf. Appien, *Bell. civ.* III, XCIII et XCIV; Velleius Paterculus, II, LXV; Dion, XLVI, XLIII, XLIV et XLVI. Ce fut dans le mois sextilis (août) qu'Octave fut fait consul, suivant Suétone, *Octav. Aug.* § XXXI, et Macrobe, *Satur.* I, XII; le 19 de ce mois (xiv cal. septembr.), suivant Dion, LVI, XXX.

(98) D'après l'opinion la plus accréditée, celle que suit depuis plus de douze siècles l'Église romaine, dans le Martyrologe, le Bréviaire et le Calendrier, la naissance de J. C. eut lieu sous le consulat de Cneius Cornelius Lentulus Cossus, et de L. Calpurnius Pison, 753 de Rome, le VIII des cal. de janvier (25 décembre). Les chronologistes ont cherché à fixer cette date d'une manière plus précise, mais leurs investigations n'ont réussi qu'à produire une foule de systèmes divergents, dont les principaux sont au nombre de huit, chacun étayé de l'autorité des plus grands noms, et qui varient entre les années 746 et 756 de Rome, ou — 8 et + 3 È. Ch. (Cf. Riccioli, *Chronolog. reform.* t. I, liv. VIII, et Daunou, *Études historiques*, t. III, 14^e leçon.) Dans le cours de notre travail, afin de mettre le plus de clarté et de précision dans les notations chronologiques, nous avons eu soin de distinguer les années de la Nativité, qu'emploie Samuel d'Ani, de l'ère chrétienne vulgaire. Cette ère, comme nous l'avons dit (p. 34), eut pour auteur Denys le Petit, qui lui donna pour base le cycle de 532 ans, et pour point initial la fête de la Conception (25 mars) de l'année que nous comptons — 1; mais, dans la suite, Bède contribua à mettre en vogue la supputation qui fait commencer l'ère chrétienne neuf mois plus tard, aux calendes de janvier de l'année + 1. È. Ch.; Olymp. 195, 1; 754 de Rome; 4714 Pér. Jul.

(99) Vartan place la naissance du Sauveur à l'année 43 d'Auguste, *Ի սարա խոն ծնաւ Տէրն*, c'est-à-dire en l'année + 1 È. Ch. et, sans doute, le 6 janvier, suivant la doctrine de l'Église arménienne. Ce savant écrivain, surnommé le Grand, ou bien Partzërpertsi, c'est-à-dire originaire de Partzërpert, château fort de la Cilicie, dans le Taurus, florissait au XIII^e siècle. Son Histoire universelle embrasse les temps écoulés depuis la création jusqu'à l'année 718 È. A. = (13 janv. 1269-12 janv. 1270).

(100) *Bibliotheca orientalis*, t. I, p. 289.

(101) *Handbuch*, t. II, p. 464.

(102) Il serait difficile de préciser le temps où la pratique de notre ère vulgaire a commencé à se répandre chez les Arméniens et à se substituer à leur ère nationale, dans les pays très-divers où ils sont disséminés aujourd'hui. Elle n'apparaît pour la première fois, du moins à ma connaissance, dans leurs lettres et dans les inscriptions murales, qu'à la fin du XVII^e siècle. Un de leurs historiens, Ar'ak'el de Tauris, a inscrit sur le frontispice de son livre, imprimé à Amsterdam, in-8°, la date de 1118 È. A. ou 1669 È. Ch.

(103) *Hist. eccles.* I, XIII.

(104) *Hist. d'Arménie*, II, XXXIII et XXXIV.

(105) Agathange, ch. II-III, p. 30-40; Moïse de Khoren, II, XXVIII.

(106) Anag, feignant de fuir la colère d'Ardeschir, vint se présenter avec son frère à Khosrov, dans la ville de Khagh'khagh', au pays d'Oudi. Le roi d'Arménie l'accueillit avec une haute distinction. Anag se fixa à Valarsabad, où sa femme Okohê mit au monde saint Grégoire l'Illuminateur, en 257. Là, il épiait l'occasion d'accomplir la promesse qu'il avait faite à Ardeschir de tuer Khosrov. Un jour, dans une partie de chasse, lui et son frère entraînèrent le roi sous prétexte de l'entretenir en particulier, et le massacrèrent à coups d'épée; puis, étant montés sur leurs chevaux, ils prirent la fuite. À cette nouvelle, les satrapes et les troupes d'Arménie se mirent à leur poursuite, et, ayant occupé tous les passages des chemins et des ponts, cernèrent les deux meurtriers sur les bords de l'Araxe, et les précipitèrent dans le fleuve. Avant de rendre le dernier soupir, Khosrov ordonna d'exterminer toute la famille d'Anag. Tchamitch, II, XXXI, t. I, p. 366, d'après Agathange, Zénob de Klag, Moïse de Khoren, Jean Catholicos, l'hagiographe Métaphraste, et le Ménologe arménien (18 novembre).

Cf. Moïse Gagh'angadouatsi, I, XII.

(107) Moïse de Khoren, II, LXXX.

(108) *Géographie*, XI, *in fine*.

(109) *Géographie*, V, XIII, § 13.

(110) Strabon, *loc. laud.* parle en termes très-curieux du culte de la déesse *Anahid*, dont il transcrit très-exactement le nom *Ἀνάιτις*, ainsi que des temples qui lui étaient consacrés, et dont le plus célèbre était celui de l'Aciliséne. Pline, XXXIII, XXIV, mentionne la magnifique statue d'or massif d'Anaitis, qui était très-probablement celle du temple de l'Aciliséne, province qui paraît être la même que celle qu'il appelle ailleurs (V, XXI) *Anaitica*. Les Arméniens donnaient à Anahid les surnoms de *Ոսկեամայր* ou *Ոսկեածին*, *Mère d'or*, ou bien *Ոսկեհասան*, *Grain d'or*. Indjidji (*Archéol. armén.* t. III, p. 179) pense que ces trois surnoms viennent de ce qu'Anahid était représentée sous la forme d'une statue d'or, et qu'elle était considérée comme la déesse protectrice des mines d'or situées auprès de l'Euphrate, dans un

lieu appelé aujourd'hui *K'éban-Madén*, non loin de l'emplacement où s'élevait le bourg d'Érés. Le roi Tiridate, menaçant saint Grégoire des plus terribles supplices, pour l'engager à sacrifier aux dieux, insistait principalement pour qu'il accomplît ce devoir « envers la grande reine Anahid, la gloire et la vivificatrice de la nation arménienne, l'objet de la vénération de tous les monarques, et surtout de celui des Grecs, la mère de la sagesse, la bienfaitrice de la nature humaine, et la fille du grand et brave Aramazd. » (Aghathange, chap. v, p. 47-48.)

(111) Agathange, v-xi, p. 45-99. Le souterrain d'Ardaschad est appelé խոր վերայ, *Khor Virab*, littéralement, *Fosse profonde*.

(112) 30 septembre et 18 novembre, *Vies des Saints*, par J. B. Aucher, t. II, p. 520; et t. III, p. 74, 321 et suiv.

(113) « Comme il n'y a pas d'histoire véritable sans chronologie, nous avons fait de minutieuses recherches. » (*Hist. d'Arménie*, II, LXXXII.)

(114) Il paraît que Samuel d'Ani a lu, dans les manuscrits de Moïse de Khoren qu'il avait sous les yeux, la 2^e année de Dioclétien, *և զամսջին ամն Տրդատայ զուգեւ զհետ երկրորդ ամն Վիսակղեղեանստի, ըստ Մովսէսի Հայոց պատմադրի* (fol. 18 v°); « associer la 1^{re} année de Tiridate avec la 2^e de Dioclétien, d'après Moïse, historien d'Arménie. » Et ce qui prouve qu'il avait lu effectivement *երկրորդ* « deuxième, » c'est que, quelques lignes plus bas, il inscrit dans les colonnes de sa Table chronologique, la 1^{re} année de Tiridate en regard de la 2^e de Dioclétien; mais toutes les éditions de Moïse de Khoren portent *երրորդ* « troisième, » et cette leçon est confirmée par Jean Catholicos, qui est antérieur de près de deux siècles à Samuel d'Ani. Des deux exemplaires d'Açogh'ig que j'ai eus à ma disposition, l'un porte (II, 1) la 2^e année de Dioclétien, le second (II, vi), la 3^e année.

(115) M. Aurelius Carinus Augustus II, M. Aurelius Numerianus Augustus, Coss. — Théon, *Comment. sur la grande composition de Ptolémée*, p. 277, 282, 284-285, nous apprend que le 29 d'athyr, en l'année 1112 de Nabonassar = 25 novembre 364 É. Ch., tomba dans la 81^e année de Dioclétien; si la 81^e année de ce prince était en cours le 25 novembre 364, sa première, par conséquent, avait déjà commencé le 25 novembre 284.

Cf. M. Fynes Clinton, *Fasti romani*, Append. p. 210, et principalement Riccioli, *Chron. reform.* t. I, p. 201-202, qui a rassemblé de nombreux passages mettant hors de doute l'exactitude de cette date de l'avènement de Dioclétien.

(116) L'auteur de la *Chronique pascalle* emploie indistinctement, et au préjudice de la précision chronologique, tantôt l'année civile des Grecs byzantins, qui commençait avec l'indiction aux calendes de septembre, tantôt l'année pascalle ou ecclésiastique, qu'il ouvre au 21 mars.

(117) *Annotations* du livre II, t. I, p. 621-622.

(118) Il est probable que les auteurs qui ont admis ce chiffre de 15 ans y comprennent le temps pendant lequel saint Grégoire subit les supplices que lui infligea le roi Tiridate, ainsi que l'a entendu le R. P. Schahkathouni, dans sa *Description d'Édchmiadzin*, t. I, p. 11.

(119) Panégyrique de sainte Hripaïme et de ses compagnes, *Œuvres complètes*, Venise, in-8°, 1843, p. 314.

(120) *Histoire d'Arménie*, ch. VIII.

(121) *Histoire rimée d'Arménie*, p. 520.

Saint Nersès Schénorhali, ou le Gracieux, catholicos d'Arménie, siégea de 1166 à 1173;

écrivain très-élégant, il a composé une foule d'ouvrages en prose ou en vers. Parmi ces derniers est son Histoire rimée d'Arménie, Վիպականութիւն, dont il est ici question, et qui fait partie de ses *Oeuvres poétiques*, Venise, 1830, in-18.

(122) *Histoire universelle*.

(123) I^{re} partie, chapitre intitulé: *Tourments qu'endura saint Grégoire l'Illuminateur*.

(124) *Petite biblioth. arménienne*, t. V, p. 24.

(125) *Chronographie*, fol. 31 r^o.

(126) Écrivain de la fin du XIII^e siècle et du commencement du XIV^e. On lui doit un Commentaire sur la Grammaire de Denys de Thrace, un Traité d'astronomie, imprimé à la Nouvelle-Nakhschivan, 1792, in-4^o, et deux Panégyriques, l'un de saint Grégoire l'Illuminateur, l'autre des fils et des petits-fils de ce patriarche, Constantinople, 1737 et 1824.

(127) II^e Panégyrique de saint Grégoire l'Illuminateur, dans la *Petite bibliothèque arménienne*, t. IV, p. 111.

(128) Khosrovitoukhd, Խոսրովիդուխտ, fille de Khosrov, nom composé des deux mots *Khosrovi*, Խոսրովի, génitif de Խոսրով, et *toukhd*, դուխտ, «fille.» Cette dernière expression, qui n'existe plus séparément en arménien, se retrouve dans les idiomes congénères, 3द्वि, sanscrit; دختر, persan; θυγατήρ, grec; *tochter*, allemand; *daughter*, anglais.

Parmi les autres noms formés sur ce même modèle, il y a *Santoukhd*, «fille de San,» abréviation de Sanadroug. Quelquefois les Arméniens rendent féminins les noms propres en y ajoutant, comme terminaison *anoviseh*, առյշ, «agréable, d'une bonne odeur,» ou bien *ouhi*, ուհի; exemples: *Sempadanouiseh* ou *Sempadouhi*, «fille de Sempad;» *Dikranouhi*, «sœur de Dikran (Tigrane).»

(129) Ce paragraphe de Samuel d'Ani manque dans le ms. 96 de la Bibliothèque impériale; nous l'avons emprunté à la traduction latine de Zohrab.

Voir, au sujet de la conversion de l'Arménie au christianisme, Açoğh'ig, II; Stilling, *Chronologie d'Agathange*, dans les Bollandistes, *Vit. sanct.* sept. t. VIII, p. 318 et suiv. Baronius, *Annal. ecclesiast.* t. III, p. 57; Labeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. I, p. 76; et Tchamitch, t. I, p. 313.

(130) On lit aussi l'an 17 de Tiridate dans le Panégyrique des fils et des petits-fils de saint Grégoire, *Petite biblioth. arménienne*, t. X, p. 47.

Dans l'édition de la Vie du patriarche saint Nersès le Grand, publiée dans la même collection, t. VI, p. 1, on lit 18 ans; mais c'est évidemment une faute.

(131) Açoğh'ig place la prédication de saint Grégoire deux cent cinquante-deux ans avant l'ère arménienne, qu'il fixe à 553; par conséquent il confirme notre date 302.

(132) Saint Grégoire l'Illuminateur fut consacré par saint Léonce, évêque de Césarée. Ses successeurs allèrent pareillement recevoir l'imposition des mains de l'évêque de cette ville, jusqu'au sixième d'entre eux, Schahag, que le roi Bab fit sacrer catholicos par les prélats d'Arménie, et rendit indépendant.

Cf. Tchamitch, t. I, p. 470.

(133) Անդրէաս բիւզանդացի՝ եղբայր Մագնոս եպիսկոպոսի՝ արար միարանութիւն ամենայն տիեզերաց լրմանց, իննհատաներեկաց, կրկնակաց, վերադրաց, և ասրեմոխց, և այլ զանազան խորհրդոց. «André de Byzance, frère de l'évêque Magnus, établit la con-

«cordance du calendrier de toutes les nations, pour les pleines lunes pascales, les ennéadécaétérides, les doubles¹, les épactes, les commencements d'années et autres diverses méthodes du comput.» (Fol. 157 r°.)

(134) Ms. 114, fol. 56 v°.

(135) Cette détermination s'appuie, en outre, sur l'enchaînement des dates dont se compose le canon chronologique de Jean Diacre (cf. *Appendice*, n° VIII); elle est confirmée par le témoignage d'Açogh'ig (*ibid.* n° III b), et par d'autres passages transcrits dans notre Anthologie chronologique.

(136) Olymp. 256, IV, d'après Eusèbe et Samuel d'Ani, 2^e année d'Ardeschir I^{er}, roi de Perse, 249 È. Nat. = 247-248 È. Ch. chez ce dernier. L'ère des Romains ou des Grecs est celle de la fondation de Rome, suivant le calcul de Varron, qu'emploie Eusèbe, et que les auteurs arméniens lui ont emprunté. Ce calcul fixe la fondation de Rome aux fêtes de Palès, *Palilia*, XI des calendes de mai (21 avril), Olymp. 6, III; — 753 È. Ch. Mais les Arméniens, au lieu de continuer, sans interruption, à l'imitation de l'évêque de Césarée, de l'auteur de la *Miscella*, et autres historiens ou chronologistes, le cours des années de Rome, après l'expiration des premiers mille ans, en 247 È. Ch., et de compter 1001 et ainsi de suite, recommencent une nouvelle série d'années, et marquent 1 pour 248. Ils ont même quelquefois rattaché à cette date 1 = 248 le commencement d'une suite de périodes pascales de 532 ans. Comme ils n'ont adopté cette période qu'en 562, il est presque inutile d'ajouter que ce n'est qu'un calcul proleptique. On en voit un exemple dans un passage de Jean Diacre, p. 57, et dans un Méorial transcrit p. 114.

C'est ici le lieu de donner quelques explications sur la double appellation de Grecs et de Romains, attribuée par les Arméniens à la même nation. Les mots Հռոմայեցիք ou Հռոմայեցիք et Հռոմայեցիք s'appliquent spécialement aux Romains d'Occident ou Latins, tandis que le nom de Հռոմ ou Հռոմայեցիք est réservé aux Byzantins. On sait qu'après la translation du siège de l'empire à Constantinople, la *Nouvelle Rome*, l'usage prévalut de désigner indifféremment les sujets de cet empire sous le nom de Grecs ou de Romains. Les Arméniens les appellent aussi quelquefois Յռիկք, *Grecs*.

Cf. la *Chronique pascale*, p. 285.

(137) Ce canon de 95 ans, dont parle ici Jean Diacre, établi en 353, serait donc antérieur à celui de saint Cyrille, qui ne commença qu'en 437 (1^{er} de thoth = 29 août 436, suivant le calendrier alexandrin).

(138) «En la première année du règne de l'empereur Philippe fut accomplie la millième année de la fondation de Rome, et, la seconde année de ce prince, on institua l'ère des Ro-

¹ Les doubles, հրկեսիք, terme technique qui, dans le calendrier arménien, désigne les deux jours qui restent des 30 du mois, déduction faite des quatre premières semaines. Cet excédant est accumulé d'un mois sur l'autre, jusqu'à ce qu'il produise une semaine entière, après quoi l'on recommence à compter de la même manière jusqu'à la fin de l'année. Les doubles rappellent les

Regulares solis de notre ancien calendrier. Voici comment ils sont disposés : navaçart, 0; hor'i, 2; sahmi, 4; dré, 6; k'agh'ots, 1; arats, 3; méhégan, 5; arek, 0; ahégan, 2; maréri, 4; markats, 6; hrodits, 1; épagomènes, 3, et ainsi de suite jusqu'au bout de la 7^e année, après laquelle navaçart a de nouveau 0.

« mains, qui forme le second millénaire, et qui commença en 249 de J. C. » (*Traité du calendrier*, ms. 115, fol. 160 v°.)

(139) D'après cette double autorité, les jeux séculaires, célébrés à l'occasion de l'accomplissement du 1^{er} millénaire de la fondation de Rome, eurent lieu en 248 È. Ch. pour la seconde fois. Voici quelques-unes de ces médailles d'après Eckhel, t. VII, p. 323.

Philippe le père. — Imp. M. Jul. Philippus Aug. — Miliarium sæculum S. C. Cos. III. Imp. Philippus Aug. — Sæculares Augg. Cos. III ou Sæculares Augg. ou bien Sæculum novum.

Philippe le fils. — M. Jul. Philippus Aug. — Sæculares Augg. S. C. Cos. II, ou Sæculares Augg.

D'un autre côté, Jules Capitolin, Eutrope, Aur. Victor et Cassiodore indiquent l'an de Rome 1000, par conséquent, 247 È. Ch.

« Has omnes feras mansuetas, et præterea efferas Gordianus parabat ad triumphum per-
« sicum. Sed votum publicum nihil valuit; nam omnia hæc Philippus exhibuit sæcularibus
« ludis et muneribus atque circensibus, quum millesimum ab urbe condita annum in consu-
« latu suo et filii sui celebravit. » (Capitolin, *Gordian.* cap. xxxiii.) — « His imperantibus mil-
« lesimus annus Romæ urbis ingenti ludorum apparatu spectaculorumque celebratus est. »
(Eutrope, ix.) — « Annum urbis millesimum ludis omnium generum celebrant. » (Victor, *Cæ-
sar.* cap. xxviii.) — « Emilianus et Aquilinus (Philippi V°). His coss. millesimus annus Ro-
« manæ urbis expletus est, et agon mille annorum actus. » (Cassiodore.)

Seulement les noms de ces deux consuls sont mal placés par Cassiodore, puisqu'ils sont de l'an de Rome 1002 = 249 È. Ch.

Cette divergence des médailles et des auteurs précités n'est pas inconciliable. Le jour anniversaire de la fondation de Rome tombant aux fêtes de Palès, xi des calendes de mai (21 avril), si l'on part de cette époque, la millième année commémorative de la fondation de la ville éternelle se terminait au même quantième 248; elle correspondit donc à la fois aux consulats II et III de Philippe le père, et I et II de son fils, et les jeux séculaires durèrent toute cette année, qui était encore en cours, lorsque le premier de ces deux souverains comptait son III^e consulat, et le second son II^e, depuis les calendes de janvier 248.

Cf. Baronius, *Ann. eccles.* ad annum 249; Pontac, *Comment. in chronic. Eusebii*; Taffinius, *De anno sæculari*, lib. II; et Riccioli, *Chron. reform.* t. I, p. 153.

(140) La date de l'avènement de Justinien est 527. Il était fils de Vigilantia, sœur de Justin. Son oncle le désigna pour son successeur, aux calendes d'avril, et, après sa mort, arrivée quatre mois plus tard (1^{er} août), Justinien resta seul maître de l'empire, Mavortius seul étant consul. — Cf. Les chroniqueurs Marcellin et Victor de Tunes, et la Chronique pascale, p. 266. qui donne l'indiction 5, 775 de l'ère d'Antioche; Malalas, p. 51 et 53; Évagre, IV, ix; Théophane, p. 118; Cedrenus, p. 289; et la *Miscella*, lib. XVI, in princip. En 553, Justinien était dans la 27^e année de son règne, et non dans la 22^e, comme le prétend Samuel d'Ani.

Le commencement de Chosroës Anouschirwan est du 13 septembre 531. (Malalas, xviii. p. 73; Agathias, IV, xxix, p. 98; Procope, *De bello persico*, p. 265.) L'année 553 fut donc sa 23^e année, et non sa 19^e.

(141) Ce nom est écrit par les auteurs arméniens Մեջ, *Mjej*, ou Մեջեջ, *Méjej*, et par les historiens byzantins Μεζέζιος ou Μεζίζιος. Le personnage dont il est ici question,

marzban ou gouverneur d'Arménie pour le roi de Perse Cabadès, était de la famille satrapale des Knouni.

Cette famille, comme celle des Ardaronni, descendait d'Adramélek et de Sarasar, son frère, qui tuèrent leur père Sennachérib, roi d'Assyrie. Les deux parricides se sauvèrent dans le pays d'Ararat (II Rois, XIX, 37; Isaïe, XXVII, 38, et Tobie, I, 24), auprès du roi Sgaïorti, de la dynastie de Haïg, qui établit Sarasar dans la partie sud-ouest de l'Arménie, sur les confins de l'Assyrie. Ses descendants peuplèrent la montagne de Sim, et furent appelés, du nom de leur ancêtre, Sanaçounk', ou vulgairement Saçounk', nom qui est devenu celui de ce district. Dans la suite, les principaux d'entre eux, ayant donné des preuves de dévouement aux souverains d'Arménie, en furent faits gouverneurs (*pêteschkhs*). Adramélek se fixa, par ordre de Sgaïorti, vers le sud-est, et sa postérité posséda dans la suite toute la province de Vabouragan. (Moïse de Khoren, I, XXIII). Suivant Jean Catholicos (ch. VIII) et Açogh'ig (III, XLVI), ce fut Barouïr, fils et successeur de Sgaïorti, qui accueillit les deux fugitifs. — Le chef de la famille des Knouni avait, à la cour des Arsacides, la charge de grand échanson, qui lui avait été conférée en privilège héréditaire par le roi Valarsace I^{er}. (Moïse de Khoren, II, VII. Cf. Indjidji, *Archéol. armén.* t. I, p. 313.)

(142) *Chronographis*, fol. 23 v^o et 24 r^o.

(143) En réalité, la 36^e année de Justinien et la 28^e de Chosroës (cf. ci-dessus, note 140). Jacques de Crimée (fol. 161 r^o) date, avec Samuel d'Ani, le commencement du canon cinquanteenaire d'*Æas* de la 31^e année de Justinien et de la 28^e année de Chosroës; mais, comme il place la fin du cycle bicentenaire d'André en l'année 30 de Justinien et 27 de Chosroës, on voit qu'il fait continuer ces deux cycles sans interruption l'un après l'autre, tandis qu'il y eut en réalité 9 ans d'intervalle entre la fin du cycle d'André et l'ouverture de celui d'*Æas*.

(144) Ces paroles, « si ce n'est le jour de la pleine lune pascalle, *բայց հարցի որ լրմանիս,* » sont très-certainement ou une interpolation ou une phrase tronquée; car c'est précisément ce jour qui détermine le terme pascal et qui est le fondement de tout le calendrier, que les Arméniens ne surent pas fixer, et dont l'incertitude engendra, dans le retour des fêtes, le désordre dont parlent tous les auteurs. Si la Pâque avait été réglée, toutes les autres fêtes mobiles l'auraient été par une conséquence naturelle et au moyen du calcul le plus simple.

(145) Tchamitch, Annotations du livre III, t. II, p. 509.

(146) 2011 est l'année qui complète la tétraétéride julienne pendant laquelle le 1^{er} de navaçart reste encore au 12 juillet. L'intervalle compris depuis la 1^{re} année de l'ère arménienne jusqu'en 2011 embrasse une période de 1461 années vagues — 1460 années juliennes, c'est-à-dire une évolution de l'année vague dans l'année julienne, après laquelle le 1^{er} de navaçart revient au 11 juillet, comme en la 1^{re} année de cette ère, et recommence, dans les tétraétérides suivantes, le même mouvement de précession. En observant cette condition de périodicité, on peut prolonger indéfiniment les mêmes successions de concordance. (Voir ce que j'ai dit à ce sujet, p. 1 et 2.)

(147) Le calcul qui fait courir l'ère arménienne depuis 553 est celui que j'ai appelé *style technique*, à la différence du *style vulgaire*, qui compte une unité de moins, et qui part de 552. (Sur l'origine, la distinction et l'usage de ces deux styles, voir p. 54.)

(148) Jacques de Crimée fait observer que, s'il y a unanimité pour la date de l'institution

de l'ère arménienne, il y a discordance pour les synchronismes dont les auteurs accompagnent cette date.

« En ce qui touche notre ère arménienne, sache que quelques-uns ont écrit que la fin du cycle bicentenaire d'André, et le commencement de notre ère et du cycle de 532 ans, ont eu lieu la 31^e année du règne de Justinien, cet impie souverain, et la 24^e de Chosroës, roi de Perse; d'autres en 34 [de Justinien], quelques-uns en 36; il y en a aussi qui augmentent ou diminuent ces nombres. Quiconque ne connaît pas le comput est inhabile à distinguer ce qu'il y a de faux ou de vrai en cela, et à dire pourquoi. Toute déviation ou faute ne peut être connue, et par suite rectifiée, qu'en comptant depuis la première origine. Or l'origine et le principe de ces calculs est l'ère des Romains (248 È. Ch.), avec les années de J. C. pour contrôle. » (Ms. 115, fol. 160 r^o et v^o.)

(149) Le texte de Jean Gozer'n (*apud* Tchamitch, t. II, p. 509) porte 237, 552, sans doute par une erreur de copie ou de typographie.

(150) Le catholicos Nersès II occupa le siège, suivant Samuel d'Ani, de 525 à 535 È. Nat. = 523-524 à 533-534 È. Ch.

(151) Jean II, successeur de Nersès II, siégea de 536 à 549 È. Nat. = 534-535 à 547-548 È. Ch. et fut remplacé, en 550 È. Nat. = 548-549 È. Ch., par Moïse II.

(152) 554 È. Nat., dans les Tables de Samuel d'Ani, correspond à l'intervalle écoulé du 11 juil. 552 au 10 juil. 553 È. Ch. Cf. le tableau de la p. 56.

(153) *Traité du calendrier*, fol. 163 r^o.

(154) Tchamitch, Annotations du livre III, t. II, p. 511; cf. notre Appendice, n^o III g.

(155) Le même, *ibid.* Cf. *Appendice*, n^o III f.

(156) *Appendice*, n^o III a et e.

(157) Cette opinion est partagée par l'auteur d'un calendrier cité par le R. P. Léonce Alischan (cf. p. 82), dans lequel la première période cinquentenaire est rattachée à l'année 20 È. Ch. Elle le fut aussi à l'ère des Romains renouvelée (cf. p. 114).

Ce sont des calculs proleptiques, imaginés par les computistes des âges postérieurs, et analogues à celui de Victorius d'Aquitaine, qui reporta l'origine de sa période de 532 ans à l'an + 28 È. Ch.

(158) *Appendice*, n^o III b et c.

(159) Ce défaut de précision se retrouve aussi dans les calculs de Saint-Martin, qui, dans ses *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, tables chronologiques, n'a fait guère que copier Tchamitch. — Le traducteur lui-même de la *Chronique d'Eusèbe*, le savant J. B. Aucher, paraît n'avoir pas mieux connu le rapport de l'ère arménienne avec l'ère chrétienne que son confrère Tchamitch. Dans la relation du martyr de saint Thaddée et de sainte Santoukhd, *Vies des Saints*, t. IV, p. 51, il dit qu'en l'année 48 ou 50 de J. C. le mois de k'agh'ots correspondait au mois de mars, et dans le temps où le Ménologe fut rédigé, dans le siècle des *saints traducteurs*, à décembre. La vérité est que le 1^{er} de k'agh'ots, en l'année 48, tomba le 11 février; en 52, le 10, et ainsi de suite, en reculant d'un jour à chaque tétraétéride, jusqu'en 92, où il passa au 31 janvier. Il ne put entrer en mars, en commençant par le 31, qu'en 1440. Il y a plus; Aucher a confondu le calendrier vague avec le calendrier fixe de Jean Diacre, d'après lequel est réglé le Ménologe arménien, et où navaçart s'ouvre le 11 août julien. Dans ce dernier

calendrier, les 23 premiers jours de k'agh'ots coïncident invariablement avec l'intervalle du 9 au 31 décembre; et cette concordance ne fut pas établie, comme il le prétend, à l'époque des premiers compilateurs du Ménologe et des traducteurs de la Bible arménienne, dans la première moitié du v^e siècle, mais à la fin du xi^e, lorsque Jean Diacre eut institué son calendrier fixe et la petite ère qui porte son nom.

(160) *Traité du Calendrier ecclésiastique et civil*, p. 21 et 23.

(161) Jacques de Crimée distingue parfaitement ces deux sortes de style de l'ère arménienne. « Le commencement de notre ère, dit-il, est en 553 de J. C. systématiquement, mais « différemment, suivant le calcul, » բայց ըստ գրուիթանն, այլ ըստ թուեալիթանն. (Ms. 115, fol. 160 v^o.) L'auteur veut dire que la supputation des computistes, ou technique, fait partir l'ère arménienne de 553 de J. C. et le calcul historique ou usuel, de 552.

(162) *Traité du Calendrier ecclésiastique et civil*, p. 21.

La table de concordance des années de l'ère arménienne et de l'ère chrétienne, dans le P. Surmeli, part de 553; elle est, par conséquent, en retard d'un an sur le calcul vulgaire qu'ont suivi toujours et que suivent actuellement les Arméniens. En outre, je dois faire remarquer qu'à un des points de cette table il y a une erreur qui la rend fautive depuis 1085 jusqu'en 1008. En effet, la tétraétéride 532-535 È. A. = 1084-1087 È. Ch. est comptée comme composée de 4 bissextiles se succédant immédiatement; en sorte qu'il y aurait eu quatre années consécutives où le 1^{er} de navaçart serait tombé le 29 février.

(163) Cf. *Appendice*, n^o III c.

(164) Il se peut fort bien que cet anonyme ne soit autre que Jean Diacre; car c'est immédiatement à la suite du fragment de ce dernier que vient, dans le ms. 114, mais sans nom d'auteur, notre Extrait B. Cet extrait, et les autres textes que j'ai donnés dans mon ouvrage, étant quelquefois reproduits d'après un manuscrit unique, j'ai dû conserver certaines formes anormales de langage ou de grammaire, comme particulières, peut-être, au siècle et à la localité où ont vécu les auteurs que j'ai transcrits. Je n'ai fait de changements que là où il y avait faute évidente de copiste. Lorsque j'ai eu deux ou plusieurs manuscrits, j'ai eu soin de les comparer ensemble, et de noter les variantes.

(165) En effet, $19 \times 16 = 304$. C'est, comme nous l'avons vu, la manière dont Jean Diacre suppute l'ère des Romains renouvelée (cf. ci-dessus, note 136) par les cycles décennovennaux écoulés de la période cinquentenaire. Il ne comprend pas dans son calcul la 1^{re} année de cette ère ou 248 È. Ch. ni la 1^{re} de l'ère arménienne ou 553 È. Ch. sans quoi le compte de 304 ans à partir de 248 ne nous conduirait qu'en 552. Une preuve péremptoire qu'il a entendu ici l'année 553 È. Ch. = 1 È. A. c'est qu'il dit que la pleine lune pascale arriva alors le 13 avril, indication qui ne peut convenir qu'à cette année 553, comme le montre le tableau de la p. 83, et le tableau G, III^e partie.

(166) Cf. les tableaux des pages 36, 70, 73 et 83, et III^e partie, tableau G.

(167) Cf. p. 106, et *Appendice*, n^o v.

(168) Le 20 mars, en 553, correspondit au 13 d'ahégan, et, en 562, au 15, par suite du mouvement de l'année vague, qui, dans cet intervalle, avait avancé de deux jours. Ainsi la date julienne de l'équinoxe vernal reste la même avec les deux quantités arméniennes différents.

(169) Lorsque les jeux olympiques eurent été abolis et que l'on eut cessé de compter par

olympiades, sous les premiers empereurs chrétiens¹, on continua à se servir quelquefois de la dénomination d'*olympiade*, mais pour désigner la *tétraétéride* julienne, comme fait ici Jean Diacre. On assimila aussi le *lustre* à cette période quadriennale. Les vers suivants d'Ausone (*Epigr.* III, ed. Bipontinæ, p. 52) témoignent de ce double abus de langage :

Urbis ab æternæ deductam rege Quirini
Annorum seriem, cum, Procule, accipies,
Mille annos centumque et bis fluxisse novenos,
Consulis Ausonii nomen adusque leges.
Fors erit, ut lustrum cum se cumulaverit istis,
Confectam Proculus signet olympiadem.

Et ailleurs, *Epitaph. her. carm.* XXXII, il dit :

Omnia quæ longo vitæ cupiuntur in ævo
Ante quater plenum consumsit Anicia lustrum.

Cf. Pline, *Hist. nat.* II, XLVII.

C'est donc à tort que Petau, *De doctr. temp.* IX, XL, et Riccioli, *Chron. reform.* t. I, p. 128, ont contesté à Scaliger son assertion sur l'usage de l'acception altérée du mot *olympiade*. La première année de l'olympiade et du lustre, pris comme période quadriennale julienne, était comptée comme bissextile, et c'est ce que nous enseigne aussi notre auteur arménien.

(170) Ce texte est corrompu; c'est un passage de l'*Exode*, xv, 10, que je rétablis d'après l'original :

Յերկուց կանգնոց է ի կեսոյ զերկայնու թիւն նորա, և ի կանգնոյ է ի կեսոյ զլայնու թիւն նորա, և ի կանգնոյ է ի կեսոյ զարժբու թիւն նորա :

(171) La conjonction *թիւն*, quoique, est une redondance et sans doute une interpolation.

(172) Il y a dans notre texte arménien *անձր*, 2484, au lieu de *անձր*, 2454. Dans l'Eusèbe d'Angelo Maï et de Zohrab, et dans celui d'Aucher, on lit *անձր*, 2453, qui paraît être la véritable leçon.

(173) Le ms. porte *քձձ*, 6156; mais 6153 est le chiffre que l'on obtient en ajoutant la date de l'ouverture de l'ère arménienne, 553, aux 5600 ans antérieurs.

(174) Depuis la III^e année du cycle décennovenal jusqu'à la XI^e inclusivement, comme on peut s'en assurer en jetant les yeux sur les tableaux des pages 36 et 83, et sur le tableau G. III^e partie.

¹ Il est très-difficile de préciser l'époque où cessa entièrement la célébration des jeux olympiques. Malalas (xvii, p. 49) dit que l'empereur Justin abolit les jeux olympiques à Antioche, à partir de l'indiction xiv, et que, depuis Afranius jusqu'en 568 (de l'ère d'Antioche), il y avait eu 77 alytarches. L'indiction xiv ayant commencé le 1^{er} septembre 520, et l'année 568 d'Antioche le 1^{er} octobre 519, nous avons ici l'année 520

en cours, la 3^e de Justin, depuis le vij des ides ou 9 de juillet.

Onuphrius Panvinus, lib. II, *Comment. in Fastos*, ad annum Urbis conditæ MLXIV, et Franc. Hotomanus, *Comment. de verbis juris*, v^o *Indictio*, ont prétendu induire des textes de Zozime et de Bède que c'est le concile de Nicée qui abolit l'usage de compter par olympiades.

- (175) Le terme pascal 4 avril caractérise l'année 562 È. Ch. Cette année étant marquée comme la 10^e de l'ère arménienne, il est évident que l'origine de cette ère est ici fixée à 553.
- (176) L'auteur entend l'opération que les computistes appellent *saltus lunæ*, cf. p. 28.
- (177) C'est l'ère mondaine de Jules l'Africain ou 1^{er} style de l'ère mondaine alexandrine. (Cf. p. 35 et 68-69, et *Appendice*, n° II.)
- (178) Un second manuscrit lit : Ի ԹՅ Կոչաւ.
- (179) *Ibid.* ամենայն իմաստուննս.
- (180) *Ibid.* Անդրէի.
- (181) Le même manuscrit et un troisième portent : զարձեալ Ի Կոչն.
- (182) Ce nom, écrit par les auteurs arméniens, Իրիան, Իրան, Իրանան, Իռիանն, Իռիան, Իրիան et Իրիանն, est le grec Ἰριων.
- (183) Un second ms. lit : արլ զեջն.
- (184) Dans le troisième ms. il y a : Կոչալք արկին սուրբ հարքն.
- (185) C'est-à-dire du cycle lunisolaire de XIX ans.
- (186) Les juifs talmudistes, par une erreur de calcul, comptaient quelquefois comme mois pascal celui dans lequel le *tekoupha* ԻԵՐՈՂ (équinoxe) du printemps tombait le 16 de la lune; par suite, le 14, terme légal de la célébration de la Pâque, précédait l'équinoxe de deux jours.
- (187) Cette assertion de Jacques de Crimée a reçu un démenti par la réforme grégorienne, qui a aboli, du moins en Occident, la période pascale de 532 ans.
- (188) *De doctr. temp.* IX, III et IV.
- (189) De Aniani cyclo magno paschali et de Panodori cyclo magno paschali, dans le volume intitulé : *Dissertationes de cyclis paschalibus*.
- (190) *Apud* Bède, *Opp.* t. V. p. 525.
- Parmi les computistes qui ont pris comme point initial de la création l'équinoxe vernal, je citerai Victorius d'Aquitaine, *Præfat. paschal. festi*, et l'abbé Ceolfrid, *Ad regem Pictorum Naitonem epist.* (Cf. les notes 3 et 44 du présent chapitre.)
- (191) Sur la disposition et l'usage des lettres dominicales et fériales du calendrier arménien, voir la note préliminaire des tableaux B et C, III^e partie.
- (192) *De initio seu primo anno enneadecacteridis alexandrinæ*, p. 236-241.
- (193) Cf. *Epistola S. Proterii ad Leonem papam de ratione paschali*, apud G. Boucher, *De doctr. temp.* p. 82-88, et Petau, *De doctr. temp.* t. II, p. 497-498.
- (194) *De doctr. temp.* p. 14-69 et 252-256.
- (195) Syncelle, *Chronogr.* p. 27 et 28.
- (196) Du Cange, *Præfatio in Chronicon paschale*, §§ 14-21.
- (197) Açoğh'ig (I, I, II, III) place la Passion en l'année 19 de Tibère = 33 È. Ch. d'après le texte de la version arménienne d'Eusèbe. Comme cette version est du V^e siècle, ou d'une époque très-rapprochée, et Açoğh'ig du X^e, on ne saurait douter que la leçon 19, que portaient les exemplaires qu'il a consultés, n'ait une autorité incontestable. Saint Jérôme, dans sa traduction latine de la Chronique d'Eusèbe, a avancé la Passion jusqu'à l'année 18 de Tibère; et c'est d'après ce changement que Goar a cru devoir substituer, mais à tort, le chiffre 18 au chiffre 19 dans le Syncelle (p. 258), reproduisant le texte d'Eusèbe.

(198) Pour bien comprendre comment et en quoi le calendrier d'Irion différait de celui des Alexandrins et des Arméniens, il faut rapprocher les tableaux des pages 27, 73 et 74 du tableau G, III^e partie.

(199) Il y a dans ce cas ce que les Arméniens appellent aujourd'hui *Տաւաղարեիկ*, *Pâques oblique*, ou fausse Pâque. Ils corrigent cet écart, en anticipant cette fête de huit jours et en la célébrant, avec les Grecs, le 6 avril au lieu du 13.

(200) Cf. *Gesta Dei per Francos*, de Bongars, t. I, p. 407-409.

(201) Ou mieux Héntzouts. Ce couvent était dans le district de Garin, qui fait partie de la province appelée *Haute Arménie*. Il fut fondé dans le x^e siècle par des moines arméniens, expulsés du territoire grec à cause de leur attachement aux doctrines particulières à leur Église, en dissidence avec celle de Constantinople. Joseph, supérieur de ce couvent, est cité avec de grands éloges par Açogh'ig, III, VII, et Arisdaguès Lasdiverdtzi, ch. II. (Cf. *Indjidji, Arm. anc.* p. 35, et *Arm. mod.* p. 75.)

(202) Ces démarches de Basile auprès du roi Jean sont postérieures au moins de 18 ans au massacre des pèlerins à Jérusalem, puisque Jean monta sur le trône en 1024 È. Nat. = 1022-1023 È. Ch. suivant Samuel d'Ani. La guerre que fit Basile aux Bulgares fut très-longue; il l'entreprit en 981 et ne la termina qu'en 1019 par l'entier asservissement de cette nation.

(203) Schahenschah, ou Schahanschah, *Շահնշահ*, en persan, شاهنشاه, *roi des rois*, est le titre que portèrent plusieurs souverains arméniens de la dynastie des Bagratides, et qui leur avait été conféré par les califes.

(204) Le comput alexandrin que Denys le Petit avait introduit en Occident était le même que celui d'André de Byzance, avec la correction alexandrine qu'avait subie un des points que nous avons discutés p. 85-86.

(205) Le samedi qui précède le dimanche des Rameaux, *Տաղկաղարեիկ*, est consacré par l'Église arménienne à la mémoire de la résurrection de Lazare.

(206) Guiragos répète, à propos de l'institution de la période cinquentenaire d'Æs et du changement qu'y introduisit Irion, les mêmes détails qu'on a lus, p. 62-64, dans un autre fragment du même auteur; il ajoute que la querelle des Géorgiens et des Arméniens vint de ce que les premiers, ayant adopté le comput d'Irion, et les seconds, celui d'Æs, célébraient quelquefois la Pâque à une époque différente, comme cela arriva dans l'année où nous place ici le récit de cet historien.

(207) Un second ms. porte : *շիջանեւ*.

(208) *Ibid.* *անց օրն այն.*

(209) Un troisième manuscrit ajoute : *Տաղկաղ, des Musulmans*, mot nécessaire ici pour compléter le sens.

(210) Lisez *ի թագաւորացն.*

(211) La prise de Jérusalem étant de 1187, les quatre années qui s'écoulèrent après cette date nous conduisent à 1191, qui est l'époque où fut commencée la construction du couvent de Nor-Kédig. Il fut terminé sept ans après, comme nous l'apprend Guiragos, c'est-à-dire en 1197, année qui fut effectivement marquée par une Pâque oblique chez les Arméniens, ainsi qu'on peut s'en assurer par le tableau G, III^e partie.

Le couvent de Nor-Kédig ou Nouveau Kédig, autrement Kôschavank' (couvent de Kôsch), fut bâti au XI^e siècle par le fabuliste Mëkhithar Kôsch, pour remplacer l'ancien monastère de Kédig, qui était situé auprès de celui de Hagh'pad, et qui avait été ruiné. Nor-Kédig était situé dans une vallée appelée *Dantzouda'-tsor*, district de Tzoro'-ph'or, province de Koukark'. (Indjidji, *Arm. anc.* p. 357-358.)

(212) Une ancienne inscription de Kôschavank', rapportée par le P. Schakhathouni, dans sa Description d'Édchmiadzîn, t. II, p. 367, rappelle, dans les mêmes termes que Guiragos, et à la même date, 640 È. A., la dissidence pascale survenue entre les Arméniens et les Géorgiens. Il est curieux de constater par là comment les historiens arméniens ont consulté et mis à profit, dans leurs ouvrages, les inscriptions murales. Les édifices religieux de leur pays étaient, en effet, couverts d'inscriptions d'un caractère authentique et officiel, et formaient en quelque sorte de véritables archives.

(213) Thamar, fille de Giorgi III, régna de 1184 à 1211 ou 1212. Cf. M. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, p. 403.

(214) Zak'arè, fils du prince Sarkis et frère aîné d'Ivanè, appartenait à la famille Mëkhar-guërdzel, qui était d'origine arménienne, et qui se mit d'abord au service des rois arméniens du Tzoro'kod, dans l'Arménie orientale, et passa ensuite à celui des souverains géorgiens, sous lesquels elle joua un grand rôle. La reine Thamar donna à Zak'arè le titre d'atabek de la Géorgie et d'une partie de l'Arménie, et le nomma *ebaçalar* (généralissime) de ses troupes.

Tchamitch, t. III, p. 149, et M. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, Addit. et Éclairc. p. 417.

(215) Tchamitch, qui a emprunté ce récit à Grégoire Aboulfaradj (*apud Assemani, Bibl. orient.* t. II, ch. XLII), conjecture que c'est à Tiflis qu'eut lieu cette dispute qui mit les Géorgiens aux prises avec les Arméniens.

(216) On ignore aujourd'hui la valeur exacte du tabégan, ancienne monnaie que l'on assimile quelquefois au *besant* ou bien au *dinar* arabe. C'est ainsi que, dans la Chronique de Michel le Syrien, comparée avec la Chronique syriaque d'Aboulfaradj (p. 357 et 361), on voit que le mot *dinar* est rendu par *tabégan*. Il y avait des tabégans d'or et des tabégans d'argent. Le grec *δηνάριον*, dont les Arabes ont fait دينار, le persan دهگانی et l'arménien դահգան, ont eu sans doute pour origine le même principe de division, puisqu'ils ont la même racine, le nombre dix.

Dans la traduction arménienne de la Bible, qui est, comme je l'ai déjà dit, de la première moitié du V^e siècle, le tabégan a le sens vague du grec *νόμισμα* et du latin *nummus*. Anania de Schirag dit : « Dans le temps, le tabégan était de 60 *δραχμίων*, et d'argent. » Ailleurs : « Le tabégan est une monnaie d'or; son poids est le même chez toutes les nations, et, s'il s'en trouve quelque part d'inférieurs, c'est qu'ils sont au-dessous du titre de l'or et fabriqués clandestinement par de faux monnayeurs. » (*Apud Pascal Aucher, Traité des poids et mesures des Anciens* (en arménien), au mot դահգան.)

Le tabégan désignait aussi une unité de poids.

Comme monnaies inférieures au tabégan, les Arméniens avaient le *դրամ*, *drām*, qui est la drachme des Grecs, le dirhem des Arabes, et, de plus, le *փող*, *ph'ogh'*, l'obole ou folous.

(217) Le roi Héthoum II rappelle et corrige en même temps la Pâque oblique de cette

année dans le petit poème dont il est l'auteur, et qui a été imprimé à la fin de la Bible arménienne publiée par l'évêque Ögan, Amsterdam, in-4°, 1666, ainsi que dans les éditions de Venise, 1703, et de Constantinople, 1705.

L'influence des Latins, qui était alors très-grande en Cilicie, dut très-certainement contribuer pour beaucoup à la correction qu'adoptèrent Héthoum et le clergé de ses États. Ce prince, menacé et attaqué par le sultan d'Égypte Mélik-el-Aschraf Djelâl-oddin Khalil, fils de Kélaoun, d'un côté implorait Argoun, khan des Mongols de la Perse, tandis que, de l'autre, il sollicitait le pape Nicolas IV, auquel il ne cessait de protester de son adhésion et de son dévouement à l'Église romaine. Le pape écrivit, en faveur de Héthoum, à Philippe le Bel, qui, retenu par ses négociations au sujet de l'Aragon, de la Castille, de Naples et de la Sicile, refusa d'intervenir en Orient. Nicolas, ayant fait prêcher la croisade en Italie, réussit à envoyer en Terre sainte quelques secours, qui n'empêchèrent pas Mélik-el-Aschraf de s'emparer de Ptolémaïs et du reste des places que les Chrétiens possédaient sur le littoral de la Syrie. (Cf. Marino Sanuto, *Secreta fidelium Crucis*, lib. III, part. XII, cap. xx-xxii.) Héthoum fut tué le 17 novembre 1308, par ordre du général mongol Ph'ïlargou, qui avait été chargé par Gazan-khan de veiller à la défense de la Cilicie contre les Égyptiens.

(218) Cette opposition entre les Arméniens de la Cilicie ou occidentaux, et ceux de la Grande Arménie, ou orientaux, sur la question des rites et même du dogme, est née à l'époque des croisades, sous l'influence des Francs, qui dominaient dans les pays voisins de la Cilicie. On peut voir à quel point étaient vives les querelles qui divisaient les deux partis dans la lettre que saint Nersès de Lamprôn, archevêque de Tarse, adressa au roi Léon II, pour se disculper du reproche de *latiniser*, que lui adressaient les vartabeds de la Grande Arménie, à la tête desquels était Grégoire Doudéorti, abbé des couvents de Sanahîn et de Hagh'pad, et dans les deux réponses du catholicos Grégoire Dgh'a' à ce même Doudéorti, Venise, 1838, in-18.

(219) Pagh'esch, ville placée par Vartan le Géographe dans le district de Pèznounik', province de Douroupéran, et située au sud-ouest du lac de Van. Les habitants la comprenaient dans le district de Salno'-tzor, qui faisait partie de la province d'Agh'étznik'. C'est aujourd'hui Bitlis.

(220) C'est-à-dire, auprès des grands dignitaires de la Porte, que les Grecs et les Arméniens voulaient chacun gagner à soi.

(221) *Mahdeci*, altération du mot arabe مقدّس, *mokaddeci*, qualificatif dérivé de مقدّس, *mokaddes*, «la [cité] sainte ou Jérusalem.» Le titre de *mahdeci*, très-fréquent aujourd'hui chez les Arméniens, est celui qu'ils prennent lorsqu'ils ont fait le pèlerinage des Saints Lieux, comme les musulmans celui de *hadji*, après avoir visité la Mekke.

(222) Aguën ou Agna', aujourd'hui Èguïn, ville principale du liva ou sandjak d'Arèbk'ir, sous la juridiction d'un cadî. Elle est située non loin de l'Euphrate, à l'ouest, et à trois journées de marche à l'est de Sivas (Sébaste). Elle est bâtie sur la déclivité d'un rocher faisant partie de la chaîne de l'Anti-Taurus, qui va aboutir à Arèbk'ir. Au pied de ce rocher coule une source abondante d'une eau fraîche et savoureuse, d'où est venu à cette ville le nom de *Uq' Aguën*, «source.» Elle renferme 2200 familles turques et arméniennes. Le liva d'Arèbk'ir, dont elle fait partie, est sous la juridiction du pacha de Diarbékîr. Elle fut fondée

par des Arméniens qui vinrent s'établir dans l'Asie Mineure avec Sénékérîm, roi du Vasbouragan, lorsque ce prince eut cédé ses États, en 1021, à l'empereur Basile II. (Indjidji, *Arm. mod.* p. 305-306.)

(223) Ces deux indications de la Pâque oblique aux années 658 et 753 ont été placées l'une et l'autre sept ans trop tôt, dans la Table de Samuel d'Ani, puisqu'elles appartiennent en réalité, comme le montre notre tableau G, aux années 665 et 760.

(224) Jean Diacre dit pareillement, dans les Prolégomènes de son *Traité du calendrier* (voy. p. 58), que la première année de l'ère arménienne suivit une bissextile, ce qui fixe incontestablement à 553, style technique, l'ouverture de cette ère, comme nous l'avons démontré.

(225) Le mot *Գարս*, arménien vulgaire, est l'arabe *فرد* «seul, unique, impair.»

(226) On voit que le solstice d'été avait été fixé au 19 juin. Cette même date se retrouve dans un passage rapporté p. 105-106.

Le véritable quantième de ce solstice est donné dans notre Appendice, n° v.

(227) L'année 744 È. A. = (7 janvier 1296-5 janvier 1297), et l'année 748 = (6 janvier 1300-4 janvier 1301), style technique. C'est par ce style que ces dates doivent être traduites, puisqu'elles se rencontrent dans un computiste.

(228) Ce dernier mot, *գարսաբին*, qui est l'accusatif *annum*, doit être pris, dans ce passage, non point avec l'acception ordinaire d'année, mais de *grande année* de quatre ans, ou tétratéride; j'ai traduit dans ce sens.

(229) Il y a dans le texte *մարգարայ*, *markats*, fautive leçon, qu'exclut forcément l'ordre dans lequel est disposée cette suite de caractérismes. Le 11 de markats en l'année 1 È. A. ferait coïncider l'entrée de l'hiver avec le 7 mai.

(230) Le Ménéloge arménien, qui place invariablement l'Assomption au 15 août et l'Exaltation de la Croix au 14 septembre, n'a fait que reproduire le Ménéloge grec, sur lequel il a été calqué. Il paraît, d'après Guiragos, que, chez les Arméniens de la Cilicie, au temps du roi Léon II, ces deux fêtes étaient fixées à ces mêmes quantième, tandis que, dans l'Arménie orientale, elles continuèrent à être célébrées, suivant le rite antique, et comme à présent, dans toute l'Église arménienne, la première, le dimanche dans l'intervalle du 12 au 18 août inclusivement, et la seconde, le dimanche, du 11 au 17 septembre.

(231) Baillet, *Les vies des Saints*, 15 août, et J. B. Aucher, *Vies des Saints*, tome IV, page 481.

(232) L'origine de la fête de l'Exaltation de la Croix, en arménien *խաչազդեց*, est expliquée de différentes manières. Suivant les uns, cette solennité rappelle la réintégration de la Croix à Jérusalem après qu'Héraclius eut vaincu Chosroës II, roi de Perse, et que Siroës, fils de ce dernier et son meurtrier, eut rendu cette précieuse relique afin de gagner l'amitié de l'empereur. Pour les Grecs, cette fête est un souvenir de la croix qui apparut à Constantin dans le ciel au moment où il était prêt à combattre Maxence, en 312, et qu'il fit représenter sur le Labarum. Suivant une troisième version, que donne le Ménéloge arménien, Héléne, mère de l'empereur Constantin, ayant découvert la vraie Croix sur le Golgotha, Macaire, patriarche de Jérusalem, placé sur le *βήμα* (estrade sur laquelle est construit l'autel), souleva dans ses bras l'instrument de la Passion du Sauveur, afin de l'exposer à la vénération du peuple, d'où le nom de *խաչազդեց*, *Élévation de la Croix*.

(233) La fête de la Présentation de N. S. ou Purification de la Vierge, dans l'Église grecque et dans l'Église latine, tombe le 2 février.

(234) En 1602, le 13 juin et le 22 octobre juliens répondirent au 23 juin et au 1^{er} novembre grégoriens.

CHAPITRE III.

(1) Hamazash, fils de David, était de l'illustre famille des Mamigonians. Sempad, fils de Varasdirots, Bagratide, étant mort, le catholicos Nersès III et les grands d'Arménie se réunirent, et, d'un commun accord, placèrent à leur tête Hamazash, qui était un homme savant, rempli de prudence, et distingué par ses talents militaires.

(2) Grégoire, dit le Bahlavouni, parce qu'il était issu de la famille royale des Arsacides, dont la patrie primitive était la ville de Bahl, siégea, suivant Samuel d'Ani, de 1118 à 1167 È. Nat. = 1116-1117 à 1165-1166 È. Ch. Vartan place sa mort le 8 février 617 È. A. = 1169.

(3) Hagh'pad, l'un des plus célèbres couvents de l'Arménie, situé en face du monastère non moins fameux de Sanahin, dans la contrée de Sévortik', province d'Oudi, d'après Aço-gh'ig, III, VIII. (Indjidji, *Arm. anc.* p. 344.) Tchamitch place Hagh'pad dans le district de Tzoraph'or, province de Koukark'.

(4) On trouve quelquefois, mais rarement cependant, dans les historiens arméniens et en dehors du Ménologe, des dates énoncées d'après le calendrier de Jean Diacre. (Cf. les n^{os} xc et xci de l'Anthologie chronologique.)

Une autre date exprimée par ce même style existe dans un passage d'Ét. Orbélian cité dans le Nouveau dictionnaire arménien des Mékhitharistes, au mot Հրոմից. «Le 15 de hrodits ou 21 juillet.» Cette concordance est calculée pour une année commune. (Cf. le calendrier de Jean Diacre, III^e partie, tableau F.)

(5) J'ai extrait ces trois mémoriaux de l'article du R. P. Léonce Alischan sur les petites ères arméniennes, publié dans le *Pazmavéb*, n^o du 1^{er} septembre 1848. Ce savant religieux prétend (*ibid.* p. 263) que ce fut la réforme de Jean Diacre qui introduisit le bissextile dans le calendrier ecclésiastique des Arméniens. Cette observation est vraie, si on la restreint au Ménologe, auquel se borna l'application du calendrier de Jean Diacre. Mais l'Église arménienne, bien longtemps auparavant, et au moins depuis qu'elle eut adopté le canon bicentenaire, en 353, se servait de l'année fixe ou julienne dans son comput pascal.

(6) Ce manuscrit appartient aujourd'hui à la bibliothèque du couvent des RR. PP. Mékhitharistes de Saint-Lazare, à Venise, auxquels il a été envoyé par feu M. le général prince Argoutinski-Dolgorouki, gouverneur du Daghestan, de l'ancienne famille arménienne Argh'outhians.

(7) Giorgi III, fils du roi Dimitri I^{er}, Bagratide, régna 28 ans, de 1156 à 1184. (*Histoire de la Géorgie*, p. 383.)

(8) Un passage de Jean Diacre (conf. p. 57) nous a offert une supputation semblable de l'ère des Romains renouvelée à partir de 248 È. Ch. et comptée par la période de 532 ans.

(9) La province d'Artsakh, située dans le nord-est de l'Arménie, sur la rive septentrionale du Gour, répond à une partie du khanat actuel de Schirwan.

(10) Fréret (*Mémoire sur l'année arménienne, Œuvres complètes*, t. XII, p. 195-196) a avancé, par un singulier anachronisme, qu'Asaria était contemporain du sultan seldjoukide de Perse Mélik-Schah, lequel vivait vers la fin du XI^e siècle.

(11) *Loc. laudat.*

(12) *Handbuch der mathem. und techn. Chronologie*, t. II, p. 443.

(13) En 1179 È. Ch. où fut établie l'année persane fixe, sous Djelâl-eddin Mélik-Schah, l'équinoxe du printemps eut lieu, suivant les Tables abrégées de M. Largeteau, à 2^h 15' 10" de temps moyen, compté de minuit, sous le méridien de Paris, et à 5^h 32' 47" du matin, sous le méridien d'Ispahan. Ce fut effectivement à cette date du 15 mars que l'équinoxe vernal fut fixé par les astronomes du monarque seldjoukide; ils calculèrent l'année tropique à raison de 365' 24193 54839. L'année grégorienne, étant de 365' 242500, ne diffère de l'année gélatenne que d'un excès de 0' 00056 45161. (Cf. M. Biot, *Résumé de chronologie astronomique*, p. 374-375.)

CHAPITRE IV.

(1) *Partzêrpert* «forteresse haute» et *Gobidar'*, places fortes situées dans la partie de la chaîne du Taurus qui est au nord d'Anazarbe et de Sis.

(2) Le village de *Gor'osomol* est un peu au nord de *Partzêrpert*, dans la partie reculée du Taurus appelée aujourd'hui *Zeytoun*, où vivent, mêlés avec les Turkomans, des Arméniens indépendants. Ces Arméniens descendent de ceux qui cherchèrent un asile dans ces montagnes, lors de la destruction du royaume de Cilicie par les Égyptiens, en 1374-1375.

(3) *Guiragos* a rapporté, dans un récit empreint d'une teinte romanesque, le coup de main que *Roupén* accomplit dans la Cilicie, et qui prépara l'établissement de la dynastie à laquelle il a donné son nom.

«Un jour que le roi *Kakig* était à la chasse, ayant bu outre mesure, il descendit de cheval pour se mettre à l'abri sous des arbres contre la chaleur et prendre du repos. Il n'avait personne avec lui qu'un tout jeune homme [*Roupén*]; car ses gens s'étaient dispersés à la poursuite du gibier. Il fut rencontré par des Grecs, qui le reconnurent et l'emportèrent dans une forteresse. Lorsque les fumées du vin se furent dissipées, ce prince, ouvrant les yeux, s'écria : «Où suis-je donc?» Les Romains (Grecs) lui répondirent, «Où est notre métropolitaine Marc?» et ils le précipitèrent du haut du rempart; il mourut sur le coup. Le jeune homme qui l'accompagnait fut vendu à un marchand arménien qui lui donna sa fille en mariage. Lorsqu'il fut parvenu à l'âge viril, il se dirigea du côté de la Cilicie, accompagné d'un seul homme, afin de chasser la perdrix. Là s'élevait une forteresse nommée *Partzêrpert*, où résidait un évêque grec. Ils firent connaissance et se lièrent étroitement; très-souvent ils mangeaient et buvaient ensemble. Cependant *Roupén* n'avait pas oublié ce que les Grecs lui avaient fait en la personne de *Kakig*, son parent. Un jour que les serviteurs de l'évêque étaient sortis pour vaquer à leurs occupations, et que leur maître était resté dans l'intérieur, seul avec un enfant, notre chasseur, s'étant approché de la place en poursuivant une troupe de perdrix, l'aperçut sur le rempart et lui cria de venir partager son repas. L'évêque, de son côté, l'invita à entrer; mais, sur son refus, il descendit sans emmener son serviteur. *Roupén*, le voyant

« arriver ainsi, comprit qu'il n'y avait personne dans la forteresse, et dit à son compagnon : « Voici aujourd'hui l'occasion de venger le meurtre de notre roi, que les Grecs ont fait périr; « peut-être que l'évêque t'enverra dans la forteresse; tâche de t'en emparer; tu m'en don-
 « neras avis par un signal, et je le tuerai. » Dès que l'évêque fut arrivé, ils se mirent à man-
 « ger; puis, lorsque le vin manqua, l'évêque dit au serviteur de Roupén : « Va dans la for-
 « teresse, et rapporte-nous du vin, afin que nous nous divertissions. » Celui-ci, étant parti,
 « transmet l'ordre qu'il avait reçu au serviteur de l'évêque. Comme ce dernier se penchait sur
 « la jarre qui contenait le vin, pour y puiser, l'autre le saisit par les pieds et l'y précipita la
 « tête la première; puis, étant monté sur le rempart, il fit à son maître le signal convenu,
 « et Roupén aussitôt étrangla l'évêque. Ensuite il entra dans la place, et en resta maître. Peu
 « à peu il augmenta ses possessions, soit par la force, soit par la ruse, au point que ses enfants
 « et ses descendants dominèrent dans la Cilicie, sur nombre de villes et de districts. Ce prince
 « est l'ancêtre du roi Léon II, qui a agrandi ses États par sa valeur. »

(4) Vahga', dans le Taurus, à l'ouest du fleuve Sarus ou Seyhan.

(5) Cf. au sujet du prince Óschin, *Anthologie chronologique*, n° LXXXV.

La forteresse de Lamprón, apanage d'Óschin et de ses descendants, appelés *Héthoumiens*, était au nord-ouest de la ville de Tarse; c'est aujourd'hui Nimroun.

(6) K'éçoun, ville de l'Euphratèse, située dans les limites du territoire de Marasch. au nord et dans le voisinage de Béhesni.

(7) Hr'om-Gla', corruption de la dénomination arabe Roum-Kalé, قلعة روم, c'est-à-dire forteresse romaine. Elle était située à l'extrémité occidentale de la province d'Agh'éztnik', sur la rive droite de l'Euphrate.

(8) Le prince Constantin I^{er} mourut, suivant Matthieu d'Édesse et Vartan, en 548 È. A. = (25 février 1099-24 février 1100).

(9) Sempad indique le 6 janvier 1199 pour la date du couronnement de Léon II; mais nous avons corrigé cette date d'après Vartan et Guiragos. En effet, le pape Célestin III et l'empereur d'Allemagne Henri VI, qui accordèrent à Léon le titre de roi et lui envoyèrent une couronne, étaient morts, le premier, le 7 janvier 1198, et le second, le 30 septembre de la même année. C'est le cardinal Conrad de Wittelsbach, archevêque de Mayence, qui fut chargé de la lui apporter, et le catholicos Grégoire VI, dit Abirad, sacra Léon à Tarse, dans l'église de Sainte-Sophie. (Conf. Willebrand d'Oldenbourg, *Itinerarium Terræ sanctæ*, dans *Leonis Allatii symmicta*.)

(10) J'ai fixé l'époque de la mort de Léon II d'après Vartan et Guiragos, et d'après Aboulfaradj (*Chron. syr.* p. 458), qui indique la même date arménienne.

(11) En 673 È. A. = (25 janv. 1224-23 janv. 1225), d'après Guiragos, c'est-à-dire deux ans plus tôt que la date fixée par Sempad.

(12) Dans ma liste chronologique des Roupéniens, les dates de la grande ère arménienne sont celles que m'a fournies l'historien Sempad; je les ai converties en années de l'ère chrétienne. Lorsque cette dernière ère est marquée seulement, c'est dans Tchamitch que j'en ai pris l'indication.

(13) «Dono igitur et concedo Januensibus requirentibus, in regali civitate mea Sisi, terram et locum ad eddificandam ecclesiam, et faciendum fundum, domos et curiam. et in

« civitate Mamista ecclesiam constructam, locum et terram ad faciendum fundum, domos et curiam; et quod habeant curiam in omni terra mea, que modo mee subiacet dicioni, et quam Deo dante acquisiturus sum. »

Privilège accordé aux Génois par Léon II, en 1200. (*Not. et extr. des mss.* t. XI, p. 20.)

Un traité conclu par le roi Héthoum I^{er} avec Pierre Dandolo, envoyé du doge Jacques Tiepolo, concédait aux Vénitiens le droit d'avoir une église et des magasins à Malmistra (Mopsueste), ainsi que la faculté de commercer librement, à travers le royaume, avec les États voisins, d'acheter et vendre sans payer de taxes, sauf les droits d'exportation communs à tous les autres sujets du roi, et que les Vénitiens devaient acquitter en sortant du port où ils résidaient. Cf. Marin, *Historia civile e politica del commercio de' Veneziani*, t. IV, p. 156-157, et M. de Mas-Latrie, Rapport à M. le ministre de l'instruction publique sur les Archives de Venise, dans les Archives des Missions scientifiques, cahier de juillet 1852, *Privilegium Armenorum regis Hetonis et Elyzabet regine, duci Venetiarum Jacobo Theupulo* (aux Archives des Frari, *Liber pactorum*).

(14) La copie de Silvestre de Sacy porte *trium arcuum*. Le nom *tres arces* ou *tres arcus* est la transcription, sous la forme d'un jeu de mots, de l'arménien *Դրազարգ*, *Trazarg*. C'était un couvent situé près de Sis, et placé sous la juridiction immédiate du catholicos d'Arménie; ses ruines n'existent plus maintenant.

(15) Larendah ou Larendeh, ville de la Lycaonie, à 15 lieues sud-est d'Iconium, aujourd'hui Karaman, chef-lieu d'un liva ture dépendant du pachalik d'Ichil.

(16) Vanerium, en arménien *Վաներ*, pluriel vulgaire de *վան*, « demeure, habitation, couvent. » Le territoire de Mélon, où se trouvait cette localité, est la plaine appelée *Մլուխ*, *Mlouh*, auprès de la ville forte de ce nom, qui était située sur la rive gauche du Sarus (Seyhan), au nord-est d'Adana. Parmi les maréchaux du royaume de Cilicie mentionnés dans la Chronique du connétable Sempad, on trouve (p. 130, éd. de Moscon, in-12, 1856) le nom du baron Vaail, qualifié de seigneur de Vaner.

(17) Le territoire appelé *Terra Giguorü* est mentionné par le connétable Sempad, qui écrit ce nom *Ճիգուր*, *Djéguér*. Dans la liste que donne cet historien des barons de la Cilicie qui assistèrent au couronnement de Léon II, en 1198, il nomme Ôsdér, seigneur de Djéguér. Suivant le R. P. Léonce Alischan (*Géographie politique*, Venise, grand in-4°, 1853 [en arménien], § 1880), la position de la ville de Baïas, l'ancienne *Baia*, aujourd'hui en ruines, sur le bord oriental du golfe d'Iakenderoun, un peu au-dessus des *Pylæ Ciliciæ*, la *Portella* du moyen âge, correspond au district de Djéguér.

(18) Constantin, seigneur de Lamprôn, de la famille des Héthoumiens, et père du roi Héthoum I^{er}, avait le titre de grand-baron, et gouverna le royaume pendant la minorité de Zabél, fille de Léon II, en qualité de baïle ou régent. On voit, dans l'acte de la donation qu'il fit à Guérin de Montaigu, qu'il était thakatir d'Arménie, titre qui, dans cet acte, est traduit par ces mots : « météor de la couronne des Ermines. » C'était un des offices les plus considérables du royaume, et il conférait à celui qui en était revêtu le privilège de poser la couronne sur la tête du roi lors de son avènement. L'institution en est fort ancienne, puisqu'elle remonte aux premiers temps de la dynastie des Arsacides d'Arménie (11^e siècle avant J. C.), lesquels ne firent que reproduire chez eux les usages et l'étiquette de la cour des Arsacides de Perse. La charge

de thakatur fat d'abord conférée à l'illustre famille des Bagratides, dans laquelle elle se maintint, par transmission héréditaire, pendant toute la durée des Arsacides, jusqu'au commencement du v^e siècle de notre ère. (Moïse de Khoren, I, xxii, et II, iii.)

(19) Gorigos, château fort situé sur les côtes de la Cilicie, entre les fleuves Calycœdnus et Lamasus, *Κάρινκος* de Ptolémée (V, viii, § 4), aujourd'hui *Gourgos*.

(20) Aïas, l'ancienne *Ægée*, port principal de la Cilicie, près d'Issus, sur le bord occidental de l'Issicus sinus, appelé *Գոց Գոցոց*, «Golfe des Arméniens,» au temps des Rourpéniens, *Laiacium* des historiens des croisades, *Lajazzo* des Vénitiens et des Génois. Il ne faut pas confondre cette ville avec Baïas, aujourd'hui Baïas, la Païasse de Paul Lucas, qui est située sur la rive orientale du même golfe. D'Anville, *Géogr. anc. abrég.* t. II, p. 93 et 95. a imaginé de faire de la même ville, Aïas ou Lajazzo, deux localités différentes. Aïas et l'Aïas, afin de retrouver dans cette dernière l'Issus des anciens.

(21) Il y a dans le texte: *deremos novos Armenie mille ducentos XIII^e*.

La charte de Léon III, n° xii, énumère trois sortes de monnaies : la première est indiquée, dans le texte dont j'ai sous les yeux un fac-simile qu'a rapporté de Turin M. Victor Langlois, par un gros point de forme carrée, accompagné de deux autres points plus petits et allongés, et dans la traduction latine contemporaine, jointe à l'original, par les mots *bisancius stauratus*, monnaie qui répond au *tahégan* arménien. La seconde est le *նոր դարմ* «nouveau tram,» dans le texte latin *darem*, les *deremos novos* de l'acte de 1304, la drachme ou dirhem. C'étaient sans doute des dirhems frappés récemment, et peut-être à un titre meilleur que les anciens. La troisième est la monnaie désignée dans l'original arménien par le sigle *ԿՐ*, qui me paraît être une abréviation de *karoubé*, l'une des subdivisions du besant, en usage dans le royaume de Chypre, et sans doute aussi dans la Petite Arménie; le texte latin porte *dr* ou *dar*, et l'acte de 1304, *d*, abréviation du mot *denarius*, *denier*; c'est le *դար, ք'ogh'*, ou sol arménien, *ծեղոճ*, le *فلوس* arabe. Dans une déclaration, conservée à Turin, Archives de la Cour, Expéditions originales, *Trattati diversi*, mazzo 5°, et faite par Jacques Pallavicino, agissant au nom des Génois qui avaient indemnisé les marchands lésés à Gorigos (voir les pièces n° ix et xi, p. 126 et 127), on lit, dans l'énonciation des sommes restituées à chacun des plaignants : *Bisancios, tant, chros, tant*. Je suppose que *chros*, comme *ԿՐ* dans l'acte de 1288, doit exprimer des karoubes.

Saint-Martin rend le sigle *ԿՐ* par *k'horé*; mais cette expression est étrangère à la langue arménienne, et la monnaie (*choré*) qu'elle désigne n'a jamais, que je sache, été en usage chez les Arméniens de la Cilicie.

(22) L'alliance du roi d'Arménie Léon V avec la fille de Frédéric II, roi de Sicile, explique comment les sujets de ce dernier obtinrent un privilège qui les admettait dans le port d'Aïas sur le même pied que les marchands pisans, catalans et provençaux, ainsi que la compagnie des Peruzzi de Florence, en réduisant pour eux les tarifs des douanes arméniennes à un droit fixe de deux pour cent. (Cf. Pegolotti, *Pratica della Mercatura*, c. xi, *Armenia*, dans Pagnini, *Della decima*, t. III, p. 45.)

APPENDICE A LA PREMIÈRE PARTIE.

N° I (page 8).

Mois des Agh'ouans.

		Quantième annuel où tombe le 1 ^{er} jour de chaque mois.
I.	Նավախարդաւոս Navaçartous	1
II.	Տուլէն Doulén	31
III.	Նամոտսն Namotsén	61
IV.	Յիլէ 'Ilé	91
V.	Քոգավոհ Pogavoh	121
VI.	Մարէ Maré	151
VII.	Քէճիգոնէ Pétjégoué	181
VIII.	Ծափաւէ Dzakhoulé	211
IX.	Քոնդոգէ Pontogué	241
X.	Օրէլի Ôréli	271
XI.	Եփնայ Èkhna'	301
XII.	Քափնիայ Pakhnia'	331
	Աւիլէ Épagomènes, 1 ^{er}	361
		2 ^o 362
		3 ^o 363
		4 ^o 364
		5 ^o 365

(Ms. 114 de la Bibliothèque impériale, fol. 43 v^o.)

N° II (p. 40 et 69).

Sur les ères mondaines.

Au milieu de cette diversité d'opinions sur l'époque de la création du monde, que suggéra aux chrétiens des premiers âges de l'Église l'interprétation de la Bible, et en particulier la version des Septante, il s'en produisit une principale, dont l'auteur est Jules l'Africain, chronographe originaire de la Palestine, qui vivait dans la première moitié du III^e siècle, et dont l'ouvrage embrassait les temps écoulés depuis la création jusqu'au règne d'Héliogabale. Cette supputation compte, depuis la création jusqu'à la naissance de J. C., 5,500 ans accomplis, en pla-

çant la Nativité au commencement de la 5,501^e. C'est l'ère qui est désignée par les chronologistes modernes sous le nom d'ère alexandrine; je l'ai appelée pour cela *alexandrine 1^{re} style*, quoique nous n'ayons aucune raison de supposer que les Alexandrins s'en soient servis exclusivement dans les calculs historiques ou dans le calendrier pascal. La supputation de Jules l'Africain a donné naissance aux deux autres ères, celle que j'ai nommée *alexandrine 2^e style*, et l'ère *constantinopolitaine*. Ces deux ères admettent, comme je l'ai fait observer, p. 69, un même nombre d'années à partir de la création jusqu'à la naissance du Sauveur. Seulement elles ont transporté ce chiffre, la première, neuf ans plus tard, la seconde, neuf ans plus tôt, ainsi que le montre le tableau suivant :

PÉRIODE JULIENNE. 1 ^{er} janvier.	ÈRE CHRÉTIENNE. 1 ^{er} janvier.	ÈRES MONDAINES.		
		ALEXANDRINE 1 ^{er} style. 29 ou 30 août ¹ .	ALEXANDRINE 2 ^e style. 29 ou 30 août.	CONSTANTINOPLITAINE 1 ^{er} septembre.
4705	— 9	5493	5484	5501
4706	8	5494	5485	5502
4707	7	5495	5486	5503
4708	6	5496	5487	5504
4709	5	5497	5488	5505
4710	4	5498	5489	5506
4711	3	5499	5490	5507
4712	2	5500	5491	5508
4713	1	5501	5492	5509
4714	+ 1	5502	5493	5510
4715	2	5503	5494	5511
4716	3	5504	5495	5512
4717	4	5505	5496	5513
4718	5	5506	5497	5514
4719	6	5507	5498	5515
4720	7	5508	5499	5516
4721	8	5509	5500	5517
4722	9	5510	5501	5518

¹ Pour l'ère alexandrine 1^{re} et 2^e style, j'ai marqué le commencement de l'année au 1^{er} de thoûth = 29 août dans l'année commune, 30 août dans l'année bissextile; mais il est probable que

Jules l'Africain s'était conformé à l'usage, adopté de son temps en Syrie et dans la Palestine, d'ouvrir l'année à l'équinoxe ou bien aux calendes d'octobre.

J'ai montré, p. 69, comment l'ère alexandrine fut corrigée, afin de la mettre en harmonie avec le cours de l'ennéadécaturide. Il s'agissait, en opérant sur un quantième donné de cette ère et en le divisant par 19, d'obtenir pour quotient le nombre des ennéadécaturides écoulées depuis la création, et, pour reste, l'année de l'ennéadécaturide en cours; et réciproquement, en ajoutant à un nombre d'ennéadécaturides complètes, l'année de l'ennéadécaturide courante, de trouver le quantième de l'ère mondaine. Le canon d'Anatolius ayant commencé par le nombre d'or XII, pour les raisons qui ont été exposées p. 43-44 et 78-79, en 5778 de l'ère mondaine, ce nombre 5778, divisé par 19, donnait 304 ennéadécaturides écoulées et le nombre d'or II. On retrancha 9 ans de 5778 et on eut 5769, chiffre qui, divisé par 19, produisit 303 ennéadécaturides et le nombre d'or XII, qu'il fallait obtenir. Dès lors l'ère alexandrine continua à être employée ainsi modifiée, et c'est sous cette dernière forme que les moines Anianus et Panodore l'avaient introduite dans leurs Chronographies, et que, d'après eux, très-certainement, le Syncelle et Théophane l'ont admise dans leurs ouvrages. Je ferai remarquer avec Ideler que Pagi et les Bénédictins ont très-improprement qualifié ce second style du nom spécial d'ère mondaine d'Antioche. Cette ère put avoir cours parmi les habitants de cette ville, mais elle ne leur fut point particulière, puisqu'elle est d'origine égyptienne.

En jetant les yeux sur le tableau précédent, on concevra comment les chronographes qui ont adopté l'ère alexandrine, 2^e style, retardent systématiquement de 9 ans les événements principaux de la vie de J. C. sa naissance, son baptême et sa passion, et les synchronismes qu'ils y joignent. C'est ainsi que saint Maxime le Moine (*apud* Petau, *De doctr. temp.* t. III, *Uranologium*, p. 181), en affirmant que la Nativité eut lieu en 5501 de l'âge du monde, 43^e année d'Auguste, cycle solaire XIII, cycle lunaire X, indiction XII, ajoute que de cette année à la 31^e d'Héraclius, indiction XIV (3 oct. 640-641), il s'est écoulé, 633 ans. Un autre auteur, le Syncelle, fixe la Nativité à la 43^e année d'Auguste, férie IV, 25 décembre, *Sulpitio Camerino et C. Poppæo Sabino cons.* Ces indications montrent que ces deux auteurs ont entendu placer réelle-

ment la naissance de J. C. en l'année -9 È. Ch. Il y a plus, si l'on examine attentivement les dates antérieures à J. C. que le Syncelle et saintMaxime le Moine ont empruntées, sans les transformer, à Anianus et à Panodore, ainsi qu'à Jules l'Africain et à Eusèbe, on s'apercevra que plusieurs de ces dates sont en retard de 9 ans pleins sur l'ère alexandrine, 2^e style.

Les Grecs Byzantins procédèrent d'une manière inverse des Alexandrins. Ceux-ci étaient en retard de 9 ans sur l'ère de Jules l'Africain; ceux-là avancèrent de la même quantité; ce qui nous donne 5508 ans révolus au 1^{er} septembre de l'an -1 de notre ère chrétienne. L'usage de l'indiction était devenu prédominant sous le Bas-Empire, et la correction opérée par les Byzantins fut faite afin d'obtenir un nombre qui, outre les caractères du cycle solaire et de l'ennéadécatéride, produisit, au moyen de la division par 15, l'indiction. Ainsi, dans la Chronique pascalle, où est employée l'ère constantinopolitaine, l'indiction, partant du 1^{er} septembre, est le reste de la division des quantités de cette ère par 15. Si elle y est marquée quelquefois un an trop tôt, il faut, dans ce dernier cas, en divisant l'ère mondaine par 15, augmenter le dividende d'une unité. L'ère byzantine est celle des trois dont l'usage a été le plus répandu et a persisté le plus longtemps. Elle fut adoptée par l'Église de Constantinople et par toutes les nations qui embrassèrent le rite grec, et qui relevaient de son autorité, et notamment par les Slaves. Elle est encore en usage chez les Abyssins. L'ère constantinopolitaine est celle par laquelle sont datés les édits des empereurs d'Orient, et qui a été suivie par tous les chroniqueurs byzantins à partir du x^e siècle jusqu'à la prise de Constantinople.

Pour certains chronographes, l'ère mondaine était une supputation basée uniquement sur un ensemble de faits historiques, un calcul conçu d'après le nombre d'années que chacun supposait séparer la création de la naissance de J. C. d'après les chiffres de celui des textes bibliques, samaritain, hébreu, et principalement des septante, qui lui paraissait avoir le plus d'autorité; tel est le système d'Eusèbe. En se combinant avec le calcul pascal ou avec l'indiction, elle se transforma en une

grande période artificielle, analogue à la période julienne. Comme période pascale, elle avait pour diviseur le cycle de 532 ans, et pour sous-diviseurs le cycle solaire et l'ennéadécatéride, et commençait à l'origine du monde, avec la 1^{re} année de chacun de ces trois cycles, ramenant par leurs évolutions, et dans un ordre constamment le même, les notations du calendrier pascal. Elle finit par se substituer entièrement au calcul historique. C'est ainsi, au dire du Syncelle (p. 28), qu'Anianus et Panodore avaient fait de cette période leur échelle chronologique, et qu'ils furent conduits à reprocher à Eusèbe, qui calculait historiquement, un anachronisme de 290 ans, parce qu'il comptait 5526 ans au lieu de 5816 depuis la création jusqu'à la 20^e année de Constantin. Ailleurs (p. 251), le Syncelle affirme que l'Annonciation, qui concourt, dans son système, avec l'année + 9 È. Ch. eut lieu la 181^e année du 1^{er} cycle de 532 ans; ce qui nous donne : 172 ans du 1^{er} cycle + 10 cycles de 532 ans (= 5320) ou 5492 avant notre ère chrétienne. Jean Diacre (*Préambule de son Canon chronologique*, voy. ci-dessous, n^o VIII), fidèle, comme la majeure partie des auteurs arméniens, au système de l'évêque de Césarée, blâme formellement l'usage d'une ère mondaine artificielle qui se rencontre quelquefois dans ces auteurs, et qui fixe la date de la naissance de J. C. à 5420. Cette date résultait sans doute du cycle de 532 ans multiplié par 10, et accru de la 100^e année du 1^{er} cycle en cours.

L'ère mondaine des Géorgiens est aussi un multiple du cycle de 532 ans. Voici ce que dit, à ce sujet, M. Akhverdoff, dans son édition du Divan de Saiath-Nova (Moscou, in-8^o, 1852, p. 49), poète tisserand qui florissait à Tiflis vers le milieu du siècle dernier, et qui a écrit une partie de ses vers en turc, et une partie dans le dialecte arménien propre aux habitants de cette ville :

« Les Arméniens qui habitent la Géorgie emploient l'ère géorgienne
 « appelée *chronicon*, qui consiste en une succession de cycles de 532 ans,
 « dont le premier a commencé à la création du monde, 5604 ans avant
 « la naissance de J. C. ($532 \times 10 + 284 = 5604$). Au temps de
 « Saiath-Nova on était au 14^e cycle, dont la 1^{re} année avait coïncidé

« avec 1312 de l'ère chrétienne. Notre poète ajoutant 447 ans au cycle « précité, il en résulte l'année de J. C. 1759. »

M. Akhverdoff a commis une erreur en plaçant la première année du XIV^e cycle du chronicon en 1312, au lieu de 1313 où ce cycle a commencé réellement, et, par suite, en mettant 1759 au lieu de 1760. En effet $1313 + 447 = 1760$, c'est-à-dire l'année 1759 écoulée et 1760 en cours.

Le tsarévitch Wakhoucht termine ainsi la préface qu'il a placée en tête de l'Histoire de la Géorgie, traduite par M. Brosset : « Ce travail « a été achevé en 1745 de J. C. 433 du cycle géorgien, le 20 octobre, « par le tsarévitch Wakhoucht, dans la ville capitale de Moscou. » Or 1745 — 433 nous donne 1312 pour la dernière année du XIII^e cycle et 1313 pour la première du XIV^e.

Ainsi, depuis l'ouverture de notre ère, les cycles géorgiens s'échelonnent de la manière suivante : 249 È. Ch. = XII^e cycle; 781 = XIII^e; 1313 = XIV^e; 1845 = XV^e.

Dans le même ouvrage, ce n'est point l'ère mondaine géorgienne qui est employée, mais seulement l'ère constantinopolitaine combinée avec le chronicon. En voici deux exemples :

(Page 264.) L'an 46 du XIII^e cycle, 6334 du monde, 29 janvier, Aschod, fils d'Adarnerseh, curopalate de Daik', est tué par les Mingréliens; c'est 826 È. Ch.

(Page 295, note 4.) L'an 208 du même cycle, 6496 du monde, 988 de J. C., la Russie se convertit au christianisme, sous Wladimir.

Mais l'auteur, ou plutôt le compilateur, ne paraît point avoir un système de notations chronologiques bien arrêté. Lorsque, au milieu de sa narration confuse et désordonnée, il donne de loin en loin quelques dates, elles sont inconsistantes ou peu correctes. Je dois ajouter que le traducteur a rarement réussi à les éclaircir ou à les rectifier; s'il calcule quelquefois assez exactement les années du chronicon, quelquefois aussi il les anticipe d'une unité. Ce dernier cas est sensible notamment page 28, note 3, où il égale la 1^{re} année du XII^e cycle à 248 È. Ch., du XIII^e à 780, du XIV^e à 1312, tout en faisant avec raison finir ce

dernier en 1844. Une pareille erreur se montre aussi dans un autre ouvrage du même savant, sa *Chronique géorgienne*, Paris, in-8°, 1831 (cf. p. 1, note 1), quoiqu'il eût pour se guider la table du xiv^e et du xv^e cycle, qu'il a reproduite p. xviii-xxiv de l'introduction, d'après le traité de chronologie placé à la fin de la Bible géorgienne. Cette erreur provient de ce qu'il compte la dernière année de chacun des cycles de 532 ans comme la première du cycle suivant.

N° III (page 57).

Témoignages des auteurs arméniens sur l'institution de la grande ère de leur nation.

(a) « La dixième année de son pontificat (de Moïse II), et la trente et unième de Khosrov (Chosroës I^{er}), fils de Gavad (Cabadès), roi des Perses, fut fini et complété le cycle de 532 ans. Alors, par l'ordre de l'illustre Moïse, des érudits et des hommes versés dans la science du calendrier réglèrent l'ère de la nation de Thorgom¹, laquelle consiste en une période progressive et sert de fondement aux diverses méthodes du comput. C'est ainsi qu'ayant donné à notre nation arménienne le calendrier des fêtes annuelles, elle n'eut plus besoin d'aller, à l'instar des mendiants, emprunter aux peuples étrangers la disposition des cérémonies du culte. »

(Jean Catholicos, ch. ix.)

Au sujet de l'opinion de Jean Catholicos, qui fait finir à l'époque de la fondation de l'ère arménienne un premier cycle de 532 ans, on peut voir ce qui a été dit, page 53, et *ibid.* note 157, ainsi que page 81.

Notre auteur anticipe l'avènement de Chosroës de dix ans, puisque l'année 1 È. A. = 552 È. Ch. fut la 21-22^e en cours de ce prince, qui avait succédé à son père, Cabadès, en septembre 531.

(b) « Ensuite les Arméniens eurent pour chef Mèjmèj (Mezizius) Knouni, pendant 30 ans. La 7^e année du gouvernement de ce marzban, le seigneur Nersès, qui était originaire du district de Pakrévant², du village d'Aschdarag, monta sur le siège patriarcal, et l'occupa neuf

¹ La nation de Thorgom est un des noms que s'attribuent les Arméniens, comme descendants, par Haig, leur ancêtre et leur premier chef, de Thorgom (Thogarmah), fils de Thiras, fils de

Gomer, fils de Japhet, suivant la généalogie rapportée par Moïse de Khoren, I, v. (Cf. p. 5, n. 15.)

² Pakrévant, district de la province d'Ararad, à l'ouest du mont Macis ou Ararad.

« ans. La 4^e année de son pontificat, la 10^e du gouvernement de Mèj-
 « mèj, il réunit, dans la ville de Tèvin, un concile, dont les principaux
 « membres furent l'évêque Pierre, littérateur, de la province de Siou-
 « nik', et Ner-Schabouh, de Darôn. Ils établirent l'ère arménienne
 « la 14^e année de l'empereur Justinien, qui construisit Sainte-Sophie,
 « et la 24^e de Khosrov, fils de Gavad, roi de Perse, année qui vit le
 « martyr de saint 'Izdpouzid¹, et les Arméniens se séparer de la com-
 « munion des Grecs. C'était en 304 de l'ère des Grecs, la 307^e année
 « depuis l'empereur Philippe. De la naissance de J. C. au concile de
 « Tèvin et à la fondation de l'ère arménienne, on compte 553 ans; et
 « 252 depuis la prédication de saint Grégoire, qui introduisit la con-
 « naissance de Dieu en Arménie. »

(Açogh'ig, II, II.)

L'ère des Grecs ou Romains est l'ère varronienne de la fondation de Rome, et l'an 1001 de cette ère = 248 È. Ch. est compté 1 par les chronographes arméniens, qui recommencent la numération par l'unité à partir du second millénaire. (Cf. p. 49, note 136.) Ainsi, pour eux, 304 équivaut à 1304 de l'ère continuée sans interruption. Le calcul d'Açogh'ig, qui est aussi celui de Jean Diacre (cf. p. 48-49) nous donne :

$$\begin{array}{r} 248 \text{ È. Ch.} = 1001 \text{ de Rome} = 1 \text{ du second millénaire.} \\ 304 \text{ ans écoulés.} \\ \hline 1 \text{ année courante.} \\ \hline 553 \text{ È. Ch.} = 1 \text{ È. A.} \end{array}$$

On était alors dans la 26^e année et non dans la 14^e de Justinien (à partir d'avril 527), et dans la 22^e en cours de Chosroës.

(c) « Ce fut le 7 du mois d'arats que l'on établit l'ère de la nation

¹ 'Izdpouzid, Perse de nation, originaire du village de K'ourasdan, dans le district de Peschabouh, était fils d'un chef des mages (*mokbed*), et se nommait d'abord Makhoj ou Makhosch; il reçut avec le baptême le nom de 'Izdpouzid, écrit aussi 'Izidpouzid ou 'Izdipouzid, ou bien encore 'Izdpouzid, nom que le Ménologe arménien traduit par Աստուծաբան, Θεοδοσιος, *Adeo-datus*, et qui est formé de deux mots persans, dont l'un, *ایزد* ou *یزد*, « Dieu, » se retrouve dans la langue moderne avec la même signification, et dont l'autre, *پوزیدن*, n'a plus que le sens

de « excuser. » Jean Catholicos (chap. ix) et Vartan (*Histoire universelle*) traduisent ce nom par Աստուծաբան, « sauvé ou délivré par « Dieu. » C'est le *ἰσοζήτησις* de l'épigramme de l'historien Ménandre, insérée dans l'Anthologie grecque de Jacobs, t. I, page 27. Cf. Lebeau, t. X, page 82, note 4, et page 84, note 2. — 'Izdpouzid fut martyrisé dans la ville de Tèvin, par ordre du marzban Véschnasb Vahram. Sa mémoire est placée, dans le Ménologe, au 25 février julien. (Cf. *Vies des Saints*, par J. B. Aucher, t. X. p. 234.)

« arménienne, la 10^e année du seigneur Jean, catholicos d'Arménie, « lequel était le 23^e patriarche depuis saint Grégoire; la 25^e année de « l'empereur Justinien, à l'époque où fut bâtie Sainte-Sophie; la 25^e « de Khosrov, roi de Perse. En l'année où l'on fonda l'ère arménienne, « on comptait 5976 ans écoulés depuis Adam. A partir de la naissance « de J. C. jusqu'à la sortie de saint Grégoire du souterrain, il y a 276 « ans; ce qui fait, depuis la naissance de J. C. jusqu'à l'ère arménienne, « 552 ans. »

(Calendrier attribué à Jean Gozer'n, *apud* Tchamitch, t. II, p. 509, *Annotations.*)

Le 7 d'arats tomba le 13 décembre en 552.

L'âge du monde 5976 suppose 5424 ans avant J. C. C'est une légère modification de l'ère mondaine, qui en compte 5420, et dont parle Jean Diacre (cf. son Canon chronologique, ci-après, n° VIII).

Le chiffre 276, énoncé comme la date où saint Grégoire l'Illuminateur sortit du souterrain d'Ardaschad, est trop faible de 23 à 25 ans, puisque cette date est en réalité 299 ou 301. (Cf. page 46.)

(d) « Le commencement du règne de Séleucus, qui monta sur le « trône 12 ans après la mort d'Alexandre, est le point initial de l'ère « des Syriens. »

(Michel le Syrien, *Chronique.*)

La supputation de Michel fixe la mort du conquérant macédonien en —323 È. Ch. C'est la date adoptée par Scaliger, Usserius, Dodwell, Desvignoles, Larcher, le docteur Vincent, l'abbé Barthélemy, Ideler, MM. Champollion-Figeac¹ et Henri Martin²; tandis que Pétau, les auteurs de l'Art de vérifier les dates, et Saint-Martin, sont pour —324. Michel, comme Grégoire Aboulfaradj et tous les auteurs de sa nation, fait courir l'ère des Syriens, dite aussi des Grecs ou des Séleucides, à partir du 1^{er} octobre —312 È. Ch. C'est le calcul le plus généralement suivi; mais Michel confond l'époque de l'avènement de Séleucus Nicator, qui est —305, avec celle de la victoire que ce prince remporta auprès de Gaza, sur Nicanor, général d'Antigonos, et qui le rendit maître de la Babylonie, de la Médie et de la Susiane.

« L'ère arménienne commença en l'année 871 de l'ère des Syriens, « la 34^e année de Justinien, sous le patriarcat de Nersès, et sous Khos-

¹ M. Champollion-Figeac, *Annales des Lagides*, Paris, 1819, place la mort d'Alexandre le 30 mai —323; mais, dans son *Égypte ancienne* (collection de l'*Univers pittoresque*), il dit le 24 mai —324.

² Mémoire sur le calendrier tunisois chaldéo-macédonien, *Revue archéol.* 1853, p. 17-18 du tirage à part.

« rov, roi de Perse; d'autres disent sous le pontificat de Moïse, catho-
« licos, quarante ans après la persécution que nous éprouvâmes à cause
« de la sédition (concile) de Chalcédoine. »

(Michel le Syrien, *Chronique.*)

On voit combien Michel est peu sûr de l'époque de l'institution de l'ère arménienne; et les synchronismes qu'il a établis, dans tout le cours de son livre, entre cette ère et celle des Syriens, se ressentent de cette incertitude. D'après Samuel d'Ani, Nersès II devint catholicos d'Arménie en 525-526 È. Ch. Il eut pour successeur Jean II en 534-535, et celui-ci fut remplacé par Moïse en 549-550. C'est donc, depuis Nersès jusqu'à Moïse, une différence de 24 ans.

L'année syrienne 871 = (1^{er} oct. 559-560) nous donne 34 ans de retard environ pour l'avènement de Nersès. Justinien étant monté sur le trône en avril 527, l'an 34 de son règne concourt avec 560. L'accord de la date de l'ère des Séleucides et de l'année de Justinien prouve que notre chroniqueur a entendu prolonger jusque-là l'époque du pontificat de Nersès; détermination contredite par le témoignage de tous les historiens arméniens.

(e) « Après le seigneur Nersès, le seigneur Jean fut catholicos pen-
« dant 15 ans. Celui-ci eut pour successeur le seigneur Moïse d'Ëgh'i-
« vart¹, qui occupa le siège 30 ans. La 10^e année de son pontificat,
« la 31^e de Khosrov, fils de Gavad, et la 14^e de Justinien, qui cons-
« truisit Sainte-Sophie, Moïse établit l'ère et le calendrier arméniens. De
« son temps le cycle de 532 ans avait pris fin. Mëjmëj, de la famille
« Knouni, était marzban d'Arménie et gouverna notre pays pendant
« 31 ans. A l'établissement de notre ère prirent part Pierre, évêque
« et littérateur, de Siounik'; Cyrion, Géorgien de nation, du district
« de Dchavakh², du village de Sgoudri; Ner-Schabouh, de Darôn; et
« Aptischo', de Saçoun. »

(Vartan, *Histoire universelle.*)

(f) « Après la sortie d'Adam du Paradis terrestre,
« L'an 5976,

¹ Ëgh'ivart, village du district d'Arakadz-odën, dans la province d'Ararad.

² Dchavakhk' ou Dchavagh'k', Djavakhéth en géorgien, district de la province de Koukark'. Cette province, limitrophe de la Géorgie, fut sous la domination, tantôt des Géorgiens, tantôt

des Arméniens. Elle était gouvernée par un chef qui portait le titre de *P'teschkh* ou *P'tiaschkh* des *Koukaratsi*. Il en était de même de la province de Daik', où la population, comme dans le Koukark', était mi-partie d'Arméniens et de Géorgiens.

« L'ère arménienne fut établie;
 « Après la naissance de J. C.
 « L'an 553;
 « Après notre Illuminateur (saint Grégoire),
 « L'an 240;
 « Du pontificat de Moïse
 « Après dix années écoulées;
 « Cent ans après la fondation de notre ère,
 « Anania de Schirag
 « En corrigea l'imperfection,
 « Et y adapta le calendrier fixe. »

(Chronique rimée anonyme, *apud* Tchamitch, Annot. du livre III, t. II, p. 511.)

La date de l'ère mondaine, 5976, a été expliquée précédemment (lettre c).

L'an 240 de saint Grégoire nous fait remonter à 313 È. Ch. comme point initial des années de l'apôtre national de l'Arménie. Ce calcul a quelque analogie avec celui de Samuel d'Ani (*Chronogr.* I^{re} partie, p. 39), qui compte, depuis la naissance de J. C. jusqu'à saint Grégoire, 312 ans, ce qui nous donne en réalité la 10^e ou 11^e année de son pontificat.

J'ai raconté, p. 112, comment Anania de Schirag entreprit, au temps du patriarche Anastase, de réformer le calendrier arménien, et l'insuccès de cette tentative, qui ne fut accomplie que quatre siècles plus tard par Jean Diacre.

(g) « L'an 553 de l'ère de l'incarnation du Verbe de Dieu, au temps
 « de Moïse d'Ëgh'ivart, catholicos d'Arménie, 22^e successeur de saint
 « Grégoire l'Illuminateur, fut établie l'ère arménienne, la 3^e année du
 « pontificat de ce même Moïse, et d'après son ordre, par Anania de
 « Schirag, sous le gouvernement des marzbans perses, la 13^e année de
 « Khosrov, roi de Perse, la 12^e de Justinien, empereur à Constanti-
 « nople. Ce fut alors que 'Izdpouz d souffrit le martyre pour le Christ.
 « Justinien et Khosrov étaient en paix l'un avec l'autre. Au bout de dix
 « ans on établit le cycle cinqcentenaire, qui servit à fixer la célébration
 « de la Pâque. »

(Histoire en prose, anonyme, *apud* Tchamitch, t. II, p. 511.)

Il est inutile d'insister sur l'erreur que commet notre anonyme, en prétendant que ce fut Anania de Schirag qui institua l'ère arménienne, puisque ce computiste est postérieur d'un

siècle; nous savons, d'ailleurs, que ce travail fut exécuté, au concile de Tévïn, par Athanase, supérieur du couvent de Klag ou saint Jean-Baptiste, dans le district de Darôn. (Cf. p. 16.)

(h) « Au commencement de l'ère arménienne, le seigneur Nersès, catholikos, tint le sixième concile, dans la ville de Tévïn, la 4^e année de son pontificat, la 24^e du règne de Khosrov, roi de Perse, et la 14^e de l'empereur Justinien. Nersès convoqua ce concile en opposition à celui de Chalcédoine. »

(Histoire des conciles d'Arménie, *apud* Tchamitch, t. II, p. 493.)

(i) « Cette même année, 34^e de Justinien, les Alexandrins comptèrent la 14^e ennéadécatéride du cycle de 532 ans, et, en la 35^e année de ce prince, fut réglée l'ère arménienne. »

(*Djar' Endir, Zsun-pukhp*, Anthologie sacrée, ou choix de discours ou traités des Pères de l'Église, *apud* Tchamitch, *ibid.* p. 511.)

Il faut sans doute entendre ici la 14^e ennéadécatéride complète et la 15^e en cours, à partir de l'ère de Dioclétien. Si, à l'année 284 (29 août, style alexandrin) ou 285 (1^{er} janvier, style romain) nous ajoutons ($14 \times 19 =$) 266, nous aurons l'an 550 pour la 14^e ennéadécatéride révolue, et l'an 552 pour la 2^e année de la 15^e ennéadécatéride en cours = 1 É. A. style vulgaire.

N° IV (p. 73).

Des différentes formes du cycle épactal.

Tout porte à croire que le cycle épactal primitif des Alexandrins, celui dont ils se servirent à l'époque des computistes byzantins, André et Irion, du iv^e au vi^e siècle, est identique avec le cycle que les textes et le calendrier arméniens nous ont permis de rétablir (p. 81 et 91.) Ce n'est que plus tard qu'il se modifia et qu'il prit la forme que nous retrouvons dans Bède. On sait que le point de départ du cycle épactal, et, par suite, l'ordre de la progression undécimale des termes dont il se compose, peut varier, comme cela est arrivé à diverses époques et chez différents peuples, parce que ce point et l'arrangement des épactes, dans les colonnes du calendrier, sont de pure convention, l'ordre des néoméniés qu'elles indiquent restant toujours le même.

Voici le cycle épactal de Bède, mis en rapport avec le cycle ancien

des Arméniens, celui que Jacques de Crimée (fol. 161 v^o) a voulu désigner sans doute par l'expression *Հին վերադիրք*, « anciennes épactes, » et avec leur cycle moderne; j'y joins le cycle épactal des Géorgiens. Un astérisque marque le commencement de chaque cycle, *a* et *b* les deux termes entre lesquels se fait le *saltus lunæ*.

NOMBRE D'OR.	CYCLE ÉPACTAL			
	DE NÉC.	ARMÉNIEN ancien.	ARMÉNIEN moderne.	GÉORGIEN.
I.....	<i>b</i> 0 *	<i>a</i> 9 *		30 *
II.....	11	<i>b</i> 21		11
III.....	22	2	2 *	22
IV.....	3	13	13	3
V.....	14	24	24	14
VI.....	25	5	5	25
VII.....	6	16	16	6
VIII.....	17	27	27	17
IX.....	28	8	8	28
X.....	9	19	19	9
XI.....	20	0	0	20
XII.....	1	11	11	1
XIII.....	12	22	22	12
XIV.....	23	3	3	23
XV.....	4	14	14	4
XVI.....	15	25	25	15
XVII.....	26	6	6	<i>a</i> 26
XVIII.....	7	17	17	<i>b</i> 8
XIX.....	<i>a</i> 18	28	28	19
I.....			<i>a</i> 9	
II.....			<i>b</i> 21	

N° V.

Note relative au fragment, cité p. 106, d'un Traité du calendrier arménien.

Comme la première année de l'ère arménienne comprend l'intervalle écoulé du 11 juillet 552 au 10 juillet 553, les six premiers mois ont l'équinoxe d'automne et le solstice d'hiver, et les six derniers mois l'équinoxe du printemps et le solstice d'été. Voici les déterminations de ces quatre points cardinaux de l'année, données dans notre fragment,

mises en regard des dates obtenues par les Tables de M. Largeteau. Je dois faire observer que ces tables étant dressées pour le méridien de Paris, et l'Arménie étant située en moyenne à 40° plus à l'est, j'ai dû ajouter à mes déterminations 2^h 40'. Les heures sont comptées par une numération continue d'un minuit à l'autre.

	DATES ARMÉNIENNES.	DATES DÉDUITES DES TABLES DE M. LARGETEAU.
	552 Équinoxe automnal.	10 sahmi (18 septembre)....
Solstice d'hiver....	11 arats (18 décembre).....	8 décembre.... 9 49 19
553 Équinoxe vernal....	13 ahégan (20 mars).....	18 mars..... 18 4 48
Solstice d'été.....	14 hrodits (19 juin).....	20 juin..... 10 54 43

Il y a encore dans ce même fragment deux expressions astronomiques, *անկաստեղ*, « coucher de l'astre » et *ելաստեղ*, « lever de l'astre, » qui ont besoin d'être expliquées; mais, comme elles sont très-vagues et ne précisent pas l'astre dont il est question, tout calcul devient impossible. Dans le Nouveau dictionnaire arménien des Mèkhitharistes, on lit la glose suivante, v° *անկաստեղ* : « *Angasdegh'* signifie la disparition de « l'étoile brillante, appelée *Grand-Chien*, et située au-dessous de la constellation de Haïg (Orion); cette étoile s'efface lorsque le soleil s'en « rapproche, et reparait quand il s'éloigne; ce dernier cas est ce que « l'on nomme *élasdegh'*. Le computiste Anania de Schirag, qui vivait au « vii^e siècle, dit : « A l'angasdegh' la neige arrive. » Étienne de Pologne, « lexicographe du xvii^e siècle, entend par le mot *angasdegh'* les Pléiades, « qui se trouvent au-dessous de Haïg ou Orion. » Dans un calendrier cité dans le même article du Nouveau dictionnaire, le coucher du Grand-Chien est fixé au 9 de maréri = 15 avril, pour la première année de l'ère arménienne. Aujourd'hui tous les almanachs marquent l'angasdegh' au 14 avril julien (26 avril grégorien), et l'élasdegh' au 24 mai = 5 juin.

Voici une note, à ce sujet, qu'a bien voulu m'adresser un jeune savant de Berlin, M. le docteur Wœpcke, connu par ses travaux sur les monu-

ments de la science mathématique chez les Arabes : « Il est évidemment
 « question d'un coucher et d'un lever héliaques pour l'horizon de l'Ar-
 « ménie; il y entre donc la durée du crépuscule. Il ne me semble pas
 « probable que l'astre du Grand-Chien puisse signifier autre chose que
 « Sirius. Si les Pléiades sont mêlées à cela par un autre lexicographe,
 « cela vient évidemment de ce que les Pléiades se trouvent dans le voi-
 « sinage du lieu de l'écliptique occupé par le soleil, au temps de l'année
 « correspondant, avec plus ou moins d'exactitude, au coucher héliaque
 « de Sirius. En effet, par un horizon qui correspond à une élévation
 « du pôle de 40° , comme c'est en moyenne le cas pour l'Arménie, Sirius
 « se couche à peu près une demi-heure (plus exactement $36'$ et demie)
 « après les Pléiades; donc le soleil, se trouvant près des Pléiades, se
 « couche une demi-heure avant Sirius; ce qui prouve qu'à cette époque
 « le coucher de Sirius cessera en effet d'être visible à l'œil nu, à cause
 « de la trop forte lumière crépusculaire. »

N° VI (p. 109 et 110).

Un quantième mensuel du calendrier vague arménien étant donné,
 trouver le quantième annuel.

(Exemple fourni par un calendrier zodiacal.)

« I. 22 mars, 22 navaçart, 1^{er} nisan, le soleil entre dans le Bélier,
 « et le régent de la nuit est la Balance.

« II. 21 avril, 22 hor'i, 1^{er} yar, le soleil entre dans le Taureau, et le
 « régent de la nuit est le Scorpion.

« III. 21 mai, 22 sahmi, 1^{er} sivan, le soleil entre dans les Gémeaux,
 « et le régent de la nuit est le Sagittaire.

« IV. 20 juin, 22 drè, 1^{er} thamous, le soleil entre dans le Cancer, et
 « le régent de la nuit est le Capricorne.

« V. 20 juillet, 22 k'agh'ots, 1^{er} ab, le soleil entre dans le Lion, et
 « le régent de la nuit est le Verseau.

« VI. 19 août, 22 arats, 1^{er} éloul, le soleil entre dans la Vierge, et
 « le régent de la nuit est les Poissons.

« VII. 18 septembre, 22 méhégan, 1^{er} tischrïn, le soleil entre dans
 « la Balance, et le régent de la nuit est le Bélier.

« VIII. 18 octobre, 22 arek, 1^{er} marscheschvan, le soleil entre dans le Scorpion, et le régent de la nuit est le Taureau.

« IX. 17 novembre, 22 ahégan, 1^{er} kaslev, le soleil entre dans le Sagittaire, et le régent de la nuit est les Gémeaux.

« X. 17 décembre, 22 maréri, 1^{er} tébeth, le soleil entre dans le Capricorne, et le régent de la nuit est le Scorpion.

« XI. 16 janvier, 22 markats, 1^{er} schebat, le soleil entre dans le Verseau, et le régent de la nuit est le Lion.

« XII. 15 février, 22 hrodits, 1^{er} adar, le soleil entre dans les Poissons, et le régent de la nuit est la Vierge.

« *Épagomènes*. 17 mars, 17 navaçart, 1^{er} des épagomènes des Hébreux, le soleil entre dans Saturne: »

(Ms. armén. n° 114, Bibl. imp. fol. 18 v°-19 r°.)

Le 22 mars, ayant coïncidé avec le 22 de navaçart dans la tétraétéride 529 È. A. = (1^{er} mars 1080-28 février 1081) à 532 = (1^{er} mars 1083-28 février 1084), fixe la date de la construction de ce calendrier à l'une de ces quatre années.

On remarquera que l'auteur a transformé l'année lunaire des Hébreux en une année solaire de 12 mois de 30 jours chacun, plus 5 épagomènes = 365¹, sur le modèle de l'année vague arménienne. Cette transformation est le résultat du système de réduction qu'il a adopté pour toutes les formes d'année, afin de les faire cadrer avec celle des Arméniens, et de rendre possible la disposition parallèle des mois de diverses nations, dans une suite de tableaux. Celui du fol. 43 v° présente l'assimilation des mois égyptiens, éthiopiens, athéniens, bithyniens, cappadociens, géorgiens et agh'ouans, avec le calendrier arménien.

Le calendrier zodiacal transcrit ci-dessus est construit, comme tous nos almanachs populaires, d'après l'hypothèse que l'ordre des saisons correspond d'une manière invariable aux mêmes signes du zodiaque. On sait que le mouvement du pôle terrestre, mouvement que les astronomes appellent *précession des équinoxes*, en décrivant, dans une période de 25,868 ans, un petit cercle parallèle à l'écliptique, déplace continuellement cette correspondance, et que le soleil, à chaque 12^e fraction de cette période (= 2155 ans, 8 mois), rencontre successivement chacune des constellations zodiacales. On sait aussi que, depuis l'an 448 È. Ch., l'équinoxe du printemps a lieu dans les Poissons; qu'auparavant, à partir de l'an — 1707 È. Ch., il eut lieu dans le Bélier, et antérieurement, en remontant à — 3862, dans le Taureau.

Chaque mois a ici deux constellations zodiacales qui sont l'une par rapport à l'autre dans la position que Géminus (chap. 1) appelle *diamétralement opposée*, *κατὰ διάμετρον*, l'une se levant avec le retour du jour et se couchant à la nuit, l'autre se levant à la nuit et se couchant avec l'apparition du jour. Cet arrangement, ajoute Géminus, vient des Chaldéens, qui mettent les dodécatémoies en opposition, pour connaître les sympathies, ou, suivant d'autres, les antipathies des natiuités.

D'après ce que nous venons de dire, il est évident que notre calendrier zodiacal est du même genre que les zodiaques égyptiens, c'est-à-dire qu'il est astrologique et non astronomique.

N° VII (page 112).

Essai de correction du calendrier vague arménien, par Anania de Schirag.

(a) « Nersès, après avoir exercé les fonctions de catholicos pendant dix ans, a pour successeur Anastase, en l'an 120 de l'ère arménienne. Anastase avait été chambellan de Nersès. Il était originaire du district de Macis-odèn (Pied du Macis), du village d'Agor'i¹, où il éleva une belle église. De son temps saint David² crut en J. C. Anastase ayant songé à donner aux Arméniens un calendrier fixe, comme celui des autres nations, prescrivit à Anania de Schirag de rédiger un compte exact, sur lequel celui-ci fonda notre calendrier d'une manière stable. Anastase avait l'intention de faire confirmer ce calendrier par un concile et des évêques, lorsqu'il mourut après avoir siégé six ans. »

(Açogh'ig, II, 1.)

L'an 120 È. A. = (12 juin 671-10 juin 672); par conséquent l'an 1^{er} d'Anastase correspond aux sept derniers mois de 671, et aux cinq premiers de 672, et sa sixième et dernière année à 676-677. Nous avons vu (p. 112) que Samuel d'Ani place le pontificat d'Anastase trois ans plus tôt.

(b) « Sous le patriarcat d'Anastase florissait Anania de Schirag, qui, d'après l'ordre de ce pontife, composa un calendrier perpétuel. Mais, tandis qu'Anastase se disposait à rassembler un concile pour le faire adopter, il mourut. »

(Vartan, *Histoire universelle*.)

¹ Le village ou bourg d'Agor'i, ou bien Agour'i, était situé sur le revers septentrional du Macis (Ararad). Ce village est mentionné déjà dans Lazare de Ph'arbe (p. 215). Léonce le Prêtre (ch. vi) le qualifie de *bourg considérable*. Outre l'église, Anastase y bâtit un monastère et un hospice pour les pauvres. (Indjidji, *Arm. anc.* p. 445.) Le village d'Agor'i a été détruit par un tremblement de terre il y a quelques années.

² David de Tévin était Perse de nation, et de race royale. Sa mère, originaire de la Persarmé-

nie, était chrétienne. Étant venu du Khoraçan en Arménie, il reçut au baptême, en échange du nom de Sourhan qu'il portait, celui de David. Il fut attaché à une croix, à ce que raconte Guiragos, et martyrisé à Tévin, par l'ordre d'Abd-Allah, ôedigan ou gouverneur arabe de l'Arménie en 162 È. A. le 23 d'arek (31 mars 693 È. Ch.). Sa mémoire est célébrée ce même jour dans l'Église arménienne. (Cf. J. B. Aucher, *Vies des Saints*, t. VI, p. 226-229; Jean Catholicos, ch. xii, et Tchamitch, t. II, p. 377.)

(c) « Après Nersès, le patriarcat passa au seigneur Anastase, qui le conserva six ans. Celui-ci manda auprès de lui le grand docteur Anania, du district de Schirag, homme profondément érudit et versé dans la connaissance de toutes les méthodes de la science des temps, afin de doter les Arméniens d'un calendrier fixe, à l'imitation de celui des autres nations. Anania accomplit sa tâche, non sans beaucoup de travail; mais, tandis que l'on voulait faire confirmer cette réforme par un concile, le saint patriarche Anastase mourut, et elle fut négligée par ses successeurs, qui continuèrent d'employer l'ancien style. »

(Guiragos, *Histoire d'Arménie.*)

N° VIII (page 111).

Canon chronologique de Jean Diacre.

« Si tu veux connaître l'époque de la sortie d'Adam du Paradis terrestre, prends le nombre 5198 et ajoutes-y les années depuis la naissance du Sauveur. Ne crois pas ceux qui prétendent savoir le temps depuis lequel le monde existe; car celui qui l'a créé seul connaît cette durée¹. Pour nous, il n'y a aucun doute sur l'intervalle qui s'est écoulé depuis la chute de l'homme, d'après le grand Moïse, qui compte jusqu'à lui 3729 ans², dans la version des Septante. Ne crois pas ceux qui disent qu'il y a 5420 ans depuis l'origine des choses jusqu'à la naissance du Sauveur: car, quoique la disposition des nombres, cadrant avec ce calcul, fasse rencontrer juste le cycle cinquentenaire, en le reportant en arrière, cependant ce n'est pas avec cette certitude qu'il faut mesurer le temps; et il n'est pas convenable de l'imaginer ou de le dire plus long que ne le comporte le témoignage de l'Écriture dictée par l'Esprit-Saint³. Quelques-uns d'entre les modernes, gens obs-

¹ Jean Diacre commence à compter les temps à partir de la sortie d'Adam du Paradis terrestre, et reproduit, sur ce point, comme pour tout l'ensemble de sa chronologie, les doctrines d'Eusèbe. (Cf. l'Eusèbe de Mai et Zohrab, p. 49, et d'Aucher, t. I, p. 106.)

² Il faut lire 3689, qui est l'année de la sortie d'Égypte, suivant le calcul d'Eusèbe, fondé sur les Septante. Samuel d'Ani et le patriarche Nicéphore

énoncent le même chiffre; Apogh'ig, 3809; le Syncelle, 3816 (lis. 3819). (Cf. l'Eusèbe de Mai et Zohrab, p. 70, et d'Aucher, t. I, p. 155, note 1.)

³ Ceci fait allusion aux computistes qui, pour régler le calendrier pascal, avaient inventé une ère mondaine purement fictive, au moyen du cycle de 532 ans, plusieurs fois répété. Ce cycle, multiplié par 10, produit 5320. Ainsi l'ère mondaine, qui admettait jusqu'à la naissance de J. C.

« curs, se sont plu à arranger ainsi les calculs, d'après une opinion
« immuable; mais les Pères les plus célèbres, les plus savants et les
« plus diligents au travail, ont établi la chronologie sur des bases posi-
« tives, de la manière suivante :

« Depuis Adam jusqu'à l'enlèvement d'Énoch, il y a.....	1487 ans.
« De l'enlèvement d'Énoch jusqu'au déluge.....	755
« Depuis Adam jusqu'au déluge.....	2242	.
« Depuis le déluge jusqu'à l'érection de la tour de Babel...	525
« Depuis Adam jusqu'à l'érection de la tour, il y a donc...	2767	
« Depuis le déluge jusqu'à la naissance d'Abraham.....	942
« De là jusqu'à la sortie d'Égypte.....	505
« De là jusqu'à la quatrième année de Salomon et jusqu'à la « construction du temple.....	470 (lis. 480)
« De là jusqu'à la restauration du temple par Zorobabel, la « deuxième année de Darius.....	512 (lis. 511)
« De là jusqu'à la naissance de J. C. ¹	518
« De la naissance de J. C. jusqu'à l'ère arménienne ²	553
« Au bout de neuf ans fut établi le cycle centenaire, après « la naissance de J. C.....	568 (lis. 562)
« Depuis le baptême de J. C. jusqu'à la vingtième année du « règne de Constantin ³	300

5420 ans, avait parcouru, à cette époque, 10 cycles centennaires et 100 ans du onzième. On supposait que la première pleine lune pascalle de l'ennéadécadécade, l'un des éléments générateurs de ce cycle, s'était rencontrée le 4^e jour de la création, le jour même où Dieu fit le soleil, la lune et les astres du firmament. C'est en partant de ce point que se déroulaient et s'enchaînaient successivement les cycles de 532 ans dans le cours de l'ère mondaine. (Cf. p. 34, 35, 66-69, et ci-dessus, n° II.)

¹ Pour les dix premières dates du canon de Jean Diacre, empruntées par lui à Eusèbe, et pour leur concordance avec les années antérieures à l'ère vulgaire, on peut voir le tableau de la p. 40.

² En calculant par les dates précédentes de l'âge du monde, on trouve, ainsi que nous l'avons fait remarquer (tableau précité), l'année 553 de J. C. = (1^{er} oct. 551-30 sept. 552). Mais, par suite d'une anomalie dans le système de Jean

Diacre, survenue, comme on peut le croire, à son insu, 553 est bien réellement l'année de notre ère vulgaire que nous comptons par ce même chiffre; et ce qui le prouve, c'est qu'à la ligne suivante il dit que ce fut neuf ans après, c'est-à-dire en 562, et non en 568, que commença, pour les Arméniens, le cycle centenaire d'Éas. Cette date de 562 est établie d'une manière irréfragable par les caractères du calendrier pascal (p. 50-51, 78-79).

³ La vingtième année, *vicennalia*, de Constantin, est marquée dans les Tables d'Eusèbe, olymp. 277, 1, 2345 d'Abraham = (1^{er} octobre 329-30 sept. 330). C'était en réalité sa vingt-quatrième année en cours, à partir du viij des calendes d'août (25 juillet) 329.

D'après ce calcul, la date du baptême de J. C. serait 2345 — 300 = 2045 d'Abraham; mais il faut lire ici 301, pour avoir 2046 d'Abraham = (1^{er} oct. 28-30 sept. 29), qui est l'année où

« De là jusqu'à l'ère arménienne ¹	224 ans.
« De la vingtième année de Constantin jusqu'à l'invention du « cycle bicentenaire d'André ²	23
« De là jusqu'à l'ère arménienne	200
« Ceux qui soutiennent que; depuis l'origine du monde « jusqu'à la naissance de J. C., il y a 5420 ans, se trompent « gravement, en donnant une preuve surabondante de leur « ignorance et de leur éloignement de la vérité; car nul ne « peut connaître les temps écoulés depuis la création, mais « seulement ceux qui ont couru depuis qu'Adam et Ève sor- « tirent du Paradis terrestre.	
« De la vingtième année de Constantin jusqu'à l'institu- « tion du cycle bicentenaire, il y a 23 ans, ce qui fait 81 « de l'ère des Romains ³ .	
« De la deuxième année de l'empereur Philippe jusqu'à la ving- « tième de Constantin, en y ajoutant les 23 ans susmen- « tionnés, il y en a 104 jusqu'au cycle bicentenaire d'An- « dré; en tout jusqu'à l'ère arménienne ⁴	304
« Hérode l'infidèle régna 37 ans. Sa trente-deuxième an- « née fut marquée par la naissance de J. C. ⁵ .	
« De la naissance de J. C. jusqu'à saint Grégoire, il y a	304 ans.
« Depuis saint Grégoire jusqu'à saint Sahag (le patriarche Isaac « dit le Grand ou le Parthe) ⁶	127

Eusèbe a fixé dans sa Table, comme saint Épiphane (*Hæres.* p. 446), le baptême du Sauveur, 15^e année de Tibère, sous le consulat d'Ap. Junius Silanus et de P. Silius Nerva.

¹ 330, 20^e année eusébiennne de Constantin + 224 = 553 È. Ch. = 1 È. A. en cours.

² 330 + 24 = 353 È. Ch. en cours, date de l'adoption du cycle bicentenaire d'André de Byzance par les Arméniens + 200 = 553 È. Ch. = 1 È. A. (cf. p. 48).

³ 353 È. Ch. correspond à 106 du second millénaire de Rome (cf. p. 49, et *ibid.* note 136), ou 1106 du calcul de Varron. 81 est sans doute une faute de copiste.

⁴ La 2^e année eusébiennne de l'empereur Philippe est 2263 d'Abraham = (1^{er} oct. 247-30 sept. 248), en réalité la 4^e depuis mars 247, et la 5^e depuis mars 248. De 248 à 330 il y a 82 ans + 23 = 104 ans révolus, et la 105^e année en cours.

⁵ Dans Eusèbe, la 32^e année d'Hérode = 2015 d'Abraham = (1^{er} oct. — 2-30 sept. — 1); mais il est certain, par le témoignage de Josephus (*Antiq.* XVII, vi, § 4; VIII, § 1 et IX, § 3; cf. *Bell. jud.* I, XXXIII, § 4), qu'Hérode, dit l'infidèle ou l'étranger, parce qu'il était Iduméen de naissance, mourut en l'an —4 È. Ch. L'historien juif rapporte que, pendant la dernière maladie de ce prince, il y eut une éclipse de lune qui précéda sa mort de peu de jours. Cette éclipse, qui est fixée au 13 mars de cette année, eut lieu un peu avant la Pâque, et la mort d'Hérode survint dans l'intervalle.

⁶ 304 + 127 = 431. Il est impossible de déterminer quelle année du pontificat du catholico saint Sahag l'auteur a en vue ici. Nous avons prouvé (p. 12-13 et *ibid.* note 40) que saint Sahag mourut le 7 septembre 439, et, suivant Açogh'ig, il avait tenu le siège pendant cinquante ans. Son avènement est donc de 390, comme l'a marqué Tchamitch, t. III, Tables, p. 109.

« Depuis saint Grégoire jusqu'à l'ère arménienne ¹	252 ans.
« C'est-à-dire jusqu'à Moïse, 24 ^e catholicos d'Arménie,		
« dans la 10 ^e année duquel l'ère arménienne fut fondée. »		

(Ms. arménien de la Bibl. imp. n° 114, fol. 63 r°, 64 v°.)

N° IX (pages 122, 127 et 130).

De l'usage de l'indiction chez les Arméniens.

La séparation religieuse des Arméniens d'avec les Grecs, accomplie à l'occasion du concile de Chalcedoine tenu en 451, et l'état d'hostilité dans lequel fut l'Église arménienne vis-à-vis de l'Église byzantine, peuvent déjà faire supposer que les premiers ne firent qu'un usage très-restreint de l'indiction constantinopolitaine, s'ouvrant au 1^{er} septembre, et qui est la seule qu'ils aient adoptée. Cette sorte d'indiction ne se montre, que je sache, que dans un seul de leurs auteurs, l'historien Thomas Ardzrouni, qui vivait sur la fin du ix^e siècle, et qui a écrit l'histoire de la famille satrapale des Ardzrouni, à laquelle lui-même appartenait. Encore ne s'en est-il servi que trois fois dans le cours de son livre. Nous la trouvons employée, mais aussi rarement, dans les pièces émanées de la chancellerie des rois roupéniens. Le privilège accordé par Léon V aux Siciliens (n° xvii) nous en a fourni un exemple. Cet acte, qui est du 24 novembre 1331, est marqué de l'indiction xv, qui ne peut être que l'indiction grecque. J'ai déjà dit (p. 127) que le cycle quinquécennal était quelquefois désigné, dans la chancellerie arménienne, par la dénomination de *փոքր թուական*, ou, comme porte l'ampliation latine du privilège de 1288 (n° xii), *parvus millesimus*. Cette conjecture est corroborée par un autre acte, où l'indiction est appelée *թիւ*, « ère, » c'est-à-dire petite ère, par opposition à la grande ère arménienne, à côté de laquelle elle est inscrite. Comme ce document se rattache à un acte antérieur, et qu'il ne peut en être séparé, j'ai cru devoir transcrire l'un et l'autre. Tous les deux, récemment découverts dans les Archives municipales de la ville de Montpellier (Grand Chartrier, armoire A, cassette 17, n° 12), par M. Germain, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de cette ville, et encore inédits, m'ont été obligeamment communiqués par lui. Le

¹ 304 + 252 = 556. Le chiffre 252 n'est donc pas exact; il fallait 249.

premier est un privilège, ou plutôt un simple permis de séjour et de commerce, accordé par le roi Ôschin aux marchands de Montpellier, en 763 È. A. = (2 janvier 1314-1^{er} janvier 1315), le 7 janvier. Le second, qui est une confirmation de ce privilège consentie au nom du roi Léon V, fils d'Ôschin, par les deux baïles, régents du royaume pendant la minorité de ce prince, est de l'année 770 È. A. = (31 décembre 1320-30 décembre 1321), 16 mars, 4^e année de l'ère. Effectivement, en mars 1321, courait l'indiction grecque iv.

Il est nécessaire que je dise d'abord quelques mots des officiers publics mentionnés dans ces deux actes. Les deux Héthoum qui ont signé le second nous sont connus par un état nominatif de quelques seigneurs et princes d'Arménie consigné dans le *Liber Pactorum* des Archives des Frari à Venise, et reproduit par M. de Mas-Latrie (*Hist. de Chypre*, t. III, Documents, p. 692), et par M. Giuseppe Canestrini (*Archivio storico italiano*, Appendice n° 29, p. 371, n. 2). Le premier Héthoum, le chambellan, ՀԵԹՈՒՄ ՉԱՆԿԱԿՅՈՒՆ, est qualifié dans cet état de *dominus Nigrini, capetanus curie regis Hermenie*, sous le règne d'Ôschin; et, sous celui de Léon V, de *camberlanus et gubernator regni Armenie*. Le second, qui, sous Ôschin, était connétable d'Arménie, *conestabilis Hermenie*, nous apparaît dans cette liste, comme dans notre second privilège, avec le titre de sénéchal, *seneschalcus regni Armenie, սինիշեալ*. Le fonctionnaire auquel ces deux privilèges sont adressés, et qui est chargé de les mettre à exécution, est appelé *proximos*. Ce titre, qui, dans le Code théodosien (tit. XXVI, lib. VI, leg. vi, *De Proximis, Comitibus*, etc. *apud* Du Cange, *Gloss. mediæ et infimæ latinitatis*, v° *Proximus*), a le sens d'assesseur du *magister scriniorum* ou garde-rôles de la chancellerie, paraît avoir désigné, en Cilicie, l'officier chargé d'administrer les finances du royaume. Le *proximos*, à son tour, notifie les volontés du roi au préposé en chef de la douane d'Aias, գլխաւոր բայժ-տանն Այասոյ, nommé dans l'ampliation précitée de l'acte de 1288, *capitaneus pasidoni de Ayacio*. Je me borne ici à ces explications sommaires, me réservant de commenter, dans une publication spéciale, ces deux pièces si intéressantes pour la connaissance des rela-

tions des nations de l'Europe méridionale avec la Petite-Arménie au moyen âge. Je ne dois pas omettre cependant de dire qu'elles sont tracées sur papier de coton, dans le genre d'écriture minuscule appelé *բոլոր գիր*, «ronde,» qui fut seul employé jusqu'au commencement du xvii^e siècle, et, depuis cette époque, concurremment avec l'écriture cursive appelée *նօտրագիր*, c'est-à-dire «écriture de notaire ou de chancellerie.» La première a 0^m,205 de hauteur sur 0^m,185 de largeur, et la seconde 0^m,157 sur 0^m,137. Le dialecte est l'arménien vulgaire de la Cilicie, tel qu'il était parlé du temps des princes roupéniens. Pour faciliter l'intelligence des mots qui s'éloignent du vulgaire actuel, j'ai placé entre parenthèses l'équivalent de ces noms en arménien littéral, ainsi que la restitution des abréviations et des formes orthographiques altérées ou incomplètes.

I.

(Recto) — Ի Թագաւորական բարձր հրամանաց գիտացիր, նր (պարոն) Աւշին Ահաննէնց պոռոս (պոռքսիմոս), որ կուհամենք (հրամանեմք) որ մոնրուզլերցի վաճառականք, զոր կան ի մեր աշխարքս ի յԱյաս ու զոր ի յայս դի ի հետ գան ու գնան ի վաճառականութիւն ի մեր Աճապահ աշխարքս ի յԱյաս, նայ զիրենք այս կերպովս տաս խայտել ի յԱյասոյ բայժտունն, որ ի ծախելն և ի գնելն ի հարոյրն (հարիւրն) երկուք մէն տան. եղիրս (եղիցի) քեզ համանք (հրաման) ի մեծ թվին չիգ, ի յունվարն է. Ա՛ԿՅԻ՛Ն, Թ՛Գ՛:

(Verso) — Ի յԱւշին Ահաննէնց պոռոսէս (պոռքսիմոսէս) գիտացիր, սիր Թորոս Միխայլենց՝ Այասոյ բայժտանն գլխաւոր, որ առնուս զԹագավորին ձեռնգրագ (ձեռնգրած) բարձր համանքն: ու իջու ի բայժտանս ի Թաթերն. ու արայ որպէս գրած է ու համած (հրամայեալ) ի մէկայլ դեհն:

II.

(Recto) — Ի Թագաւորական բարձր հրամանաց գիտացիր, պր (պարոն) Պետրոս պուս (պոռքսիմոս), որ մոնրուզլերցի վաճառականքն բերին առ մեզ զայն համանքն որ մեր ի Ք՞ հանկուցեալ հայրն է պարգեւել իրենց, որ տեսաք. որ իրենք զոր կան ի յԱյաս ու զոր այլ գան ի հետ ու ի հետ ի մեր Աճապահ աշխարքս ի յԱյաս ի վաճառականութիւն, նայ ի գնելն ու ի ծախելն ի յԱյասոյ բայժտունն

ի յամէն հարոյր (հարիւր) երկուք մէն տան մեզ իրավունք. ու կուհա մենք քեզ որ զիրենք ի վրայ այն համնացն (համանի) տասս պահել որ մեր հայրն է պարգևել իրենց. եղիր (եղիցի) քեզ համանք. ժգ ի մարտըն ի թվ 7, ի մեծ թվ 25:

Իջցնէ ի սիչիլ զանիս գրերս:

(Verso) — Մենք Հեթում ջամուլայն ու Հեթում սինիջեալս հասկը ցուցաք զայսոր բանն թագվորին: ՀԵԹՈՒՄ: ՀԵԹՈՒՄ:

Ի Պետրոս . . . ուենց նոսէս (պոռքսիմոսէս) գիտացիք (գիտասջիք), նիր (պարոն) Կոստանց, Այասոյ բայժտանն գլխաւոր, որ առնոյք թագվորին ձեռնգրազ (ձեռնգրած) բարձր համանք որ պայլերն ի մէկայլ դեհն ձեռնգրել ու սորը իջցնել ի բայժտանս ի թաթերն. ու այն ել (եղիցի) որպէս համած է ի մէկայլ դեհն:

TRADUCTION.

I.

(R.) « En vertu de l'ordre sublime du roi,

« Sache, baron Ôschin Èhannents, proximos, que nous te donnons
« l'ordre suivant : — Les marchands de Montpellier, partout où ils se
« transporteront dans notre pays, soit à Aïas, soit dans tout autre lieu
« où ils iront et viendront successivement pour trafiquer dans notre
« pays gardé par Dieu, jouiront à Aïas du privilège suivant : à la douane
« de cette ville, sur les marchandises qu'ils vendront ou achèteront,
« ils payeront deux pour cent seulement. Aie ceci pour entendu. En
« l'année 763 de la grande ère, le 7 janvier. ÔSCHÏN, Roi.

(V.) « De la part de moi, Ôschin Èhannents, proximos, sache, sire
« Thoros Mikhaïlents, préposé en chef de la douane d'Aïas, que tu aies
« à recevoir l'ordre sublime, écrit de la main du roi, et à le faire exé-
« cuter aux balances de la douane; et agis en conséquence de ce qui
« est relaté et prescrit d'autre part. »

II.

(R.) « En vertu de l'ordre sublime du roi,

« Sache, baron Bedros, proximos, que les marchands de Montpel-
« lier nous ont remis le privilège que notre père défunt en J. C. leur

« avait concédé, privilège que nous avons vu, et qui porte que, soit à
 « Aïas, soit dans toute autre partie de notre pays gardé par Dieu, où ils
 « iront et viendront pour le commerce qu'ils font à Aïas, ils nous paye-
 « ront comme droits, à la douane de cette ville, sur les marchandises
 « qu'ils achèteront ou vendront, deux pour cent seulement. Nous t'en-
 « joignons de veiller au maintien du privilège que notre père leur a
 « accordé. Aie ceci pour entendu. Le 16 de mars, 4^e année de l'ère,
 « et 770 de la grande ère.

« Fais mettre cet écrit en forme de privilège.

(V.) « Nous, Héthoum, chambellan, et Héthoum, sénéchal, nous
 « notifions les volontés du roi. (*Signé*) **ՀԷՒԹՈՒՄ**. (*Signé*) **ՀԷՒԹՈՒՄ**.

« De la part de moi, Bedros ouents, sache, baron Gosdants,
 « préposé en chef de la douane d'Aïas, que tu aies à recevoir l'ordre
 « sublime du roi, écrit de sa main, ordre que les baïles ont transcrit
 « d'autre part, et à le faire exécuter aux balances de la douane. Que
 « ceci soit accompli comme c'est ordonné d'autre part. »

N° X.

Pendant le cours de l'impression, ayant eu communication d'une
 copie du *Ղատաստանագիրք* ou Livre des lois d'Arménie, compilé au
 XII^e siècle par Mèkhithar Kôsch, j'ai trouvé, à la fin de la préface de
 ce recueil, le mémorial dont j'ai cité quelques lignes seulement page 144,
 et qui donne, au moyen d'un synchronisme de la grande ère armé-
 nienne et de la petite ère de Jean Diacre, la date où il a été rédigé.
 Voici ce mémorial :

*Դայց ձեռնարկութիւն մեզ յայսմ իրողութեան եղև ի թուակա-
 նութեանն Հայոց ոլգ, և շրջանին երթալոյ ի բաց ճա, որ կոչի
 փոքր իսկ ի Հոռոմին նե . յամս անիշխանութեան թագաւորութեան
 մերոյ . ի վաղնջուց ժամանակի մնացելոց սակաւ իշխանաց ի կող-
 մանս Իյաչենոյ . ընդ ժամանակս անուանելոյ Հասանայ որդւոյ
 Ախտանկայ կրօնաւորեցելոյ, և որդւոյ նորա Ախտանկայ . ի
 դղեկին որ անուանեալ կոչի Հաթերք, գլխաւորի այլոց իշխանացն .
 և կողմանցն Լիււիկեայ մեծ իշխանին Աորենի . յամի յորում մեռաւ*

յաղթող թագաւորն Ս ըաց Գէորգէ . ի հայրապետութեան տեառն Գրիգորի Հայոց մեծաց, և ի դիտապետութեանն տեառն Ստեփաննոսի տանս Աղուանից յաշխարհիս Առանայ, ի նահանգիս որ կոչի մայրաքաղաքին Գանձակայ . յանապատ և յեղբայրանոցս անուանեալ Գասնոյ . սկզբնաւորեալ ի լեռնակողմ՝ մենաստանին կոչելոյ Հոռոմաշէն՝ ընդ հովանեաւ սրբոց եկեղեցեաց կուսաստանացն յիշեցելոց . ձեռնատուութեամբ Յովսէփայ և եղբօր Պօղոսի յորդորմամբ յառաջարկութիւնս :

TRADUCTION.

« Notre œuvre a été entreprise en l'année de la grande ère arménienne 633 = (4 février 1184-2 février 1185), de l'ère que l'on nomme petit cycle 101 (1084 — 1 + 105 = 1184), de l'ère des Romains 405 (248 — 1 + 532 + 405 = 1184), à une époque où notre royauté nationale n'existait plus, tandis que restent encore un petit nombre de princes de l'ancienne dynastie du pays de Khatchên; au temps de Haçan, fils de Vakh dang, qui a embrassé la vie monastique, et de son fils Vakh dang, qui occupe la forteresse de Hatherk' et qui est suzerain de plusieurs autres chefs; au temps du grand prince Roupên (II, 1175-1187), qui réside dans la Cilicie; en l'année où est mort le glorieux souverain de Géorgie Kêorkê (Giorgi III, 1156-1184), sous le pontificat du seigneur Grégoire (Dgh'a', 1173-1193), catholicos de la Grande Arménie, et du seigneur Étienne (III), catholicos des Agh'ouans, dans la contrée d'Arran, lequel siège dans la province qui a pour métropole Kantzag; pendant que nous habitons le monastère appelé *Tasno' anabad*. Nous avons commencé ce travail dans le couvent situé dans la montagne et nommé Hor'omaschên, sous la protection des saintes églises des monastères précités, avec l'aide de Joseph et à l'instigation du frère Paul. »

DEUXIÈME PARTIE.

ANTHOLOGIE CHRONOLOGIQUE.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Quoique le but que je me suis proposé dans les annotations qui accompagnent les fragments dont cette Anthologie est composée, but que m'imposait la nature du travail auquel est consacré mon livre, soit uniquement la discussion des faits qui ont rapport à la chronologie, j'ai cru cependant devoir y ajouter quelques notes historiques et géographiques, lorsqu'elles m'ont paru nécessaires. J'ai jugé convenable de donner mes extraits dans une certaine étendue, afin de faire ressortir comment sont amenées et s'y enchaînent les dates qu'ils énoncent, et pour déguiser en même temps ce que des détails purement chronologiques peuvent présenter de technique et d'aride. Les dates doubles ou multiples inscrites en tête indiquent que les événements dont le récit est consigné dans le fragment qui suit se sont passés dans l'intervalle compris entre ces dates, ou bien quelquefois que l'année n'a pu être déterminée exactement.

N° I.

Mort de l'empereur Constantin le Grand.

337 È. Ch.

« Constantin le Grand mourut le 22 du mois d'ahégan, qui est mai, « olympiade 280, II; 343 de la Nativité (341-342 È. Ch.). »

(Samuel d'Ani, *Chronographie*.)

Cet auteur fixe le commencement de Constantin à l'olympiade eusébiennne 272, 1, qui, dans ses Tables, coïncide avec 310 de la Nativité = (308-309 È. Ch.). L'évêque de Césarée (*Chronogr.* t. II, p. 302, éd. Aucher) le fait monter sur le trône en 2324 d'Abraham, 1060 de Rome, olymp. 272, 1, synchronismes qui concordent avec 307 È. Ch.

D'après le témoignage d'Idace, *Chronique*, et de Socrate, *Histoire ecclésiastique*, I, II, Constance Chlore, père de Constantin, mourut à *Eboracum* (York) dans la Grande-Bretagne, le 8 des calendes d'août (25 juillet), et le jour même celui-ci fut proclamé César par l'armée, Constance et Galère étant consuls pour la sixième fois, c'est-à-dire en 306. La Chronique pascale indique la même date, 8 des calendes d'août, et l'indiction IX. Ce n'est que l'année suivante, 307, qu'il fut fait Auguste par Maximien Hercule, qui lui donna en mariage sa fille Fausta. La durée du règne de Constantin, et par conséquent la date de son avènement, varient considérablement dans les différents auteurs. En remontant à partir de sa mort, dont l'époque ne laisse aucune incertitude, ce règne fut de 30 ans et 10 mois, suivant saint Jérôme, saint Prosper et Cassiodore; de 31 ans, suivant Eutrope, Socrate et Sozomène; de 31 ans et 10 mois, suivant la Chronique pascale et Théophane; de 32 ans moins quelques mois, suivant Eusèbe, *Vie de Constantin*, IV, LIII; de 32 ans au plus, suivant Aurélius Victor et le patriarche Eutychius. Samuel d'Ani lui donne 34 ans, en y comprenant, sans doute, le règne de Constance Chlore, dont le nom est omis dans ses Tables. Mais il y a unanimité pour placer sa mort au 11 des calendes de juin (22 mai), jour de la Pentecôte, sous le consulat de Félicien et Tatien (*alias* Titien), en 307 È. Ch. (Cf. *Chroniq. pasc.* p. 228; Eusèbe, *Vie de Constantin*, IV, LXIV; Socrate, *Hist. ecclés.* I, XXXIX et XL; et Idace, *Chronique.*)

En 336, l'année arménienne ayant commencé le 3 septembre, le 1^{er} d'ahégan correspondit au 1^{er} mai 337, et, par conséquent, le 22 d'ahégan au 22 mai, comme l'affirme Samuel d'Ani.

N° II.

Antiochus, prince de Siounik', pille Ctésiphon.

350-379 È. Ch.

« A cette époque la nouvelle parvint à la Porte royale que les Khazirs, en nombre considérable, avaient fait irruption, par la porte de Tchogh' (1), dans notre pays. Schabouh (Sapor II) (2), ayant réuni des

« troupes innombrables dans l'Assyrie, le Khorazan, le Khorazm, et les
« plus braves d'entre les Perses, ainsi que dans l'Adërbadagan, l'Arménie,
« la Géorgie, et le pays des Agh'ouans, avec les peuples barbares du
« Caucase, qui parlent douze langues différentes, Sapor s'avança pour
« repousser cette invasion. Cependant Antiochus (Andog), prince de Siou-
« nik', ayant conçu une pensée mauvaise pour lui et pour son pays,
« exécuta une perfide agression contre la Porte royale. A la tête de dix-
« sept cents guerriers, montés sur des coursiers vigoureux et rapides, il se
« porta sur Ctésiphon (Dizpon) et fit cacher ses hommes en dehors des
« murs; puis, sans aucune escorte militaire, il fit son entrée dans la ville
« et dit, en dissimulant ses desseins hostiles, qu'il était accouru vers Sapor.
« Les habitants le reçurent avec les plus grands honneurs; mais, à l'au-
« rore, ses troupes, ayant pénétré dans Ctésiphon, s'emparèrent de trésors
« immenses, consistant en argent, en or, en pierres précieuses les
« plus rares, en vêtements d'un très-grand prix; toutes les richesses qu'ils
« purent enlever du palais royal et des demeures des grands devinrent
« leur proie en quantité infinie. Antiochus alla les renfermer dans la
« forteresse de Pagh' (3); puis il donna l'ordre, dans tous les districts
« de sa principauté, de brûler tous les fourrages destinés à la nourriture
« des animaux, et fit transporter dans cette forteresse tout ce qu'il y avait
« de vivres, ainsi que les armes et les équipements des cavaliers. En
« même temps, il ordonna de désertir la province de Siounik' et d'in-
« cendier les maisons et les greniers. Il rassembla aussi tous les ornements
« que possédaient les églises, et les fit transporter dans celle de Scha-
« gh'ad (4), ainsi que les reliques des saints. Chacun baisait en pleurant
« ces objets sacrés; et, après avoir célébré pendant huit jours l'office de
« la nuit, ils ensevelirent l'église sous un monceau de terre. Après quoi
« ils se dispersèrent dans toute les directions; et le nom de Siounik' ne
« put plus être prononcé.

« La contrée resta dépeuplée et en ruines pendant 25 ans. Lorsque,
« dans la suite, Sapor fut de retour de l'expédition dans laquelle il était
« engagé, et qu'il eut vu les désastres qu'avait causés Antiochus, il de-
« vint furieux, et commanda à ses troupes d'envahir la principauté de

« Siounik' et de s'emparer de tout, hommes et animaux. Les Perses, y
 « étant arrivés, ne trouvèrent rien; leurs courses les conduisirent à l'église
 « de Schagh'ad, qui était cachée sous un amas de terre. Étant montés sur
 « cette éminence, ils sentirent le sol trembler violemment; effrayés, ils
 « s'éloignèrent avec leur général Athagh'khatha (5); de là ils vinrent atta-
 « quer la forteresse. Des pierres, précipitées du haut de la déclivité sur
 « laquelle elle est assise, les tuaient tous; trois fois ils tentèrent les plus
 « vigoureux assauts, mais sans succès; néanmoins ils firent périr beau-
 « coup de monde. Le roi, irrité, voulait recommencer l'attaque plus vi-
 « vement que jamais; mais ses grands officiers, se prosternant devant lui,
 « le supplièrent d'y renoncer entièrement et de se borner à ravager les
 « environs. Antiochus, profitant de cette diversion, sortit de la place, et,
 « chargé de butin, passa chez les Romains (Grecs). Il y fut reçu très-
 « honorablement, et y termina sa carrière.

« Son fils Papig, se ressouvenant avec amour du sol natal (car la fa-
 « mille et le pays sont doux au cœur de l'homme), se rendit à la cour de
 « Perse, et, ayant rencontré là un des généraux, il se fixa auprès de lui; il
 « déploya une grande valeur dans les exercices militaires des Perses, sans
 « que personne le connût. A cette époque un guerrier hun, nommé Ho-
 « nakour, qui avait été envoyé vers Sapor, dit: « Pourquoi verser ainsi
 « tant de sang? Viens te mesurer avec moi en combat singulier. » Ce
 « Hun portait une cuirasse en cinquante doubles; il était haut de taille et
 « large de stature; sa tête redoutable était protégée par un casque garni
 « de clous. Son front, large de trois emfans, était recouvert d'une lame
 « de bronze; il était armé d'une lance énorme faite d'un pin très-long,
 « et son glaive lançait des éclairs; son aspect glaçait d'effroi. Le nom
 « de Papig, qui avait retenti devant le roi, l'avait désigné comme le cham-
 « pion le plus capable de lutter avec le Hun. Le Roi des rois, l'ayant
 « mandé auprès de lui, rendit un rescrit d'État revêtu du sceau à figure
 « de sanglier (6) et lui dit: « Si tu réussis à relever d'une manière écla-
 « tante le défi qui nous est adressé, il n'est pas de chose, si considérable
 « qu'elle soit, que tu n'obtiennes. » Papig accepta cette mission, et, se con-
 « fiant dans le secours d'en haut, il s'écria: « Ô églises de Siounik', soyez-

« moi secourables ! » Il revêtit alors ses armes, instruments de sa bravoure ;
« sa belle taille s'enveloppa d'une cuirasse royale aux reflets étincelants
« et ornée de perles ; sa belle tête s'abrita sous un casque en forme de
« tigre ; à sa ceinture pendait une épée ; son bouclier, aux liens d'or,
« était jeté sur son épaule gauche ; sa lance pénétrante était soutenue
« par son bras droit. Monté sur un coursier noir, il s'avança pour enga-
« ger le combat. Les deux adversaires s'élançèrent l'un contre l'autre,
« et le bruit de leurs lances, qui se choquaient avec le fracas du tonnerre,
« dura depuis l'aurore jusqu'à la neuvième heure. Enfin l'énorme géant
« eut le dessous, et la victoire resta au brave Papig, qui, saisissant aus-
« sitôt son épée à un tranchant, immola cette bête sanguinaire. Sapor,
« plein de joie, envoya chercher Papig pour accomplir la promesse qu'il
« lui avait faite, et, lui ayant demandé ce qu'il désirait, celui-ci lui répon-
« dit : « Que le mortier de bronze soit enlevé de ton divan (7). » Ce mor-
« tier était rempli de cendres de fourneau, et tous ceux qui venaient là
« pilaient cette cendre en s'écriant : « Que la principauté de Siounik', vie
« et pensée, soit écrasée comme cette cendre ! » Le roi, très-surpris, fit
« enlever le mortier. Après quoi, Papig demanda que le pays qui lui
« appartenait lui fût rendu. Le roi le lui accorda et l'y renvoya comblé
« d'honneurs et avec un rang égal à celui des Bagratides et des Mamigo-
« niens. Papig, s'étant mis en route, traversa l'Araxe, rebâtit un village
« appelé *Agorz*, nom qui veut dire « anciennement détaché de la province
« héréditaire de Siounik' (8). »

« La première année de son gouvernement, Papig, étant allé à la
« chasse, parcourait le pays, et le spectacle qui s'offrait à lui arrachait des
« larmes de ses yeux. Arrivé à Schagh'ad, il gravit une colline, lorsqu'un
« cerf, partant de ce lieu, courut vers l'église qu'un monceau de terre
« recélait dans son sein. Papig suivit la piste de l'animal et disparut sur ce
« monticule artificiel. Les pieds de son cheval s'étant enfoncés profondé-
« ment dans le sol, il se jeta aussitôt à bas, et ce ne fut qu'avec beaucoup
« de peine qu'il parvint à dégager sa monture. Tous furent saisis de
« crainte. Ayant creusé la colline par dehors, ils découvrirent la belle
« église qu'elle renfermait remplie de trésors sacrés, d'où s'exhalait une

« suave odeur. C'était le premier jour du mois de hor'i, jour qui fut consacré par une fête solennelle. La foule accourut, et il s'opéra des guérisons miraculeuses; les infidèles qui en furent témoins se convertirent et reçurent le baptême. Kor et Kazan, deux frères de grande famille, qui avaient accompagné Papig avec un corps considérable de troupes, obtinrent de ce prince, qui tira au sort entre eux, Kor, le bourg de Khod (9), et Kazan, le plus jeune, le beau village de Schagh'ad.

« Ceci arriva vingt ans avant le règne de 'Azguerd (Yezdedjerd) le Méchant, ce prince qui voulut détruire la foi chrétienne, et nous soumettre à l'empire de l'enfer, le même qui fit périr de la mort des martyrs les saints compagnons de Vartan, au nombre de 1076 hommes d'élite. Depuis lors jusqu'à l'ère arménienne il s'est écoulé 120 ans. »

(Moïse Gagh'angadouatsi, II, 1. Cf. n° IV.)

Ce récit de Moïse Gagh'angadouatsi est précieux, parce qu'il jette un jour nouveau sur une suite de faits de l'histoire arménienne sommairement indiqués par Faustus de Byzance, IV, LVIII, et Moïse de Khoren, III, XXIV, XXVI et XXVIII, et qu'il explique et le rôle que joua le prince de Siounik', Antiochus, sous le règne d'Arsace II, roi d'Arménie, ainsi que la fille de ce prince, Ph'ar'antzêm, l'une des deux femmes d'Arsace, si fameuse par ses crimes et le courage viril qu'elle déploya en résistant au roi de Perse, Sapor II. Comme Ph'ar'antzêm, enlevée par Arsace à son premier mari, Knêl, qu'il avait fait périr, témoignait au meurtrier, devenu son époux, de la hauteur et de l'aversion, celui-ci contracta une nouvelle union avec Olympias, qui, suivant Moïse de Khoren (III, XXI), était de la famille de l'empereur Valentinien, la fit couronner reine d'Arménie, et dès lors affecta pour elle une prédilection marquée. Ph'ar'antzêm, jalouse et irritée, se défit de sa rivale par le poison, qu'elle lui fit donner, mêlé au pain eucharistique, par un chapelain de la cour, nommé *Mêrdchiounig* (Faustus de Byzance, IV, xv; *Mêrdchëmniç*, dans la Vie du patriarche S. Nersès le Grand, *Petite Biblioth. armén.* VI, p. 50 et 51). Ph'ar'antzêm, ayant repris tout son ascendant sur l'esprit du faible Arsace, le poussa à se déclarer ouvertement pour les Romains, et

à se jeter sur les États de Sapor. Antiochus, nommé par son gendre général du corps oriental de l'armée arménienne, défendit vigoureusement Tigranocerte (Dikranaguerd ou Amid) contre Sapor. Celui-ci, d'abord repoussé, ne tarda pas à revenir, et, ayant pris cette ville, la brûla, en 359. Tchamitch (*Histoire d'Arménie*, t. I, p. 452) prétend qu'Antiochus périt avec les habitants de Tigranocerte dans cet incendie, qu'il place en 372. Mais, d'après le témoignage de Moïse Gagh'angadouatsi, que Tchamitch n'a pas connu, il est constant qu'Antiochus finit tranquillement ses jours, retiré sur les terres de l'empire grec.

Les dates qui terminent notre fragment sont loin d'être correctes, et doivent être rectifiées. On voit d'abord que l'auteur confond Yezdedjerd I, surnommé le Méchant (*el-atsim*, ۱۳۱) par les écrivains musulmans, et qui monta sur le trône vers 399, avec Yezdedjerd II, dont la première année royale est 439 (voir ci-après, n° iv). Le premier se montra favorable aux chrétiens, et l'on a pensé que c'est peut-être à cause de cela qu'il reçut des sectateurs du magisme le surnom de Méchant (d'Herbelot, *Bibl. orient.* v° *Iezdegird*), tandis que le second persécuta les Arméniens, qui se soulevèrent et soutinrent contre lui une guerre où périt leur généralissime Vartan, et ses compagnons (les Vartaniens). Aussi appellent-ils le second Yezdedjerd *Dchakhdchakh*, Ծախքախ օրհասար ou « exterminateur. » Sapor II étant mort vers 379, son règne se termina par conséquent vingt ans avant l'avènement de Yezdedjerd I. Cette dernière date, énoncée par Moïse Gagh'angadouatsi, est celle sans doute du retour de Papig, fils d'Antiochus, dans sa principauté héréditaire de Siounik'. Lorsque Sapor la lui rendit, ce dut être dans la dernière année du règne de ce monarque. En supposant, comme les circonstances du récit en établissent la probabilité, que Papig passa quatre ou cinq ans auprès du chef militaire au service duquel il était attaché, on sera conduit à l'année 374, pour l'époque où il arriva incognito à la cour de Ctésiphon. Dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis la destruction de Tigranocerte, il s'était produit une suite d'événements qui avaient détruit toute la famille de Papig. Son père Antiochus était mort chez les Grecs; son beau-frère, le

roi Arsace, avait été aveuglé par ordre de Sapor, et confiné dans la forteresse d'An'ouïsch (le fort de l'Oubli), situé dans la Susiane (Khoujasdan, aujourd'hui Khouzistan), où les rois de Perse renfermaient les prisonniers d'état, et où Arsace mit fin lui-même à ses jours. Les femmes des satrapes arméniens et les princesses de Siounik', objet de la haine particulière du monarque sassanide, avaient été odieusement égorgées à Zaréhavan, dans le district de Pakrévant; enfin, la sœur de Papig, la reine Ph'ar'antzêm, assiégée dans la forteresse d'Ardakerts (Artageras, ou Artogerasa), après avoir résisté quatorze mois aux attaques continuelles des Perses, avait été forcée de se rendre, et avait subi une mort ignominieuse et terrible. (Cf. Saint-Martin, *apud* Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, XVII et XVIII.)

En prenant pour point de départ 374, date présumée de l'arrivée de Papig à Ctésiphon, si nous comptons, en remontant, les 25 années pendant lesquelles la principauté de Siounik' resta dépeuplée et en ruines, nous atteindrons l'année 350, qui est celle où Sapor, après avoir éprouvé de très-grandes pertes devant Nisibe, se vit forcé de lever brusquement le siège de cette ville, afin de marcher contre les Massagètes, qui avaient fait une irruption dans ses États (Zonaras, *Annales*, XIII, vii). On peut conjecturer que c'est alors que les Khazirs, qui vivaient dans le voisinage et à l'ouest des Massagètes, franchirent de leur côté le défilé de Derbend, et qu'Antiochus, profitant de l'absence de Sapor, alla piller Ctésiphon. En effet, dès ce moment, nous le voyons brouillé avec ce souverain, et, forcé de quitter sa principauté de Siounik', se mettre au service du roi d'Arménie contre Sapor; c'est alors aussi que, de concert avec Ph'ar'antzêm, il entraîna le malheureux Arsace à une lutte ouverte avec son puissant voisin, et à sa perte.

Faustus de Byzance (IV, LVIII) affirme qu'Antiochus avait déjà été en guerre avec le roi Narsès (Nerseh), aïeul de Sapor II. Saint-Martin (*apud* Lebeau, t. III, p. 360, note 2) pense que ce ne peut être le personnage ici mis en scène par Moïse Gagh'angadouatsi, mais un de ses prédécesseurs de même nom, et place sa fin beaucoup trop tard. Cependant cette identité n'est pas impossible, et on n'a besoin de recourir à

aucune hypothèse du genre de celle qu'émet le savant français pour concilier le témoignage de Faustus. En effet, entre la mort de Narsès et l'avènement de Sapor II, son petit-fils, il n'y a qu'un intervalle de 8 ans, rempli par le règne d'Ormizt II. En admettant qu'Antiochus, à 18 ou 19 ans, marcha contre Narsès, dans la dernière année du règne de ce prince, il en aurait eu 76 ou 77 lorsqu'il fut investi de la défense de Tigranocerte. C'est un âge très-avancé sans doute pour un commandement aussi actif, mais qui n'est pas sans exemple dans l'histoire militaire, même contemporaine. Il est probable qu'il dut mourir peu de temps après ce siège, puisque dès lors il n'est plus fait mention de lui.

En assignant à ces divers événements, accomplis dans la seconde moitié du IV^e siècle, une antériorité de 120 ans sur l'ère arménienne qui prit cours en 552, notre auteur a donc commis une erreur qu'il aggrave encore en confondant les deux rois de Perse, Yezdedjerd I et II.

N^o III.

Mémorial.

400-439 È. Ch.

« Sous l'empereur Néron, l'apôtre saint Paul souffrit le martyre, ayant
 « eu la tête tranchée; la 36^e année de la Passion rédemptrice, il soutint
 « ce combat héroïque, le 5 de panémus, c'est-à-dire, suivant les Romains,
 « le 3 des calendes de juillet, ce qui répond au mois arménien markats.
 « Ce fut dans ce jour que ce saint apôtre rendit témoignage pour la
 « foi, la 69^e année de l'avènement de notre Sauveur J. C. Or donc il
 « s'est écoulé, depuis l'époque du martyre de saint Paul, 330 ans, jus-
 « qu'au quatrième consulat d'Arcadius, les deux frères (Arcadius et
 « Honorius) étant Augustes et empereurs, la 19^e indiction du cycle de
 « 15 ans, dans le mois de juin qui est maréri, le 29 de ce même mois
 « (de juin). J'ai marqué avec exactitude la date du martyre de saint Paul. »

(Mémorial ajouté à la préface des Éptres de saint Paul; *Bible arménienne*, édition de Zohrab, Venise, in-4^o, 1805, p. 766, 1^{re} colonne; extrait et traduit de la relation écrite en grec du martyre de saint Paul, placée en tête de l'ouvrage intitulé : *Expositiones in Acta apostolorum*, etc. d'Œcuménius, Veronæ, in-folio, 1582, p. 5.)

Le 5 du mois de panémus étant mis en rapport avec le 3 des calendes de juillet = 29 juin, on voit que l'auteur de ce Mémorial a suivi le calendrier solaire des Syro-Macédoniens, ou plutôt des Grecs de l'Asie Mineure, dans lequel panémus s'ouvrait le 25 juin (le 24 dans les années bissextiles), et l'année commençait par le mois hyperbéræus, le 24 septembre.

Le quatrième consulat d'Arcadius, troisième d'Honorius, est, suivant la Chronique pascale, de 5904 È. M., indiction ix = 396 È. Ch. Si nous remontons de 330 ans en arrière, nous arriverons à 66 È. Ch. = 69 de la naissance de J. C. qui est la date assignée ici au martyre de saint Paul (66 È. Ch. suivant Baillet, 67 suivant Petau et Riccioli).

L'auteur de ce Mémorial fixe donc la naissance de J. C. comme saint Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, p. 339 D et 340 B, saint Jérôme, *Comment. in cap. II Isaïæ*, et Cassiodore, à l'année — 3 È. Ch. olymp. 194, II, sous le consulat de Cn. Cornelius Lentulus et M. Valerius Messalinus, et met la Passion en 30 È. Ch. suivant le calcul de Jules l'Africain (*Chronogr. lib. V, apud Euseb. Demonstr. Evang. VII, p. 389-390*), et le Syncelle (p. 323), M. Vinicius Quartinus et L. Cassius Longinus étant consuls.

La concordance des mois arméniens, ajoutée par le traducteur au texte grec, a évidemment pour base le rapport dans lequel se trouvait le calendrier arménien vague avec le calendrier julien des Syro-Macédoniens et des Romains, à l'époque où ce traducteur écrivait. En 333-336 È. Ch. le 1^{er} de markats atteignit le 30 juin, dont les 29 premiers jours coïncidèrent alors avec le 2-29 de maréri. A chaque période quadriennale, markats, en rétrogradant d'un jour, du 30 au 1^{er} juin, déplaça successivement de la même quantité maréri, dont le dernier jour, ou le 30, sortit de juin pour passer au 31 mai, en 449. Ainsi ce ne peut être au delà des limites extrêmes de 333 et 449 que, d'après ce calcul, aurait pu avoir lieu la traduction du mémorial ci-dessus, et sans doute aussi celle des Épîtres de saint Paul qu'il accompagne. Mais nous savons, par d'autres témoignages, que la version arménienne de la Bible fut exécutée dans les commencements du v^e siècle,

par ordre du catholicos saint Sahag, dit le Grand. Or, ce patriarche étant mort le 7 septembre 439, il faut, par le fait, restreindre au moins de 10 ans la limite supérieure de 449 que nous avons théoriquement déterminée.

N° IV.

Martyre du prêtre Léonce, de ses compagnons et du catholicos Joseph.

453 ou 454 È. Ch.

« Deux ans après la guerre de Vartan (contre les Perses), les saints « Léontiens, avec le catholicos Joseph, souffrirent le martyre, le 26 du « mois de hrodits et du mois de juillet, un dimanche. Ayant vérifié l'année des souverains dans laquelle cet événement eut lieu, nous avons « trouvé que ce fut la 15^e de 'Azguerd (Yezdedjerd II) et la 3^e de « Marcien, le maudit. »

(Açogh'ig, *Histoire universelle*, II, II.)

Les martyrs appelés *les saints Léontiens* sont les évêques et les prêtres arméniens qui furent mis à mort le même jour par ordre de Veh-Ten-Schabouh, ministre de Yezdedjerd II, aux environs de la ville de Niçabour (Nuschabouh), au pays d'Abar, dans le Khoraçan, comme les instigateurs de l'insurrection des Arméniens et de leur général, Vartan (*apud Vartan, Hist. univ.* fol. 101). Ils étaient au nombre de six, savoir : Sahag, évêque du district de R'eschdounik'; le catholicos Joseph, du village de Hogh'otsimk', dans le district de Vaio'tzor; le prêtre Léonce de Pakrévant, du village d'Idchavank'; le prêtre Mousché, d'Agh'pag; le prêtre Arsène (Arschèn), de Pakrévant, du village d'Èguégh'iats; et le diacre K'adchadch, de R'eschdounik'. (Élisée, *Histoire de la guerre de Vartan et des Arméniens contre les Perses*, ch. VIII, Œuvres complètes, p. 154, édit. de Venise, in-8°, 1838.)

Les indications contenues dans le passage ci-dessus d'Açogh'ig déterminent la date précise de la mort de ces martyrs. Le 26 de hrodits concourut avec le 26 juillet dans la tétraétéride 453-456. Mais ce n'est qu'en 453 que, la lettre dominicale étant D (dans le calendrier arménien T), le 26 juillet put tomber un dimanche.

Cette donnée reporte l'avènement d'Yezdejerd II en 439, qui fut effectivement la première année royale de ce prince (cf. I^{re} partie, ch. 1^{re}, note 40). Suivant la Chronique pascale, Marcien fut proclamé empereur par les factions du Cirque, dans le mois de lôûs, le jeudi 8 des calendes de septembre (24 août), olymp. 307, III, indict. III (1), date qui correspond à 450 È. Ch., Fl. Placidius Valentinien Auguste étant consul pour la septième fois, avec Gennadius Avienus (Cassiodore et Victor de Tunes, *Chron.*) Le martyre des saints Léontiens est donc de la fin de la 3^e année de Marcien.

Suivant Élisée (*loc. laudat.*) et Lazare de Ph'arbe (*Hist. d'Arménie*, p. 175, édit. de Venise, in-12, 1793), il eut lieu la 16^e année de 'Azguerd, et, d'après ce dernier historien, le 25 de hrodits, c'est-à-dire le dimanche 25 juillet 454.

Ce second calcul est celui qu'a adopté le savant Vartan (*Hist. univers.*). « Les compagnons de Vartan, dit-il, au nombre de 1230, « périrent martyrs le 30 de hrodits, la 16^e année de 'Azguerd; et, deux « ans après, le saint prêtre Samuel et le saint diacre [Abraham] (2) furent « mis à mort le 7 de hrodits. Le saint évêque de Pacèn, Thatig, qui au- « paravant avait été conduit dans le Khoujasdan, avec les plus mauvais « traitements, fut martyrisé le 10 de hrodits. Le saint catholicos Joseph « et le seigneur Sahag, Léonce, le prêtre Mouschê, le saint prêtre Arsène, « et le saint diacre K'adchadch, tous six donnèrent leur vie pour la gloire « de Dieu, le 25 de hrodits, dans le pays d'Abar. Le bienheureux chef « des Mages (3) versa pareillement son sang pour la foi, le 10 de mar- « kats. Açogh'ig dit : « Nous nous sommes assuré que c'était dans la « 16^e année de 'Azguerd, et la 3^e de Marcien. »

On voit que Vartan a eu entre les mains un exemplaire d'Açogh'ig qui portait l'année 16 de 'Azguerd, au lieu de l'année 15, qui est le chiffre correct. J. B. Aucher (*Vies des saints*, t. II, p. 271) reproduit la date du 25 de hrodits = 25 juillet 454. Tchamitch (*Hist. d'Arménie*, t. II, p. 109, et Annotations, *ibid.* p. 472) fait concorder par erreur ce même quantième de hrodits vague avec le 31 juillet 454. Il a suivi le Ménologe arménien, où la mémoire du martyr de saint

Léonce et de ses compagnons est placée au 31 juillet, mais dans l'année fixe. Suivant Lazare de Ph'arbe, ils furent mis à mort dans le grand désert du pays d'Abar, près du village des Mages, appelé *R'évan*, non loin de la ville de Niçabour.

N° V.

Éclipse de soleil et peste.

564 È. Ch.

« Sous le règne de Justinien, le soleil s'obscurcit pendant dix-huit
 « mois. Il ne donnait de lumière que trois heures par jour; le reste du
 « temps, ce n'était ni le jour ni la nuit. Les fruits, cette année, ne vinrent
 « pas à maturité, et toute la terre fut comme un malade épuisé par de
 « longues souffrances. Plus tard, une épidémie se déclara, telle qu'on
 « n'en avait jamais connu : c'est à Constantinople qu'elle commença.
 « Le premier jour, 5,000 personnes périrent; le second, 15,000; le
 « quatrième, 18,000. On compta jusqu'à 300,000 morts en un jour.
 « Dans les mains des malades sortaient des bubons, et ils expiraient à
 « l'instant. En rentrant chez soi, chacun trouvait tous les siens morts. La
 « ville fut empestée de l'odeur des cadavres; car il était impossible de
 « leur donner la sépulture. Cette épidémie se répandit partout, et nombre
 « de villes restèrent dépeuplées, à l'exception de Hêms (Émesse), dont les
 « habitants furent préservés, parce qu'ils s'étaient mis sous la protection
 « du chef de saint Jean-Baptiste, qui était conservé dans cette ville. »

(Guiragos.)

On ne peut expliquer cette obscurité du soleil, prolongée pendant dix-huit mois, que par l'effet d'un brouillard persistant. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'année qui précéda la mort de Justinien fut marquée par une éclipse de soleil, d'après le témoignage de Paul Diacre (II, xxxi et xxxiii), qui fixe la date de ce phénomène au ix des calendes de septembre (24 août). Les Tables astronomiques l'indiquent au même jour de l'année 564. (Cf. Riccioli, *Chronol. reform.* t. I, p. 209.)

Justinien ayant été déclaré Auguste et associé à l'empire par son oncle Justin I^{er}, aux calendes d'avril 527, et ayant régné 38 ans, 7 mois et

13 jours, suivant Théophane (p. 162), Zonaras, XIV, ix, t. II, p. 55), Cedrenus (p. 306) et Malalas (XVIII, p. 151), sa mort dut arriver le 13 novembre 565. Le lendemain 14, Justin II monta sur le trône. (Théophane, *ibid.*)

La date de l'éclipse susmentionnée est donc réellement 564.

N° VI.

Le marzban Sourên Vêchnasb est tué par Vartan.

572 È. Ch.

« Ensuite Kosrov envoya pour gouverner l'Arménie, en qualité de marzban (gouverneur), un membre de la famille Sourên, son parent, nommé *Djîhr Vêchnasb* (1). Ce chef, étant venu se mettre en possession de notre pays, molesta gravement les satrapes arméniens; car il avait de coupables relations avec les femmes de tous les nobles, et aucun d'eux ne pouvait conserver la tranquille possession de celle qui lui appartenait légitimement. Irrité d'une pareille conduite, le préfet Vartan, fils de Vaçag, de la famille des Mamigoniens, ayant épié l'occasion favorable, tua par l'épée le marzban Sourên. C'était en l'année 41 (2) du règne de Khosrov, la 7^e de Justin, le 2 du mois d'arek, qui est février, un mardi. »

(Açogh'ig, *Histoire universelle*, II, II.)

A la mort de Justinien, arrivée le 13 novembre 6057 È. M. indiction XIV = 565 È. Ch. (Théophane, p. 162; cf. Cedrenus, p. 306; Malalas, lib. XVIII, *in princip.*; Menander, *De legat.* p. 102), Justin le Curopalate, fils de sa sœur Vigilantia, lui succéda à partir du 14 du même mois de novembre. (Cf. *Novellæ* 140 et 148, et une inscription rapportée par Noris, t. I, p. 687.) Suivant la Chronique pascale, Justinien mourut le 14 novembre, indict. xv, c'est-à-dire en 566, date qui est donnée aussi par les chroniqueurs Victor de Tunes et Jean de Biclar, et reproduite par Labbe (*Apparatus byzant. histor.*). Celle de 565, adoptée par Petau (*Ration. temp.* part. I, cap. VII), est confirmée par Açogh'ig. En effet, suivant ce dernier calcul, la 7^e année de Justin II correspond à 571-572 È. Ch. En 571, l'année arménienne ayant

commencé le 7 juillet, finit le 6 inclusivement du même mois, 572; le mois d'arek, en 572, s'ouvrit le 1^{er} février, et, comme cette année, qui fut bissextile, eut pour lettres dominicales C B (dans le calendrier arménien Ա Օ), ce n'est qu'alors que le 2 février put tomber, ainsi que le dit notre auteur, un mardi.

L'année 41 du règne de Khosrov (Chosroës I) nous fait rétrograder, pour l'avènement de ce prince, à 531, qui est la date la mieux fondée. (Cf. F. Clinton, *Fasti romani*, ann. 531 et 578, et Append. p. 261.)

On lit dans l'Histoire universelle de Vartan : « En l'année 16 de l'ère arménienne, Vartan, le cœur plein de rancune, tua Sourèn, marzban perse, et se sauva avec sa famille auprès de Justinien, la 30^e année de ce prince. »

Il y a dans ces paroles une double erreur, dont l'origine semble devoir être attribuée à Photius (*Lettre à Zacharie*; cf. Tchamitch, Annot. du chap. XLIV, liv. III, t. II, p. 521) que l'historien arménien paraît avoir consulté. L'année 16 È. A. commença le 8 juillet 567, et il est constant que Sourèn fut tué cinq ans plus tard, et que ce fut sous le règne de Justin II, et non de Justinien.

Jean Catholicos (ch. IX) a raconté aussi le même fait, mais sans en préciser la date. « Au temps du catholicos Léonce, dit-il, Khosrov succède, comme souverain des Perses, à son père Gavad (Cabadès). Plus tard, Vartan Mamigonien, s'étant révolté contre lui, tua le marzban Sourèn, dans la ville de Tëvin (3); après quoi, lui et les autres satrapes vont se placer sous la domination des Grecs. »

Tchamitch, qui a ici résumé les récits des chroniqueurs de sa nation et des écrivains byzantins, nous fournit, sur ce point d'histoire, quelques détails qui peuvent servir à l'éclaircir (t. II, p. 283-284) :

« Au bout de deux années de paix, Khosrov envoya dans la Grande Arménie comme marzban, au lieu de Vëschnasb Vahram, un certain Varaz-Tad, qui exerça ces fonctions pendant six ans; plus tard, dans la 9^e année de la paix, celui-ci fut remplacé par un des parents du roi, appelé Sourèn, et nommé aussi Djihr Vëschnasbouhën. Ce préfet s'attacha à persécuter les Arméniens, voulant, au mépris des capitulations, les

« contraindre à adorer le feu et le soleil. Il fit éprouver à la nation les
 « plus grands maux, la réduisit à l'extrémité, et se souilla par une foule
 « d'actes honteux.

« A cette époque, l'un des plus illustres satrapes arméniens était
 « Vartan II, Mamigonien, fils de Vaçag, fils de Vart, dont les historiens
 « grecs eux-mêmes font le plus grand éloge. Son frère Manuel ayant
 « été tué par le marzban Sourèn, Vartan, irrité et ne pouvant plus, d'ail-
 « leurs, supporter la conduite de Sourèn, se concerta avec les autres
 « chefs arméniens pour se révolter contre les Perses. Il envoya des am-
 « bassadeurs, munis de lettres et de présents, à l'empereur Justin II,
 « dit le Curopalate, qui avait succédé à Justinien le Grand. Il deman-
 « dait son assistance en faveur des Arméniens, lui promettant de lui
 « payer le tribut qu'ils donnaient aux Perses, en y ajoutant de nouvelles
 « stipulations.

« Justin accueillit ces envoyés avec bienveillance, agréa les proposi-
 « tions dont ils étaient chargés, et s'engagea par les serments les plus
 « solennels à secourir les Arméniens. Vartan, fort de l'appui de l'empereur,
 « réunit des troupes arméniennes à Ardaschad (4), et, fondant à
 « l'improviste sur la ville de Tévîn, s'empara du marzban Sourèn et
 « de son principal officier, Verd, et les massacra, ainsi que les troupes
 « perses qui se trouvaient dans cette ville, et les Mages. C'était dans la
 « 7^e année de Justin, la 41^e de Khosrov, comme l'affirme Étienne Aço-
 « gh'ig de Darôn, d'accord avec les auteurs grecs. Vartan, resté maître
 « de l'Arménie, envoya une autre ambassade à l'empereur Justin, et
 « soumit ce pays à la domination grecque. »

N° VII.

Tibère Constantin, empereur.

574 È. Ch.

« L'empereur Tibère commença à régner sur les Romains en 888 de
 « l'ère des Syriens, et 15 de l'ère arménienne. »

(Michel le Syrien, *Chronique*.)

(Ms. B. 886 de l'ère des Syriens, et 17 de l'ère arménienne.)

Suivant la Chronique pascale, Tibère II, surnommé Nouveau Cons-

tantin, fut déclaré César par Justin II, olymp. 338, III, indict. constantinopolitaine VIII = 574 È. Ch., le 7 septembre (1); Auguste et associé à l'empire, olymp. 339, III, indict. XII = 578 È. Ch., le 26 septembre; et, à la mort de Justin, arrivée le 5 octobre suivant, il resta seul maître de la couronne. Il mourut olymp. 340, III, ind. XV = 582 È. Ch., le 14 août.

Relativement à la date de la mort de Tibère, on rencontre dans les historiens une divergence qui recule ou avance cette date de quatre ans. Les uns le font régner seul en 582 et mourir en 586, comme Évagre (*Hist. ecclés.* V, XI et XXIII), et Grégoire de Tours (*Hist. Franc.* VI, XXX), qui fixe la fin du règne de Tibère à la 8^e année de Chilpéric. Les autres, d'accord avec la Chronique pascalle, terminent son règne et sa vie en 582, et de ce nombre sont Théophane (p. 169), le compilateur de la *Miscella* (VII, XXIV), Théophylacte Simocatta (I, I et II), Bède (*Hist. Eccles. gentis Angl.* I, XXIII), le pape saint Grégoire le Grand (*Exord. lib. II epistol.*); cf. Du Cange, *Familia augustæ byzantinæ*, p. 85. On voit que ce dernier calcul est celui de Michel, et le vrai. La leçon du ms. B, qui porte 886, est donc la véritable; car, de ce nombre retranchant 312 pour les années de l'ère syrienne antérieures à notre ère vulgaire, nous avons 574, qui est effectivement l'année où Tibère fut fait César.

L'année 15 de l'ère arménienne commença le 8 juillet 566, et l'année 17 le 7 juillet 568. La première de ces deux leçons nous donne 8 années de moins; la seconde 6. Nous aurons l'occasion de remarquer que Michel retarde de 5, 6 ou 7 ans, et quelquefois même de 21, l'ouverture de l'ère arménienne.

Dans un passage de ce chroniqueur, rapporté dans notre Appendice n° III d, on a vu que, relativement à l'institution de cette ère, il reconnaît deux calculs différents: le premier, qui remonte au pontificat du catholicos Nersès II, 525-534; le second, qui descend jusqu'au temps du catholicos Moïse II, 549-579. J'ajouterai qu'il suit, d'une manière fautive le plus souvent, tantôt l'un de ces calculs, tantôt l'autre, mais plus ordinairement le second. Cependant il est indubitable qu'il connut la véritable supputation de l'ère arménienne (cf. ci-après n° X).

On ne peut s'expliquer sa négligence à cet égard, qu'en supposant qu'il a rassemblé dans son livre des fragments de différents auteurs, où cette ère était incorrectement déterminée. Quant à l'ère syrienne; celle qui lui était la plus familière, comme étant particulière à sa nation, il l'emploie généralement avec exactitude, et, en cas de discordance et de doute, c'est celle qu'il faut préférer.

N° VIII.

Ère des Arabes.

611-624 È. Ch.

Les historiens arméniens se servent quelquefois d'une ère qu'ils nomment l'*ère des Arabes*, et qui diffère de l'hégire ou la fuite de Mahomet de la Mekke à Médine, dont le commencement a été fixé, comme chacun sait, à l'année 622 È. Ch., midi du jeudi 15 juillet, suivant le calcul astronomique, ou au lendemain, vendredi 16, suivant le comput civil. (Voir, sur l'identité fondamentale de ces deux supputations, ci-dessous, n° LXVI.) Je dois prévenir que, dans le cours de mon travail, j'ai adopté l'usage du calcul civil.

Dans la détermination de l'ère des Arabes, les Arméniens paraissent avoir eu principalement en vue l'intervalle d'environ dix ans pendant lequel Mahomet se révéla d'abord d'une manière obscure et ensuite en public et ouvertement, comme apôtre d'une nouvelle doctrine religieuse. Il en est résulté que ce point initial a donné lieu à des divergences, qui n'ont point encore été discutées, et sur lesquelles je vais essayer de répandre quelque lumière, en rapprochant différents passages de nos historiens. Je transcrirai d'abord un fragment du récit de l'évêque Sépèos sur les débuts de Mahomet et les premiers temps de l'islamisme, dont il était contemporain :

« A cette époque accoururent et se rassemblèrent à Édesse des Juifs
 « des douze tribus d'Israël; ayant vu que l'armée perse s'était retirée en
 « laissant cette ville en paix, ils en fermèrent les portes, s'y fortifièrent,
 « et ne permirent pas aux troupes grecques d'y entrer. Alors l'empe-
 « reur Héraclius commanda d'en faire le siège. Les Juifs, convaincus que

« toute résistance était impossible, proposèrent à l'empereur de se soumettre. Ayant ouvert les portes d'Édesse, ils vinrent se présenter devant lui. Héraclius leur permit de se retirer et de retourner chacun dans le lieu de sa demeure. Ils partirent donc : ayant pris le chemin du désert, ils émigrèrent dans l'Arabie (Dadjgasdan), chez les enfants d'Ismaël, et, les appelant à leur secours, leur firent connaître leur commune origine attestée par les Livres saints. [Les enfants d'Ismaël], quoique inclinant à cette invitation, à cause de cette proche parenté, ne purent pas cependant établir une unité de sentiment à cet égard dans toute leur nation, à cause des cultes différents qui les divisaient. Dans ce temps se trouvait parmi eux un des leurs, nommé *Mahomet* (Mahméd), marchand de profession; comme il avait reçu une mission de Dieu, il se mit à leur annoncer la voix de la vérité, et leur apprit à connaître le Dieu d'Abraham. Il était, en effet, parfaitement instruit de la religion mosaïque (1). Comme c'était un ordre d'en haut, tous se réunirent à la voix d'un seul, pour adopter la loi uniforme qu'il leur prêchait. Abandonnant leurs vaines adorations, ils se convertirent au Dieu vivant qui s'était manifesté à Abraham, leur père. Mahomet leur prescrivit de ne point manger la chair des animaux morts d'eux-mêmes, de s'abstenir de vin, d'éviter le mensonge et la fornication. Il leur disait : « Dieu a juré de donner ce pays à Abraham et à sa postérité à jamais. Il a accompli sa promesse, lorsqu'il chérissait encore Israël; et vous, vous êtes les fils d'Abraham; Dieu maintiendra cette promesse en votre faveur. Aimez-le seulement, et allez-vous mettre en possession de votre pays, qu'il a donné à ce patriarche, votre père. Nul ne pourra vous résister les armes à la main; car Dieu est avec vous. »

« Alors ils se réunirent tous ensemble, depuis Hévila jusqu'à Sour (Tyr) et en face de l'Égypte, et sortirent du désert de Pharan, formant douze tribus, divisées d'après la race de chacun de leurs patriarches. Ils répartirent parmi eux les douze mille enfants d'Israël; mille par chaque tribu, en les prenant pour guides vers la contrée de Jérusalem. Ils partirent par campements placés chacun sous les ordres de son chef de race : Nabaioth, Cédar, Adbeel, Mabsam, Masma, Douma, Massa,

« Hadar, Thema, Jathour, Naphis et Gedma; ce sont là les tribus d'Ismaël.
 « Ils arrivèrent à Rabbath-Moab, sur les confins de la tribu de Ruben; car
 « les Grecs étaient campés dans l'Arabie. Étant tombés sur eux à l'impro-
 « viste, ils les battirent, les passèrent au fil de l'épée et mirent en fuite
 « Théodore (2), frère de l'empereur Héraclius; puis ils rentrèrent dans
 « l'Arabie. Tout ce qui restait des enfants d'Ismaël accourut se joindre
 « à eux, et ils formèrent une armée considérable. Après quoi ils en-
 « voyèrent à Héraclius ce message : « Dieu a donné cette terre à notre
 « père Abraham et à sa postérité en héritage; nous sommes les enfants
 « d'Abraham. Tu as assez longtemps possédé notre pays; laisse-le-nous
 « volontairement, et nous n'envahirons pas tes États; sinon, nous te re-
 « prendrons avec usure ce dont tu t'es emparé. » L'empereur repoussa
 « ces propositions et ne fit aucune réponse directe; il se contenta de dire :
 « Cette contrée est à moi, et toi ton lot est le désert; retourne en paix
 « chez toi. »

« Ayant réuni une armée de 70,000 hommes, il en confia le com-
 « mandement à l'un de ses fidèles eunuques. Il les envoya vers l'Arabie,
 « en leur prescrivant de ne point en venir aux mains, mais de se tenir
 « sur la défensive, jusqu'à ce qu'ayant concentré d'autres forces, il les
 « eût fait marcher à leur secours. Les Grecs, arrivés au Jourdain, le fran-
 « chirent et pénétrèrent sur le territoire arabe. Ayant quitté leur cam-
 « pement assis sur les bords de ce fleuve, ils s'avancèrent à pied contre
 « l'ennemi. Cependant les Ismaélites postèrent une partie des leurs en
 « embuscade d'un côté et de l'autre, et entourèrent leur camp d'une ran-
 « gée de tentes, qu'ils flanquèrent de troupes de chameaux dont ils avaient
 « lié les pieds avec des cordes : c'est ainsi qu'ils se retranchèrent. Les
 « Grecs, fatigués du chemin qu'ils avaient fait, ne purent qu'avec peine
 « entamer cette forte position, et commencèrent à tomber sur les Ismaé-
 « lites. Aussitôt ceux qui étaient embusqués s'élancèrent de leur retraite,
 « et une frayeur inspirée par le Seigneur saisissant les Grecs, ils tour-
 « nèrent le dos, mais ils ne pouvaient fuir; leurs pieds, retenus par l'é-
 « paisseur du sable, s'y enfonçaient jusqu'aux genoux, et leur perplexité
 « était accrue par l'ardeur d'un soleil brûlant, tandis que l'ennemi les

« poursuivait l'épée dans les reins. Tous leurs officiers tombèrent sous
« ses coups : leur perte dépassa deux mille hommes. Quelques-uns par-
« vinrent à s'échapper, et se réfugièrent dans un lieu sûr (3). Les Is-
« maélites, ayant franchi le Jourdain, firent halte à Jéricho. La terreur
« qu'ils inspiraient gagna les habitants de la contrée, qui firent tous leur
« soumission. Cette nuit, ceux de Jérusalem mirent à l'abri la croix du
« Seigneur et tous les objets précieux des églises, en les plaçant sur des
« navires qui les transportèrent au palais de Constantinople; après quoi,
« ayant demandé aux Ismaélites la garantie d'un serment, ils acceptèrent
« leur domination.

« L'empereur ne put plus dès lors se procurer de nouvelles troupes
« pour les opposer aux Ismaélites. Ceux-ci se partagèrent en trois corps :
« le premier se dirigea vers l'Égypte, dont il s'empara jusqu'à Alexan-
« drie; le second se porta vers le nord contre l'Empire grec. En un clin
« d'œil leurs conquêtes s'étendirent depuis les bords de la mer jusqu'aux
« rives de l'Euphrate, et de ce côté ils prirent Édesse et toutes les villes
« de la Mésopotamie. Le troisième corps s'avança vers l'Orient contre
« le roi de Perse.

« L'armée de Médie, réunie par le général Roustem (R'ësdom),
« et comptant 80,000 hommes de cavalerie, marcha à la rencontre des
« Ismaélites. Ayant abandonné leur ville, les Perses franchirent le Tigre,
« tandis que les ennemis, passant le fleuve à leur tour, s'attachèrent
« à leurs pas et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils eurent atteint les confins
« de la Perse, au village de Herthidjan. Les Perses, revenant sur les
« Ismaélites, allèrent camper dans la plaine. Là se trouvaient le général
« des Arméniens, Moushegh' Mamigonien, fils de David, à la tête de
« 3,000 hommes armés de pied en cap, et Grégoire (Krikor), prince
« de Siounik', avec 1,000 guerriers. L'action s'étant engagée, les Perses
« prirent la fuite devant les Ismaélites, qui les poursuivirent en les tail-
« lant en pièces. Leurs chefs les plus considérables, et parmi eux le géné-
« ral Roustem, périrent. Moushegh' avec ses deux neveux (fils de sœur) et
« le prince de Siounik', Grégoire, furent aussi tués (4); les autres se sau-
« vèrent dans leur pays. Les débris de l'armée perse, arrivés dans l'A-

« dërbadagan, se rallièrent et se donnèrent pour chef Khor'azad (Khor'okhazad), frère de Roustem. Ce général, ayant couru rapidement à Ctésiphon (Dizpon), prit avec lui tous les trésors du royaume, les habitants des villes, ainsi que le roi, et s'empressa de les amener vers l'Adërbadagan; mais, à peine s'étaient-ils mis en route et éloignés, que les Ismaélites fondirent à l'improviste sur eux. Les Perses effrayés abandonnèrent les trésors et les habitants qu'ils traînaient après eux, et s'enfuirent. De son côté, le roi se sauva auprès de l'armée du midi. Les Ismaélites, s'étant emparés de ces richesses, marchèrent sur Ctésiphon, firent captives les populations des villes et saccagèrent toute la contrée...

« Nous avons appris ces faits de captifs originaires du pays barbare d'Arabie, qui en avaient été témoins oculaires et qui nous les ont racontés. »

(Chap. xxx, p. 163-167.)

« Le général Valentin (Vagh'endianos), ayant fait asseoir sur le trône Constant (II), fils de Constantin, et lui ayant fait prendre le nom de son père, rassembla des forces et marcha vers l'Orient. En la 1^{re} année de Constant, empereur des Grecs, et la 10^e de 'Azguerd (5), roi de Perse, les troupes de ce dernier se réunirent au nombre de 60,000 hommes, complètement équipés, contre les Ismaélites. Ceux-ci s'avancèrent à leur rencontre l'épée à la main, forts de 40,000 hommes. Le combat eut lieu dans le district des Mar (6), et dura trois jours, jusqu'à ce que les deux partis se trouvèrent hors d'état de combattre et épuisés de fatigue. Tout à coup, la nouvelle étant parvenue aux Perses qu'un renfort arrivait pour soutenir les ennemis, ils désertèrent leur camp pendant la nuit; et les restes de l'armée ismaélite, s'étant mis en mouvement dès l'aurore, le trouvèrent vide. Les Ismaélites étendirent leurs courses dans tout le pays, exterminant tout ce qu'ils rencontraient, hommes et animaux. Ils s'emparèrent de vingt-deux forteresses, et massacrèrent tout ce qu'elles contenaient d'êtres vivants. O qui pourrait peindre les effroyables calamités qu'occasionnèrent ces incursions, qui répandirent l'incendie et sur mer et sur terre! »

(Chap. xxxii, p. 175-176.)

« La 20^e année de 'Azguerd, roi de Perse, et la 11^e de l'empereur Constant (7), qui du nom de son père fut appelé Constantin, et la 19^e de la domination des Ismaélites, l'armée de ces derniers, qui était dans la Perse et le Khoujasdan, se dirigea du côté de l'Orient, vers la contrée appelée *Bahlav*, patrie des Parthes, pour attaquer 'Azguerd. Ce prince prit la fuite, mais sans réussir à se sauver; car les Ismaélites l'atteignirent sur les confins des Kouschans (8), et taillèrent ses troupes en pièces. Forcé de prendre la fuite, le roi se réfugia parmi les Thédals (Hephthalites), qui étaient venus, de leur côté, à son secours. Ces peuples, s'étant saisis de lui, le tuèrent; il avait régné 20 ans. Ainsi croulèrent la monarchie perse et la dynastie des Sassanides, après avoir duré 542 ans (9). »

(Chap. xxv, p. 214-215.)

A ces récits sur les derniers moments de la famille des Sassanides, on nous permettra d'ajouter, comme complément, ceux non moins curieux que fournit Moïse Gagh'angadouatsi (II, xviii) :

« Quatre ans après la mort de Khosrov (Chosroës II) le Grand, roi de Perse, lorsque son fils 'Azguerd (Yezdedjerd III) (10) fut monté sur le trône, la race d'Agar, réunie en douze tribus, prit le dessus, et, s'élançant en tourbillons pressés et impétueux de la contrée éloignée qu'elle habitait, pareille à une tempête, traversa le désert, et fondit sur l'Assyrie. Puis elle marcha rapidement contre la Perse. Alors tous les vassaux de cet empire, généraux, princes, seigneurs et tenanciers nobles de diverses contrées, rassemblèrent leurs troupes pour repousser l'ennemi du dehors. Dans ce nombre figurait Varaz-Krikor (Grégoire), prince des Agh'ouans, en sa qualité de descendant de l'illustre famille d'Ardaschir (11). Voyant son fils cadet, Dchévanscher, dans la force et l'éclat de la jeunesse, le menton déjà couvert d'un léger duvet, rempli d'aimables qualités, et aux inclinations guerrières, bravement élevé comme un aiglon, Varaz-Krikor, plein de confiance en cet enfant si richement doué, conçut la pensée d'en faire le sauveur du pays, de l'égalier aux plus grands et de le produire à la cour du souverain. Il pensa que de tous ses fils c'était celui qu'il convenait le mieux d'en-

« voyer à sa place à la Porte royale. Dchévanscher, s'étant mis à la tête
 « des troupes de son père, se hâta d'arriver avant le prince de Siounik'
 « et le généralissime d'Arménie au rendez-vous où accouraient en masse
 « tous les feudataires de l'empire perse. A la vue de sa bonne mine, le
 « général Roustem (R'osdom) se prit d'affection pour lui comme pour
 « un frère ou un fils, et Dchévanscher se rendit agréable à tous.

« Roustem, ayant pris avec lui un corps considérable de cavalerie, se
 « rendit à Ctésiphon (Dizpon), où il présenta au roi le jeune prince. Aus-
 « sitôt 'Azguerd, lui plaçant les mains sur la tête, le combla d'éloges,
 « et le nomma généralissime des Agh'ouans. Dchévanscher, après avoir
 « franchi le Tigre, arriva dans le district de Vehgavad. Fier d'être placé
 « à la tête de forces imposantes, il se flattait d'anéantir toutes les hordes
 « venues du midi. Il assit son camp sur le bord occidental de l'Eau-
 « Morte (12), en face des Arabes; et, toutes les fois que ceux-ci tentaient
 « des escarmouches, il allait à leur rencontre et se signalait par des
 « prodiges de valeur. Dans un premier engagement il en extermina
 « un certain nombre, et ce succès l'encouragea de plus en plus par la
 « persuasion que Dieu était avec lui.

« Quelques jours après, dans le mois de méhégan, le jour de la Nati-
 « vité du Christ, 30,000 cavaliers et 10,000 fantassins s'avancèrent
 « contre les enfants d'Agar; de leur côté, ceux-ci, qui avaient une nom-
 « breuse cavalerie et 20,000 hommes de pied, sortirent de Gadchan (13),
 « et, marchant couverts de leurs boucliers serrés, commencèrent l'attaque.

« Le généralissime des Agh'ouans, avec une troupe de braves, se je-
 « tant dans la mêlée, fit mordre la poussière à deux de ses adversaires.
 « Il continua ainsi à se faire jour, quoiqu'il eût reçu trois blessures graves,
 « et que son cheval eût été atteint en quatre endroits. Les Arabes pour-
 « suivirent vivement les Perses jusque sur les bords du fleuve. Dché-
 « vanscher, sans jamais arrêter ses coups, le traversa, le corps et ses
 « armes dégouttant de sang.

« Voyant les officiers perses et leurs soldats abattus comme de l'herbe
 « fauchée, il se hâta de retourner à la Porte royale. Lorsque le roi eut
 « appris sa brillante conduite et la manière dont il avait été blessé, il lui

« fit donner un palais, commanda aux médecins de la cour de le soigner,
« et à tous de lui rendre les plus grands honneurs. Après sa guérison,
« Dchévanscher s'étant présenté devant 'Azguerd, ce prince, lui imposant
« les mains sur la tête, fit son éloge devant tous, et lui accorda les in-
« signes qui étaient la récompense des généraux : des trompettes pour
« annoncer sa présence, deux lances d'or et deux boucliers enrichis de
« ciselures d'or, destinés à être portés devant lui et à indiquer son rang
« élevé au-dessus de tous; il lui ceignit une ceinture en or, rehaussée
« de perles, à laquelle était appendu un sabre à poignée d'ivoire (14).
« On lui mit des bracelets, une magnifique couronne sur la tête, des
« bottes brodées de perles, un baudrier de la même richesse autour du
« cou, un vêtement en cuir de bœuf à quatre franges, un manteau tissu
« de la soie la plus fine, avec une frange d'or (15). Il reçut en apanage
« des villages avec droit de seigneurie foncière, et des rivières abon-
« dantes en poisson.

« Telle était, ainsi que cela est écrit, la récompense glorieuse de pré-
« cieux services rendus. Décoré de ces insignes royaux, il mérita encore
« de plus en plus la haute estime dont il était entouré; car il faut savoir
« qu'à Ahmadan deux généraux en guerre l'un contre l'autre excitaient
« les plus grands troubles. Dans un combat qu'il leur livra, il abattit
« l'un d'eux et le traîna en présence de tous; puis, remplissant le rôle
« d'un sage, il réconcilia les deux rivaux; aussi le général Khor'azad lui
« témoignait-il la plus grande déférence.

« En l'année 8 (16) de 'Azguerd, les Arabes, arrivant de nouveau,
« vinrent assiéger le roi dans Ctésiphon. Pendant ce siège, qui dura six
« mois, Khor'azad et le généralissime des Agh'ouans firent face aux enne-
« mis. Dchévanscher, les yeux levés au ciel, fondit sur eux avec 3,000
« hommes, les culbuta, et, les ayant forcés de repasser le Tigre, les con-
« tint pendant six mois dans cette position. Le roi ayant été conduit à
« un bourg considérable, les Arabes accoururent en foule, avec un ef-
« froyable élan, pour l'y investir; alors on emmena ce prince à Pëggh'agh';
« aussitôt les enfants du midi se précipitèrent par milliers sur ses traces
« avec l'impétuosité des vagues de la mer. Le généralissime des Agh'ouans,

« qui se trouvait là, ne cessa, pendant plusieurs jours, de combattre et
 « de donner des preuves éclatantes de sa valeur. Nombre de fois il amena
 « en présence du roi des prisonniers, dont il abattait la tête.

« La lutte continuait toujours, et le terrain était disputé pied à pied,
 « lorsque le Seigneur infligea aux Perses une déroute complète, qui fut
 « leur fin. Ainsi tomba cette monarchie par un arrêt du ciel.

« Le brave Dchévanscher avait supporté pendant sept ans le poids de
 « cette guerre terrible; couvert de onze blessures graves, il quitta le
 « service des Perses, et passa dans la province d'Adérbadagan (Azerbeï-
 « djan); il s'était fait une telle réputation, que le général des Perses le
 « pressa fortement d'accepter la main de sa sœur; mais Dchévanscher,
 « qui ne voulait pas prendre une femme parmi les infidèles, se retira
 « dans son pays. Son retour causa une vive joie à son père, qui veillait
 « avec vigilance sur sa principauté; pareil au patriarche Jacob, lorsque
 « celui-ci revit le fils aîné de Rachel, il sentit son esprit reprendre une
 « nouvelle vigueur, en possédant cet enfant chéri dont la présence ré-
 « pandit un nouvel éclat sur la figure du vieillard. »

Les variations des auteurs arméniens que nous signalions tout à l'heure (p. 210), relativement au point initial de l'ère des Arabes, avaient été déjà remarquées par le savant chronographe Samuel d'Ani. Il dit en effet que les débuts de Mahomet étaient fixés par les uns à l'année 62 de l'ère arménienne, par les autres à 65, et par d'autres encore à 68. Ces trois dates sont le plus habituellement suivies. Cependant cette ère est avancée quelquefois jusqu'à l'année 60 ou retardée jusqu'à 74, limites extrêmes dans lesquelles elle est circonscrite. On trouve aussi l'année 67; mais, dans ce cas, il est difficile de décider, à moins que d'autres caractères chronologiques ne lèvent toute incertitude, s'il ne faut pas lire 65, la lettre numérale Է, 5, se confondant souvent, dans les manuscrits, avec la lettre Է, 7.

Nous allons citer des exemples de ces diverses notations.

A. 60 È. A. = (27 juin 611-26 juin 612).

« En l'année 60 de l'ère arménienne, commença l'ère des Arabes. »

(Mékhiitar d'Aïrivank', *Chronographie*.)

« La domination des émirs-almouménin commença en l'an 60 de l'ère arménienne, et s'arrêta, au milieu des déchirements, en 350 (17). Alors s'affaiblit partout cette puissance tyrannique, et celle des Turcs prit le dessus. »

(Vartan, *Hist. univ.*)

La vision qui révéla à Mahomet sa mission est de janvier 611. (Cf. M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. I, p. 354.) Quoique cette vision soit antérieure de quelques mois à l'ouverture de l'année arménienne 60, on peut très-bien supposer que c'est cette circonstance de la vie du Prophète qui a servi ici de jalon chronologique.

B. 62 È. A. = (26 juin 613-25 juin 614).

« L'appel du Prophète à l'islamisme ayant été tenu secret pendant trois ans, il commença à prêcher publiquement. »

(Divers historiens d'après le témoignage de Samuel d'Ani.)

C. 65 È. A. = (25 juin 616-24 juin 617).

« Dans le cours de l'année 65 de l'ère arménienne parut l'imposteur Mahomet dans la capitale ténébreuse (la Mekke). En l'année 70 (18), il se rendit à la coupole d'Abraham, et de là il retourna à la capitale, qui de son nom s'appelle aujourd'hui la *ville de Mahomet* (Médine), dans le mois de séfer (sauph'ar). Il y séjourna une année, pendant laquelle il ne cessa, tout le temps, de faire des incursions, à partir de rabi 1^{er} (schar'apilaval). Il s'empara de la coupole d'Abraham le 19 de ramadhân (ramazan). C'était en l'année 8 de sa domination (629-630 È. Ch.), le 15 du mois de schéwal (schavagh'); il combattit avec Neph' le Perse (19) dans le mois dsou'lkadé (agh'gath). Au moment où la longueur des jours est égale à la longueur des nuits, il se rendit à la Mekke, et de là à sa capitale, lorsqu'il y avait encore six jours à s'écouler du mois de dsou'lkadé (kough'gatha) cette même année. Il laissa comme émir à la Mekke Saïd (Sêt), fils d'Abou-Saïd (Abousêt). Ses

« compagnons, dont Aboubekr, fils d'Abou-Kohâfa (Apouhka') était le principal, y revinrent: c'était en la 9^e année de la domination de Mahomet (630-631). En la 10^e année (631-632), il mourut, un mardi 2 du mois de rabi 1^{er} (schar'api agh'avagh') (20), après avoir exercé le pouvoir 10 ans. Il avait employé 13 ans à établir par des prédications sa fausse doctrine. Il en comptait 40 lorsqu'il se révéla, et 63 lorsqu'il termina sa carrière. »

(Moïse Gagh'angadouatsi, III^e partie, chap. 1^{er}. — Divers auteurs d'après Samuel d'Ani.)

D. 67 È. A. = (25 juin 618-24 juin 619).

« Lorsque l'année 618 depuis la naissance de Jésus-Christ et 67 de l'ère arménienne s'accomplit, parut un faux prophète des païens... nommé Mahomet, Ismaélite de nation. »

(Guiragos.)

Il est à remarquer que Guiragos calcule ici l'année de la Nativité en concordance avec celle de l'ère vulgaire dionysienne.

E. 68 È. A. = (25 juin 619-28 juin 620).

« Un peu avant la mort de Khosrov (Chosroës II), la huitième année de l'empereur Héraclius et en 68 de l'ère arménienne, parut Mahomet, sorti d'un pays maudit, fils d'Abdallah et prophète des Arabes (Dadjigs). »

(Açogh'ig, II^e partie, chap. iv et v.)

Le même auteur (*ibid.* chap. v) répète deux fois la même date 68 et reproduit une fois la concordance de la huitième année d'Héraclius avec l'apparition de Mahomet. L'avènement d'Héraclius étant, suivant la Chronique pascale, de l'an 6118 È. M. indict. xiv, samedi 3 d'hyperbérétæus ou octobre = 610 È. Ch., et l'année arménienne 68 ayant commencé le 25 juin 619, Héraclius avait donc régné huit années accomplies et était dans sa neuvième en cours.

Ailleurs, Açogh'ig distingue l'époque des débuts de Mahomet de celle où son autorité fut reconnue et où l'empire arabe fut en quelque sorte constitué :

« En la douzième année du gouvernement de David Sahar'ouni
 « (Marzban et ensuite Curopalate de l'Arménie), se révéla Mahomet,
 « fils d'Abdallah, en 68 de notre ère. Le commencement de l'empire
 « des Arabes est de l'an 72. »

(II^e partie, chap. II.)

F. 73 È. A. = (23 juin 624-22 juin 625).

« Mahomet se fait connaître par ses victoires, et fonde sa domination
 « en 936 de l'ère des Syriens et 60 de l'ère arménienne. »

(Michel le Syrien, *Chronique.*)

L'année syrienne 936 = (1^{er} octobre 624-625). L'année armé-
 nienne 60, qui s'ouvrit le 27 juin 611, est donc en avance de treize
 ans; mais Michel donnant inexactement, le plus souvent, les dates
 arméniennes, il ne faut tenir compte ici que de la date syrienne, la-
 quelle concourt avec une partie de l'année arménienne 73, depuis le
 1^{er} octobre 624 jusqu'au 22 juin inclusivement 625.

« Commencement de l'empire des Arabes. »

(Açogh'ig, *ut supra*, lettre E.)

Cette année est celle du combat de Bedr, livré un vendredi 16 de
 ramadhân, deuxième année de l'hégire (624 È. Ch.), 13 janvier ou
 samedi 14, suivant le calcul rectifié de M. Caussin de Perceval (t. III,
 p. 65, note 1). Mahomet, à la tête des Musulmans, remporta sur les
 Mekkois une victoire éclatante, qui fut le premier fondement de sa
 puissance.

G. 74 È. A. = (23 juin 625-22 juin 626).

(Thomas Ardzrouni. Voir ci-après, n° XXVIII.)

N° IX.

Prise de Jérusalem par les Perses.

614 È Ch.

« Le roi Khosrov (Chosroës II), ayant appris cette nouvelle (le meurtre
 « de l'empereur Maurice), devint furieux, et jura de tirer vengeance de

« ce crime. Il réunit des forces considérables et vint porter le ravage et
 « la désolation sur les terres de l'empire grec. Phocas occupa le trône
 « huit ans (1), après quoi il fut tué par Héraclius, qui le surprit et
 « lui enleva la couronne. Héraclius envoya des ambassadeurs, chargés
 « de riches présents et de lettres, vers le roi Khosrov, pour lui de-
 « mander instamment la paix. « J'ai vengé, lui disait-il, la mort de
 « Maurice sur son meurtrier; consens maintenant à faire la paix avec
 « moi, et remets dans le fourreau ton glaive tiré contre notre em-
 « pire. » Mais Khosrov ne voulut entendre à aucun accommodement; il
 « répondit : « Cet empire est à moi, et j'ai fait asseoir le fils de Maurice
 « sur le trône. Cet autre est venu s'en mettre en possession sans mon
 « assentiment, et il m'offre des trésors qui m'appartiennent, ne songeant
 « pas que je lui en demanderai compte et que je ne m'arrêterai que
 « lorsque je me serai emparé de sa personne. » Alors, ayant pris ces
 « trésors, il commanda de mettre à mort ceux qui étaient venus les
 « lui apporter; il ne daigna pas même adresser une réponse à Héra-
 « clius, mais continua de faire des ravages épouvantables en différents
 « lieux, pillant; réduisant les populations en esclavage et les massa-
 « crant. Les troupes perses qui étaient dans la Palestine avaient à leur
 « tête Rozmizan (Razmaïouzan), autrement appelé Khor'iam (2), qui
 « fit des propositions de paix aux habitants de Jérusalem; car ceux-ci
 « s'étaient soumis précédemment aux Grecs, et, après avoir tué leur
 « gouverneur perse, avaient fait des préparatifs pour soutenir un siège.
 « Khor'iam Rozmizan, ayant réuni ses troupes, investit Jérusalem. Pen-
 « dant 19 jours il dirigea des assauts contre cette ville, et, en ayant miné
 « les remparts, les fit écrouler. Enfin le 19^e jour, qui était le 28 du
 « mois de markats, la 25^e année du règne de Khosrov, surnommé
 « Perviz (Abervéz), et dix jours après la Pâque, il se rendit maître de Jé-
 « rusalem. Les Perses, ayant mis l'épée à la main, en exterminèrent tous
 « les habitants. Après y être restés 21 jours, ils en sortirent pour aller
 « camper hors des murs, et mirent le feu à la ville. L'ordre ayant été
 « donné de compter les cadavres, on trouva qu'il avait péri 57,000 per-
 « sonnes (3); ils firent aussi prisonnier le patriarche Zacharie. S'étant

« mis en recherche de la sainte Croix, ils livrèrent aux tortures les
 « ministres des autels, et plusieurs eurent la tête tranchée. Enfin, on
 « indiqua aux Perses l'endroit où elle était cachée, et, s'en étant saisis,
 « ils l'emportèrent. Des masses d'or et d'argent, devenues leur butin,
 « furent envoyées à la Porte du roi. Quant à ceux qui avaient échappé
 « au massacre dans la ville et les environs, il vint un ordre royal qui
 « enjoignait de leur faire grâce, de rebâtir Jérusalem, et de laisser
 « chacun dans sa position. Cet ordre fut aussitôt exécuté, et Jérusalem
 « placée par les Perses sous la juridiction d'un chef religieux appelé
 « Modeste. »

(Thomas Ardzrouni, p. 97-98.)

La date de la prise de Jérusalem nous est fournie par l'auteur de la Chronique pascale, qui la fixe en juin 6122 È. M., indict. II, la 4^e année en cours de l'empereur Héraclius. (Cf. Théophane, *Chronogr.* p. 200, à l'année 6122 È. M., qu'il fait concourir, ainsi que Cedrenus, *Annal.* p. 322, avec l'année 5 d'Héraclius.) Ces synchronismes nous donnent l'année 614 È. Ch. Ils sont confirmés par la date de la 25^e année de Chosroës, qui, étant monté sur le trône en 590, se trouva être, en 614, dans la 25^e année de son règne.

D'après l'auteur arménien, ce fut le 10^e jour après la Pâque que Jérusalem tomba au pouvoir des Perses; comme, en 614, cette fête arriva le 31 mars, ce 10^e jour serait le mercredi 10 avril. D'un autre côté, il prétend que ce fut le 28 du mois de markats. Mais, comme les 6 premiers mois de 614, en remontant depuis le 25 juin inclusivement, appartiennent à l'année arménienne 61, qui s'ouvrit le 26 juin 613, il en résulte que le 28 de markats correspondit alors au 26 mai. Il y a donc contradiction entre le double quantième mensuel énoncé par Thomas Ardzrouni, et de sa part erreur de calcul, ou bien altération de son texte par les copistes. Dans cette incertitude le quantième du 26 mai paraît préférable, parce qu'il se rapproche le plus de celui que donne la Chronique pascale.

N° X.

Éclipse de soleil.

624-625 È. Ch.

« En l'année 936 des Syriens, et 74 de l'ère arménienne, qui cadre
 « avec le calcul syrien, la douzième année d'Héraclius, le soleil
 « s'obscurcit dans l'automne, au mois d'arek, jusqu'à l'été, dans le
 « mois de k'agh'ots, et on crut qu'il ne reviendrait jamais plus à son
 « état ordinaire. »

(Michel le Syrien, *Chronique.*)

Samuel d'Ani a relaté ce même phénomène, mais sans en marquer
 la date précise :

« A cette époque, la moitié du disque solaire s'obscurcit, dans le
 « mois d'arek, à l'automne, jusqu'au mois de k'agh'ots, au commence-
 « ment de l'été, au point que les populations désespérées disaient que
 « le soleil ne reprendrait jamais plus son cours régulier. »

(Chronogr. Tables.)

L'année syrienne 936 = (1^{er} oct. 624-625).

L'année arménienne 74 = (23 juin 624-22 juin 625).

La concordance est donc exacte cette fois, comme l'a remarqué
 Michel lui-même; il résulte de ce qu'il dit que le phénomène en ques-
 tion dura depuis l'automne de 624 jusqu'à l'été de 625.

Notons en passant que le chroniqueur syrien retarde de trois ans
 environ la date de l'avènement d'Héraclius. Nous avons vu que ce
 souverain fut couronné le jour même du meurtre de Phocas, 3 octobre
 610; par conséquent, sa 12^e année correspond à 621-622.

La coïncidence d'arek et de k'agh'ots avec l'automne et l'été est une
 détermination purement approximative, basée sur le rapport du calen-
 drier arménien avec l'état du ciel et l'ordre des saisons, non point à
 l'époque précitée, mais au temps où vivaient Michel et Samuel d'Ani,
 c'est-à-dire au XII^e siècle. En effet, arek n'a pu concorder avec sep-
 tembre et octobre, k'agh'ots avec juin et juillet, que depuis 1072 jus-
 qu'en 1191 inclusivement.

Il est évident que l'obscurité qui voila le soleil pendant plusieurs mois ne peut être qu'un brouillard, comme celui dont il est question n° V, et non une éclipse véritable. Par suite, la leçon, « la moitié du « disque solaire, » que donnent le ms. B de Michel et le texte de Samuel d'Ani, ne saurait être admise, car ce brouillard dut cacher la totalité et non la moitié de cet astre.

N° XI.

Les Arabes envahissent l'Arménie.

639 È. Ch.

« Héraclius, empereur des Grecs, partit, en l'année 80 de l'ère arménienne (22 juin 631-20 juin 632), pour aller faire la guerre à « Khosrov, roi de Perse, et le tua. Huit ans après (en 639), Abd-« Errahim (Aptër'ahim), fils de la sœur de Mohammed, envahit l'Ar-« ménie, à la tête de 17,000 hommes, pour exiger le tribut et exter-« miner les troupes chrétiennes du district de Darôn. Il entra dans « les districts de Hark' (1) et de Pacên (2), et pénétra en Géorgie, à « Dchavakhk' (Dchavakhêth), et à Vanant (3); puis, après avoir perçu « le tribut, il s'en revint dans l'Arabie (Dadjasdan).

« Cette même année furent détruites les trois grandes églises fon-« dées par saint Grégoire [l'Illuminateur], l'église de 'Aschdits-Vank', « celle qui est sous l'invocation du saint Précurseur à Innagniank' (4) « et la cathédrale de Thil (5). Par suite du changement qui fut fait du « site de cette cathédrale, et du massacre de ses ministres, lesquels en « connaissaient l'histoire, et qui périrent au milieu des incursions mul-« tipliées des infidèles, le tombeau de saint Nersès resta oublié (6). »

(Histoire de l'invention des reliques du patriarche S. Nersès le Grand, Petite Biblioth. armén. t. VII, p. 43-45.)

La mort de Chosroës II de la main d'Héraclius est une fable répétée par notre légendaire arménien d'après quelques historiens de sa nation. On sait que ce prince, battu et réduit à l'extrémité par l'empereur, trahi par les grands et abandonné de tous ses sujets, fut pris dans sa

fuite, et amené à Ctésiphon, où son fils Siroës le renferma dans la tour des Ténèbres, et l'y fit mourir de faim et de mauvais traitements.

Ce fut en 628 que ces événements eurent lieu, et non en 631, comme il est dit ici. (Cf. Saint-Martin, dans Lebeau, t. XII, p. 150, note 4; M. F. Clinton, *Fasti Romani*, Append. p. 169 et 261, et M. Ed. de Muralt, *Essai de chronographie byzantine*, Saint-Pétersbourg, 1855, in-8°, p. 284, où cette date est discutée et appuyée de toutes les autorités qui peuvent la confirmer.)

Cette invasion des Arabes en Arménie, sous la conduite d'Abd-Errahim, ou Abd-Errahman, comme on lit ailleurs, étant la première qu'ils aient dirigée contre ce pays, nous allons reproduire le récit qu'en a retracé Tchamitch, et qui résume ce qu'ont dit les historiens arméniens. Seulement il faut remarquer que la date de Tchamitch est antérieure de deux ans à celle qui est indiquée ci-dessus (639).

« En l'année 636, Théodore, prince de R'èschdounik', homme très-
 « courageux, voyant l'Arménie livrée au désordre et aux troubles, par
 « suite des dissensions des satrapes, réunit des troupes, entreprit lui-
 « même de repousser les attaques et les incursions des ennemis, et gou-
 « verna son pays comme marzban. Pendant qu'il s'efforçait de rétablir la
 « tranquillité, une armée considérable d'Agaréniens (Arabes) fondit sur
 « l'Assyrie, massacra les populations, et força nombre de personnes à
 « embrasser l'islamisme. Un corps de 18,000 d'entre eux pénétra dans
 « l'Arménie et l'envahit, la 9^e année du pontificat d'Esdras (Ëzër), ca-
 « tholico; ce détachement était commandé par Abd-Errahman. En 637,
 « ils entrèrent dans le district de Darôn, qu'ils saccagèrent, et où ils ré-
 « pandirent des flots de sang. Ils exigèrent des tributs et se firent re-
 « mettre des femmes et des enfants. Alors Vahan, de la famille Gamsa-
 « ragan (7), rassembla 8,000 hommes, et envoya un message aux
 « satrapes arméniens, pour les exhorter à s'unir contre l'ennemi com-
 « mun. Sur leur refus, il fit partir son frère Diran et le général Mous-
 « chegh', à la tête de 8,000 hommes, leur prescrivant d'aller se poster
 « au-dessous du village de Krékour (8). Le prince d'Antzévatsik',
 « Sahour', vint avec ses troupes se joindre à Diran. Les Arméniens se

« rangèrent en face de l'armée arabe; dès que l'action fut engagée, « Sahour', se détachant de Diran, passa du côté des infidèles, et, tombant sur les Arméniens, leur fit beaucoup de mal. A cette vue, Diran fut consterné; cependant, l'indignation réveillant et redoublant sa vigueur, il se précipita sur le traître; et d'un coup d'épée lui abattit la tête; mais, blessé par les gardes du corps de Sahour', il tomba mort. Alors les Arabes, ayant pris les Arméniens à revers, les exterminèrent. Le petit nombre de ceux qui échappèrent au tranchant du glaive s'enfuit et se dispersa de tous côtés. Le lieu, théâtre de ce massacre, fut, dit-on, appelé dans la suite le *Camp Saint*, parce que tous avaient péri là pour la foi.

« En 638, les infidèles, fiers de ce succès, continuèrent leurs courses désastreuses dans tout le pays de Darôn, d'Abahounik', de Pacên et autres districts. Ils pénétrèrent dans le Vasbouragan et l'Ararad, où ils renouvelèrent les mêmes excès. Quoique Théodore R'ëschedouni se fût hâté d'accourir pour les repousser, néanmoins il arriva trop tard; et, se voyant d'ailleurs abandonné des autres chefs arméniens, il perdit courage, et se retira dans un lieu où il se mit à l'abri: alors les flammes de l'incendie allumé par les Arabes gagnèrent toute l'Arménie. »

(*Hist. d'Arménie*, t. II, p. 342-343.)

N° XII.

Prise de la ville de Tévîn par les Arabes.

642 É. Ch.

« Héraclius, étant mort, fut remplacé sur le trône par son fils Constantin. Aucun général ne fut élu pour commander les Arméniens; car leur chefs se trouvaient désunis, et se tenaient éloignés les uns des autres.

« L'armée dévastatrice (des Arabes) sortit de l'Assyrie, et par le chemin de Tzor pénétra dans la contrée de Darôn, dont elle s'empara, ainsi que des districts de Pëzmounik' et Agh'iovid; puis, se dirigeant dans la vallée de Pergri par Örtorou (1) et Gokovid, elle se répandit dans l'Ararad.

« Il n'y eut parmi les Arméniens personne qui pût donner l'alarme au
 « bourg de Tëvīn, si ce n'est trois chefs, qui accouraient alors pour
 « réunir les troupes dispersées, Théodose Vahévouni, Katchian Ar'a-
 « végh'ian et Schabouh Amadouni.

« Ils accoururent en fuyant vers Tëvīn. Parvenus au pont du Medza-
 « môr (2), ils le détruisirent derrière eux, et vinrent annoncer aux habi-
 « tants la triste nouvelle de l'approche des ennemis : ils firent entrer
 « dans la forteresse tous les gens du pays, venus pour les vendanges.
 « Théodore (R'ëschdouni), de son côté, s'était rendu dans la ville de
 « Nakhdjavan.

« Arrivés au pont du Medzamôr, les infidèles (3) se trouvèrent d'abord
 « arrêtés; mais, comme ils avaient pour guide Vartig, prince de Mogk',
 « surnommé Agnig, ils franchirent le pont, et envahirent toute la con-
 « trée. Ayant pris une quantité considérable de butin et de captifs, ils
 « vinrent camper sur le bord de la forêt de Khosrovaguerd (4).

« Le jeudi ils donnèrent l'assaut à la ville de Tëvīn, et elle tomba en
 « leur pouvoir; car ils l'avaient enveloppée de nuages de fumée, et par
 « ce moyen et à coups de flèches ils repoussèrent les hommes qui défen-
 « daient les remparts. Puis, ayant dressé leurs échelles, ils montèrent sur
 « les murailles, d'où, s'élançant dans la place, ils en ouvrirent les portes.

« Toute l'armée s'y précipita et passa les habitants au fil de l'épée.
 « Après s'être gorgée de butin, elle rentra dans ses campements, hors
 « de la ville. C'était le 20 du mois de drê, un vendredi.

« Au bout de quelques jours de repos, les Ismaélites reprirent le
 « chemin par où ils étaient venus, traînant après eux une multitude
 « de captifs, au nombre de 35,000.

« Cependant le prince d'Arménie, Théodore, seigneur de R'ësch-
 « dounik', s'étant mis en embuscade avec quelques hommes dans le
 « district de Gokovid, fondit sur eux; mais il fut battu et contraint de
 « prendre la fuite. Les infidèles, s'étant mis à sa poursuite, lui tuèrent
 « beaucoup de monde; après quoi ils rentrèrent dans l'Assyrie.

« Ces événements eurent lieu du temps du catholicos Esdras (Ëzër).
 « Par suite de cette guerre, l'empereur envoya un ordre qui conférait à

« Théodore, seigneur de R'eschdounik', le généralat suprême de l'Arménie et la dignité de patrice. Cette mesure fut provoquée par le catholicos Nersès, qui avait succédé cette même année à Esdras. »

(Séphas, III, 30, p. 170-171.)

« En 95 de l'ère arménienne (18 juin 646-17 juin 647), les Arabes, étant revenus avec des forces considérables, prirent Tëvin. Le nombre des captifs qu'ils enlevèrent est de 35,000. Ensuite ils étendirent leur domination sur l'Arménie, la Géorgie et le pays des Agh'ouans. Cependant les Arméniens secouèrent le joug des Arabes et se placèrent sous l'autorité de l'empereur. Sur la demande du catholicos Nersès, Hamazab fut nommé prince d'Arménie, en l'année 104 (16 juin 655-14 juin 656). A cette nouvelle, le calife (Othman), irrité, fit mettre à mort les otages arméniens, au nombre de 1,777; mais lui-même périt aussitôt, massacré par ses propres troupes. »

(Açogh'ig, II^e part. ch. II.)

« En l'année 26 de la domination des Arabes, et la 2^e année de Constant, petit-fils d'Héraclius, les Ismaélites sortirent de l'Assyrie. Par le chemin de Tzor, ils pénétrèrent dans le pays de Darôn; et, par le district de Pëznounik' et la vallée de Pergri, dans la province d'Ararad. S'étant emparés de Tëvin, ils massacrèrent les hommes qui se trouvaient dans cette ville, et emmenèrent en captivité les femmes et les enfants, au nombre de 35,000. C'était le 20 du mois de drê, au temps des vendanges. Cependant le prince d'Arménie, Théodore, seigneur de R'eschdounik', celui qui construisit les édifices de l'île d'Agh'thamar, attaqua les Arabes à Gokovid; mais il ne put les vaincre. Ceci arriva du temps du catholicos Esdras. »

(Le même, *ibid.* ch. IV.)

« Le catholicos Esdras eut pour successeur Nersès, qui siégea 20 ans. Nersès restaura l'église de Saint-Serge (Sarkis) à Tëvin. Lorsque les Arabes passèrent au fil de l'épée les habitants de cette ville, au nombre de 12,000, l'autel et le baptistère furent couverts de sang. Le reste

« des habitants fut réduit en captivité, au nombre de plus de 35,000.
 « Nersès réunit dans ce temple les ossements de ceux qui avaient péri. »

(Guiragos.)

Si nous suivons l'itinéraire des Arabes depuis l'Assyrie jusqu'à Tëvïn, nous les voyons d'abord franchir la chaîne des monts Gordyéens, et, par une vallée désignée ici sous le nom générique de Չոր, Tzor, vallée ou défilé, peut-être Շայոց ճոր, la Vallée des Arméniens, au sud-ouest du lac de Van, pénétrer dans le district de Darôn, dont ils se rendent maîtres; de là tourner par le district de Pëznounik', qui longe le bord occidental de ce lac, atteindre le district d'Agh'iovid, au nord, et, remontant jusqu'à Örtorou, dans le district de Pacên, redescendre ensuite vers le sud-est par le district de Gokovid, au revers occidental du Macis ou Ararad, jusqu'à Pergri, au nord-est du lac de Van; puis, poussant vers le nord-ouest, traverser l'Araxe et arriver enfin devant Tëvïn.

Açogh'ig, en contradiction avec lui-même, fixe une première fois la prise de Tëvïn en 95 È. A. = (646-647), et une seconde et une troisième fois (II, vi), à la 2^e année de Constant, 643. Un autre auteur, Moïse Gagh'angadouatsi (III^e part. ch. xiv) dit que ce fut en l'année 6 de Constant, c'est-à-dire 647. La férie du vendredi, indiquée par Sépëos, cadre très-bien avec cette dernière date, et semble la rendre la plus probable. En effet, le 20 de drê, qui, dans la tétraétéride 644-647, correspondit au 5 octobre, ne put tomber un vendredi qu'en 647, année qui eut xii du cycle solaire, et G pour lettre dominicale (I dans le calendrier arménien) (5). D'un autre côté, un auteur syrien, Denys de Telmahar (*apud* Assemani, *Bibl. orient.* t. II, p. 103), indique 952 de l'ère des Séleucides (640-641 È. Ch.), par conséquent une date antérieure de plusieurs mois au règne de Constant. Au milieu de ces variations, si l'on fait attention que la prise de Tëvïn est rapportée par tous les historiens arméniens avant l'expédition dirigée contre la forteresse d'Ardzaph', et qui est très-certainement de 643, et qu'ils l'indiquent comme ayant eu lieu sous le règne de Constant, on sera conduit

à admettre qu'elle ne peut être que de la première année de ce prince, 642. Nous la fixerons donc au 6 octobre, qui coïncidait alors avec le 20 de dré de cette même année 642.

Le général qui commandait les Arabes était Habib, fils de Maslama, gouverneur de Kinnesrîn, en Syrie; il avait pour adjoint Salman, fils de Rabia', qui conduisait un corps auxiliaire de soldats venus de l'Irak.

N° XIII.

Prise de la forteresse d'Arzaph' (1) par les Arabes.

643 È. Ch.

« L'année suivante les Ismaélites arrivèrent dans l'Adërbadagan et se partagèrent en trois corps : l'un se dirigea vers l'Ararad, un autre du côté de la contrée de la Légion noble (2), et le troisième, vers le pays des Agh'ouans. Ceux qui prirent le chemin de la contrée de la Légion noble l'envahirent en tous sens, portant avec eux l'extermination, la ruine et l'esclavage. Ils marchèrent sur Èrévan (Èrivan), dont ils attaquèrent la forteresse, mais sans succès; puis sur Örtorou, où ils ne réussirent pas mieux. De là ils vinrent camper à Arzaph', en face de la forteresse, sur les bords de la rivière. Ils en entreprirent le siège; mais ceux du dedans leur firent beaucoup de mal. Ils avaient par derrière et du côté de l'Assyrie le lieu appelé *Gakhanagdous* (3). Sur ces entrefaites, quelques hommes sortirent de la place pour aller chercher du secours à la forteresse de Tarônk' (4). Sëmpad, Bagratide, fils de Varaz Sahag (5), leur donna quarante guerriers. Rentrés pendant la nuit dans la forteresse, ils négligèrent les précautions de sûreté, et les Ismaélites, s'en étant aperçus, se glissèrent sur leurs traces, pénétrèrent dans l'intérieur, et s'y maintinrent jusqu'à l'aurore. Ayant surpris dix hommes de garde plongés dans le sommeil, ils les égorgèrent. »

(Sépéos, III, XXXII, p. 182-183.)

« En la seconde année de Constant, le 23 du mois de hor'i, un di-

« manche, à l'aurore, les Ismaélites s'élançèrent, en poussant de grands
 « cris, contre les parties reculées et avancées de la place, massacrèrent
 « une portion de la garnison et précipitèrent les autres du haut des
 « murailles; ils firent sortir les femmes et les enfants, afin de les mettre
 « à mort. Leurs captifs étaient innombrables, ainsi que les troupeaux
 « dont ils s'emparèrent.

« Le lendemain, au point du jour, le général des Arméniens, fondant
 « sur eux, leur fit éprouver un terrible échec. Les Ismaélites étaient
 « au nombre de 3,000, complètement armés, l'élite de leurs troupes.
 « Aucun n'échappa, si ce n'est une poignée de fantassins qui coururent se
 « renfermer dans Schampi (6). En ce jour, le Seigneur délivra cette mul-
 « titude de captifs des mains des ennemis, et accabla ceux-ci d'une défaite
 « complète. Deux de leurs chefs, Othman et Okba (7), périrent. Ce fut
 « un triomphe insigne pour le général des Arméniens (8). Il envoya
 « offrir à l'empereur Constant cent chevaux de choix pris sur le butin.
 « En recevant ce présent, l'empereur fut ravi de joie, ainsi que tous les
 « grands de son palais, et il lui fit témoigner toute sa reconnaissance. »

(Le même, ch. xxxiii, p. 184-185. Cf. Açogh'ig, II, 17; et Léonce le Prêtre, chap. III.)

Les caractères chronologiques qui accompagnent la date de la prise de la forteresse d'Ardzaph' sont parfaitement exacts. L'empereur Constant II monta sur le trône, suivant Théophane et Cedrenus, dans les premiers jours de janvier 6133 È. M., indict. xv = 642 È. Ch.; en 643, sa seconde année, le 1^{er} de navaçart tomba le 19 juin, et le 23 de hor'i le 10 août, qui fut effectivement un dimanche, cette année ayant eu VII du cycle solaire, et pour lettre dominicale E (dans le calendrier arménien Գ).

XIV.

L'île de Chypre envahie par les Arabes.

654 È. Ch.

« En l'année 965 de l'ère des Syriens, et 96 de l'ère arménienne, « Pélgour (1), général des Arabes (Dadjigs), envahit l'île de Chypre. Il « saccagea, abîma et ruina de fond en comble toute l'île, soumit au « tribut les habitants qui avaient échappé au glaive de Moawiya (Maui) « et d'autres qui étaient venus se réunir à eux; après quoi il se retira. »

(Michel le Syrien, *Chronique*.)L'année syrienne 965 = (1^{er} oct. 653-654).

L'année arménienne 96 = (18 juin 647-16 juin 648); différence en moins, 7 ans.

Le ms. A porte 967 de l'ère syrienne; mais nous avons déjà fait observer que les lettres numériques ٤, 5 et ٥, 7, se confondent très-souvent dans les manuscrits, et le témoignage d'Aboulfaradj, rapporté ci-dessous, décide en faveur de la leçon 965.

Il paraît, d'après l'historien arabe Ibn-Alathir (ms. de la Bibl. imp. t. II, fol. 174 v^o), qu'il y avait plusieurs opinions sur la date des expéditions des Arabes contre Chypre; que les uns adoptaient l'année 28 hég. (25 sept. 648-13 sept. 649); les autres, 29 (14 sept. 649-3 sept. 650); ceux-ci, 33 (2 août 653-21 juillet 654), et que quelques-uns affirmaient que ce fut seulement dans cette dernière année que cette île subit le joug des Musulmans. La première expédition, qui eut pour chef Moawiya, est de 28, suivant Aboulféda (*Annales musulmici*, t. I, p. 263), et, suivant Théophane et Cedrenus, de 6140 È. M. 7^e année de Constance = 648 È. Ch., ou plus exactement de 649, vers le printemps, époque où les Arabes se mettaient ordinairement en campagne. « En cette année, dit Théophane (p. 227), Mavias entreprit une expédition contre Chypre. Sa flotte était de 1,700 navires. Il s'empara « de la ville de Constance, ainsi que de l'île entière, et y fit de grands « ravages. Cependant, ayant appris que le cubulaire Cacorizus mar-

« chait contre lui à la tête des Romains, avec des forces considérables, « il fit voile vers Aradus. »

Aboulfaradj (*Chron. syr.* p. 110-111) et Denys de Telmahar (*apud Assemani, Bibl. orient.* t. II, p. 103), d'accord avec les deux auteurs byzantins, disent que Moawiya envahit l'île de Chypre en 960 de l'ère des Grecs = (1^{er} oct. 648-649), et ajoutent qu'Abou'la'war y arriva quelque temps après.

Rien n'empêche donc de placer au printemps de 654 l'expédition de ce dernier.

N° XV.

Incendie de la flotte arabe par deux chrétiens.

654-655 È. Ch.

« L'an 966 de l'ère des Syriens et 97 de l'ère arménienne, la 37^e « année des Arabes (Dadjigs), et la 9^e du règne d'Othman, Moawiya « fit équiper à Tripoli une flotte immense, sur laquelle se trouvaient deux « guerriers, fils de chrétiens. Ceux-ci délivrèrent les captifs et mirent « le feu à la flotte; puis, étant montés sur un des navires, ils se sau- « vèrent chez les Romains (Grecs); car ils étaient Francs de nation. »

(Michel le Syrien, *Chronique.*)

L'année 966 de l'ère des Syriens = (1^{er} oct. 654-655).

L'année 97 È. A. = (17 juin 648-16 juin 649) : différence en moins, 6 ans.

L'an 37 des Arabes reporte la première année de cette ère à 618, si l'on suit la date syrienne; à 612, si l'on adopte la date arménienne. Nous avons vu (n° VIII) que ces deux points de départ sont également admis par les Arméniens.

Le commencement du califat d'Othman étant de la fin de la 23^e année de l'hégire = 644 È. Ch., la 9^e année de ce prince concourt avec 652 et ne s'accorde avec aucune des deux dates, syrienne et arménienne, ci-dessus.

Aboulfaradj, qui, dans sa Chronique syriaque, copie souvent Michel,

énonce (p. 111) l'an 37 des Arabes, c'est-à-dire de l'hégire, = (18 juin 657-7 juin 658).

Au milieu de ces divergences, c'est la date syrienne de Michel à laquelle il faut s'en tenir; elle est confirmée par le témoignage de Théophane, de Cedrenus et du compilateur de la *Miscella* (lib. XI), qui rapportent le même fait à l'année 13 de Constant, ou 554. « Cette année, dit Théophane (p. 238), Mavias rassembla une armée et ordonna d'équiper une flotte immense pour porter la guerre contre Constantinople. Il fit faire tous ces préparatifs à Tripoli de Phénicie. A cette vue, deux frères, fils d'un joueur de trompette, zélés chrétiens, qui habitaient cette ville, animés d'une sainte ardeur, courent aux prisons publiques, qui contenaient nombre de Romains dans les fers. En ayant brisé les portes et ayant délivré les captifs, ils attaquent l'émir de la ville, le tuent avec tous les siens, mettent le feu à tous ses équipements, et se sauvent dans la Romanie. »

N° XVI.

Apparition d'une comète.

685 È. Ch.

« La première année du gouvernement d'Aschod, patrice, fut signalée par l'apparition d'un astre à l'aspect merveilleux, et à crinière. L'éclat des rayons qu'il lançait en forme de colonne laissait après lui une traînée lumineuse. Cet astre était appelé *astre chevelu* (comète). Ce fut un signe de famine, d'extermination et de bouleversements. »

(Léonce le Prêtre.)

Aschod, fils de Piourad, de la famille des Bagratides, devint prince d'Arménie avec le titre de patrice, la première année de l'empereur Justinien II Rhinotmète. Léonce le Prêtre, dans les lignes qui suivent celles que nous venons de transcrire, fait coïncider en effet la 2^e année d'Aschod avec la 2^e de Justinien, dont l'avènement est du 15 septembre 6177 È. M. = 685. « En cette seconde année de Justinien et d'Aschod, dit-il, les Grecs envahirent l'Arménie, et y firent les plus grands

« ravages. » Théophane (p. 241) mentionne sous l'année 6178 È. M. = (1^{er} sept. 686-687) cette expédition, qui était commandée par Flavius Léonce, général de Justinien, le même qui, quelques années plus tard, s'empara de la couronne (695-698). « Ce général, dit le chroniqueur byzantin, après avoir taillé en pièces les Sarrasins qui occupaient l'Arménie, soumit ce pays à la domination romaine, ainsi que l'Ibérie, l'Albanie, la Voulcacie (1) et la Médie. Ayant levé des tributs sur ces contrées, il envoya à l'empereur d'immenses richesses. »

Tchamitch a donné très-correctement la date de l'avènement d'Aschod à cette même année 685 (t. III, Tables, p. 106).

N° XVII.

Les Arabes battent les Grecs près d'Antioche.

694-695 È. Ch.

« En l'année 1006 de l'ère syrienne et 137 de l'ère arménienne, les Grecs marchèrent contre les Arabes vers Antioche; mais ils furent battus, et ceux qui échappèrent à ce désastre prirent la fuite. Le nombre des morts, des deux côtés, fut de 400,000. Le lieu où se livra la bataille est Pouschérigs, et l'on voit encore là leurs ossements épars. »

(Michel le Syrien, *Chronique*.)

L'année syrienne 1006 = (1^{er} octob. 694-695).

L'année arménienne 137 = (7 juin 688-6 juin 689); différence en moins, 6 ans.

D'après la date syrienne, correcte ordinairement dans Michel, cette bataille est de la dernière année du premier règne de Justinien Rhinotmète, ou du commencement du règne de Flavius Léonce (695).

Il n'est pas besoin de faire remarquer l'exagération de ce chiffre de 400,000 morts; du reste, aucun auteur, que je sache, autre que Michel, ne parle de cette bataille.

Le prince arménien Héthoum, comte de Gorigos, en religion *Haytonus monachus*, qui vivait au commencement du xiv^e siècle, rapporte

dans son Histoire des Tartares, ch. xv, que, bientôt après la conquête de Damas par les Arabes (1), ceux-ci, déjà maîtres de presque toute la Syrie, livrèrent bataille aux Grecs dans la plaine de Possène, non loin d'Antioche, et les défirent entièrement. (Cf. M. Caussin de Perceval, *Hist. des Arabes*, t. III, p. 498.) Il ajoute que, de son temps, on voyait encore les ossements des soldats qui avaient péri, épars dans ce lieu. Il est probable que cette plaine n'est autre que celle appelée *Pousché-rigs* par Michel. (Cf. Lebeau, t. XI, p. 259, et *ibid.* Saint-Martin, note 3, qui dit ignorer la position de cette localité.)

N° XVIII.

Mopsueste rebâtie par les Arabes.

699-700 È. Ch.

« En l'année 1011 de l'ère syrienne et 148 de l'ère arménienne, « Mopsueste (Mamouesdia) fut rebâtie par les Arabes (Dadjigs) sur un « plan très-vaste, et ils y établirent une garnison pour protéger cette « ville contre les Grecs. »

(Michel le Syrien, *Chronique*.)L'année syrienne 1011 = (1^{er} oct. 699-700).

L'année arménienne 148 = (5 juin 699-3 juin 700).

C'est la seconde fois que ces deux calculs s'accordent dans Michel.

Voir n° x.

Aboulfaradj (*Chron. syr.* p. 119) raconte le même fait, à l'année 1017 des Grecs = (705-706); Théophane, à l'année 6193 È. M., 3^e de Tibère Apsimare, = 701 È. Ch. Il dit que le général arabe Ἀβδελᾶς, Abdallah, étant allé assiéger Tarantus (Derindeh, ville de la 3^e Arménie), et n'ayant pu réussir, revint à Mopsueste, où il plaça une garnison (p. 247). L'auteur de la *Miscella*, en traduisant Théophane, a rendu ainsi le texte qu'il avait sous les yeux (lib. XX) : « Nihilque « proficiens rediit, ac ædificavit Mopsuestiam, et posuit in ea custodes. »

N° XIX.

Les Arabes font périr les chefs arméniens dans les flammes.

699-700 È. Ch.

« Dans le temps de la domination des Arabes (Dadjigs), après la
 « mort du premier Mohammed (Mahméd), en l'année 85 de leur ère,
 « et sous le règne d'Abd-Almélik, fils de Merwân, ils allumèrent un in-
 « cendie contre nous, inspirés par Satan qui leur soufflait un esprit de
 « colère. Se concertant ensemble, ils formèrent un atroce dessein, avec
 « une malice empoisonnée et mortelle, et qui s'ajouta aux maux qu'ils
 « nous avaient déjà fait souffrir; car ils exterminèrent et massacrèrent
 « entièrement nos troupes et leurs généraux, nos chefs, nos princes, les
 « nobles, et ceux qui étaient de race satrapale.

« Ils se hâtèrent d'envoyer en différents lieux des messagers, por-
 « teurs de fausses nouvelles, chargés, à l'aide de paroles insidieuses
 « et de promesses mensongères, de persuader à tous les chefs arméniens
 « de se réunir en un même endroit. Ils leur distribuèrent, de la part du
 « calife, beaucoup de cadeaux, leur donnèrent à profusion des tahégans
 « et leur remirent les impôts de l'année. Ils leur enlevèrent avec astuce
 « leurs armes, comme s'ils voulaient eux-mêmes se mettre à l'abri de
 « leurs glaives. « Vous, leur dirent-ils, vous n'êtes pas comme nous,
 « stables dans vos serments. » Puis, les ayant réunis tous, ils les pla-
 « cèrent sous bonne garde en deux lieux différents, les uns à Nakhdcha-
 « van (1), les autres dans le bourg de Hram. Le chef de ces scélérats,
 « nommé Kacem (Gacëm), ami de Mohammed, était gouverneur de
 « l'Arménie par ordre d'Abd-Almélik.

« Ayant ainsi rassemblé les satrapes arméniens, ils dirent : « Que
 « personne ne mette le pied hors de cette grande réunion. » Puis, ayant
 « secrètement pris leurs armes, ils se mirent aux aguets, et, courant aux
 « portes, ils les bouchèrent avec des matériaux. Cependant les Armé-
 « niens entonnèrent le cantique des saints Enfants dans la fournaise, et
 « celui des anges célébrant avec les bergers le Roi des esprits cé-
 « lestes. Les Arabes, ayant pratiqué une ouverture dans la toiture, y

« mirent le feu et y entassèrent des matières combustibles en plus grande
« quantité qu'il n'y en avait dans la fournaise de Babylone. Poussés par
« la crainte de leur tyranne souverain et par une légion de démons
« entrés dans leurs corps, ils étaient enragés et couraient tout autour de
« l'édifice, en faisant étinceler leurs glaives. Les pères sentaient leurs
« entrailles embrasées de l'amour paternel; tandis qu'une pluie de feu
« tombant du plancher s'attachait aux vêtements de leurs enfants, en les
« enflammant, ils les leur arrachaient par lambeaux. En présence de la
« mort douloureuse des êtres auxquels ils avaient donné le jour, ils ne
« tenaient aucun compte de leur propre danger; tous périrent enveloppés
« dans les flammes. . . .

« Les bourreaux furent désormais en sûreté contre leurs victimes,
« eux qui tant de fois, et malgré leur nombre, avaient été battus par une
« poignée de braves et nobles chefs arméniens. Ce n'est pas tout: nos
« guerriers les plus distingués eurent la tête tranchée, et leurs corps
« furent attachés à des croix. Ce fut le dernier acte de cette tragédie.

« Ensuite les infidèles, ces scélérats, se répandirent de tous côtés et
« fouillèrent les maisons de ceux qu'ils avaient immolés. Ils enlevèrent
« tout ce qu'il y avait de trésors dans le pays; ils s'emparèrent aussi des
« maisons des cavaliers et de leurs familles; après quoi ils emmenèrent
« leurs captifs à Nakhdchavan.

« Ceux que la renommée de ces cruautés avait abattus, et qui
« pleuraient sur le sort de notre patrie, ils les amenaient pour leur mon-
« trer les malheureux qui étaient fixés à des croix; ils voulaient de la
« sorte non-seulement jeter la terreur dans l'âme des nôtres, mais faire
« parade de leur bravoure aux yeux de l'univers.

« Ce mystère d'iniquité fut accompli la 16^e année de la domination
« d'Abd-Almélik, lequel dévasta l'Arménie et l'accabla de maux jusqu'au
« jour de sa mort. Quatre fois ces ravages se renouvelèrent par son
« ordre. Après sa mort, et la première année de la domination de Walid
« (Vélith), qui était la 152^e de l'ère arménienne (4 juin 703-2 juin 704),
« à l'époque de la fête de Pâques, ils transportèrent cette multitude de
« captifs dans la ville capitale de Tëvin. Pendant les chaleurs de l'été.

« ils les tinrent en prison; et, comme je le pense, il en périt plus qu'il
 « n'en survécut. Quand l'automne fut arrivé, ils les tirèrent de là,
 « et, les ayant marqués au cou, ils les firent partir pour la Syrie, après
 « avoir compté et enregistré chacun d'eux. A Damas, les nobles furent
 « retenus à la cour, leurs enfants livrés à l'exercice d'un métier, et les
 « autres partagés entre différents maîtres. Quant à ceux qui succom-
 « bèrent en route, j'ignore s'ils reçurent la sépulture, ou s'ils restèrent
 « gisants à la place même où ils étaient tombés.

« Après que l'Arménie eut bu le calice d'amertume, en 152 de notre
 « ère, date de ces événements, les captifs demeurèrent au pouvoir des
 « infidèles pendant 34 ans, jusqu'en l'année 186 (26 mai 737-25 mai
 « 738), où eut lieu le martyre de saint Vahan, qui mourut en confessant
 « Jésus-Christ, fils de Dieu. »

*(Élégie sur les malheurs de l'Arménie et le martyre de saint Vahan de Kogh'thèn,
 Petite Biblioth. armén. t. XIII, p. 13-19 et 58.)*

« La première année de son règne, le calife Walid eut la pensée
 « de faire périr les nobles de l'Arménie, et donna des ordres en consé-
 « quence au général Mohammed (2). Celui-ci chargea un certain Kacem,
 « gouverneur de Nakhdchavan, de réunir les satrapes arméniens avec
 « leurs cavaliers. »

(Açogh'ig, II, iv.)

Reprenons, en les résumant, les dates assignées à ces divers événe-
 ments :

1° Les chefs arméniens périssent dans l'incendie des églises de
 Khram et de Nakhdchavan, la 16^e année d'Abd-Almélik. Ce prince
 ayant succédé à son père Merwân vers le mois de ramadhân 64 hég.
 (mai 684), sa 16^e année est mai 699-700.

2° Les captifs sont conduits à Tëvîn en 152 È. A. au temps de la
 fête de Pâques.

Cette année ayant commencé le 4 juin 703, il ne peut être ques-
 tion ici que de la Pâque de 704, qui tomba le 30 mars.

3° Ils demeurent 34 ans à Damas, jusqu'en mai-juin 737-738.

Suivant Théophane (p. 247-248), cette exécution est de 6195 È. M. = (1^{er} sept. 703-704), 5^e année de Tibère II. Voici comment il la raconte : « Cette année, les chefs arméniens, s'étant révoltés contre les Sarrasins, massacrèrent tous les infidèles qui se trouvaient dans leur pays; puis, ayant envoyé de nouveau à Apsimare, ils attirèrent les Romains. Mohammed (3), *ὁ Μουαμέδ*, ayant marché contre les révoltés, en extermina un grand nombre, et soumit l'Arménie aux Sarrasins. Ayant réuni ces chefs dans un même lieu, il les fit tous périr par le feu. »

Ce récit est reproduit par Cedrenus, Zonaras et la *Miscella*.

Ce fut sous le prétexte de faire prêter serment aux chefs arméniens qu'ils resteraient fidèles désormais au calife, que les Arabes parvinrent à les conduire et à les renfermer dans les églises de Khram et de Nakhdechavan. (Tchamitch, t. II, p. 881, et J. B. Aucher, *Martyre de saint Vahan de Kogh'thën*, dans la *Vie des saints*, t. I^{er}, p. 189-190.)

N^o XX.

Souscription d'un accord entre les Agh'ouans et les Arméniens.

700 È. Ch.

Le catholicos d'Arménie, Élie, s'étant rendu dans la ville de Bardav (1) au pays des Agh'ouans, y tient un concile où il fait condamner et déposer Nersès (2), catholicos des Agh'ouans; après quoi il demande une déclaration constatant l'union de croyance de ceux-ci avec les Arméniens. A la fin de cet écrit on lit :

« Cette déclaration a été rédigée d'un commun accord, par l'inter-
« vention de Dieu, pour que la foi demeure inébranlable entre nos
« deux nations, en l'an 85 des Arabes (Dadjigs), 148 de l'ère armé-
« nienne, dans le mois de hrodits. »

(Moïse Gagh'angadouatsi, III^e part. chap. VIII.)

L'année arménienne 148 = (5 juin 699-3 juin 700), et le mois de hrodits correspondit au 30 avril-29 mai 700.

L'an 85 des Arabes nous ramène, pour le commencement de cette ère, à 65 È. A. = (25 juin 616-24 juin 617). Nous avons déjà vu, n° VIII, que c'est le calcul adopté par Moïse Gagh'angadouatsi.

N° XXI.

Martyre de saint Vahan de Kogh'thèn.

737 È. Ch.

« Ce saint confesseur du Christ, le bienheureux et grand Vahan (1), fut mis à mort le 17 du mois de mars, dans la semaine du jeûne de Pâques, un lundi, à la 9^e heure, le 27 du mois de maréri. »

(Relation du martyre de saint Vahan de Kogh'thèn, Petite Bibl. arm. t. XIII, p. 50.)

Le 17 mars coïncida avec le 27 de maréri dans la tétraétéride julienne 736-739. La date pascalle indique celle des quatre années de cette tétraétéride que l'hagiographe a en vue. C'est 737, où la fête de Pâques tomba le 24 mars. Seulement il s'est trompé sur le quantième hebdomadaire, le 17 mars ayant été alors un dimanche et non un lundi.

N° XXII.

Défaite des Arméniens par les Arabes, à Ardjèsch et dans le district de Pakrévant.

761 È. Ch.

« Au retour du printemps, le chef des Ismaélites (le calife) équipa une armée destinée contre l'Arménie; il rassembla l'élite de sa cavalerie, au nombre d'environ 30,000 hommes, montés sur d'excellents coursiers, parfaitement armés, et tirés de la légion du Khorasam. Il en confia le commandement à un général nommé *Amr* (1), qu'il fit partir d'auprès de lui, de la vaste et célèbre cité fondée par Abdallah, l'asile du salut (2), protégée par un solide et imprenable rempart, la ville de Bagdad. Ce général, ayant quitté l'Assyrie, se dirigea en Arménie, vers Khélath, avec de grandes précautions et un déploiement militaire considérable. Arrivé dans cette ville, il s'informa auprès des habitants

« de l'état de l'armée arménienne; combien elle avait de généraux, et
« qui ils étaient, si l'harmonie régnait entre eux ou la désunion; si
« c'étaient de valeureux guerriers ou des indolents; s'ils avaient fait des
« préparatifs de défense ou non. Une fois ces renseignements pris, il
« disposa les officiers de son armée. Cependant Aschod, fils de Sahag,
« qui était alors à Khélath, fit savoir aux chefs arméniens l'arrivée de
« l'ennemi, afin que de tous côtés ils accourussent à la fois pour le re-
« pousser et mourir les uns pour les autres; mais ils n'ajoutèrent pas foi
« à ces paroles, pensant qu'Aschod voulait, par trahison et à l'aide d'un
« stratagème, délivrer Garin du siège (que les Arméniens avaient entre-
« pris contre cette ville), et témoigner ainsi son dévouement aux Ismaé-
« lites. Cette conviction les conduisit à ne tenir aucun compte de ce mes-
« sage, et ils ne songèrent qu'à exécuter le projet qu'ils avaient conçu.
« Après quoi les princes de la famille des Ardzrouni, Hamazasb et ses
« frères, réunirent la milice de la province du Vasbouragan; ceux de la
« famille des Amadouni vinrent les rejoindre avec leurs forces. Ils ap-
« pelèrent à leur secours Vaçag, fils d'Aschod, frère du sbarabed (gé-
« néralissime) Sëmpad, de la maison des Bagratides, avec ses troupes;
« puis ils marchèrent contre le bourg d'Ardjêsch (3), dans l'intention
« de le détruire jusqu'aux fondements, et de passer la garnison au fil de
« l'épée. Parvenus dans le district d'Ar'pérani, au village de Pergri, ils
« attendirent d'être tous réunis. Ils entraînent nombre de gens du pays
« à venir avec eux, et les emmenèrent à pied. Tandis qu'ils concertaient
« leur plan, tout à coup ils reçurent des nouvelles de l'armée infidèle,
« apportées par un homme qui leur dit : « Les enfants d'Ismaël, en
« nombre considérable, se sont avancés de leur côté, et vous attendent. »
« Mais Hamazasb, seigneur des Ardzrouni, rejetant avec impatience cet
« avis, fit abîmer de coups cet homme, comme un messenger de men-
« songe; puis il marcha fièrement, à la tête de ses troupes, contre le
« bourg d'Ardjêsch. Lorsqu'il fut dans le voisinage, les habitants en-
« voyèrent à Khélath annoncer au général des Ismaélites, Amr, l'arrivée
« des chefs arméniens. Amr, étant parti avec le gros de son armée, vint
« s'embusquer non loin d'Ardjêsch; et, tandis que les Arméniens étaient

« occupés à l'attaque de la forteresse, les infidèles sortirent tout à coup
 « de leur retraite, et, tombant sur eux, les mirent en déroute et massa-
 « crèrent la plus grande partie des gens de pied que les Arméniens
 « avaient amenés, hommes de la campagne, dépourvus de cuirasses et
 « d'armes, et sans aucune expérience de la guerre. Tous ceux qui assis-
 « tèrent à ce combat, qu'éclaira un jour néfaste, passèrent sous le tran-
 « chant d'un glaive inexorable. Quelques-uns, dans ce moment fatal,
 « se précipitèrent dans le lac (de Van), et furent submergés. Il périt
 « quatre chefs arméniens, dont trois de la famille Dêrouni, et le qua-
 « trième du village d'Ourdz (4), et 1,500 paysans. Les autres, ayant
 « pris la fuite, ne parvinrent qu'avec peine à mettre leur vie en sûreté.
 « Cette désastreuse journée fut le 4 du mois de hrodits, un samedi.

« Les infidèles, après avoir poursuivi les Arméniens jusqu'au lieu
 « appelé *Da'-kiough'* (village de Da') (5); s'en retournèrent célébrer
 « joyeusement leur triomphe dans leur camp.

« Ce fut là un accroissement de douleur pour l'Arménie, de joie et
 « de bonheur pour les infidèles, ses ennemis; car, aussitôt après avoir
 « repris haleine, ils continuèrent leurs courses. S'attachant avec soin à
 « suivre le grand chemin royal, à travers le district d'Abahounik' (6), ils
 « arrivèrent dans le district de Pakrévant, au village d'Artzni, et cam-
 « pèrent au bord de la rivière qui passe en ce lieu. Ils avaient à leur
 « suite les plus habiles ouvriers pour arranger leurs armes et monter
 « leurs machines de guerre. Cependant les troupes (arméniennes) qui
 « bloquaient Garin l'avaient réduite à l'extrémité; car, la famine sévis-
 « sant de plus en plus dans ses murs, les assiégés voulaient, quoique à
 « regret, se rendre. Mais, lorsque la nouvelle du malheureux combat
 « d'Ardjèsch parvint à Garin, les plus braves des Arméniens perdirent
 « entièrement courage, et, quoiqu'ils pussent très-bien se réfugier sur
 « le territoire grec, et se mettre à l'abri de la cruauté de leurs sangui-
 « naires oppresseurs, ils préférèrent la mort au spectacle de la ruine de
 « leur patrie, et de la destruction des sanctuaires du Christ. Cette pensée
 « dominait leur esprit, et, quoique inférieurs en nombre, ils se précipi-
 « tèrent spontanément au milieu du danger. Ayant groupé leurs forces,

« composées d'environ 5,000 hommes, ils partirent de Garin, et, tra-
« versant le district de Pacèn, arrivèrent dans celui de Pakrévant. Ayant
« aussitôt franchi le fleuve Aradzani (7), ils se présentèrent avec intré-
« pidité en face de l'ennemi. Après avoir laissé à une distance de deux
« stades leurs bagages et leurs chevaux, ils s'avancèrent à pied, la rage
« dans le cœur, et se préparèrent au combat. De leur côté, les infidèles
« s'approchèrent dans une attitude formidable. Au lever du soleil l'action
« s'engagea, et, lorsque les rangs furent mêlés, les Arméniens, d'abord
« victorieux, culbutèrent les infidèles, les mirent en fuite et leur tuèrent
« beaucoup de monde. Mais ceux-ci, ayant repris courage, revinrent à la
« charge, et, assillant leurs adversaires avec fureur, jetèrent l'épouvante
« parmi les simples soldats, mirent en déroute quelques-uns des chefs,
« une partie de leur cavalerie et la plèbe qui les accompagnait; car ils en
« abattaient un grand nombre sous leurs coups. Cependant ces héroïques
« champions, petite troupe perdue au milieu d'une armée acharnée à leur
« perte, restèrent inaccessibles à la crainte de la mort cruelle qui les
« menaçait, et, luttant jusqu'au bout, ils s'exhortaient l'un l'autre à sa-
« crifier leur vie. « Mourons avec courage, disaient-ils, pour notre pays
« et notre nation; que nos yeux n'aient point le spectacle de nos sanc-
« tuaires et du lieu où notre Dieu est glorifié foulés par des pieds im-
« mondes. Que le fer ennemi se tourne d'abord contre nous, et qu'il
« immole ensuite ce qu'il voudra. Sacrifions notre existence pour la vérité
« de notre foi, et non pour un objet temporel; car cette mort ne dure
« qu'un instant, et la vie qui doit la couronner sera éternelle. » Après
« s'être ainsi exhortés réciproquement, levant les yeux au ciel, ils implo-
« rèrent l'assistance du Très-Haut. « O Dieu, s'écriaient-ils, jette sur nous
« un regard secourable; hâte-toi de venir à notre aide ! Qu'ils soient
« couverts de confusion ceux qui cherchent notre âme ! Nous, Sei-
« gneur, nous invoquerons ton nom dans la tribulation, nous le glo-
« rifierons au milieu des maux qui nous assiègent; car une foule innom-
« brable de méchants nous tient environnés, et les douleurs de la mort
« nous ont atteints. » Telles étaient les prières instantes, les ferventes
« supplications et bien d'autres encore, qu'ils adressaient à Dieu. Forti-

« fiés par le secours du ciel, ils restèrent inébranlables dans leur réso-
 « lution. Ils n'étaient cependant qu'un millier d'hommes au milieu de
 « 30,000; mais, comme nous l'avons appris des ennemis eux-mêmes,
 « ces héros chrétiens avaient pour auxiliaires une légion d'anges qui
 « apparurent aux infidèles sous une forme corporelle. Ceux-ci aper-
 « çurent, en effet, des prêtres et des papas, portant des évangiles, des
 « cierges et des encensoirs, qui se tenaient en avant des Arméniens,
 « et allaient et venaient en les réconfortant.

« Les Arméniens ne donnèrent leur vie qu'au prix du sang ennemi
 « qu'ils versèrent avec fureur, jusqu'à ce que leurs bras s'arrêtèrent fa-
 « tigués par le poids des armes. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux, ayant
 « perdu les leurs, étaient tombés entre les mains des Ismaélites. Alors,
 « ayant dit adieu à cette vie de péché, ces braves et bienheureux mar-
 « tyrs l'échangèrent contre les espérances que réalise la vie future. Voici
 « les noms des chefs qui succombèrent : de la famille des Bagratides, le
 « généralissime Sémpad, avec son égal pour la préséance et son compa-
 « gnon d'armes, Sahag; de la famille des Mamigoniens, le général Mou-
 « schekh (8), et Samuel, seigneur des Mamigoniens, jeune homme d'un
 « âge tendre encore, d'une vigueur et d'une beauté remarquables, et
 « parent du généralissime; de la famille des Knouni, Vahan Tasch-
 « nag (poignard); et beaucoup d'autres encore parmi les grands et les
 « gens du commun, dont je ne puis énumérer les noms l'un après l'autre.
 « Ils périrent au nombre de 3,000 environ, d'un trépas déplorable,
 « parce qu'il ne fut pas accompagné des honneurs que l'on rend aux
 « morts; car la terre natale ne put recouvrir les ossements de ces infor-
 « tunés que le fer avait immolés. Ils restèrent gisants et abandonnés au
 « milieu des champs, exposés au soleil, à la poussière, à la pluie et à
 « la violence des vents. L'Arménie fut plongée plus que jamais dans le
 « deuil et la douleur, parce que des chefs d'un haut rang, de nobles
 « guerriers avaient été moissonnés en un instant. Notre nation, en proie
 « à une tristesse profonde, faisait entendre de déchirantes lamentations
 « que lui arrachait une perte aussi cruelle. Privée de la protection de
 « leurs bras, elle se voyait à la merci d'un ennemi féroce. Néanmoins,

« dans sa détresse, elle se rappela un Dieu protecteur, qui, dès le commencement des temps, n'a cessé de montrer sa miséricorde au genre humain, et surtout à ceux qui exaltent son saint nom. Elle invoqua son indulgente providence, pour qu'elle fût secourable à des malheureux qui avaient perdu tout espoir en ce monde. En effet, le désastre survenu au bourg d'Ardjêsch fut suivi de près par cette seconde catastrophe, dans le même mois de hrodits, le 13, un lundi. »

(Léonce le Prêtre, ch. VIII. Cf. Vartan, *Hist. univ.* et Samuel d'Ani, *Chronogr.*)

L'auteur a omis l'année où furent livrés les deux combats dont nous lui avons emprunté le récit; mais il est possible de la retrouver et de la déterminer rigoureusement. On a vu (p. 107-110) que, dans la période de 1461 années vagues arméniennes = 1460 années juliennes, chaque jour est affecté d'un quantième mensuel et d'un quantième hebdomadaire particuliers, qui ne peuvent coïncider qu'une seule fois dans le cours de cette période : la rencontre du samedi avec le 4 de hrodits et du lundi avec le 13 du même mois appartient, à l'exclusion de toute autre année, à 209 È. A. Cette année s'ouvrit le 20 mai 760; et le mois de hrodits, onzième du calendrier arménien, ayant commencé le 15 avril 761, le 4 et le 13 de ce même mois correspondent au 18 et au 27 avril. En 761, la lettre dominicale, qui était D (pour les Arméniens Ճ) amena effectivement le 18 avril un samedi, et le 27 un lundi.

Il est donc constant que ces deux défaites des Arméniens par les Arabes eurent lieu en 761, la première auprès du bourg d'Ardjêsch, le samedi 18 avril, et la seconde dans le district de Pakrévant, neuf jours plus tard, le lundi 27 du même mois. Suivant Tchamitch (t. II, p. 414), ce fut en 781; mais cette date est impossible, car, d'après le témoignage de Samuel d'Ani, de Léonce le Prêtre et de Vartan, ces deux combats appartiennent au règne du calife Abou-Dja'far-Almansour, qu'ils confondent avec son prédécesseur Abdallah Essaffâ, et qui, monté sur le trône en 754, mourut en 775. Dans ses Tables, Samuel d'Ani les place immédiatement après l'année 775 È. Nat. = (1^{er} oct.

773-774) È. Ch. ou 222 È. A. = (17 mai 773-16 mai 774), vers l'époque de Pâques.

N° XXIII.

Fondation de la ville de Bagdad.

762 È Ch.

« En l'année des Syriens 1073 et des Arméniens 194, Dja'far (Dchar p'hër) (1) bâtit sur le Tigre, au-dessus de Ctésiphon, une ville qu'il nomma Bagdad, mot qui signifie *milieu* (2), c'est-à-dire entre les Perses et les Syriens. Cette même année, les Kurdes, qui sont les Mar (Mèdes) (3), firent une incursion en masse et enlevèrent dans la province de Khôzan (4) 50,000 personnes. »

(Michel le Syrien, *Chronique*.)

L'année syrienne 1073 = (1^{er} octobre 761-762).

L'année arménienne 194 = (24 mai 745-23 mai 746); différence en moins, 16 ans :

L'historien Guiragos s'est borné, à ce qu'il paraît, à copier le passage ci-dessus de Michel, sans s'apercevoir que l'énoncé de l'ère arménienne est incorrect :

« En 194 de l'ère arménienne, dit-il, et 1073 de l'ère syrienne, Dja'far fonda Bagdad sur le Tigre, à quatre journées de distance de Babylone. »

N° XXIV.

Martyre des princes Ardzrouni, Hamazasb et Sahag.

785 È. Ch.

« A Mohammed (Almahadi) succéda son fils Mouça (Alhadi), qui régna un an. C'était un homme abominable, effréné et possédé du démon, qui l'obsédait si fortement, que ce prince, dans les amusements que lui suggérait son naturel féroce, faisait tenir debout des hommes en guise de but à ses flèches, afin de s'exercer au tir. Il se plaisait à les faire périr à l'instant sous ses coups. Une fois assis sur le trône, Mouça envoya en Arménie, en place de R'oh, un certain Kacem (Khazëm), homme

« inique, et, comme son nom l'indique, ami des combats, et à l'aspect
« infernal (1). Lorsqu'il fut arrivé dans la ville de Tëvin, tous les
« chefs arméniens vinrent se présenter à lui, et, dans le nombre, les
« princes de la famille Ardzrouni, Hamazasb, Sahag et Mehroujan. Cet
« homme, ennemi du bien, voyant leur bonne mine, leur magnificence
« et la belle tenue des troupes nobles qui les accompagnaient, fit arrêter
« aussitôt et mettre en prison ces braves et illustres guerriers. Il les y
« tint pendant trois ans; après quoi il les dénonça à Mouça, souverain
« des Ismaélites, et obtint de lui l'ordre de les faire mourir. Il envoya
« cette injuste et cruelle sentence à la prison où étaient étroitement
« renfermés les bienheureux confesseurs. Dès qu'elle leur eut été lue,
« s'adressant à un des infidèles, nommé K'oupéta (2), qui leur avait
« témoigné beaucoup d'égards et d'amitié: « Apprends-nous, lui dirent-
« ils, s'il y a quelque moyen d'échapper au sort immérité qui nous
« menace? — Aucun absolument, leur répondit-il, si ce n'est de con-
« sentir à embrasser notre religion et à obéir aux prescriptions de notre
« Prophète. C'est la seule voie de salut qui vous reste dans ce péril im-
« minent. » Mehroujan, ayant connu cette sentence, et redoutant la
« mort temporelle, se précipita dans les périls de la damnation éter-
« nelle. Il secoua le joug si doux de la foi chrétienne, et se sépara du
« troupeau de Jésus-Christ; il revêtit l'extérieur d'un loup, et se rendit
« comptable devant le tribunal où sera prononcé le jugement universel.
« Comme ce n'est pas de plein gré qu'il apostasia, mais sous l'em-
« pire de la crainte, peut-être que le Christ lui pardonnera en faveur
« du repentir de son cœur. Cependant nos intrépides confesseurs, ayant
« revêtu la cuirasse de la foi et protégé leur tête du casque du salut,
« dirent à cet infidèle: « Que Dieu nous préserve d'échanger notre
« croyance véritable contre l'erreur, une vie sans fin contre une vie
« éphémère, la gloire éternelle contre un éclat passager, et le Christ,
« lumière du monde, contre notre fragile existence! » C'est ainsi que
« dans les fers ils s'animaient mutuellement en ces termes: « Nous avons
« joui suffisamment de la gloire mondaine, ô frères; maintenant ne
« nous laissons séduire ni par les grandeurs, ni par la gloire, qui durent

« un instant, ni par l'éclat des vêtements tissus d'or qui servaient à
« nous parer; ne nous laissons point ébranler par l'amour de nos pro-
« ches, par la tendresse pour nos enfants, ou par l'attachement aux biens
« de ce bas monde, dont les attraits ont été pour un grand nombre une
« cause de perdition. » C'est par ces exhortations qu'ils s'encourageaient
« l'un l'autre dans les épreuves d'un pénible emprisonnement. Unis à
« Dieu par la prière, ils lui demandaient l'accomplissement des pro-
« messes de la vie future. Lorsque le temps arriva où ces courageux
« athlètes devaient entrer dans la lice, on était à l'époque de la sainte
« et glorieuse Épiphanie du Christ, fête que les fidèles célèbrent pendant
« huit jours par des hymnes de louanges. Alors le tyran, ce ministre
« d'iniquité, les fit amener devant son tribunal. Comme il connaissait
« d'avance leur fermeté et la ferveur de leur foi, il ne leur réitéra pas
« la proposition d'abjurer; mais il fit conduire aussitôt le bienheureux
« Sahag au lieu du supplice. Le genre de supplice qu'ils avaient préparé
« était tout nouveau. On avait planté solidement en terre des pièces de
« bois à deux branches, fixées de manière à être immobiles à droite et à
« gauche; le saint fut placé au milieu de l'appareil, les branches de ces
« pièces de charpente passées sous ses aisselles. Ses mains furent éten-
« dues sur le bois et liées fortement. Alors on lui appliqua sur le dos des
« coups de nerf de bœuf, si rudement, que son corps entier fut déchiré.
« Cependant le bienheureux Hamazasb était gardé au dehors, chargé de
« fers; il priait Dieu mentalement, car de ses lèvres immobiles aucune
« voix ne s'échappait. Du fond du cœur il soupirait vers le Seigneur en
« invoquant son assistance dans le danger qui le touchait de si près. Après
« qu'on eut horriblement tourmenté Sahag, on le dégagea de ses liens, et
« le bienheureux Hamazasb fut introduit dans le lieu de l'exécution, puis
« attaché de la même manière entre les deux branches des pièces de
« bois, et torturé avec la même cruauté; mais sa constance ne fut point
« au-dessous de celle de son compagnon. Après quoi le tyran donna
« l'ordre de les faire mourir par le glaive, et sa volonté fut immédiate-
« ment accomplie par les bourreaux, qui, brandissant leurs épées sur la
« tête des saints martyrs, la leur tranchèrent. Telle fut la fin de ces

« héroïques athlètes. Le lendemain, il fit attacher leurs corps à une croix, et posta tout auprès des soldats pour empêcher qu'aucun chrétien ne les enlevât et ne leur rendît les honneurs de la sépulture. Comme le cœur de ce misérable était sans pitié, sa fureur ne fut pas assouvie par la mort des deux guerriers arméniens; il commanda de descendre leurs corps et de les réduire en cendres, jusqu'aux ossements mêmes. Il poussa la barbarie au point de ne pas faire inhumer les restes laissés par le bûcher, et les fit jeter dans la rivière.....

« Ceci se passa sous le califat de Mouça, sous le gouvernement de Kacem, à l'époque de la sainte Épiphanie du Seigneur, en 233 de l'ère arménienne. »

(Léonce le Prêtre, ch. viii.)

L'année 233 = (14 mai 784-13 mai 785). Le martyre de Sahag et de Hamazasb, ayant eu lieu dans la semaine de l'Épiphanie, doit donc être placé dans l'intervalle du 6 au 12 janvier 785.

Comme ils avaient été tenus trois ans dans les fers, la date de leur emprisonnement remonte au commencement de 782, peu après l'arrivée de Kacem en Arménie en qualité d'osdigan ou gouverneur.

On aura sans doute remarqué l'inadvertance de notre auteur, qui, plaçant le martyre des deux princes Ardzrouni en 785, et comptant pour leur emprisonnement une durée de trois ans, recule ainsi l'arrivée de Kacem jusqu'en 782, époque antérieure à Mouça (Alhadi), qui ne parvint au califat qu'en 785. Son père Mohammed (Almahadi) était encore sur le trône. C'est donc ce dernier qui dut nommer Kacem, et non point Alhadi, comme le prétend Léonce.

Dans la Relation du martyre des saints princes Hamazasb et Sahag, satrapes d'Arménie, de la famille des Ardzrouni (*Petite Bibl. armén.* t. XII, p. 65), on lit ce qui suit :

« Dans le même temps, les Arabes (Dadjigs) avaient à leur tête Mouça et Haroun (Aharon), tous deux fils de Mohammed, qui s'étaient partagé les contrées tombées au pouvoir des Musulmans. L'Arménie étant échue à Haroun, il envoya aussitôt vers le gouverneur de ce pays (Yérid II) un homme dont le nom était Khozéïma (Khouzima).

« Il craignait que les soupçons qui lui avaient été suggérés sur le compte des chefs arméniens, accusés auprès de lui de vouloir se tourner du côté des Grecs, ne se réalisassent. »

Les documents compilés par J. B. Aucher (*Vie des Saints*, t. VI, p. 330-345), d'accord avec la relation précédente, attribuent la mort de Hamazash et de Sahag à Khozéïma, tandis que Tchamitch (t. II, p. 416-417) l'impute personnellement à l'ösdigan Yézid, et la met en 235 È. A. = (14 mai 786-13 mai 787).

La mémoire de ces deux martyrs est placée au 1^{er} d'ahégan = 8 avril, dans le calendrier fixe du Ménologe arménien.

N° XXV.

Martyre de saint Sahag et de saint Joseph.

801 È. Ch.

« Sahag et Joseph (1) furent martyrisés dans la ville de Garin, en l'an 6000 depuis Adam, 802 de J. C., 249 de l'ère arménienne. »

(Mekhithar d'Airivank', *Chronographie*.)

802 de J. C., c'est-à-dire de la Nativité, = 800-801 È. Ch.

249 È. A. = (10 mai 800-9 mai 801).

6000 — 802 = 5198, année qui correspond à l'olymp. 194, III, 752 de Rome, — 2 È. Ch.; c'est, comme on le voit, le système d'Eusèbe, adopté par Mekhithar d'Airivank', ainsi que par Samuel d'Ani et la plupart des auteurs arméniens. (Cf. I^{re} partie, tableau de la page 48.)

Suivant Guiragos, Sahag et Joseph souffrirent le martyre le 15 d'arats; et Samuel d'Ani, qui reproduit cette date, ajoute que ce fut un jeudi. Ces indications nous donnent 805, 30 octobre. En effet, cette année, le 25 d'arats répondit au 30 octobre, qui tomba un jeudi, le cycle solaire étant 11, et la lettre dominicale E (armén. Գ).

N° XXVI.

Mort de l'empereur Michel le Bègue.

829 È. Ch.

« En l'année 1140 des Syriens, et 256 des Arméniens, mourut l'empereur des Grecs Michel (Mikhal); il eut pour successeur Théophile. Les Boulgares et les Kurdes se soumirent à ce nouveau monarque. »

(Michel le Syrien, *Chronique*.)L'année syrienne 1140 = (1^{er} octobre 828-829).

L'année arménienne 256 = (9 mai 807-7 mai 808) : différence en moins, 21 ans.

Michel II, dit le Bègue, après le meurtre de Léon l'Arménien, qui eut lieu par ses instigations et avec son concours, le jour de Noël, 25 décembre 820, lui succéda immédiatement. Il mourut au bout de 8 ans, 9 mois et 7 jours de règne, le 1^{er} octobre 829, indiction constantinopolitaine viii, laissant la couronne à son fils Théophile l'Iconomaque.

N° XXVII.

Avènement du calife Motéwakkel.

846 È. Ch.

« Touchant le calife Dja'far (le roi Dchaph'ër), ce qu'il fit dans le pays des Arméniens, et comment il exécuta ses mauvaises intentions, et ce qui arriva sous son règne, avant que fussent accomplis le 6^e jubilé, et la 70^e olympiade, après la xix^e indiction, lorsque s'étaient écoulés 222 ans de l'empire tyrannique des Arabes (Dadjigs), en comptant par le calendrier arménien. A cette époque le trône fut occupé par Motéwakkel (Thok'ël), surnommé *Dja'far*. »

(Thomas Ardarouni, titre du chap. 11 du liv. II, p. 118.)

Ces mots, « en comptant par le calendrier arménien, » signifient par les années vagues de 365 jours qu'admet ce calendrier.

L'avènement de Motéwakkel est du mois de dzou'lhidjé 232 hég. (juillet-août 847 È. Ch.). Si de 847 nous retranchons 222 années arméniennes (1), nous tomberons sur l'année 74 È. A., qui s'ouvrit le 23 juin 625, et qui, d'après le calcul de Thomas Ardzrouni, serait la première de l'empire des Arabes. (Cf. n° VIII, lettre G.)

Les auteurs arméniens, à l'imitation d'Eusèbe, font la période jubilaire de 50 années juliennes complètes (2); de plus, ils ont rattaché le point initial de cette période, comme celui du cycle pascal de 532 ans, à l'an 1 È. A. = 552 È. Ch. Six jubilés égalant 300 ans, en 847 il s'en fallait encore de 5 ans pour achever le sixième jubilé, dont la dernière année fut 851. C'est en ce sens qu'il faut entendre ce que dit l'auteur : « avant que fût accompli le 6^e jubilé. »

70 olympiades = 280 ans, retranchées de 847, nous donnent pour point de départ 567. Comme cette dernière date n'offre rien de saillant dans l'histoire du calendrier arménien, peut-être vaudrait-il mieux supposer une altération dans le texte, et lire la 74^e olympiade au lieu de la 70^e (3). Alors nous aurions, pour le commencement des olympiades, l'année 552, et la 4^e année de la 74^e coïnciderait avec 847. (Voir, ci-dessous, le n° xcvii.)

L'énoncé de l'indiction est remarquable en ce qu'il désigne ici l'échelle entière du cycle quindécennal, et que le calcul est fait par la succession de ces cycles, tandis que, dans l'usage ordinaire, cette expression s'applique séparément à chacune des quinze divisions annales qui composent cette période, et dont la série s'épuise et reprend sans que l'on exprime la somme des périodes écoulées. Ét. Orbélian a employé l'indiction dans le même sens. (Voir le n° xcvii.) Il paraît qu'il en fut de même quelquefois en Occident, puisque, parmi les actes de l'abbaye des Bénédictins de Corbie, il existe une pièce ainsi datée : « Ac-
« tum anno Incarnati Verbi MCLXXI... indictionis LXXIX, anno V (4). » (*Nouveau traité de diplomatique*, t. IV, p. 679, et *L'art de vérifier les dates*, t. I^{er}, p. 36.)

Th. Ardzrouni dit : « après la XIX^e indiction. » Si l'on admet que la première de ces périodes quindécennales part de 552, la XIX^e aurait

fini en 836, et, en 846, on aurait été dans la 10^e année de la xx^e indiction.

N^o XXVIII.

L'osdigan Youçouf, envoyé en Arménie par Motéwakkel, se saisit des princes Bagratides et Ardzrouni.

851 È. Ch.

« Au retour de l'année, qui était marquée du 6^e jubilé, de l'olympiade 72, de la xx^e indiction, caractères qui correspondent à l'an 300 (1) du calendrier arménien, le calife prit une résolution bien arrêtée, de concert avec son conseil et tous les grands de Babylone (Bagdad). Il fut décidé que les chefs arméniens seraient expulsés de leurs domaines, qui deviendraient la propriété des Arabes; que cette mesure serait d'abord dirigée contre Aschod (2) et sa famille, et contre Pakarad et les siens; car, disaient-ils, ceux-là une fois renversés, aucun d'eux ne pourra tenir chez lui contre nous. »

« Aussitôt il réunit ses forces, forma un corps de cavalerie d'élite, avec d'autres troupes, et leurs officiers. Il mit à leur tête un certain Youçouf ('Ovseph'), fils d'Abou-Sa'd (Abouséth), en lui confiant le gouvernement de l'Arménie à la place de son père Abou-Sa'd, mort dans la Syrie, au moment où il se rendait dans notre pays pour le dévaster, ainsi que le plan en avait été arrêté. Le calife dit à Youçouf: « Si, grâce à toi, l'expédition que nous entreprenons contre l'Arménie et ses chefs réussit, et si ma volonté s'accomplit comme je l'entends, si tu parviens à nous amener les chefs arméniens chargés de chaînes, et surtout Aschod, prince du Vasbouragan, je te donnerai ce pays en possession perpétuelle, à toi et à tes descendants. »

« Ce général partit, animé d'un esprit de mal, entra dans le Vasbouragan, et arriva dans le district d'Agh'pak (3). Il établit son camp à Hamaguerd, ville royale des Ardzrouni. De là il sortait pour faire des incursions, piller et recueillir quantité de butin que lui fournissait la contrée. Il manda auprès de lui le prince [Aschod] au moyen de paroles d'amitié et de paix, et sous le prétexte du tribut que celui-ci avait à

« payer au calife. Mais le prince fut prévenu par un des hommes de
 « l'armée arabe, qui lui révéla le projet ourdi contre lui. Alors il fit des
 « préparatifs de défense considérables et réunit ses troupes nobles et
 « tous les chefs de ses États; puis il se mit en marche en parcourant les
 « environs du Martasdan (4) et de la vallée de Hasg; en même temps
 « il adressa au général arabe un message ainsi conçu :

« C'est la coutume des grands monarques de consacrer tous leurs
 « soins à rendre leurs États florissants et à alléger le lourd fardeau des
 « charges publiques, en mitigeant la rigueur des exactions, de peur
 « que le solide édifice de leur empire ne s'écroule de fond en comble.
 « Ils repoussent le zèle servile de leurs préfets et de leurs ministres
 « infidèles. Ils modèrent les impôts et les excès des gens de guerre, afin
 « que leurs sujets, vivant dans l'aisance et la tranquillité, puissent s'ac-
 « quitter exactement et sans interruption de ce qu'ils doivent au trésor
 « royal. Nous espérons que c'est là ce que tu as toi-même en vue. En
 « éprouvant les effets de ta bienveillance et de ton inclination pour
 « nous, de ton affection et de ta bonté, nous serons disposés plus que
 « jamais à la fidélité et à l'obéissance, et empressés à exécuter tes or-
 « dres. » Il y avait encore dans sa lettre bien d'autres choses analogues,
 « non moins agréables et flatteuses.

« La mère d'Aschod [Hr'ipsimé], sœur de Sahag et de Pakarad,
 « femme prudente dans son langage et dans ses actions, très-avisée, et
 « en même temps remplie de piété, alla trouver Youçouf avec de riches
 « présents, et sollicita sa bienveillance, et la paix pour ses fils et pour
 « tout le Vasbouragan. Youçouf accepta ces présents, et lui accorda ce
 « qu'elle demandait. Il se fit remettre des otages, qui étaient des person-
 « nages distingués par leur nom et leur position; après quoi il congédia
 « la mère d'Aschod avec honneur. Il traversa le Vasbouragan sans faire
 « trop de dégâts, emmenant les otages avec lui; puis, entrant dans le
 « district de Pëznounik', il se rendit à Khélath, où il voulait attendre
 « le moment favorable d'exécuter le coup qu'il méditait.

« Arrivé dans cette ville, l'émir s'établit dans la citadelle et envoya un
 « message à Pakarad, pour l'engager à venir le trouver sans hésitation

« et sans crainte. Il lui disait dans sa lettre qu'il voulait lui confier la direction des affaires de l'Arménie, pendant que lui-même retournerait auprès du calife. Il désirait partir, prétendait-il, par crainte de l'hiver déjà prochain, saison rigoureuse sous un climat boréal, et qu'il pensait, d'après ses habitudes, ne pouvoir supporter.

« Le prince Pakarad, qui n'avait aucun soupçon contre le calife ou ses officiers, se mit en route sans balancer et avec un empressement que lui suggérait son dévouement au souverain des Arabes, afin d'aller remplir ses devoirs militaires, conformément au précepte divin et à la volonté de son suzerain. Il suivit ceux qui étaient venus le chercher, sans songer à l'artifice dont il était la dupe. Il emporta avec lui le volume des saintes Écritures, et se fit suivre d'un cortège de ministres des autels. Dès son arrivée, Youçouf le fit arrêter, lui et tous ses parents de la famille des Bagratides, et, les ayant fait charger de chaînes, les envoya à Samara (5); puis il s'en alla passer l'hiver à Mousch, ville du district de Darôn, suivi des otages, de plusieurs princes Ardzrouni du Vasbouragan et de leurs nobles. Il réduisit en captivité les habitants du pays, les destinant à être vendus en Syrie et dans tous les lieux soumis à la domination arabe. Ceux qui furent retenus à Mousch se virent contraints de servir les infidèles comme porteurs d'eau et fendeurs de bois, et furent employés à des ouvrages fatigants, nécessités par un hiver très-dur. Les habitants qui parvinrent à s'échapper se dispersèrent de tous côtés. La contrée entière fut saccagée; il n'y eut d'épargnées que les populations retranchées dans les retraites inaccessibles du mont Khouïth (6). »

(Th. Ardzrouni, p. 128-132.)

L'année 300 È. A. = (28 avril 851-26 avril 852).

Cette année était la 50^e du 6^e jubilé, la 15^e de l'indiction xx, en partant, comme nous l'avons vu, n^o xxvii, de 552. Il faut observer en même temps que les Arméniens, ayant adopté l'indiction grecque ou constantinopolitaine, qui s'ouvre aux calendes de septembre, l'année 15 de l'indiction xx dut commencer le 1^{er} septembre 851. Ces

énoncés du jubilé et de l'indiction sont donc parfaitement concordants avec la date arménienne qu'ils accompagnent.

D'après la rectification que nous avons proposée (p. 254) du chiffre des olympiades dans le texte de Thomas Ardzrouni, on doit lire ici l'olympiade 75, dont la iv^e et dernière année répond, suivant ce calcul, à 851.

En combinant les synchronismes fournis par notre historien, on trouve que c'est dans l'intervalle du 1^{er} septembre 851, où prit cours l'année 15 de l'indiction xx, au 26 avril 852, où se termina l'année 300 È. A., que dut avoir lieu l'arrestation par le général arabe des princes Bagratides et Ardzrouni.

N° XXIX.

Martyre d'Adom et de ses compagnons.

853 È. Ch.

« Bough'a, envoyé en Arménie comme ösdigan par le calife Moté-
« wakkel (1), fit mourir dans les supplices nombre de chrétiens qui
« refusaient d'abjurer. Sept guerriers, beaux de visage, d'une noble
« prestance, habiles dans le maniement des armes, et dont le principal
« était Adom, du village d'Örsirans, dans le district d'Agh'pag, province
« de Vasbouragan, souffrirent la mort pour J. C. dans la ville de
« Tévïn (2).

« Tous nos saints, les uns plus tôt, les autres plus tard, furent mar-
« tyrisés en l'an 302 de l'ère de Thorgom. Ils étaient en tout plus de
« 150, sans compter ceux qui moururent pour la foi dans les autres
« villes et districts, et dont les noms sont inscrits dans le Livre de vie.
« Le grand patriarche Jean ayant fixé un jour pour célébrer la mémoire
« de ces saints martyrs, on honora leur mort par une fête annuelle, le
« 25 du mois de méhégan.»

(Jean Catholicos, ch. XIII.)

L'an 302 de l'ère de Thorgom ou de l'ère arménienne ou bien encore de la grande ère arménienne = (27 avril 853-26 avril 854). C'était la seconde année du gouvernement de Bough'a, en Arménie.

(Cf. Th. Ardzrouni, p. 188-193, qui donne la même date 302 E. A.)
 Suivant Ét. Açogh'ig (II, 11), l'arrivée de cet ösdigan et l'arrestation
 des chefs arméniens se placent entre 301 et 302.

Le jour que le catholicos Jean V consacra à la mémoire d'Adom
 et de ses compagnons, et qui est sans doute celui où ils souffrirent la
 mort, le 25 de méhégan vague, correspondit, cette année, au 17 no-
 vembre; mais, comme dans le calendrier fixe du Ménologe le 25 de
 méhégan tombe le 3 mars, c'est à ce dernier quantième que leur mar-
 tyre se trouve marqué. (Cf. *Vie des saints*, par J. B. Aucher, t. II,
 p. 77-89.)

N° XXX.

Martyre d'Étienne Gon.

855 È. Ch.

« Il n'y eut qu'Étienne, appelé Gon dans le langage habituel du
 « vulgaire (1), et qui avait été amené par Bough'a à la suite des
 « chefs arméniens (2), qui souffrit le martyre. Après avoir enduré de
 « longs tourments en confessant le nom du Christ, il fut couronné par
 « le Père des lumières, et inscrivit son nom dans le Livre de vie. Il
 « mourut en 608 de l'ère des Romains. »

(Jean Catholicos, ch. xiv.)

L'ère des Romains est, comme nous l'avons dit, 1^{re} partie, chap. 11,
 note 136, celle de la fondation de Rome, selon le calcul de Varron,
 renouvelé et formant une seconde série numérique, après l'accom-
 plissement du premier millénaire, c'est-à-dire à partir de l'an 1001
 de Rome = 248 È. Ch. Ainsi 608 = 1608 de la supputation varro-
 nienne prolongée à la manière ordinaire des chronologistes. Par con-
 séquent, 1608 — 753, qui est le nombre des années de Rome anté-
 rieur à J. C. = 855 È. Ch., est la date du martyre d'Étienne Gon.

N° XXXI.

Le prince Ardzrouni Grégoire meurt en prison, à Samara.

855 È. Ch.

« Au bout de trois jours on fit tenir à Kourkên [prince du Vasbou-
« ragan], une lettre écrite par Bough'a, pleine de menaces, et scellée du
« sceau du calife. Elle était censée émaner de ce souverain et provenir
« de sa chancellerie. La teneur de cet écrit supposé était la suivante :

« A Bough'a, général suprême de l'empire arabe, Dja'far (Moté-
« wakkel), maître de la mer et de la terre, l'égal de notre législateur
« Mahomet, fidèle médiateur entre Dieu et les hommes, dominateur de
« toutes les nations de l'empire du Midi, entre les mains duquel sont
« la mort et la vie. Je t'ai envoyé en Arménie pour courber sous le joug
« tous les êtres vivants de ce pays; je t'ai confié mes troupes et mes
« plus illustres officiers, princes issus de race royale et appartenant à
« toutes les nations soumises à mes lois. Je t'avais commandé de m'en-
« voyer immédiatement Aschod et ses frères. Mais, étant entré en Ar-
« ménie, tu t'es rangé du côté de mes ennemis, et tu as pactisé avec
« les rebelles, puisque tu as différé d'obéir à mes ordres. A la récep-
« tion de cette lettre, envoie-moi sur-le-champ, chargés de chaînes,
« Kourkên et sa famille, ainsi que tous les nobles du Vasbouragan, si-
« non j'aviserai à ce que j'ai à faire de toi. »

« Lorsque cette lettre, censée écrite par ordre du calife, eut été
« communiquée à Kourkên, « lis-la, lui dit (Bough'a), et ne m'accuse en
« rien; ne pense pas que je sois venu à toi en traître, pour te tromper,
« et que je viole maintenant mes serments. Vois par toi-même qu'il n'y
« a nullement de ma faute, et que je n'ai pas la faculté de te laisser en
« liberté. »

« Alors on lui mit les fers aux pieds, et on lui donna pour compa-
« gnon de captivité le seigneur Grégoire (Krikor) Ardzrouni, qui, plus
« tard, confessa hardiment le Christ en présence du calife. Les ayant
« placés sur des chameaux, on les fit partir pour Samara, où on les

« renferma dans la prison royale, qui contenait déjà le prince Aschod
« et autres de la famille Ardzrouni.

« La princesse Hr'ipsimè, leur mère, à la vue de ses fils emmenés
« en captivité, partit avec eux, s'arrachant les cheveux, déchirant le
« collet de son vêtement, avec larmes et gémissements. »

(Th. Ardzrouni, p. 168-169.)

« Les princes Ardzrouni, ayant comparu devant le tribunal du ca-
« life, et cédant à ses menaces, embrassèrent l'islamisme, à l'exemple de
« Pakarad, Bagratide, seigneur de Darôn, lequel avait été fait prisonnier
« par un autre général arabe (Youçouf, fils d'Abou-Sa'd), dans la ville
« de Khèlath, puis envoyé à Samara, et qui avait abjuré. »

(Le même, p. 177.)

« Trois des captifs seulement refusèrent avec fermeté d'apostasier.
« C'étaient Jean, évêque des Ardzrouni, le prêtre Grégoire et Grégoire
« Ardzrouni. Le calife ordonna de les tenir en prison, les fers aux
« pieds. »

(Le même, p. 179.)

« Ils y restèrent trois ans, et la quatrième année était déjà en cours.
« Cependant Grégoire Ardzrouni ne cessait de demander au Christ la
« grâce de quitter ce corps mortel et de se réunir à lui. Ses prières
« furent exaucées. Le Christ lui accorda de passer encore tout le carême,
« afin qu'il participât à son crucifiement, et de voir l'époque solennelle
« de Pâques. Ces trois saints confesseurs eurent la joie d'atteindre le
« temps de la Pentecôte, et de s'asseoir avec le Christ au banquet où
« siègent les compagnons de l'Époux. Quinze jours après l'Ascension,
« Grégoire se rendit à l'appel d'en haut. . . . Après avoir béni ceux qui
« étaient au loin comme ceux qui étaient près de lui, et avoir imploré
« pour eux l'assistance divine; après s'être recommandé lui-même aux
« prières du bienheureux évêque et du saint prêtre, il mourut, en con-
« fessant le nom de Dieu, le 5 du mois de hor'i, un vendredi.

« Les fidèles, ayant appris qu'il s'était endormi dans le Seigneur,

« offrirent des actions de grâces au Christ tout-puissant pour le remercier
 « de ce qu'il avait ainsi fortifié ce saint martyr et confondu Satan. Quelques
 « personnes de distinction, pieux chrétiens, étant allées trouver le calife,
 « lui réclamèrent le corps de Grégoire, et, l'ayant enveloppé d'un lin-
 « ceul, le déposèrent dans le tombeau. Le jour de sa mort fut célébré
 « dans toute l'Assyrie par une fête solennelle et par des transports d'allé-
 « gresse en l'honneur de Jésus-Christ Notre-Seigneur. A lui gloire éter-
 « nelle! Amen. »

(Th. Ardzrouni, p. 181-182.)

Les quantités mensuel et hebdomadaire de la mort de Grégoire Ardzrouni vont nous faire retrouver le chiffre de l'année. Pour que le vendredi puisse tomber le 5 de hor'i, il faut avoir xxiv du cycle solaire, pour lettre dominicale F, et le 1^{er} de navaçart au 27 avril. Ces caractères se trouvèrent réunis en 855; par conséquent Grégoire mourut le 5 de hor'i = 31 mai, vendredi, de cette année.

Pâques se rencontra le 7 avril, l'Ascension le 16 mai, la Pentecôte le 26 du même mois; le 31 suivant, jour de la mort du prince Ardzrouni, était donc le 15^e après l'Ascension, comme le dit très-exactement notre historien, et le 5^e après la Pentecôte.

Grégoire ayant passé trois années révolues et une partie de la quatrième en prison, à Samara, avec l'évêque Jean et le prêtre Grégoire, nous avons, en remontant à 852, la date de son arrestation par Bough'a.

N° XXXII.

Les princes Ardzrouni sont rendus à la liberté par Motéwakkel.

857-859 È. Ch.

« Lorsque fut révolue la sixième année de la captivité des princes
 « arméniens, c'est-à-dire en 306 de notre calendrier, sixième jubilé,
 « olympiade..... indiction..... la troisième année du pontificat de
 « Zacharie, catholicos d'Arménie, et au commencement de la septième
 « année depuis que nos chefs étaient détenus à la cour du calife,
 « alors, grâce à l'intercession des saints confesseurs qui avaient versé
 « leur sang pour notre foi orthodoxe et pure, grâce aux mérites du

« bienheureux Grégoire Ardzrouni, cet héroïque martyr, et aux prières
« du saint évêque Jean et du digne prêtre Grégoire, qui sans cesse im-
« ploraient la miséricorde divine, le Seigneur se laissa toucher et apaisa
« sa colère pour se souvenir de sa clémence et de sa bonté, comme
« s'expriment les Prophètes. . .

« A cette époque, le calife, ayant réuni les princes arméniens dans
« un joyeux banquet et leur ayant promis de les réintégrer chacun dans
« la possession héréditaire de leurs États, ordonna d'amener devant lui
« Aschod et son fils Grégoire [Téranig] (1); il les revêtit d'un costume
« d'honneur, dressa pour eux les insignes de la souveraineté, leur cei-
« gna l'épée avec un ceinturon orné de pierres précieuses et leur donna
« un cheval richement caparaçonné; il les fit conduire hors de l'assem-
« blée avec la pompe la plus magnifique, au milieu de chanteurs et au
« son des trompettes. Des crieurs répétaient les chants et proclamaient
« à haute voix que la principauté du Vasbouragan avait été donnée à
« Aschod et à son fils Grégoire. Entre les mains des crieurs était l'édit
« du calife, portant qu'il envoyait Grégoire dans le Vasbouragan pour
« y régner à la place de son père.

« Le prince Grégoire partit donc de la cour du calife, avec une
« joie indicible, pour s'en retourner chez lui; il rentra en possession du
« Vasbouragan, revêtu d'un pouvoir suprême. Il avait à peu près dix
« ans lorsqu'il s'assit sur le trône paternel.

« La huitième année de la captivité de nos princes, Kourkên, frère
« d'Aschod, revint aussi dans le Vasbouragan pour se mettre à la tête
« de ses États et réparer les maux et les ravages auxquels ils avaient
« été en proie. Quoique Kourkên montrât une grande vigueur à re-
« pousser ceux qui avaient l'ambition de lui disputer le pouvoir, à ré-
« primer les attaques des Arabes à l'intérieur, toutefois le pays n'avait
« pas recouvré la tranquillité; il était livré aux incursions des enne-
« mis, aux ravages de la famine, aux déprédations de ceux qui ve-
« naient y enlever des captifs, aux dévastations des bêtes féroces, à
« toutes sortes de bouleversements intérieurs et extérieurs. »

(Th. Ardzrouni, p. 226-228.)

« Cependant Téránig, fortifié par la protection du Christ, devint
 « illustre et renommé dans toute l'Arménie. La contrée obtint la paix et
 « fut défendue contre les troubles qui s'élevaient; aussi commença-t-elle
 « à reflourir, et les églises à s'embellir par de magnifiques ornements et
 « par la pompe des cérémonies. Les habitants dispersés rentrèrent dans
 « leurs foyers, et oublièrent les épreuves et les maux qu'ils avaient en-
 « durés.

« A cette époque, Dja'far Motéwakkel, au comble de la puissance,
 « faisait entendre des paroles menaçantes contre les chrétiens, comme
 « autrefois Sennachérib contre Jérusalem et le peuple d'Israël. Tout à
 « coup son fils Motheïn se révolta et le tua. Celui-ci, ayant succédé à
 « son père, mourut au bout de six mois. Il fut remplacé par son cousin
 « (le fils du frère de son père) Mouhthis, qui ne lui survécut que trois
 « mois.

« Pendant ce temps, les princes arméniens gémissaient dans les
 « angoisses de la captivité, demandant la fin de leurs peines au Christ
 « qui les avait délaissés. Enfin, après un long intervalle écoulé au milieu
 « des révolutions qui agitaient l'empire arabe, Kourkên fut rendu à la
 « liberté. »

(Th. Ardzrouni, p. 230-231.)

« Tous les princes captifs virent pareillement tomber leurs fers, ainsi
 « que l'évêque Jean et le prêtre Grégoire, à l'exception du sbarabed
 « (généralissime) Sémpad et de la princesse du Vasbouragan, Hr'ipsimê,
 « qui avaient résisté aux obsessions du souverain des Arabes; mais on
 « leur laissa pratiquer librement leur religion. Tous les deux moururent
 « chez les infidèles; ils furent ensevelis avec les cérémonies de l'Église
 « et en grande pompe, suivant le rite des chrétiens jacobites, qui forment
 « là un corps de population. »

(Le même, p. 234.)

« On était en l'année 6 de la captivité des princes arméniens, 306
 « de notre ère. En 307, Aschod, à son tour, put retourner dans le
 « Vasbouragan. »

(Le même, p. 236.)

306 È. A. = (26 avril 857-25 avril 858).

307 È. A. = (26 avril 858-25 avril 859).

Les princes arméniens ayant été pris en 851 (cf. n° xxviii), la septième année de leur captivité courait en 857, lorsque, au printemps de cette même année, le jeune Grégoire Téraniç obtint le premier de Motéwakkel sa réintégration dans la possession du Vasbouragan. L'année suivante, 858, qui était la huitième de leur détention, son père Aschod et le frère de ce dernier, Kourkên, ainsi que les autres captifs, revinrent pareillement de l'exil.

On voit que Th. Ardzrouni n'a connu que d'une manière confuse la série des successeurs de Motéwakkel; il attribue au fils de ce prince, Mostanser, qui occupa six mois le trône ensanglanté par sa main parricide, le nom de Motheïn (Mosta'in), tandis que Mosta'in, fils de Mohammed, l'un des frères de Motéwakkel, et par conséquent cousin germain de Mostanser, remplaça ce dernier.

Sous la forme altérée *Mouhthis* il est facile de reconnaître Mo'taz, autre fils de Motéwakkel, qui, après Mosta'in, régna près de trois ans (deux ans neuf mois et quelques jours). Notre auteur ne lui donne que trois mois de règne; mais il est probable qu'il faut substituer, dans son texte imprimé, *wsung* « années » à *wsung* « mois. »

N° XXXIII.

Mort d'Aschod I^{er}, roi du Vasbouragan.

874 È. Ch.

« Aschod comptait dix-neuf ans quand il parvint au trône; il l'occupait seize ans, avant que les Arméniens fussent emmenés en captivité. Il en passa cinq (1) avec eux, partageant leur emprisonnement, et en vécut six (2) après être retourné dans ses États, où il professa ouvertement la religion chrétienne, se repentant d'avoir renié le Christ. . . . »

« Il termina sa carrière dans le district de Vandosb, en 323 de l'ère arménienne, le 6 du mois de hor'i, un jeudi; ses restes furent trans-

« portés et déposés à côté de ceux de ses frères [Kourkên et Krikor],
 « au couvent de la Sainte-Croix (3), dans le district d'Agh'pak. »

(Th. Ardsrouni, p. 243-244.)

Tchamitch et Saint-Martin, dont il est le guide habituel pour la chronologie arménienne, ne fournissent aucune date relative à Aschod. Comme ce prince avait, par ses conquêtes, agrandi considérablement ses possessions du Vasbouragan, et qu'il est le premier des souverains de ce pays qui l'ait gouverné avec le titre de roi, il n'est pas sans importance de fixer la date de son avènement.

L'année de sa mort est 323 È. A. = (22 avril 874-21 avril 875). Le 6 de hor'i correspondit au 27 mai 874, qui fut effectivement un jeudi, comme l'affirme notre auteur, cette année ayant été affectée de la lettre dominicale C (armén. Ա).

Cette année 874 étant prise pour base, la chronologie de la vie et du règne d'Aschod peut être reconstruite de la manière suivante :

Il meurt..... 27 mai 874
 Il règne seize ans, après être revenu de Samara, depuis.... 858
 Il reste en captivité sept ans, depuis..... 851
 Il avait régné auparavant seize ans, depuis..... 835
 Âgé de dix-neuf ans quand il monta sur le trône, il était né vers 816
 Par conséquent, il mourut dans la cinquante-neuvième année de son âge.

N° XXXIV.

Inauguration de la dynastie des Bagratides d'Ani.

885 È. Ch.

« A cette époque, le roi d'Arménie Aschod mourut dans un âge
 « avancé, au comble de la puissance et de la prospérité. *Ses mains étaient*
 « *sur tous et les mains de tous sur lui* (1). Il avait accompli le temps de sa
 « royauté avec gloire. Son gouvernement avait duré cinq ans comme
 « prince, vingt-cinq ans comme prince des princes, quatre ans comme
 « roi portant couronne. Il mourut en 339 de l'ère arménienne, la quin-
 « zième année du pontificat de Georges (Kéork), catholicos d'Arménie.

« Il eut pour successeur son fils Sëmpad, prince illustre, d'une grande
 « habileté, parfait et expéditif dans tous les actes qui, dans ce monde,
 « composent, pour s'exprimer sommairement, un tout complet et con-
 « venable, réunissant ce qui est agréable à Dieu et excellent aux yeux
 « des hommes. »

(Th. Ardzrouni, p. 258.)

« Seconde restauration de la monarchie arménienne, par Aschod le
 « Bagratide, sous le règne de l'empereur des Grecs Basile, en 336 de
 « l'ère arménienne, 888 après la venue de notre Sauveur Dieu, la dou-
 « zième année du pontificat du seigneur Georges, catholicos d'Arménie...
 « Avant d'être couronné, il avait gouverné trente ans en qualité de
 « prince ou de prince des princes..... Il eut pour successeur son fils
 « Sëmpad, qui monta sur le trône en 340 de l'ère arménienne et l'oc-
 « cupa vingt-quatre ans, par la volonté de Léon, empereur des Grecs. »

(Açogh'ig, III, II et III.)

« Vers cette époque, Aschod ayant étendu ses conquêtes jusqu'en
 « Géorgie et jusque chez les Agh'ouans, et ayant soumis les populations
 « du Caucase, il ne lui manquait plus que le titre de roi. Les chefs ar-
 « méniens songèrent à le lui conférer, et, par l'intermédiaire de 'Iça,
 « ils demandèrent ce titre pour lui au calife. Celui-ci se fit un plaisir
 « d'envoyer aussitôt des couronnes, des vêtements royaux et des chevaux.
 « L'empereur Basile fit aussi le même présent. La couronne du nouveau
 « souverain fut bénite par le catholicos Georges, en 336 de l'ère armé-
 « nienne, la douzième année de son pontificat, 888 de la Nativité.
 « Aschod, après avoir régné cinq ans (2), pendant lesquels il dota ses
 « États d'excellentes institutions, après avoir donné pour chef aux Géor-
 « giens le fils de sa sœur, mourut en Jésus-Christ, à l'âge de soixante et
 « onze ans. Il eut pour successeur son fils Sëmpad, en 340 (3) de l'ère
 « arménienne. Celui-ci occupa le trône vingt-quatre ans, par la volonté
 « de l'empereur Léon, fils de Basile, lequel, après la mort de son père,
 « porta pendant vingt-six ans la couronne. »

(Vartan.)

« Après Sëmpad le Confesseur, le gouvernement passa aux mains

« d'Aschod, son fils, qui se montra supérieur à tous ses ancêtres, car, après avoir exercé les fonctions de sbarabed (généralissime), il fut créé prince des princes, et, plus tard, il parvint à la royauté, par la volonté du calife à la fois et de l'empereur des Grecs. Dja'far (4) eut pour successeur dans le califat Mohammed (Mahméd) (5), qui fut remplacé par Ahmed (6), après lequel vint Abdallah (Aptéla) (7), et ensuite Mohammed (Mahméd) (8). C'est celui-ci qui nomma Aschod prince des princes et qui ensuite le fit roi (9). Après l'empereur Léon, Michel prit le sceptre, et, après ce dernier, Basile. On dit que Basile tirait son origine du village de Thil, dans le district de Darôn. Il bâtit l'église du Saint-Général (Serge). Il envoya à Aschod une couronne royale, qui s'ajouta à celle que lui avait donnée le calife.

« Photius, patriarche de Constantinople, écrivit au prince arménien une lettre qu'il accompagna d'un fragment de la vraie croix, et à laquelle le docteur Isaac fit une élégante et savante réponse, par ordre d'Aschod. Depuis l'extinction de la dynastie des Arsacides jusqu'à l'établissement de celle des Bagratides, il y a quatre cent trente-quatre ans. Or c'est en 334 de l'ère arménienne qu'Aschod fut proclamé roi. C'était un prince craignant Dieu, très-pieux, aimant les cérémonies religieuses, bienfaiteur des églises, et se plaisant à les doter de riches et magnifiques ornements. Il fut à la tête de l'Arménie pendant trente-deux ans comme prince des princes et pendant cinq ans comme souverain; il finit sa carrière saintement et dans les sentiments les plus orthodoxes. Il eut pour successeur son fils Sěmpad, qui régna vingt-quatre ans et qui mourut martyr dans la ville de Tėvin, où il fut attaché à une croix par ordre de Youçouf ('Ouçouph'), fils d'Abou-Sa'd (Abouçadj). »

(Guiragos.)

Au milieu de cette divergence de dates, nous prendrons comme jalon la plus importante, celle du couronnement d'Aschod : 334 È. A. = (19 avril 885-18 avril 886), suivant Guiragos, Samuel d'Ani et Mėkhithar d'Aïrivank', et 336 È. A. = (19 avril 887-17 avril 888), suivant Açogh'ig et Vartan.

Mais il y a une circonstance qui exclut forcément le second chiffre 336 et ne laisse subsister que le premier 334, qui est le vrai : c'est que tous les auteurs arméniens sont d'accord pour affirmer que des deux souverains qui décernèrent à Aschod le titre de roi, le calife et l'empereur, celui-ci était Basile le Macédonien. Or Basile mourut le 11 mars 886, vers la fin de 334 È. A. Nous fixerons donc, comme l'a fait Tchamitch (t. II, p. 703, et t. III, Tables, p. 107), l'avènement d'Aschod dans l'intervalle écoulé de la fin d'avril 885 au commencement de mars 886 (10). Il mourut en 339 È. A. = (18 avril 890-17 avril 891), à l'âge de soixante et onze ans, après en avoir régné cinq, suivant Guiragos et Vartan, ou quatre, suivant Açogh'ig, c'est-à-dire après quatre ans révolus et dans la cinquième année en cours.

En admettant, avec la majeure partie des écrivains arméniens, qu'il exerça pendant cinq ans les fonctions de généralissime, pendant vingt-cinq celles de prince des princes, et qu'il fut sur le trône cinq ans, nous aurons, pour tout le temps qu'il gouverna sous ces différents titres, un total de trente-cinq ans à peu près, qui se décompose ainsi qu'il suit :

Naissance d'Aschod, en	820-821
Il est généralissime cinq ans	856
Prince des princes vingt-cinq ans	861
Roi cinq ans	886
Il meurt	890-891

Guiragos compte, en remontant de l'avènement d'Aschod, comme roi, jusqu'à l'extinction des Arsacides arméniens, un intervalle de quatre cent trente-quatre ans; il fait ainsi finir cette dynastie en 451 È. Ch.

Une autre donnée confirme ce calcul. D'après la supputation de Samuel d'Ani, Valarsace, premier roi arsacide d'Arménie, monta sur le trône en — 117 È. Ch. L'addition des règnes des princes de cette dynastie, dans ce même chronographe, nous donne cinq cent soixante-huit ans, chiffre qui est énoncé formellement par Guiragos : *և տեւաց թագաւորութիւն Արշակունեաց ի Հայս՝ ամն շէր*. Les Arsacides

ayant cessé de régner en 451 È. Ch., et, depuis lors jusqu'à l'avènement des Bagratides, Guiragos et Mèkhithar d'Aïrivank' comptant quatre cent trente-quatre ans, nous avons $451 + 454 = 885$ È. Ch. = 334 È. A.

N° XXXV.

L'òsdigan Ôschin et son armée emportés par la peste.

898-899 È. Ch.

« Quel est l'homme, quelle est la contrée contre lesquels n'a pas sévi
« Ôschin par des tourments de toute sorte, incursions, pillage, meurtres
« et famine?

« La disette parvint à un tel degré, que non-seulement l'on mangea
« les animaux impurs, mais encore, chose qui fait trembler, horrible à
« dire et qui surpasse la férocité des animaux sauvages, on dévora sans
« remords les cadavres humains arrachés de la tombe qui les recérait
« depuis un an ou deux. Quelle fut la cause de ces malheurs? La même
« que celle dont parle saint Paul lorsqu'il dit : « Comme ils n'ont pas
« voulu reconnaître Dieu, il les a livrés à un esprit d'abjection, pour
« qu'ils fissent des choses viles » (Ép. aux Rom. I, 28); la même à la-
« quelle faisait allusion le Prophète, au temps de la captivité de Baby-
« lone, en s'écriant : « Les pères mangeront leurs fils et les fils mangeront
« leurs pères » (Ézécl. V, 10), ainsi que cela arriva encore sous Vespas-
« sien. Comme cette punition était venue d'en haut, et que ce fléau était
« envoyé par Dieu, nul ne put l'arrêter ni le combattre; mais la main qui
« avait frappé guérit elle-même la blessure; car, tandis que notre pays
« était plongé dans ces tribulations et était dans l'attente de l'effusion des
« miséricordes divines (Dieu, dans sa colère, n'oubliant jamais sa clé-
« mence), il se rencontra un certain Joseph, Grec de nation, esclave
« d'Ôschin. C'était un eunuque qui avait abjuré le christianisme pour em-
« brasser l'erreur, homme féroce et cruel, ardent à répandre le sang hu-
« main, d'ailleurs brave guerrier, redoutable aux nations, et tenant d'une
« main ferme le pouvoir et l'autorité que lui avait confiés Ôschin. Mais
« Dieu, dont la providence dispose les cœurs des grands, fit germer la

« discorde entre lui et Ôschin (1). Joseph, ayant quitté Bardav, réunit
 « ses troupes et se transporta rapidement dans l'Assyrie. A cette nouvelle,
 « Ôschin fut abattu. Aussitôt il écrivit à Saph'i, qui résidait à Vandosb
 « et qui tenait sous sa domination la province de Vasbouragan. Celui-ci,
 « immédiatement et en toute diligence, accourut auprès d'Ôschin, dans
 « la ville de Maraga. Mais l'épée vengeresse du Seigneur irrité frappa
 « Ôschin et son armée, et l'ange fit tomber sur lui des coups auxquels il
 « n'était possible d'opposer aucune résistance. Comme Hérode, il fut at-
 « taqué d'un ulcère putride; le corps de cette bête féroce, gorgée de sang,
 « s'enfla et tomba en pourriture, avec des tourments affreux. Il n'était pas
 « encore mort que Saph'i, son intime ami, but aussi à la même coupe
 « empoisonnée; un ulcère incurable et ardent dévora ses os et son corps
 « entier, et il expira sous les yeux d'Ôschin. Les troupes de ce dernier,
 « ses généraux et de nombreuses populations subirent le même arrêt de
 « mort; ses troupeaux de chevaux, d'ânes et de chameaux, furent dé-
 « truits par la même maladie. Ôschin, après avoir enduré des douleurs
 « plus cuisantes, plus atroces que celles que cause le venin de la vipère,
 « prit la route de la damnation, et l'enfer même, dans ses profondeurs,
 « s'irrita au spectacle de supplices aussi intolérables que ceux que ce
 « misérable lui apportait.

« Alors l'Arménie respira, et chacun, dans sa position, grand ou
 « petit, recouvra la tranquillité et rendit grâces à la bonté divine. Consi-
 « dérant avec étonnement ce qu'avait été cet homme, son caractère et sa
 « fin, ils s'écriaient: « Comment est-il tombé, ce tyran exacteur et cruel?
 « Comment sa gloire est-elle descendue jusque dans l'enfer? »

« Cet événement arriva en 347 de l'ère arménienne, l'année de la
 « mort du seigneur Georges (Kêork), catholicos d'Arménie, lequel fut
 « remplacé sur le trône de saint Grégoire par le bienheureux Maschdots,
 « de l'île du lac de Kégh'ak'ouni (l'île de Sévan). . . . Maschdots siégea
 « huit ou neuf mois. »

(Th. Ardaroumi, p. 271-273.)

L'année 347 È. A. = (16 avril 898-15 avril 899).

Ôschin ou Aph'schin, fils d'Abou-Sa'd, était gouverneur général ou grand ösdigan de l'Adërbadagan, ayant sous son autorité l'Arménie, l'Albanie et la Perse; son fils Youçouf lui succéda.

N° XXXVI.

Mort de Sarkis Aschod, souverain du Vasbouragan.

904 È. Ch.

« Sarkis Aschod, fils de Téranig, fils d'Aschod I^{er}, étant parti pour aller au secours de son oncle maternel [Sëmpad I^{er}], roi d'Arménie, avait à peine quitté son palais, dans la ville de Van, qu'il fut saisi d'une maladie grave, précurseur de la mort, et qui fut rebelle à l'art des plus habiles médecins. Les nobles du Vasbouragan le supplièrent de ne pas se mettre en route, en lui remontrant combien il était souffrant; mais Aschod préféra s'exposer à la mort, par dévouement pour son oncle, plutôt que de donner lieu à des soupçons sur sa fidélité. Les douleurs d'entrailles qui le tourmentaient ayant redoublé, il se rendit dans la ville de Nakhdchavan. Là, au bout de quarante jours, il mourut, après avoir été l'objet de la vénération universelle, aimé et estimé de tous, nobles et gens du commun, pauvres et riches, grands et petits.

« Son âge datait de l'an 325 de l'ère arménienne, et était alors de vingt-neuf ans. Il expira le 4 du mois d'arek, un mardi, à la neuvième heure du jour. Sa femme, la reine Séta (1), le fit transporter et ensevelir dans le district d'Agh'pak, au village d'Ôci, dans le couvent de la Sainte-Croix. »

(Th. Ardzrouni, p. 279.)

L'auteur dit ailleurs (p. 245) que Téranig eut trois fils : Sarkis Aschod, né en 326 È. A., Khatchig, surnommé *Kakig*, né en 328, et Kourkên, dont l'âge est omis, et deux filles. (Voir n° XLV, note 1.) Il y a donc contradiction entre ces deux dates 325 et 326 assignées à la naissance de Sarkis Aschod, et il faut supposer ou une erreur de copiste, ou bien que l'auteur, en affirmant que les années de ce prince partent de 325, a entendu cette année 325 comme révolue, le *terminus a quo* étant exclu

de son calcul. Le quantième mensuel et la férie vont nous aider à lever cette difficulté.

L'année 325 È. A. = (21 avril 876-20 avril 877).

Si, à partir de 876, nous comptons les vingt-neuf années de la vie de Sarkis Aschod, nous aurons 904 pour l'année de sa mort. Or 904 È. Ch. correspond à 353 È. A., qui s'ouvrit le 14 avril. Par suite, le 4 d'arek tomba le 13 novembre 904. Cette année, qui fut bissextile, ayant été affectée des lettres dominicales A G (armén. Ա, Մ), le 11 novembre se rencontra un dimanche et le 13 un mardi, comme le dit expressément Th. Ardzrouni. Cette coïncidence exacte de la férie prouve que Sarkis Aschod était né réellement en 325 È. A. ou 876 È. Ch., et non en 326 È. A., et qu'il mourut dans le cours de sa vingt-neuvième année, le mardi 13 novembre 904.

N° XXXVII.

Kakig et Kourkên, frères de Sarkis Aschod, lui succèdent.

905 È. Ch.

« Après la mort de [Sarkis] Aschod, et lorsque les jours de deuil
 « furent expirés, le gouvernement de la principauté du Vasbouragan
 « passa à son frère [Khatchig] Kakig. Celui-ci et Kourkên, frères nés du
 « même père et de la même mère, tous deux issus des deux illustres
 « races royales de Sénékérîm (Sennachérib) et de David, se réunirent
 « en un même lieu, animés d'un esprit de bon accord et d'affection l'un
 « pour l'autre. Ils avaient mis de côté toute mauvaise pensée pour ne
 « songer qu'à la prudence. . . . Choisisant avec soin ce qui était bon et
 « utile, ils s'appliquèrent à rendre leurs États florissants et tranquilles. . .
 « et à procurer en tous lieux aux populations une sécurité et un calme
 « parfaits contre les ennemis du dedans et du dehors.

« Ces deux princes se partagèrent tout le Vasbouragan. La partie
 « orientale, en tirant vers le nord-ouest, échut à Kakig; il eut les dis-
 « tricts de Djouasch, Thor'navan, Ardaz, Martasdan, Tâg^hni, A'rpérani,
 « Agh'antr'od, Par'ilovid (1), Balounik', Medznounik', Dosb, R'éschdou-

« nik', Pokounik' (2), le district Koukan (3) d'Ardaschès, pays renommés, que, dans les premiers temps de sa puissance, le père de la trahison, Martbed, s'était arrogés, comme nous l'avons précédemment raconté, et principalement la ville de Sémiramis (Van), la plus célèbre, la plus belle de toute la province du Vasbouragan.

« Kourkên, marzban d'Arménie, obtint pour sa portion, à l'orient et en se dirigeant vers le sud, Antzahits-tzor (4), Guërdjounik', Gouganovid (5), le district de Martasdan propre, Ardjischagovid, Ar'no'odên, le grand et le petit Agh'pak, Aguê, Dampêr, R'ëna' et Zaréhavan (6).

« Dampêr, R'ëna' et Zaréhavan avaient été séparés de la Persarménie. Quant à la ville de Nakhdchavan et au district de Kogh'thën, ils avaient été détachés du Vasbouragan bien longtemps auparavant : Nakhdchavan, il y avait deux cent onze ans, en l'année où fut brûlée l'église de Saint-Grégoire et où les troupes arméniennes subirent une mort terrible dans les flammes de cet incendie, et le district de Kogh'thën en 186 de l'ère arménienne, année où fut martyrisé saint Vahan, le fils de Khosrov, seigneur de Kogh'thën. »

(Th. Ardzrouni, p. 282-283.)

Dans le nombre des constructions ou embellissements par lesquels se signala Kakig, notre auteur cite la restauration de la croix du mont Varak : « C'est cette même croix, ajoute-t-il, dont nous avons raconté précédemment l'apparition, qui eut lieu deux cent cinquante-neuf ans auparavant, au temps de Nersès II (lisez III), catholicos d'Arménie, et de Vartan (ou Vart), patrice de R'ëschdounik', en l'année où les Arabes occupèrent l'Arménie. »

(Le même, p. 286.)

Nous avons vu que l'aîné des trois fils de Téranig, Sarkis Aschod, mourut le 13 novembre 904. Si nous tenons compte du temps du deuil, qui fut sans doute de quelques mois au moins (il en avait duré dix pour Téranig, cf. Th. Ardzrouni, p. 257), nous serons conduits à admettre que Kakig et Kourkên, successeurs de leur frère Sarkis Aschod,

prirent les rênes du gouvernement et se partagèrent ses États dans le courant de 905. Ensuite, en remontant de deux cent onze ans, nous aurons l'année 694 pour la date où les Arabes firent périr les chefs arméniens par les flammes dans l'église de Saint-Grégoire, à Nakhdjavan, et dans la ville de Khram (7).

L'an 186 È. A., où le district de Kogh'thën fut détaché du Vasbouragan, = (26 mai 787-24 mai 788). Il y avait donc, à l'époque où nous transporte ici l'auteur, cent dix-huit ou cent dix-neuf ans.

La croix du mont Varak, si célèbre chez les Arméniens et pour eux l'objet d'un culte particulier, était, suivant une vieille tradition, un fragment de la vraie Croix, apporté par sainte Hr'ipsimê, lorsqu'elle vint de Rome en Arménie, sous l'empereur Dioclétien et le roi Tiridate II. Cette croix resta cachée jusqu'à ce qu'elle apparût à un saint solitaire nommé Thôtig, resplendissante de lumière, pendant la nuit, sur la cime d'un rocher du mont Varak. Cette apparition miraculeuse est placée par les hagiographes arméniens (dans les *Djar'ëndir* et le *Ménologe*, 26 février) en 102 È. A. = (16 juin 653-14 juin 654). (Tchamitch, t. II, p. 355.)

La restauration de la croix de Varak par Kakig dut être terminée dans la septième ou huitième année de ce prince, vers 912, car, si nous retranchons 259 de ce chiffre, nous obtenons l'année précitée 653, qui est celle aussi où les Arabes envahirent l'Arménie tout entière.

L'empereur Constant II, petit-fils d'Héraclius, avait mis à la tête des Arméniens le patrice Vaçag, à la place de Mëjej Knouni, qu'il avait envoyé ailleurs; mais Vaçag, en l'année 11 de Constant, abandonnant le parti des Grecs, se tourna du côté des Arabes. Il joignit ses troupes à celles de Moawiya et lui donna son fils en otage. L'empereur, instruit de cette défection, s'avança jusqu'à Césarée de Cappadoce; mais il fut repoussé par Vaçag, et, désespérant de faire rentrer les Arméniens sous le joug, il s'en retourna à Constantinople. Les Arabes, ayant appris que les populations de l'Arménie grecque avaient défait Constant, accoururent en nombre considérable pour saccager la Grande Arménie; ils s'en rendirent entièrement maîtres et en chassèrent les

Greco. Il y avait six ans que ceux-ci y avaient rétabli leur domination. Les Arabes s'abstinrent cette fois de verser le sang des habitants, grâce à la médiation de Vaçag; mais, pour s'assurer de leur fidélité, ils leur imposèrent un traité par lequel les Arméniens s'obligeaient à vivre désormais sous l'obéissance du calife, et ils exigèrent d'eux, en otage, les femmes, les fils et les filles des principales familles, au nombre de mille sept cent soixante et quinze personnes. (Tchamitch, t. II, p. 355.)

La défection des Arméniens à l'égard des Grecs et l'occupation de leur pays par les Arabes étant de l'année 11 de Constant II, et ce prince étant monté sur le trône le 10 janvier 648, cette onzième année nous donne 653 et une date qui concorde avec celle de l'apparition de la croix de Varak.

N° XXXVIII.

Prise de Méritène par les Grecs.

934-935 È. Ch.

« Sous l'empereur Romain (1), du temps d'Apas (2), roi d'Arménie, la ville de Méritène fut enlevée aux Arabes (3), en 383 de l'ère arménienne. »

(Açogh'ig, III, VII.)

383 È. A. = (7 avril 934-6 avril 935).

N° XXXIX.

Les Grecs prennent Marasch, Garin et Samosate aux Arabes.

943-958 È. Ch.

« Le trône fut ensuite occupé par Constantin, fils de Léon, en 392 de notre ère (1). Ce prince régna seize ans. En sa sixième année, 397 de l'ère arménienne, il enleva Marasch aux Musulmans (2). L'année suivante, 398, il envoya le Grand Domestique Zimiscès, avec des

« forces considérables, dans la contrée de Garin (Théodosiopolis). Celui-
 « ci, étant venu assiéger cette ville, vainquit les Arabes, perça le fossé
 « qui l'entourait, abattit ses tours élevées et se rendit maître de la
 « place. Dans ce siège, son petit-fils Kyr Jean, encore tout jeune, donna
 « des preuves multipliées de sa valeur. Ensuite les Grecs s'emparèrent
 « de Samosate, en 407 de notre ère (3). »

(Açogh'ig, III, vii.)

392 È. A. = (5 avril 943-3 avril 944).

397 È. A. = (3 avril 948-2 avril 949).

398 È. A. = (3 avril 949-2 avril 950).

407 È. A. = (1^{er} avril 958-31 mars 959).

N° XL.

Nicéphore II, dit *Phocas*, et Jean Zimiscès, empereurs.

963-978 È. Ch.

« En 412 de l'ère arménienne, Nicéphore monta sur le trône (1),
 « et s'y maintint sept ans (2). Il se rendit célèbre par ses éclatantes vic-
 « toires sur les Arabes, auxquels il enleva nombre de villes, et entre
 « autres Mopsueste (Mécis), en 413 (30 mars 964-29 mars 965), et
 « Tarse, en 414 (30 mars 965-29 mars 966). Cette année, il y eut
 « une éclipse de soleil; Aschod, prince de Darôn, mourut, et les Grecs
 « se rendirent maîtres de ce pays.

« En 417 (29 mars 968-28 mars 969), Vart (Bardas), fils du frère
 « de Nicéphore, pénétra avec des forces considérables dans le district
 « d'Abahounik' et vint assiéger Manazguerd. Ayant pris cette ville, il dé-
 « truisit ses remparts de fond en comble. En 418 (29 mars 969-28 mars
 « 970), il prit aussi Antioche, la place la plus considérable de la Syrie (3).

« Cette même année, Kyr Jean (Zimiscès) tua Nicéphore (4) dans
 « son palais, avec la coopération de l'impératrice, mère de Basile, et
 « s'empara de la couronne, qu'il conserva six ans (5). Cependant le duc
 « Vart (Bardas), fils du frère aîné de Nicéphore, se révolta contre Kyr
 « Jean et régna à Jër'ouнк'. Celui-ci en vint aux mains avec lui, le vain-

« quit, et, l'ayant fait prisonnier, le confina dans une île qui fut sa
« prison (6).

« Ensuite Kyr Jean marcha vers le pays des Bulgares, dans l'inten-
« tion de leur faire la guerre. Ces peuples, qui s'étaient adjoint les
« Russes comme auxiliaires, s'avancèrent à sa rencontre. Au milieu de
« l'action, les Russes rompirent les deux ailes de l'armée grecque. Ce-
« pendant l'empereur, avec son infanterie, composée d'Arméniens, resta
« immobile au centre. Les fantassins appelés *sagh'ar* (7) firent des pro-
« diges de valeur sous les yeux de l'empereur; ils enfoncèrent les ba-
« taillons ennemis, qui présentaient un rempart de boucliers. Ayant
« pénétré dans leurs rangs avec ce prince et la cavalerie, ils les taillèrent
« en pièces et les dispersèrent de tous côtés. Zimiscès soumit ainsi la
« nation bulgare. Dès sa jeunesse, il se distingua par des actions d'éclat,
« qui lui valurent l'admiration générale. A son pouvoir souverain se
« soumirent, en payant un tribut, les Arabes au sud, les populations de
« la Sarmatie au nord et de la Géorgie à l'est. »

(Açogh'ig, III, VIII)

412 È. A. = (31 mars 963-29 mars 964).

L'éclipse de soleil qu'Açogh'ig rapporte en 414 È. A. (965-966) eut lieu, au dire de Cedrenus et de Scylitzès, dans la dernière année de Nicéphore, peu de temps avant sa mort, le 22 décembre, à la troisième heure du jour, et effectivement les Tables astronomiques indiquent une éclipse solaire à ce même quantième mensuel 969.

N° XLI.

Apparition d'une comète.

975 È. Ch.

« En 423 de l'ère arménienne (28 mars 974-27 mars 975), un
« astre en forme de lance apparut au temps de la moisson, au commen-
« cement de l'été. Cet astre était à l'orient et projetait des rayons de lu-
« mière en forme de lance vers l'occident, sur le pays des Grecs. Il se
« montra jusqu'à l'automne (1). Sur la fin de cette même année mourut

« l'empereur Kyr Jean, dans son palais (2); il eut pour successeur Basile, en 425 de notre ère (27 mars 976-26 mars 977) (3). »

(Açogh'ig, III, 1.)

La comète dont parle Açogh'ig est mentionnée aussi par Cedrenus (p. 535), qui dit qu'elle apparut au mois d'août, indiction III = 975, et qu'elle dura jusqu'au huitième mois de l'indiction IV, c'est-à-dire jusqu'en avril 976. Suivant Glycas (p. 239) et Léon le Diacre (p. 104), qui sont d'accord avec Açogh'ig, elle fut visible, à partir du commencement d'août, pendant quatre-vingts jours, ou jusque dans la seconde moitié d'octobre. Cette comète était, à ce qu'il paraît, du genre de celles que l'on nommait *xiphias*, *ξιφίας*, parce que l'imagination effrayée des peuples croyait y reconnaître la forme d'une épée ou d'une lance.

Açogh'ig est en avance pour la date de la mort de Zimiscès, qui eut lieu, d'après le calcul de Baronius et de Petau, le 4 décembre 975, ou le 10 janvier 976, d'après celui de Lebeau et de M. Éd. de Muralt, huit mois et sept jours ou neuf mois et quinze jours après l'expiration de l'année arménienne 423; il est en retard, au contraire, pour l'avènement de Basile II, qui, avec son frère Constantin VIII, succéda immédiatement à Zimiscès.

N° XLII.

Comète et tremblement de terre.

989 È. Ch.

« Cette même année, 438 de l'ère arménienne (24 mars 989-23 mars 990), un astre en forme de lance apparut pour la seconde fois, le 17
« du mois de k'agh'ots, à l'époque de la fête de l'Assomption de la très-
« sainte Vierge Mère de Dieu. Il se montra vers l'orient pendant quelques
« jours, projetant ses rayons vers le sud; puis, s'étant éloigné, il s'arrêta
« au-dessus des pays d'occident, vers le point où se couche le soleil, en
« dirigeant ses rayons, en forme de lance, du côté de l'orient. Peu de
« jours après, un violent tremblement de terre se fit sentir dans l'empire

« grec. Nombre de villes, de villages et de districts furent désolés, principalement dans la Thrace et la Bithynie. La mer qui sépare ces deux provinces y répandit ses flots soulevés et pénétra jusque dans la ville impériale de Constantinople. De magnifiques décorations d'architecture, colonnes, statues, et de vastes églises, s'écroulèrent. La cathédrale de Sainte-Sophie s'entr'ouvrit de haut en bas. Les architectes grecs s'employèrent avec de grands efforts à la restaurer. Dans ce moment se trouvait à Constantinople l'architecte et sculpteur arménien Tiridate (Dërtad) (1), qui donna un plan nouveau et très-savant de l'édifice, dont il fournit le dessin et dont il commença la reconstruction. Sainte-Sophie fut rebâtie plus belle qu'auparavant. »

(Açogh'ig, III, xxvii.)

Le 17 de k'agh'ots 432 = 7 août 989. L'année 989 ayant eu xviii du cycle solaire, pour lettre dominicale F (armén. Բ), la fête de l'Assomption, dans l'Église arménienne, tomba le dimanche 18 août. (Cf. III^e part. tabl. D.) La comète dont il est ici question commença donc à être aperçue le mercredi 7 de ce même mois, onze jours avant l'Assomption.

Ce tremblement de terre paraît être le même que celui qui est décrit dans des termes semblables par Cedrenus (p. 544) et Glycas (p. 239); mais ces auteurs le marquent en octobre, indiction xv, 6494 È. M. = 986, calcul qui a été suivi par Riccioli (*Chronol. reform.* t. II, *Chronicon magnum et selectum*), Lebeau (LXXVI, § 21) et M. Éd. de Muralt (p. 569).

N^o XLIII.

Construction de l'église de Saint-Grégoire, à Ani.

998-999 È. Ch.

« Le roi Kakig I^{er}, frère de Sëmpad II, bâtit la célèbre église de Saint-Grégoire, au-dessus de la vallée de Dzagh'gots (1), d'après le modèle de la magnifique église de Saint-Grégoire élevée par le patriarche Nersès (2); il la termina en l'an 1000 de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 447 de l'ère arménienne. »

(Guiragos.)

L'an 1000 È. Nat. = (1^{er} octobre 998-999).

L'an 447 È. A. = (22 mars 998-21 mars 999).

N^o XLIV.

Mémorial.

1004 È. Ch.

« En comptant par jours et par mois, et ayant pris pour mesure de nos calculs la limite de la vie humaine, nous avons trouvé, après examen, que, depuis l'époque d'Adam jusqu'à nous, il y a six mille deux cent quatre-vingt-deux ans, et, depuis la Passion vivificatrice de Notre-Seigneur, neuf cent soixante et douze ans. Suivant l'ère des Grecs, en comptant depuis l'empereur Philippe, il y a sept cent cinquante-sept ans; suivant notre ère arménienne, quatre cent cinquante-trois ans. Ces dates correspondent à la trentième année du règne de Basile, empereur des Grecs; à la quinzième de Kakig, roi de la Grande Arménie. »

(Mémorial ajouté à la fin du livre d'Açogh'ig, pour marquer l'époque à laquelle ce livre a été terminé.)

Ces divers synchronismes concourent à exprimer l'an 1004. Discutons-les successivement. 6282 — 1004 nous donne 5278 pour les années antérieures à Jésus-Christ. Comme un pareil calcul de l'âge du monde n'a jamais eu cours, il est clair qu'il y a ici une faute et que nous avons à supprimer une des lettres numériques arméniennes, la troisième, et à lire 6202, ou, plus exactement, 6203. Ce nombre, ainsi corrigé, nous fait retrouver le calcul d'Eusèbe, qui a été suivi par les historiens et les chronographes arméniens, c'est-à-dire l'an du monde 5198 = l'an 2 È. Ch. et 6203 = 1004. 972 de la Passion nous reporte à 33 È. Ch. comme point initial de cette supputation, Sergius Sulpicius Galba et L. Cornelius Sulla Felix étant consuls, olymp. 203, I; 786 de Rome, dix-neuvième année en cours de Tibère, à partir du xiv des calendes de septembre (19 août) de l'année précédente, 32. On voit qu'Açogh'ig suit encore ici Eusèbe, qui, dans sa

Chronographie, fixe la date de la Passion (cf. *Demonstr. evang.* p. 400, B et C) à l'an 2048 d'Abraham = (1^{er} octobre 32-33). L'auteur arménien dit ailleurs formellement (II, m) que la Passion eut lieu la dix-neuvième année de Tibère; ainsi $33 + 972 = 1004$ années accomplies et la 1005^e en cours.

L'an 757 de l'ère des Grecs ou des Romains est l'ère varronienne de la fondation de Rome, — 753 È. Ch., recommencée, suivant la méthode arménienne, après l'accomplissement du premier millénaire. (Cf. I^{re} partie, note 136 du chapitre II.) Donc $757 + 1000 = 1757$ de Rome — 753 = 1004 È. Ch.

L'année arménienne 753 = (20 mars 1004-19 mars 1005).

Ces dates, parfaitement concordantes entre elles, le sont également avec les deux suivantes.

L'année 30 de Basile fait remonter le commencement de son règne à 975. Effectivement, nous avons montré (n^o XL) qu'il succéda immédiatement, avec son frère Constantin, à Zimiscès, mort, suivant le calcul déduit de Scylitzès, le 4 décembre 975.

La quinzième année du roi bagratide Kakig I^{er} nous donne 990 È. Ch. pour la date de son avènement (989 dans Tchamitch, t. III, Tables, p. 107).

N^o XLV.

Sénékérin, roi du Vasbouragan, cède ses États à l'empereur Basile II,
et Kakig II, roi d'Ani, à Constantin Monomaque.

1021-1022 È. Ch.

1041-1042 È. Ch.

« A cette époque vivait un prince illustre, issu de la famille du grand
« roi Sénékérin (Sennachérib), dont parle le prophète Isaïe, et, comme
« son ancêtre, nommé Sénékérin, frère du puissant prince Téraniq (1).
« Tous les deux, soutenus du secours de Dieu et de la grâce inspiratrice
« de l'Esprit-Saint, rentrèrent en possession de leurs États héréditaires
« du Vasbouragan. Tenant tête aux infidèles, ils les empêchèrent de
« ravager ce pays, car, ayant en leur pouvoir l'imprenable place forte
« bâtie par Sémiramis, [c'est-à-dire] le bourg de Van, et la forteresse

« d'Amug (2), qui élève jusqu'au ciel ses murs sourcilleux, ils bravaient
« les incursions incessantes des ennemis, forcés toujours par la protection
« divine de rebrousser chemin.

« Du temps de ces deux princes se révéla un trésor, la sainte Croix,
« baignée du sang du Fils unique de Dieu; elle avait été déposée sur le
« mont Varak, au sommet d'un rocher, par un tendre agneau, la vierge
« Hr'ipsimé, issue de race royale. Dieu fit apparaître cette croix comme
« celle qui brilla du temps de Constantin et du patriarche saint Cyrille [de
« Jérusalem]. Ce fut ainsi que, dans le Vasbouragan, sur le mont Varak,
« le signe de la rédemption se montra, éclatant de lumière, à la troisième
« heure du jour; s'enlevant du sommet de ce rocher, il alla se fixer sur
« cette même montagne, dans une vallée où des sources épanchent leurs
« eaux savoureuses (3). Le pieux roi Sénékérim construisit dans ce lieu
« des églises, et, au pied de la montagne, le beau et célèbre couvent mé-
« tropolitain de Varak. Il y établit de fidèles serviteurs de Dieu, un grand
« nombre de moines et de prêtres, milice céleste. Là trouvaient un asile
« tous ceux qui fuyaient le glaive ou la captivité des infidèles. Mais, en
« punition de nos péchés, la nation des Élyméens fondit sur nous, nous
« accablant de maux chaque jour renouvelés et passant les chrétiens au
« fil de l'épée. Alors le roi Sénékérim se rappela cette parole divine : « Si
« l'on vous chasse d'une ville, fuyez dans une autre; » et, comme il n'y
« avait de secours à espérer que de Dieu, et que le Seigneur a pour
« ministre de sa volonté protectrice l'empereur des Grecs; comme la ville
« impériale de Constantinople, protégée d'en haut, avait en ce moment
« pour maître un prince pieux, du nom de Basile, lequel était dans l'im-
« possibilité de venir défendre notre pays, et comme, de plus, nos princes,
« indépendants chacun dans ses États, étaient impuissants à résister aux
« invasions des infidèles, alors ce qui restait de la nation de Thorgom
« recourut à l'empereur, comme un fils à son père. Ce souverain, animé
« de l'amour divin, se laissa toucher par ces supplications filiales, et, ap-
« pelant auprès de lui les princes du Vasbouragan du fond de leur pays,
« leur donna des présents, les établit à sa cour, leur accorda en apa-
« nage des villes considérables, en place de celles qu'ils avaient quittées;

« il les dédommagea des forteresses qu'ils avaient abandonnées par la
 « cession d'autres forteresses imprenables, de districts, de villages,
 « de campagnes et de saints monastères. Les princes arméniens de la
 « famille Ardzrouni et Sénékérim sortirent de leurs possessions hérédi-
 « taires en l'année 470 du calendrier arménien et émigrèrent sur les
 « terres de l'empire grec, emmenant avec eux une population de qua-
 « torze mille hommes, sans compter les femmes et les enfants; ils se
 « placèrent sous la suzeraineté de l'empereur.

« De même, Kakig, Bagratide, fils (lisez neveu) du roi Jean, aban-
 « donna ses États, en 490 de notre ère, pour passer chez les Romains.
 « Ceux-ci devinrent maîtres de la partie orientale du territoire arménien,
 « du grand bourg de Van, de la province de Vasbouragan, de la ville
 « royale d'Ani, et dominèrent ainsi dans l'Arménie. »

(Th. Ardzrouni, p. 344-347.)

Nous avons ici deux faits très-importants de l'histoire arménienne, la réunion à l'empire grec de la vaste province de Vasbouragan, domaine des princes Ardzrouni, ainsi que du royaume des Bagratides d'Ani.

Le roi du Vasbouragan, Sénékérim Jean, inquieté par les Turcs Seldjoukides, que l'auteur désigne par le nom d'*Élyméens*, parce qu'alors ils dominaient dans la Perse, et se voyant incapable de les repousser, prit le parti de céder ses États à l'empereur Basile II. Dans l'acte de donation étaient compris quatre mille villages considérables et productifs, soixante et douze forteresses et dix villes. Sénékérim se réserva les monastères du Vasbouragan et les villages qui en dépendaient. En retour, il obtint la ville de Sébaste, en Cappadoce, où il se retira avec ses trois fils, David, Adom et Abouçahl. L'année 470 E. A., où eut lieu le départ de Sénékérim pour Constantinople, = (16 mars 1021-15 mars 1022).

Le chronographe Samuel d'Ani indique aussi la même date :

« En 470, dit-il, Sénékérim céda ses États à Basile, et reçut en
 « échange Sébaste avec les districts (thèmes) dépendants de cette ville. »

Mais Cedrenus (p. 556) marque 6524 È. M., indiction xiv, = (1015-1016 È. Ch.) :

« Sénachérîm, dit-il, prince de la Médie supérieure, appelée aujourd'hui Aspracanie, *Àσπρακανία* (ailleurs et plus correctement Vaaspracan, *Βαασπρακάν*), se rendit auprès de Basile, avec tous les siens, et lui céda ses États. Il fut fait patrice et gouverneur de la Cappadoce. Il reçut en échange les villes de Sébaste, Larisse et Abara, et autres possessions. Il prit ce parti parce que, tourmenté par les Agaréniens, ses voisins, il était impuissant à leur résister. L'empereur mit à la tête de l'Aspracanie le patrice Basile Argyre, qui, ayant échoué complètement, fut révoqué et remplacé par Nicéphore Comnène, protospaithaire. Celui-ci, employant tantôt la persuasion, tantôt la force, soumit cette contrée à l'autorité impériale. »

Vingt ans plus tard, en 490 È. A. = (11 mars 1041-10 mars 1042), suivant Th. Ardzrouni, Kakig II, souverain d'Ani, abandonna ses États à Constantin Monomaque. Attiré par de perfides démonstrations d'amitié à la cour de Constantinople, il se vit forcé, après avoir longtemps résisté, de consentir à cette cession. Samuel d'Ani assigne au commencement du règne de Kakig la date 490 È. A. et prolonge ce règne pendant deux ans, en sorte que le départ de ce prince pour Byzance serait de l'an 492 È. A. = (11 mars 1043-9 mars 1044). Matthieu d'Édesse fait pareillement monter Kakig sur le trône en 490 et partir au bout de deux ans, par conséquent vers 1043-1044. Suivant Tchamitch, la première année de Kakig est 1042 et son voyage est de 1045. Th. Ardzrouni anticipe donc de deux ans au moins la renonciation forcée du prince arménien.

Ainsi dépouillé, on lui donna en échange les villes de Galonbegh'ad et Bizou, dans la Première Arménie, sur les confins de la Cappadoce. Il vécut au milieu des Grecs pendant trente-trois ans, ou, suivant d'autres, trente-cinq; après quoi, ayant tenté de rentrer en Arménie, il fut assassiné en route par les trois fils d'un chef grec appelé Mandalê (Pantaléon), qui possédaient la forteresse de Guënrôsgavis (Cybistra), dans le voisinage et au sud-est de Césarée. En lui finit la dynastie des Bagratides d'Ani.

Cedrenus prétend (p. 595-596), comme Th. Ardzrouni, mais à tort, que Kakig, *Kaxínios*, était fils de Jean, qu'il nomme *Ἰωβαννῆσις*, en arménien *'Ovhanécig*, diminutif de *'Ovhanès*. D'après cet historien, Kakig, attaqué et maltraité par les Grecs, fut réduit à implorer merci, et, après avoir déclaré qu'il se livrait, avec ses États, à la discrétion de l'empereur, il partit pour Constantinople. Monomaque lui accorda, avec la dignité de *μάγιστρος* (maître de la milice), des possessions considérables du côté de la Cappadoce, vers Charsianum Castrum et Lycandrus. Cedrenus rapporte ces événements sous l'indiction XIII = (1^{er} septembre 1044-1045), date conforme à celle de Tchamitch.

N° XLVI.

Nicéphore Comnène se révolte contre l'empereur Constantin VIII et est privé de la vue.

1026-1027 È. Ch.

« Après l'empereur Basile, la couronne appartient à son frère ger-
 « main Constantin, qui la porta quatre ans (1). Comme c'était un prince
 « pacifique et généreux, il se tint en repos la première année de son
 « règne, et le pays recouvra la tranquillité, après avoir été violemment
 « agité. Les gouverneurs de provinces établis par le grand Basile furent
 « confirmés dans leurs fonctions. Mais l'un d'eux, Nicéphore Comnène
 « (Gomianos), homme brave et belliqueux, que Basile avait préposé au
 « gouvernement de la province de Vasbouragan, et qui s'était distingué
 « par d'éclatants exploits contre les Perses (les Turcs Seldjoukides), et
 « rendu célèbre dans tout l'Orient, conçut, à la mort de Basile, une
 « pensée criminelle; il se ligua avec Kéorké (Giorgi I^{er}) (2), dans l'in-
 « tention de se faire souverain dans l'Orient. Les troupes de Cappa-
 « doce, ayant connu ce projet, se réunirent pour le prendre à l'im-
 « proviste, et, ayant coupé les cordes de sa tente, l'abattirent sur lui;
 « puis, s'étant emparées de sa personne et de celle de ses complices, elles
 « les renfermèrent dans une forteresse et en donnèrent avis à l'empereur.
 « Cet événement eut lieu dans la première année du règne de Constantin,
 « en 475 de notre ère = (15 mars 1026-14 mars 1027).

« Ce prince, en ayant été instruit, n'infligea d'abord au coupable aucune punition ; il laissa passer une année entière, jusqu'à ce que ses informations fussent complètes. Dans le cours de l'année suivante, il envoya un exécuteur, qui aveugla Comnène et sept autres personnes avec lui. Chose digne de très-grands regrets que le sort d'un homme illustre se laissant entraîner à un acte de folie, lui dont le nom méritait de vivre entouré des meilleurs souvenirs, et qui avait donné à l'empire Ardjêsch avec la territoire autour de cette ville (3) !

« Dans le cours de cette seconde année, Constantin envoya dans l'Orient, en qualité de gouverneur, l'eunuque Nicétas (4), qui vint en Géorgie, et, par des paroles fallacieuses, engagea nombre de grands de ce pays à quitter leurs fiefs héréditaires pour se rendre à la cour de Constantinople. L'empereur, en les voyant, fut enchanté ; il les combla de présents et d'honneurs, et, pour les indemniser de l'abandon de leurs possessions, il leur donna des villages et des bourgs, en leur en assurant la propriété à perpétuité par un écrit revêtu de son sceau. Au commencement de la troisième année, l'eunuque Syméon (Simon) (5) partit pour l'Orient avec des forces considérables ; il était lieutenant de l'empire, titre que l'on désigne en grec par le mot *paracæmomenos* (bar'aguimanos) (6). Il arriva en Géorgie, mais il ne put rien terminer, car, la nouvelle de la mort de l'empereur étant survenue, il se hâta de retourner avec son armée à Constantinople. »

(Arisdaguès Lasdiverdtsi, ch. v, p. 21-22.)

N° XLVII.

Éclipse de soleil.

1033 È. Ch.

« Au commencement du règne de Michel [IV, le Paphlagonien], le soleil s'obscurcit, dans le mois d'arats, un vendredi, au déclin du jour. C'était en l'année 482 de notre ère. A cette vue, nombre de savants pensèrent que ce jour était celui de la naissance de l'Antéchrist ou le présage des plus grands malheurs. Ces malheurs arrivèrent effective-

« ment de notre temps, à l'époque où nous conduit le fil de notre récit.
 « Nous avons vu de nos propres yeux ces châtiments de la colère céleste,
 « ces calamités effroyables qui sont tombées sur la nation arménienne. »

(Arisdaguès Lasdiverdtsi, ch. ix, p. 29.)

Romain III Argyre mourut le jeudi saint 11 avril 6542, indiction II,
 = 1034, et Michel lui succéda le même jour.

L'année 482 È. A. = (13 mars 1033-12 mars 1034).

Lasdiverdtsi anticipe de neuf à dix mois au moins l'avènement de Michel, puisque le mois d'arats, en 482 È. A., correspondit au 10 août-8 septembre 1033.

Samuel d'Ani mentionne cette éclipse à l'année 484 È. A. = (13 mars 1035-11 mars 1036), et Matthieu d'Édesse (ch. XLVIII) à l'année suivante, 485 = (12 mars 1036-11 mars 1037). Ce dernier fait une vive peinture de l'effroi général que ce phénomène occasionna, et les termes qu'il emploie semblent annoncer une éclipse totale :

« En 485, dit-il, le soleil s'obscurcit et offrit aux regards un aspect
 « sinistre et menaçant; car, de la même manière qu'il avait voilé sa lu-
 « mière au moment du crucifiement de Jésus-Christ, il se couvrit alors
 « de ténèbres et se revêtit de deuil. Les astres s'enveloppèrent d'obscu-
 « rité et les cieux se tendirent de noir comme d'une ceinture. Le soleil
 « cessa de briller au milieu du jour, et les étoiles apparurent comme
 « pendant la nuit. Les ténèbres devinrent si épaisses, que toutes les créa-
 « tures se mirent à pousser des cris, dont retentissaient les montagnes
 « et les collines. Les montagnes et les rochers tremblaient en s'agitant
 « sur leurs bases; le vaste océan bouillonnait, bouleversé. Les enfants
 « des hommes, plongés dans la douleur, versaient des larmes à la vue
 « de ce terrible spectacle, glacés de terreur, comme s'ils eussent été
 « frappés par la main de la mort. »

Des trois auteurs, Lasdiverdtsi, Samuel d'Ani et Matthieu d'Édesse, le premier est celui qui donne l'année exacte de cette éclipse. Les Tables astronomiques l'indiquent, en effet, en 1033, 29 juin, six heures du jour ou midi.

N° XLVIII.

Mémorial.

1046-1047 È. Ch.

« Ce livre des oracles divins a été transcrit en l'année 495 de l'ère arménienne, XIII^e indiction grecque, sous le règne de l'empereur Monomaque, en 743 depuis notre conversion au christianisme, 1045 de la naissance du Fils de la Vierge Marie. Si tu veux connaître le temps écoulé depuis la création jusqu'à la naissance du Christ, compte cinq mille quatre cent vingt ans; en y ajoutant l'ère des Romains, c'est-à-dire cent quatre-vingts ans, tu as cinq mille six cents ans, qui forment dix cycles [de cinq cent trente-deux ans], plus deux cent quatre-vingts ans. C'est une parfaite chronologie que celle qui monte le cycle cinquentenaire par un calcul rétrograde et continu, parce que toutes les supputations sont en désaccord l'une avec l'autre jusqu'à l'établissement de ce cycle par les trente-six savants qui se réunirent à Alexandrie; mais, si quelqu'un déroule habilement cette succession d'années par une évolution rétrograde, il trouvera les temps, les époques et les fêtes, sans se tromper. »

(Mémorial joint à un manuscrit de la bibliothèque du couvent patriarcal d'Édchmiadsin, contenant la traduction arménienne d'un choix de discours de saint Jean Chrysostome. — Communiqué par M. Tchamoudji-Oglou, de Scutari, lettre du 22 septembre 1852.)
4 octobre

L'année 495 È. A. = (10 mars 1046-9 mars 1047).

A l'indiction XIII, qui est incorrecte, il faut substituer l'indiction XIV, qui courut du 1^{er} septembre 1045 au 31 août 1046 inclusivement.

Dans le chiffre des années de la Nativité, il y a aussi une erreur évidente. Il faut 1047 au lieu de 1045. Nous avons déjà fait remarquer la fréquente confusion, dans les manuscrits, des deux lettres numériques ̅, 7, et ̅, 5. 1047 È. Nat. = (1045-1046 E. Ch.) s'accorde avec le chiffre de l'ère arménienne 495.

Constantin IX Monomaque, ayant commencé son règne le 11 juin indiction IX = 1042, était alors dans le cours de sa cinquième année.

La date 743 de la conversion de l'Arménie au christianisme est prise à partir de 304 È. Ch., qui est l'époque de l'avènement de saint Grégoire l'Illuminateur au siège patriarcal. $304 + 743 =$ l'année 1046 révolue et 1047 en cours.

L'ère mondaine, qui compte cinq mille quatre cent vingt ans depuis la création du monde jusqu'à Jésus-Christ, se retrouve dans l'énoncé de quelques dates arméniennes. (Cf. p. 175, 184 et 186.)

Si, à 5420, qui coïncide avec l'an varronien 753 de la fondation de Rome ou — 1 È. Ch., on ajoute, comme dit le copiste auteur du mémorial ci-dessus, 180, on a 5600, qui est 933 de Rome ou 180 È. Ch. Au sujet de ce système d'ère mondaine, formé par la répétition du cycle pascal de cinq cent trente-deux ans, on peut voir le passage de Jacques de Crimée cité page 75, et les extraits n^{os} II et VIII de l'Appendice. L'an 5420 correspondant à l'an — 1 È. Ch., on a ici, depuis la création jusqu'à Jésus-Christ, $532 \times 10 + 100 = 5420$. Ainsi l'an 5421 = 1 È. Ch. est la cent unième année du onzième cycle cinquantenaire compté depuis la création.

N^o XLIX.

Théodora, impératrice; Michel Stratiotique et Isaac Comnène, empereurs.

1056 È. Ch.

« L'impératrice Théodora, après avoir régné deux ans, et parvenue à une extrême vieillesse, tomba malade et mourut. Les grands de sa cour, s'étant présentés devant elle, lui dirent : « Tandis que tu es en vie, désigne-nous un souverain, afin d'empêcher que l'empire ne soit déchiré par des troubles. » Théodora y consentit et ordonna d'amener un des grands officiers du palais, nommé Michel, lequel remplissait ces fonctions de père en fils, homme déjà avancé en âge et fort riche. Elle le proclama empereur, avec l'assentiment de toute la ville. Trois jours après, elle prit la voie que suit ici-bas tout être vivant, celle

« par où passe le monarque comme le mendiant, suivant la parole de « David. Cependant les gouverneurs des provinces, grands et petits, « ayant appris que Michel était sur le trône, vinrent tous pour lui « rendre hommage. Il aurait dû, par des paroles aimables et de riches « présents, les satisfaire et se les rendre dévoués; mais c'était un « homme dur, et qui avait le même défaut que Roboam : il en mit « quelques-uns en prison, en les dépouillant de leurs dignités; puis, « s'adressant aux plus considérables, il leur tint ce langage : « Marchez « contre les Perses (Turcs Seldjoukides), et ne laissez pas dévaster « l'empire; sinon, je leur donnerai votre solde en tribut, et je con- « serverai la paix. » Les grands, loin d'accepter cette proposition, se « retirèrent sans répondre, et, s'étant ligués ensemble par un traité, « passèrent de l'autre côté de la mer et réunirent des troupes innom- « brables. Elles étaient sous le commandement d'Isaac Comnène (Go- « mianos), qui bientôt parvint au trône, et de Catacalôn (Goménas) (1). « Ils se mirent en révolte ouverte contre l'empereur, et jurèrent de ne « pas reconnaître son autorité. C'était en l'année 506 de notre ère, « indiction grecque x. »

(Ariadagués Lasdiverdtai, ch. xviii, p. 80.)

L'année 506 È. A. = (7 mars 1057-6 mars 1058).

L'indiction grecque x = (1^{er} septembre 1056-1057).

L'impératrice Théodora, fille de Constantin VIII, s'assit sur le trône le 12 janvier 1055, et l'occupa jusqu'à sa mort, arrivée sur la fin de l'indiction ix = août 1056. Michel VI Stratiotique, qu'elle avait associé à l'empire peu de jours auparavant, lui succéda aussitôt.

Isaac Comnène fut proclamé empereur par une partie des troupes le 8 juin 1057, Michel forcé d'abdiquer le 31 août suivant, et Isaac couronné le lendemain 1^{er} septembre. (Cf. Cedrenus, p. 618-619; Zonaras, t. II, p. 206; Manassès, p. 106; Glycas, p. 249, et Joël, p. 144.)

N° L.

Invasion des Turcs dans l'Arménie occidentale et prise de Mélitène.

1056-1057 È. Ch.

« L'automne de cette fatale année étant arrivé, et tandis que les Grecs étaient absorbés par les troubles qu'avait fait naître la rivalité des deux empereurs (Michel VI et Isaac Comnène), au commencement du mois d'arek, une autre armée sortit de la Perse, composée des anciennes troupes ou de nouvelles, c'est ce que j'ignore; elle vint par des lieux déserts et avec tant de précaution, que personne ne s'en douta que lorsqu'elle fut arrivée dans le district de Gamakh (1). Là, s'étant partagée en deux corps, l'un se dirigea sur Colonia (2), et, suivant l'usage de ces peuples, saccagea ce pays, ainsi que nous l'apprîmes plus tard, à leur retour; l'autre corps se porta sur Mélitène, où il parvint de nuit. Comme cette place avait pour garnison un détachement de cavalerie grecque, dès que l'ennemi fut sous ses murs, les Grecs firent tout à coup une sortie. Il y eut dans cette rencontre beaucoup de sang répandu des deux côtés. Tandis qu'ils étaient aux mains, tous les habitants qui purent quitter la ville se sauvèrent, et les soldats qui y étaient restés s'enfuirent à leur suite. Alors les ennemis, étant entrés dans la ville, firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent. Ils y restèrent douze jours, pendant lesquels ils la détruisirent de fond en comble, ainsi que les villages d'alentour. Ce fut le juste châtement de l'orgueil des habitants, infligé par le Seigneur, ce juge incorruptible et impartial, qui rétribue chacun suivant ses œuvres.

« Dans les districts au-dessous d'Éguégh'iats, où les infidèles passèrent de nuit, la nouvelle du sac de Mélitène s'étant répandue, des hommes armés de flèches se réunirent en nombre considérable et allèrent occuper les défilés du chemin. Les ennemis, qui ne connaissaient pas d'autre issue, et arrêtés par la neige épaisse qui couvrait les montagnes, ne surent plus comment sortir de leur position, et établirent

« à leurs quartiers d'hiver, pendant cinq mois, jusqu'au retour de
« navaçart. La contrée devint le théâtre des excès les plus affreux; les
« maux infinis dont elle fut accablée laisseront un souvenir impérissable
« de génération en génération. Ils saisissaient les enfants d'un âge tendre,
« et, dans leurs amusements, les faisant servir de but à leurs javelots et
« à leurs flèches, les immolaient avec barbarie. Pas un sentiment de
« pitié ne touchait leurs cœurs. Dirai-je encore ceux qu'ils arrachaient
« des bras de leurs mères pour les écraser contre la pierre? Ai-je be-
« soin de mentionner les femmes les plus belles, les vierges élevées dans
« l'intérieur du foyer domestique, devenues les victimes de leur lubri-
« cité? Voyez-vous comment s'accumulent les maux dans des propor-
« tions infinies, lorsque Dieu retire à un peuple sa main protectrice?

« La nourriture ayant fait défaut aux hommes et aux animaux, et
« pressés par le besoin, les infidèles s'avancèrent par le district de
« Khortzên (3). Comme la terreur qu'ils inspiraient avait fait intercepter
« les chemins, et qu'une neige épaisse couvrait encore la terre, ils se
« divisèrent en deux bandes. Ils firent partir en avant les chevaux et les
« mulets à vide, tandis qu'ils déblayaient la route; ensuite et par der-
« rière venaient les captifs et les bagages. En cheminant ainsi, ils arri-
« vèrent à l'extrémité de ce district, au village de Mor'ans (4). En ce
« lieu s'élevait une forteresse où s'étaient réfugiés tous les habitants.
« Les ennemis y établirent leur camp, pensant que la forteresse ren-
« fermait un corps de cavalerie; puis, poussant de grands cris, ils se
« préparèrent à l'attaque. Leur chef, s'étant approché de la place, se
« mit à interpeller l'officier qui la commandait. Sur des tapis entassés
« pour recouvrir la neige, ce chef était assis, son bouclier devant lui;
« sa bouche proférait d'horribles menaces et des défis arrogants. Le
« chef de la place, saisissant à propos le moment où l'infidèle écar-
« tait son bouclier, l'atteignit à la gorge d'une flèche qui l'étendit
« mort sur le coup. Les Grecs qui étaient sur les derrières firent
« aussitôt retentir leurs trompettes, et à ce bruit les infidèles prirent
« la fuite. Ceux de la forteresse, ayant fait une sortie, enlevèrent
« les captifs et le butin des Perses, en aussi grande quantité qu'ils

« purent, et allèrent les mettre en sûreté dans l'intérieur de la place.
 « Cependant les Grecs n'avaient pas encore bougé, et les infidèles,
 « voyant qu'il n'y avait plus là aucune troupe, retournèrent sur leurs
 « pas, et, dans le nombre de ceux qui s'emparaient de leur butin,
 « tuèrent tous ceux qu'ils rencontrèrent, firent le reste prisonnier, et
 « partirent. Ils étaient arrivés sur les confins d'Ëgh'noud (5), lorsque
 « les autres revinrent à la charge, leur enlevèrent quantité de captifs et
 « de butin, et rentrèrent avec ces dépouilles dans leur forteresse. Ces
 « bêtes féroces, altérées de sang, forcées par la nécessité, ayant pénétré
 « du côté de Darôn, les populations du mont Sim, que l'on appelle ordi-
 « nairement Sanaçounk', du nom de leur ancêtre, descendirent en armes,
 « les battirent et les exterminèrent entièrement. Ces montagnards, leur
 « ayant pris leur butin et leurs captifs, s'en revinrent joyeusement, en
 « glorifiant Dieu (6).

« Cette même année, les infidèles, tandis qu'ils occupaient ce pays,
 « brûlèrent le beau couvent de Saint-Jean-Baptiste, bâti à grands frais
 « par Hrahad, l'un des officiers de l'illustre Grégoire [Magistros], fils de
 « Vaçag. La chapelle en face de ce couvent, et qu'il avait construite avec
 « une parfaite élégance, à la gloire et à l'honneur du saint martyr Pré-
 « curseur de Notre-Seigneur, ainsi que d'autres édifices et l'église en
 « bois sous l'invocation de saint Grégoire, furent aussi livrés aux flammes.
 « C'était en l'année 507 de notre ère. »

(Arisdaguès Laadiverdtsi, ch. XXI, p. 92-95.)

La retraite des Turcs et leur défaite par les montagnards de Sanaçounk ou Saçounk' sont du commencement de l'année 507 È. A. = (7 mars 1058-6 mars 1059); leur arrivée dans le district de Gamakh avait eu lieu cinq mois auparavant, au commencement du mois d'arek de l'année précédente, 506 È. A. = (7 mars 1057-6 mars 1058). Or, en 506, le 1^{er} d'arek correspondit au 3 octobre 1057. Il y avait un mois juste qu'Isaac Comnène avait été couronné, après l'abdication forcée de Michel Stratiotique, et il est probable que les troubles occasionnés par la rivalité et la lutte de ces deux princes n'étaient

point encore apaisés dans plusieurs des provinces de l'empire, comme l'atteste notre auteur.

N° LI.

Prise de Sébaste par les Turcs.

1059 È. Ch.

« Les Turcs, commandés par trois généraux de Thogrul, sultan de Perse, entrèrent dans la Cappadoce et mirent le siège devant Sébaste, résidence des princes de la famille Ardzrouni, Adom et Abouçahl, le dimanche qui précéda le jeûne de la Transfiguration, vers le commencement de l'année 508 de l'ère arménienne. Après avoir pris cette ville, ils y demeurèrent huit jours, occupés à piller et à massacrer; ensuite ils se retirèrent. »

(Matthieu d'Édesse, ch. LXXXIV. — Voir ma traduction, p. 113¹.)

L'année arménienne 508 = (7 mars 1059-5 mars 1060).

En 1059, le cycle solaire fut IV, la lettre dominicale C (armén. ԱԳ); Pâques tomba le 4 avril, la Pentecôte le 23 mai, et la Transfiguration, qui, dans l'Église arménienne, est une fête mobile, se rencontra le 11 juillet. (Cf. III^e partie, tableau D.) Le jeûne de la Transfiguration comprend la semaine immédiatement antérieure à cette fête, à partir du lundi, et le dimanche d'avant, appelé *բարեկիճոյան*, *paréguentan*, ou carnaval, comme chacun des dimanches qui précèdent les divers carêmes de l'Église arménienne, tomba le 4 juillet, qui est la date où les Turcs commencèrent le siège de Sébaste.

¹ Ce fragment et les extraits suivants de Matthieu d'Édesse et de son continuateur Grégoire le Prêtre ne sont qu'un résumé très-succinct des récits de ces deux auteurs, récits qui se trouvent tout au long dans ma traduction de la Chronique de Matthieu d'Édesse, continuée par Grégoire le Prêtre, Paris, in-8°, 1858. Le lecteur pourra recourir à cet ouvrage pour consulter les notes his-

toriques et géographiques que j'y ai jointes. J'ai dû me borner ici à résumer les faits dans une mesure suffisante à mettre en relief les dates qui les accompagnent; mon objet principal a été d'éclaircir ces dates et de me livrer à une discussion qui ne pouvait trouver place dans les annotations de ma traduction précitée.

N° LII.

Ravages des Turcs dans la Mésopotamie arménienne.

1062 È. Ch.

« Dans le cours de l'année 551 de l'ère arménienne, les Turcs, commandés par trois généraux de Thogrul-Sultan, nommés Salar (Slar) Khoraçan, Djëmdjëm et Içouly, envahirent le district de Baghin, dans la Quatrième Arménie, et le saccagèrent. De là ils passèrent dans les districts limitrophes de Thêlkhoum et d'Argni, où ils surprirent les chrétiens et les exterminèrent. Le massacre commença le 4 du mois d'arek, un samedi, à la troisième heure du jour. »

(Matthieu d'Édesse, ch. LXXXVI; trad. p. 115-118.)

L'année arménienne 551 est une erreur de copiste, répétée par les deux manuscrits 95 et 99 de la Chronique de Matthieu que possède la Bibliothèque impériale. En effet, 551 s'y trouve entre les années 508 et 513, dans la série progressive des dates de cette Chronique. Ce doit donc être une des quatre années intermédiaires entre ces deux derniers nombres que l'auteur avait marquée et que nous avons à retrouver. Les caractères du calendrier arménien qui accompagnent ce quantième annuel fautif vont nous permettre de rétablir la véritable leçon.

Le 4 d'arek tomba le 5 octobre dans la tétraétéride 509-512 È. A. = (6 mars 1060-5 mars 1063); mais, de ces quatre années, il n'y a que 511 È. A. = 1062 È. Ch. qui, ayant eu vu du cycle solaire et F pour lettre dominicale (armén. Մ); puisse amener le 5 octobre un samedi. Par conséquent, il faut lire 511 de l'ère arménienne, au lieu de 551, et fixer le massacre que firent les Turcs des habitants de Thêlkhoum et d'Argni au samedi 5 octobre 1062. C'est donc à tort que M. Brosset, dans ses Additions à l'Histoire du Bas-Empire de Lebeau (LXXIX, § 33, t. XIV, p. 443-444), a placé cet événement, d'après Tchamitch, en 1061.

N° LIII.

Prise d'Ani par le sultan Alp-Arslan.

1064 È. Ch.

« En 513 de l'ère arménienne, lors de la fête de la Vierge, un lundi, « la ville d'Ani fut prise par le sultan Alp-Arslan, qui en massacra les « habitants, sauf les femmes et les enfants, qu'il emmena en captivité. »

(Samuel d'Ani, *Chronogr. Tables.*)

L'année 513 È. A. = (5 mars 1064-4 mars 1065).

Matthieu d'Édesse, Arisdaguès Lasdiverdtzi, Vartan et Étienne Orbélian donnent la même date 513, mais sans fixer le jour; Samuel d'Ani nous le fournit. Il ne s'agit plus que d'en trouver l'équivalent dans le calendrier julien.

L'année 1064 ayant eu ix du cycle solaire et pour lettres dominicales D C (armén. Գ, Լ), l'Assomption eut lieu le dimanche 15 août (cf. III^e part. tabl. D), et, par conséquent, ce fut le lendemain lundi 16 qu'Ani tomba au pouvoir des Turcs.

Suivant Aboulfaradj (*Chron. syr.* p. 262-263), cette ville fut prise en 456 de l'hégire = (24 décembre 1063-11 décembre 1064). Le récit d'Ibn-Alathir paraît indiquer que ce fut vers la fin de 1064; celui de Jean Scylitzès (p. 637), dans la sixième année de l'empereur Constantin Ducas, indiction III, par conséquent du commencement de décembre 1064 au même quantième mensuel de 1065, Ducas étant monté sur le trône dans les premiers jours de décembre 1059.

N° LIV.

Apparition d'une comète.

1066 È. Ch.

« Au commencement de l'année 515 de l'ère arménienne, apparut, « dans la partie orientale du ciel, une comète, qui prit sa direction

« vers l'occident. Après s'être montrée pendant un mois, elle cessa
« d'être visible. Au bout de quelques jours, elle reparut à l'occident,
« à partir du soir. »

(Matthieu d'Édesse, ch. xcvi; trad. p. 156.)

L'année 515 È. A. = (5 mars 1066-4 mars 1067).

Jean Scylitzès (p. 638) et Zonaras (t. II, p. 215) mentionnent aussi cette comète au mois de mai indiction iv = 1066 (1). Samuel d'Ani la place deux ans plus tard, en 517 È. A. = (4 mars 1068-3 mars 1069), à moins de supposer, ce qui est très-possible, que les copistes ont déplacé, dans les Tables du chronographe arménien, la note marginale où ce fait est rappelé; mais ce qui prouve qu'il a entendu parler de la comète de Matthieu d'Édesse, c'est qu'il rapporte, comme lui, à la même année l'invasion des Turcs commandés par l'émir Kumusch-Tékin, chambellan (hâdjeb) d'Alp-Arslan :

« Cette même année, dit Samuel d'Ani, apparut une comète, et une
« violente famine se fit sentir. L'émir perse Kumusch-Tékin (Komèsch-
« Diguïn), l'un des généraux de l'armée du sultan Alp-Arslan, vint
« dans l'Assyrie attaquer Nisibe, Amith et Édesse, et extermina les
« troupes grecques. »

N° LV.

Mémorial.

1076-1077 È. Ch.

« En l'année 6501 de la création du monde, 1077 de la venue de
« notre Vivificateur, et, suivant le calcul khosroviens (1) des Arméniens,
« 525, sous le règne de Michel Ducas (Touguidz) et sous le pontificat
« de Cosmas (2), moi, Grégoire (Krikoris) (3), fils de Grégoire (Krikor)
« Bahlavouni, par la miséricorde divine jugé digne du trône de mon
« aïeul saint Grégoire, et chassé par les armes des Scythes (Turcs
« Seldjoukides), devenues plus terribles que jamais, suivant la vision
« prophétique de saint Sahag, je suis venu à la splendide cité de saint
« Constantin. Après des recherches nées d'un désir ardent, j'ai trouvé

« un ouvrage très-estimé et sublime, le Commentaire sur les Actes
 « des Apôtres du grand saint Jean Chrysostome, écrit avec une science
 « lumineuse et utile au salut des âmes. Ayant rencontré le très-savant
 « Guiragos, homme versé dans la connaissance de la littérature grecque
 « et de la littérature arménienne, j'ai confié à son mérite éminent le
 « soin de traduire cet ouvrage, objet des désirs de mon âme. L'ayant
 « emporté avec une joie qui remplissait mon cœur, comme si j'eusse
 « possédé les tables de la loi du protoprophète (Moïse), et ayant tra-
 « versé très-péniblement la vaste étendue de la Libye et du golfe Asia-
 « tique (4), je suis arrivé, par la protection de l'Esprit-Saint, dans le
 « pays échu à Sem, au pied du Taurus, à la demeure angélique des
 « Saints (5). Là j'ai trouvé un homme rempli des grâces célestes, le sa-
 « vant Guiragos (6), mon fils spirituel, et le disciple du savant Georges
 « (Kèork), mon vicaire. Ayant entrepris ce labeur avec empresse-
 « ment, et guidé par les grâces d'en haut, dont il a reçu l'abondante
 « effusion, il a corrigé ce qu'il y avait de défectueux dans la première
 « traduction, y substituant des paroles d'une intelligence facile et appro-
 « priées à notre nation. Donc je vous supplie, vous tous qui aurez l'oc-
 « casion de voir ces oracles qui découlent de l'Esprit-Saint, de vous
 « souvenir avec une ferme attention, devant Dieu, de ma faible per-
 « sonne, et de ne point oublier, en même temps, ceux qui ont coopéré
 « à ce travail; je vous conjure aussi d'ajouter à ce livre, lorsque vous
 « le transcrirez, un petit mémorial, et de ne point négliger ce soin,
 « afin que le Seigneur rétablisse votre nom au livre de vie, dans le
 « monde de l'immortalité. Qu'il soit béni à jamais! Amen. »

(Mémorial ajouté à l'Abrégé du Commentaire de saint Éphrem et
 de saint Jean Chrysostome sur les Actes des Apôtres, Venise,
 in-8°, 1839.)

L'année 525 È. A. = (3 mars 1076-2 mars 1077).

L'an du monde 6501 — 1076 = 5424. Un exemple de cette
 forme d'ère mondaine, employée par quelques auteurs arméniens, se
 trouve dans notre Appendice, n° III c.

L'an 1077 de la Nativité fait remonter cette supputation à notre

année — 1 È. Ch. C'est, comme nous l'avons dit, la date le plus habituellement adoptée pour la naissance de Jésus-Christ. (Cf. I^{re} part. note 98 du chapitre II.)

Ces trois calculs sont parfaitement concordants.

N° LVI.

Édesse se rend à l'émir Bouzân.

1086-1087 È. Ch.

« En 535 de l'ère arménienne, l'émir Bouzân vint, par ordre de « Mélik-Schah, sultan de Perse, attaquer Édesse avec une armée formidable, et établit son camp sous les murs de cette ville. Après un « siège de six mois, les habitants vinrent faire leur soumission. C'était « le premier jour de navaçart, au commencement de l'année 536. « Bouzân leur donna pour gouverneur un général (slar) nommé « Khsouloukh. »

(Matthieu d'Édesse, ch. cxxx; trad. p. 197-199.)

Le 1^{er} de navaçart 536 È. A., jour où Édesse se rendit aux Turcs, correspondit au 28 février 1087. Le siège, qui avait commencé six mois auparavant, fut donc entrepris vers la fin d'août 1086.

N° LVII.

Baudouin se met en possession d'Édesse.

1098 È. Ch.

« En 547 de l'ère arménienne, Baudouin [frère de Godefroy de « Bouillon], s'étant mis à la tête de cent cavaliers, vint s'emparer de la « ville de Tellbâscher (Thêlbaschar). A cette nouvelle, le curopalate « Thoros, gouverneur d'Édesse, envoya vers le prince franc, à Tell- « bâscher, pour le prier de venir à son secours contre les émirs du « voisinage, qui l'inquiétaient beaucoup. Baudouin, répondant aussitôt « à cet appel, se rendit, avec soixante cavaliers, à Édesse, où il fut « accueilli par la population avec empressement, et comblé de présents

« et de marques d'amitié par Thoros. Sur ces entrefaites, le chef armé-
 « nien Constantin (Gosdant) arriva de Gargar'. Au bout de quelques
 « jours, le curopalate les envoya assiéger Samosate et faire la guerre
 « à l'émir Baldoukh. Les troupes de la ville, ainsi que l'infanterie de
 « toute la province, accompagnaient les Francs. Mais les Turcs furent
 « vainqueurs et les chrétiens mis en fuite. Depuis Samosate jusqu'à
 « Thil, ce ne fut qu'un carnage continuel. Un millier d'hommes res-
 « tèrent sur la place. Constantin et le comte rentrèrent à Édesse, auprès
 « de Thoros. Ce combat eut lieu la seconde semaine du carême.

« Lorsque Baudouin fut de retour, quarante conjurés se rendirent,
 « la nuit, auprès de lui, et promirent de lui livrer la ville. Baudouin
 « y consentit. Ils gagnèrent aussi le chef arménien Constantin. La cin-
 « quième semaine du carême, ils soulevèrent contre Thoros la multi-
 « tude, qui, le dimanche suivant, pilla les maisons des officiers attachés
 « au service du curopalate, et ils s'emparèrent du corps supérieur de
 « la citadelle. Le lendemain, ils se réunirent pour cerner le corps in-
 « térieur de la place, où Thoros s'était renfermé, et en firent le siège
 « avec vigueur. Réduit aux abois, celui-ci leur dit que, s'ils s'enga-
 « geaient par serment à l'épargner, il leur abandonnerait la citadelle
 « et la ville, et se retirerait, avec sa femme, à Mélitène. Après que le
 « comte eut prêté le serment qui lui était demandé, Thoros lui remit
 « la citadelle, et alors Baudouin, ainsi que les principaux de la ville, y
 « firent leur entrée. Le mardi, jour de la fête des Saints Quarante [mar-
 « tyrs de Sébaste], les habitants se ruèrent en foule sur Thoros, armés
 « d'épées et de gros bâtons, le précipitèrent du haut du rempart et le
 « massacrèrent; puis, lui attachant une corde aux pieds, ils le traî-
 « nèrent ignominieusement par les places publiques. Baudouin fut mis
 « aussitôt en possession d'Édesse. »

(Matthieu d'Édesse, ch. c.iiij; trad. p. 218-221.)

L'année 547 È. A. = (25 février 1098-24 février 1099).

Je dois faire observer que le grand carême chez les Arméniens, celui qui précède la fête de Pâques, commence le lundi après le dimanche

de la Quinquagésime, et que ce dimanche est pour eux le jour du grand carnaval. Le carême comprend ainsi sept semaines pleines, jusqu'au samedi saint inclusivement.

En 1098, la fête de Pâques étant tombée le 28 mars, il s'ensuit que la date des faits relatés par Matthieu peut être établie de la manière suivante :

1° Le combat auprès de Samosate, la seconde semaine du carême, c'est-à-dire du dimanche 14 février au samedi 20 du même mois;

2° Le pillage des maisons des officiers du gouverneur Thoros et la prise du corps supérieur de la citadelle d'Édesse par la multitude soulevée, le dimanche de la cinquième semaine du carême, 7 mars;

3° Le siège du corps intérieur de cette forteresse et sa reddition à Baudouin, le lendemain lundi 8 mars;

4° Le meurtre de Thoros et la prise de possession définitive d'Édesse par Baudouin, le lendemain mardi 9 mars, jour auquel est célébrée, par l'Église arménienne, la mémoire du martyr des quarante soldats chrétiens qui furent exposés, pendant la nuit, sur un étang glacé, auprès de Sébaste, et qui donnèrent leur vie pour la foi, sous le règne de Licinius.

N° LVIII.

Le miracle du feu sacré au Saint Sépulcre.

1101 È. Ch.

« En l'année 550 de l'ère arménienne, un prodige surprenant et terrible eut lieu à Jérusalem : la lampe du tombeau du Christ Notre-Seigneur ne s'enflamma point comme d'habitude, et ne brilla point le samedi saint; elle resta éteinte jusqu'au dimanche. Les cinq nations fidèles (les Grecs, les Latins, les Syriens, les Arméniens et les Géorgiens) s'étant mises en prière, le Seigneur les exauça et la lampe prit feu le dimanche, ce qui ne s'était jamais vu auparavant, car cette lumière commençait toujours à briller à point nommé le samedi saint, à la onzième heure du jour.

« C'était sous le pontificat des catholicos d'Arménie Grégoire Vahram
« et Basile (Parsegh'), époque où fut instituée l'adoration [de la lu-
« mière du Saint Sépulcre].

« Le patriarche des Romains, siégeant à Constantinople, était Ni-
« colas [Muzalon, dit *le Grammairien*];

« Le patriarche d'Antioche, Jean;

« Le patriarche de Jérusalem, Siméon;

« Le patriarche des Syriens [Jacobites], Athanase.

« Il y avait, depuis Adam, six mille six cent dix ans. »

(Matthieu d'Édesse, ch. CLXX; trad. p. 233-234.)

550 È. A. = (24 février 1101-23 février 1102).

L'an du monde 6610 — 1101 È. Ch. = 5509 (commenç. 1^{er} sept.
— 1 È. Ch.). Matthieu d'Édesse suit ici l'ère mondaine constantino-
politaine. (Cf. Appendice, n° II.)

En 1101, Pâques tomba le 21 avril; par conséquent, le fait que
rapporte ici notre historien eut lieu la veille 20, samedi saint.

N° LIX.

Mort du catholicos d'Arménie Grégoire Vahram.

1105 È. Ch.

« En l'année 554 de l'ère arménienne, le saint catholicos Grégoire
« Vahram, fils de Grégoire Magistros, fils de Vaçag, et Arsacide d'ori-
« gine, termina sa carrière, après avoir siégé quarante ans. Il se trou-
« vait en ce moment chez le grand prince arménien Kôgh'-Vasil (Basile
« le Voleur), seigneur de K'éçoun et autres lieux [dans le nord de la
« Comagène]. Sa mort arriva dans le mois de drê, la première semaine
« du carême de l'été, un samedi. Il fut enterré avec solennité à Garmir-
« Vank' (Couvent-Rouge), non loin de K'éçoun. »

(Matthieu d'Édesse, ch. CLXXVII; trad. p. 257-259.)

En 554 È. A. = (23 février 1105-22 février 1106), le mois de
drê correspondit au 24 mai-22 juin.

Le carême de l'été se compose des quatre semaines d'abstinence qui précèdent quatre des principales fêtes de l'Église arménienne, célébrées, à différents intervalles, dans le cours de l'été :

1° La mémoire de saint Élie, prophète, le premier dimanche après la Pentecôte; ainsi le lundi de la Pentecôte est le premier jour de ce carême;

2° L'Invention des reliques de saint Grégoire l'Illuminateur, le quatrième samedi après la Pentecôte;

3° La Transfiguration, le septième dimanche après la Pentecôte;

4° L'Assomption, le dimanche du 12 au 18 août.

En 1105, la Pentecôte tomba le 6 juin, et le lendemain lundi 7 fut le premier jour du carême qui précéda la fête de saint Élie, c'est-à-dire de la première des quatre semaines du carême de l'été. Par conséquent, le samedi suivant 12 juin est la date de la mort du catholicos Grégoire Vahram. Vartan est en avance de quatre ans en indiquant l'année 550 È. A. = (24 février 1101-23 février 1102); il ajoute que ce fut le jour de la fête de saint Jérémie, prophète, que mourut Grégoire, et, comme Matthieu d'Édesse, dans le mois de dré, pendant le carême de l'été, un samedi.

N° LX.

Maudoud (Schéref-eddaula), émir de Mossoul, vient attaquer Édesse.

1112 È. Ch.

« En l'année 561 de l'ère arménienne, Maudoud marcha contre
 « Édesse, dans un moment où l'on était loin de l'attendre. Il parut tout
 « à coup devant cette ville, le lendemain de Pâques, le jour des Morts,
 « au commencement du mois de sahmi. Il arriva devant Goubin, et de là
 « aux portes d'Édesse, avec toutes ses forces. Ayant resté en cet endroit
 « huit jours, il se rendit sur le sommet de la montagne de Saçoun, d'où
 « il descendit, en se dirigeant vers les Saints-Martyrs, non loin du rem-
 « part. Le victorieux champion du Christ, le comte Josselin, à la tête de
 « trois cents cavaliers et de cent fantassins, se porta vers Séroudj, où il fit
 « son entrée. Aussitôt les Turcs, au nombre de quinze cents cavaliers, se

« dirigèrent vers cette ville, le samedi d'Élie. Josselin tomba sur eux, « les battit, fit cinq de leurs chefs prisonniers et leur enleva tous leurs « bagages. »

(Matthieu d'Édesse, ch. ccviii; trad. p. 279.)

L'année arménienne 561 = (22 février 1112-20 février 1113).

Pâques, en 1112, tomba le 21 avril, et le lendemain lundi 22, jour consacré à prier pour les morts dans l'Église arménienne (voir *Récit de la première croisade*, ch. LVIII, note 1), vit arriver Maudoud devant Édesse. Cette ville reconnaissait alors l'autorité de Baudouin du Bourg, qui devint roi de Jérusalem en 1118.

Comme nous l'avons dit n° LIX, le samedi d'Élie est celui de la semaine de jeûne qui suit la Pentecôte et qui précède le dimanche consacré à célébrer la mémoire de ce prophète. En 1115, la Pentecôte fut le 9 juin et le samedi d'Élie le 15, qui est la date de la diversion tentée par les Turcs sur Séroudj.

N° LXI.

Mort du prince Kôgh'-Vasil.

1112 È. Ch.

« Cette même année, 561 de l'ère arménienne, le 24 du mois d'arek, « mourut Kôgh'-Vasil. Cette perte occasionna un deuil universel dans « la nation arménienne. Sa principauté fut donnée à son fils d'adoption, « Vasil-Dgh'a', de la famille des Gamsaragan (cf. n° XI, note 7), « qui comptait vingt-cinq ans et était un vaillant guerrier. Le seigneur « Basile, catholicos, ayant réuni une assemblée générale, lui remit « les rênes du gouvernement, et ce choix fit éclater l'allégresse parmi « notre nation. »

(Matthieu d'Édesse, ch. ccx; trad. p. 281.)

Ibn-Khaldoûn place la mort de Kôgh'-Vasil, qu'il appelle كواسيل, vers cette même époque, mais sans en préciser la date. (Tornberg, *Ibn-Khalduni narratio de expeditionibus Francorum in terras islamismo subjectas*, Upsal, in-4°, 1840; cf. Aboulfaradj, *Chron. arab.* p. 373.)

N° LXII.

Mort de Tancrede, régent de la principauté d'Antioche.

1112 È. Ch.

« Cette même année, 561 È. A., le 18 du mois de maréri, le plus grand de tous les fidèles, Tancrede, seigneur d'Antioche, mourut empoisonné. »

(Matthieu d'Édesse, ch. cxxi; trad. p. 282.)

Cette année, le 18 de maréri répondit au jeudi 5 décembre.

Samuel d'Ani et Guiragos affirment pareillement, mais sous la date de 562 È. A. = (21 février 1113-20 février 1114), que Tancrede mourut empoisonné, et ajoutent que ce fut par le patriarche latin d'Antioche. C'était alors Bernard de Valence, qui tint le siège jusqu'en 1136 (1).

« Cette même année, dit Samuel d'Ani, le plus brave d'entre les Francs, Tancrede, qui possédait Antioche, ainsi qu'un grand nombre d'autres villes et provinces, cet homme pieux et excellent, mourut empoisonné par leur patriarche, à Antioche; il eut pour successeur Roger. »

Guiragos s'exprime à peu près dans les mêmes termes.

Guillaume de Tyr, XI, xviii; Foulcher de Chartres, chap. xxxviii (Bongars, t. I^{er}, p. 423); l'auteur de l'*Historia Hierosolymitana*, II^e part. (*ibid.* p. 609), et Marino Sanuto, *Liber secretorum fidelium crucis*, lib. III, part. VI, cap. vi (*ibid.* t. II, p. 156), sont unanimes pour attester, comme Matthieu d'Édesse, que Tancrede termina sa carrière l'an de l'Incarnation 1112. (Cf., sur Tancrede, *Chronique de Matthieu d'Édesse*, ch. clxv, note 2, dans ma Bibliothèque historique arménienne, t. I^{er}.)

N° LXIII.

Éclipse de soleil.

1113 È. Ch.

« En l'année 562 de l'ère arménienne, à l'époque du jeûne du ca-

«rême, la cinquième semaine, un mercredi, jour auquel les astres
«furent créés (1), il y eut une éclipse de soleil.»

(Samuel d'Ani.)

562 È. A. = (21 février 1113-20 février 1114).

En 1113, Pâques tomba le 6 avril, et le mercredi de la cinquième
semaine du carême fut le 19 mars.

N° LXIV.

Les habitants d'Édesse expulsés de leurs foyers par les Francs.

1113 È. Ch.

« En l'année 562 de l'ère arménienne, l'émir Maudoud marcha, à la
« tête de troupes innombrables, contre les Francs. Il arriva à Khar'an,
« ville des Musulmans. En ce moment Baudouin, comte d'Édesse, se
« trouvait, avec ses troupes, dans la ville de Tellbâscher. Quelques
« Francs, perfides délateurs, lui dirent qu'une foule d'habitants s'é-
« taient concertés pour livrer Édesse aux Turcs. Baudouin, ayant ajouté
« foi à ces calomnies, envoya immédiatement le comte de Sëroudj,
« païen, à Édesse, avec l'ordre d'en expulser toute la population, sans
« faire grâce à personne. Le 20 du mois de sahmi, un dimanche, à
« l'heure de l'office du repas (1), les Francs arrachèrent les habitants de
« leurs foyers, les chassèrent de la ville et ordonnèrent de brûler ceux
« qui resteraient cachés dans leurs maisons. Il n'en demeura pas un seul,
« à l'exception de quatre-vingts hommes, qui se réfugièrent, vers le soir,
« dans l'église de Saint-Thoros (Théodore), et qui furent renfermés dans
« la citadelle, sous la garde de soldats. Il n'y eut pas d'atrocité que les
« Francs ne commissent. Ces infortunés proscrits se retirèrent à Sa-
« mosate. »

(Matthieu d'Édesse, ch. ccxii; trad. p. 283-284.)

En l'année 562 È. A. = (21 février 1113-20 février 1114), le 20
de sahmi coïncida avec le 11 mai. Cette année ayant été affectée du
nombre 11 du cycle solaire, de la lettre dominicale E (armén. Գ), le
11 mai fut effectivement un dimanche.

N° LXV.

Tremblement de terre.

1114 È. Ch.

« En l'année 563 de l'ère arménienne, le 12 du mois de maréri, un
 « dimanche, jour de la fête de l'Invention de la sainte Croix, un phéno-
 « mène terrible éclata, signe de la colère divine. Tandis que nous étions
 « plongés dans un profond sommeil, tout à coup on entendit un bruit
 « horrible, dont l'univers entier retentit. Un tremblement de terre se fit
 « sentir. Les plaines et les montagnes furent soulevées avec fracas, les
 « rochers les plus durs se fendirent, les montagnes et les collines s'en-
 « tr'ouvrirent. Cette nuit, nombre de localités et de villes furent ruinées,
 « entre autres Samosate, Hisn-Mansour (Harsën-Mêçour), K'éçoun,
 « Raban, Marasch et Sis. Beaucoup de villages et de couvents furent
 « détruits, principalement dans la Montagne Noire, et une multitude
 « de personnes périrent. »

(Matthieu d'Édesse, ch. cccvii; trad. p. 288.)

En 563 È. A. = (21 février 1114-20 février 1115), le 12 de maréri répondit au 29 novembre.

Gauthier le Chancelier indique par erreur ce phénomène à l'année 1115, tout en le décrivant dans des termes qui rappellent ceux qu'emploie Matthieu, et qui prouvent qu'il a voulu parler du même événement :

« Anno igitur millesimo centesimo decimo quinto ab Incarnatione
 « Domini nostri Jesu Christi, in vigilia festivitatis beati Andreae apo-
 « stoli, sub tempestate noctis silentio, qua humana fragilitas habilis
 « atque dulcius quiescere consuevit, factus est terræ motus in Antio-
 « chiam et omnes partes, immensus et horribilis. »

(Gauterii bella Antiochena, Bongars, t. I^{er}, p. 442.)

La fête de saint André est fixée, en effet, au 30 novembre, qui, en 1114, fut le 13 de maréri. Cette année ayant eu III du cycle solaire et

pour lettre dominicale D (armén. Դ), le 12 de maréri = 29 novembre tomba, comme le dit Matthieu d'Édesse, un dimanche, et c'est dans la nuit de ce jour au lundi qu'eut lieu le tremblement de terre dont il retrace si vivement la peinture. Il est donc parfaitement d'accord avec Gauthier le Chancelier sur le quantième mensuel; seulement il a commis une erreur, qui n'est sans doute qu'une distraction, en prétendant que ce dimanche était celui de l'Invention de la Croix, puisque cette fête, mobile dans l'Église arménienne, est fixée au dimanche compris dans l'intervalle du 23 au 29 octobre inclusivement.

Les chroniqueurs arabes Ibn-Alathir et Kemâl-eddin mentionnent le même tremblement de terre en 508 de l'hégire, dans le mois de djoumada second = novembre 1114; Guillaume de Tyr (XI, xxiii), à la même année; et cette date est la véritable, puisque alors le 29 novembre se rencontra un dimanche.

N° LXVI.

Mort du sultan seldjoukide Daph'ar.

1118 È. Ch.

« En l'année 567 de l'ère arménienne, mourut Daph'ar (Gaiath-eddin Mohammed), sultan des Perses, fils de Mélik-Schah. C'était un prince extrêmement cruel. »

(Matthieu d'Édesse, ch. ccxxvi; trad. p. 296.)

L'année 567 È. A. = (19 février 1118-18 février 1119).

Suivant Ibn-Alathir et Hamd-Allah Mustaufy, ce prince mourut le 24 de dsou'lhidjé 511 de l'hégire = 18 avril 1118, et, suivant Ibn-Djouzi, le 11 du même mois = 5 avril. (*Apud* M. Defrémery, *Histoire des Seldjoukides et des Ismaéliens, Journal asiatique*, cahier de septembre 1848.)

Il faut remarquer que la conversion de ces dates de l'hégire en années de l'ère chrétienne a été établie d'après l'hypothèse qui fait partir l'hégire du vendredi 16 juillet 622. C'est le comput historique

ou civil, celui que j'ai suivi dans le cours de mon livre. Une autre supputation, celle des astronomes, commence la veille, jeudi 15; mais ces deux calculs rentrent, au fond, l'un dans l'autre, car les Arabes et tous les peuples musulmans en général, se servant du calendrier lunaire, comptent la durée du jour d'un coucher de soleil à l'autre. Il s'ensuit que le premier jour de l'hégire, dans le comput historique, comprend l'intervalle écoulé depuis le jeudi 15 au soir jusqu'au lendemain vendredi, à la même heure. Dans le calcul astronomique, ce premier jour s'ouvre le 15, à midi, jusqu'au lendemain 16, à midi pareillement. La différence n'est donc, en réalité, que de quelques heures.

Relativement à la distinction à faire entre l'hégire véritable, c'est-à-dire l'époque exacte de la fuite de Mahomet de la Mekke à Médine et l'ère systématique de l'hégire, on peut consulter l'Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, par M. Caussin de Perceval, t. III, p. 16-17. Ce savant orientaliste a cru devoir avancer le point de départ de cette ère au 19 avril 622. (*Ibid.* p. 18; cf. le même, Mémoire sur le calendrier arabe avant l'islamisme, *Journal asiatique*, avril 1843 (1).)

N° LXVII.

Combat d'Athareb, entre les Francs et les Turcs, et mort de Roger d'Antioche.

1119 È. Ch.

« En l'année 568 de l'ère arménienne, l'émir Khazi (Nedjm-eddin « Hgazi), fils d'Artoukh (Ortok), rassembla une armée considérable. « Un grand et terrible combat fut livré. Les troupes turques étaient si « nombreuses, que l'armée chrétienne fut enveloppée de tous côtés; elle « fut entièrement exterminée. Le grand comte franc Roger fut tué avec « les siens, et un très-petit nombre parvint à se sauver par la fuite. Cette « défaite eut lieu le 6 du mois de k'agh'ots, le samedi du carnaval de la « Transfiguration, sur le territoire de la forteresse d'Athareb (Théreb). « non loin d'Alep.

« Alors le roi de Jérusalem, Baudouin du Bourg, se rendit à Antioche, et, ayant réuni le reste des troupes franques, marcha contre

« les Turcs. Le 25 du mois d'arats, c'est-à-dire le 16 août, un nouveau combat fut livré dans le même lieu que le précédent. Les chrétiens immolèrent nombre de Turcs; puis les deux armées se retirèrent chacune de son côté, sans avoir eu l'une ou l'autre l'avantage ou le dessous, car chaque parti avait éprouvé beaucoup de pertes. Celle des infidèles s'éleva à cinq mille hommes. Ce ne fut pas seulement le fer qui fit tant de victimes, mais aussi la chaleur; elle fut meurtrière, surtout pour le roi de Jérusalem. Les Francs rentrèrent dans leurs provinces et le roi Baudouin dans la Cité sainte. »

(Matthieu d'Édesse, ch. CCXXVIII; trad. p. 299.)

L'année 568 È. A. = (20 février 1119-19 février 1120).

Il faut lire *9 de k'agh'ots*, au lieu de *6*, qui est une faute, puisque, cette année, le 6 de ce mois répondit au 25 juin, et que la défaite des chrétiens à Athareb est du 28. En effet, la Transfiguration, dans l'Église arménienne, tomba le dimanche 6 juillet, et le samedi, veille du carnaval ou dimanche de la semaine de jeûne qui précède cette fête, fut le 28 juin.

Samuel d'Ani dit, sous la date de 568 :

« En cette année eut lieu un grand combat à Garmirovid (vallée rouge). Les troupes franques et arméniennes furent vaincues, à cause de l'impiété de leurs chefs, et Roger, seigneur d'Antioche, fut tué. »

Guillaume de Tyr, XII, ix et x, et Foulcher de Chartres, ch. XLV (Bongars, t. I^{er}, p. 428), mentionnent également la défaite et la mort de Roger à l'an 1119 de l'Incarnation. (Cf. Gauthier le Chancelier, *ibid.* p. 449-456.)

Suivant Kemâl-eddin, l'action où périt Roger eut lieu près de Belat, non loin des gorges de Sarméda, au nord-est d'Antioche, le 17 de rabi' premier 513 de l'hégire = 28 juin 1119.

La date du second combat, livré par Baudouin, roi de Jérusalem, 25 d'arats = 16 août, est également incorrecte; car, en 1119, le 25 d'arats coïncida avec le 14 août; et, ce qui achève de rendre cette erreur évidente et de montrer qu'il faut lire 14 août, c'est que Foul-

cher de Chartres (ch. XLVI) indique la même date, 19 des calendes de septembre. Pons, comte de Tripoli, accompagnait Baudouin. (Cf. Guillaume de Tyr, XII, II, *ad annum* 1119, et Gauthier le Chancelier, p. 457-458.)

N° LXVIII.

Défaite des Turcs par le roi de Géorgie David II, dit *le Réparateur*.

1121 È. Ch.

« En l'année 570 de l'ère arménienne, Mélik-Thogrul, sultan de
 « Kantzag, fils cadet du sultan Daph'ar, à la tête de quarante mille
 « cavaliers aguerris, pénétra en Géorgie, du côté de la ville de Dëph-
 « khis (Tiflis), par la montagne de Tégor. Le roi de Géorgie David
 « (Tavith) (1089-1125), fils de Bagrat (Pakarad), fils de Giorgi
 « (Korki), instruit de l'approche des Turcs, s'avança contre eux avec
 « une armée de quarante mille guerriers intrépides; il avait, en outre,
 « sous ses drapeaux quinze mille hommes d'élite que lui avait donnés
 « le roi des Khaph'tchakh, cinq mille que lui avaient fournis les Alans et
 « une centaine de Francs. Ce fut le 15 août, le cinquième jour de la
 « semaine du jeûne pour la fête de la Mère de Dieu, qu'eut lieu la
 « bataille; elle fut terrible, mais le Seigneur vint au secours des Géor-
 « giens. Leurs héroïques efforts réussirent à mettre les Turcs en dé-
 « route, et ils en firent un horrible carnage. Pendant huit jours les
 « Khaph'tchakh et les Géorgiens les poursuivirent, jusque sur les limites
 « de la ville royale d'Ani. Le sultan Mélik et l'émir Ilgazi, couverts de
 « honte, regagnèrent leurs États. Les infidèles qui parvinrent à se
 « sauver ne dépassaient pas vingt mille, faible reste d'une innombrable
 « armée. »

(Matthieu d'Édesse, ch. CCXXXII; trad. p. 304.)

En 570 È. A. = (20 février 1121-19 février 1122), l'Assomption tomba le 17 août, et le cinquième jour de la semaine de jeûne qui précède cette fête, dans lequel eut lieu la défaite des Turcs par les Géorgiens, fut le jeudi 14.

Cette date de 570 È. A. = 1121 È. Ch. est confirmée par Samuel d'Ani et par les Annales géorgiennes (p. 366). Il est dit dans ce dernier ouvrage que les Turcs entrèrent sur le territoire géorgien le 18 août, ce qui retarderait cette bataille de quelques jours.

Un savant orientaliste, dans une publication qui remonte à quelques années, se fondant sur l'autorité de Saint-Martin, penche à croire que les historiens arméniens ont pris ici un seul et même engagement pour deux combats différents; mais ces historiens arméniens se réduisent, à vrai dire, à Matthieu d'Édesse, le seul qui ait parlé des faits ci-dessus, et il mentionne formellement, en l'année 1121, deux rencontres entre David, roi de Géorgie, et les Turcs : 1° celle où ce prince défit un émir de la contrée de Kantzag, appelé Gazi, et 2° celle où il battit Mélik-Thogrul, Ilgazi et Doubais, fils de Sadaka, roi de Hillah, coalisés contre lui. Les Annales géorgiennes (*loc. laud.*) ne permettent pas de douter qu'il n'y ait eu, cette année, deux actions distinctes et considérables.

N° LXIX.

Baudouin du Bourg, roi de Jérusalem, et son neveu, faits prisonniers par l'émir Balag.

1123 È. Ch.

« En l'année 572 de l'ère arménienne, le roi de Jérusalem Baudouin
 « réunit des troupes pour attaquer l'émir Balag, fils de Behram, fils
 « d'Artoukh, et venger les deux comtes Josselin et son cousin Waléran,
 « que celui-ci retenait dans les fers. Le roi arriva, avec son armée, à
 « Raban, tandis que Balag était déjà sur les limites de cette contrée,
 « où il était venu piller et enlever des captifs. Les deux armées igno-
 « raient la présence l'une de l'autre. Baudouin, s'étant écarté, avec un
 « faible détachement, vers Schëndché-Kantara (pont du Singas, l'un
 « des affluents de l'Euphrate, au sud de Samosate), traversa la rivière
 « et choisit pour camper un lieu nommé Schëndchrig. Balag, avec
 « des forces considérables, était posté non loin de là en embuscade.
 « Lorsque l'on eut planté la tente du roi, il voulut se donner le plaisir
 « de la chasse au faucon. Tout à coup Balag, se précipitant, avec tous

« les siens, sur les chrétiens, en fit un massacre horrible et s'empara
 « du roi, ainsi que de son neveu (fils de sa sœur). Cet événement eut
 « lieu dans le mois de hor'i, le mercredi de Pâques. Balag conduisit
 « aux portes de Gargar' Baudouin, qui lui fit cession de cette ville. De
 « là le roi fut traîné, avec son neveu, à Kharpert, dans le district de
 « Dzoph'k' (Quatrième Arménie), où, après avoir été chargés de chaînes,
 « ils furent jetés dans un profond cachot, où gémissaient déjà Josselin
 « et Waléran. »

(Matthieu d'Édesse, ch. CCXXIV; trad. p. 307.)

En 572 È. A. = (20 février 1123-19 février 1124), le mois de hor'i correspondit au 22 mars-20 avril.

Pâques tomba le 15 avril, et, par conséquent, le mercredi suivant fut le 18.

La captivité de Baudouin est racontée par Guillaume de Tyr (XII, xvii) et par Foulcher de Chartres (ch. LI), à l'année 1123 de l'Incarnation.

N° LXX.

L'émir Balag défait les chrétiens et est tué devant la ville de Menbêdj.

1124 È. Ch.

« En l'année 573 de l'ère arménienne, Balag se porta vers Menbêdj,
 « ville des Musulmans. Ayant dressé ses catapultes contre la forte-
 « resse, il les fit jouer vigoureusement et causa beaucoup de mal aux
 « assiégés. L'émir [Haçan] qui défendait la place envoya demander
 « du secours aux comtes Josselin et Geoffroy, promettant que, dès
 « qu'ils seraient arrivés, il céderait la ville à Josselin. Ces deux chefs
 « se rendirent à cet appel, avec les débris des troupes franques que
 « Josselin avait réunis. Mahuis (Mahi), comte de Dêlouk, 'Ain-Tab
 « (Anthaph') et Raban, arriva aussi. Dès que Balag eut connais-
 « sance de leur approche, il s'avança à leur rencontre, non loin de
 « Menbêdj. L'action fut terrible, car les Turcs étaient aussi nombreux
 « que les Francs l'étaient peu. L'avantage fut d'abord pour ces derniers,
 « et les Turcs furent repoussés. Les chrétiens mirent en fuite une aile

« de leur armée, tandis que Josselin taillait l'autre aile en pièces; mais
 « un corps de Turcs enveloppa le comte de Marasch et une foule
 « d'autres guerriers, ainsi que la noblesse de Josselin : tous moururent
 « martyrs. En apprenant ce malheur, Josselin lâcha pied, et, vaincu,
 « courut, le lendemain, se réfugier dans sa ville de Tellbâscher. Cette
 « bataille si désastreuse eut lieu le 10 du mois de sahmi ou 4 mai.
 « Après cette victoire, Balag revint continuer le siège de Menbêdj.
 « Dans la joie que son triomphe lui inspirait, s'étant dépouillé de sa
 « cotte de mailles en fer, une flèche, lancée du haut des remparts par
 « un adorateur du soleil (arévabaschd), l'atteignit à l'aîne et le blessa
 « mortellement. »

(Matthieu d'Édesse, ch. cxxl; trad. p. 311.)

L'année 573 È. A. = (19 février 1124-17 février 1125).

La traduction du quantième mensuel, 10 de sahmi, par le 4 mai, est fautive; il faut 28 avril.

Kemâl-eddin, Ibn-Alathir et Aboulféda racontent la mort de Balag, en 518 de l'hégire = 1124-1125, à peu près de la même manière que notre chroniqueur arménien; mais, suivant Guillaume de Tyr (XIII, xi), Josselin, étant venu attaquer Balag, mit ses troupes en fuite, et, ayant rencontré l'émir, le tua sans le connaître.

N° LXXI.

Les Turcs taillés en pièces, auprès d'Azaz, par Baudouin du Bourg et Josselin.

1125 È. Ch.

« En l'année 574 de l'ère arménienne, le roi de Jérusalem, Baudouin
 « du Bourg, le comte Josselin, ainsi que le comte de Tripoli, Pons,
 « petit-fils de Saint-Gilles, et Mahuis, comte de Délouk, réunirent leurs
 « troupes, qui se composaient de treize cents cavaliers francs, de cinq
 « cents cavaliers arméniens et de quatre mille fantassins. Ils s'avancèrent
 « contre les Turcs, commandés par Boursouky, émir de Mossoul, et
 « Toghtékin, émir de Damas. Les deux armées se rencontrèrent entre
 « Azaz et Athareb [au nord et dans le voisinage d'Alep]. Le roi ayant

« ordonné de faire retentir les trompettes, pour donner le signal de la charge, les chrétiens fondirent, par un mouvement simultané, sur les infidèles, en invoquant l'aide du Seigneur, et firent les plus héroïques efforts. Leurs prières furent exaucées; ils repoussèrent avec fureur les Turcs, les firent passer sous le tranchant du sabre et les dispersèrent au loin sur la surface de la plaine. Le comte Josselin, emporté par son impétuosité et pareil à un lion rugissant qui poursuit des bœufs, se jeta sur eux et se gorgea de sang. Le roi et toute l'armée du Christ, acharnés, de leur côté, les taillèrent en pièces, sans leur faire quartier, en les poursuivant jusqu'aux portes d'Alep. Il y eut cinq mille Turcs de tués. Boursouky et Toghtékin s'en revinrent couverts de honte. Quinze émirs avaient péri dans ce combat. Les chrétiens s'en retournèrent ivres de joie et avec un riche butin. Cette victoire, qui répandit l'allégresse parmi les fidèles, fut remporté le 24 du mois de drê, un jeudi. »

(Matthieu d'Édessa, ch. CCXLVII; trad. p. 315-318.)

574 È. A. = (18 février 1125-17 février 1126).

Le 24 du mois de drê correspondit, cette année, au 11 juin, qui fut effectivement un jeudi, car 1125 eut XIV du cycle solaire et D (armén. Դ) pour lettre dominicale.

Kemâl-eddin donne la date du 6 de rabi' second 519 hég. = 12 mai 1125. Ce chroniqueur et Ibn-Alathir ajoutent que les Musulmans éprouvèrent un terrible échec. Toutefois il paraît que Matthieu est tombé dans l'exagération, car Guillaume de Tyr porte à deux mille le nombre des Musulmans qui furent tués, et Ibn-Alathir dit seulement qu'il y en eut plus d'un millier. Kemâl-eddin assure qu'aucun des émirs et des principaux officiers ne perdit la vie. On peut supposer que ces deux auteurs ont dissimulé la gravité du désastre que subirent leurs coreligionnaires.

N° LXXII.

Éclipse de soleil.

1133 È. Ch.

« En 582, le soleil s'éclipsa, le 2 août, un mercredi, à commencer depuis la septième heure jusqu'à la neuvième de l'après-midi. »

(Samuel d'Ani, *Chronogr. Tables.*)

582 È. A. = (17 février 1133-16 février 1134).

En l'année 1133, qui eut xxii du cycle solaire et la lettre dominicale A (armén. Ա), le 2 août fut un mercredi, comme l'a très-bien remarqué notre chronographe (1).

N° LXXIII.

Mort de l'empereur Jean Comnène.

1143 È. Ch.

« En 1455 de l'ère des Syriens et 571 de l'ère arménienne, mourut l'empereur des Grecs Jean (Iovanê), en Cilicie. La couronne passa à son fils cadet Manuel, qui se trouvait auprès de lui. Celui-ci s'étant rendu à Constantinople, son frère aîné [Isaac], ainsi que la ville impériale, reconnurent son autorité. »

(Michel le Syrien, *Chronique.*)

L'année des Syriens 1455 = (1^{er} octobre 1143-1144).

L'année arménienne 571 = (20 février 1022-19 février 1023) : différence en moins, vingt et un ans.

L'empereur Jean Comnène, Kalo-Jean, mourut, d'après Nicétas Choniates (p. 25) et Othon de Freisingen (*Chronique*, VII, viii), en avril 1143, après un règne de vingt-quatre ans et huit mois. Cette date est confirmée par Grégoire le Prêtre, continuateur de Matthieu d'Édesse, qui marque l'année 592 È. A. = (11 février 1143-10 février 1144).

Guillaume de Tyr (XV, xxiii) a, par erreur, fixé cet événement en 1138.

N° LXXIV.

Prise d'Édesse par Émad-eddin Zangui.

1144 È. Ch.

« C'était dans le cours de l'année 593 de notre ère, au temps du fils
« du comte de Poitou (Raymond de Poitiers), seigneur d'Antioche; de
« Baudouin, comte de K'éçoun et de Marasch; du comte Josselin le
« Jeune, fils du brave Josselin le Grand, et sous le pontificat du sei-
« gneur Grégoire (Krikoris), catholicos d'Arménie; à l'époque de la
« fête du protomartyr saint Étienne, la ville d'Édesse fut prise par les
« enfants d'Agar, commandés par leur chef Zangui. »

(Grégoire le Prêtre, ch. cclvii; trad. p. 326.)

L'année 593 È. A. = (14 février 1144-12 février 1145).

L'année 1144 ayant eu v du cycle solaire et pour lettres dominicales B A (armén. O, 1, 2), le 23 décembre fut un samedi, comme l'affirme notre auteur. C'était la veille de la fête de saint Étienne, qui est au 24 décembre dans le calendrier arménien.

Le patriarche saint Nersès Schnorhali, dans les premiers vers de son Élégie sur la prise d'Édesse, indique cet événement au même jour, mais en se trompant sur l'année, qu'il dit être 597 È. A. = (13 février 1148-12 février 1149). Nous savons, de plus, par lui, que ce fut à la troisième heure du jour, c'est-à-dire neuf heures du matin, que la ville tomba au pouvoir de Zangui. Cet accord du quantième mensuel et de la férie prouve que l'année 1144 est la date véritable.

Suivant Aboulfaradj, Édesse fut prise un samedi 3 de kanoun second, 1456 de l'ère des Grecs = 3 janvier 1145; mais la lettre dominicale, en 1145, ayant été G, le 3 janvier fut un mercredi, et il faut aller jusqu'au 6 pour avoir un samedi.

Ibn-Alathir dit que ce fut en 539 hég., le 16 de djoumada second, = 14 décembre 1144; Othon de Freisingen (*Chron.* VII, xxv) en 1145, et Guillaume de Tyr (XVI, iii; iv et v), en 1142.

N° LXXV.

Maç'oud, sultan d'Iconium, envahit la Cilicie.

1149 È. Ch.

« Le roi des Ismaélites (Musulmans) Maç'oud arriva, avec des hordes
 « nombreuses de païens. C'était en l'année 598 de notre ère, au mois de
 « septembre, à l'époque de la fête de la sainte Croix. Parvenu devant Ma-
 « rasch, il se rendit bientôt maître de cette ville, dont la forteresse était
 « dépourvue de garnison. Ayant fait une incursion sur le territoire de
 « Thil-Avédiats, que l'on nomme aujourd'hui Tellbâscher, et partout
 « dans les environs, il extermina les populations sur son passage. Jos-
 « selin (1), qui se trouvait alors dans la ville de Tellbâscher, ne put
 « tenir tête au sultan; celui-ci le força de rentrer dans sa principauté
 « et emmena dans ses États les captifs qu'il avait enlevés. »

(Grégoire le Prêtre, ch. cclxix; trad. p. 330.)

598 E. A. = (12 février 1149-11 février 1150).

La fête de l'Exaltation de la Croix, mobile dans le calendrier armé-
 nien, tombe le dimanche du 11 au 17 septembre inclusivement. En
 l'année 1149, qui eut x du cycle solaire et pour lettre dominicale B
 (armén. Օ), la fête de l'Exaltation de la Croix se rencontra le 11 sep-
 tembre, date précise de l'entrée de Maç'oud en Cilicie. Ce prince était
 fils de Kilidj-Arslan Daoud.

N° LXXVI.

Perfidie de l'empereur Manuel Comnène envers les croisés.

1149 È. Ch.

« L'empereur Alexis eut pour successeur Kalo-Jean, qui fut remplacé
 « à son tour par Manuel. En 598 de l'ère arménienne, la nation des
 « Romains (1), s'étant réunie en nombre immense, s'avança de ce côté-
 « ci de la Mer océane (2), par la Thrace, en suivant la même route
 « que nous avons décrite à l'année 546. Ils oublièrent les actes inqua-

« lifiables de perfidie que le fils de Béliat Alexis avait faits envers leurs
 « prédécesseurs. Ceux-ci avaient été victimes, sans le savoir, de la ruse
 « et des machinations de ce prince, qu'ils regardaient comme frère par
 « la foi et comme le serviteur du Christ. Les nouveaux venus éprou-
 « vèrent le même sort. Oublieux des malheurs qu'avaient éprouvés les
 « autres, ils tombèrent encore plus profondément dans le piège que leur
 « tendit le petit-fils d'Alexis, Manuel, l'homonyme de l'Antéchrist. Ce
 « prince, éloigné et séparé en tout, pour les œuvres comme pour la
 « croyance, d'Emmanuel, se faisait appeler Manuel (3). Il trahit les
 « Romains en leur fournissant des boissons et des aliments empoi-
 « sonnés (4). »

(Guiragos.)

546 È. A. = (27 février 1097-26 février 1098).

598 È. A. = (12 février 1149-11 février 1150).

Alexis Comnène régna du 1^{er} avril 1081 au 15 août 1118.

Jean Comnène, son fils, du 15 août 1118 au 15 avril 1143.

Manuel Comnène, fils de Jean, du 15 avril 1143 à septembre 1180.

N° LXXVII.

Mort de Maç'oud, sultan d'Iconium, et avènement de son fils Izz-eddin Kilidj-Arslan.

1155 È. Ch.

« Maç'oud s'en revint honteusement à Iconium, et, châtié deux fois
 « par la main du Seigneur, il mourut. En l'année 1466 de l'ère syrienne
 « et 582 de l'ère arménienne, régna son fils Kilidj-Arslan. Celui-ci avait
 « deux frères, dont l'un périt du poison qu'il lui donna; l'autre s'enfuit
 « sur les bords de la mer et se renferma dans les forteresses que son père
 « lui avait cédées avant sa mort. Il se nommait Schahenschah (1), et
 « s'était allié par mariage à la maison des Danischmend (2). »

(Michel le Syrien, *Chronique*.)

1466 des Syriens = (1^{er} octobre 1154-1155).

582 È. A. = (17 février 1133-16 février 1134) : différence en moins, vingt et un ans.

Michel veut parler d'une expédition tentée par Maç'oud contre la Cilicie, et dans laquelle il échoua, par suite d'une maladie qui sévit sur les chevaux de son armée, fléau que les Arméniens regardèrent comme l'effet d'une intervention divine. Grégoire le Prêtre raconte cette expédition, dont il fixe la date à 603 È. A. = (11 février 1154-10 février 1155).

Suivant Ibn-Alathir et Aboulféda, Maç'oud mourut et fut remplacé par son fils Izz-eddin Kilidj-Arslan, second du nom, en 551 de l'hégire = (25 mars 1156-12 février 1157). Ce fut dans le courant de 1155, suivant le calcul de Grégoire le Prêtre, qui dit que Maç'oud vécut encore dix mois après son retour de l'expédition en Cilicie de 1154.

N° LXXVIII.

Prise d'Ani par Giorgi, roi de Géorgie; il bat l'émir de Khélath.

1161 È. Ch.

« En l'année 610 de l'ère arménienne, le roi de Géorgie Giorgi
 « (Korki) (1156-1189), fils de Dimitri (Témédrè), fils de David
 « (Tavith), vint attaquer la cité royale d'Ani, pendant l'été, un lundi.
 « Ayant employé un jour à l'investir, il la prit et y tua un millier
 « d'hommes, chrétiens ou infidèles. Après y avoir placé une garnison
 « de deux mille soldats d'élite, il s'en retourna dans ses États, fier de
 « cette éclatante victoire. Cependant le seigneur de Khélath, le Schah-
 « Armên (Soukman II), ayant rassemblé quatre-vingt mille hommes,
 « vint assiéger Ani. Aussitôt le roi de Géorgie accourt, le bat et le met
 « en fuite. Dans cette journée, sept mille infidèles périrent, deux mille
 « furent faits prisonniers, avec six de leurs généraux et cent cinquante
 « émirs d'un haut rang. Korki leur enleva des chevaux, des mulets,
 « des chameaux, des tentes, des cuirasses et autres armes, ainsi que des
 « troupeaux, le tout en quantité immense. Ani regorgea de butin, et ce
 « que les habitants avaient perdu lorsque les Géorgiens leur prirent
 « cette ville (en 1124) leur fut compensé au double, et avec une telle
 « profusion, qu'une cuirasse de choix ne se vendait que 2 tangs (1).

« Quelque temps après, les habitants, étant allés visiter le champ de bataille, découvrirent dans l'herbe quantité de cuirasses, qu'ils emportèrent. Le roi combla ainsi de biens la ville d'Ani, lorsqu'il s'en rendit maître; il donna 40,000 tahégans pour racheter des mains de ses cavaliers les captifs d'Ani, chrétiens et infidèles.

« Ces événements se passèrent à l'époque du jeûne de saint Grégoire, qui se rencontre au milieu du carême de l'été. C'était au mois d'août que l'émir Miran, qui était le Schah-Armên, vit ses troupes ainsi exterminées. Trois jours après, la lune s'obscurcit et apparut couleur de sang, à partir du soir jusqu'à minuit; elle était parvenue au quatorzième jour de son cours. »

(Grégoire le Prêtre, ch. cclxxx; trad. p. 362.)

610 È. A. = (9 février 1161-8 février 1162).

Il y a ici trois événements distincts, dont nous avons à déterminer l'époque, dans le cours de cette année :

- 1° La prise d'Ani par Korki, roi de Géorgie;
- 2° La défaite de l'émir Miran Schah-Armên, par le même;
- 3° Une éclipse de lune.

La première des trois dates que nous fournit notre auteur, le jeûne qui précède la fête de l'Invention des reliques de saint Grégoire l'Illuminateur, doit être rapportée évidemment au premier de ces trois événements. Cette fête est fixée au samedi de la quatrième semaine après la Pentecôte. En 1161, Pâques ayant été le 16 avril, la Pentecôte le 4 juin, le lundi de la semaine d'abstinence pour la fête de saint Grégoire, ou de la deuxième semaine du carême de l'été (voir n° LIX), tomba le 26 juin. C'est le jour où Korki arriva devant Ani, et, le lendemain mardi 27 juin, il prit cette ville.

En calculant d'après les Tables de M. Largeteau, on trouve que, cette année, il y eut une éclipse totale de lune, le 7 août, à 23^h 33' de temps moyen, au méridien d'Erzeroum.

La bataille dans laquelle le roi Korki défit le Schah-Armên ayant précédé cette éclipse de trois jours, elle dut, par conséquent, avoir lieu le 4 août.

N° LXXIX.

Izz-eddin Kilidj-Arslan, sultan d'Iconium, défait les princes turcomans de Cappadoce, de la famille des Danischmend.

1164 È. Ch.

« En l'année 1476 de l'ère syrienne et 592 de l'ère arménienne, le sultan Kilidj-Arslan (Khliidj-Aslan) vainquit les fils de Danischmend, grâce à l'émir Danoun (1); il leur enleva Gadoug (2), Ablastha (3) et Daranda (4). »

(Michel le Syrien, *Chronique*.)

L'année syrienne 1476 = (1^{er} octobre 1164-1165).

L'année arménienne 592 = (14 février 1143-13 février 1144).

Michel suit encore ici le calcul qui est en avance de vingt et un ans. Le manuscrit A porte, par une faute de copiste, 500 de l'ère arménienne.

N° LXXX.

Brouille de Baudouin III, roi de Jérusalem, avec sa mère.

1164 È. Ch.

« En l'année 1476 de l'ère syrienne et 580 de l'ère arménienne, le roi de Jérusalem, parvenu à l'adolescence, voulut enlever à sa mère l'autorité suprême. Celle-ci, ayant attiré à elle quelques-uns des grands, se retira dans la tour de David, où elle se fortifia. Son fils l'y attaqua et se mit en guerre avec elle; mais la reine ayant adressé de tendres paroles au jeune prince, il versa des larmes, et, lui ayant prêté serment, il la fit sortir de là. »

(Michel le Syrien, *Chronique*.)

1476 È. Syr. = (1^{er} octobre 1164-1165).

580 È. A. = (17 février 1131-16 février 1132) : différence en moins, trente-huit ans.

Ces deux dates sont également fausses.

Baudouin III, fils de Foulques, comte d'Anjou, lui succéda sur le trône de Jérusalem. Foulques mourut le jour des ides ou 13 de novembre 1142, laissant deux fils, Baudouin, âgé de treize ans, et Amaury, qui en avait sept, sous la tutelle de leur mère Mélissende, régente du royaume.

Guillaume de Tyr (XVII, XIII et XIV), en nous entretenant assez longuement de la querelle de Baudouin III avec sa mère, fixe la date de 1148, époque où le jeune roi avait atteint sa dix-neuvième année, et son témoignage sur ce point est décisif.

N° LXXXI.

Dates d'une lettre et de la réponse.

1170 È. Ch.

« Manuel, fidèle du Christ Dieu, empereur porphyrogénète, souverain couronné par Dieu, toujours puissant et élevé, auguste et autonome des Romains, Comnène (1), au seigneur Nersès, catholicos d'Arménie, établi par Dieu, illustre et sage, salut amical. . . . Écrit dans le mois de mai, indiction III. »

La réponse se termine ainsi :

« Écrit en 619 de l'ère arménienne, dans le mois arménien d'arek, octobre des Romains. »

(Oeuvres en prose de saint Nersès Schnorhali, Saint-Pétersbourg, 1788, in-4°.)

L'indiction III = (1^{er} septembre 1169-1170). Ainsi la lettre de l'empereur est de mai 1170, vingt-septième année en cours de son règne. (Cf. n° LXXIII.)

En 619 È. A. = (7 février 1170-6 février 1171), le mois d'arek coïncida avec le 5 septembre-4 octobre; par conséquent, la réponse de saint Nersès fut écrite du 1^{er} au 4 octobre 1170.

N° LXXXII.

Mort de Kothb-eddin, atabek de Mossoul (1).

1182 È. Ch.

« En l'année 1494 de l'ère syrienne et 613 de l'ère arménienne, mourut Kothb-eddin, atabek de Mossoul et de toute l'Assyrie, et, comme Nour-eddin était son frère, celui-ci se mit en possession de Nisibe et de Sindjar. »

(Michel le Syrien, *Chronique*.)1494 È. Syr. = (1^{er} octobre 1182-1183).

613 È. A. = (9 février 1164-7 février 1165) : différence en moins, dix-huit ans. Le manuscrit B porte 614 = (8 février 1165-7 février 1166).

N° LXXXIII.

Mémorial.

1184 È. Ch.

« Ce livre a été traduit et transcrit en l'année mil cent quatre-vingt-quatre de l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, six cent trente-trois de l'ère arménienne, sous le pontificat du saint catholicos d'Arménie le seigneur Grégoire (Krikor), fils de Basile, ce prince pieux de la race de Bahlav, à l'invitation duquel il a été entrepris. »

(Préface du *Traité des fièvres de Mèkhithar de Her*, édit. de Venise, 1832.)

633 È. A. = (4 février 1184-2 février 1185).

Le synchronisme ci-dessus de l'ère arménienne et des années de Jésus-Christ est remarquable, en ce qu'il nous montre que l'ère vulgaire, inventée à Rome, vers le commencement du vi^e siècle, par Denys le Petit, ou du moins un comput tout à fait semblable, était en usage, vers le xii^e siècle, dans la Persarménie, où se trouvent le district et la ville de Her, patrie du médecin Mèkhithar.

« En l'année 636 de l'ère arménienne, s'éleva un tyran, Kurde de nation, nommé Saladin, originaire du district de Maciats-ödën (1), lequel avait été au service du sultan de Merdîn et d'Alep (2). Ayant réuni des forces considérables, il marcha contre Jérusalem. Le roi de la cité sainte, Franc de nation, s'avança à sa rencontre, à la tête d'une nombreuse armée; mais ses troupes du littoral le trahirent. Le seigneur de Tripoli (3), qui était lié avec les ennemis, le leur livra de la manière suivante. C'était au moment de la plus forte chaleur, et le lieu où étaient campés [les chrétiens] était sans eau. Le comte [de Tripoli] avait conseillé au roi d'occuper ce désert pierreux et aride, tandis que les infidèles se postaient sur la rive du Jourdain. Lorsque la mêlée fut le plus acharnée, au milieu du jour, les chevaux des chrétiens, dévorés de soif, apercevant l'eau, entraînèrent leurs cavaliers au milieu des ennemis. Ceux-ci, se précipitant sur les Francs, l'épée à la main, les exterminèrent impitoyablement. Cependant le roi de Jérusalem abattit de sa main nombre d'infidèles; mais, voyant qu'il lui était impossible de se dégager, car son cheval avait été tué, il se rendit volontairement prisonnier. Les infidèles, lui ayant fait jurer que désormais il ne porterait plus les armes contre eux, le laissèrent libre, et il partit pour le pays des Romains; après quoi ils marchèrent sur Jérusalem, s'en emparèrent, ainsi que des villes des environs, et massacrèrent tous les habitants. Le soleil s'éclipsa pendant plusieurs heures. Les princes de la famille de Saladin devinrent maîtres de la Palestine, de l'Égypte, de la Mésopotamie et d'une partie considérable de l'Arménie; eux et leurs descendants, appelés Adéliens (Ëtlenk') (4), desquels sont issus Mélik-Kamil (5); Mélik-Aschraf (6) et d'autres sultans, dominèrent sur un grand nombre de contrées. »

(Guiragos.)

636 È. A. = (3 février 1187-2 février 1188).

N° LXXXV.

Mémorial.

1187 È. Ch.

« En l'année 636 de l'ère arménienne, la cité sainte fut prise par les Turcs, et les ecclésiastiques, ainsi que les chefs qui étaient au service des Saints Lieux, furent faits captifs. Cette nouvelle, étant parvenue dans l'Occident, y excita toutes les nations, ainsi que leurs souverains et leurs princes, à accourir de ce côté-ci de la mer, à la voix du pontife de Rome. Tandis que les nouveaux arrivants débarquaient à flots pressés à Ptolémaïs, en 638, notre roi, le grand Léon (Lévon), me députa vers le catholicos, le vénérable seigneur Grégoire (Krikor), à la résidence patriarcale de Hr'om-gla', sur l'Euphrate. Pendant que nous cheminions, à l'époque de la Pentecôte, au delà de Marasch, les Turcomans fondirent sur nous, et massacrèrent les moines et les séculiers qui formaient notre escorte, au nombre de vingt personnes environ. Ils enlevèrent, entre autres objets, ce livre-ci, perte dont je fus inconsolable, parce que je n'en avais pas de copie; mais ensuite, par un effet de la divine providence, en 641, ayant appris où il avait été vendu, nous le rachetâmes. Il fut retrouvé dans le district de Dchahan [Troisième Arménie]. »

(*Institutions de l'Église et explication des Mystères de la messe*, par saint Nersès de Lampron (1), archevêque de Tarse; Venise, 1847, in-8°.)

Suivant Ibn-Alathir, Jérusalem ouvrit ses portes à Saladin un vendredi 24 de redjeb 583 hég. = mardi 29 septembre 1187, année qui concorde avec la date de saint Nersès de Lampron, 636 È. A. = (3 février 1187-2 février 1188). Marino Sanuto (lib. III, part. IX, cap. vi) dit que cette ville fut prise le 2 octobre 1188 (lisez 1187); le 3, d'après Raoul Coggeshale, témoin oculaire. (*Chronicon Terræ Sanctæ*, dans Martène, *Amplissima collectio*.) Il est probable que le 2 octobre, vendredi, fut signée la capitulation entre les chrétiens et Saladin, et que ce fut le lendemain samedi 3 qu'il prit possession de sa

conquête. Baronius (*Annales ecclesiastici*) met la prise de Jérusalem au 4 des calendes d'octobre (28 septembre); Fleury (*Hist. ecclésiastique*, LXXIV, xi), au 2 octobre.

Vers la fin d'août 1189 commença le siège de Ptolémaïs, entrepris par Guy de Lusignan; bientôt après on vit arriver une flotte de cinquante navires, portant douze mille guerriers de la Frise et du Danemark. (Marino Sanuto, lib. III, part. X, cap. II; cf. Michaud, *Histoire des croisades*, liv. VIII, t. II, p. 393-394.) C'est, sans aucun doute, l'armée navale dont parle saint Nersès, et dont il place l'arrivée à la même date, 638 È. A. = (2 février 1189-1^{er} février 1190). Il avait été envoyé, par le roi Léon II, vers le catholicos Grégoire VII, pour se rendre, avec lui, en députation auprès de l'empereur Frédéric Barberousse, qui était parvenu déjà dans les États du sultan d'Iconium; mais ce projet d'ambassade manqua, par suite de la rencontre que fit l'archevêque de Tarse des Turcomans, entre les mains desquels il tomba, lui et son livre. Trois ans plus tard, comme il nous l'apprend, il retrouva ce livre, en 641 È. A. = (2 février 1192-1^{er} février 1193).

N° LXXXVI.

Mémorial.

1221 È. Ch.

« En l'année 670 de l'ère arménienne, dans le mois de méhégan,
« qui est août. »

(Exemplaire manuscrit du Maschdote, ou Rituel arménien, coté n° 11 dans la bibliothèque du couvent de Saint-Lazare, à Venise; *apud* Surmeli, *Traité du calendrier*, p. 20.)

En 670 È. A. = (25 janvier 1221-24 janvier 1222), méhégan correspondit au 25 juillet-23 août inclusivement.

N° LXXXVII.

Mémorial.

1236 È. Ch.

« Dans l'année du calendrier arménien marquée par le nombre 685 ,
 « le pays d'Orient fut frappé d'un châtiment envoyé par la colère cé-
 « leste. Une nation se leva, au caractère féroce et impitoyable, laquelle
 « répandit des flots de sang. Voici son portrait : ces peuples ont les
 « épaules larges, les bras nerveux, la tête grosse, la chevelure hérissée
 « comme des crins, les yeux étroits, le front large, les narines aplaties,
 « la barbe galeuse; ils ont la nature de l'homme, mais ils étaient
 « plus cruels envers l'homme que les animaux sauvages. Leur nom
 « véritable est Kara (Khara).Thathar. S'ils trouvaient de la nourriture,
 « ils mangeaient; sinon, ils n'en cherchaient et n'en demandaient
 « point. Ils étaient si cruels, que, lors même que j'aurais une langue de
 « feu, je serais impuissant à raconter les maux dont ils firent boire la
 « coupe amère aux habitants de la province d'Ararad et d'Ani, et sur-
 « tout les effroyables et lamentables dévastations dont j'ai été le témoin,
 « car ils détruisirent de fond en comble nombre de villes et de forte-
 « resses. Ils faisaient prisonniers hommes et femmes, et, sous les yeux
 « de ces malheureux, écrasaient contre la pierre les enfants qu'ils leur
 « enlevaient. Il y en eut d'éborgés dans les bras de leurs mères. Le
 « frère était contraint de donner la mort à son frère. Les uns étaient
 « lapidés, les autres précipités dans le feu et rôtis comme des agneaux.
 « Des enfants arrachés du sein de leurs mères étaient jetés sous les pieds
 « des chevaux et écrasés. »

(Extrait d'un Évangile manuscrit, in-8°, de la bibliothèque du couvent de Saint-Lazare, à
 Venise; en copie dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, suppl. armén. n° 27.)

685 È. A. = (22 janvier 1236-20 janvier 1237).

L'auteur de ce mémorial décrit l'invasion du général mongol Tchar-
 magh'an-Nouïn dans la province d'Ararad. Ce général, ayant emmené
 avec lui les princes arméniens Avak, seigneur de Gaïan, et Vahram,

seigneur de Khatchèn et de Schamk'or, marcha contre Ani. Avant d'y arriver, il envoya un message aux habitants, pour les engager à se soumettre et à lui livrer cette ville; mais ils répondirent qu'Ani appartenant à Schahénschah, fils de Zak'arê, ils ne pouvaient rien faire sans son ordre. Comme les parlementaires mongols s'en retournaient, la populace courut après eux et les massacra. A cette nouvelle, Tcharmagh'an, furieux, vint bloquer Ani. Les assiégés eurent cruellement à souffrir de ses attaques et de la famine. Un grand nombre des principaux sortirent et allèrent trouver les Tartares. Tcharmagh'an ordonna de les accueillir avec égards et de leur donner à manger. L'espoir d'un aussi bon traitement entraîna plus de la moitié des habitants à suivre cet exemple. Les Tartares se les partagèrent entre eux, comme ayant l'intention d'en prendre soin; mais bientôt après ils les égorgèrent, à l'exception des femmes, des enfants et des ouvriers, dont ils emmenèrent l'élite en esclavage. Puis, étant entrés dans Ani, ils pillèrent tout ce que renfermaient les maisons et les boutiques, dépouillèrent les églises et s'attachèrent à détruire tous les monuments.

Cet événement a été placé par Tchamitch (t. III, p. 212-213) en 1239, mais l'autorité irrécusable d'un témoin oculaire ne laisse aucun doute sur la date de 1236.

N° LXXXVIII.

Le docteur syrien au service des Mongols.

1241 È. Ch.

« Dieu, dont la providence veut que ses créatures conservent l'existence, suscita, dans sa miséricorde, au milieu des Tartares, un homme qui avait sa crainte devant les yeux et l'un de ses fervents adorateurs, « Syrien de nation, nommé Siméon. Il portait le titre de *père de leur souverain* (1), c'est-à-dire du khakhan (khagh'an), comme ils appelaient ce prince, ou *rabban-atha* (ܪܒܒܢܐܬܗ). En syriaque, *rabban* signifie « docteur, » et *atha*, en tartare, « père. » Cet homme, ayant

« appris que les chrétiens étaient impitoyablement massacrés par les
« Tartares, se présenta devant le khakhan et lui demanda une lettre
« adressée aux troupes, pour les empêcher d'exterminer indistincte-
« ment des populations innocentes, désarmées, et qui n'opposaient au-
« cune résistance, et pour leur laisser la vie sauve et en faire des
« sujets obéissants. Le khakhan le congédia avec une pompe magni-
« fique et en le chargeant d'un ordre écrit adressé à son général,
« et dans lequel il prescrivait que tous eussent à se conformer aux
« volontés du docteur syrien. Celui-ci, étant parti pour remplir sa
« mission, devint d'un grand secours aux chrétiens, en les arrachant à
« la mort et à l'esclavage. Il bâtit des églises dans des villes musulmanes
« où l'on n'osait point auparavant prononcer le nom du Christ, prin-
« cipalement à Tauris (Thavrêj) et à Nakhdchavan, où les infidèles
« étaient, plus que partout ailleurs, hostiles aux chrétiens. Dans ces
« villes, ces derniers n'osaient ni se montrer ni circuler publiquement,
« encore moins élever des églises ou des croix; lui éleva des croix et
« des églises. Il voulut que le *jamahar* (2) retentît de nuit comme de
« jour, que l'on conduisît ostensiblement les morts à la sépulture, avec
« la Croix et l'Évangile et l'appareil de la liturgie, comme c'est la
« coutume des chrétiens. Tout ceux qui s'y opposeraient devaient être
« mis à mort; aussi personne n'osait enfreindre cet ordre. Bien plus,
« les troupes tartares avaient pour lui la même déférence que pour leur
« souverain et ne prenaient ou n'exécutaient aucune résolution sans le
« consulter. Ses compatriotes livrés au commerce, pourvus de son
« *tamga*, c'est-à-dire d'un écrit revêtu de sa signature, circulaient libre-
« ment dans tous les pays. Personne n'osait toucher ceux qui invoquaient
« son nom. Tous les généraux tartares lui offraient des présents pris sur
« le butin. C'était un homme modeste de caractère, tempérant dans
« le boire et le manger; il ne prenait qu'un peu de nourriture, vers
« le soir. C'est ainsi que Dieu consola son peuple errant dans l'exil,
« par le ministère de cet homme. Il baptisa nombre de Tartares. Sa
« vie admirable inspirait à chacun le plus profond respect et la crainte.

« Lorsque je traçais ces lignes, nous étions en 690 de l'ère armé-

« nienne; le roi des Arméniens, en Cilicie, était le pieux Héthoum (3);
 « le brave Sëmpad, son frère, était généralissime; le prince des princes
 « était Constantin, leur père; le catholicos qui occupait le siège de saint
 « Grégoire était Constantin (4), vertueux vieillard, qui résidait à Hr'om-
 « gla'; le seigneur Basile, frère du roi Héthoum, était archevêque et
 « successeur désigné du catholicos; le catholicos des Agh'ouans était le
 « seigneur Nersès, homme doux et bon, lequel, à cette époque, habi-
 « tait le couvent de Khamisch, dans le district de Miaph'or (5); Jean,
 « son neveu (fils de son frère), était archevêque, nouvellement con-
 « sacré; les Tartares avaient la domination universelle, et moi je comp-
 « tais quarante ans d'âge, un peu plus ou un peu moins. »

(Guiragos.)

L'année 690 È. A. = (20 janvier 1241-19 janvier 1242).

N° LXXXIX.

Mémorial.

1246 È. Ch.

« Dans le cours de l'année 1248 de la Nativité du Fils éternel de
 « Dieu, et en 695 de l'ère arménienne, ce livre-ci a été traduit du sy-
 « riaque en arménien. C'était sous le pontificat du seigneur Constantin,
 « sous le règne de Héthoum [I^{er}], roi d'Arménie, couronné par le Christ,
 « et de la vertueuse reine Zabél (Isabelle), son épouse, fille du roi
 « Léon [II] (1), lesquels gouvernent suivant les lois de Dieu et ont
 « cinq enfants nés dans la pourpre (2), savoir trois filles et deux fils,
 « Léon et Thoros, du même nom que leur aïeul (3) et l'oncle de celui-
 « ci (4). Que le bras du Tout-Puissant les protège, en les faisant par-
 « venir au trône de leurs ancêtres, dans les limites de l'Arménie!

« Cette année était encore vivant un homme à l'esprit puissant,
 « heureux dans toutes ses nobles actions, le père du roi (5), le
 « baron Constantin, qui avait été favorisé de quatre autres fils : le sei-
 « gneur Basile, maître de Trazarg; le baron Sëmpad, généralissime

« d'Arménie; le baron Oschin, seigneur de Gor'igos, et le baron Léon.
 « Qu'ils soient forts suivant Dieu, que leur bravoure s'accroisse sans
 « cesse et pour l'âme et pour le corps!

« Le patriarche des Syriens orthodoxes à Antioche était Mar Ignace,
 « qui a prêté l'exemplaire de Michel; le traducteur est Ischók (Isaac),
 « saint prêtre, habile dans la science de la médecine. Que Dieu les
 « récompense de ce service par le don de ses grâces! »

(A la fin des Œuvres de Michel le Syrien, *Chronique, Traité sur les institutions sacerdotales et Profession de foi*, dans le manuscrit B.)

695 È. A. = (19 janvier 1246-18 janvier 1247).

1248 de l'Incarnation = 1246 È. Ch.

On voit que ce calcul fait partir les années de la Nativité de l'an
 — 2 È. Ch.

N° XC.

Mort du docteur Jean Vanagan.

1251 È. Ch.

« Le moine Jean Vanagan (1), [qui avait été fait prisonnier par les
 « Mongols et ensuite racheté par les chrétiens, au prix de 50 tahégans,]
 « mourut en 700 de l'ère arménienne, le 18 du mois de mars,
 « 10 d'arek, nouveau style (2). »

(Vartan, *Hist. univ.*)

700 È. A. = (18 janvier 1251-17 janvier 1252).

Le double quantième mensuel, arménien et romain, est ici remarquable, en ce qu'il offre une concordance calculée par le calendrier fixe de Jean Diacre. (Cf. III^e part. tabl. F. Voir aussi deux passages où le même style est employé, I^{re} part. p. 124, et un troisième, n° xci.) Les exemples de l'usage de ce calendrier sont fort rares en dehors du Ménéloge.

En 1251, le cycle solaire eut xxviii, la lettre dominicale fut A (arm. Օ), et le 18 mars tomba un samedi, comme le dit Guiragos.

« Le roi Héthoum, ayant pris avec lui les personnes qui devaient
 « l'accompagner, se rendit, par le pays des Agh'ouans et la porte de
 « Derbend, qui est la forteresse de Djor, auprès de Bathou et de Sar-
 « thakh, fils de ce dernier, lequel était chrétien. Il fut reçu par eux
 « avec beaucoup de distinction et d'amitié. Ils le firent partir, pour
 « aller trouver le khan Mangou, par un long chemin au delà de la mer
 « Caspienne. Le roi et sa suite, s'étant mis en route le 6 de maréri, qui
 « est le 13 mai, traversèrent le fleuve Iaïk (Aïekh), et parvinrent à
 « l'endroit qui forme la moitié de la distance entre Bathou et Mangou;
 « puis, ayant franchi le fleuve Irtisch (Êrtidj), ils pénétrèrent dans
 « la contrée des Naïman, dans le Kara-Kataï (Khara-Khêda), et arri-
 « vèrent enfin dans la Tartarie (Thatharasdan), le 4 de hor'i ou 13 sep-
 « tembre, pour la fête de l'Exaltation de la Croix. Ils virent Mangou, qui
 « siégeait sur son trône, avec une pompe magnifique. Le roi lui offrit
 « ses présents et il fut accueilli d'une manière digne de son rang. Il
 « resta à l'ordou cinquante jours. Mangou lui donna un diplôme, revêtu
 « de son sceau, qui portait défense à qui que ce fût de rien entreprendre
 « contre le roi ou contre ses États; il lui remit aussi un écrit qui affran-
 « chissait d'impôts les églises en tous lieux. Héthoum partit le cinquan-
 « tième jour, le 23 de sahmi ou 1^{er} novembre..... Huit mois après
 « avoir quitté Mangou, il rentra en Arménie. C'était en 704 de notre
 « ère (1). »

(Guiragos.)

704 È. A. = (17 janvier 1255-16 janvier 1256).

La correspondance des quantièmes mensuels arménien et romain est établie d'après le calendrier fixe de Jean Diacre. On voit que Héthoum mit quatre mois à se rendre de chez Bathou à la cour de Mangou, du 13 mai au 13 septembre 1254. Il y séjourna cinquante jours et dut en partir le 1^{er} novembre. Il employa huit mois pour re-

tourner en Arménie; par conséquent, il y rentra au commencement de juillet 1255.

L'année 1254 eut Pâques au 12 avril, m du cycle solaire, D pour lettre dominicale (armén. Պ), et la fête de l'Exaltation de la Croix tomba le dimanche 13 septembre, qui est le jour de l'arrivée de Héthoum à la cour du grand khan.

N° XCII.

Prise de Bagdad par Houlagou.

1258 È. Ch.

« En 707 de l'ère arménienne mourut Mangou-khan, qui eut pour
 « successeur son frère Arik-Bouga (Arpough'a) (1). Le grand Houlagou
 « (Houlavou), son frère, établi par lui chef de l'armée de l'Orient, com-
 « manda à tous ceux qui étaient sous son autorité de marcher contre la
 « métropole des Arabes (Dadjigs), Bagdad, résidence de leur souverain.
 « Le prince qui y régnait ne portait pas le titre de sultan ou de mélik,
 « comme les tyrans des Turcs, des Perses et des Kurdes, mais celui de
 « calife, c'est-à-dire successeur de Mahomet. Le grand Houlagou marcha
 « contre lui avec des forces innombrables, où figuraient toutes les na-
 « tions soumises aux Tartares; il choisit l'époque de l'automne et de
 « l'hiver, à cause de la chaleur extrême qui règne dans ces climats.
 « Avant de se mettre en route, il prescrivit à Batchou-Nouin (2) et aux
 « troupes qui, avec ce général, avaient envahi le pays des Romains (3),
 « d'accourir et de franchir le grand fleuve du Tigre, sur lequel s'élève
 « Bagdad, afin que personne ne pût s'échapper de cette ville en se
 « jetant dans des embarcations, et se réfugier à Ctésiphon (Gadizpon)
 « et à Basra, place très-forte. Cet ordre fut exécuté immédiatement.
 « Les Tartares établirent un pont de bateaux sur le Tigre et le fixèrent
 « dans des passages fortifiés. Sur toute la largeur du fleuve, des cro-
 « chets et des broches en fer étaient plantés au fond de l'eau, afin
 « d'arrêter les nageurs et d'empêcher que rien ne transpirât au loin.
 « Le calife Mosta'cem (Moustaçar), qui régnait alors à Bagdad, plein

« d'orgueil et de confiance en lui-même, envoya contre ceux qui gardaient le fleuve un corps considérable, sous les ordres d'un chef nommé Tautar (4), préfet de son palais. Celui-ci vainquit d'abord les Tartares et leur tua environ trois mille hommes. Le soir, cet homme se mit à manger et à boire, sans aucun souci; il envoya au calife annoncer sa victoire et lui dire que le petit nombre de ceux qui avaient survécu au combat seraient exterminés le lendemain. Cependant les Tartares, à l'esprit fécond en ressources et en ruses, ayant passé la nuit à s'armer et s'équiper de pied en cap, cernèrent le camp des Arabes. Dans les rangs des Tartares se trouvait le prince Zak'arè, fils de Schahënschah (5). A l'aurore, ils se jetèrent, le glaive nu, sur les Arabes, les massacrèrent et les précipitèrent dans le fleuve. Il en échappa à peine quelques-uns. En même temps, et dès le matin, le grand Houlagou investit Bagdad, en assignant à chacun une brasse de rempart à renverser et à garder avec vigilance, afin que personne ne pût s'échapper. Il députa le brave Br'ôsçh et autres chefs au calife, pour le sommer de venir lui faire acte de soumission et se déclarer tributaire du khan. D'abord le calife répondit par des mensonges et des outrages; il dit qu'il était investi du titre de djihanguir (6), seigneur de la terre et de la mer; qu'il se glorifiait de l'étendard de Mahomet, lequel est ici, ajouta-t-il, et, si je l'agite, vous périrez tous, toi et le monde entier. Toi, tu es un chien turc. Et pourquoi te payerais-je un tribut ou me courberais-je sous ton autorité? » Cependant Houlagou ne s'irrita pas de ces insultes; il n'écrivit au calife rien qui sentît l'orgueil; il se contenta de dire : « Dieu sait ce qu'il fait. » Alors il donna l'ordre d'abattre le rempart, qui fut renversé en totalité; puis il commanda de le rebâtir et d'y veiller avec soin. Cet ordre fut exécuté. La ville était remplie de troupes et de population. Pendant sept jours les Tartares firent bonne garde, sans qu'aucun lançât de flèche ou mit l'épée à la main, soit dans la ville, soit parmi eux. Après le septième jour, les habitants commencèrent à demander quartier et à venir vers Houlagou, dans des dispositions pacifiques et de soumission. Houlagou

« prescrivit de les laisser faire. Des flots de peuple sortaient des portes
« de Bagdad, s'efforçant chacun d'arriver le premier vers lui. Il dis-
« tribua tout ce monde à ses troupes, et commanda de les éloigner de
« la ville et de les massacrer en secret, afin que les autres ne se dou-
« tassent pas de cette exécution. Tous furent exterminés. Au bout de
« quatre jours, arriva le calife Mosta'cem en personne, avec ses deux
« fils et les grands de sa cour, apportant de l'argent, de l'or, des
« pierres précieuses en quantité et des vêtements de grand prix,
« pour les offrir à Houlagou et aux principaux d'entre les Tartares.
« Houlagou traita d'abord ce prince fort honorablement, tout en lui
« reprochant d'avoir tardé à venir, au lieu de se présenter de suite;
« puis il lui dit : « Es-tu un dieu ou un homme ? » Le calife répondit : « Je
« suis un homme, serviteur de Dieu. » Houlagou reprit : « Dieu t'a-t-il
« prescrit de m'injurier, de m'appeler chien, et de ne point me donner,
« à moi, le chien de Dieu, à manger et à boire ? Eh bien, moi, le chien
« de Dieu, qui suis affamé, je te dévorerai. » Et il le tua de sa propre
« main, en disant : « C'est un honneur pour toi que je te donne la
« mort et que je n'aie pas laissé ce soin à un autre. » Il ordonna à
« son fils de tuer pareillement l'un des fils du calife, et le second de
« le précipiter dans le Tigre : « Car il ne nous a pas fait de mal, dit-il ;
« au contraire, il a été notre coopérateur dans l'extermination de ces
« insensés. » Il ajouta [en parlant du calife] : « Cet homme est cause,
« par son orgueil, que beaucoup de sang a été répandu ; qu'il aille en
« rendre compte à Dieu. Quant à nous, nous n'en sommes pas respon-
« sable. » Il fit périr aussi les autres grands personnages, puis il donna
« l'ordre aux troupes qui veillaient sur le rempart d'en descendre et de
« massacrer les habitants, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.
« Les Tartares, pareils à des moissonneurs qui font tomber les ran-
« gées d'épis, exterminèrent successivement une multitude immense
« d'hommes, de femmes et d'enfants. Le carnage dura quarante jours.
« Les meurtriers s'étant lassés et leurs mains retombant de fatigue, ils
« reçurent un salaire pour achever ceux qui restaient, et qui furent
« immolés sans miséricorde. L'épouse de Houlagou, la première de ses

« femmes, était chrétienne et se nommait Dôkhouz-Khathoun (7); elle
 « réclama les chrétiens de l'hérésie nestorienne, ou de toute autre na-
 « tion, qui se trouvaient à Bagdad, et implora pour eux de son mari la
 « vie sauve. Houlagou leur fit grâce et leur laissa tout ce qu'ils possé-
 « daient. Il abandonna le pillage de la ville à ses soldats, qui se char-
 « gèrent d'or, d'argent, de pierres précieuses, de perles et de vêtements
 « d'une grande valeur, car Bagdad était extrêmement riche et sans rivale
 « sur la surface de la terre; il réserva pour sa part les trésors du calife.
 « On en enleva trois mille six cents charges de chameau, outre des
 « troupeaux innombrables de chevaux, mulets et ânes. Quant aux autres
 « magasins, pleins de trésors, il y apposa son sceau et les laissa sous la
 « surveillance de gardiens, car il ne put tout emporter, tant le butin
 « était considérable. Il y avait cinq cent quinze ans que cette ville avait
 « été fondée par Dja'far l'Ismaélite; en 194 de l'ère arménienne, elle fut
 « bâtie sur le Tigre, au-dessus de Ctésiphon, à une distance d'environ
 « sept journées de marche de Babylone. Pendant tout le temps qu'elle
 « avait conservé la suprématie, pareille à une sangsue insatiable, elle
 « avait englouti le monde entier, et maintenant elle a dégorgé tout ce
 « qu'elle avait pris. C'était en 707 de l'ère arménienne. Elle fut punie
 « pour le sang qu'elle avait versé, pour les maux qu'elle avait faits,
 « lorsque la mesure de ses iniquités fut comble devant Dieu, qui con-
 « naît tout, qui donne la rétribution avec justice, impartialité et exac-
 « titude. La domination belliqueuse et violente des Arabes avait duré
 « six cent quarante-sept ans.

« Bagdad fut prise le premier jour de carême, un lundi, le 20 de
 « navaçart, suivant le calendrier vague.

« Ce récit nous a été raconté par le prince Haçan, surnommé Br'ôsçh,
 « fils de Vaçag, le pieux fils de Hagh'pad, lequel Haçan était frère de
 « Babak' et de Mëgtêm, et père de Mëgtêm, de Babak', de Haçan et de
 « Vaçag. Ce prince vit comme témoin oculaire ou entendit de ses
 « propres oreilles tout ce qui se passa (8). »

(Guiragos.)

L'année 707 È. A. = (16 janvier 1258-15 janvier 1259).

Le 20 de navaçart répondit au 4 février. En 1258, Pâques tomba le 24 mars, le dimanche de la Quinquagésime le 3 février, et, par conséquent, le lendemain lundi 4 fut le premier jour de carême chez les Arméniens. La date du calendrier pascal confirme ainsi pleinement celle du calendrier vague.

La date que notre auteur assigne à la fondation de Bagdad, et qu'il paraît avoir empruntée à Michel le Syrien, est erronée, comme on peut le voir n° xxiii.

L'année 1258 — 747, durée que donne Guiragos à l'empire arabe, = 611 È. Ch., date où l'historien Vartan en fixe l'origine. (N° viii.) Guiragos (*ibid.*) le fait commencer en 618.

Suivant les historiens musulmans consultés par d'Ohsson, ce fut le 4 de séfer 656 de l'hégire (dimanche 10 février 1258) que le calife sortit de la ville avec ses trois fils, Abd-errahman, Ahmed et Mobarek, suivi de trois mille personnes, seyds, imâms, cadis et seigneurs, et vint faire sa soumission à Houlagou. (*Histoire des Mongols*, t. III, p. 238.) Onze jours après, 15 de séfer (jeudi 21 février), ce prince, son fils aîné et cinq eunuques qui le servaient furent mis à mort, près du village de Vakaf. Mosta'cem et son fils furent enfermés chacun dans un sac et foulés aux pieds des chevaux, jusqu'à ce qu'ils eussent expiré. (*Ibid.* p. 242-243.) Vartan, comme Guiragos, affirme, au contraire, que ce fut le conquérant tartare lui-même qui tua le calife.

N° XCIII.

Visite de l'historien Vartan à Houlagou;
mort de ce prince et de sa femme Dôkhous-Khathoun,
et avènement d'Abaka.

1264-1266 È. Ch.

« En l'année 713 de l'ère arménienne, le grand Houlagou, l'ilkhan « (êlgh'an) nous fit appeler par un homme nommé Schnorhavor (gra- « cieux), qui dans ce temps était entouré de la considération générale, « et qui était en honneur auprès des préfets de Houlagou, ainsi qu'au- « près de Bathou, le gouverneur des contrées septentrionales, vers le-

« quel Schnorhavor s'était rendu précédemment, et qui l'avait accueilli
 « avec une haute distinction, et aussi auprès de Houlagou. Ce prince
 « nous fit venir à ses frais et sur ses montures, moi et ceux qui m'ac-
 « compagnaient, nos frères les docteurs Serge (Sarkis) et Grégoire
 « (Krikor); ainsi qu'Avak, prêtre marié de Tiflis (Déph'khis). Nous
 « vîmes donc ce grand souverain, à l'époque solennelle du commen-
 « cement du mois qui ouvre l'année tartare, c'est-à-dire juillet, suivant
 « le calendrier romain, et arats, suivant le nôtre. Ces peuples pas-
 « saient alors un mois en fêtes, et ils appelaient ce temps kouriltā
 « (khour'outa), terme qui répond à l'idée d'assemblée solennelle. En
 « effet, là accouraient auprès du chef suprême, pour délibérer sur
 « les affaires qu'il y avait à régler, les autres khans descendants de
 « Tchinguiz-Khan (Tchënguëz-Gh'an), escortés de leurs principaux
 « officiers; là se trouvaient tous les princes, rois et sultans soumis aux
 « Tartares, apportant chacun des présents considérables et magnifiques.
 « Dans le nombre, j'aperçus Héthoum, roi d'Arménie; David (Tavith),
 « roi de Géorgie (1); le prince d'Antioche (2) et une foule de sultans
 « venus de la Perse.

« Au commencement de l'année 714 de l'ère arménienne, ce puis-
 « sant monarque vit arriver un messenger plus puissant que lui, et dont
 « la verge irrésistible frappa ce brave et victorieux guerrier. Il subit la
 « sentence infligée à notre premier père, car lui aussi était fils d'Adam,
 « et il trempa ses lèvres à la coupe où ont bu et boiront toutes les
 « générations.

* « Un prince du sang, nommé Ilkhan-Tagoudar (Dagouthar), vint
 « placer Abaka, fils aîné de Houlagou, sur le trône, et toute l'armée
 « donna son adhésion et prêta hommage au nouveau monarque.
 « Mais, comme nos péchés étaient sans nombre, notre deuil fut im-
 « mense aussi, car, trois mois après, cette même année, la pieuse reine
 « Dôkhouz-Khathoun alla rejoindre le Christ, et les nations chrétiennes
 « tombèrent dans le désespoir et le découragement par la perte de
 « celle qui était leur soutien. Dieu étant la source de tout bien, il
 « ne faut jamais perdre confiance, et, en effet, il remplaça Dôkhouz-

« Khathoun par une de ses fidèles parentes, nommée Doukhthan.
 « La fiancée d'Abaka vint de chez les Grecs; elle s'appelait Despina
 « (*Δέσποινα*)-Khathoun et était fille du roi Vatatze (Vadadz) (3). Elle
 « voulut qu'avant la célébration du mariage Abaka reçût le baptême.
 « Le bruit courut qu'en effet il épousa cette princesse après avoir été
 « baptisé, pour la gloire du Christ. »

(Vartan, *Hist. univ.*)

Vartan nous fournit ici deux dates :

1° Celle de sa visite à la cour de Houlagou, en 713 È. A. = (15 janvier 1264-13 janvier 1265), au commencement de l'année tartare, au moment où se tenait le kouriltai; il nous apprend que c'était en juillet, qu'il fait correspondre au mois d'arats vague. En 713, le 1^{er} d'arats étant tombé le 13 juin, les onze derniers jours de ce mois coïncidèrent avec les onze premiers de juillet.

2° La date de la mort de Houlagou et de la principale de ses femmes, Dôkhouz-Khathoun, en 714 È. A. = (14 janvier 1265-13 janvier 1266), date confirmée par Guiragos. (Voir mon mémoire intitulé *Les Mongols d'après les historiens arméniens*, dans le Journal asiatique, juin 1858, p. 508.)

Suivant Ét. Orbélian, Houlagou termina sa carrière en 713 È. A.

M. d'Ohsson (t. III, p. 406) dit qu'il mourut dans la nuit du 19 de rabi' second 663 hég. = dimanche 8 février 1265; Deguignes (*Hist. des Huns*, t. I^{er}, p. 283), le 7 du même mois = 27 janvier, même année, ou, suivant d'autres, en 664, 16 janvier 1266.

N° XCIV.

Mort de Constantin I^{er}, catholicos d'Arménie.

1267 È. Ch.

« Au commencement de l'année 716, vers la fin du carême et de
 « la sixième semaine, le jour de la Résurrection de Lazare, le 26 de
 « sahmi, passa de ce monde matériel dans le monde spirituel le seigneur
 « Constantin, catholicos d'Arménie. »

(Vartan, *Hist. univ.*)

L'année 716 È. A. = (14 janvier 1267-13 janvier 1268).

Le 26 de sahmi correspondit au 9 avril.

Cette année, Pâques tomba le 17 avril, et la Résurrection de Lazare, dont la mémoire est célébrée, dans l'Église arménienne, le samedi veille du dimanche des Rameaux, le 9.

Le carême ou grand carême, chez les Arméniens, se composant de sept semaines pleines, à partir du lundi qui suit le dimanche de la Quinquagésime, on était alors sur la fin de l'avant-dernière ou sixième. (Cf. III^e part. tabl. D, note préliminaire.)

N° XCV.

Mémorial.

1269 È. Ch.

« Ce volume a été transcrit à une époque remarquable, car nos
 « fautes ayant allumé le courroux de l'Être miséricordieux, la terre
 « trembla partout, dans notre pays et dans une foule de lieux chez les
 « infidèles. Ce n'est pas un moment que dura ce fléau, mais un mois
 « entier. Quantité de cités florissantes perdirent leurs habitants. La
 « forteresse de Sarvantik'ar (1) s'entr'ouvrit par le milieu et s'écroula,
 « engloutissant sous ses ruines ceux qu'elle renfermait, à l'exception
 « d'un petit nombre; la forteresse de Hamous écrasa aussi sous ses
 « débris une mère avec ses fils bien-aimés et ses proches, qui périrent
 « par ce trépas subit. Je raconterai des faits bien lamentables. Le
 « monastère renommé d'Ark'agagh'in (2) et quantité d'églises et de
 « couvents dépendants de ce monastère furent renversés : spectacle
 « bien propre à arracher des larmes et à attrister les oreilles, car ce
 « n'était que soupirs, gémissements et cris. Oh! qui pourrait retracer ce
 « désastre qui frappa notre contrée de la Cilicie, la ruine des églises,
 « la mort des prêtres, l'anéantissement des populations, partout un
 « deuil inconsolable! J'ai été témoin oculaire de ces événements; mais
 « j'attends le prochain retour de la compassion et de la miséricorde de
 « Notre-Seigneur, car je suis bien effrayé. Ceci arriva au printemps,

« dans le mois de mai, sous le règne du pieux monarque Héthoum et
 « sous le principat de son fils Léon, tout récemment promu à la dignité
 « de baron, sous le pontificat du seigneur Jacques ('Agop), lorsque
 « notre calendrier marquait 718. C'est en cette même année que fut
 « commencée la copie de ce livre, où sont consignés les oracles de
 « Dieu, dans le célèbre couvent de Maschgavor, à la porte [de l'église]
 « de Saint-Garabed (Jean-Baptiste); elle a été terminée dans l'insigne
 « couvent des Antriaçank', situé auprès de l'imprenable forteresse de
 « Partzër [Pert], couvent dont le seigneur Siméon était abbé, ainsi que
 « d'autres monastères, à la porte [de l'église] de notre sainte mère Sion
 « et de la Croix vivificatrice qui a porté un Dieu. »

(Extrait d'un Évangile manuscrit, in-4°, de la bibliothèque du couvent de
 Saint-Lazare, à Venise; en copie dans le manuscrit de la Bibliothèque
 impériale, suppl. armén. n° 27.)

Ce mémorial fixe une date importante de l'histoire des Roupéniens, celle de l'abdication de Héthoum I^{er}. Lorsque son fils Léon III fut revenu d'Égypte, où il avait été retenu prisonnier pendant un an, Héthoum, de concert avec le catholicos Jacques et les grands du royaume, le plaça sur le trône et se retira dans un monastère, où il se fit religieux, sous le nom de Macaire; il y vécut encore un an, et, pendant ce temps, Léon gouverna avec le titre de baron. Ce mémorial montre que ces faits eurent lieu vers le commencement de l'année, c'est-à-dire en janvier ou février 1269. Le sultan d'Égypte, Beibars-Bondokdari, et Abaka, khan des Mongols de la Perse, lui envoyèrent leurs compliments de condoléance au sujet de la mort de son père, en l'invitant à se déclarer roi. Aussi Léon, ayant réuni les barons et les évêques de la Cilicie, ainsi que le catholicos, fut sacré à Tarse, l'année suivante, 1270.

N° XCVI.

Découverte du tombeau du catholicos saint Nersès le Grand.

1272 É. Ch.

« Le tombeau de ce saint patriarche, resté ignoré depuis l'époque

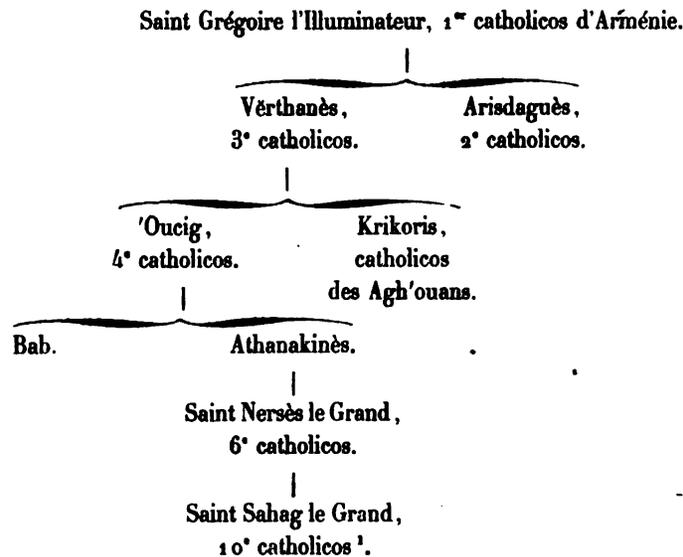
« des premières invasions des Arabes en Arménie, a été retrouvé, par
 « la grâce de Dieu, dans ces derniers temps, en 1275 de la Naissance
 « de Jésus-Christ, 968 depuis saint Grégoire, 872 depuis la mort de
 « saint Nersès, en 721 de l'ère arménienne (13 janvier 1272-11 jan-
 « vier 1273), instituée, pour régler notre calendrier, du temps de
 « Moïse, catholicos d'Arménie; sous le pontificat du seigneur Jacques,
 « catholicos, docteur rempli des grâces du Saint-Esprit; sous le règne
 « de Léon [III], fils de Héthoum [I^{er}] et petit-fils du brave Léon [II],
 « fils de Sdéph'anè, fils de Léon [I^{er}], [petit-] fils de Roupèn [I^{er}], le-
 « quel faisait partie de la milice des Bagratides, et était issu de leur
 « race et de celle des Ardzrouni, en sorte que notre roi Léon descend
 « à la fois de ces deux races royales. »

*(Histoire de l'Invention des reliques de saint Nersès le Grand, dans la Petite
 Bibliothèque arménienne, t. VII, p. 43-45.)*

Il y a discordance entre l'année de la Nativité 1275 et l'ère arménienne 721 = (13 janvier 1272-11 janvier 1273); mais il est probable que l'erreur est dans le premier de ces deux calculs, et que le second, procédant d'un système de supputation usuel chez les Arméniens, est correct. 1272 est donc la date que nous adopterons pour la découverte des reliques de saint Nersès le Grand; elle est, d'ailleurs, mise hors de doute par le chiffre des années de saint Grégoire l'Illuminateur. 968 retranché de 1272 nous laisse 304, qui est, en effet, l'année où saint Grégoire devint le premier catholicos de l'Arménie.

L'année 872 depuis la mort de saint Nersès nous reporte à 400. S'il monta sur le siège en 364, comme l'indique Tchamitch (t. III, Tables, p. 109), et s'il l'occupa trente-quatre ans, ainsi que l'affirme Moïse de Khoren (III, xxxviii), il dut finir ses jours en 398. Notre légendaire paraît s'être rapproché de cette opinion; mais la chronologie des premiers catholicos d'Arménie est très-incertaine, et les auteurs contemporains ne nous fournissent aucun moyen de l'établir avec précision. Nous savons que Nersès fut exilé par l'empereur Valens, rappelé par Théodose le Grand, et qu'il mourut empoisonné par le roi d'Ar-

ménie Bab, irrité de ce que le saint pontife lui reprochait sa conduite criminelle. Nersès descendait de saint Grégoire, à la cinquième génération, ainsi qu'il suit :



Le catholicos Jacques I^{er} ('Agop) tint le siège de 1268 à 1287, et le roi Léon III régna de 1270 à 1289.

N° XCVII.

Mémorial.

1297 È. Ch.

« Sous l'empire du grand monarque, le khan Gazan (1), fils d'Ar-
 « goun, pendant que la race des Archers (Mongols) domine sur le
 « monde, sous le règne de Tavith (David) (2), fils de Témédre (Di-
 « mitri), roi de Géorgie; sous le règne de Héthoum [II] (3), fils (gendre)
 « de Léon [II], roi d'Arménie; sous le principat exercé sur ce pays

¹ Entre 'Oucig et saint Nersès il y eut un catholicos, Ph'ar'nerseh, et, entre Nersès et son fils saint Sahag, trois, Schahag, Zavén et Asboura-

guès, tous quatre étrangers à la famille de saint Grégoire.

« [de Siounik'] par le béni et pieux Éligoum, fils de Darsaidj, et par ses
 « frères; sous le pontificat de notre seigneur spirituel, donné par Dieu,
 « Grégoire (4), patriarche, qui ne relève que de lui-même, et sous le
 « pontificat de notre seigneur Étienne (5), catholicos des Agh'ouans; en
 « l'année 1299 du Verbe éternel, et, suivant notre comput arménien,
 « 14^e jubilé, nombre 46, 186^e olympiade, 11^e année, 50^e indiction non
 « complète, 1^{re} année du cycle solaire de vingt-huit ans et 214^e du cycle
 « cinqcentenaire. »

(Étienne Orbélian, ch. LXXII.)

La série des synchronismes ci-dessus est la date où fut terminée la rédaction du livre qu'Étienne Orbélian a consacré à retracer l'histoire des princes de la famille Siçagan, qui possédait la province de Siounik', et que Moïse de Khoren fait remonter à Siçag, fils de K'égh'am, et descendant, à la cinquième génération, de Haïg, fondateur de la nationalité arménienne.

La 214^e année du cycle cinqcentenaire est supputée par le canon de Jean Diacre, qui prit cours en 1084. Cette 214^e année répond à 1297 È. Ch. On voit qu'Étienne Orbélian rattache l'Incarnation à l'année qui équivaut pour nous à — 2 È. Ch. C'est donc en 1297 que fut terminée la rédaction de son ouvrage.

On avait XVIII du cycle solaire, et non pas I, comme il le prétend, si toutefois son texte n'a pas été altéré par le copiste, et pour lettre dominicale F (armén. Բ).

Il ne peut s'agir ici de la 2^e année de la 186^e olympiade, ce qui nous reporterait à 556 È. Ch. comme point initial; il faut entendre la 186^e olympiade complète et la 2^e année courante de la 187^e. Ce point de départ des olympiades concorde ainsi avec celui de l'ère arménienne 552, et ce qui prouve que ce calcul est bien celui d'Orbélian, c'est qu'il l'applique aussi à la période jubilaire, en comptant quatorze jubilés complets et la quarante-sixième année du quinzième en cours. En effet, $(14 \times 50 = 700) + 46 = 746$.

Si, de 1297 en cours, on retranche 746, on aura, pour le commencement de la période jubilaire, l'année 552.

Notre historien compte, comme Thomas Ardzrouni (n° xxvii), l'indiction, non point par le rang ordinal de chaque année du cycle quinquécennal, mais par la somme des cycles écoulés. En remontant de 1297 à 552, nous trouvons quarante-neuf indictions, plus dix ans, ou, pour employer son expression, cinquante indictions non complètes.

Étienne Orbélian, issu de l'illustre famille de ce nom, entreprit, en 736 È. A. = (9 janvier 1287-8 janvier 1288), le voyage de Cilicie, pour aller se faire sacrer métropolitain de la province de Siounik'. Saint-Martin (*Mém. sur l'Arm.* t. II, p. 3) prétend qu'Étienne fut reçu par le roi Léon III à Sis. Cela n'est pas exact; ce prince était alors à Adana, et c'est là que notre auteur le vit : « Nous étant mis en route, dit-il, nous arrivâmes à Sis, la métropole, où nous apprîmes que le patriarche avait quitté ce bas monde, perte qui fut un grand chagrin pour nous. De là nous nous rendîmes dans une autre ville, Adana, où nous rencontrâmes le roi, qui nous traita avec une considération bien au-dessus de notre mérite. Nous séjournâmes auprès de lui trois mois. » (Ch. CLXX.)

N° XCVIII.

Mémorial.

1303 È. Ch.

« Par la grâce de Dieu tout-puissant, le Père, le Fils unique Jésus-Christ et le Saint-Esprit de vérité, ici se termine cette belle histoire, qu'a écrite avec exactitude l'invincible et savant docteur Thomas [Ardzrouni]. Son récit, qui commence à Adam, va jusqu'à Noé, et de là continue progressivement, en descendant degré par degré. Grâce aux soins infatigables et exacts de l'auteur, ce récit atteint l'époque de la famille des Ardzrouni, dont il retrace les faits et gestes en détail, en marquant et les événements, et leurs dates, et leurs causes. Il montre comment ces princes, par des fatigues et des efforts multipliés, ont résisté, les armes à la main, aux infidèles, et ont délivré de l'oppression nombre de lieux, autant qu'il a été en leur pouvoir. Celui qui se distingua surtout est le prince couronné par

« Dieu, le pieux et sage Kakig (1), roi des Arméniens, lequel, plein
 « de prudence et d'une foi orthodoxe, et par la volonté de Dieu, régna
 « sur nombre de contrées. Ce prince, qui est mentionné dans ce livre,
 « conserva, pendant toute sa vie, son pays en paix et à l'abri des incur-
 « sions des ennemis; il éleva plusieurs églises, et principalement la
 « célèbre et admirable église de la Sainte-Croix, à Agh'thamar (2).

« Dans cet asile sacré a été copiée cette histoire, en 752 de l'ère
 « arménienne, sous l'empire universel de Gazan [khan], par l'ordre et
 « aux frais du bienheureux et très-savant patriarche d'Arménie, honoré
 « par Dieu, le seigneur Zakharie (3); à la demande du saint et très-
 « savant docteur, comblé de mérites, élevé au plus haut grade de la
 « hiérarchie ecclésiastique, le seigneur Étienne, qui est la lumière de
 « l'Orient et le titulaire du siège de l'illustre maison de Siounik'. Ayant
 « demandé cet ouvrage au successeur de notre Illuminateur saint Gré-
 « goire, le seigneur Zakharie, celui-ci s'employa activement à en faire
 « exécuter une copie, à laquelle s'intéressa aussi très-vivement le très-
 « savant, le bon, le doux et humble frère germain de Zakharie, Amir-
 « Kourkin. Que le Seigneur leur accorde de longs jours sur la terre!

« Moi, Daniel, pauvre pécheur, indigne et obscur dans le rang des
 « scribes et des moines, j'ai entrepris, autant que mon impuissance a
 « pu me le permettre, cette transcription, à la porte de la grande et
 « magnifique église de la Sainte-Croix, à Agh'thamar. »

(Th. Ardzrouni, p. 359-361.)

L'année 752 È A. = (5 janvier 1303-4 janvier 1304).

N° XCIX.

Mémorial.

1602 È. Ch.

« Par la grâce du Seigneur, nous avons commencé, et, par sa miséri-
 « corde, nous avons fini de transcrire le récit des événements que le

« temps a vu s'accomplir, récit qu'a retracé le docteur Guiragos, disciple du très-grand docteur Vanagan. Notre copie a été terminée en l'année du calendrier arménien deux fois cinq cents, un jubilé, plus le nombre deux, vers la fin de mai et le commencement de juin, dans le district de Khakhdik', dans la ville qui porte aujourd'hui le nom de Papert (1), à la porte de l'église de la Mère de Dieu, qui est près de celle de l'Archange, aux pieds de mon maître le bienheureux docteur Sérapion (Srabion), lequel était originaire du même district, du village d'Öttsègh' (2), sous le patriarcat du seigneur David (3), sous le règne du sultan des Turcs Ahmed, fils du sultan Mohammed, qui mourut cette même année et eut pour successeur ce même Ahmed, encore tout jeune, mais plein de sens et d'affabilité; à cette triste et malheureuse époque qui vit se renouveler pour la deuxième fois l'invasion des Djélaliens (Dchalaliank') (4), et une multitude d'ennemis inonder et ravager notre pays d'Arménie. Ce livre a été transcrit de la main de l'ignorant et chétif scribe, docteur seulement de nom, moi, Grégoire (Krikor) de Gamakh, surnommé Pos. A la date susénoncée, c'est-à-dire en 1052, je suis venu du pays d'Ararathan (Ararad), que l'on appelle Sahati-Ph'os (le canal de Sahat), et aujourd'hui Èrivan (5). J'avais demeuré là dans le couvent splendide et digne de tous les éloges nommé Sagh'moçavank' (6); j'y avais passé trois ans, pendant lesquels je m'étais complu à l'habiter. J'en sortis pour aller prendre la crosse doctorale, comme cela eut lieu en effet; après quoi je devais y retourner; mais le roi de Perse Schah-Abbas, étant survenu, se rendit maître d'Èrivan et de tout le district, jusqu'à Pacèn. Il répandit l'incendie et la ruine dans tout ce pays, et en enleva les habitants, Arméniens ou Turcs, qu'il transporta dans la ville de Sôs, qui est Ispahan. Par conséquent, il me fut impossible de revenir. Alors je m'en allai avec les miens à Byzance et dans le pays des Thraces, où j'ai séjourné jusqu'à présent, en l'année 1087. »

(Guiragos, manuscrit de la bibliothèque des Mékhitharistes de Vienne.)

L'auteur de ce mémorial, après avoir donné une première fois la date

paraphrasée de l'époque où fut achevée sa copie, répète cette date en chiffres :

$$1^{\circ} 500 \times 2 + 1 \text{ jubilé ou } 50 + 2 = 1052;$$

$$2^{\circ} 1052 \text{ È. A.} = \frac{22 \text{ octobre}}{1^{\text{er}} \text{ novembre}} 1602 - \frac{21}{31} \text{ octobre } 1603.$$

La date où il rédigea son mémorial, 1087 È. A. = $\frac{12}{22}$ octobre 1638, est postérieure de trente-cinq ans.

Dans les inscriptions qui recouvrent avec tant de profusion les édifices religieux de l'Arménie de tous les âges, on trouve des exemples analogues de l'emploi de la période jubilaire.

Sur la partie occidentale de la petite église de K'anak'er', village du district de Godaik', dans la province d'Ararad, une inscription en vers, commémorative de la construction de cet édifice, se termine ainsi :

Գլուխ կանգնեալ վերակացու խօջա Աղաջան,
Թվին Հայոց որ է ք երկյորբլին ին :

« Celui qui a élevé cette construction est le gouverneur, le khôdja « Agh'adchan, en 1000, 2 jubilés et 44 de l'ère arménienne, ou 1144 « È. A. = (29 septembre 1694-28 septembre 1695). » (Schahkathouni, *Description d'Édchmiadzîn et des cinq districts de l'Ararad*, t. II, p. 158.)

Au monastère de Saint-Thomas, apôtre, siège de l'évêque du district de Kogh'thên, sur la porte nord de l'église, au-dessous du clocher, on lit une inscription dont les quatre derniers vers nous donnent la date de la construction de cette église :

Ի Թուականիս Հայկականի
Մէյորբլին՝ երկշրջանի՝
Եռակ տասանց, որով վարի՝
Սա կառուցաւ քառակուսի :

« L'ère arménienne comptant un jubilé et deux cycles, plus trois fois « dix, suivant le calcul usuel, cet édifice quadrangulaire a été bâti. » (Schahkathouni, *ibid.* p. 323.)

Nous avons ici :

Un jubilé.	50 ans.
Deux cycles pascals de cinq cent trente-deux ans.	1064
Trois fois dix	30
	1144

Même date que l'inscription précédente de l'église de K'anak'er'.

N° C.

Mémorial.

1625 È. Ch.

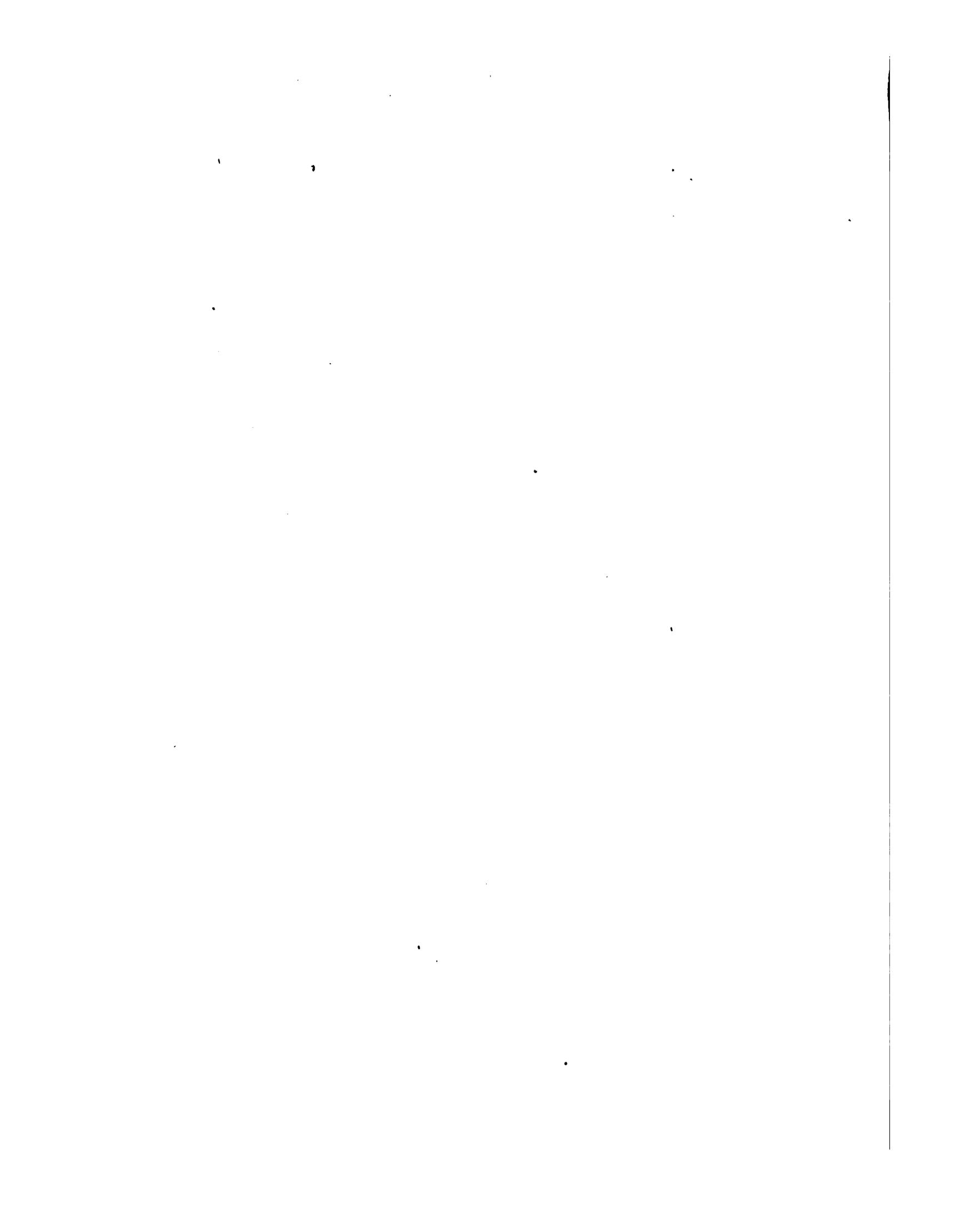
« Ce livre de saint Paul, expliqué par les savants théologiens et « docteurs saint Éphrem et saint Jean Chrysostome, a été fini en « l'an 1074 de l'ère arménienne, le 13 du mois arménien de k'agh'ots, « 25 février des Romains, le vendredi du carnaval; il a été écrit de la « main de l'humble Garabed. L'ayant commencé en 1067, il l'a ter- « miné en 1074, le 13 [de k'agh'ots]. »

(Manuscrit appartenant à feu M^{re} Garabed, ancien archevêque arménien d'Erzeroum et de Tiflis (1); extrait du journal arménien *le Haïasdan*, publié à Constantinople, 1^{re} année, n° 51, $\frac{12}{24}$ janvier 1851.

$$1067 \text{ È. A.} = \left(\frac{18}{28} \text{ octobre } 1617 - \frac{17}{27} \text{ octobre } 1618 \right).$$

$$1074 \text{ È. A.} = \left(\frac{16}{26} \text{ octobre } 1624 - \frac{15}{25} \text{ octobre } 1625 \right).$$

En 1625, qui est l'année où fut achevée la transcription de ce manuscrit, la Pâque arménienne tomba le 17 avril julien (7 avril grégorien), et, si l'on remonte jusqu'au vendredi qui précéda le carnaval des Arméniens, c'est-à-dire le dimanche de la Quinquagésime, on aura, comme il est dit ci-dessus, le 13 de k'agh'ots = $\frac{25 \text{ février}}{7 \text{ mars}}$.



NOTES DE LA DEUXIÈME PARTIE.

N° II.

(1) La porte de Tchogh', Չող, ou Djor, Ճոր, est le défilé de Derbend, Դժօր, dans Procope, *De bello gothico*, IV, III.

(2) Sapor II, roi de Perse, fils d'Ormizd (Hormisdas II). Il régna de 309 à 379.

(3) La forteresse de Pagh', Բաղաբերդ, *Pagh'apert*, ou le *Rocher de Pagha'g*, Բաղաղի գագ, était située dans le district de *Pagh'k'*, Բաղք, le premier des douze qui formaient la province de Siounik'. Ce district portait aussi le nom d'*Adjén*, Աճէն, ou bien *Adjanan*, Աճանան, du temps d'Ét. Orbélian (ch. III). Pagh'apert était la place la plus forte de toute cette province; elle servait d'asile aux populations et aux chefs du pays, menacés d'une invasion ou poursuivis par l'ennemi. (Cf. Ét. Orbélian, chap. IX et LXI; Moïse de Khoren, *Géographie*, Œuvres complètes, Venise, in-8°, 1843, p. 609; Jean Catholicos, *Histoire d'Arménie*, et Vartan, *Géogr. apud Indjidji, Arm. anc.* p. 283-284.)

(4) Schagh'ad, bourg fortifié du district de Dzègh'ougk', dans la même province, et résidence des princes de Siounik'. (Cf. mon Tableau topographique de la province de Siounik' ou Siçagan, dans l'Arménie orientale, *Nouvelles Annales des voyages*, cahier de novembre-décembre, 1853, p. 265, note 1.) L'église de Schagh'ad, métropole de la province, était sous l'invocation de saint Étienne, protomartyr. (Cf. Ét. Orbélian, chap. IX, XI, XII et XXXIII, et Indjidji, *Arm. anc.* p. 279-281.) Dans ce dernier ouvrage (p. 281, note 1), le P. Indjidji place Schagh'ad dans la localité appelée aujourd'hui *Schôr'ôik*, Շօրօթ, non loin de Nakhitchévan.

(5) Le manuscrit B lit *Athagh'kotha*, Աթաղգոթա.

(6) «[Sapor] aureum capitis arietini figmentum interstinctum lapillis pro diademate gestans.» (Ammien Marcellin, XIX, 1 et II.)— (Voir les médailles de Varahran II et III, avec tiare recourbée, à tête de sanglier, *apud* Mionnet, *Médailles antiq.* t. V, p. 694, et M. Ad. de Longpérier, *Médailles des Sassanides*, p. 23, 24 et 25, et pl. IV, n° 3, 4 et 5.)

(7) Le manuscrit A porte : *de ta cour*, Ի դարանէ քուսիք.

(8) Cette étymologie est aussi conjecturale que beaucoup d'autres que l'on trouve dans les auteurs anciens. Notre historien fait dériver ce nom du verbe կտրել, *détacher, arracher avec violence*, accru de la préfixe intensive ա, mais inusité sous cette forme.

(9) Le bourg de Khod, Խոս, dont nous ignorons la position précise, était probablement dans le district de Dzègh'ougk'.

N° IV.

- (1) Indiction constantinopolitaine iv, suivant le calcul rectifié. Cf. *Appendice* n° ix, p. 170.
- (2) Le nom du diacre Abraham manque dans mon manuscrit; je l'ai rétabli d'après le texte d'Élisée.
- (3) C'était le *mokbed*, մոկբեդ, ou chef des Mages, dans le district d'Abar; il avait été chargé par le roi Yezdedjerd II d'employer tous les moyens possibles de persuasion ou de violence pour faire apostasier les prêtres arméniens; mais il arriva tout le contraire: touché par la douceur et la constance que montraient dans les fers les saints confesseurs de Jésus-Christ, il se fit chrétien et souffrit la mort avec eux.

N° VI.

- (1) *Véchnasbouhén*, dans la Chronographie de Samuel d'Ani, trad. de Zohrab, p. 53. Le nom de Sourén montre que ce personnage était d'origine arsacide, et lui ou quelqu'un de ses ancêtres avait dû s'allier par mariage aux Sassanides.
- (2) J'ai lu avec Tchamitch 41 au lieu de 21 que porte mon manuscrit, et qui est une leçon certainement fautive.
- (3) La ville de Tëvin fut fondée par le roi arsacide d'Arménie Khosrov II, fils de Tiri-date II. Khosrov régna de 316 à 325. Cf. I^{re} partie, chap. 1^{er}, note 56.
- (4) La célèbre Artaxata ou Artaxiasata des écrivains grecs et latins, située dans la province d'Ararad, au confluent de l'Araxe et du Medzamôr. (Cf. sur la fondation de cette ville l'Histoire d'Arménie de Moïse de Khoren, II, XLIX.)

N° VII.

- (1) En décembre, suivant Théophylacte Simocatta, III, xi. Cf. Pagi, *Critica in Baronium*, t. II, p. 667, 668.

N° VIII.

- (1) Samuel d'Ani dit plus exactement: *որ տեղեակ էր նուազ օրինացն Մոսէիսի*, «connaissant imparfaitement la loi de Moïse.»
- (2) Cet engagement eut lieu dans la position appelée *Gabatha*, dans Théophane et Cedrenus, Γαβηθα. Les Arabes étaient alors occupés à faire le siège de Damas, sous les ordres d'Abou-Obeïda et de Khaled; celui-ci, ayant appris que Dhirâr, un de ses lieutenants, avait été fait prisonnier par les Romains, vola à son secours, mit les ennemis en déroute, et retourna aussitôt devant Damas.
- (3) C'est la bataille du Yarmouk, qui fut livrée le 30 août ou dans les premiers jours de septembre 634, suivant M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. III, p. 431-432 et 444-447. Le Yarmouk (Hyéromax) est une rivière qui se jette dans le Jourdain, tout près de l'extrémité sud du lac de Tibériade. (Cf. Spruner, *Atlas antiquus*, XVIII.)
- (4) Il est ici question de la bataille de Kâdéciya, qui est de février-mars 636. (Cf. M. Caussin de Perceval, t. III, p. 481-485.) L'auteur arménien est très-confus dans sa narration: il

ne parle que du Tigre, tandis que cette bataille fut livrée sur les bords de l'ancien bras de l'Euphrate, *El-'Atik*, à l'ouest duquel était le village de Kâdêciya.

(5) 641 È. Ch.

(6) Le district des Mar, c'est-à-dire la Médie. Il s'agit ici de la bataille de Nêhavend, localité située dans les montagnes du Kurdistan, sur les limites de la Médie. Cette bataille, appelée par les Arabes *Faib-el-fotouh*, acheva de décider du sort de la Perse. Elle eut lieu en l'an 21 de l'hégire (9 décembre 641-28 novembre 642).

(7) 651-652 È. Ch.

(8) C'est-à-dire sur les limites de la Bactriane, qui est le pays des Kouschans des historiens arméniens et chinois. Les souverains arsacides de cette contrée étendaient leur domination depuis les montagnes du Kandahar jusqu'aux bouches de l'Indus. Ils tenaient sous leur obéissance les tribus mèdes, indiennes, scythes, gètes, dahæ, etc. répandues dans ces contrées. (Cf. Saint-Martin, *Fragments d'une Histoire des Arsacides*, t. II, p. 273.)

(9) Thomas Ardzrouni (p. 115) donne aussi le même chiffre, 542. La destruction de l'empire sassanide étant de 651 È. Ch., son commencement remonterait à 110, ce qui n'est pas possible, puisque l'avènement d'Ardeschir, fondateur de cette dynastie, est de la première moitié du III^e siècle, et eut lieu, suivant l'opinion la plus vraisemblable, en 226. Samuel d'Ani place la première année de ce prince en 248 È. Nat. = (1^{er} octobre 241-242 È. Ch.); il attribue aux Sassanides une durée de 410 ans, et les fait finir par conséquent vers 651. (*Chronogr. Tables*, dans la traduction de Zohrab, p. 55.)

(10) Yezdedjerd III était petit-fils et non fils, comme le dit Moïse Gagh'angadouatsi, de Chosroës II, par Schehriar, frère de Siroës. Chosroës étant monté sur le trône en 590, l'occupa 37 ans et 5 mois, et fut remplacé par Siroës, dont le règne éphémère, ainsi que celui de ses successeurs, nous conduit à 632, date bien connue de l'avènement du dernier des Sassanides.

(11) Varaz-Krikor était de la race des Sassanides, et descendait d'Ardeschir Babégan par Mihr ou Mihran, parent du roi Chosroës II. Suivant Moïse Gagh'angadouatsi, il se sauva avec 30,000 familles chez les Agh'ouans, dans la province d'Oudi, non loin de la ville de Bardav, et se fixa dans la partie montagneuse du district de Kartman, où il fonda la ville de Mihravan, et la dynastie des princes Mihragan. Son fils Armaïel fut père de Vart, et celui-ci de Vartan le Brave, qui se fit chrétien. Vartan eut pour fils un autre Vart, qui fut père de trois enfants, Varazman, la princesse Schouschig, et notre Varaz-Krikor, lequel fut baptisé par Viro', catholicos des Agh'ouans. Une difficulté assez grave se présente ici : Moïse Gagh'angadouatsi compte six générations depuis Mihr ou Mihran jusqu'à Dchévanscher, fils de Varaz-Krikor, tandis que la liste des Sassanides, depuis Chosroës II jusqu'à Yezdedjerd III, mise en parallèle, n'en compte que trois, qui ne comprennent même qu'un laps de temps assez court.

(12) L'Eau ou plutôt la Rivière Morte, *Մեռած ջուր*, l'ancien bras de l'Euphrate appelé *El-'Atik*, comme l'indique clairement la position qu'occupait Dchévanscher en face des Arabes. (Voir ci-dessus, note 4.)

(13) Gadchan semble correspondre, pour la position et peut-être pour la forme sous laquelle ce nom est transcrit en arménien, à Kâdêciya. L'auteur veut parler sans doute de quelque combat partiel livré avant la grande bataille à laquelle ce village a donné son nom.

Comme le quantième de méhégan vague manque ici, il est impossible d'appliquer la règle dont nous avons donné la méthode et la formule (I^{re} partie, p. 112, et III^e partie, tableau E), et de fixer exactement la date de ce combat; il doit être un peu antérieur à 636.

(14) Le texte porte *սուսեր սուրբուսեան*. Ce dernier mot, qui manque dans tous les dictionnaires, me paraît désigner une sorte de sabre à poignée d'ivoire.

(15) Il y a dans le texte *փարուաղով*, cas instrumental de *փարուաղ*, mot qui existe encore en persan sous la forme *فرغز*, *farwez*, «frange, galon.»

(16) La 8^e année d'Yezdedjerd III nous donne 639 pour la prise de Ctésiphon par les Arabes; mais, suivant Aboulféda (*Annales musulmici*, t. I, p. 235), les Arabes franchirent le Tigre dans les premiers jours de séfer de l'an 16 hég. (commencement de mars 637) pour attaquer Ctésiphon. S'ils mirent six mois à faire le siège de cette ville, comme l'affirme Moïse, elle dut tomber en leur pouvoir vers le commencement de septembre. Khor'azad fut fait prisonnier et eut la tête tranchée au pied des murs par ordre du général Sa'd, fils d'Abou-Wakkas. Sa'd étant alors entré dans la place sans éprouver de résistance, la livra au pillage.

(17) 15 avril 901-14 avril 902 È. Ch.

(18) 24 juin 621-23 juin 622 È. Ch.

(19) On lit dans le texte *ընդ նեփ պարսիկ*. Je pense que ces deux derniers mots doivent être réunis, et représentent quelque nom de tribu ou de localité, incorrectement transcrit par l'historien arménien.

(20) A la mort de Mahomet, arrivée, suivant M. Caussin de Perceval, le lundi 12 de rabi' premier, l'an 11 de l'hégire (8 juin 632), il avait soixante-trois ans et huit mois en années lunaires, ou un peu plus de soixante et un ans et neuf mois en années solaires. Pour la comparaison des autres dates et des faits énoncés par Moïse Gagh'angadouatsi, on peut consulter le livre VIII, t. III, de l'Essai sur l'histoire des Arabes, du savant académicien précité.

N° IX.

(1) En nombre rond, huit ans, mais, plus exactement, sept ans, dix mois et dix jours, à partir de l'indiction 1 = 602 È. Ch.; le mardi 23 novembre, suivant la Chronique pascale, jusqu'à l'indiction XIV = 610 È. Ch.; le samedi 3 octobre, d'après la même chronique et la *Miscella*, lib. XVIII.

(2) Ce général perse avait reçu le surnom de *Schhar-Barz*, qu'Aboufaradj (*Chron. syr.* p. 99) traduit par *sanglier sauvage*. Saint-Martin (*apud* Lebeau, t. XI, p. 11) pense que ce surnom signifie *sanglier royal*. (Voir mon extrait de la Chronique de Michel le Syrien, *Journ. asiat.* oct. 1848.)

(3) Sépéos, qui raconte aussi la prise de Jérusalem (p. 130), dit que les Perses massacrèrent 17,000 personnes et firent 35,000 prisonniers.

N° XI.

(1) Hark', district de la province de Douroupéran, à l'ouest de celui d'Abahounik', qui faisait partie de la même province.

(2) Pacén ou Pacian, district considérable de la province d'Ararad, à l'est de Garin.

(3) Vanant, vaste district de l'Ararad, où se trouvait la ville de Gars. Le territoire de cette ville était appelé plus particulièrement *Petit Vanant*.

(4) 'Aschdits-Vank' ou Aschdischad (le lieu des sacrifices) et Innagniank' (le lieu des neuf sources), où s'élevait le couvent de Klag, autrement dit de Saint-Garabed (le Précurseur), fondé par saint Grégoire l'Illuminateur, dans le district de Darón.

(5) Thil ou Thiln, bourg du district d'Ègnégh'iats, dans la province de la Haute Arménie.

(6) Voir la suite de ce fragment ci-après, n° xcvi.

(7) La famille satrapale des Gamsaragan descendait de la branche des Arsacides de Perse nommée Garèn Bahlav; saint Grégoire l'Illuminateur était de la branche collatérale Sourèn Bahlav. Cf. Moïse de Khoren, liv. II et III.

(8) Ou Kérkr'os, dans le district de Darón.

N° XII.

(1) *Örtorou*, et non *Örtobo*, comme porte fautivement le texte imprimé, village du district de Pacén, dans l'Ararad. Là étaient la résidence de la famille satrapale des Örtouni et le siège de l'évêque du district. (Faustus de Byzance, III, iv; Moïse de Khoren, II, vii; Açogh'ig, II, iii. Cf. Indjidji, *Arm. anc.* p. 384.)

(2) Le Medzamôr (grand marais), autrement appelé *Azad* (libre), est une rivière qui coule à l'ouest et tout auprès de Tëvîn, et va se joindre à l'Araxe un peu au-dessus de cette ville.

(3) Il y a dans le texte de M. Thaddée Mihrtad (Constantinople, in-12, 1851), imprimé sur le manuscrit unique que l'on possède jusqu'à présent de Sépéos : Եւ հասերալ թշնամին Բուշայն. Il paraît que l'éditeur a pris le mot Բուշայն pour un nom propre, ce qui ne donne ici aucun sens admissible. Je préférerais lire Բուշայն այն, *cet ennemi puissant* ou *violent, tyrannique*.

(4) La forêt de Khosrovaguerd était dans le voisinage de Tëvîn; une route la coupait en deux parties, dont la première s'étendait depuis la ville ou bourg de Kar'ni, au nord-ouest, jusqu'à Tëvîn et au Medzamôr, et la seconde au sud de la première. C'était un parc de plaisance, entouré de murailles et peuplé d'animaux sauvages, réservé pour la chasse des souverains arméniens. Cette forêt fut plantée par le roi Khosrov II, dit *le Petit*, qui de son nom l'appela Khosrovaguerd. (Faustus de Byzance, III, viii, et Moïse de Khoren, III, viii; cf. Indjidji, *Arm. anc.* p. 469-470.)

(5) Dans la Table des époques de Grævius, placée en tête du tome I^{er} de l'Histoire des Huns de Deguignes, une double erreur a fait intituler *cycle lunaire* la colonne des années du cycle solaire, et réciproquement.

N° XIII.

(1) Ardzaph' ou Ardzaph's, forteresse du district de Gokovid, sur un des affluents de l'Araxe, province d'Ararad (Léonce le Prêtre, ch. iii; Açogh'ig, II, iv), citée comme un

village dans l'Histoire de Timour, par Thomas de Medzoph'. (Cf. Indjidji, *Arm. anc.* p. 451-452.)

(2) La *Contrée de la légion noble* est certainement la même que Jean Catholicos appelle *Danoudiragan kout*; elle comprenait la portion du territoire apanagée à des princes du sang royal, et dont les possesseurs et leurs descendants composaient la garde particulière du souverain, et étaient nobles et affranchis d'impôts, *ôsdanig*. C'est ainsi que Valarsace, le premier des Arsacides d'Arménie, avait établi des satrapies de premier ordre en faveur des princes issus de la dynastie de Haïg, et affecté les districts de Haschdiank', dans la Quatrième Arménie, et d'Ar'pérani, dans le Vasbouragan, aux puînés de sa famille (Moïse de Khoren, II, VIII.) Depuis l'extinction des Arsacides, et lorsque l'Arménie eut cessé d'avoir des rois nationaux, et ne fut plus administrée que par des préfets, sous le titre de marzbans, curpalates ou ôsdigans, le district d'Ar'pérani conserva toujours, à ce qu'il paraît, son ancien nom de *Contrée de la légion noble*, car c'est vers ce point que nous conduit, en tirant vers le sud, l'itinéraire du second détachement de l'armée arabe, qui vint s'emparer d'Ardzaph'.

(3) Le texte de cette phrase est tellement corrompu, qu'elle est inintelligible, et ma traduction est purement conjecturale.

(4) Tarônk', Tarôn, Tarouink', Tarouk', Tarioun et autres variantes de ce nom, forteresse considérable du district de Gokovid, mentionnée dans Faustus de Byzance, III, LXXII, IV, XL, et V, 1; Jean Catholicos, ch. X et XI; Thomas Ardzrouni, p. 339; Léonce le Prêtre, ch. III, et Thomas de Medzoph', qui donne à cette localité le nom de *village*. Les Arsacides y déposaient leurs trésors (Faustus, V, 1), et les grands de l'Arménie, et principalement les Bagratides, y avaient leur sépulture. (Indjidji, *Arm. anc.* p. 450-451.)

(5) Varaz Sahag, plus ordinairement Varaz Dirots, prince bagratide. Après s'être révolté contre l'empereur Constant II, il avait fait la paix avec lui et avait été nommé préfet de l'Arménie, avec le titre de curpalate, grâce à la médiation du catholicos Nersès III. Il n'exerça ces fonctions que peu de temps et mourut dans le courant de 643. Il eut pour successeur son fils Sêmpad.

(6) Schampi ou Schampi-tzor, ville qui paraît être la même que Khram, dans le voisinage de Nakhdchavan (Nakhitchévan) et sur l'Araxe.

(7) Dans l'édition de Sépéos, ce nom est écrit *Okoma*; mais Léonce le Prêtre donne la véritable leçon, qui est *Okba*.

(8) Théodore R'éschdouni, qui avait précédemment gouverné l'Arménie, est le général qui surprit les Arabes à Ardzaph' et dont parle Sépéos sans le nommer.

N° XIV.

(1) C'est le nom altéré d'Abou'l'awar, **أبو العار** dans Aboulfaradj, **Ἀβουλαῶαρ** dans Théophane.

N° XVI.

(1) **Βουλκάνια** ou **Βουκάνια**. La *Miscella*, qui est, comme on le sait, une traduction de Théophane, écrit *Hycaniam*. Saint-Martin (*apud* Lebeau, t. XII, p. 5, n. 6) conjecture avec raison que c'est le pays de Mough'an, appelé aussi *Tarantaschd* ou *Tar'intaschd*, « plaine

de Taran ou Tar'in, » vaste région couverte de magnifiques pâturages, qui s'étend au sud de l'Araxe, vers l'embouchure du Kour (Cyrus) dans la mer Caspienne, entre l'Arménie et l'Azerbéidjan.

N° XVII.

(1) Vers la fin de l'année 13 de l'hégire (décembre 634) ou au commencement de l'année 14 (février-mars 635). (Cf. M. Causain de Perceval, t. III, p. 454.)

N° XIX.

(1) L'église de Nakhdchavan, où les chefs arméniens furent renfermés, était sous l'invocation de saint Grégoire. (Cf. n° XXXVII.)

(2) Mohammed-ben-Okbah avait été nommé, par le calife Abd-el-Mélik, gouverneur de la Mésopotamie, de l'Assyrie et de l'Azerbéidjan. (Aboufaradj, *Chron. syr.* p. 118.) C'est à lui que l'auteur syrien attribue, comme Théophane, l'acte de cruauté que notre légendaire arménien et Léonce le Prêtre (ch. VI) imputent à Kacem; mais Açogh'ig (II, IV) et Vartan disent positivement que Mohammed, chargé par le calife de faire périr les chefs arméniens, confia l'exécution de cet ordre à Kacem, qui était gouverneur de Nakhdchavan. Seulement les auteurs arméniens varient sur la date de ce fait. Vartan le place en 150 È. A. = (4 juin 701-3 juin 702) et l'attribue au calife Walid, qui ne monta sur le trône qu'en 705. Guiragos affirme plus exactement, comme notre légendaire, que cette exécution fut ordonnée par Abd-el-Mélik. Açogh'ig la fixe à la première année du califat de Walid, 153 È. A. = (3 juin 704-2 juin 705), année qui fut, en effet, la première de ce prince.

N° XX.

(1) Bardav, ville considérable du district d'Oudi propre, dans la province d'Oudi, très-ancienne, puisqu'elle est mentionnée dans la Géographie de Moïse de Khoren. Le nom de cette ville, dans la Géographie de Thomas de Cilicie, est écrit sous la forme vulgaire *Barda*. Située à deux journées de marche au sud-est de Kantzag, elle n'est plus maintenant qu'un misérable village. (Indjidji, *Arm. anc.* p. 241-242, et *Arm. mod.* p. 272.)

(2) Nersès, surnommé Pagour, catholicos des Agh'ouans, s'était déclaré pour le concile de Chalcedoine, que rejetaient les Arméniens, et avait entraîné la reine qui gouvernait alors ce pays et nombre d'habitants à embrasser la même doctrine. Élie, catholicos d'Arménie, leur ayant écrit trois fois inutilement pour tâcher de les ramener, les dénonça au calife Abd-el-Mélik, en les accusant d'avoir rompu avec les Arméniens, qui reconnaissent l'autorité de ce prince et prononçaient son nom dans leurs prières, afin de se tourner du côté des Grecs et de leur livrer le pays des Agh'ouans et l'Arménie. Le calife envoya aussitôt le chef de ses eunuques se saisir de Nersès et de la reine. Cet officier, les ayant chargés de chaînes et placés sur des chameaux, les emmena. Abd-el-Mélik, après les avoir interrogés, ne les trouvant pas coupables, ne les punit pas et se contenta de les retenir auprès de lui. Au bout de huit jours, Nersès Pagour mourut. A cette occasion, Élie, étant venu à Bardav, y tint le concile que mentionne Moïse Gagh'angadouatsi, et fit sacrer catholicos des Agh'ouans un certain Siméon. (Jean Catholicos; Açogh'ig, II, II; Guiragos et le Livre des canons, ch. XLV.)

N° XXI.

(1) Vahan était fils de Khosrov, seigneur du district de Kogh'thén, sur l'Araxe, dans la province de Vasbouragan. (Cf. n° xxxvii.)

N° XXII.

(1) Le général Amr avait été envoyé temporairement en Arménie pour réduire les chefs de ce pays, révoltés à l'instigation de Mouschegh', de la famille des Mamigoniens, et excités par le succès qu'il avait remporté sur les Arabes auprès du village de Pakavan, dans le district de Pakrévant. Le récit de Léonce le Prêtre nous apprend comment cette expédition d'Amr se termina. L'Arménie avait alors un gouverneur que le même historien nomme Haçan, fils de Gahathpa, et qui résidait à Tëvin.

(2) L'auteur traduit l'expression arabe دار السلام.

(3) Le bourg d'Ardjèsch était dans le district de K'adchpérounik'; Pergri, dans celui d'Ar'pérani. Ces deux districts faisaient partie de la province du Vasbouragan et s'étendaient au nord-est du lac de Van, autrement appelé mer d'Agh'thamar ou de Pëznounik'.

(4) Ourdz, village de la province de Siounik', dans le district de Pagh'k', d'après Tchamitch (t. III, Index, p. 177); rangé parmi les localités dont la position est incertaine aujourd'hui par Indjidji (*Arm. anc.* p. 537). Cependant le texte d'Ét. Orbélian peut faire croire que ce village était compris, comme l'a pensé Saint-Martin, dans le Vaiots-Tzor: «Sémpad Orbélian, dit l'historien arménien, se mit en possession d'Ëgh'ék'is et de tout le district de Vaiots-Tzor, de Ph'ogh'ahank', d'Ourdz, de Védê, avec sa vallée, jusqu'à «Ërérounk', Godaïk', et jusqu'à Kégh'ark'ounik'.»

Le village d'Ourdz était fort ancien, puisqu'il est mentionné dans Élisée, p. 127 et 160, et Lazare de Ph'arbe, p. 114 et 210, comme un fief appartenant à un chef arménien nommé Varaz-Nerseh, fils du prince Gogh'thegh. Ce Varaz-Nerseh s'était joint à Vaçag, marzban de Siounik', et à plusieurs autres satrapes arméniens qui se séparèrent de leurs compatriotes pour embrasser le parti de 'Azguer II dans la lutte que ceux-ci soutinrent contre ce monarque.

(5) La position du village appelé Da'-kiough' m'est inconnue; il devait être situé non loin d'Ardjèsch et de Pergri.

(6) Le district d'Abahounik' était dans la province de Douroupéran, celui de Pakrévant dans l'Ararad. On voit que les Arabes suivirent, dans leur marche victorieuse, la direction du nord-est. La rivière auprès de laquelle ils campèrent, au village d'Artzni, doit être un des affluents méridionaux de l'Araxe.

(7) Aradzani, l'Euphrate méridional.

(8) L'orthographe habituelle de ce nom est *Mouschegh'*.

N° XXIII.

(1) Abou-Dja'far-Almansour, second calife abbasside, régna de la fin de l'année 136 hég. = 754 È. Ch. à la fin de 158 = 775; il jeta les premiers fondements de Bagdad en 145 hég. = (31 mars 762-20 mars 763).

(2) L'interprétation que donne Michel du mot *Bagdad* n'est pas moins conjecturale que toutes celles qu'ont imaginées les auteurs arabes. (Cf. Aboulféda; *Géogr.* texte arabe, p. 292-293, éd. de MM. Reinaud et de Slane.)

(3) Les Arméniens désignent quelquefois sous le nom de *Mar*, au pluriel *Mark'*, ou *Mèdes*, les Kurdes, d'après une opinion qui assigne à ce dernier peuple pour demeure primitive la grande Médie. (Tchamitch, t. III, Tables, p. 166.)

(4) Kôzan, Khôzan ou Khozan (Hiéropolis), district et ville de la Quatrième Arménie.

N° XXIV.

(1) L'auteur joue sur la signification du mot arménien *խազմ*, *khazm* « guerre, contestation, dispute. »

Ce Kacem, qui est le second ôsdigan de ce nom envoyé en Arménie, parait avoir été inconnu de Tchamitch, qui n'en dit pas un mot dans son Histoire d'Arménie et l'a omis dans ses Tables chronologiques. Saint-Martin et M. H. Petermann (*De ostikanis arabicis Armeniæ gubernatoribus*, p. 6), faute de pouvoir recourir à d'autres sources, ont dû se borner à suivre Tchamitch, et, comme lui, ont supposé à tort que, de 781 à 786, les chefs arméniens furent indépendants de la cour de Bagdad.

(2) Sans doute *Obeïda*.

N° XXV.

(1) Sahag et Joseph étaient frères, originaires de la ville de Garin, et nés d'un père perse et d'une mère arménienne. Comme ils voulaient se réfugier à Constantinople, afin d'y pratiquer librement la religion chrétienne, l'émir de Garin les fit saisir, et, sur leur refus d'abjurer, les condamna à mort.

Leur mémoire est fixée au 22 janvier dans le Ménologe, et leur fête est célébrée, dans l'Église arménienne, le $\frac{21 \text{ juin}}{3 \text{ juillet}}$.

N° XXVII.

(1) 222 années vagues = 81,030 jours, et 222 années juliennes, en commençant la bissextile à la 4^e année de la tétraétéride, = 81,085 jours.

(2) « Le jubilé des Juifs, dit Jacques de Crimée, est de cinquante ans. » (*Traité du calendrier*, fol. 164 v°.)

(3) L'état d'imperfection de l'édition de Th. Ardzrouni nous autorise pleinement à faire cette correction.

(4) Cette notation fait remonter l'origine de l'indiction à l'année 3 avant J. C. et concorder aussi l'an 1 du cycle quindécennal avec 313, calcul le plus généralement adopté.

N° XXVIII.

(1) Açogh'ig (II, II) indique la même date de l'année 300 È. A.

(2) Voir, au sujet d'Aschod Ardzrouni, n° XXXIII et XLV.

(3) Agh'pak ou Agh'pag, ou bien encore Hagh'pag, l'un des districts les plus étendus de

la province du Vasbouragan, au sud-ouest du lac de Van; Hatamaguerd, ville libre (*ōdan*) des Ardzrouni, en était la capitale. (Moïse de Khoren, II, VII, et Th. Ardzrouni, p. 129, 231, 287, 292 et 340.)

(4) *Martasdan* (lieu de réunion des hommes) est la leçon que donne constamment le texte imprimé de Th. Ardzrouni et que l'on retrouve dans trois manuscrits de la Géographie de Moïse de Khoren, ainsi que dans Élisée et Jean Catholicos. Les trois éditions de cette Géographie portent *markasdan* (pays des prairies), leçon reproduite dans le Dictionnaire des noms propres de Mékhithar-abbé, et par Tchamitch. C'était un des districts du Vasbouragan, à l'est du lac de Van. (Cf. Indjidji, *Arm. anc.* p. 163 et 200.)

(5) Samar'a ou Sermenra, ville de l'Irak arabe, à dix ou douze lieues au-dessus de Bagdad. On l'appelait aussi *'Asker*, عسكر, *camp* ou *armée*, parce que là se trouvait le camp de la milice turque au service des califes. Elle était, au temps où les princes arméniens y furent conduits captifs, la résidence du calife, Գուգն արքայանի, comme nous l'apprend Açoğh'ig.

(6) Le mont Khouïth, au nord du district de Saçoun, était habité par des populations sur lesquelles Th. Ardzrouni (p. 133-135) nous fournit de curieux détails, avec le récit de la manière dont elles vengèrent le prince bagratide Pakarad, seigneur de Saçoun, de la perfidie du général arabe Youçouf et du traitement qu'il lui avait fait subir :

« Au retour du printemps (852), les montagnards, instruits que le prince Pakarad avait été emmené en captivité, et voyant qu'ils étaient menacés du sort fâcheux que ceux de la plaine avaient éprouvé, se rassemblèrent en masse. C'étaient les coureurs du mont Khouïth, armés à la légère comme pour exercer le métier auquel ils sont adonnés, celui de se procurer [par la chasse] leurs provisions d'hiver, portant des javelots qui ne les quittent jamais, en prévision de la rencontre des animaux féroces qui ont leur tanière dans ces forêts, ou d'une incursion ennemie. Ils fondent sur la ville de Mousch, en font le siège, massacrent les infidèles, arrachent de la prison les otages du Vasbouragan, délivrent les captifs, et se partagent le butin des ennemis.

« Le marzban [Youçouf], effrayé, s'enfuit et cherche un refuge dans l'église haute, qu'avait bâtie à grands frais le prince Pakarad, sous l'invocation du saint Sauveur. Là, dans l'intérieur de la coupole, il s'était blotti tout tremblant. Cependant les montagnards cernèrent l'église, et plusieurs ayant pénétré jusqu'à lui par l'ouverture de la coupole, l'un d'eux le frappa entre les deux épaules de son javelot, qui sortit sous les aisselles, au-dessous des poumons. Il mourut du coup, et sa sépulture fut celle d'un âne. J'ai vu moi-même, de mes propres yeux, l'homme qui le tua, et c'est de lui que je tiens ces détails authentiques.

« Maintenant je décrirai en abrégé la manière de vivre de ces montagnards, et comment ils se procurent laborieusement et avec des peines infinies leur subsistance. Ils habitent dans des vallées profondes et des anfractuosités de rochers, dans les forêts et sur les cimes de la montagne. Chaque ménage vit séparément et si éloigné des autres, que, si un homme très-vigoureux lance un cri strident d'un lieu élevé, il est à peine possible d'entendre sa voix, qui paraît un écho sorti des rochers. Une partie d'entre eux parlent leur langue nationale d'une manière corrompue, à cause de la distance qui les sépare les uns des autres et de la férocité qu'ils se témoignent réciproquement. Ce langage est composé de pièces et de mor-

« ceux ramassés çà et là, et si obscur, si inintelligible, qu'ils ont même besoin entre eux
« d'interprètes.

« Ils se nourrissent de certaines graines, principalement de millet, auquel quelques per-
« sonnes donnent le nom de *pain*, dans les temps de famine; ils le sèment au milieu de leurs
« forêts, avec leurs pieds baignant dans l'eau ou avec une herse à deux pointes. Le vêtement
« dont ils voilent leur nudité est en laine; leur chaussure, en forme de pantoufle, est faite de
« peau de chèvre. Leur nourriture et leur vêtement sont les mêmes été et hiver. Ils ont pour
« armes des javalots qu'ils portent constamment, dans le cas où ils rencontreraient quelques-
« uns des animaux sauvages qui hantent ces lieux.

« Lorsque l'ennemi fait une invasion sur leur territoire, ils courent tous ensemble au se-
« cours de leurs chefs, auxquels ils sont très-dévoués. Pour marcher sur les couches mobiles
« de la neige fraîchement tombée, ils fabriquent des cercles en bois dont ils s'entourent les
« pieds à l'aide de cordes, et ils courent aussi facilement que sur la terre ferme. Ils sont d'un
« naturel féroce, sanguinaire, se faisant un jeu de tuer leurs propres frères et de se donner
« à eux-mêmes la mort.

« Ils sont connus sous le nom de *Mégnazéni*' (pourvus d'une seule sorte d'arme, c'est-à-
« dire armés à la légère) et de *Sourhantagk'* (coureurs). Leur montagne sépare la province
« d'Agh'éztnik' du pays de Darón. A cause de leur langage obscur et inexplicable, ils sont
« appelés *Khouthk'* (barbares), nom d'où est venu celui de *Khouth*, que porte cette montagne.

« Ils possèdent les Psaumes d'après une ancienne traduction, ouvrage des docteurs armé-
« niens, et les ont sans cesse à la bouche. Ils sont, par leur origine, des Assyriens de basse
« classe, émigrés dans ces retraites à la suite d'Adramélech et de Sarazar, fils de Sénékérin
« (Sennachérib), roi d'Assyrie et de Ninive. De là dérive le nom de *Sanasnaik'*, sous lequel ils
« se désignent eux-mêmes. Ils sont hospitaliers, accueillent les étrangers et les traitent avec
« honneur.»

Guiragos appelle ces peuples *habitants du mont Soth*, *Գուրգոս լեռնի մեջ*, dans le Taurus.

Voir, au sujet du district de Saçoun, I^{re} partie, ch. II, note 141.

N° XXIX.

(1) Bough'a, l'un des esclaves qui formaient la garde turque de Motéwakkel, avait reçu
l'ordre d'aller tirer vengeance du meurtre de Youçouf (cf. n° xxviii, note 6), et d'achever
de soumettre l'Arménie, dont les chefs étaient encore en grande partie insurgés contre les
Arabes. Bough'a s'acquitta fidèlement de sa mission, saccagea tout ce pays, et fit prisonniers
ou mit à mort tous les chefs qu'il put atteindre.

(2) Adom et ses compagnons sont les martyrs que l'on nomme les *derniers* ou *seconds*
Adomiens, pour les distinguer d'un corps composé de l'élite des guerriers arméniens, au
service du roi de Perse 'Azguerd II, lesquels sacrifièrent leur vie pour la foi, avec leurs
chefs Adom Knoui et Manadjhr, et sont appelés les *premiers Adomiens*.

N° XXX.

(1) Étienne Gon était prince du district de Sévortik', dans la province d'Oudi; il fut fait
prisonnier, et sa ville principale, Dous, fut détruite par Bough'a.

(2) Les chefs arméniens dont parle Jean Catholicos avaient, à leur arrivée à la cour de Motéwakkel, abjuré la foi chrétienne et embrassé l'islamisme.

N° XXXII.

(1) Téranig ou Téréning; les deux formes de ce nom sont également usitées.

N° XXXIII.

(1) Il faut lire $\bar{\xi}$. 7, au lieu de $\bar{\zeta}$. 5, comme le prouvent les indications chronologiques des n°^s xxviii et xxxii.

(2) Ce chiffre est pareillement incorrect; il faut substituer $\bar{\zeta}$. 16, à $\bar{\xi}$. 6.

(3) Ailleurs, Thomas Ardzrouni nous apprend que ce couvent était situé dans un village appelé Ôci. Il résulte d'un autre passage du même historien que le couvent de la Croix était le même que le monastère du même nom qui s'élevait à Agh'thamar, île du lac de Van. Mathieu d'Édesse, au contraire, affirme que la sépulture des princes ardzrouni était au célèbre couvent de la Sainte-Croix de Varak, dans le district de Vandosb ou Dosb. (Indjidji, *Arm. anc.* p. 207, note 2; cf. n° xxxvii.) Ces contradictions s'expliquent en admettant que les princes ardzrouni ont eu leurs tombeaux en différents lieux, suivant les temps.

N° XXXIV.

(1) Genèse, xvi, 12.

(2) Il y a dans le manuscrit sept ans, par suite de la confusion si fréquente des lettres numériques $\bar{\xi}$. 7, et $\bar{\zeta}$. 5.

(3) Le texte porte 344; c'est une faute évidente.

(4) Motéwakkel-Billah-Abou'lfadhl-Dja'far.

(5) Mostanser-Billah-Abou-Dja'far-Mohammed.

(6) Mosta'in-Billah-Abou'labbas-Ahmed.

(7) Motaz-Billah-Abou-Abdallah-Mohammed.

(8) Mothadi-Billah-Abou-Abdallah-Mohammed.

(9) Guiragos commet ici une double erreur. Ce ne peut être très-certainement Mothadi, dont le règne ne fut que de onze mois, qui, dans un intervalle de vingt-cinq ans, aurait créé Aschod prince des princes et ensuite roi. En comparant l'ordre de succession des califes avec les dates arméniennes, il est constant que le premier de ces titres dut être conféré à Aschod par Motéwakkel, et le second par Mo'tamed, successeur de Mothadi.

(10) M. Defrémery (*Recherches sur Iça, fils du Cheikh*, dans ses Mémoires d'histoire orientale, p. 9) pense qu'il faut avancer de quelques années la date de l'avènement d'Aschod comme roi, Iça, qui avait été chargé par le calife de lui remettre la couronne, étant mort en 269 hég. = (882-883); mais le témoignage unanime des auteurs arméniens, qui devaient être parfaitement au courant de l'histoire de leur pays, ne laisse aucun doute sur la date que nous avons établie.

Le tableau suivant résume les diverses indications chronologiques relatives à Aschod I^{er} qui se rencontrent dans les auteurs arméniens :

	PRINCE GÉNÉRALISSIME.	PRINCE DES PRINCES.	ROI.	SA MORT.
Th. Ardzrouni.....	5 ans.....	25 ans.....	4 ans.....	15 ^e année du catholico Georges. 339 È. A.
Ét. Açogh'ig.....		30 ans.....	12 ^e année de Georges. 888 È. Nat. 336 È. A.	
Vartan.....			5 ans. 12 ^e année de Georges. 888 È. Nat. 336 È. A.	
Guiragos.....		32 ans.....	5 ans. 334 È. A.	
Samuel d'Ani.....			5 ans..... 334 È. A.....	338 È. A.
Măkhitar d'Airivank'			887 È. Nat..... 334 È. A.	

N° XXXV.

(1) Jean Catholico raconte les causes de la brouille de l'eunuque Joseph avec son maître Ôschin. Cet eunuque s'était mis d'intelligence avec le roi Sėmpad, fils d'Aschod I^{er}, et avait reçu de lui des présents d'une grande valeur. Étant allé le trouver, il lui remit son fils Aschod, qu'il retenait en otage auprès de lui, et la femme de Mouschegh', autre fils de Sėmpad, qu'il avait faite prisonnière dans la forteresse de Gars. Le prince arménien, après lui avoir témoigné généreusement sa reconnaissance, l'accompagna vers les frontières de l'Assyrie. De là Joseph se dirigea vers l'Égypte, où il fut arrêté et mis à mort par ordre du calife. En apprenant cette défection, Ôschin devint furieux contre Sėmpad, l'accusant d'en avoir été le conseiller et l'instigateur.

N° XXXVI.

(1) La reine Sėta était fille du prince ardzrouni Kakig, fils de Vahan, appelé aussi Abou-Mėrwan.

N° XXXVII.

(1) Par'iloïvid ou Par'izagovid. La terminaison *ovid* est le mot *Հովիտ*, *hovid*, désignant une plaine abondante en pâturages et située entre deux montagnes; le mot *Ար. tzor*, s'applique plus particulièrement à un défilé ou à une vallée longue et étroite, séparant deux chaînes élevées, ou au torrent qui la traverse.

(2) *Potounik'* et *Poutounik'*, dans la Géographie de Moïse de Khoren. (Cf. Indjidji, *Arm. anc.* p. 163 et 193.)

(3) On a aussi les leçons *Kougan* et *Tougan*, dans Moïse de Khoren. (Cf. Indjidji, *Arm. anc.* p. 163.)

(4) Ou bien *Antzakhi-tzor* et *Antzakha-tzor*. (*Ibid.*)

(5) *Gough'anovid et Gagh'anovid.* (Cf. Indjidji, *Arm. anc.* p. 163.)

(6) Le Petit Agh'pag était compris dans la province de Gordjék'; Dampêr, R'êna' et Zaréhavan, dans la Persarménie. Ces districts avaient été enlevés aux Arabes par le prince ardrouni Grégoire Térénig et ses fils.

(7) Cet intervalle est trop court de quelques années, car nous savons déjà (voir n° XIX) que ce fut en 699 que les chefs arméniens périrent dans les flammes, à Nakhdechavan et à Khram.

N° XXXVIII.

(1) Romain Lécapène était fils d'un soldat arménien appelé Théophylacte Abastactus, qui avait sauvé la vie à Basile le Macédonien, dans un combat contre les Sarrasins, devant Mélitène. Il fut nommé drungaire des trirèmes par l'empereur Léon le Philosophe, grand hétériarche, basiléopator, par Constantin Porphyrogénète, déclaré César le 24 septembre indiction VIII = 919, auguste et associé à l'empire en décembre suivant. Son fils Étienne le détrôna et le relégua dans un monastère de l'île de Proté, à l'entrée de la Propontide, le 16 décembre indiction III = 944.

(2) Suivant Açogh'ig (III, VII), Apas, le quatrième des rois bagratides d'Ani, mourut en 402 È. A. = (2 avril 953-1^{er} avril 954), après avoir régné vingt-quatre ans. Par conséquent, il était monté sur le trône en 930-931.

(3) En 927, les Sarrasins ayant recommencé leurs ravages sur les frontières de l'empire, Jean Curcuas, général des armées d'Orient, les attaqua et les battit nombre de fois, et, ayant fait un désert de toute la contrée jusqu'à l'Euphrate, vint investir Mélitène, leur plus forte place, et la contraignit à capituler. Alors Apochaps, Ἀπόχαψ, fils d'Amer, Ἀμέρ, et émir de Mélitène, ainsi qu'Aposalath, Ἀποσαλάθ, commandant de la garnison, vinrent le trouver. Curcuas les reçut avec bienveillance et les envoya vers l'empereur, avec lequel ils conclurent la paix. Ayant reçu le titre d'alliés et d'amis de l'empire, ils s'en retournèrent chez eux et firent dès lors cause commune avec les Grecs contre leurs compatriotes. Mais, Apochaps et Aposalath étant morts, la guerre recommença. Curcuas, de concert avec le magistros Mélias, qui était à la tête des Arméniens, attaqua de nouveau Mélitène. Les infidèles ayant établi leur camp hors des murs, il les força de rentrer. Enfin, après un siège très-vif, la place fut emportée. Les environs furent saccagés et les forteresses tombèrent au pouvoir des Grecs. «Ce pays, ajoute Cedrenus (p. 491), forme une préfecture (κουρατορεία) qui fournit au trésor impérial des revenus considérables.» C'est ce second siège et la prise définitive de Mélitène qu'Açogh'ig a eus ici en vue. (Cf. Leo Grammaticus, *Chronogr.* p. 399; Symeon, *Annales*, p. 384; Georgius Monachus, *Novi imperatores*, p. 436; Ibn-Alathir et Aboulféda. *ad annum* 322.)

N° XXXIX.

(1) Constantin VII Porphyrogénète, fils de Léon le Philosophe, avait succédé à son père sous la tutelle d'Alexandre, son oncle, le 11 mai 912; il commença à régner seul le 7 juin 913; ensuite il s'adjoignit Romain Lécapène, son beau-père, en décembre 920, et enfin il régna seul de nouveau le 20 décembre 944. Il mourut en novembre 959. Il occupa

le trône quarante-sept ans et cinq mois, en comptant depuis le moment où Alexandre cessa de gouverner en son nom. Açogh'ig anticipe donc d'un an à peu près la date de son avènement. (Cf. M. Éd. de Muralt, *Essai de chronographie byzantine*, p. 491-531.)

(2) En 948, les Sarrasins, sous la conduite de Seif-eddaula-Abou'l-Haçan-Aly, fils d'Abd-Allah-Abou'l-Heidja, prince hamdanite d'Alep, étant entrés sur les terres de l'empire, furent arrêtés par une armée qui les battit, les poursuivit bien avant en Syrie, prit Marasch, qu'elle abandonna après l'avoir pillée, et attaqua sans succès Alep et Tarse. (Cf. Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, LXXIV, xvii.)

(3) La prise de Samosate est effectivement de 958, comme l'indique Açogh'ig. Toutes les forces des Sarrasins s'étaient réunies pour défendre cette ville, et Hamdan (Seif-eddaula) accourut se mettre à leur tête. Il fut battu, Samosate prise, et les fugitifs répandirent en Mésopotamie et jusqu'au delà du Tigre la terreur de leur défaite. Ce succès fut dû à l'accubiteur Basile; El-Makin l'attribue à Zimiscès, au domestique Nicéphore et à son frère Léon.

N° XL.

(1) Nicéphore Phocas fut couronné par le patriarche Polyeucte, dans Sainte-Sophie, en 9670 È. M., indiction vi = 963, le dimanche 16 août.

(2) Six ans, trois mois et vingt-six jours.

(3) Açogh'ig a confondu Bardas Phocas avec l'eunuque Pierre Phocas, son frère, tous deux fils de Léon le Curopalate, frère de Nicéphore. Ce fut Pierre et non Bardas qui prit Antioche. L'empereur, forcé par le mauvais temps de l'hiver de battre en retraite, posta, en se retirant, sur la Montagne Noire (Amanus), le patrice Michel Bourtzès, avec un corps de troupes, pour intercepter toutes les issues de la place et empêcher les Sarrasins de la ravitailler; il distribua son armée sur les frontières de la Cilicie, sous le commandement de Pierre Phocas, avec ordre de ne rien entreprendre jusqu'au printemps. Mais, après le départ de Nicéphore, Bourtzès s'avança sur Antioche, et, Pierre étant venu à son secours, tous les deux réussirent à s'en emparer. Léon le Diacre (p. 38, éd. de Paris) paraît placer cette conquête en 968; mais son savant éditeur, M. Hase, dans ses Notes (p. 221), pense qu'il faut la reculer jusqu'au commencement de 969, en se fondant sur le témoignage de Luitprand, qui affirme avoir vu, au mois d'août 968, Nicéphore partir pour son expédition de Syrie. M. de Muralt la retarde encore de quelques mois en la fixant en novembre 969.

(4) Le samedi 11 décembre 969.

(5) Cinq ans onze mois et dix jours.

(6) Ce n'est point Zimiscès lui-même, comme le prétend Açogh'ig, mais son beau-frère Bardas Sclérus, qui comprima la révolte de Bardas Phocas. Celui-ci, relégué à Amasie, fit entrer dans son complot Léon, son père, et son frère Nicéphore, exilés, l'un à Lesbos, l'autre à Imbros. S'étant sauvé d'Amasie, il se rendit maître de Césarée de Cappadoce, avec l'aide de quelques mécontents. Défait par Sclérus dans la Phrygie, non loin de Dorylée, il s'enfuit vers un château nommé *Τυροποιόν* (dans Léon le Diacre, *Τυράωνων Φρούριον*), où il se renferma; mais il finit par se soumettre, persuadé par la promesse de pardon et le serment que lui fit Sclérus qu'il n'éprouverait aucun traitement rigoureux. L'empereur se contenta de le faire mettre au rang des clercs et de l'envoyer dans l'île de Chio.

J'ignore la position du lieu que notre auteur appelle Jér'ounk', *Ἰερ'ουνκ'*, et où il dit que Bardas Phocas se déclara empereur. Ce lieu devait être sans doute dans le voisinage de Césarée, où il s'était d'abord cantonné.

M. Hase (*loc. laud.* p. 237) pense que cette révolte est de l'an 971, et l'expédition de Zimiscès contre les Russes, qui occupaient alors la Bulgarie, de 972. Le chroniqueur russe Nestor assigne pour date à cette expédition l'an 6479 È. M. = (1^{er} septembre 970-971). (Voir *Texte ancien de Nestor*, publié par la commission archéographique de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, in-4°, 1846, t. I^{er} de la collection intitulée : Полное собрание русских летописей.) On peut lire dans Cedrenus (p. 526-534), Zonaras (XVIII, 11) et Léon le Diacre (VIII, 14) le récit de cette brillante campagne, dans laquelle Zimiscès se couvrit de gloire en triomphant, dans plusieurs actions successives, de l'héroïque résistance de Sphendosthlabos (Sviatoslav), souverain des Russes, et se rendit maître de Parastlava et de Dorostolum ou Dristra (Silistrie), et de quarante autres places.

(7) Le mot *sagh'ar* ou *salar* se retrouve en persan, avec la signification, comme en arménien, de « chef d'armée, général; » il se prend aussi dans le sens de « troupe d'élite, » celle d'où on tirait les officiers. Açogh'ig a voulu sans doute désigner le corps des Immortels, qui marchait à la tête de l'armée de Zimiscès.

N° XLI.

(1) On lit dans l'Histoire de la Géorgie, traduite par M. Brosset (p. 62), sous la date de 1298, année où les Mongols ravagèrent la Géorgie : « Cette année, parut une comète en « forme de lance, du côté du nord, où elle demeura durant quatre mois, se montrant chaque « nuit; présage, disait-on, que nous péririons par une arme de cette espèce. »

Les mêmes idées régnaient en Occident, dans les temps modernes, lorsque les comètes étaient considérées comme un phénomène de sinistre augure. On lit dans le Journal de la reine Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François I^{er} : « Item ce jour même 13 septembre 1515 (jour de la bataille de Marignan), entre sept et huit heures du soir, fut vu « en plusieurs lieux, en Flandres, un flambeau de feu de la longueur d'une lance, et sembloit « qu'il dût tomber sur les maisons; mais il estoit si clair, que cent torches n'eussent rendu « si grande lumière. »

(2) Il y a dans le texte *ἡ αἰαλαῖα*, ce qui ne signifie rien; il faut lire *ἡ αἰαλαῖα*, « dans « son palais. »

(3) Suivant Cedrenus, p. 335, Zonaras, t. XVII, 14, Léon le Diacre, p. 165, et Joël, p. 142, Zimiscès mourut en retournant à Constantinople, aussitôt après son expédition de Syrie, des suites d'un poison lent que lui avait versé un des eunuques du patrice et sébastophore Romain, gagné par l'accubiteur Basile. Matthieu d'Édesse raconte (ch. xvii) que ce prince, tourmenté du remords d'avoir trempé ses mains dans le sang de Nicéphore, son prédécesseur, fit venir de Vaçagavan (district de Hantzith, province de la Quatrième Arménie) les deux fils de l'empereur Romain le Jeune, Basile et Constantin, éloignés par lui pour les soustraire à la cruauté de leur mère, l'impératrice Théophanô; qu'il fit asseoir Basile sur le trône, plaça la couronne sur sa tête, et, se prosternant devant lui, le salua empereur,

et qu'ensuite il se retira dans un monastère, où il devint le commensal des pauvres et se voua tout entier à la pénitence.

N° XLII.

(1) L'architecte arménien Tiridate florissait sous les règnes d'Aschod III et de Sémpad II, et fut employé par ces souverains à embellir Ani, leur capitale. C'est lui qui éleva la magnifique cathédrale de cette ville.

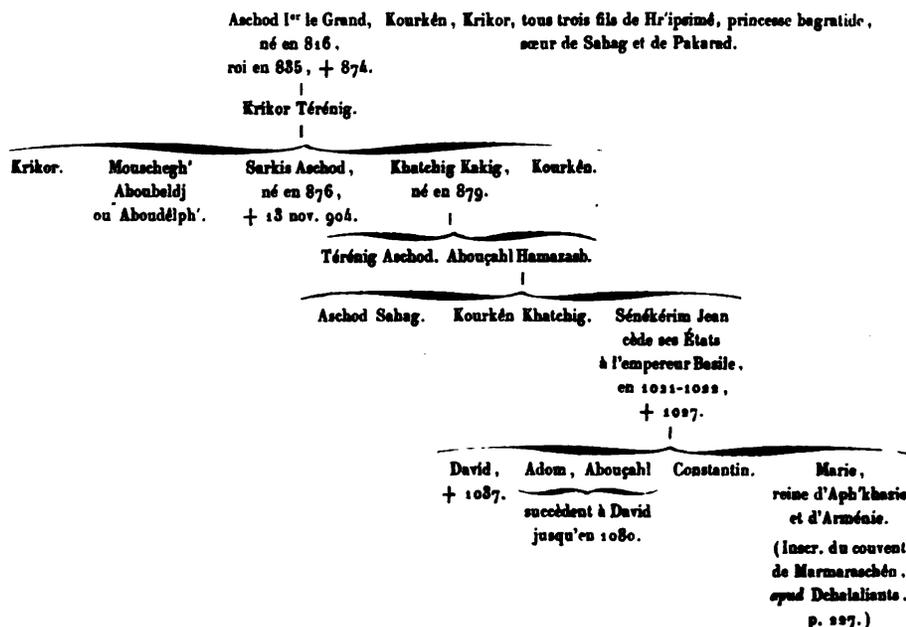
N° XLIII.

(1) *Dzagh'gotsats-tzor*, «la vallée des jardins,» était une localité attenante à la ville d'Ani.

(2) Le catholicos Nersès III, qui siégeait vers le milieu du VII^e siècle, fut surnommé *Schinogh'* (le Bâisseur) à cause du nombre d'édifices pieux qu'il éleva, églises, monastères et hôpitaux, et entre autres la grande et belle église consacrée à saint Grégoire l'Illuminateur, dans la ville de Valarsabad. Presque toutes ces constructions furent détruites par les Arabes. (Tchamitch, t. II, p. 344.)

N° XLV.

(1) Voici la généalogie de Sénékérim Jean, depuis Aschod, le premier des princes du Vasbouragan qui porta le titre de roi, jusqu'aux fils de Sénékérim, en qui se termine cette dynastie, avec les dates que j'ai pu recueillir et qui m'ont paru être certaines :



(2) Amug ou Amoug. Cette forteresse, située sur les bords du lac de Van, était au pouvoir des habitants de Pergri, qui, sous le nom d'Outhmanig, descendaient des Perses et

s'étaient jadis emparés de cette ville. Le roi Khatchig Kakig la leur enleva. Elle porte aujourd'hui le nom de Hamoug. (Cf. Indjidji, *Arm. anc.* p. 194 et 224-225, et *Arm. mod.* p. 150.)

(3) Nous avons vu, n° xxxvii, que l'apparition miraculeuse de la croix de Varak est fixée, par les hagiographes arméniens, à l'an 102 È. A. = (16 juin 653-15 juin 654), et que cette croix fut restaurée par le prince Kakig, frère de Sarkis Aschod. Th. Ardzrouni décrit ici, sous les formes d'un style figuré et pompeux, non point une nouvelle apparition de cette relique vénérée, mais sa translation dans le couvent que fit bâtir Sénékérim à Varak. En émigrant à Sébaste, Sénékérim l'emporta avec lui et la déposa dans le monastère de la Sainte-Croix, qu'il construisit dans cette ville. Quelques années plus tard, à sa mort, elle fut rendue par ses fils au couvent de Varak. Vers la fin du xii^e siècle, le catholicos Basile I^{er} la fit transporter à Édesse, d'où elle fut encore rapportée à Varak. En 1651, elle fut enlevée par un chef turc nommé Tchomar, en révolte, avec Suleyman-Bey, contre le sultan Mehemed IV. En 1655, deux ans après que Tchomar et Suleyman eurent été tués, les habitants de Van la rachetèrent d'Ibrahim-Bey, frère de Suleyman, avec d'autres objets du culte appartenant au couvent de Varak, au prix de 2,000 tahégans, l'emportèrent chez eux et la placèrent dans leur église de la Sainte-Mère-de-Dieu. (Tchamitch, t. II, p. 355, 547, 903, 909, et t. III, p. 14, 644-646.)

N° XLVI.

(1) L'empereur Basile II mourut au commencement de décembre, indiction ix = 1025 È. Ch., et son frère Constantin lui survécut trois ans, jusqu'au 11 novembre, indiction xii = 1028. Scylitzès, Cedrenus, Zonaras, Glycas et Samuel d'Ani font régner ensemble les deux frères, à partir de la mort de Jean Zimisès (4 décembre 975 ou 10 janvier 976). Matthieu d'Édesse, et Arisdaguès Lasdiverdtsi, comptent ces deux règnes comme successifs, ce qui s'explique par la nullité de Constantin, qui, du vivant de son frère, ne régna que de nom, sans prendre part à aucune guerre ni aux affaires.

(2) Ce Georges (Korki ou Kéorké) est le roi des Aph'khazes et des Karthles, qui s'était précédemment révolté contre l'empereur Basile et avait été vaincu par lui. (Tchamitch, t. II, p. 907, et Cedrenus, p. 562.) Dans les Annales géorgiennes, ce prince est le cinquante-troisième roi de Géorgie et porte le nom de Giorgi I^{er}, fils du roi Bagrat IV, Bagratide; il régna de 1014 à 1027.

(3) Cedrenus (p. 563-564) raconte que Nicéphore Comnène ayant voulu inspirer à ses soldats des sentiments de courage, et leur ayant fait signer un écrit par lequel ils s'engageaient à le servir fidèlement et à ne jamais l'abandonner en présence de l'ennemi, cette démarche fut représentée à l'empereur comme une conspiration tramée contre lui. Nicéphore, rappelé à Constantinople, fut condamné comme coupable de lèse-majesté et eut les yeux crevés.

(4) L'eunuque Nicéas était né dans les montagnes de la Pisidie et avait été fait duc d'Ibérie par Constantin, devenu seul maître de la couronne.

(5) L'eunuque Syméon, un des valets de chambre de Constantin, avait été nommé drungaire des vigiles.

(6) Παραισιωμένος, mot transcrit en arménien sous la forme պարսիացիներու ou պարսիացիներու, *accubiteur*, l'officier qui couchait auprès de l'empereur. C'était une des charges les plus considérables de la cour de Byzance. (Cf. Codinus, *De officiis palatii constantinopolitani*, cap. v, p. 56; Annibal Fabroti, *Gloss. ad Cedrenum*, et Du Cange, *Gloss. med. et infim. græcitas et Gloss. med. et infim. latinitatis*.)

N° XLIX.

(1) Le mot *Goménas*, écrit par Matthieu d'Édesse Գոմեն. *Gamén*, est une altération du grec κκαυμένος, *ambustus*, «brûlé,» surnom du général Catabalôn Vestès, Boulgare d'origine, qui fut gouverneur d'Ani et de l'Ibérie, et défendit l'Arménie contre les Turcs, en 1050-1051. C'est lui qui contribua le plus à l'élévation d'Isaac Comnène sur le trône.

N° L.

(1) Gamakh, autrefois Taranagh'i, dans la province de la Haute Arménie. Ce district confinait à celui d'Éguégh'iats. La forteresse de Gamakh, l'ancienne Ani, était le lieu de la sépulture des rois arsacides, à ce que nous apprend Moïse de Khoren. (Cf. Indjidji, *Arm. anc.* p. 3; *Arm. mod.* p. 17 et 101-102.)

(2) Colonia ou Agh'oun-tzor, ville fondée par Pompée, dans la Troisième Arménie, sur la rive occidentale de l'Euphrate, au nord de Mélitène.

(3) Khortzèn ou Khortziank', district de la Quatrième Arménie. Dans Procope, *De ædificiis*, III, III, Χορζάνη, et *De bello persico*, II, XXIY, Χορζιανήνη. (Cf. Constantin Porphyrogénète, *De admin. imperio*, ch. L, p. 109, qui écrit ce nom τὸ τοῦ Χορζάνου Θέμα.)

(4) Variantes : *Mormrans*, *Mormarkhian*.

(5) *Ēgh'noud*, primitivement *Ēgh'ants-pert* (Lasdiverdtsi, ch. XVIII), «la forteresse des biches ou des faons,» dans le district de Darôn, province de Douroupéran. Jean Mamigonien (ch. XXIV et XXXII) écrit ce nom *Ōgh'nou-pert*. (Indjidji, *Arm. anc.* p. 108.)

(6) Cette même invasion des Turcs est racontée aussi par Matthieu d'Édesse (ch. LXXXI), qui dit que leur général se nommait Dinar (Tinar). Ils passèrent l'hiver dans le district de Hantzith, où les Grecs les poursuivirent, mais sans oser les attaquer. Les montagnards de Saçoun, qui les battirent et les exterminèrent, étaient commandés par Thor'nig, fils de Mouschegh' Mamigonien, auquel le prince Grégoire Magistros, duc de la Mésopotamie, avait confié le gouvernement d'une partie du district de Darôn, du Vasbouragan et du pays de Saçoun. (Tchamitch, t. II, p. 934.) Thor'nig leur enleva tous les prisonniers qu'ils avaient emmenés de Mélitène.

N° LIV.

(1) Le texte de Scylitzès porte indiction XIV, 18', ce qui est une faute évidente. Cette comète a été indiquée effectivement à l'année 1066 par Hind, qui a calculé son passage au périhélie au 31 avril, à 0^h 0' (temps moyen à l'observatoire de Greenwich). C'est la même qui épouvanta l'Europe dans l'année de la conquête de l'Angleterre par les Normands. M. Hind pense que c'est très-probablement la comète de Halley. (*The comets*, London, 1852, p. 52 et 126.)

N° LV.

(1) Par l'expression *calcul* ou *comput khosrovien*, il faut entendre la grande ère arménienne. (Voir, pour l'explication de cette expression, mon Introduction.)

(2) Cosmas de Jérusalem succéda à Jean Xiphilin sur le siège de Constantinople. L'auteur de ce Mémorial a anticipé son avènement, que l'on place en 1080; sa mort est de 1086.

(3) Vahram, fils aîné de Grégoire Magistros, hérita des titres et de la principauté de son père; mais, ayant renoncé au monde, il devint catholicos d'Arménie, sous le nom de Grégoire (Krikor) ou Grégoras (Krikoris). Il fut appelé *Vgaiactr*, Վգայապետ, «ami des martyrs,» parce qu'il avait traduit ou fait traduire les martyrologes grecs et syriaques. Lorsque, vers 1045, les Grecs s'emparèrent d'Ani, et qu'ils eurent renversé le trône des Bagratides et le siège des pontifes arméniens, les catholicos n'eurent plus de résidence fixe, et plusieurs à la fois prirent ce titre. Au milieu des agitations de sa vie errante, Grégoire forma le projet, avec Georges (Kèork) de Lor'è, son chancelier, de se retirer dans la solitude, sur la Montagne Noire (Amanus), qui était peuplée de solitaires et de moines arméniens, grecs et syriens. Matthieu d'Édesse nous apprend (ch. xcix) comment Georges, infidèle à ce vœu, abandonna Grégoire et le supplanta comme patriarche. Ce dernier, s'étant mis en route, se rendit à Constantinople, et c'est dans ce voyage sans doute qu'il trouva l'ouvrage de saint Jean Chrysostome dont il parle dans son Mémorial. De là il passa à Rome; puis, retournant en Orient, il aborda en Égypte (ch. cviii), où il se fixa momentanément, très-probablement dans le désert de Schété, au sud-ouest d'Alexandrie. Enfin il revint en Cilicie et se retira auprès du prince Kègh'-Vasil, à K'éçoun, où il mourut, en 554 È. A. — (23 février 1105-22 février 1106). (Cf. n° LIX.) Pour la généalogie du patriarche Grégoire Vahram, qui était de la race royale des Arsacides de Perse, voir le tableau intitulé *Famille de Grégoire Magistros*, à la fin de ma traduction de la Chronique de Matthieu d'Édesse.

(4) Le Golfe Asiatique doit être très-certainement l'*Issicus Sinus*, appelé au moyen âge *Ծոց Հայոց*, «Golfe des Arméniens,» aujourd'hui *Golfe d'Iskenderoun*, situé entre la Syrie et la Cilicie, et à l'est duquel s'étend la chaîne de l'Amanus. C'est là, en effet, au pied du Taurus, comme s'exprime Grégoire, qu'il arriva, après avoir parcouru la Libye.

(5) Les expressions *demeure angélique* et *habit angélique* s'appliquent, dans le langage de l'Église orientale, à l'habitation et au costume des religieux. (Cf. la Vie de saint Sabas, seigneur et autocrate des pays serbes et pomoriens, manuscrit slave n° 10, *apud* le R. P. Martinof, *Les manuscrits slaves de la Bibliothèque impériale de Paris*, 1858, in-8°, p. 57.)

(6) Grégoire distingue deux savants arméniens du nom de Guiragos, l'un qu'il rencontra à Constantinople, et qui fit une première traduction du livre de saint Jean Chrysostome, et l'autre qui habitait un des couvents de la Montagne Noire, et qui corrigea ce premier travail.

N° LXII.

(1) Bernard de Valence, ancien évêque d'Arta, en Épire, avait suivi à la croisade le légat Adhémar, évêque du Puy, comme son chapelain. Lors de la prise d'Antioche, le titulaire du siège de cette ville était Jean, Grec de nation, que les infidèles avaient mis aux fers et traité cruellement. Jean fut rétabli dans ses fonctions par les croisés; mais, au bout de

deux ans, il s'en démit, et Bernard fut élu par le clergé et le peuple, en 1100. (Guillaume de Tyr, VI, xxiii, XIV, x; Baronius, *Annal. eccles.* t. XII, *ad annum* 1136, et Fleury, *Hist. eccles.* LXIV, LVIII.) Il siégea trente-six ans, jusqu'en 1136. Tchamitch (t. III, p. 53) a commis une erreur en prétendant qu'à la mort de Tancrède le patriarche d'Antioche était Rodolphe, qui fut le successeur de Bernard. C'est donc sur ce dernier, et non sur Rodolphe, que retomberait l'accusation de Guiragos et de Samuel d'Ani, d'avoir empoisonné Tancrède, si elle avait quelque fondement. Il faut rectifier dans ce sens la note 1 du chapitre cxxi de ma traduction de Matthieu d'Édesse.

N° LXIII.

(1) Le quatrième jour de la création, qui est celui où Dieu fit les astres, le soleil et la lune (Genèse, I, 14-19), était compté comme le quatrième de la semaine, c'est-à-dire mercredi.

Le calcul fait d'après les Tables de M. Largeteau nous donne, à la date que j'ai déduite de Samuel d'Ani, 19 mars 1113, une éclipse presque totale de soleil, à 8^h4', en comptant à partir de minuit, temps moyen au méridien d'Erzeroum.

N° LXVI.

(1) Pendant le cours de l'impression de mon livre, Mahmoud-Effendi, astronome égyptien, a fait paraître dans le Journal asiatique (cahier de février-mars 1858) un remarquable travail sur le calendrier arabe antéislamique, et sur la naissance et l'âge de Mahomet, dans lequel il établit que l'hégire véritable, ou l'entrée du prophète à Médine, eut lieu le lundi 20 septembre 622, correspondant au 10 de thischri du calendrier judaïque, jour de la fête du Kippour chez les Juifs.

N° LXXII.

(1) Cette éclipse fut totale à 14^h13', temps moyen au méridien d'Erzeroum, d'après le calcul que fournissent les Tables de M. Largeteau.

N° LXXVI.

(1) Par l'expression *Romains*, l'auteur entend les Occidentaux ou Latins. (Cf. sur cette dénomination la note 136 du chapitre II, I^{re} partie.)

(2) Les Arméniens désignent quelquefois par le nom d'*Océan* la Méditerranée, comme on le voit dans Moïse de Khoren (I, XIV, et II, XII) et dans Matthieu d'Édesse (*passim* et note 3 du chapitre III).

(3) Guiragos a extrait ce fragment de Samuel d'Ani, dont il reproduit le jeu de mots sur le nom de l'empereur Manuel : Immanuel, עִמָּנוּאֵל, *nobiscum Deus*, est le nom de Jésus-Christ, tandis que Minuel (Manuel), מִנוּאֵל, peut signifier *longe a nobis Deus*.

(4) Matthieu d'Édesse (ch. CLXXII) rapporte comment, en 1101, les croisés, commandés par Guillaume IX, comte de Poitiers, s'égarèrent, sous la conduite des guides perfides que leur avait donnés l'empereur Alexis, dans les plaines arides de la Lycaonie, où ils périrent écrasés par les Turcs ou empoisonnés par le pain mêlé de chaux que ce prince leur faisait donner.

N° LXXVII.

(1) Cf. Grégoire le Prêtre, notes 1 et 2 du chapitre CCLXVII, t. I^{er} de ma Bibliothèque historique arménienne, p. 479.

(2) Kumusch-Tékîn, fils de Theïlou, autrement dit Mohammed-ben-el-Danischmend, c'est-à-dire « fils du savant » ou « du docteur, » parce que son père avait été maître d'école, était un chef turcoman qui fut la tige des souverains de Cappadoce. Aboulfaradj (*Chronique syriaque*, p. 200) le nomme Ismayl. Ces princes régnèrent à Siwas (Sébasté), Kaisarié (Césarée) et Malathiya (Mélitène). (Cf. le tableau généalogique des émirs turcomans de Cappadoce, de la famille de Danischmend, à la fin de ma traduction de Matthieu d'Édesse.)

N° LXXVIII.

(1) Le mot *ἡμισυή* ou *ἡμισυή* signifie une menue monnaie qui est la quatrième partie de la drachme, une obole, un objet de peu de valeur; en persan دانگ. Ce mot est passé en grec sous la forme *δανάκη*. Dans la version arménienne de l'Ancien Testament, le *tang* est pris comme l'équivalent de l'obole, et, dans celle du Nouveau Testament, pour l'as, *δραχμίων*. (Cf. Pascal Aucher, *Traité des poids et mesures des anciens*, v° *ἡμισυή*.)

N° LXXIX.

(1) Danoun, *Δανούνης*, dans Nicétas Choniate; ذوالنون, prince de Siwas et Malathiya, de la famille de Danischmend. Il paraît qu'il s'était allié momentanément avec Izz-eddin Kilidj-Arslan. Ce fut sans doute plus tard que celui-ci lui enleva ses États. Dsou'l-noun se réfugia auprès de Nour-eddin, qui, en 568 hég. = (1172-1173), vint attaquer Kilidj-Arslan et le força de rendre le territoire dont il s'était emparé (Ibn-Alathir, t. XI, édit. Tornberg, p. 257-258); mais, après la mort de Nour-eddin (1174), Kilidj-Arslan chassa de nouveau Dsou'l-noun et le dépouilla tout à fait. Ce dernier s'enfuit à Constantinople, auprès de l'empereur Manuel Comnène. (Cf. mon tableau généalogique des émirs turcomans de Cappadoce.)

(2) Gadoug, bourg de la Cilicie.

(3) Ablastha, et aujourd'hui, en vulgaire, Albésdan et Élbisthan, ville de la Troisième Arménie, dans le district de Dchahan, au nord de l'Euphrate. Elle paraît répondre à la *Comana* de Cappadoce. (Cf. d'Anville, *Géogr. anc. abrégée*, t. II, p. 67; Indjidji, *Arm. mod.* p. 378.)

(4) Daranda ou Laranda, maintenant Derindeh, ville de la Troisième Arménie, dans le district de Dchahan, auquel elle donne quelquefois son nom.

N° LXXXI.

(1) Manuel Comnène mourut, suivant Nicétas Choniate, au commencement de l'indiction XIV (septembre 1180). Guillaume de Tyr (XXII, v) dit le 6 octobre de cette même année.

N° LXXXII.

(1) Kothb-eddin Maudoud Abou'l-moulouk, fils de Zangui, mourut à Mossoul, suivant Ibn-Alathir, dans le mois de dsou'lhidjé 565 hég. = (août-septembre 1170).

N° LXXXIII.

(1) Grégoire IV, surnommé *Dgh'a'*, «Enfant.» Son père, le prince Vasil, fils d'Abirad, était frère de saint Nersès Schnorhali, et issu de la race royale des Arsacides de Perse par saint Grégoire l'Illuminateur et par le prince Grégoire Magistros. La postérité immédiate de ce dernier occupa le siège patriarcal pendant près d'un siècle et demi, par une suite non interrompue de catholicos, à partir de 1065 jusqu'en 1202. (Cf. le tableau de la famille de Grégoire Magistros, à la fin de ma Chronique de Matthieu d'Édesse.)

N° LXXXIV.

(1) Ainsi que l'atteste Michel le Syrien, Saladin était originaire de Tévîn, ville dont le territoire, à l'ouest, touche au district de Maciats-ödèn, dans la province d'Ararad.

(2) Ce sultan est le fameux Nour-eddin.

(3) Raymond III, fils de Raymond II, arrière-petit-fils de Raymond de Saint-Gilles. Guiragos reproduit contre ce prince l'accusation dont quelques historiens des croisades, arabes ou occidentaux, se sont fait l'écho, de s'être mis d'accord secrètement avec Saladin et d'avoir trahi les chrétiens à la bataille de Hittin ou Tibériade. Cette accusation, qu'a répétée Vertot (*Hist. de l'ordre de Malte*, livre II), a été réfutée par Dom Vaissète (*Hist. de Languedoc*, XVII. LXXXIII, et note x) et par son nouvel éditeur, M. Alex. Du Mége (*Additions au livre XVII*, note 39), ainsi que par Marin, dans son Histoire de Saladin, et Michaud (*Hist. des croisades*, livre VII, 5^e édition, p. 330, note 1). Il paraît seulement que Raymond, mécontent du mariage de la comtesse de Jaffa avec Guy de Lusignan et de l'élévation de ce dernier au trône de Jérusalem, eut quelques intelligences secrètes avec Saladin; mais ensuite il se rallia franchement à la cause des chrétiens; et ce qui le prouve, c'est le témoignage positif d'Ibn-Alathir et d'Aboulféda, qui disent qu'après la bataille de Hittin il se retira à Tripoli, où il mourut, peu de temps après, du chagrin que lui causa cette défaite.

(4) Guiragos appelle *Adéliens*, *ادليين*, la famille des princes ayoubites, du nom de Mélik-el-Adel, frère de Saladin et l'un de ses plus célèbres successeurs. Cette famille forma plusieurs branches, en Égypte, à Alep, Damas, Hama, Hems, Khélath, Meïafarékîn, et dans l'Yémen.

(5) Mélik-el-Kamel, fils de Mélik-el-Adel, lui succéda en Égypte, où il régna de 1218 à 1238.

(6) Parmi les différents princes ayoubites qui portèrent le nom de Mélik-el-Aschraf, Guiragos a voulu désigner, comme on le voit par plusieurs autres passages de son livre, Mélik-el-Aschraf-Mouça, qui fut souverain de Khélath, de 1212 à 1232.

N° LXXXV.

(1) Saint Nersès de Lamprôn occupe, dans l'histoire politique et religieuse de l'Arménie.

une place trop considérable pour que nous omettions de dire quelques mots sur son origine et le rôle qu'il joua. Il était de la famille des princes *Héthoumiens*, qui possédaient la forteresse de Lamprôn, aujourd'hui Nimroun-Kalessi, au nord-ouest de Tarse. Le chef de cette famille, Ôschîn, résidait d'abord dans la province d'Artsakh, où il possédait la forteresse de *Mairiats-Dchourk'*, « eaux » ou « rivières des bois, » non loin de la ville de Kantzag. Redoutant les invasions des Turcs, Ôschîn, en 1072, émigra, avec ses frères Halgam et Pazouni, à Constantinople, et de là se rendit à Tarse, auprès du prince ardzrouni Abêlkarib, qui tenait cette ville en fief de l'empire, et avec lequel il se lia étroitement. Ôschîn, ayant enlevé Lamprôn aux infidèles, fut confirmé dans la possession de cette place et du territoire environnant par Alexis Comnène. (Cf. Matthieu d'Édesse, ch. xci, note 7.) Après la mort d'Ôschîn (1110), sa principauté passa à son fils Héthoum, qui en étendit les limites jusqu'à Tarse, et reçut de Jean Comnène le titre de *sébaste*. Il avait deux fils, Ôschîn II et Sêmpad, qui héritèrent, le premier, comme l'aîné, de Lamprôn et du titre de *sébaste*, et le second de la forteresse de Babar'on. Il maria une de ses filles au prince Vasil, frère du patriarche saint Nersès Schnorhali, et en même temps Vasil unit Schahantoukhd, fille de son frère le général Schahan, à Ôschîn. Ce fut ainsi que s'allièrent, par un double mariage, la race des Arsacides et celle de Haïg, de laquelle descendaient les princes de Lamprôn. Héthoum étant mort, Ôschîn II lui succéda. Celui-ci eut cinq fils, Héthoum II, Nersès (d'abord nommé Sêmpad), Abirad, Schahénschah et Grégoire (Krikor), ainsi que trois filles, Marie, Suzanne (Schouschan) et Dalitha.

Héthoum II, l'aîné, succéda à son père, et son frère puîné, Nersès, qui avait été consacré à Dieu par ses parents, dès avant sa naissance, fut fait archevêque de Tarse et de Lamprôn, à l'âge de vingt-trois ans, par le catholicos Grégoire Dgh'a'. Il était né en 1153 et mourut le 14 juillet 1198, la première année du règne de Léon II, à l'âge de quarante-cinq ans révolus. Il fut enterré dans le couvent de Sguévr'a, situé auprès de Lamprôn, et dont il était abbé.

Saint Nersès peut être considéré comme un des Pères les plus illustres de l'Église arménienne, par sa sainteté, son savoir et ses écrits. Il était versé dans la connaissance non-seulement de la littérature grecque, en honneur de tout temps parmi ses compatriotes, mais, ce qui était beaucoup plus rare, de la littérature latine. A cette époque, les Arméniens occidentaux ou de la Cilicie, qui vivaient dans le voisinage et le contact habituel des croisés, avaient adopté les institutions féodales, les modes et une foule de termes du langage des Francs, et inclinaient vers les rites et la discipline de l'Église latine, tandis que les Arméniens orientaux ou de la Grande Arménie, fortement attachés à leurs anciennes traditions, repoussaient ces innovations. Saint Nersès fut le représentant du premier parti, et, vivement accusé par ses adversaires, il fut obligé de se justifier auprès du roi Léon II. La lettre qu'à cette occasion il adressa à ce prince et son grand ouvrage intitulé *Institutions de l'Église* sont curieux pour nous, en ce qu'ils nous font connaître diverses particularités de la vie civile et religieuse des Francs de Syrie, mises en contraste avec les usages arméniens.

N° LXXXVIII.

(1) Étienne Orbélian parle d'un chrétien syrien qui était l'un des conseillers de Mangoukhan (1251-1260), mais sans nous dire son nom. (Cf. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*,

t. II, p. 135 et 280.) Le docteur Siméon, dont il est question dans Guiragos, était attaché au service d'Ogotai (1229-1246).

(2) Le jamahar, *ճամահար*, est une sorte de crécelle ou instrument en bois qui, par le bruit qu'il produit lorsqu'il est agité ou frappé avec un maillet, sert en Orient à appeler les fidèles à la prière. Le jamahar a aujourd'hui, dans quelques localités, comme en Cilicie, la forme d'un cadre à lames en bois, suspendu en l'air par une corde à la porte des églises. Lorsqu'on le frappe, il rend des sons variés, suivant la grosseur des lames. A Constantinople, on emploie une barre de fer, qu'un homme, parcourant les rues, fait résonner en la heurtant contre terre, et en criant : *Ճամահար յայդեղէք*.

(3) Le roi Héthoum I^{er} régna, d'après Sempad de Cilicie, de 1226 à 1270. (Cf. I^{re} part. ch. IV, p. 120.)

(4) Constantin I^{er} monta sur le siège en 690 È. A. = (20 janvier 1241-19 janvier 1242), suivant Guiragos; il mourut, d'après Vartan, en 716 È. A. = (14 janvier 1267-13 janvier 1268).

(5) Tchamitch place le district de Miaph'or dans la province de Koukark', et Indjidji (*Arm. anc.* p. 527-528) parmi les localités de l'Arménie dont la position est aujourd'hui incertaine. Il ajoute qu'il résulte cependant des paroles d'Ét. Orbélian (ch. XXXVIII) que ce district se trouvait entre la province d'Artsakh, le district de Kartman, qui faisait partie de cette province, et les limites du lac de Kégh'am. Nous voyons dans Jean Catholico que le district de Miaph'or était une contrée fortifiée par la nature et située dans le nord de l'Arménie. Guiragos raconte que Jean VI, qui succéda à Étienne III comme catholico des Agh'ouans, avait entrepris de bâtir une grande et magnifique église au couvent de Khamisch, dans le district de Miaph'or, et que l'irruption des Kharizmiens, sous la conduite du sultan Djelâl-eddin Mankberny, empêcha l'achèvement de cet édifice. Mékhithar d'Aïrivank', dans sa Chronographie, place cette construction entre les années 640 È. A. = (2 février 1191-1^{er} février 1192) et 660 = (28 janvier 1211-27 janvier 1212). (Cf. Schahkathouni, *Description d'Édchmiadzin*, t. II, p. 341.)

N^o LXXXIX.

(1) Le roi Léon II, se sentant près de sa fin (1219), appela le catholico Jean VII et les grands de la Cilicie, et, dans le nombre, les deux principaux, sir Adam de Gastim, seigneur français, qui était passé à son service après avoir été à celui des princes d'Antioche, et Constantin, seigneur de Partzèrpert, grand baron, de la famille des Héthoumiens. Il confia à sir Adam la tutelle de Zabél (Isabelle), sa fille et son héritière, avec le titre de baïle du royaume. Au bout de deux ans, en 1221, sir Adam ayant été tué par les Assassins ou Bathéniens, dans une ruelle de Sis qui conduisait à l'église de Saint-Bartzouma, Constantin prit la régence. Sur la proposition de ce dernier, les barons de la Cilicie résolurent de donner la main de la jeune princesse et la couronne à Philippe, fils de Raymond le Borgne, prince d'Antioche. Ils l'appelèrent, en lui faisant jurer de respecter les usages arméniens et les rites de leur Église. Mais Philippe, une fois sur le trône, affecta une partialité outrée en faveur des Latins, et s'attacha à choquer les Arméniens. Il fit plus : il envoya à son père, à Antioche, les objets les plus précieux de son palais, et entre autres la couronne. Les grands, irrités,

se saisirent de lui et le renfermèrent dans la forteresse de Partzèrpert, où il mourut de chagrin dans l'année. Il avait régné deux ans. Comme sa femme Zabél voulait se retirer dans un couvent, les barons s'y opposèrent, et à leur tête Constantin, qui ambitionnait de lui faire épouser son fils Héthoum. Pour se soustraire à ces obsessions, Zabél courut se réfugier à Séleucie (Sélefké) et se mettre sous la protection du frère Bertrand, commandeur des Hospitaliers, auxquels appartenait le château de cette ville. Alors Constantin vint en faire le siège, et, ayant obtenu qu'on lui remit la reine, il la conduisit en pompe à Sis, où il la maria à son fils. Le jour même, Héthoum fut sacré roi d'Arménie (1226). (Sempad, *Chronique des rois de Cilicie, ad annum 675.*)

(2) *Ծերանածիւ* «porphyrogénète,» titre des jeunes princes nés depuis que leur père était sur le trône. Les Roupéniens l'avaient emprunté à l'étiquette de la cour de Byzance.

(3) Le roi Léon II (1187-1219).

(4) Le prince Thoros II (1141-1168).

(5) En arménien *Թագաւորացոյր*, traduction du titre grec *βασιλοπάτωρ*.

N° XC.

(1) Jean Vanagan avait composé, entre autres ouvrages, une Histoire des invasions des Mongols dans le pays des Agh'ouans, la Géorgie et la Grande Arménie, à partir de 1236 jusqu'en 1265. Ce livre est aujourd'hui perdu (cf. Soukias Somal, *Quadro della storia letteraria di Armenia*, p. 108-109), mais les principaux faits dont il contenait le récit nous sont connus par Guiragos et Vartan, disciples de Jean Vanagan, qui avaient mis son travail à contribution.

(2) Il y a dans le texte *ancienne correspondance* ou *ancien style*, ce qui est ou une distraction de l'auteur ou une faute de copiste, car le calendrier de Jean Diacre est toujours désigné par la dénomination de *nouveau calendrier*. D'ailleurs Guiragos, en indiquant la date de la mort de Jean Vanagan d'après le même comput, emploie formellement l'expression *nouveau mode* ou *nouveau style* :

«Son âme pure, dit-il, se dégagea doucement des liens du corps, le 10 du mois d'arek «suivant le *nouveau* et vrai style, 18 mars suivant les Romains, deux jours avant l'ouverture «du printemps, un samedi, jour consacré à la mémoire du bienheureux Cyrille, patriarche «de Jérusalem, de saint Orens, martyr, et de ses six frères, qui furent mis à mort par l'ordre «de l'impie Maximin. ... Vanagan mourut en 700 de l'ère arménienne.»

N° XCI.

(1) Il est aussi question du voyage de Héthoum I^{er} à la cour de Mangou dans Vartan et deux historiens anonymes cités par Tchamitch, t. III, p. 250. Suivant la Chronique rimée de Vahram, l'absence du roi dura quatre ans, et, suivant le moine Hayton, dans son Histoire des Tartares, trois ans et demi; mais la précision des dates énoncées par Guiragos prouve qu'il a travaillé sur des communications authentiques, et qu'il a été beaucoup mieux informé.

N° XCII.

(1) Arik-Bouga avait pour frères Mangou, Koubilai et Houlagou, et était fils de Toulouï, fils de Tchinguiz-khan. Il disputa le trône à Koubilai et fut reconnu quelque temps comme grand khan par une partie de la nation mongole; mais, vaincu à plusieurs reprises par son frère, il fut forcé de venir lui faire sa soumission, et mourut bientôt après, de maladie. (D'Ohsson, *Histoire des Mongols*, III, 1, t. II, p. 339 et suiv.)

(2) Batchou-Nouïn avait remplacé, dans le commandement de l'armée tartare qui occupait l'Agh'ouanie, la Géorgie et l'Arménie, et qui était destinée à opérer dans l'Asie occidentale. Tcharmagh'an, envoyé précédemment par Ogotaï, et devenu muet et hors d'état d'agir, par suite sans doute d'une attaque de paralysie.

(3) L'Asie Mineure.

(4) C'est le dawâtar ou dévatdar (vice-chancelier, littéralement *porte-écritoire*) Eibeg, que le calife avait opposé, avec Feth-eddin Ibn-Korer, aux troupes de Houlagou. (D'Ohsson, IV, v, t. III, p. 230.)

(5) Zak'arê III, fils de Schahênschah I^{er}, de la famille des Mèkharguêrdzel, fut tué par ordre de Houlagou, en 1261. (Cf. M. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, Additions, p. 434.)

(6) En persan جهانگیر « conquérant du monde. »

(7) Dôkhous-Khathoun avait le premier rang parmi les femmes de Houlagou; elle était Tartare d'origine et professait le christianisme nestorien, comme la tribu kéraïte à laquelle elle appartenait. Elle se montra toujours favorable aux chrétiens et leur protectrice; aussi les écrivains arméniens font-ils d'elle le plus grand éloge.

(8) Ces princes étaient d'une famille arménienne qui possédait le district de Khatchên, dans la province d'Artsakh; ils étaient alliés par mariage à celle des Orbélians et à celle des Mèkharguêrdzel. (Tchamitch, t. III, p. 202, et M. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, Additions, p. 339-346.)

N° XCIII.

(1) David V, Bagratide, fils de Giorgi Lascha (1243-1269).

(2) D'après la date que porte notre n° xciii, ce doit être Boëmond V, fils de Boëmond IV.

(3) La princesse Marie, fille naturelle de Michel Paléologue. Elle avait pour mère une dame de la famille Diplovatatzé. Les Mongols la nommaient par son titre de Δέσποινα. Aboulfaradj dit, comme Vartan, qu'elle fut accompagnée par le patriarche d'Antioche, Euthymius. Marie, qui était destinée à Houlagou, ayant trouvé, à son arrivée, ce souverain mort, épousa son fils Abaka. (Cf. Pachymère, *Historia rerum*, III, III, p. 99.)

N° XCV.

(1) En turc *Serfendkiar*, à une journée de marche et au sud-ouest d'Anazarbe. Cette forteresse est située au sommet d'un rocher. Dans le voisinage et au sud coule le fleuve Djeyhan. (Indjidji, *Arm. mod.* p. 366.)

(2) Le monastère d'Arkagagh'in s'élevait non loin de Sis.

N° XCVII.

(1) Gazan, le septième des khans mongols de la Perse (1295-1304). (D'Ohsson, t. IV, tabl. 1^{re}.)

(2) David VI, fils du roi Dimitri II (1292-1310). (M. Brosset, *Histoire de la Géorgie*, p. 612.)

(3) Héthoum II, dit *Jean*, commença son règne en 1289, et le prolongea, après être descendu du trône deux fois, jusqu'en 1305.

(4) Grégoire VIII, catholicos d'Arménie, siégea depuis 744 È. A. = (7 janvier 1295-6 janvier 1296) jusqu'en 756 = (4 janvier 1307-3 janvier 1308), suivant le continuateur anonyme de Samuel d'Ani.

(5) Étienne IV, catholicos des Agh'ouans, succéda, étant encore tout jeune, à Nersès III. en 710 È. A. = (15 janvier 1261-14 janvier 1262), d'après Guiragos.

N° XCVIII.

(1) Khatchig Kakig, roi du Vasbouragan, frère de Sarkis Aschod et de Kourkén, tous trois fils de Téréniq Krikor. (Cf. n° xxxvi et xxxvii.)

(2) L'île d'Agh'thamar, dans le lac de Van, était comprise dans le district de R'èschdounik', province du Vasbouragan. Il est déjà question, dans Moïse de Khoren (III, xv) et Faustus de Byzance (III, viii), de la forteresse qui faisait de cette île une place de sûreté. Les premiers qui y construisirent quelques édifices sont, d'après Thomas Ardzrouni, David Sahar'ouni et Barzaph'ran, chef de la satrapie des R'èschdouni, au vii^e siècle de notre ère; mais celui auquel Agh'thamar doit le plus, sous ce rapport, est le roi du Vasbouragan Khatchig Kakig, qui y construisit une jetée, creusa un port, bâtit une ville avec un magnifique palais, ainsi que le couvent et l'église de la Sainte-Croix. Th. Ardzrouni décrit longuement et avec complaisance les travaux de ce prince, l'un des plus illustres de la famille à laquelle lui-même se rattachait. En 1113, Agh'thamar devint le siège d'un catholicos, qui se déclara indépendant du pontife suprême des Arméniens. David, fils de Thor'nig, fut le premier titulaire de ce siège, qui s'est maintenu jusqu'à la fin du siècle dernier.

(3) Ce doit être le catholicos d'Agh'thamar, sous la juridiction duquel vivait le copiste. Il est tout naturel qu'il le qualifie de patriarche d'Arménie. A cette époque, le véritable et légitime catholicos était Grégoire VII, à Sis.

N° XCIX.

(1) Papert, Païpert, aujourd'hui Baïbouth ou Baïbourth, ville et forteresse de la Haute Arménie, sur le fleuve Djorokh. Grégoire de Gamakh la comprend dans le district de Khakhdik' ou Chaldée Pontique, qui était au nord de la Haute Arménie et confinait vers l'ouest à la province de Daik'.

(2) Le village d'Ôtzeğh' ou bien Ôtzedègh' est, comme Papert, dans la Haute Arménie.

(3) David V fut catholicos à Êdchmiadzîn, depuis 1586 jusqu'à 1591, suivant Tchamitch; mais notre mémorial prouve qu'il l'était encore en 1603. Le sultan Mehemmed III, fils de

Mourad III, régna de 1595 à 1603, année où son fils Ahmed I^{er}, surnommé Tchélébi, lui succéda.

(4) Par le nom de *Djélatiens* il faut entendre les Persans, qui, sous le règne de Schah-Abbas I^{er}, dit *le Grand*, désolèrent l'Arménie (1603-1606), objet de la convoitise des sultans ottomans et des sofis, et théâtre de leurs luttes continuelles, et qui rappelèrent par leurs excès ceux auxquels s'étaient livrées, dans ce malheureux pays, les troupes de Djelâl-eddin, sultan de Kharizm, lorsqu'elles l'envahirent, en 1229.

Un des épisodes de cette invasion de Schah-Abbas est la destruction du riche et beau village de Dchough'a, sur l'Araxe, et la transplantation de ses habitants à Ispahan, où ils fondèrent le faubourg appelé le Nouveau-Djoulfa, *Nor-Dchough'a*, devenu bientôt, grâce à l'activité industrielle de ces colons et à leur aptitude pour le commerce, l'une des cités les plus florissantes de l'Orient. Il est vrai que, si Schah-Abbas employa des moyens violents pour emmener les Arméniens dans ses États, il les traita avec douceur lorsqu'il les eut sous la main, leur accorda toutes sortes de privilèges et de faveurs, et que son exemple fut imité par ses successeurs, jusqu'au moment où la Perse tomba dans le désordre et l'anarchie, après la mort de Nadir-Schah. Un grand nombre d'Arméniens du Nouveau-Djoulfa passèrent alors en Russie et dans l'Inde.

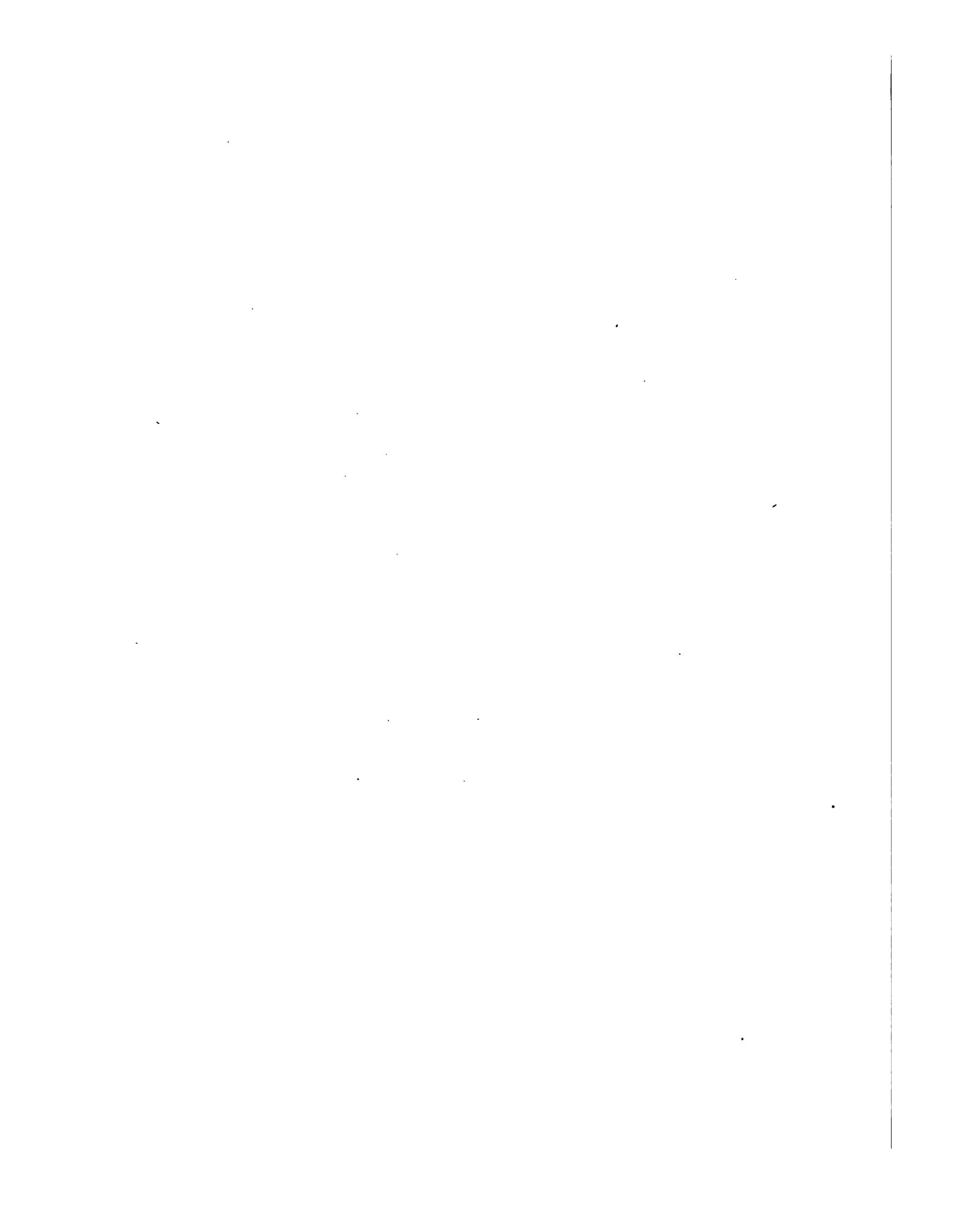
Ar'akel de Tauris, écrivain contemporain, a retracé en détail et avec une plume élégante l'histoire de cette transmigration et des événements survenus, à cette époque, en Arménie et en Perse.

(5) Le district de Sahat, dont une portion est formée du territoire appelé Sahati-Ph'os ou Sahata'-Ph'os, est l'ancien district d'Ēraskhatzor (vallée de l'Araxe), sur la rive méridionale de ce fleuve. Ce district dépendait alors du khanat d'Ērivan.

(6) Sagh'moçavank' (Couvent des Psaumes) est dans le district d'Arakadz-ödën, limitrophe d'Ēraskhatzor, et situé au nord de l'Araxe. Ēdchmiadzïn se trouve entre ces deux districts.

N° C.

(1) Ce manuscrit est une copie de l'ouvrage dont j'ai donné le mémorial sous le n° LV.



TROISIÈME PARTIE.

TABLEAU A,

DONNANT LA CONCORDANCE DES ANNÉES VAGUES ARMÉNIENNES ET DES ANNÉES INTERCALAIRES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE, À PARTIR DU COMMENCEMENT DE CETTE ÈRE JUSQUES ET Y COMPRIS L'AN 2011, OÙ SE TERMINERA LE GRAND CYCLE, ACTUELLEMENT EN COURS, DE 1461 ANNÉES VAGUES = 1460 ANNÉES JULIENNES.

Dans ce tableau, l'ère arménienne est marquée d'après le style vulgaire ou historique. Pour avoir le style technique ou des computistes, il suffit de retrancher une unité du style vulgaire : ainsi 2 È. A. st. vulg. = 1 È. A. st. techn.

ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇART.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇART.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇART.
— 1	26 novembre.	84	5 novembre.	168	15 octobre.
+ 4	25	88	4	172	14
8	24	92	3	176	13
12	23	96	2	180	12
16	22	100	1	184	11
20	21	104	31 octobre.	188	10
24	20	108	30	192	9
28	19	112	29	196	8
32	18	116	28	200	7
36	17	120	27	204	6
40	16	124	26	208	5
44	15	128	25	212	4
48	14	132	24	216	3
52	13	136	23	220	2
56	12	140	22	224	1
60	11	144	21	228	30 septembre.
64	10	148	20	232	29
68	9	152	19	236	28
72	8	156	18	240	27
76	7	160	17	244	26
80	6	164	16	248	25

ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇART.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇART.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇART.
252	24 septembre.	352	30 août.	452	5 août.
256	23	356	29	456	4
260	22	360	28	460	3
264	21	364	27	464	2
268	20	368	26	468	1
272	19	372	25	472	31 juillet.
276	18	376	24	476	30
280	17	380	23	480	29
284	16	384	22	484	28
288	15	388	21	488	27
292	14	392	20	492	26
296	13	396	19	496	25
300	12	400	18	500	24
304	11	404	17	504	23
308	10	408	16	508	22
312	9	412	15	512	21
316	8	416	14	516	20
320	7	420	13	520	19
324	6	424	12	524	18
328	5	428	11	528	17
332	4	432	10	532	16
336	3	436	9	536	15
340	2	440	8	540	14
344	1	444	7	544	13
348	31 août.	448	6	548	12
ÈRE ARMÉNIENNE.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇART.	ÈRE ARMÉNIENNE.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇART.
1	552	11 juillet.	37	588	2 juillet.
2	553		41	592	1
5	556	10	45	596	30 juin.
9	560	9	49	600	29
13	564	8	53	604	28
17	568	7	57	608	27
21	572	6	61	612	26
25	576	5	65	616	25
29	580	4	69	620	24
33	584	3	73	624	23

TABLEAU A.

385

ÈRE ARMÉNIENNE.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{re} DE NAVAÇART.	ÈRE ARMÉNIENNE.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{re} DE NAVAÇART.
77	628	22 juin.	245	796	11 mai.
81	632	21	249	800	10
85	636	20	253	804	9
89	640	19	257	808	8
93	644	18	261	812	7
97	648	17	265	816	6
101	652	16	269	820	5
105	656	15	273	824	4
109	660	14	277	828	3
113	664	13	281	832	2
117	668	12	285	836	1
121	672	11	289	840	30 avril.
125	676	10	293	844	29
129	680	9	297	848	28
133	684	8	301	852	27
137	688	7	305	856	26
141	692	6	309	860	25
145	696	5	313	864	24
149	700	4	317	868	23
153	704	3	321	872	22
157	708	2	325	876	21
161	712	1	329	880	20
165	716	31 mai.	333	884	19
169	720	30	337	888	18
173	724	29	341	892	17
177	728	28	345	896	16
181	732	27	349	900	15
185	736	26	353	904	14
189	740	25	357	908	13
193	744	24	361	912	12
197	748	23	365	916	11
201	752	22	369	920	10
205	756	21	373	924	9
209	760	20	377	928	8
213	764	19	381	932	7
217	768	18	385	936	6
221	772	17	389	940	5
225	776	16	393	944	4
229	780	15	397	948	3
233	784	14	401	952	2
237	788	13	405	956	1
241	792	12	409	960	31 mars.

ÈRE ARMÉNIENNE.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇANT.	ÈRE ARMÉNIENNE.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇANT.
413	964	30 idrs.	578	1129	17 février.
417	968	29	582	1133	16
421	972	28	586	1137	15
425	976	27	590	1141	14
429	980	26	594	1145	13
433	984	25	598	1149	12
437	988	24	602	1153	11
441	992	23	606	1157	10
445	996	22	610	1161	9
449	1000	21	614	1165	8
453	1004	20	618	1169	7
457	1008	19	622	1173	6
461	1012	18	626	1177	5
465	1016	17	630	1181	4
469	1020	16	634	1185	3
473	1024	15	638	1189	2
477	1028	14	642	1193	1
481	1032	13	646	1197	31 janvier.
485	1036	12	650	1201	30
489	1040	11	654	1205	29
493	1044	10	658	1209	28
497	1048	9	662	1213	27
501	1052	8	666	1217	26
505	1056	7	670	1221	25
509	1060	6	674	1225	24
513	1064	5	678	1229	23
517	1068	4	682	1233	22
521	1072	3	686	1237	21
525	1076	2	690	1241	20
529	1080	1	694	1245	19
533	1084	29 février.	698	1249	18
534	1085	28	702	1253	17
538	1089	27	706	1257	16
542	1093	26	710	1261	15
546	1097	25	714	1265	14
550	1101	24	718	1269	13
554	1105	23	722	1273	12
558	1109	22	726	1277	11
562	1113	21	730	1281	10
566	1117	20	734	1285	9
570	1121	19	738	1289	8
574	1125	18	742	1293	7

TABLEAU A.

387

ÈRE ARMÉNIENNE.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇART.	ÈRE ARMÉNIENNE.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇART.
746	1297	6 janvier.	902	1452	28 novembre.
750	1301	5	906	1456	27
754	1305	4	910	1460	26
758	1309	3	914	1464	25
762	1313	2	918	1468	24
766	1317	1	922	1472	23
767	1318	1	926	1476	22
768	1319	1	930	1480	21
769	1320	1	934	1484	20
770	1320	31 décembre.	938	1488	19
774	1324	30	942	1492	18
778	1328	29	946	1496	17
782	1332	28	950	1500	16
786	1336	27	954	1504	15
790	1340	26	958	1508	14
794	1344	25	962	1512	13
798	1348	24	966	1516	12
802	1352	23	970	1520	11
806	1356	22	974	1524	10
810	1360	21	978	1528	9
814	1364	20	982	1532	8
818	1368	19	986	1536	7
822	1372	18	990	1540	6
826	1376	17	994	1544	5
830	1380	16	998	1548	4
834	1384	15	1002	1552	3
838	1388	14	1006	1556	2
842	1392	13	1010	1560	1
846	1396	12	1014	1564	31 octobre.
850	1400	11	1018	1568	30
854	1404	10	1022	1572	29
858	1408	9	1026	1576	28
862	1412	8	1030	1580	27
866	1416	7	1034	1584	26
870	1420	6	1038	1588	25
874	1424	5	1042	1592	24
878	1428	4	1046	1596	23
882	1432	3	1050	1600	22
886	1436	2	1054	1604	21
890	1440	1	1058	1608	20
894	1444	30 novembre.	1062	1612	19
898	1448	29	1066	1616	18

ÈRE ARMÉNIENNE.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇART.	ÈRE ARMÉNIENNE.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{er} DE NAVAÇART.
1070	1620	17 octobre.	1238	1788	5 septembre.
1074	1624	16	1242	1792	4
1078	1628	15	1246	1796	3
1082	1632	14	1250	1800	2
1086	1636	13	1254	1804	1
1090	1640	12	1258	1808	31 août.
1094	1644	11	1262	1812	30
1098	1648	10	1266	1816	29
1102	1652	9	1270	1820	28
1106	1656	8	1274	1824	27
1110	1660	7	1278	1828	26
1114	1664	6	1282	1832	25
1118	1668	5	1286	1836	24
1122	1672	4	1290	1840	23
1126	1676	3	1294	1844	22
1130	1680	2	1298	1848	21
1134	1684	1	1302	1852	20
1138	1688	30 septembre.	1306	1856	19
1142	1692	29	1310	1860	18
1146	1696	28	1314	1864	17
1150	1700	27	1318	1868	16
1154	1704	26	1322	1872	15
1158	1708	25	1326	1876	14
1162	1712	24	1330	1880	13
1166	1716	23	1334	1884	12
1170	1720	22	1338	1888	11
1174	1724	21	1342	1892	10
1178	1728	20	1346	1896	9
1182	1732	19	1350	1900	8
1186	1736	18	1354	1904	7
1190	1740	17	1358	1908	6
1194	1744	16	1362	1912	5
1198	1748	15	1366	1916	4
1202	1752	14	1370	1920	3
1206	1756	13	1374	1924	2
1210	1760	12	1378	1928	1
1214	1764	11	1382	1932	31 juillet.
1218	1768	10	1386	1936	30
1222	1772	9	1390	1940	29
1226	1776	8	1394	1944	28
1230	1780	7	1398	1948	27
1234	1784	6	1402	1952	26

TABLEAU A.

389

ÈRE ARMÉNIENNE.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{re} DE NAVAÇART.	ÈRE ARMÉNIENNE.	ÈRE CHRÉTIENNE.	1 ^{re} DE NAVAÇART.
1406	1956	25 juillet.	1442	1992	16 juillet.
1410	1960	24	1446	1996	15
1414	1964	23	1450	2000	14
1418	1968	22	1454	2004	13
1422	1972	21	1458	2008	12
1426	1976	20	1459	2009	"
1430	1980	19	1460	2010	"
1434	1984	18	1461	2011	"
1438	1988	17			

TABLEAU B.

CALENDRIER JULIEN.

AVEC LE NOMBRE D'OR, L'ÉPACTE ET LA LETTRE DOMINICALE DU CALENDRIER ARMÉNIEN.

NOTE SUR L'USAGE DES TABLEAUX B ET C.

Ces deux tableaux servent à convertir un quantième mensuel du calendrier vague arménien en style julien. Il faut d'abord chercher dans le tableau A l'époque de l'année julienne où tombe le 1^{er} de navaçart, et ensuite, dans le tableau B, le quantième annuel auquel répond le 1^{er} de navaçart. On prend pareillement, dans le calendrier arménien (tableau C), le quantième annuel avec lequel coïncide celui du mois arménien que l'on a à traduire. On additionne ces deux nombres, en retranchant du total une unité, si l'année est commune, ou deux unités, si l'année est bissextile¹. Lorsque, après ces opérations, on a un chiffre supérieur à 365, on retranche ce dernier nombre et l'on compte une année de plus révolue. Le total que laissent ces deux soustractions, ou la première seulement, si l'on a moins de 365, est le quantième annuel du calendrier julien, en regard duquel se trouve le quantième mensuel correspondant à celui du mois arménien proposé.

Soit, par exemple, une année commune. En 771 È. A. le 1^{er} de navaçart tomba le 31 décembre 1330 È. Ch. ou le 363^e jour du calendrier julien (tableau B). On veut savoir à quelle époque de cette année 1330-1331 répond le 1^{er} de maréri. Le 1^{er} de maréri étant le 363^e jour du calendrier arménien (tableau C), j'ajoute 363 à 271, ce qui fait 644 — 1 = 643; je retranche 365 de 643, reste 278, c'est-à-dire le 278^e jour julien ou 25 septembre 1331, date à laquelle se rencontra alors le 1^{er} de maréri.

Autre exemple pour une année bissextile. En l'an 4 È. A. le 1^{er} de navaçart = 11 juillet 555 È. Ch. par conséquent l'année arménienne empiéta de 6 mois et 5 jours sur 556, qui fut bissextile. Si l'on demande à quelle époque du calendrier julien tomba le 1^{er} de sahmi, je prends le 11 juillet = 192^e jour julien, j'ajoute le 1^{er} de sahmi = 61^e jour arménien, je réunis ces deux nombres, et j'obtiens 253, d'où je soustrais une unité seulement, parce que les derniers mois de 555 appartiennent à une année commune, et il reste 252, c'est-à-dire le 252^e jour julien = 9 septembre 555. Maintenant, à quelle date du calendrier julien correspondit, dans cette même année 4 È. A. le 1^{er} de markats. J'additionne le 11 juillet = 192^e jour julien et le 1^{er} de markats = 301^e jour arménien, total 493, dont je retranche deux unités, parce que ce total me reporte en 556 au delà du 24 février; reste 491, j'ôte 365, et j'obtiens 126 = 6 mai julien, qui est la date cherchée.

¹ Ce retranchement de deux unités évite de rien changer aux quantités annuelles du tableau B dans les années bissextiles.

Autre méthode :

Nombre de jours écoulés depuis l'ère chrétienne jusqu'à l'ère arménienne, 11 juillet 552, le 11 compris, = 201,445 jours.

A ce nombre, pris comme *absolu* ou comme *constante additive*, j'ajoute, pour une époque donnée, les années moins une de l'ère arménienne, multipliées par 365, plus le nombre de jours écoulés depuis le 1^{er} de navaçart, et je divise le total par 1461. Le quotient est le nombre des tétraétérides juliennes que ce total contient; en les multipliant par 4 on les convertit en années. Le reste de la division peut renfermer 1, 2 ou 3 années complètes, qu'il s'agit d'éliminer successivement. Comme la première de l'ère arménienne se rencontra avec une de nos bissextiles (552), la 1^{re} année de ce reste doit être comptée de 366 jours, la seconde et la troisième de 365. Il faut ajouter ensuite autant d'années juliennes qu'il y a eu de retranchements opérés. Si le reste est au-dessous de 366, on doit compter, à cause de la bissextile, une unité de plus à partir du 25 février. Le reste indique le quantième annuel, et, par suite, le quantième mensuel du calendrier julien auquel correspond la date cherchée. Prenons pour exemple le 20 de sahmi de l'année 20 È. A. A quel quantième mensuel julien et à quelle année de notre ère répond cette date?

20 — 1 = 19 × 365 = ...	6,935 jours.
Depuis navaçart jusqu'à sahmi.	60
Jours de sahmi.	20
Constante additive.	201,445
	208,460

208,460 : 1,461 donne pour quotient $142 \times 4 = 568$, et pour reste $998 - 366 = 630 - 365 = 267$. J'ajoute donc à 568 deux unités = 570, et j'ai le 267^e jour de l'année 571, par conséquent le 20 de sahmi de l'année 20 È. A. = 24 septembre 571 È. Ch.

Si l'on avait à opérer sur une année postérieure à 1552 ou à la réforme grégorienne, et que l'on voulût réduire en style grégorien un quantième de mois arménien déjà traduit en style julien, il suffirait pour cela d'accroître ce quantième de 10 jours, depuis le 15 octobre¹ 1552 jusqu'au 24 février 1700 inclusivement, de 11 jours, depuis le 25 février 1700 jusqu'au 24 février 1800, et de 12 jours à partir du 25 février 1800.

Outre l'usage auquel est approprié le tableau B, et que je viens d'expliquer, il peut servir aussi, comme calendrier perpétuel, à trouver, d'après la méthode arménienne, le quantième de la lune, et, par suite, la Pâque, au moyen du nombre d'or, de l'épacte et de la lettre dominicale. Quoique j'aie indiqué dans le tableau G le retour de la solennité pascale pour chaque année de la période de 532 ans, j'ai cru devoir fournir ici les éléments nécessaires pour refaire ce calcul, dont j'ai développé la théorie dans le chapitre II. Il me suffira de faire remarquer que le retour de la même épacte, dans la troisième colonne du tableau B, marque chaque néoménie; le quatorzième jour suivant, en comptant à partir de cette épacte,

¹ C'est le jour où commença l'usage de la réforme grégorienne à Rome, dans une partie de l'Italie, l'Espagne et le Portugal; depuis le 10 dé-

cembre, en France. On peut voir, dans l'Art de vérifier les dates, l'époque où cette réforme fut adoptée dans les divers pays de l'Europe.

est la pleine lune, et le lendemain ou quinzième jour, si c'est dans l'intervalle du 22 mars au 25 avril inclusivement, amène la PÂque, à moins que ce ne soit le dimanche, et, dans ce cas, cette fête est renvoyée, comme on sait, au dimanche suivant. Une double épacte, 30 et 29, est inscrite en regard du 2 février; 26 et 25, en regard du 6 avril, 4 juin et 2 août; 24 et 23, en regard du 2 septembre et 30 novembre. Dans le calcul du quantième lunaire, ce double chiffre ne doit être pris que pour un, cette réduplication étant nécessitée par le retranchement à faire de six jours sur la série des trente épactes répétées douze fois dans l'année = 360 jours; par cette soustraction on réduit ce nombre aux 354 jours de l'année lunaire.

Je dois maintenant montrer comment on trouve le nombre d'or, ou l'année du cycle décennovenal, l'épacte et la lettre dominicale du calendrier arménien. Il faut se rappeler que ce nombre d'or, étant le même que celui du comput alexandrin, qui a prévalu en Occident, depuis Denys le Petit, au vi^e siècle, est, par conséquent, conforme à celui de notre calendrier julien. Pour avoir le nombre d'or arménien il faut ajouter une unité aux années de l'ère chrétienne et les diviser ensuite par 19. Si la division se fait sans reste, c'est que l'on est dans la dix-neuvième année du cycle décennovenal; s'il y a un reste, il indique l'année courante de ce cycle; ainsi $1854 + 1 = 1855 : 19$ donne 97 pour quotient, c'est-à-dire 97 cycles écoulés depuis l'an — 1 È. Ch. et pour reste 12, qui est le nombre d'or arménien de l'année 1854.

L'épacte, pour chaque année du cycle décennovenal, est fournie par le tableau du n° IV de notre Appendice (Ancien cycle épactal arménien).

Les lettres dominicales sont, comme les nôtres, les sept premières lettres de l'alphabet, et ont pareillement un double emploi : 1° comme lettres dominicales proprement dites, pour indiquer les jours de l'année où tombe le dimanche; 2° comme lettres fériales, pour marquer les sept fêtes de la semaine; mais la manière de les employer est l'inverse de celle de notre calendrier. Comme lettres dominicales, elles se succèdent dans un ordre direct; comme lettres fériales, dans un ordre rétrograde. Les voici rangées dans cette double disposition et en regard des nôtres :

LETTRES DOMINICALES		LETTRES FÉRIALES	
arméniennes.	romaines.	arméniennes.	romaines.
Ա	A	Է	É
Բ	B	Զ	Z
Գ	G	Է	É
Դ	D	Թ	T
Ե	E	Կ	K
Զ	Z	Ք	X
Է	É	Ա	A

Malgré cet arrangement contraire, les lettres arméniennes ramènent, dans le cours du cycle de 28 ans, les dimanches et les fêtes aux mêmes jours que celles de notre calendrier; il n'en pourrait être autrement, puisque la PÂque, qui règle la distribution des fêtes de l'année ecclésiastique, doit tomber, chez toutes les nations chrétiennes, invariablement un

dimanche. La lettre dominicale de l'année, une fois connue, détermine la succession des lettres fériales. Il n'y a qu'à transporter la lettre dominicale dans la colonne des fériales et énumérer successivement lundi, mardi, etc., jusqu'à la fin de la série; on reprend au commencement, si la série est finie avant que la période hebdomadaire soit épuisée. Ainsi la lettre dominicale étant $\text{U} = \text{G}$, $\text{Է} = \text{A}$ marquera lundi, $\text{Չ} = \text{B}$ mardi, etc. A chaque retour du cycle solaire, les lettres dominicales et fériales reviennent dans le même ordre. Il suffit donc d'avoir ce cycle une fois construit pour retrouver ces lettres, à quelque époque que ce soit. La première année de l'ère arménienne = 552 È. Ch. coïncida avec la première année du cycle solaire et eut pour lettres dominicales $\text{GF} = \text{ՄԲ}$, comme l'année — 9 È. Ch. d'où les chronologistes font partir habituellement ce cycle. Une année de l'ère chrétienne étant donnée, pour obtenir l'année correspondante du cycle solaire, il suffit d'augmenter de 9 la date de l'ère chrétienne et de diviser le total par 28. Le reste est l'année cherchée du cycle; l'absence de reste indique la dernière ou vingt-huitième année. Dans le tableau suivant, la première colonne verticale contient la lettre dominicale; en suivant horizontalement, on a la férie du 1^{er} de chaque mois : 1 = dimanche, 2 = lundi, 3 = mardi, 4 = mercredi, 5 = jeudi, 6 = vendredi, 7 = samedi.

CYCLE SOLAIRE DE VINGT-HUIT ANS.

ANNÉES du cycle solaire.	LETTRE DOMINICALE		Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
	romaine.	arménienne.												
I	GF	AP	2	5	6	2	4	7	2	5	1	3	6	1
II	E	K	4	7	7	3	5	1	3	6	2	4	7	2
III	D	T	5	1	1	4	6	2	4	7	3	5	1	3
IV	C	É	6	2	2	5	7	3	5	1	4	6	2	4
V	BA	ZÈ	7	3	4	7	2	5	7	3	6	1	4	6
VI	G	A	2	5	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7
VII	F	P	3	6	6	2	4	7	2	5	1	3	6	1
VIII	E	K	4	7	7	3	5	1	3	6	2	4	7	2
IX	DC	TÉ	5	1	2	5	7	3	5	1	4	6	2	4
X	B	Z	7	3	3	6	1	4	6	2	5	7	3	5
XI	A	È	1	4	4	7	2	5	7	3	6	1	4	6
XII	G	A	2	5	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7
XIII	FE	PK	3	6	7	3	5	1	3	6	2	4	7	2
XIV	D	T	5	1	1	4	6	2	4	7	3	5	1	3
XV	C	É	6	2	2	5	7	3	5	1	4	6	2	4
XVI	B	Z	7	3	3	6	1	4	6	2	5	7	3	5
XVII	AG	ÉA	1	4	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7
XVIII	F	P	3	6	6	2	4	7	2	5	1	3	6	1
XIX	E	K	4	7	7	3	5	1	3	6	2	4	7	2
XX	D	T	5	1	1	4	6	2	4	7	3	5	1	3
XXI	CB	ÉZ	6	2	3	6	1	4	6	2	5	7	3	5

ANNÉES du cycle solaire.	LETTRE DOMINICALE		Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
	romaine.	arménienne.												
XXII	A	Ê	1	4	4	7	2	5	7	3	6	1	4	6
XXIII	G	A	2	5	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7
XXIV	F	P	3	6	6	2	4	7	2	5	1	3	6	1
XXV	ED	KT	4	7	1	4	6	2	4	7	3	5	1	3
XXVI	C	É	6	2	2	5	7	3	5	1	4	6	2	4
XXVII	B	Z	7	3	3	6	1	4	6	2	5	7	3	5
XXVIII	A	Ê	1	4	4	7	2	5	7	3	6	1	4	6

Prenons pour exemple de l'usage de notre tableau l'année 1580 : nous aurons $1580 + 9 = 1589 : 28$, et pour quotient 56; pour reste 21, c'est-à-dire 56 cycles écoulés depuis l'an — 9 È. Ch. et la 21^e année du 57^e en cours. Cette année fut bissextile et marquée des lettres dominicales CB = $\Gamma\Omega$. Le premier jour de janvier fut un vendredi; de février et août, un lundi; de mars et juin, un mercredi; d'avril, juillet, octobre et décembre, un samedi; de mai, un dimanche; de novembre, un mardi, et de septembre, un jeudi.

Si l'on voulait généraliser cette recherche du quantième hebdomadaire et le déterminer pour un jour quelconque d'une année énoncée, il faudrait prendre le quantième annuel de ce jour (tableau B) et le diviser par le numéro de la férie initiale de janvier de cette année; le reste de la division est le quantième hebdomadaire cherché. Soit encore l'année 1580 : quelle fut la férie du 25 août? En 1580, qui fut bissextile, le 25 août est le 238^e jour de l'année. Or $238 : 6$ donne pour reste 4. Le 25 août est donc le 4^e jour d'une période hebdomadaire commençant par 6 = vendredi, et conséquemment un lundi. Si la division s'opérait sans reste, ce serait le dernier jour de la période hebdomadaire en question, c'est-à-dire un jeudi.

Je dois ajouter que le tableau ci-dessus du cycle de vingt-huit ans continue, encore de nos jours, à être applicable au calendrier arménien-julien, mais qu'il ne peut servir pour le nôtre que jusqu'en 1582, époque où la réforme grégorienne a interverti la succession des lettres dominicales.

Pour mettre ce tableau en harmonie avec le calendrier grégorien, il faut reculer le numéro de l'année indiquée par le reste de la division :

De trois rangs, c'est-à-dire de 3 à 1, depuis le 15 octobre 1582 jusqu'au 24 février 1700 inclusivement;

De quatre rangs, c'est-à-dire de 4 à 1, depuis le 25 février 1700 jusqu'au 24 février 1800 inclusivement;

De cinq rangs, c'est-à-dire de 5 à 1, depuis le 25 février 1800 jusqu'au 24 février 1900 inclusivement.

TABLEAU B.

QUANTITÉ mensuel.	QUANTITÉ annuel.	NOMBRE d'or.	ÉPACTE.	LETTE dominicale.	QUANTITÉ mensuel.	QUANTITÉ annuel.	NOMBRE d'or.	ÉPACTE.	LETTE dominicale.	
JANVIER.					8	39		23	א ב ג ד ה ו ז ח ט י יא יב יג יד טו טז יז יח יט כ כא כב כג כד כה כו כז כח כט ל	
1	1	1	2	א ב ג ד ה ו ז ח ט י יא יב יג יד טו טז יז יח יט כ כא כב כג כד כה כו כז כח כט ל	9	40	11	22		
2	2		1		10	41	19	21		
3	3	9	30		11	42		20		
4	4		29		12	43	8	19		
5	5	17	28		13	44		18		
6	6	6	27		14	45	16	17		
7	7		26		15	46	5	16		
8	8	14	25		16	47		15		
9	9	3	24		17	48	13	14		
10	10		23		18	49	2	13		
11	11	11	22		19	50		12		
12	12	19	21		20	51	10	11		
13	13		20		21	52		10		
14	14	8	19		22	53	18	9		
15	15		18		23	54	7	8		
16	16	16	17		24	55		7		
17	17	5	16		25	56	15	6		
18	18		15		26	57	4	5		
19	19	13	14		27	58		4		
20	20	2	13		28	59	12	3		
21	21		12		29*	60				
22	22	10	11		MARS.					
23	23		10		1	60	1	2		
24	24	18	9		2	61		1		
25	25	7	8		3	62	9	30		
26	26		7		4	63		29		
27	27	15	6		5	64	17	28		
28	28	4	5		6	65	6	27		
29	29		4		7	66		26		
30	30	12	3		8	67	14	25		
31	31	1	2		9	68	3	24		
FÉVRIER.					10	69		23		
1	32		1	11	70	11	22			
2	33	9	30-29	12	71	19	21			
3	34	17	28	13	72		20			
4	35	6	27	14	73	8	19			
5	36		26	15	74		18			
6	37	14	25	16	75	16	17			
7	38	3	24	17	76	5	16			

QUANTITÉS mensuel.	QUANTITÉS annuel.	NOMBRE d'or.	ÉFACTS.	LETTRES dominicale.	QUANTITÉS mensuel.	QUANTITÉS annuel.	NOMBRE d'or.	ÉFACTS.	LETTRES dominicale.		
14	226	2	13	፳፻፲፭	22	265		4	፳፻፲፭		
15	227		12		23	266	12	3			
16	228	10	11		24	267	1	2			
17	229		10		25	268		1			
18	230	18	9		26	269	9	30			
19	231	7	8		27	270		29			
20	232		7		28	271	17	28			
21	233	15	6		29	272	6	27			
22	234	4	5		30	273		26			
23	235		4		OCTOBRE.						
24	236	12	3								
25	237	1	2		1	274	14	25		፳፻፲፭	
26	238		1		2	275	3	24-23			
27	239	9	30		3	276	11	22			
28	240		29		4	277	19	21			
29	241	17	28		5	278		20			
30	242	6	27		6	279	8	19			
31	243		26		7	280		18			
SEPTEMBRE.					8	281	16	17			
1	244	14	25		9	282	5	16			
2	245	3	24		10	283		15			
3	246		23		11	284	13	14			
4	247	11	22		12	285	2	13			
5	248	19	21		13	286		12			
6	249		20		14	287	10	11			
7	250	8	19		15	288		10			
8	251		18		16	289	18	9			
9	252	16	17		17	290	7	8			
10	253	5	16		18	291		7			
11	254		15		19	292	15	6			
12	255	13	14		20	293	4	5			
13	256	2	13	21	294		4				
14	257		12	22	295	12	3				
15	258	10	11	23	296	1	2				
16	259		10	24	297		1				
17	260	18	9	25	298	9	30				
18	261	7	8	26	299		29				
19	262		7	27	300	17	28				
20	263	15	6	28	301	6	27				
21	264	4	5	29	302		26				
				30	303	14	25				
				31	304	3	24				

TABLEAU B.

QUANTITÉS mensuel.	QUANTITÉS annuel.	NOMBRE d'or.	ÉPACTS.	LETTRE dominicale.	QUANTITÉS mensuel.	QUANTITÉS annuel.	NOMBRE d'or.	ÉPACTS.	LETTRE dominicale.
NOVEMBRE.					DÉCEMBRE.				
1	305		23	P P	1	335	11	22	P P
2	306	11	22		2	336	19	21	
3	307	19	21		3	337		20	
4	308		20		4	338	8	19	
5	309	8	19		5	339		18	
6	310		18		6	340	16	17	
7	311	16	17		7	341	5	16	
8	312	5	16		8	342		15	
9	313		15		9	343	13	14	
10	314	13	14		10	344	2	13	
11	315	2	13		11	345		12	
12	316		12		12	346	10	11	
13	317	10	11		13	347		10	
14	318		10		14	348	18	9	
15	319	18	9		15	349	7	8	
16	320	7	8		16	350		7	
17	321		7		17	351	15	6	
18	322	15	6		18	352	4	5	
19	323	4	5		19	353		4	
20	324		4		20	354	12	3	
21	325	12	3		21	355	1	2	
22	326	1	2		22	356		1	
23	327		1		23	357	9	30	
24	328	9	30		24	358		29	
25	329		29		25	359	17	28	
26	330	17	28		26	360	6	27	
27	331	6	27		27	361		26	
28	332		26		28	362	14	25	
29	333	14	25		29	363	3	24	
30	334	3	24-23		30	364		23	
				31	365	11	22		

TABLEAU C.
CALENDRIER VAGUE ARMÉNIEN.

	NAVAGART.	HON'I.	SANMI.	DRÉ.	L'AGH'OTS	ARATS.	MÉNÉGAN.	ARKE.	ARÉGAN	MARÉMI	MAR-KATS.	HRO-DITS.	AVÉLIATS (Épago- mèdes).
I	1	31	61	91	121	151	181	211	241	271	301	331	361
II	2	32	62	92	122	152	182	212	242	272	302	332	362
III	3	33	63	93	123	153	183	213	243	273	303	333	363
IV	4	34	64	94	124	154	184	214	244	274	304	334	364
V	5	35	65	95	125	155	185	215	245	275	305	335	365
VI	6	36	66	96	126	156	186	216	246	276	306	336	
VII	7	37	67	97	127	157	187	217	247	277	307	337	
VIII	8	38	68	98	128	158	188	218	248	278	308	338	
IX	9	39	69	99	129	159	189	219	249	279	309	339	
X	10	40	70	100	130	160	190	220	250	280	310	340	
XI	11	41	71	101	131	161	191	221	251	281	311	341	
XII	12	42	72	102	132	162	192	222	252	282	312	342	
XIII	13	43	73	103	133	163	193	223	253	283	313	343	
XIV	14	44	74	104	134	164	194	224	254	284	314	344	
XV	15	45	75	105	135	165	195	225	255	285	315	345	
XVI	16	46	76	106	136	166	196	226	256	286	316	346	
XVII	17	47	77	107	137	167	197	227	257	287	317	347	
XVIII	18	48	78	108	138	168	198	228	258	288	318	348	
XIX	19	49	79	109	139	169	199	229	259	289	319	349	
XX	20	50	80	110	140	170	200	230	260	290	320	350	
XXI	21	51	81	111	141	171	201	231	261	291	321	351	
XXII	22	52	82	112	142	172	202	232	262	292	322	352	
XXIII	23	53	83	113	143	173	203	233	263	293	323	353	
XXIV	24	54	84	114	144	174	204	234	264	294	324	354	
XXV	25	55	85	115	145	175	205	235	265	295	325	355	
XXVI	26	56	86	116	146	176	206	236	266	296	326	356	
XXVII	27	57	87	117	147	177	207	237	267	297	327	357	
XXVIII	28	58	88	118	148	178	208	238	268	298	328	358	
XXIX	29	59	89	119	149	179	209	239	269	299	329	359	
XXX	30	60	90	120	150	180	210	240	270	300	330	360	

TABLEAU D,

DONNANT LA CLEF DES FÊTES MOBILES (*CLAVIS TERMINORUM*) DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE.

Le fréquent usage que font les historiens arméniens, dans l'énoncé des dates, des notations du calendrier liturgique, rend nécessaire la connaissance des règles qui président à l'évolution des principales fêtes mobiles. Ces fêtes sont nombreuses chez les Arméniens. Pour déterminer l'époque de celle qui est la régulatrice de toutes les autres, la Pâque, ils ont imaginé une méthode fort simple, au moyen de la *lettre annuelle*, ՊԻ ամբողջ ou ամբողջիք. On sait que la Pâque peut varier de 35 jours, dans les limites du 22 mars au 25 avril inclusivement. A chacun de ces 35 jours ils ont appliqué une lettre, d'après l'ordre de leur alphabet, qui en compte 38. Les 35 premières ont reçu une numérotation successive, à partir de l'unité, avec l'addition d'une lettre complémentaire pour les années bissextiles. Chaque année est marquée de sa lettre particulière, dont la valeur numérale indique le nombre de jours qu'il faut compter depuis l'équinoxe vernal, 21 mars, en commençant au 22, jusqu'au jour de Pâques inclusivement. Si, par exemple, la lettre annuelle est թ, c'est que Pâques doit tomber le trente-deuxième jour après l'équinoxe, c'est-à-dire le 22 avril. Des deux lettres affectées aux années bissextiles, la première sert depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 29 février, et la seconde, depuis le 1^{er} mars jusqu'au 31 décembre. Celle-ci est la lettre qui précède immédiatement la première dans l'ordre de l'alphabet. Ainsi, pour 1856, les deux lettres annuelles sont ՊԶ; pour 1860, ԾԽ.

La première colonne de gauche de notre tableau présente la série des lettres annuelles avec leur valeur numérale correspondante. En la rapprochant de notre tableau G, qui marque l'époque de la Pâque pour chaque année du cycle de 532 ans, on aura la lettre annuelle qui convient à cette année.

Nous avons à expliquer la distinction des *jours gras*, ևւեք, et des *jours d'abstinence*, d'après l'usage des Arméniens. Ils observent, chaque semaine, deux jours d'abstinence et de jeûne, պահք, le mercredi et le vendredi. Outre cela, ils ont des semaines où l'abstinence se prolonge sans interruption depuis le lundi jusqu'au vendredi inclusivement, et que l'on pourrait appeler *petits carêmes*: 1^o celui qui est désigné sous le nom d'*Ar' adchavork'*, Աւագածեալք, ou *préalable*, parce qu'il précède le grand carême ou carême de Pâques; 2^o celui de la fête de saint Élie; 3^o de l'Invention des reliques de saint Grégoire l'Illuminateur; 4^o de la Transfiguration; 5^o de l'Assomption; 6^o de l'Exaltation de la Sainte Croix; 7^o de la fête de saint Georges, martyr; 8^o de la Présentation de la Sainte Vierge; et 9^o celui des six jours qui précèdent l'Épiphanie. Il y a, en outre, le grand carême, անծ պահք, qui commence le lundi de la semaine de la Quinquagésime, et dure sept semaines. Chacun de ces carêmes est précédé d'un jour de réjouissance, ամբողջեման, qui tombe toujours le dimanche, excepté pour le

jeûne de l'Épiphanie, dont le commencement coïncide avec celle des fêtes de la semaine que détermine la lettre dominicale.

Il n'y a que deux époques de l'année où l'usage de la viande soit permis d'une manière continue : ce sont les huit jours qui suivent la fête de l'Épiphanie, et les quarante qui séparent Pâques de l'Ascension.

Nous devons ajouter quelques mots sur la dénomination et l'objet des fêtes indiquées dans notre tableau à la tête des différentes colonnes. L'Épiphanie, comme nous avons eu occasion de le dire, ch. II, note 86, p. 145, rappelle l'adoration des Mages, mais plus usuellement pour les Arméniens la nativité du Sauveur et son baptême dans le Jourdain. Cette fête est fixe, et revient le 6 janvier julien, par conséquent à une fête variable, comme on le voit dans notre colonne II.

Le but de l'institution du jeûne appelé *Ar'adchavork'* est expliqué de plusieurs manières différentes par les Pères de l'Église arménienne. (Voir *Histoire, dogmes, traditions et liturgie de l'Église arménienne orientale*, 3^e éd. 1859, p. 102, et *ib.* note 1.) Son origine remonte à saint

LETTRE ANNUELLE.	Férie où tombe l'Épiphanie.	Jours gras inter- médiaires.	Dimanche précédant le jeûne appelé <i>Ar'adchavork'</i>	Dimanche précédant le carême de Pâques (Quinquagésime).	PÂQUES.	Fête de l'Apparition de la Sainte Croix.	ASCENSION.	PENTE- CÔTE.	Dimanche précédant le jeûne pour l'avent. des reliques de S ^t Grégoire l'illu- minateur.
			Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Avril.	Mai.	Mai.
Ա	1	Mardi.	6	11	1	19	30	10	31
Բ	2	Lundi.	7	12	2	20	Mai.	11	12
Գ	3	Dimanche.	8	13	3	21	2	12	13
Դ	4	Samedi.	9	14	4	22	3	13	14
Ե	5	Vendredi.	10	15	5	23	4	14	15
Զ	6	Jeudi.	11	16	6	24	5	15	16
Է	7	Mercredi.	12	17	7	25	6	16	17
Ը	8	M.	13	18	8	26	7	17	18
Թ	9	L.	14	19	9	27	8	18	19
Պ	10	D.	15	20	10	28	9	19	20
					Avril.				
Բ	11	S.	16	21	11	29	10	20	21
Գ	12	V.	17	22	12	30	11	21	22
						Mai.			
Ե	13	J.	18	23	13	31	12	22	23
Զ	14	Me.	19	24	14	1	13	23	24

Grégoire l'Illuminateur, qui l'imposa au roi Tiridate, aux grands du royaume et aux populations, afin de les préparer à recevoir le baptême.

La fête de l'apparition de la Sainte Croix, qui est particulière aux Arméniens et aux Grecs, a été fondée en souvenir de la croix qui apparut éclatante de lumière sur le Golgotha, au temps de saint Cyrille, patriarche de Jérusalem, le 7 mai 351 ou 352, à la deuxième heure du jour.

La cinquantaine de la Nativité, *Երեսուկ*, se compose des cinquante jours qui précèdent cette fête, et pendant lesquels l'Église arménienne observait un jeûne continu. Aujourd'hui cet intervalle est divisé en trois petits carêmes, celui de la première semaine de la cinquantaine, celui de saint Jacques de Nisibe, et enfin les six jours qui précèdent immédiatement la Nativité.

Dans l'Église arménienne, le lendemain des principales fêtes : Nativité, Pâques, Transfiguration, Assomption, Exaltation de la Sainte Croix, ainsi que le jour de la Commémoration de saint Vartan et de ses compagnons, est consacré à prier pour les morts.

ASSOMP- TION.	Semaines de jeûne inter- médiaires.	EXALTATION DE LA SAINTE CROIX.	Dimanche précédant le jeûne pour la fête de S ^t Georges, martyr.	Semaines inter- médiaires où il est permis de faire gras.	INVENTION DE LA SAINTE CROIX.	Dimanche précédant la cinquantaine de la Nativité.	Dimanche précédant le jeûne pour la fête de saint Jacques de Nisibe.	Jours gras inter- médiaires.	Jours gras avant le jeûne de l'Épiphanie.
Août.		Septembre.	Septembre.		Octobre.	Novembre.	Décembre.		
16	4	13	20	7	25	15	6	18	M.
17	4	14	21	7	26	16	7	17	L.
18	4	15	22	7	27	17	8	16	D.
19	5	16	23	7	28	18	9	15	S.
13	5	17	24	7	29	19	10	14	V.
14	4	11	18	8	23	20	11	13	J.
15	4	12	19	8	24	21	12	12	Me.
16	4	13	20	7	25	15	6	18	M.
17	4	14	21	7	26	16	7	17	L.
18	4	15	22	7	27	17	8	16	D.
19	5	16	23	7	28	18	9	15	S.
13	5	17	24	7	29	19	10	14	V.
14	4	11	18	8	23	20	11	13	J.
15	4	12	19	8	24	21	12	12	Me.

LETTRE ANNUELLE.	Férie où tombe l'Épiphanie.	Jours gras inter- médiaires.	Dimanche précédant le jeûne appelé <i>Ar' adchavork'</i>	Dimanche précédant le carême de Pâques (Quinquagésime),	PÂQUES.	Fête de l'Apperition de la Sainte Croix.	ASCENSION.	PENTE- CÔTE.	Dimanche précédant le jeûne pour l'Invention des reliques de S ^t Grégoire l'Ébr- minateur.
			Janvier.	Février.	Avril.	Mai.	Mai.	Mai.	Juin.
15	M.	20.	25	15	5	3	14	24	14
16	L.	21	26	16	6	4	15	25	15
17	D.	22	27	17	7	5	16	26	16
18	S.	23	28	18	8	6	17	27	17
19	V.	24	29	19	9	7	18	28	18
20	J.	25	30	20	10	8	19	29	19
21	Me.	26	31	21	11	9	20	30	20
22	M.	27	Février. 1	22	12	10	21	31	21
23	L.	28	2	23	13	11	22	Juin. 1	22
24	D.	29	3	24	14	12	23	2	23
25	S.	30	4	25	15	13	24	3	24
26	V.	31	5	26	16	14	25	4	25
27	J.	32	6	27	17	15	26	5	26
28	Me.	33	7	28	18	16	27	6	27
29	M.	34	8	Mars. 1	19	17	28	7	28
30	L.	35	9	2	20	18	29	8	29
31	D.	36	10	3	21	19	30	9	30
32	S.	37	11	4	22	20	31	10	Juillet. 1
33	V.	38	12	5	23	21	Juin. 1	11	2
34	J.	39	13	6	24	22	2	12	3
35	Me.	40	14	7	25	23	3	13	4
36	M.	41	15	7	25	23	3	13	4

TABLEAU D.

405

ASSOMP- TION.	Semaines de jeûne inter- médiaires.	EXALTATION DE LA SAINTS CROIX.	Dimanche précédant le jeûne pour la fête de S' Georges, martyr.	Semaines inter- médiaires où il est permis de faire gras.	INVENTION DE LA SAINTS CROIX.	Dimanche précédant la cinquantaine de la Nativité.	Dimanche précédant le jeûne pour la fête de saint Jacques de Nisibe.	Jours gras inter- médiaires.	Jours gras avant le jeûne de l'Épiphanie.
AOÛT.		Septembre.	Septembre.		Octobre.	Novembre.	Décembre.		
16	4	13	20	7	25	15	6	18	M.
17	4	14	21	7	26	16	7	17	L.
18	4	15	22	7	27	17	8	16	D.
12	5	16	23	7	28	18	9	15	S.
13	5	17	24	7	29	19	10	14	V.
14	4	11	18	8	23	20	11	13	J.
15	4	12	19	8	24	21	12	12	Me.
16	4	13	20	7	25	15	6	18	M.
17	4	14	21	7	26	16	7	17	L.
18	4	15	22	7	27	17	8	16	D.
12	5	16	23	7	28	18	9	15	S.
13	5	17	24	7	29	19	10	14	V.
14	4	11	18	8	23	20	11	13	J.
15	4	12	19	8	24	21	12	12	Me.
15	4	12	19	8	24	21	12	12	Me.

TABLEAU E,

SERVANT À TROUVER LE JOUR DE LA FÊTE DE L'ÉPIPHANIE (NATIVITÉ ET BAPTÊME DE N. S.)
OU LE COMMENCEMENT DE L'ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE DES ARMÉNIENS, À UNE ÉPOQUE
DÉTERMINÉE DE LEUR ÈRE, ET INDIQUANT LA PRÉCESSION DE CETTE FÊTE DANS L'ANNÉE
VAGUE.

Si l'on multiplie par 4 un des chiffres arabes de notre tableau, on obtiendra l'année arménienne qui correspond au quantième mensuel auquel, en cette année même, tomba l'Épiphanie, et qui est donné par les chiffres romains. Ainsi $8 \times 4 = 32$ est l'année où cette fête se rencontra le 8 de méhégan, $187 \times 4 = 748$ l'année où elle arriva le 1^{er} de navaçart. Le même quantième mensuel reste invariable pour les trois années suivantes, qui complètent la tétraétéride.

A partir de 192, il faut ajouter une unité au produit de la multiplication, afin de compenser l'unité dont s'accroît l'ère arménienne depuis 769 (comm. 31 décembre 1320 st. tech.).

De même, une année arménienne étant donnée, si l'on divise par 4 le nombre qui l'exprime, on obtient, pour cette année, le quantième mensuel de l'Épiphanie. Ainsi $48 : 4 = 12$ répond au 12 de méhégan, et $740 : 4 = 185$, ou le 5^e épagoméne. A partir de 769, il faut retrancher une unité avant de faire la division.

Si la division n'a point de reste, comme dans les exemples précédents, c'est que l'année arménienne coïncide avec une de nos bissextiles. Le reste 1 indique que c'est la 2^e année de la tétraétéride, celle qui suit la bissextile; 2, la 3^e; 3, la 4^e. Je dois rappeler que, dans ces années 2, 3 et 4, l'Épiphanie reste au même jour que dans la 1^{re}, qui a été bissextile.

Les calculs sont faits ici par le style technique de l'ère arménienne, suivant la méthode des computistes.

Les tableaux A, B et C fournissent le moyen de convertir les dates du calendrier arménien en leur équivalent-julien.

	NAVACART.	HON'.	SARHI.	DRÉ.	K'AGH'OTS.	ARATS.	MÉHÉGAN.	AREK.	ARÉGAR.	MARÉAL.	MAR-KATS.	MSO-DITS.	AVÉLMATS (Épagoménes).
I	187	217	247	277	307	337	1	31	61	91	121	151	181
II	188	218	248	278	308	338	2	32	62	92	122	152	182
III	189	219	249	279	309	339	3	33	63	93	123	153	183
IV	190	220	250	280	310	340	4	34	64	94	124	154	184
V	191	221	251	281	311	341	5	35	65	95	125	155	185
VI	192	222	252	282	312	342	6	36	66	96	126	156	
VII	193	223	253	283	313	343	7	37	67	97	127	157	

TABLEAU E.

407

	NAVAÇANT.	HON'1.	SARMI.	DRE.	K'AGH'OTS.	ARATS.	MÉRÉGAN.	AREK.	ARÉGAN.	MARÉRI.	MAR-LATS.	PRO-DITS.	AVÉLIATS (Épago-mènes.)
VIII	194	224	254	284	314	344	8	38	68	98	128	158	
IX	195	225	255	285	315	345	9	39	69	99	129	159	
X	196	226	256	286	316	346	10	40	70	100	130	160	
XI	197	227	257	287	317	347	11	41	71	101	131	161	
XII	198	228	258	288	318	348	12	42	72	102	132	162	
XIII	199	229	259	289	319	349	13	43	73	103	133	163	
XIV	200	230	260	290	320	350	14	44	74	104	134	164	
XV	201	231	261	291	321	351	15	45	75	105	135	165	
XVI	202	232	262	292	322	352	16	46	76	106	136	166	
XVII	203	233	263	293	323	353	17	47	77	107	137	167	
XVIII	204	234	264	294	324	354	18	48	78	108	138	168	
XIX	205	235	265	295	325	355	19	49	79	109	139	169	
XX	206	236	266	296	326	356	20	50	80	110	140	170	
XXI	207	237	267	297	327	357	21	51	81	111	141	171	
XXII	208	238	268	298	328	358	22	52	82	112	142	172	
XXIII	209	239	269	299	329	359	23	53	83	113	143	173	
XXIV	210	240	270	300	330	360	24	54	84	114	144	174	
XXV	211	241	271	301	331	361	25	55	85	115	145	175	
XXVI	212	242	272	302	332	362	26	56	86	116	146	176	
XXVII	213	243	273	303	333	363	27	57	87	117	147	177	
XXVIII	214	244	274	304	334	364	28	58	88	118	148	178	
XXIX	215	245	275	305	335	365	29	59	89	119	149	179	
XXX	216	246	276	306	336	366	30	60	90	120	150	180	

TABLEAU F.

CALENDRIER FIXE DE JEAN DIACRE, EN CONCORDANCE AVEC LE CALENDRIER JULIEN.

(C. année commune; B. année bissextile.)

	NAVAGART.	NOR'I.	BAHEI.	DEI.	K'AGH'OTS.	ARATS.	MÉNÉGAN.	AREK.	ARÉGAN.	MARÉI.	MANKATS.	ERODITS.	AVÉLATS.
	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	C. B. Mars.	C. B. Avril.	C. B. Mai.	C. B. Juin.	C. B. Juill.	C. B. Août.
I	11	10	10	9	9	8	7	9 8	8 7	8 7	7 6	7 6	6 5
II	12	11	11	10	10	9	8	10 9	9 8	9 8	8 7	8 7	7 6
III	13	12	12	11	11	10	9	11 10	10 9	10 9	9 8	9 8	8 7
IV	14	13	13	12	12	11	10	12 11	11 10	11 10	10 9	10 9	9 8
V	15	14	14	13	13	12	11	13 12	12 11	12 11	11 10	11 10	10 9
VI	16	15	15	14	14	13	12	14 13	13 12	13 12	12 11	12 11	11 10
VII	17	16	16	15	15	14	13	15 14	14 13	14 13	13 12	13 12	12 11
VIII	18	17	17	16	16	15	14	16 15	15 14	15 14	14 13	14 13	13 12
IX	19	18	18	17	17	16	15	17 16	16 15	16 15	15 14	15 14	14 13
X	20	19	19	18	18	17	16	18 17	17 16	17 16	16 15	16 15	15 14
XI	21	20	20	19	19	18	17	19 18	18 17	18 17	17 16	17 16	16 15
XII	22	21	21	20	20	19	18	20 19	19 18	19 18	18 17	18 17	17 16
XIII	23	22	22	21	21	20	19	21 20	20 19	20 19	19 18	19 18	18 17
XIV	24	23	23	22	22	21	20	22 21	21 20	21 20	20 19	20 19	19 18
XV	25	24	24	23	23	22	21	23 22	22 21	22 21	21 20	21 20	20 19
XVI	26	25	25	24	24	23	22	24 23	23 22	23 22	22 21	22 21	21 20
XVII	27	26	26	25	25	24	23	25 24	24 23	24 23	23 22	23 22	22 21
XVIII	28	27	27	26	26	25	24	26 25	25 24	25 24	24 23	24 23	23 22
XIX	29	28	28	27	27	26	25	27 26	26 25	26 25	25 24	25 24	24 23
XX	30	29	29	28	28	27	26	28 27	27 26	27 26	26 25	26 25	25 24
XXI	31	30	30	29	29	28	27	29 28	28 27	28 27	27 26	27 26	26 25
XXII	Sept. 1	Oct. 1	31	30	30	29	28	30 29	29 28	29 28	28 27	28 27	27 26
XXIII	2	2	Nov. 1	Déc. 1	31	30	C. B. Mars. 1 29	31 30	30 29	30 29	29 28	29 28	28 27
XXIV	3	3	2	2	Janv. 1	31	Mars. Avril. 2 1	1 31	Mai. 1 30	31 30	30 29	30 29	29 28
XXV	4	4	3	3	2	Févr. 1	3 2	2 1	2 1	31 30	30 29	30 29	29 28
XXVI	5	5	4	4	3	2	4 3	3 2	3 2	2 1	30 29	30 29	29 28
XXVII	6	6	5	5	4	3	5 4	4 3	4 3	3 2	2 1	2 1	1 31
XXVIII	7	7	6	6	5	4	6 5	5 4	5 4	4 3	3 2	3 2	2 1
XXIX	8	8	7	7	6	5	7 6	6 5	6 5	5 4	4 3	4 3	3 2
XXX	9	9	8	8	7	6	8 7	7 6	7 6	6 5	5 4	5 4	4 3

TABLEAU G.

TABLE PASCALE.

CONTENANT LE CYCLE DE 532 ANS RÉPÉTÉ QUATRE FOIS DANS LES CANONS SUCCESSIFS
 1° D'ANATOLIUS D'ALEXANDRIE ET D'ANDRÉ DE BYZANCE, 2° D'ÆAS D'ALEXANDRIE, 3° DE
 JEAN DIACRE, ET 4° D'AZARIA, ET DONNANT LA DATE DE LA PÂQUE À PARTIR DE L'AN 20
 È. CH. JUSQUES ET Y COMPRIS 2147.

Quoique le canon d'Anatolius ne commence véritablement qu'en 277 et celui d'André en
 353, j'ai cru devoir remonter proleptiquement, avec les computistes arméniens, jusqu'à
 l'an 20, d'où ils font partir le premier cycle cinquentenaire. Les abréviations que j'ai
 employées sont M. = mars, A. = avril, Al. = Alexandrins, Ir. = Irion. (Cf. I^{re} part.
 chap. II, § 4.)

ANNÉES DU CYCLE cinquentenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anatolius et d'André de Byzance.	CANON d'Æas.	CANON de Jean Diacre.	CANON d'Azaria.	
1	20	552	1084	1616	31 M.
2	21	553	1085	1617	20 A.
3	22	554	1086	1618	5 A.
4	23	555	1087	1619	28 M.
5	24	556	1088	1620	16 A.
6	25	557	1089	1621	1 A.
7	26	558	1090	1622	21 A.
8	27	559	1091	1623	13 A.
9	28	560	1092	1624	28 M.
10	29	561	1093	1625	17 A.
11	30	562	1094	1626	9 A.
12	31	563	1095	1627	25 M.
13	32	564	1096	1628	13 A.
14	33	565	1097	1629	5 A.
15	34	566	1098	1630	28 M.
16	35	567	1099	1631	10 A.
17	36	568	1100	1632	1 A.
18	37	569	1101	1633	21 A.
19	38	570	1102	1634	13 A.
20	39	571	1103	1635	6 A. Al. Ir. 29 M.

ANNÉES DU CYCLE cinquantenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anastolius et d'André de Byzance.	CANON d'Égée.	CANON de Jean Diacre.	CANON d'Asaria.	
21	40	572	1104	1636	17 A.
22	41	573	1105	1637	9 A.
23	42	574	1106	1638	25 M.
24	43	575	1107	1639	14 A.
25	44	576	1108	1640	5 A.
26	45	577	1109	1641	25 A.
27	46	578	1110	1642	10 A.
28	47	579	1111	1643	2 A.
29	48	580	1112	1644	21 A.
30	49	581	1113	1645	6 A.
31	50	582	1114	1646	29 M.
32	51	583	1115	1647	18 A.
33	52	584	1116	1648	2 A.
34	53	585	1117	1649	25 M.
35	54	586	1118	1650	14 A.
36	55	587	1119	1651	30 M.
37	56	588	1120	1652	18 A.
38	57	589	1121	1653	20 A.
39	58	590	1122	1654	26 M.
40	59	591	1123	1655	15 A.
41	60	592	1124	1656	6 A.
42	61	593	1125	1657	29 M.
43	62	594	1126	1658	11 A.
44	63	595	1127	1659	3 A.
45	64	596	1128	1660	22 A.
46	65	597	1129	1661	14 A.
47	66	598	1130	1662	30 M.
48	67	599	1131	1663	19 A.
49	68	600	1132	1664	10 A.
50	69	601	1133	1665	26 M.
51	70	602	1134	1666	15 A.
52	71	603	1135	1667	7 A.
53	72	604	1136	1668	22 M.
54	73	605	1137	1669	11 A.
55	74	606	1138	1670	3 A.
56	75	607	1139	1671	23 A.
57	76	608	1140	1672	7 A.
58	77	609	1141	1673	30 M.
59	78	610	1142	1674	19 A.
60	79	611	1143	1675	4 A.

TABLEAU G.

411

ANNÉES DU CYCLE cinquenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anatolius et d'André de Byzance.	CANON d'Ésa.	CANON de Jean Diaere.	CANON d'Asaris.	
61	80	612	1144	1676	26 M.
62	81	613	1145	1677	15 A.
63	82	614	1146	1678	31 M.
64	83	615	1147	1679	20 A.
65	84	616	1148	1680	11 A.
66	85	617	1149	1681	3 A.
67	86	618	1150	1682	16 A.
68	87	619	1151	1683	8 A.
69	88	620	1152	1684	30 M.
70	89	621	1153	1685	19 A.
71	90	622	1154	1686	4 A.
72	91	623	1155	1687	27 M.
73	92	624	1156	1688	15 A.
74	93	625	1157	1689	31 M.
75	94	626	1158	1690	20 A.
76	95	627	1159	1691	12 A.
77	96	628	1160	1692	27 M.
78	97	629	1161	1693	16 A.
79	98	630	1162	1694	8 A.
80	99	631	1163	1695	24 M.
81	100	632	1164	1696	12 A.
82	101	633	1165	1697	4 A.
83	102	634	1166	1698	24 A.
84	103	635	1167	1699	9 A.
85	104	636	1168	1700	31 M.
86	105	637	1169	1701	20 A.
87	106	638	1170	1702	5 A.
88	107	639	1171	1703	28 M.
89	108	640	1172	1704	16 A.
90	109	641	1173	1705	8 A.
91	110	642	1174	1706	24 M.
92	111	643	1175	1707	13 A.
93	112	644	1176	1708	4 A.
94	113	645	1177	1709	24 A.
					17 A. Ir.
95	114	646	1178	1710	9 A.
96	115	647	1179	1711	1 A.
97	116	648	1180	1712	20 A.
98	117	649	1181	1713	5 A.
99	118	650	1182	1714	28 M.

ANNÉES DU CYCLE cinquenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anatolius et d'André de Byzance.	CANON d'Asa.	CANON de Jean Diacre.	CANON d'Asaria.	
100	119	651	1183	1715	17 A.
101	120	652	1184	1716	1 A.
102	121	653	1185	1717	21 A.
103	122	654	1186	1718	13 A.
104	123	655	1187	1719	29 M.
105	124	656	1188	1720	17 A.
106	125	657	1189	1721	9 A.
107	126	658	1190	1722	25 M.
108	127	659	1191	1723	14 A.
109	128	660	1192	1724	5 A.
110	129	661	1193	1725	28 M.
111	130	662	1194	1726	10 A.
112	131	663	1195	1727	2 A.
113	132	664	1196	1728	21 A.
114	133	665	1197	1729	13 A. 6 A. Al. Ir.
115	134	666	1198	1730	29 M.
116	135	667	1199	1731	18 A.
117	136	668	1200	1732	9 A.
118	137	669	1201	1733	25 A.
119	138	670	1202	1734	14 A.
120	139	671	1203	1735	6 A.
121	140	672	1204	1736	25 A.
122	141	673	1205	1737	10 A.
123	142	674	1206	1738	2 A.
124	143	675	1207	1739	22 A.
125	144	676	1208	1740	6 A.
126	145	677	1209	1741	29 M.
127	146	678	1210	1742	18 A.
128	147	679	1211	1743	3 A.
129	148	680	1212	1744	25 M.
130	149	681	1213	1745	14 A.
131	150	682	1214	1746	30 M.
132	151	683	1215	1747	19 A.
133	152	684	1216	1748	10 A.
134	153	685	1217	1749	26 M.
135	154	686	1218	1750	15 A.
136	155	687	1219	1751	7 A.
137	156	688	1220	1752	29 M.
138	157	689	1221	1753	11 A.

TABLEAU G.

ANNÉES DU CYCLE cinquennaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anatolius et d'André de Byzance.	CANON d'Ésa.	CANON de Jean Diacre.	CANON d'Azaris.	
139	158	690	1222	1754	3 A.
140	159	691	1223	1755	23 A.
141	160	692	1224	1756	14 A.
142	161	693	1225	1757	30 M.
143	162	694	1226	1758	19 A.
144	163	695	1227	1759	11 A.
145	164	696	1228	1760	26 M.
146	165	697	1229	1761	15 A.
147	166	698	1230	1762	7 A.
148	167	699	1231	1763	23 M.
149	168	700	1232	1764	11 A.
150	169	701	1233	1765	3 A.
151	170	702	1234	1766	23 A.
152	171	703	1235	1767	8 A.
153	172	704	1236	1768	30 M.
154	173	705	1237	1769	19 A.
155	174	706	1238	1770	4 A.
156	175	707	1239	1771	27 M.
157	176	708	1240	1772	15 A.
158	177	709	1241	1773	31 M.
159	178	710	1242	1774	20 A.
160	179	711	1243	1775	12 A.
161	180	712	1244	1776	3 A.
162	181	713	1245	1777	16 A.
163	182	714	1246	1778	8 A.
164	183	715	1247	1779	31 M.
165	184	716	1248	1780	19 A.
166	185	717	1249	1781	4 A.
167	186	718	1250	1782	27 M.
168	187	719	1251	1783	16 A.
169	188	720	1252	1784	31 M.
170	189	721	1253	1785	20 A.
171	190	722	1254	1786	12 A.
172	191	723	1255	1787	28 M.
173	192	724	1256	1788	16 A.
174	193	725	1257	1789	8 A.
175	194	726	1258	1790	24 M.
176	195	727	1259	1791	13 A.
177	196	728	1260	1792	4 A.
178	197	729	1261	1793	24 A.

ANNÉES DU CYCLE cinquenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anatolius et d'André de Byzance.	CANON d'Ébas.	CANON de Jean Diacre.	CANON d'Asaria.	
179	198	730	1262	1794	9 A.
180	199	731	1263	1795	1 A.
181	200	732	1264	1796	20 A.
182	201	733	1265	1797	5 A.
183	202	734	1266	1798	28 M.
184	203	735	1267	1799	17 A.
185	204	736	1268	1800	8 A.
186	205	737	1269	1801	24 M.
187	206	738	1270	1802	13 A.
188	207	739	1271	1803	5 A.
189	208	740	1272	1804	24 A.
					17 A. Ir.
190	209	741	1273	1805	9 A.
191	210	742	1274	1806	1 A.
192	211	743	1275	1807	14 A.
193	212	744	1276	1808	5 A.
194	213	745	1277	1809	28 M.
195	214	746	1278	1810	17 A.
196	215	747	1279	1811	2 A.
197	216	748	1280	1812	21 A.
198	217	749	1281	1813	13 A.
199	218	750	1282	1814	29 M.
200	219	751	1283	1815	18 A.
201	220	752	1284	1816	9 A.
202	221	753	1285	1817	25 M.
203	222	754	1286	1818	14 A.
204	223	755	1287	1819	6 A.
205	224	756	1288	1820	28 M.
206	225	757	1289	1821	10 A.
207	226	758	1290	1822	2 A.
208	227	759	1291	1823	22 A.
209	228	760	1292	1824	13 A.
					6 A. Al. Ir.
210	229	761	1293	1825	29 M.
211	230	762	1294	1826	18 A.
212	231	763	1295	1827	3 A.
213	232	764	1296	1828	25 M.
214	233	765	1297	1829	14 A.
215	234	766	1298	1830	6 A.
216	235	767	1299	1831	19 A.

TABLEAU G.

ANNÉES DU CYCLE cinquantenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anatolius et d'André de Byzance.	CANON d'Ésa.	CANON de Jean Disacre.	CANON d'Assria.	
217	236	768	1300	1832	10 A.
218	237	769	1301	1833	2 A.
219	238	770	1302	1834	22 A.
220	239	771	1303	1835	7 A.
221	240	772	1304	1836	29 M.
222	241	773	1305	1837	18 A.
223	242	774	1306	1838	3 A.
224	243	775	1307	1839	26 M.
225	244	776	1308	1840	14 A.
226	245	777	1309	1841	30 M.
227	246	778	1310	1842	19 A.
228	247	779	1311	1843	11 A.
229	248	780	1312	1844	26 M.
230	249	781	1313	1845	15 A.
231	250	782	1314	1846	7 A.
232	251	783	1315	1847	23 M.
233	252	784	1316	1848	14 A.
234	253	785	1317	1849	3 A.
235	254	786	1318	1850	23 A.
236	255	787	1319	1851	8 A.
237	256	788	1320	1852	30 M.
238	257	789	1321	1853	19 A.
239	258	790	1322	1854	11 A.
240	259	791	1323	1855	27 M.
241	260	792	1324	1856	15 A.
242	261	793	1325	1857	7 A.
243	262	794	1326	1858	23 M.
244	263	795	1327	1859	12 A.
245	264	796	1328	1860	3 A.
246	265	797	1329	1861	23 A.
247	266	798	1330	1862	8 A.
248	267	799	1331	1863	31 M.
249	268	800	1332	1864	19 A.
250	269	801	1333	1865	4 A.
251	270	802	1334	1866	27 M.
252	271	803	1335	1867	16 A.
253	272	804	1336	1868	31 M.
254	273	805	1337	1869	20 A.
255	274	806	1338	1870	12 A.
256	275	807	1339	1871	28 M.

ANNÉES DU CYCLE cinquenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anatolius et d'André de Byzance.	CANON d'Ébas.	CANON de Jean Diacre.	CANON d'Azaria.	
257	276	808	1340	1872	16 A.
258	277	809	1341	1873	8 A.
259	278	810	1342	1874	31 M.
260	279	811	1343	1875	13 A.
261	280	812	1344	1876	4 A.
262	281	813	1345	1877	27 M.
263	282	814	1346	1878	16 A.
264	283	815	1347	1879	1 A.
265	284	816	1348	1880	20 A.
266	285	817	1349	1881	12 A.
267	286	818	1350	1882	28 M.
268	287	819	1351	1883	17 A.
269	288	820	1352	1884	8 A.
270	289	821	1353	1885	24 M.
271	290	822	1354	1886	13 A.
272	291	823	1355	1887	5 A.
273	292	824	1356	1888	24 A.
274	293	825	1357	1889	9 A.
275	294	826	1358	1890	1 A.
276	295	827	1359	1891	21 A.
277	296	828	1360	1892	5 A.
278	297	829	1361	1893	28 M.
279	298	830	1362	1894	17 A.
280	299	831	1363	1895	2 A.
281	300	832	1364	1896	24 M.
282	301	833	1365	1897	13 A.
283	302	834	1366	1898	5 A.
284	303	835	1367	1899	18 A.
285	304	836	1368	1900	9 A.
286	305	837	1369	1901	1 A.
287	306	838	1370	1902	14 A.
288	307	839	1371	1903	6 A.
289	308	840	1372	1904	28 M.
290	309	841	1373	1905	17 A.
291	310	842	1374	1906	2 A.
292	311	843	1375	1907	22 A.
293	312	844	1376	1908	13 A.
294	313	845	1377	1909	29 M.
295	314	846	1378	1910	18 A.
296	315	847	1379	1911	10 A.

TABLEAU G.

ANNÉES DU CYCLE cinquenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	GARON d'Anastolius et d'André de Byzance.	GARON d'Ass.	GARON de Jean Diacre.	GARON d'Asaria.	
297	316	848	1380	1912	25 M.
298	317	849	1381	1913	14 A.
299	318	850	1382	1914	6 A.
300	319	851	1383	1915	22 M.
301	320	852	1384	1916	10 A.
302	321	853	1385	1917	2 A.
303	322	854	1386	1918	22 A.
304	323	855	1387	1919	7 A.
305	324	856	1388	1920	29 M.
306	325	857	1389	1921	18 A.
307	326	858	1390	1922	3 A.
308	327	859	1391	1923	26 M.
309	328	860	1392	1924	14 A.
310	329	861	1393	1925	6 A.
311	330	862	1394	1926	19 A.
312	331	863	1395	1927	11 A.
313	332	864	1396	1928	2 A.
314	333	865	1397	1929	22 A.
315	334	866	1398	1930	7 A.
316	335	867	1399	1931	30 M.
317	336	868	1400	1932	18 A.
318	337	869	1401	1933	3 A.
319	338	870	1402	1934	26 M.
320	339	871	1403	1935	15 A.
321	340	872	1404	1936	30 M.
322	341	873	1405	1937	19 A.
323	342	874	1406	1938	11 A.
324	343	875	1407	1939	27 M.
325	344	876	1408	1940	15 A.
326	345	877	1409	1941	7 A.
327	346	878	1410	1942	23 M.
328	347	879	1411	1943	12 A.
329	348	880	1412	1944	3 A.
330	349	881	1413	1945	23 A.
331	350	882	1414	1946	8 A.
332	351	883	1415	1947	31 M.
333	352	884	1416	1948	19 A.
334	353	885	1417	1949	11 A.
335	354	886	1418	1950	27 M.
336	355	887	1419	1951	16 A.

ANNÉES DU CYCLE cinquenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anatolius et d'André de Byzance.	CANON d'Ébas.	CANON de Jean Diacre.	CANON d'Asaria.	
337	356	888	1420	1952	7 A.
338	357	889	1421	1953	23 M.
339	358	890	1422	1954	12 A.
340	359	891	1423	1955	4 A.
341	360	892	1424	1956	23 A.
342	361	893	1425	1957	8 A.
343	362	894	1426	1958	31 M.
344	363	895	1427	1959	20 A.
345	364	896	1428	1960	4 A.
346	365	897	1429	1961	27 M.
347	366	898	1430	1962	16 A.
348	367	899	1431	1963	1 A.
349	368	900	1432	1964	20 A.
350	369	901	1433	1965	12 A.
351	370	902	1434	1966	28 M.
352	371	903	1435	1967	17 A.
353	372	904	1436	1968	8 A.
354	373	905	1437	1969	31 M.
355	374	906	1438	1970	13 A.
356	375	907	1439	1971	5 A.
357	376	908	1440	1972	27 M.
358	377	909	1441	1973	16 A.
359	378	910	1442	1974	1 A.
360	379	911	1443	1975	21 A.
361	380	912	1444	1976	12 A.
362	381	913	1445	1977	28 M.
363	382	914	1446	1978	17 A.
364	383	915	1447	1979	9 A.
365	384	916	1448	1980	24 M.
366	385	917	1449	1981	13 A.
367	386	918	1450	1982	5 A.
368	387	919	1451	1983	25 A.
369	388	920	1452	1984	9 A.
370	389	921	1453	1985	1 A.
371	390	922	1454	1986	21 A.
372	391	923	1455	1987	6 A.
373	392	924	1456	1988	28 M.
374	393	925	1457	1989	17 A.
375	394	926	1458	1990	2 A.
376	395	927	1459	1991	25 M.

TABLEAU G.

419

ANNÉES DU CYCLE cinquantenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anastolius et d'André de Byzance.	CANON d'Ébas.	CANON de Jean Diacre.	CANON d'Asaria.	
377	396	928	1460	1992	13 A.
378	397	929	1461	1993	5 A.
379	398	930	1462	1994	18 A.
380	399	931	1463	1995	10 A.
381	400	932	1464	1996	1 A.
382	401	933	1465	1997	14 A.
383	402	934	1466	1998	6 A.
384	403	935	1467	1999	29 M.
385	404	936	1468	2000	17 A.
386	405	937	1469	2001	2 A.
387	406	938	1470	2002	22 A.
388	407	939	1471	2003	14 A.
389	408	940	1472	2004	29 M.
390	409	941	1473	2005	18 A.
391	410	942	1474	2006	10 A.
392	411	943	1475	2007	26 M.
393	412	944	1476	2008	14 A.
394	413	945	1477	2009	6 A.
395	414	946	1478	2010	22 M.
396	415	947	1479	2011	11 A.
397	416	948	1480	2012	2 A.
398	417	949	1481	2013	22 A.
399	418	950	1482	2014	7 A.
400	419	951	1483	2015	30 M.
401	420	952	1484	2016	18 A.
402	421	953	1485	2017	3 A.
403	422	954	1486	2018	26 M.
404	423	955	1487	2019	15 A.
405	424	956	1488	2020	6 A.
406	425	957	1489	2021	19 A.
407	426	958	1490	2022	11 A.
408	427	959	1491	2023	3 A.
409	428	960	1492	2024	22 A.
410	429	961	1493	2025	7 A.
411	430	962	1494	2026	30 M.
412	431	963	1495	2027	19 A.
413	432	964	1496	2028	3 A.
414	433	965	1497	2029	26 M.
415	434	966	1498	2030	15 A.
416	435	967	1499	2031	31 M.

ANNÉES DU CYCLE cinquennaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anatolius et d'André de Byzance.	CANON d'Éas.	CANON de Jean Diacre.	CANON d'Asaria.	
417	436	968	1500	2032	19 A.
418	437	969	1501	2033	11 A.
419	438	970	1502	2034	27 M.
420	439	971	1503	2035	16 A.
421	440	972	1504	2036	7 A.
422	441	973	1505	2037	23 M.
423	442	974	1506	2038	12 A.
424	443	975	1507	2039	4 A.
425	444	976	1508	2040	23 A.
426	445	977	1509	2041	8 A.
427	446	978	1510	2042	31 M.
428	447	979	1511	2043	20 A.
429	448	980	1512	2044	11 A.
430	449	981	1513	2045	27 M.
431	450	982	1514	2046	16 A.
432	451	983	1515	2047	8 A.
433	452	984	1516	2048	23 M.
434	453	985	1517	2049	12 A.
435	454	986	1518	2050	4 A.
436	455	987	1519	2051	24 A.
					17 A. Ir.
437	456	988	1520	2052	8 A.
438	457	989	1521	2053	31 M.
439	458	990	1522	2054	20 A.
440	459	991	1523	2055	5 A.
441	460	992	1524	2056	27 M.
442	461	993	1525	2057	16 A.
443	462	994	1526	2058	1 A.
444	463	995	1527	2059	21 A.
445	464	996	1528	2060	12 A.
446	465	997	1529	2061	28 M.
447	466	998	1530	2062	17 A.
448	467	999	1531	2063	9 A.
449	468	1000	1532	2064	31 M.
450	469	1001	1533	2065	13 A.
451	470	1002	1534	2066	5 A.
452	471	1003	1535	2067	28 M.
453	472	1004	1536	2068	16 A.
454	473	1005	1537	2069	1 A.
455	474	1006	1538	2070	21 A.

TABLEAU G.

421

ANNÉES DU CYCLE cinquenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anatolius et d'André de Byzance.	CANON d'Ébas.	CANON de Jean Diacre.	CANON d'Asaria.	
456	475	1007	1539	2071	13 A. 6 A. Al. Ir.
457	476	1008	1540	2072	28 M.
458	477	1009	1541	2073	17 A.
459	478	1010	1542	2074	9 A.
460	479	1011	1543	2075	25 M.
461	480	1012	1544	2076	13 A.
462	481	1013	1545	2077	5 A.
463	482	1014	1546	2078	25 A.
464	483	1015	1547	2079	10 A.
465	484	1016	1548	2080	1 A.
466	485	1017	1549	2081	21 A.
467	486	1018	1550	2082	6 A.
468	487	1019	1551	2083	29 M.
469	488	1020	1552	2084	17 A.
470	489	1021	1553	2085	2 A.
471	490	1022	1554	2086	25 M.
472	491	1023	1555	2087	14 A.
473	492	1024	1556	2088	5 A.
474	493	1025	1557	2089	18 A.
475	494	1026	1558	2090	10 A.
476	495	1027	1559	2091	26 M.
477	496	1028	1560	2092	14 A.
478	497	1029	1561	2093	6 A.
479	498	1030	1562	2094	29 M.
480	499	1031	1563	2095	11 A.
481	500	1032	1564	2096	2 A.
482	501	1033	1565	2097	22 A.
483	502	1034	1566	2098	14 A.
484	503	1035	1567	2099	30 M.
485	504	1036	1568	2100	18 A.
486	505	1037	1569	2101	10 A.
487	506	1038	1570	2102	26 M.
488	507	1039	1571	2103	15 A.
489	508	1040	1572	2104	6 A.
490	509	1041	1573	2105	22 M.
491	510	1042	1574	2106	11 A.
492	511	1043	1575	2107	3 A.
493	512	1044	1576	2108	22 A.
494	513	1045	1577	2109	7 A.

ANNÉES DU CYCLE cinquenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anatolius et d'André de Byzance.	CANON d'Æs.	CANON de Jean Diacre.	CANON d'Amria.	
495	514	1046	1578	2110	30 M.
496	515	1047	1579	2111	19 A.
497	516	1048	1580	2112	3 A.
498	517	1049	1581	2113	26 M.
499	518	1050	1582	2114	15 A.
500	519	1051	1583	2115	31 M.
501	520	1052	1584	2116	19 A.
502	521	1053	1585	2117	11 A.
503	522	1054	1586	2118	3 A.
504	523	1055	1587	2119	16 A.
505	524	1056	1588	2120	7 A.
506	525	1057	1589	2121	30 M.
507	526	1058	1590	2122	19 A.
508	527	1059	1591	2123	4 A.
509	528	1060	1592	2124	26 A.
510	529	1061	1593	2125	15 A.
511	530	1062	1594	2126	31 M.
512	531	1063	1595	2127	20 A.
513	532	1064	1596	2128	11 A.
514	533	1065	1597	2129	27 M.
515	534	1066	1598	2130	16 A.
516	535	1067	1599	2131	8 A.
517	536	1068	1600	2132	23 M.
518	537	1069	1601	2133	12 A.
519	538	1070	1602	2134	4 A.
520	539	1071	1603	2135	24 A.
521	540	1072	1604	2136	8 A.
522	541	1073	1605	2137	31 M.
523	542	1074	1606	2138	20 A.
524	543	1075	1607	2139	5 A.
525	544	1076	1608	2140	27 M.
526	545	1077	1609	2141	16 A.
527	546	1078	1610	2142	8 A.
528	547	1079	1611	2143	24 M.
529	548	1080	1612	2144	12 A.
530	549	1081	1613	2145	4 A.
531	550	1082	1614	2146	24 A.
532	551	1083	1615	2147	17 A. Ir. 9 A.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
INTRODUCTION.....	1
Note sur le mode de transcription de l'alphabet arménien.....	xvii
Explication des abréviations et des signes qui accompagnent l'énoncé des dates.....	xxi
Liste des manuscrits arméniens cités.....	xxii

PREMIÈRE PARTIE.

EXPOSÉ DES PRINCIPES DE LA CHRONOLOGIE TECHNIQUE.

CHAPITRE PREMIER. DE L'ANNÉE VAGUE ET DE L'ANCIEN CALENDRIER ARMÉNIEN.....	1
CHAPITRE II. GRANDE ÈRE ARMÉNIENNE.....	18
§ 1 ^{er} . Calendrier lunisolaire des Grecs dans l'antiquité. — Cycle pascal des Églises d'Orient et d'Occident. — Ennéadécatéride et ère mondaine alexandrines.....	<i>Ibid.</i>
§ II. Calendrier pascal des Arméniens. — Discussion de la date qu'ils assignent à la naissance de Jésus-Christ et au pontificat de saint Grégoire l'Illuminateur. — Canon pascal de 200 ans d'André de Byzance. — Canon cinqcentenaire d'Æas d'Alexandrie. — Établissement de la grande ère arménienne.....	37
§ III. Témoignage des auteurs arméniens sur le calendrier et l'ère de leur nation.....	57
§ IV. Théorie de l'ennéadécatéride arménienne.....	68
§ V. Divisions occasionnées par la diversité du comput pascal entre les Arméniens, les Grecs et autres nations; troubles et désordres survenus à cette occasion.....	84
§ VI. Du quantième mensuel et du jour où s'ouvrit la grande ère arménienne.....	101
CHAPITRE III. PETITES ÈRES DES ARMÉNIENS.....	111
§ 1 ^{er} . Année fixe, petite ère et calendrier de Jean Diacre.....	<i>Ibid.</i>
§ II. Petite ère et calendrier d'Asaria.....	115
CHAPITRE IV. NOTATIONS CHRONOLOGIQUES EMPLOYÉES DANS LES CHARTES DES PRINCES ARMÉNIENS DE LA DYNASTIE ROUPÉNIENNE, QUI RÉGNÈRENT DANS LA GALICIE.....	118

NOTES DE LA PREMIÈRE PARTIE.

CHAP. 1 ^{er}	131
CHAP. II.....	138
CHAP. III.....	162
CHAP. IV.....	163

APPENDICE A LA PREMIÈRE PARTIE.

N° I. Mois des Agh'ouans.....	167
N° II. Sur les ères mondaines.....	<i>Ibid.</i>

	Pages.
N° III. Témoignages des auteurs arméniens sur l'institution de la grande ère de leur nation . . .	173
N° IV. Des différentes formes du cycle épactal.	178
N° V. Note relative au fragment, cité page 106, d'un Traité du calendrier arménien.	179
N° VI. Un quantième mensuel du calendrier vague arménien étant donné, trouver le quantième annuel. (Exemple fourni par un calendrier zodiacal).	181
N° VII. Essai de correction du calendrier vague arménien, par Anania de Schirag.	183
N° VIII. Canon chronologique de Jean Diacre.	184
N° IX. De l'usage de l'indiction chez les Arméniens.	187
N° X. Mémoial du Livre des lois d'Arménie, par Mèkhithar Kòsch.	191

DEUXIÈME PARTIE.

ANTHOLOGIE CHRONOLOGIQUE.

Note préliminaire.	192	
Numéros. Années de l'È. Ch.		
I. 337	Mort de l'empereur Constantin le Grand. <i>Samuel d'Ani</i>	193
II. 350-379	Antiochus, prince de Siounik', pille Ctésiphon. <i>Moïse Gagh'angadouatsi</i>	194
III. 400-439	Mémoial. <i>Bible arménienne</i>	201
IV. 453 ou 454	Martyre du prêtre Léonce, de ses compagnons et du catholico Joseph. <i>Açogh'ig</i>	203
V. 564	Éclipse de soleil et peste. <i>Guiragos</i>	205
VI. 572	Le marzban Sourén Vèschnasb est tué par Vartan. <i>Açogh'ig</i>	206
VII. 574	Tibère Constantin, empereur. <i>Michel le Syrien</i>	208
VIII. 611-624	Ère des Arabes. <i>Sépéos, Moïse 'Gagh'angadouatsi, Mèkhithar d'Aïrivank', Vartan, divers historiens d'après Samuel d'Ani, Guiragos, Açogh'ig et Michel le Syrien</i>	210
IX. 641	Prise de Jérusalem par les Perses. <i>Thomas Ardzroumi</i>	221
X. 624-625	Éclipse de soleil. <i>Michel le Syrien</i>	224
XI. 639	Les Arabes envahissent l'Arménie. <i>Histoire de l'invention des reliques du patriarche S. Nersès le Grand</i>	225
XII. 642	Prise de la ville de Tévîn par les Arabes. <i>Sépéos, Açogh'ig et Guiragos</i>	227
XIII. 643	Prise de la forteresse d'Ardzaph' par les Arabes. <i>Sépéos</i>	231
XIV. 654	L'île de Chypre envahie par les Arabes. <i>Michel le Syrien</i>	233
XV. 654-655	Incendie de la flotte arabe par deux chrétiens. <i>Le même</i>	234
XVI. 685	Apparition d'une comète. <i>Léonce le Prêtre</i>	235
XVII. 694-695	Les Arabes battent les Grecs près d'Antioche. <i>Michel le Syrien</i>	236
XVIII. 699-700	Mopsueste rebâtie par les Arabes. <i>Le même</i>	237
XIX. 699-700	Les Arabes font périr les chefs arméniens dans les flammes. <i>Élégie sur les malheurs de l'Arménie et le martyre de saint Vahan de Kogh'thèn; Açogh'ig</i>	240
XX. 700	Souscription d'un accord fait entre les Agh'ouans et les Arméniens. <i>Moïse Gagh'angadouatsi</i>	241
XXI. 737	Martyre de saint Vahan de Kogh'thèn. <i>Relation de ce martyre</i>	242

TABLE DES MATIÈRES.

425

Numéros.	Années de l'È. Ch.		Pages.
XXII.	761	Défaite des Arméniens par les Arabes, à Ardjésch et dans le district de Pakrévant. <i>Léonce le Prêtre</i>	242
XXIII.	762	Fondation de la ville de Bagdad. <i>Michel le Syrien</i>	248
XXIV.	785	Martyre des princes ardzrouni Hamazab et Sahag. <i>Léonce le Prêtre</i>	<i>Ibid.</i>
XXV.	801	Martyre de saint Sahag et de saint Joseph. <i>Mékhitbar d'Aïrvank'</i>	252
XXVI.	829	Mort de l'empereur Michel le Bègue. <i>Michel le Syrien</i>	253
XXVII.	846	Avènement du calife Motéwakkel. <i>Thomas Ardzrouni</i>	<i>Ibid.</i>
XXVIII.	851	L'ôsdirigan Youçouf, envoyé en Arménie par Motéwakkel, se saisit des princes bagratides et ardzrouni. <i>Le même</i>	255
XXIX.	853	Martyre d'Adom et de ses compagnons. <i>Jean Catholicos</i>	258
XXX.	855	Martyre d'Étienne Gon. <i>Le même</i>	259
XXXI.	855	Le prince ardzrouni Grégoire meurt en prison, à Samara. <i>Th. Ardzrouni</i>	260
XXXII.	857-859	Les princes ardzrouni sont rendus à la liberté par Motéwakkel. <i>Le même</i>	262
XXXIII.	874	Mort d'Aschod I ^{er} , roi du Vasbouragan. <i>Le même</i>	265
XXXIV.	885	Inauguration de la dynastie des Bagratides d'Ani. <i>Th. Ardzrouni, Açogh'ig, Vartan et Guiragos</i>	266
XXXV.	898-899	L'ôsdirigan Ôschin et son armée emportés par la peste. <i>Th. Ardzrouni</i>	270
XXXVI.	904	Mort de Sarkis Aschod, souverain du Vasbouragan. <i>Le même</i>	272
XXXVII.	905	Kakig et Kourkén, frères de Sarkis Aschod, lui succèdent. <i>Le même</i>	273
XXXVIII.	934-935	Prise de Mélitène par les Grecs. <i>Açogh'ig</i>	276
XXXIX.	943-958	Les Grecs s'emparent de Marasch, Garin et Samosate sur les Arabes. <i>Le même</i>	<i>Ibid.</i>
XL.	963-978	Nicéphore II, dit <i>Phocas</i> , et Jean Zimisès, empereurs. <i>Le même</i>	277
XLI.	975	Apparition d'une comète. <i>Le même</i>	279
XLII.	989	Comète et tremblement de terre. <i>Le même</i>	<i>Ibid.</i>
XLIII.	998-999	Construction de l'église de Saint-Grégoire, à Ani. <i>Guiragos</i>	280
XLIV.	1004	Mémorial. <i>Açogh'ig</i>	281
XLV.	1021-1022 1041-1042	Sénékérin, roi du Vasbouragan, cède ses États à l'empereur Basile II, et Kakig II, roi d'Ani, à Constantin Monomaque. <i>Th. Ardzrouni</i>	282
XLVI.	1026-1027	Nicéphore Comnène se révolte contre l'empereur Constantin VIII et est privé de la vue. <i>Arisdagués Lasdiverdtsi</i>	286
XLVII.	1033	Éclipse de soleil. <i>Le même</i>	287
XLVIII.	1046-1047	Mémorial. <i>Choix de discours de saint Jean Chrysostome</i>	289
XLIX.	1056	Théodora, impératrice; Michel Stratiotique et Isaac Comnène, empereurs. <i>Arisdagués Lasdiverdtsi</i>	290
L.	1056-1057	Invasion des Turcs dans l'Arménie occidentale et prise de Mélitène. <i>Le même</i>	292
LI.	1059	Prise de Sébaste par les Turcs. <i>Matthieu d'Édesse</i>	295
LII.	1062	Ravages des Turcs dans la Mésopotamie arménienne. <i>Le même</i>	296
LIII.	1064	Prise d'Ani par le sultan Alp-Arslan. <i>Samuel d'Ani</i>	297
LIV.	1066	Apparition d'une comète. <i>Matthieu d'Édesse</i>	<i>Ibid.</i>

Numéros.	Années de l'È. Ch.	Pages.
LIV.	1076-1077	Mémorial. <i>Abrégé du commentaire de saint Éphrem et de saint Jean Chrysostome sur les Actes des Apôtres</i> 299
LVI.	1086-1087	Édesse se rend à l'émir Bouzân. <i>Matthieu d'Édesse</i> 300
LVII.	1098	Baudouin de Boulogne se met en possession d'Édesse. <i>Le même</i> . . . <i>Ibid.</i>
LVIII.	1101	Le miracle du feu sacré au Saint Sépulcre. <i>Le même</i> 302
LIX.	1105	Mort du catholicos d'Arménie Grégoire Vahram. <i>Le même</i> 303
LX.	1112	Maudoud (Schéref-eddaula), émir de Mossoul, vient attaquer Édesse. <i>Le même</i> 304
LXI.	1112	Mort du prince Kôgh'-Vasil. <i>Le même</i> 305
LXII.	1112	Mort de Tancrede, régent de la principauté d'Antioche. <i>Le même</i> . 306
LXIII.	1113	Éclipse de soleil. <i>Samuel d'Ani</i> <i>Ibid.</i>
LXIV.	1113	Les habitants d'Édesse expulsés de leurs foyers par les Francs. <i>Matthieu d'Édesse</i> 307
LXV.	1114	Tremblement de terre. <i>Le même</i> 308
LXVI.	1118	Mort du sultan seldjoukide Daph'ar. <i>Le même</i> 309
LXVII.	1119	Combat d'Athareb entre les Francs et les Turcs, et mort de Roger d'Antioche. <i>Le même</i> 310
LXVIII.	1121	Défaite des Turcs par le roi de Géorgie David II, dit le <i>Réparateur</i> . <i>Le même</i> 312
LXIX.	1123	Baudouin du Bourg, roi de Jérusalem, et son neveu, faits prisonniers par l'émir Balag. <i>Le même</i> 313
LXX.	1124	L'émir Balag défait les chrétiens et est tué devant la ville de Menbédj. <i>Le même</i> 314
LXXI.	1125	Les Turcs taillés en pièces, auprès d'Azaz, par Baudouin du Bourg et Josselin. <i>Le même</i> 315
LXXII.	1133	Éclipse de soleil. <i>Samuel d'Ani</i> 317
LXXIII.	1143	Mort de l'empereur Jean Comnène. <i>Michel le Syrien</i> <i>Ibid.</i>
LXXIV.	1144	Prise d'Édesse par Emad-eddin Zangui. <i>Grégoire le Prêtre</i> 318
LXXV.	1149	Maç'oud, sultan d'Iconium, envahit la Cilicie. <i>Le même</i> 319
LXXVI.	1149	Perfidie de l'empereur Manuel Comnène envers les croisés. <i>Guiragos</i> <i>Ibid.</i>
LXXVII.	1155	Mort de Maç'oud, sultan d'Iconium, et avènement de son fils Isz-eddin Kilidj-Arslan. <i>Michel le Syrien</i> 320
LXXVIII.	1161	Prise d'Ani par Giorgi, roi de Géorgie; il bat l'émir de Khélath. <i>Grégoire le Prêtre</i> 321
LXXIX.	1164	Isz-eddin Kilidj-Arslan, sultan d'Iconium, défait les princes turcomans de Cappadoce, de la famille des Danischmend. <i>Michel le Syrien</i> 323
LXXX.	1164	Brouille de Baudouin III, roi de Jérusalem, avec sa mère. <i>Le même</i> <i>Ibid.</i>
LXXXI.	1170	Dates d'une lettre et de la réponse. <i>Saint Nersès Schnorhali</i> 324
LXXXII.	1182	Mort de Kothb-eddin, atabek de Mossoul. <i>Michel le Syrien</i> 325
LXXXIII.	1184	Mémorial. <i>Mélkithar de Her</i> <i>Ibid.</i>
LXXXIV.	1187	Bataille de Tibériade et prise de Jérusalem par Saladin. <i>Guiragos</i> . 326
LXXXV.	1187	Mémorial. <i>Saint Nersès de Lampron</i> 327
LXXXVI.	1221	Mémorial. <i>Rituel arménien</i> 328

TABLE DES MATIÈRES.

427

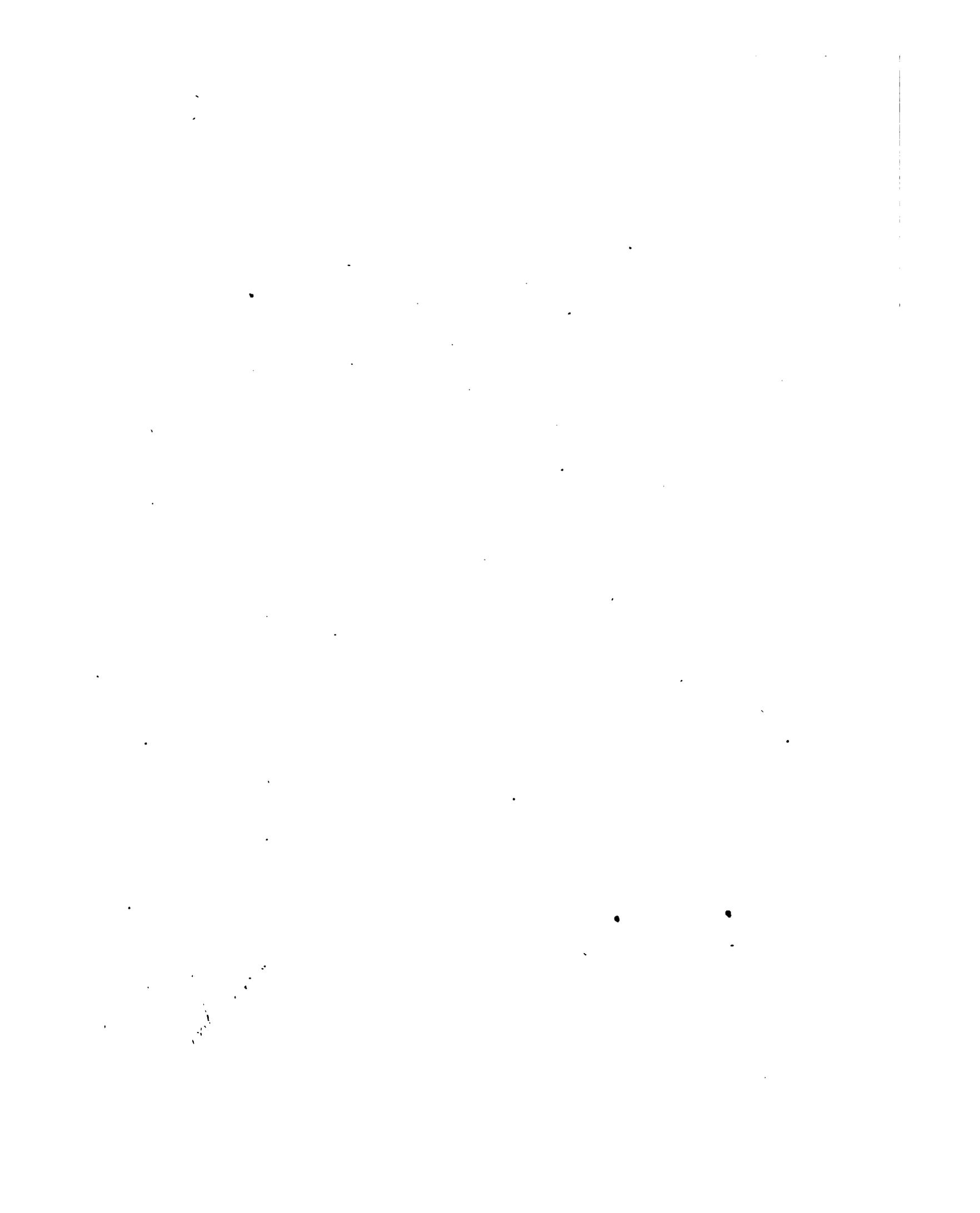
Numéros.	Années de l'È. Ch.		Pages.
LXXXVII.	1236	Mémorial. <i>Évangile ms.</i>	329
LXXXVIII.	1241	Le docteur syrien au service des Mongols. <i>Guiragos</i>	330
LXXXIX.	1246	Mémorial. <i>Michel le Syrien</i>	332
XC.	1251	Mort du docteur Jean Vanagan. <i>Vartan</i>	333
XCI.	1255	Voyage du roi Héthoum I ^{er} à la cour de Mangou-Khan. <i>Guiragos</i>	334
XCII.	1258	Prise de Bagdad par Houlagou. <i>Le même</i>	335
XCIII.	1264-1266	Visite de l'historien Vartan à Houlagou; mort de ce prince et de sa femme Dôkhouz-Khathoun, et avènement d'Abaka. <i>Vartan</i>	339
XCIV.	1267	Mort de Constantin I ^{er} , catholicos d'Arménie. <i>Le même</i>	341
XCV.	1269	Mémorial. <i>Évangile ms.</i>	342
XCVI.	1272	Découverte du tombeau du catholicos saint Nersès le Grand. <i>Histoire de l'invention des reliques de saint Nersès le Grand</i>	344
XCVII.	1297	Mémorial. <i>Étienne Orbékan</i>	345
XCVIII.	1303	Mémorial. <i>Th. Ardzrouni</i>	347
XCIX.	1602	Mémorial. <i>Guiragos</i>	348
C.	1625	Mémorial. <i>Commentaire sur les Épîtres de saint Paul</i>	351
Notes de la deuxième partie.			353

TROISIÈME PARTIE.

TABLEAUX.

TABLEAU A,	donnant la concordance des années vagues arméniennes et des années intercalaires de l'ère chrétienne, à partir du commencement de cette ère jusques et y compris l'an 2011.	363
— B,	Calendrier julien avec le nombre d'or, l'épacte et la lettre dominicale du calendrier arménien.	390
— C,	Calendrier vague arménien.	400
— D,	donnant la clef des fêtes mobiles de l'Église arménienne.	401
— E,	servant à trouver le jour de la fête de l'Épiphanie (Nativité et Baptême de Jésus-Christ), ou le commencement de l'année ecclésiastique des Arméniens à une époque déterminée de leur ère, et indiquant la précession de cette fête dans l'année vague.	406
— F,	Calendrier fixe de Jean Diacre en concordance avec le calendrier julien.	408
— G,	Table pascale contenant le cycle de 532 ans, répété quatre fois dans les canons successifs : 1° d'Anatolius d'Alexandrie et d'André de Byzance; 2° d'Ébas d'Alexandrie; 3° de Jean Diacre, et 4° d'Azaria, et donnant la date de la Pâque à partir de l'an 20 È. Ch. jusques et y compris 2147.	409

FIN.



ANNÉES DU CYCLE cinquenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CARON d'Anatolius et d'André de Byzance.	CARON d'Ess.	CARON de Jean Diacre.	CARON d'Azaria.	
417	436	968	1500	2032	19 A.
418	437	969	1501	2033	11 A.
419	438	970	1502	2034	27 M.
420	439	971	1503	2035	16 A.
421	440	972	1504	2036	7 A.
422	441	973	1505	2037	23 M.
423	442	974	1506	2038	12 A.
424	443	975	1507	2039	4 A.
425	444	976	1508	2040	23 A.
426	445	977	1509	2041	8 A.
427	446	978	1510	2042	31 M.
428	447	979	1511	2043	20 A.
429	448	980	1512	2044	11 A.
430	449	981	1513	2045	27 M.
431	450	982	1514	2046	16 A.
432	451	983	1515	2047	8 A.
433	452	984	1516	2048	23 M.
434	453	985	1517	2049	12 A.
435	454	986	1518	2050	4 A.
436	455	987	1519	2051	24 A.
					17 A. Jr.
437	456	988	1520	2052	8 A.
438	457	989	1521	2053	31 M.
439	458	990	1522	2054	20 A.
440	459	991	1523	2055	5 A.
441	460	992	1524	2056	27 M.
442	461	993	1525	2057	16 A.
443	462	994	1526	2058	1 A.
444	463	995	1527	2059	21 A.
445	464	996	1528	2060	12 A.
446	465	997	1529	2061	28 M.
447	466	998	1530	2062	17 A.
448	467	999	1531	2063	9 A.
449	468	1000	1532	2064	31 M.
450	469	1001	1533	2065	13 A.
451	470	1002	1534	2066	5 A.
452	471	1003	1535	2067	28 M.
453	472	1004	1536	2068	16 A.
454	473	1005	1537	2069	1 A.
455	474	1006	1538	2070	21 A.

TABLEAU G.

ANNÉES DU CYCLE cinquenaire.	ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.				PÂQUES.
	CANON d'Anatolius et d'André de Byzance.	CANON d'Æs.	CANON de Jean Diacre.	CANON d'Asaria.	
456	475	1007	1539	2071	13 A. 6 A. Al. Ir.
457	476	1008	1540	2072	28 M.
458	477	1009	1541	2073	17 A.
459	478	1010	1542	2074	9 A.
460	479	1011	1543	2075	25 M.
461	480	1012	1544	2076	13 A.
462	481	1013	1545	2077	5 A.
463	482	1014	1546	2078	25 A.
464	483	1015	1547	2079	10 A.
465	484	1016	1548	2080	1 A.
466	485	1017	1549	2081	21 A.
467	486	1018	1550	2082	6 A.
468	487	1019	1551	2083	29 M.
469	488	1020	1552	2084	17 A.
470	489	1021	1553	2085	2 A.
471	490	1022	1554	2086	25 M.
472	491	1023	1555	2087	14 A.
473	492	1024	1556	2088	5 A.
474	493	1025	1557	2089	18 A.
475	494	1026	1558	2090	10 A.
476	495	1027	1559	2091	26 M.
477	496	1028	1560	2092	14 A.
478	497	1029	1561	2093	6 A.
479	498	1030	1562	2094	29 M.
480	499	1031	1563	2095	11 A.
481	500	1032	1564	2096	2 A.
482	501	1033	1565	2097	22 A.
483	502	1034	1566	2098	14 A.
484	503	1035	1567	2099	30 M.
485	504	1036	1568	2100	18 A.
486	505	1037	1569	2101	10 A.
487	506	1038	1570	2102	26 M.
488	507	1039	1571	2103	15 A.
489	508	1040	1572	2104	6 A.
490	509	1041	1573	2105	22 M.
491	510	1042	1574	2106	11 A.
492	511	1043	1575	2107	3 A.
493	512	1044	1576	2108	22 A.
494	513	1045	1577	2109	7 A.

1948

1949

1950

1951



THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

**Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 (617) 495-2413**

WIDENER
WIDENER
JUN 28 1998
BOOK DUE
CANCELLED

WIDENER
STILL STUDY
CHARGE
CANCELLED



...the first of these is the fact that the ...

...the second is the fact that the ...

...the third is the fact that the ...

...the fourth is the fact that the ...

...the fifth is the fact that the ...

...the sixth is the fact that the ...

...the seventh is the fact that the ...

...the eighth is the fact that the ...

...the ninth is the fact that the ...